

Marc-Adéland Tremblay (1968)

Professeur d'anthropologie, Université Laval, Québec

INITIATION À LA RECHERCHE DANS LES SCIENCES HUMAINES

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : Marcelle_Bergeron@uqac.ca

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole, professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.

Courriel : marcelle_bergeron@uqac.ca

Marc-Adéland TREMBLAY

Initiation à la recherche dans les sciences humaines. Montréal : McGraw-Hill, Éditeurs, 1968, 425 pp.

M Marc-Adéland Tremblay, anthropologue, professeur émérite retraité de l'enseignement de l'Université Laval, nous a accordé le 4 janvier 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : matrem@microtec.net ou matremgt@globetrotter.net

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

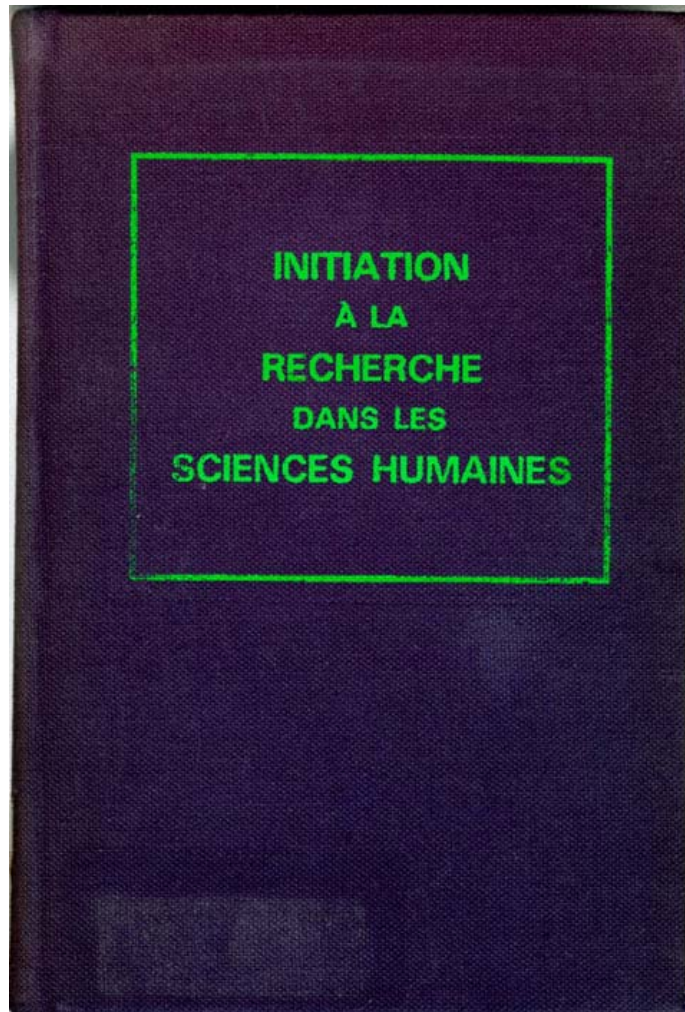
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11'')

Édition complétée le 30 avril, 2010 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Marc-Adélarde Tremblay (1968)

Initiation à la recherche
en sciences humaines.



Montréal : McGraw-Hill, Éditeurs, 1968, 425 pp.

DU MÊME AUTEUR

- [The Acadians of Portsmouth : A study in Culture change](#), Thèse de doctorat, (Ph. D.), Université Cornell, 1954.
- *People of Cove and Woodlot, Communities from the viewpoint of Social Psychiatry*, New York, Basic Books Inc., 1960 (en collaboration avec Charles C. Hughes, Robert N. Rapoport et Alexander H. Leighton).
- [Les Comportements économiques de la famille salariée du Québec](#), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964 (avec la collaboration de Gérard Fortin). Deuxième prix, concours littéraire de la Province de Québec, 1965.
- Les fondements sociaux de la maturation chez l'enfant, Conférence canadienne de l'Enfance, Toronto, 1965 (avec l'assistance de Vincent Ross).
- A Survey of The Contemporary Indians of Canada : Economic, political, educational needs and policies, Volume II, Ottawa, Indian Affairs Branch (avec la collaboration de Frank Vallée et Joan Ryan – sous la direction de H.B. Hawthorn), décembre 1967.
- **Famille et Parenté en Acadie : Évolution des structures et des relations familiales à l'Anse-des-Lavallée**, Ottawa, Musée de l'homme, 1968. (En collaboration avec Marc Laplante).
- [Les changements socioculturels à Saint-Augustin : Une contribution à l'étude des isolats de la Côte-Nord](#), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968 (avec la collaboration de Paul Charest et Yvan Breton).

**À ma mère Laurette et à mon père Willie,
en remerciement pour un don précieux, l'amour du travail.**

TABLE DES MATIÈRES

OUVRAGES CITÉS

[INDEX DES SUJETS](#)

[AVANT PROPOS](#)

[INTRODUCTION](#)

[I. Perspectives générales](#)

[II. Les principes directeurs du manuel](#)

- [1. L'approche inductive](#)
- [2. Continuités entre la théorie et la méthodologie](#)
- [3. L'apprentissage d'un vocabulaire conceptuel nouveau](#)
- [4. Les travaux d'observation : un mode d'insertion dans le réel](#)

[III. Les objectifs du manuel](#)

[IV. Le contenu du manuel](#)

PREMIÈRE PARTIE :

**LES FONDEMENTS THÉORIQUES
DE LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE**

**[PREMIÈRE LEÇON :](#) **LES CARACTÉRISTIQUES
UNIVERSELLES DE LA SCIENCE****

[I. Quelques remarques préalables sur la science](#)

- [1. Qu'est-ce que l'explication scientifique](#)
- [2. Quelques définitions](#)
- [3. Les principales dimensions de la science](#)

[II. La nature des connaissances scientifiques](#)

- [1. L'exactitude de la science](#)
- [2. La continuité de la science](#)

[III. Les critères de la méthode scientifique](#)

- [1. L'utilisation d'un cadre de référence](#)
- [2. La compatibilité des données dans un système théorique](#)
- [3. La correspondance empirique des faits d'observation](#)
- [4. La vérification professionnelle](#)

- [5. L'expérimentation](#)
- [6. L'isolement et le contrôle des variables](#)
- [7. La mesure des phénomènes](#)
- [8. La prévision](#)
- [9. La recherche des généralisations](#)
- [10. L'attitude scientifique](#)
- [11. Conclusion](#)

IV. La science est une activité professionnelle

- [1. C'est l'homme qui fait œuvre de science](#)
- [2. Données du sens commun et connaissances scientifiques](#)
- [3. La situation scientifique est une situation sociale](#)
- [4. La science et la société scientifique](#)

V. Conclusion générale

DEUXIÈME LEÇON : SCIENCES NATURELLES ET SCIENCES HUMAINES : certaines différences

I. La conduite humaine possède une signification

- [1. Le modèle cybernétique](#)
 - A. Qu'est-ce que la communication ?
 - B. Les divers types de communication
 - C. Le modèle cybernétique
 - D. Conclusion
- [2. L'observateur et l'accessibilité des faits](#)
 - A. L'observé est un informateur
 - B. Le chercheur est lui-même l'observateur
 - C. L'action déformante du chercheur

II. L'homme est une subjectivité

- [1. L'observateur s'identifie à l'objet de son observation](#)
- [2. Les faits sont suggestifs](#)
- [3. L'observé subit des transformations temporelles](#)

III. La maturité des sciences sociales

IV. Les frontières interdisciplinaires dans les sciences humaines

V. L'hypothèse dans les sciences naturelles et humaines

VI. Les difficultés inhérentes à la mesure des phénomènes sociaux

VII. Le contrôle des variables dans les sciences humaines

VIII. Les lois dans les disciplines humaines

TROISIÈME LEÇON : LES DIFFÉRENTS TYPES DE RECHERCHE

I. Introduction

II. Les différents types de recherche

1. La recherche appliquée

- A. Le but de la recherche appliquée
- B. Recherche appliquée et études fondamentales
- C. Études appliquées et études commanditées
- D. Exemples d'études appliquées

2. La recherche fondamentale

- A. Le but de la recherche fondamentale
- B. La recherche fondamentale théorique
- C. La recherche fondamentale empirique

3. Quel type de recherche choisir ?

III. Les fonctions théoriques de la recherche empirique

1. L'élaboration de théories nouvelles

2. La refonte de la théorie

3. La réorientation théorique

4. La clarification des concepts

QUATRIÈME LEÇON : L'ANALYSE CONCEPTUELLE

I. Introduction

II. Aspects théoriques des concepts

1. Qu'est-ce qu'un concept ?

- A. La définition des concepts de stabilité et de travailleur forestier
- B. Cadre de référence pour l'étude de l'instabilité du travailleur forestier

2. Les concepts descriptifs et les concepts analytiques

3. La valeur pluraliste des concepts et l'ambiguïté conceptuelle

- A. La valeur pluraliste des concepts
- B. Le langage technique discontinu du chercheur

4. Concepts et schémas théoriques

- A. Théories particulières et théorie générale
- B. Concepts et schéma théorique

III. L'analyse conceptuelle

1. Les étapes de l'analyse conceptuelle

- A. Du concept théorique au concept opératoire
- B. L'analyse conceptuelle : deux illustrations

2. La validité des dimensions et des indicateurs

IV. Conclusion

CINQUIÈME LEÇON : MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES ET INSTRUMENTS

I. Introduction

II. Méthodologie et connaissance scientifique

III. Les dimensions d'une méthodologie compréhensive

1. Une compréhension des propriétés instrumentales

- A. La spécialisation des techniques
- B. La spécialisation des instruments

2. Le mode d'utilisation des instruments

- A. Types et quantité des instruments
- B. L'ordre des instruments

3. L'évaluation des lectures enregistrées

IV. La chronologie instrumentale

1. Les études dans le comté de Stirling

- A. Du cadre conceptuel au modèle opératoire
- B. La sélection des variables « sociologiques »
- C. La signification des variables
- D. La mesure de la désintégration sociale
- E. L'identification des unités sociales significatives
- F. L'usage d'une instrumentation multiple

2. Les études sur le travailleur forestier

- A. Première étape : l'analyse mécanographique des dossiers
- B. Deuxième étape les entrevues d'exploration
- C. Troisième étape l'étude des communautés rurales

3. L'étude sur les comportements économiques des familles salariées

4. Conclusion

V. La complémentarité instrumentale

1. La nécessité d'observations supplémentaires
2. La confirmation des résultats
3. Conclusion

SIXIÈME LEÇON : **LA PLANIFICATION DE LA RECHERCHE**

I. Planification et activité scientifique

II. Planification et équipe de recherche

III. La maquette : principes d'organisation et contenu

1. La maquette, programme de travail
2. La maquette, instrument de coordination
3. Conclusion

IV. Le plan directeur des études sur l'alcoolisme

1. Signification du plan directeur
2. Quelques considérations théoriques et méthodologiques
 - A. Recherches appliquées ou recherches fondamentales ?
 - B. Les études préventives
 - C. Les études sur la réadaptation
3. L'épidémiologie de l'alcoolisme
 - A. Les études épidémiologiques transversales
 - B. Les études épidémiologiques longitudinales
 - C. Les objectifs des études épidémiologiques
4. L'étiologie de l'alcoolisme
 - A. La causalité dans les sciences de l'homme
 - B. Quelques remarques sur le processus de réadaptation
 - C. Les objectifs des études étiologiques
5. La chronologie des projets de recherche
 - A. Introduction
 - B. Une étude d'exploration sur les alcooliques
 - C. Les études monographiques
 - D. Les études épidémiologiques
6. Conclusion

**DEUXIÈME PARTIE :
LE PROCESSUS D'OBSERVATION**

SEPTIÈME LEÇON : LE PROCESSUS DE LA RECHERCHE EMPIRIQUE

I. Définition du processus de la recherche empirique

II. Les étapes du processus de recherche

1. La position du problème

- A. Considérations théoriques
- B. L'étude sur les niveaux d'acculturation des Acadiens de Portsmouth
- C. L'étude du système de parenté des Acadiens de l'Anse-des-Lavallée
- D. L'étude des comportements économiques de la famille salariée du Québec

2. L'élaboration d'un cadre de référence

3. Le modèle opératoire

- A. La délimitation de l'aire territoriale
- B. La détermination de la période de l'étude
- C. La définition des cas éligibles
- D. La définition opératoire des concepts
- E. La construction des instruments

4. La collecte des données essentielles

- A. Une définition
- B. Comment obtenir la coopération des informateurs
- C. Comment maintenir cette coopération
- D. L'enregistrement et la classification des données

5. L'analyse et l'interprétation des données recueillies

- A. L'importance de l'analyse dans le processus d'observation
- B. Un paradigme pour l'analyse des données
- C. Les étapes de l'analyse
- D. L'analyse des données quantitatives
- E. L'analyse des données qualitatives
- F. L'imperfection des techniques d'analyse

6. Conclusions sur le processus de la recherche empirique

HUITIÈME LEÇON : LA VALIDITÉ ET LA SÛRETÉ DES RÉSULTATS

I. Introduction

II. La sûreté des résultats

- 1. Qu'est-ce que la sûreté des résultats ?**
- 2. Facteurs qui font varier les lectures**

- A. La sûreté de l'informateur
- B. La sûreté du chercheur
- C. La sûreté de la situation de recherche
- D. La sûreté de l'instrument
- E. La sûreté de l'analyse

III. La validité des résultats

- 1. Qu'est-ce que la validité ?
- 2. Facteurs qui réduisent la validité des résultats
 - A. Les propositions initiales
 - B. L'instrument d'observation
 - C. Les unités d'observation
 - D. La situation de recherche
 - E. L'analyse des résultats
- 3. Conclusion

NEUVIÈME LEÇON : LA VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

I. Introduction

II. Définition de l'hypothèse

III. L'hypothèse et le schème théorique

- 1. La fonction de l'hypothèse dans les études empiriques
- 2. L'utilité de la théorie dans les études empiriques de vérification
- 3. Les difficultés des études de vérification
- 4. Conclusion

IV. Les types d'hypothèses

- 1. Introduction
 - A. Le niveau de généralité des hypothèses
 - B. La position de l'hypothèse dans le processus de recherche
 - C. Le degré d'abstraction des hypothèses

V. La formulation des hypothèses

- 1. Les exigences théoriques
- 2. Les exigences techniques
 - A. Les concepts utilisés dans les hypothèses doivent être précis
 - B. Les hypothèses doivent porter sur des phénomènes observables
 - C. Chaque hypothèse doit être spécifique
 - D. L'hypothèse doit être vérifiable au moyen des techniques disponibles
- 3. Conclusion

VI. Les étapes de la vérification

- [1. L'analyse de l'hypothèse](#)
- [2. La construction du modèle expérimental](#)
- [3. Conclusion](#)

TROISIÈME PARTIE : LES TECHNIQUES DE COLLECTE

DIXIÈME LEÇON : L'INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE

I. Une connaissance du milieu naturel

II. Les formes de la documentation écologique

- [1. Les notes descriptives](#)
 - A. Les notes détaillées
 - B. Le journal de bord
- [2. Les notes graphiques](#)
 - A. Les cartes et esquisses
 - B. La photographie et les dessins
- [3. Les inventaires systématiques](#)
 - A. Les objectifs de l'inventaire systématique
 - B. Deux exemples d'inventaire systématique

ONZIÈME LEÇON : L'UTILISATION DES DOCUMENTS

I. Introduction

II. Les types de documents

- [1. Les documents humains](#)
 - A. Le journal personnel
 - B. Les autobiographies
 - C. L'histoire de vie
 - D. La correspondance
 - E. Les albums de famille
- [2. Les documents officiels](#)
- [3. La valeur utilitaire du document](#)

III. La valeur des documents en recherche empirique

- [1. Le dépouillement des données de base](#)
- [2. La reconstruction historique](#)
- [3. La vérification des données d'observation](#)

IV. Les fonctions théoriques des documents

- [1. Les nouvelles options théoriques et opératoires](#)
- [2. L'élaboration d'hypothèses rajeunies](#)
- [3. La vérification des hypothèses](#)
- [4. La reconstruction historique et la valeur prédictive du document](#)

V. Quelques considérations méthodologiques

- [1. L'induction ou l'illustration ?](#)
- [2. Le général ou le particulier ?](#)
- [3. L'interprétation objective ou l'interprétation projective ?](#)

DOUZIÈME LEÇON : LA TECHNIQUE D'OBSERVATION

I. Introduction

II. Les objectifs de l'observation

- [1. L'annotation des relations interpersonnelles](#)
 - A. L'historique du groupe
 - B. L'identification des membres
 - C. La structure du groupe
 - D. L'interaction des membres
 - E. Le contenu verbal et non-verbal des échanges
- [2. Les idéaux de comportements et les conduites effectives](#)
 - A. L'acculturation des Navahos
 - B. L'exposition photographique dans Stirling
- [3. Conclusions](#)

III. La situation du chercheur vis-à-vis de l'objet de son observation

- [1. La position de l'observateur et la sûreté des données](#)
- [2. La position du chercheur par rapport à l'objet de son observation](#)
 - A. Le chercheur est un participant
 - B. Le chercheur est un observateur
 - C. Le chercheur n'est pas un observateur
 - D. Le chercheur est un participant et un observateur
- [3. L'observation et l'entrevue : des techniques complémentaires](#)

IV. Les différents types d'observation

- [1. L'observation systématique](#)
 - A. Le contexte expérimental
 - B. Le contexte semi-expérimental
 - C. Le contexte naturel
- [2. L'observation liée à la fonction](#)
- [3. L'observation liée à l'entrevue ou au questionnaire](#)
- [4. L'observation-participante](#)

V. Comment observer ?

1. La coopération des participants
2. Le degré de participation
3. L'enregistrement des données
 - A. Le contenu des observations
 - B. Les circonstances de l'observation
 - C. La facture du rapport

TREIZIÈME LEÇON : LA TECHNIQUE DE L'ENTREVUE

I. L'entrevue en tant que mode de connaissance

1. L'entrevue est une communication
2. L'entrevue se déroule dans un contexte social
3. L'entrevue est une relation interpersonnelle
4. L'entrevue fournit des données objectives et subjectives
5. L'entrevue, une technique jamais parfaitement maîtrisée

II. L'entrevue, une tâche à accomplir

1. Les exigences fonctionnelles de l'entrevue
2. L'utilité de l'entrevue
 - A. Le développement conceptuel
 - B. Les résultats empiriques
 - C. Conclusion

III. Les types d'entrevue

1. Élaboration d'une typologie de l'entrevue
 - A. L'entrevue libre
 - B. L'entrevue dirigée
2. Les différents types d'entrevue
 - A. L'entrevue d'exploration
 - B. L'informateur-clé
 - C. L'entretien clinique
 - D. L'entrevue centrée
 - E. L'entrevue sur échantillon

IV. Le choix des informateurs

1. Les types d'informateurs
 - A. L'informateur rencontré par hasard
 - B. L'informateur officiel
 - C. L'informateur déviant
 - D. L'informateur-ami
2. Les critères du choix des informateurs
 - A. L'échantillon statistique
 - B. La sélection des informateurs
3. Qu'est-ce qu'un bon informateur ?

- A. La productivité
- B. L'objectivité
- C. La finesse des analyses

V. La conduite de l'entrevue

1. Les principes d'orientation de l'entrevue

- A. Toute entrevue est unique
- B. Les pôles d'orientation de l'entrevue

2. La conduite de l'entrevue

- A. Le maintien de « bonnes » relations humaines
- B. Aptitude du chercheur à récolter des informations

3. Le rapport d'entrevue

- A. Rapports extensifs ou rapports orientés
- B. La présentation du rapport

4. L'évaluation critique de l'entrevue

VI. Conclusion générale

QUATORZIÈME LEÇON : L'ENTREVUE SUR ÉCHANTILLON

I. INTRODUCTION

II. Les caractéristiques du questionnaire

1. Les types d'enquête globale

- A. L'enquête globale descriptive
- B. L'enquête globale explicative

2. Les principales caractéristiques du questionnaire

- A. Un instrument de mesure
- B. Un instrument normalisé
- C. Un instrument calibré
- D. Un instrument qui mesure à la fois les données objectives et les données subjectives
- E. Le double aspect de la mesure
 - a. Aspect individuel
 - b. Aspect collectif
- F. Utilisation d'échantillon quantitatif
- G. Tout questionnaire est construit en fonction de l'analyse

III. La construction du questionnaire

1. Définition des objectifs de l'enquête globale

2. Le genre d'informations à recueillir

3. La formulation des questions

- A. La forme de la question
- B. La pertinence des questions

- C. Le niveau d'information de l'interrogé
- D. Les critères à utiliser dans la formulation des questions
- E. Genres de questions
- F. Le nombre des questions
- G. Agencement et continuité des questions
- H. Le modèle multidimensionnel dans les sondages d'opinion

4. La formulation des réponses

- A. La réponse dichotomique
- B. La réponse à possibilités fixes
- C. La réponse libre
- D. La réponse projective
- E. Conclusions sur les catégories-réponses du questionnaire

5. La codification des réponses

6. La mise à l'épreuve du questionnaire

7. Exemple d'une variable du FLS

- A. Pratiques religieuses
- B. Intensité du sentiment religieux
- C. Influence de l'Église dans les activités profanes
- D. Stabilité de l'Église
- E. Complexité du climat religieux

IV. L'administration du questionnaire

1. Instructions générales

- A. L'échantillon
- B. Les relations chercheur-interrogé
- C. L'objectivité du chercheur

2. La vérification du questionnaire et le rapport d'évaluation

V. L'évaluation de la technique

1. La précision de la mesure

2. Une technique de vérification

3. Observations généralisées

4. L'obtention de données qualitatives

Index

[Retour à la table des matières](#)

- Absence de communication
- Absence du foyer
- Absentéisme
- Abus de confiance (du chercheur)
- Acceptation (de l'hypothèse)
- Acculturation
 - conditions d',
 - direction de l',
 - dynamismes d',
 - niveau d',
 - processus d',
- Acteurs sociaux
- Action économique
- Action professionnelle
- Action thérapeutique
- Activités économiques
- Activité parallèle
- Activité scientifique
 - attributs de l',
- Affiliation à une église
- Agent de changement
- Agents pathogènes
- Aire(s) culturelle(s)
 - du Canada français
 - en tant que découpage analytique
 - identification des,
- Aire écologique
- Aire territoriale
 - délimitation de l',
- Albums
- Alcoolique
- Alcoolisme
- Aliénation
- Ambiguïté conceptuelle
- Analyse
- Analyse budgétaire
- Analyse comparative
- Analyse conceptuelle
- Analyse corrélative
- Analyse de contenu
- Analyse des documents
- Analyse des données
 - durée de l',
 - le paradigme de l',
 - les étapes du processus d',
 - techniques d',
- Analyse des travaux antérieurs
- Analyse factorielle
- Analyse fonctionnelle
- Analyse mécanographique
- Analyse prospective
- Analyse qualitative
- Analyse quantitative
- Analyse rigoureuse
- Analyse statistique
- Analyse thématique
 - et le concept de sentiment
 - et l'interprétation
- Anatomie fonctionnelle
- Anglicisation
 - processus d',
- Animation sociale
- Annotation
- Annotation des relations interpersonnelles
- Annotation systématique
- Anomie
- Antécédent
- Antériorité
- Anthropologie culturelle
- Anthropologie psychologique
- Anthropologie sociale
- Anthropologues (et la technique de l'entrevue)
- Antinomie
- Appareil conceptuel
- Appareil photographique,

Appartenance	– et revenus disponibles
– les sentiments d',	Biais
Apprentissage	Biais aléatoires
Approche ethnologique	Biais des documents
Approche génétique	Biais instrumental
Approche globale	Biais systématiques
Approche monographique	Bibliographie
Approximations successives	– sommaire
Aptitudes du chercheur	Biens de consommation
Aptitude à communiquer	Biologique (le)
– de l'informateur	Brochures
Arc de vie	Brouillages
Argumentation	Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec
Argumentation par confirmation	Buveur modéré
Argumentation par infirmation	Buveur social
Arrangement thématique des informations	Cadre conceptuel (voir aussi cadre théorique, schème théorique et schème conceptuel)
Articles	– études de vérification du
Articles spécialisés	Cadre expérimental
Aspects multidisciplinaires	Cadres naturels
Aspiration	Cadres de référence
Assertions	– de l'étude sur l'instabilité du travailleur forestier
Associations religieuses	– et études descriptives
Attitudes	– et méthode scientifique
– la mesure des	– et relations entre variables
Attitudes communautaires	Cadre semi-expérimental
Attitudes des Blancs vis-à-vis les Indiens	Cadres théoriques
Attitudes du chercheur	Camouflage
Attitudes nationales	Canons
– sentiments centrés sur les	– de la science
Attitude raisonnée	Capitalisation
Attitude scientifique	Caractère représentatif
Autobiographie	Cartes
Autobiographie compréhensive	Cas dépistés
Autobiographie éditée	Cas déviants
Autobiographie thématique	Cas éligibles
Autre significatif	– définition des
Avancement conceptuel	Cas non dépistés
Avancement technique	Cas type
Avancement technologique	Catalyseur
Barèmes de la méthode scientifique	Catégories conceptuelles
Barrière psychologique	Catégorie sociale
Base transculturelle	
Besoin	

Catégories sociales (et alcoolisme)	– système de
Causalité	Climat psychologique
Causes	Clinicien
– la chaîne des	Clinique psychiatrique
Cérémonies religieuses	Code
Certitude	– catégories <i>a priori</i>
Cerveau électronique	– catégories <i>a posteriori</i>
Chaîne causale	Code public
Champ d'interrogation	Code secret
Champs d'observation	Codificateur
Champs d'opération	Codification
Champs de prospection	Codification <i>a posteriori</i>
Champ de recherche	Codification <i>a priori</i>
Changement culturel	Cohérence du témoignage
Changements économiques	Cohésion sociale
Changements religieux	Collecte systématique
Changements techniques	Commissions gouvernementales
Changements technologiques	Communautés
– les conséquences des	– acadiennes
Changement	– frontalières
– le tempo du	– isolées
Chef de file	– naturelles
Cheminement conceptuel	– rurales
Chercheurs	Communication
Chercheur	– consommatoire
– façon de se présenter,	– et processus technique
– influence sur l'observé	– et processus psychologique
– la discipline du	– instrumentale
– la préférence du	– non verbale
– les aptitudes professionnelles	– types de
du	– verbale
Chercheur expérimenté	Communications de masse
Chercheur-interrogé (les relations	Comparaison
entre eux)	– abusive
Choix du sujet de recherche	– instrumentale
– facteurs qui influent sur le	– intergénérationnelle
Chronologie instrumentale	– rigoureuse
Chronologie de l'observation	– transculturelle
Civilisations antagonistes	Compatibilité des données
Civilisation du loisir (et alcoolisme)	Compétence professionnelle
Clarification des concepts	Complémentarité des données
Classes sociales	Complémentarité instrumentale
Classification	Complexité du climat religieux
Classification des données	Comportements
Classification	– de consommation

- économiques
- linguistiques
- Comportement scolaire des Indiens
- Comté
- Compte rendu
- Concept
 - analytique
 - clé
 - définition opératoire du
 - descriptif
 - élargissement du
 - expérimenté
 - niveau d'abstraction du
 - non expérimenté
 - opératoire
 - réification du
 - rétrécissement du
 - théorique
 - valeur pluraliste du
- Concepts fondamentaux
 - étude sur l'acculturation des Acadiens de Portsmouth
 - étude des familles salariées
- Conceptualisation
- Concurrence
- Conditions de travail
- Conditions de vie
- Conduites effectives
- Conduite de l'entrevue
- Conduite ethnocentrique
- Conduite humaine
 - la signification de la
- Conduite visible
 - et l'observation
- Configuration culturelle
- Confirmation
 - de l'hypothèse
- Conflits
- Conflit d'allégeance
- Conformisme
- Connaissances de l'informateur
- Critères d'échantillonnage
- Connaissance scientifique
 - et données du sens commun
- Connaissances spécialisées
- Conscience de classe
- Conséquent
- Consommation
- Consommation d'alcool
- Construction des index
- Contact de civilisation
- Contact direct
- Contacts interculturels
 - fréquence des
- Contenu non verbal des communications
- Contenu verbal des communications
- Contexte expérimental
- Contextes naturels
- Contexte semi-expérimental
- Contextes thérapeutiques
- Continuités entre la théorie et la méthodologie
- Continuum
- Contrôle
- Contrôle des variables
- Convergence conceptuelle
- Coopération des informateurs
 - et la durée de l'enquête
 - et la personnalité de l'observateur
 - et l'institution qui commande l'étude
 - et la nature du problème
- Coopération des participants
- Corrélation
- Correspondance
- Correspondance empirique
- Coupe longitudinale
- Courbe normale
- Coûts de production
- Criminalité
- Critère d'évaluation des maisons
- Critères externes
- Critique des données
- Critique historique
- Croyances religieuses
- Culture
- Culture donneuse
- Culture emprunteuse

Culture de masse	– études répliquatives
Culture matérielle	– filtrage
Culturel	– histoire de vie
Cycle occupationnel	– hypothèse
Cycles de production	– instrument
Cycle professionnel	– instrument normalisé
Décoder (le message)	– intégration
Découpage analytique	– lectures anticipées
Découpage disciplinaire	– lectures exigées
Découpage heuristique	– messages
Déductions	– méthodologie compréhensive
Déductions logiques	– objectivité
Déficiences instrumentales	– observation
Définisseurs de situation	– observation-participante
Définitions (de l') (du) (des) (d'un)	– précision instrumentale
– acculturation	– privation
– approche monographique	– processus de recherche
– aspiration	– proposition
– aspirations	– récepteur
– besoin	– recherche appliquée
– besoins	– recherche fondamentale
– blocage	– réseau de communication
– cadre conceptuel	– science
– cadre de référence	– sécularisation
– canaux de communication	– sentiment
– changement culturel	– situation de la recherche
– code	– spécification conceptuelle
– communications de masse	– structure du budget
– compatibilité des données	– sûreté
– concept	– technique
– concepts	– théorie
– connaissance fiable	– théorie générale
– connaissance valide	– théories particulières
– continuum	– validité
– dimensions	– validité d'un instrument
– distance psychologique	Définition de classe
– distance sociale	Définition sur continuum
– document humain	Définition objective
– données essentielles	Définitions opératoires
– émetteur	Définition de la situation
– entretien clinique	Définition subjective
– entrevue centrée	Degré de collaboration
– entrevue	Degré de confiance
– études commanditées	Degré de connaissance de
– études d'exploration	l'informateur

Degré d'identification	Distance sociale
Degré d'instruction	Division du travail
Degré d'intervention du chercheur	Documents
Degré de privation	– et les hypothèses
Démarche analytique	– et les options opératoires
Démarche expérimentale	– et les options théoriques
Démarches opératoires	– et prédiction
Démonstration	– et problèmes méthodologiques
Démonstration suffisante	– fonctions théoriques du
Démonstration théorique	– humain
Dépistage	– officiel
Dépliant	– types de
Dépouillement des sources	– utilisation des
Désintégration sociale	– valeur utilitaire
Désintégré (groupe)	Documentation
Désordre psychiatrique	– analyse de la
Désordres psychologiques	– et la reconstruction historique
Désorganisation sociale	– technique de la
Dessin	Documentation brute
Déterminants sociaux	Documentation écologique
Développement communautaire	Documentation ethnographique
Développement conceptuel	Donnée aberrante
– et l'entrevue	Données de base
Développement économique	Données brutes
Développement instrumental	Données chiffrées
Diagnostiques	Données convergentes
Dialectique	Données divergentes
Dichotomie	Données essentielles
Dictionnaires terminologiques	– et généralisations
Différences significatives	– et schème de vérification
– entre les groupes	– études d'exploration et
Difficultés durant l'entrevue	– la collecte des
Diffusion des traits culturels	– l'analyse des
Dimension	– manque de déploiement des
Dimensions de la science	Données inattendues
Diocèse	Données numériques
Directeur de projet	Données objectives
Discontinuité	Données pertinentes
– des phénomènes qualitatifs	Donnée pure
Discrétion du chercheur	Données qualitatives
Disponibilité instrumentale	– analyse des
Dissertations	– et quantification
Dissociation culturelle	Données quantitatives
Dissociation passive	– l'analyse des
Distance situationnelle	Données du sens commun

Données sociométriques	Élite nouvelle
– l'analyse des	Émetteur
Données subjectives	Emprunt
Données transculturelles	Emprunt technique
Données verbalisées	Encadrement théorique
Dons à l'église	Endettement
Dossier ethnographique	Enquête
Dynamique de groupe	– durée de l'
Dynamismes d'acculturation	– épidémiologique
Échanges	– exploratoire
Échanges verbaux	– sommaire
Échantillon	– sur le terrain
– au hasard	Enquête globale
– construction d'un	– descriptive
– caractère représentatif	– explicative
– en grappe	– objectif de l'
– établissement d'un	Enregistrement des données
– extensif	– et l'administration du
– inadéquat	questionnaire
– intégrité de l'	– et le magnétophone
– intentionnel	En-tête de l'entrevue
– qualitatif	Entrée dans la communauté
– quantitatif	Entreprise de recherche
– représentatif	Entretien clinique
– statistique	Entretien psychologique
– stratifié	Entrevue(s)
– structuré	– centrée
– types d'	– clinique
– taille de l'	– conduite de l'
Échantillonnage	– de groupe
– des blocs à Montréal	– dirigée
– erreur d'	– d'exploration
– règles d'	– libre
Échéances	– mode de connaissance (en tant
Échelle	que)
Échelle d'attitude	– multicopie des
Échelle Professionnelle	– non standardisée
Échelle de la province	– non structurée
Échelles unidimensionnelles	– psychiatrique
École (en tant que système)	– structurée
Économétrie	– sur échantillon
Égocentrisme du chercheur	– sur questionnaire
Éléments qualitatifs	– technique de
Éligibilité	– une tâche à accomplir
Éligibilité des interrogés	Épargne

Épidémiologie	– étiologiques
Épreuve décisive	– explication (d')
Épreuves de signification	– exploration (d')
Épreuves de validité	– extensives
Épreuves de vérification	– fondamentales
Équations mathématiques	– frontière de l'
Équilibre dynamique	– génétiques
Équipes disciplinaires	– intensives
Équipes multidisciplinaires	– les dimensions de l'
Équipe de recherche	– longitudinales
Erreurs opératoires	– méthodologiques
Esquisses	– monographiques
Essais	– multidisciplinaires
Estimations fiables	– objectifs de l'
Étapes du processus d'observation	– objectifs théoriques de l'
Étapes de la recherche	– pathologiques
– la chronologie	– période d'
– les principales	– physiologiques
État des connaissances	– prédictives
État de réceptivité	– préliminaires
État matrimonial	– préventives
Éthique professionnelle	– problématique de l'
Ethnie	– psychiatriques
Ethnographie	– qualitatives
– du Canada français	– quantitatives
– et l'action dirigée	– répliquatives
– la science de l'	– son caractère réalisable
Ethno-histoire	– sur échantillon
Ethno-historien	– sur la réadaptation
Ethnologie des configurations	– sur le terrain
culturelles	– systématiques
Étiologie	– théoriques fondamentales
Étiologie du suicide	– transversales
Étude(s)	Études de cas
– cliniques	– et généralisation
– communautaire	Études commanditées
– comparatives	– et interprétation des résultats
– critique	– et position du problème
– de cas suggestifs	– et question à l'étude
– descriptives	Études empiriques (et l'hypothèse)
– de vérification	Études d'exploration
– empiriques	– les règles des
– épidémiologique	Études particulières (exemples d')
– ethnographiques	– acculturation des Acadiens de
– ethnologiques	Portsmouth

- acculturation des Navahos
- de la santé mentale dans le comté de Stirling, N.- E.
- de la scolarisation des Indiens du Canada
- de l'ethnographie de la Côte-Nord du Saint-Laurent
- de l'instabilité du travailleur forestier
- des comportements économiques de la famille salariée du Québec
- des logements insalubres à Québec
- du système de parenté des Acadiens (l'Anse-des-Lavallée)
- Étude de la totalité
- Étude sur le travailleur forestier
- Évaluation critique
- Évaluation critique de l'entrevue
- Évaluation de la personnalité (et l'entrevue)
- Évaluation statistique
- Évaluation subjective
- Événement
- Événement reconstitué
- Événement vécu
- Évolution conceptuelle
- Évolution instrumentale
- Évolution progressive
- Évolution régressive
- Évolution théorique
- Examen critique de la réalité
- Examen critique des résultats
- Exigences fonctionnelles (de l'entrevue)
- Expérience
- Expérience professionnelle
- Expérience sociale
- Expériences vécues
- Expérimentateur
- Expérimentation
- Experts
 - la consultation des
- Explication
- causale
- incompatibilité des éléments de l'
- nature de l'
- de la réalité
- scientifique
- valable
- Exposition photographique
- Extrapolation
- Facilités de transmission
- Facteur causal
- Facteurs pertinents
- Facteurs situationnels
- Factionnalisme
- Faisceau de liaisons
- Faits accessibles à l'observation
 - l'universalité des
- Faits d'observation
- Faits quantitatifs
- Faits de réalité
 - analyse systématique des
- Fait religieux
- Faits vérifiés
- Famille nucléaire
- Famille d'orientation
- Famille d'origine
- Family Life Survey (instrument)
- Fiable (questionnaire)
- Fichier
- Filiation théorique
- Fins thérapeutiques
- Finesse des analyses de l'informateur
- Fonction
- Fonctions instrumentales
- Fondement territorial
- Formation du caractère
- Formulaire
- Formulation de concepts
- Fréquence de l'alcoolisme
- Fréquence de la consommation
- Frontière administrative
- Frontières interdisciplinaires
- Frontière sociologique
- Généralisation (s)

– base inductive de la	Idéologie
– documentées	– étrangère
– provisoires	– influences de l'
– spatio-temporelles	– nationale
Genres de vie	– professionnelle
Gestion du personnel	– et ressources scolaires
Grandes hypothèses	– et science
Grandeur de la famille	– traditionnelle
Graphiques	Ignorance simulée
Grilles	Image de soi
Groupe	Image subjective
Groupe contrôle	Impartialité (de l'informateur)
Groupe expérimental	Importance relative des églises
Groupe de jeu	Importance de la religion
Groupes simples	Imprévus
Groupes territoriaux	Imprimés
Habitat humain	Incapacité de répondre
Histoire	Incidence du suicide
– la situation de l'événement	Index
– dans son	Index des privations
Histoire de vie	Index de revues
Historiens	Indicateurs,
Historique du groupe	– le choix des
Homme marginal	Indice
Homme de terrain	Indice linguistique
Hypothèse(s)	Industrialisation
– cliniques	Inéligibilité
– concurrentes	Infirmité (de l'hypothèse)
– déductives	Influences du chercheur
– de travail	Influence de l'église
– écologique	Informateur(s)
– expérimentées	– choix des
– formulation des	– clé
– inductives	– ami
– nulle	– déviant
– particulières	– et aptitude à communiquer
– types d'	– et conscience de rôle
– vérification de l'	– et désir de collaboration
– vérifiée	– et la coopération des
Hystérie	– et le niveau écologique
Idéaux de comportement	– et le niveau individuel
Idées directrices	– officiel
Idées maîtresses	– rencontré par hasard
Identification	– un bon
Identification des membres	Informations

- comparables
- objectives
- qualitatives
- subjectives
- Informations à recueillir (et le questionnaire)
- Innovation
- Innovation instrumentale
- Innovations techniques
- Instabilité conceptuelle
- Instabilité instrumentale
- Instabilité de l'observé
- Institutions hospitalières
- Institution traitante
- Introspection
- Instructions sur le formulaire
- Instrument(s)
 - calibrés
 - construction des
 - de dépistage
 - de mesure
 - d'observation
 - expérimentés
 - psychologiques
 - psychométriques
 - qualitatifs
 - normalisé
 - traditionnels
- Instrumentation
- Intégration conceptuelle
- Intégration scolaire
- Intégration sociale
- Intégration (de la société)
- Intensité de la participation (du chercheur)
- Interaction
- Interdépendance des facteurs
- Interdictions
- Intérêt (comment maintenir l')
- Intériorisation
- Intermédiaire
- Interprétation (s)
 - *a posteriori*
 - audacieuses
 - documentées
- fausses
- objective
- précoce
- prématurées
- projective
- Interprète
- Interrelations
- Interrogé(s)
 - coopération des
 - indécision des
 - manque d'intelligence
 - manque d'intérêt
 - mésinterprète les buts de l'étude
 - n'aime pas l'interviewer
 - n'aime pas l'organisation
 - nature confidentielle des données
 - soupçonne les étrangers
 - temps inopportun (et le)
 - (ne) voit pas l'importance de l'étude
- Intervention
- Invalidité d'une hypothèse
- Inventaire
 - démographique
 - écologique
 - économique
 - généalogique
 - systématique
- Invention
- Investissements
- Isolat culturel
- Isolation spatiale
- Isolement culturel
- Ivrogne
- Journal de bord
- Journal personnel
- Journaux
- Jugements de valeur
- Justification du chercheur
- Langage analogique
- Langage scientifique
 - unité du
- Langage technique

Langage technique discontinu	Médiation opératoire
Lectures	Mémoires
– anticipées	Mémorisation
– effectives	Mémorisation sélective
– exigées	Meneur incontesté
– et qualité de l'instrumentation,	Message
– réelles	Messages
– uniformes	– transmission des
Législation (et alcoolisme)	Messages commerciaux
Législation sociale	Mesure
Liaisons	Mesure fiable
Liaison théorique	Mesures synthétiques
Liberté d'expression	Mesure valide
Liberté humaine	Méthode de la concordance
– et observation	Méthode de la différence
Liens de causalité	Méthode expérimentale
Liens de coopération	Méthodes d'observation
Liens de parenté	Méthodes projectives
Liens permanents	Méthode des résidus
Lieu de naissance	Méthode scientifique
Liste principale	– caractéristiques universelles
Liste supplémentaire	de la
Livres	Méthode sociométrique
Localisation géographique	Méthodologie
Logique opératoire	– compréhensive
Lois	– des sciences de l'homme
Lois universelles	– scientifique
Loisirs commercialisés	Milieu
Loyauté	– la stratification d'un
Magnétophone	Milieus agricoles
Main-d'œuvre	Milieu géographique
Maquette d'analyse	Milieu naturel
Maquette (dans la planification de la recherche)	Milieu d'origine
Marginales	Milieu de résidence
Marginalité culturelle	Mise en relief
Maturité	Mobilité
Maturité affective	Mobilité professionnelle
Maturité conceptuelle	Mobilité spatiale
Maturité d'une discipline	Modes d'administration
Maturité instrumentale	Mode déductif
Maturité théorique	Mode de peuplement
Mécanisation	Mode d'utilisation des instruments
Médiane	Modèle(s)
Médiation	– analytique
	– cybernétique

– déductifs	Niveau de la demande
– d'échantillon	Niveau économique
– d'échantillonnage	Niveau d'information
– entrevue	Niveau d'information (de l'interrogé)
– d'explication	Niveau d'instruction
– expérimental	Niveau de précision de l'entrevue
– expérimental classique	Niveau professionnel ⁶
– inductif	Niveau de profondeur de l'entrevue
– logico-déductif	Niveau de revenu disponible
– multidimensionnel	Niveau de scolarité
– opératoire	Normal (le)
– statistique	Normes de comportement
– théorique	Normes de consommation
Modèle d'analyse	Notes descriptives
Modèle bipolaire	Notes-entrevue
Modèle classique (de l'expérience)	Notes graphiques
Modèles de consommation (d'alcool)	Notes « mot à mot »
Modèle inductif	Notions systématisées
– la méthodologie du	Noyau central
Modèles de mariage	Noyau-satellite
Modernisation	Objectifs (de la mise à l'épreuve du questionnaire)
Monographie	« Objectivisation »
Monographie	Objectivité
– les paliers de la	– de l'informateur
Monographie de village	– du chercheur
Motivation	– et stades du processus de recherche empirique
Moyens de communication	Observateur
Moyenne	Observateur impartial
Multidimensionnel	Observateurs indépendants
Narrateur	– et vérification professionnelle
Nature du problème	Observation(s)
Neutralité	– champs d'
Neutralité du chercheur	– contenu des
Niveau d'absentéisme	– contrôle des
Niveau d'abstraction	– convergentes
Niveau d'acculturation	– directe
Niveau des aspirations	– divergentes
Niveau d'aspirations	– et entrevue
– et variables indépendantes	– et la subjectivité
Niveau de collaboration (de l'informateur)	– liée à la fonction
Niveau de confiance	– modalité d'
Niveaux de consommation	– sur les maternelles
Niveau de la criminalité	

– objectifs de l'	Participation sociale
– pertinentes	Pathologies individuelles
– préliminaires	Pathologie sociale
– problèmes qu'elle pose au chercheur	Pathologique (le)
– processus d'	Patronymes
– provoquée	Pauvreté
– stratégie d'	– aspects multidimensionnels de la
– systématique	– objective
– technique de l'	– subjective
– travaux d'	Perceptions déficientes
– types d'	Personnalité
– une chronologie des	– et observation
– univers d'	Personnalité modale
Observation-participante	Personnel de recherche
Observé	Perspective(s)
Opérations mécanographiques	– atomistique
Opérations de recherche	– comparative
Opérationnalisation	– diachronique
O.P.T.A.T.	– fonctionnaliste
Option	– historico-fonctionnelle
Options méthodologiques	– longitudinale
Options théoriques	– synchronique
Ordre chronologique des informations	– théoriques
Organigramme	– transversale
Organisation économique	Perturbations
Organisation sociale	Petits groupes
Organisation volontaire	Petit village (petite communauté)
Orientation disciplinaire	Phénomène
Orientations théoriques	Phénomène observable
Ouï-dire	Photographie
Outils conceptuels	Pierres tombales
Outillage	– lecture des
Ouverture d'esprit	Plan d'analyse
Ouvrages théoriques	– et schéma conceptuel
Ouvrages spécialisés	Plan directeur
Paire isolée	– des études sur l'alcoolisme
Parenté	– exigences du
– structure de	Plan de recherche
– relation de	Planification
Parenté théorique des concepts	Planification (de la recherche)
Participants	Point d'horizon
Participation	Pôle récepteur
Participation (et observation)	Politique instrumentale
	Polyvalence

– des assises humaines	Problématique
Pondération	Problèmes comparatifs
Porte-parole (du chercheur)	Problème à l'étude
Position du problème	Problèmes méthodologiques
– l'ethnographie de la Côte-Nord	– des sciences humaines
– l'étude des comportements économiques de la province de Québec	Procédés inductifs
– l'étude de système de parenté des Acadiens de l'Anse-des-Lavallée	Procédés mécanographiques
– l'étude sur les niveaux d'acculturation des Acadiens de Portsmouth	Processus d'observation
Position sociale	– et l'analyse des données
Possessions matérielles	Processus pathologique
Poste du budget	Processus de réadaptation
Postériorité	Processus de recherche
Postulats	– position de l'hypothèse dans le
Pouvoir contraignant (des normes)	Processus thérapeutique
Pouvoir discriminatoire	Production de masse
Pratiques religieuses	Productivité
Précision conceptuelle	Productivité (de l'informateur)
Précision de la mesure	Programme de recherches
Préjugés	Progrès scientifique
Prémisses	Projet-pilote
Préoccupation	Projets de recherche
Prescriptions	Projets de recherche (chronologie)
Prestige social	Prolifération théorique
Preuves	Proposition(s)
– convergentes	– générales
– démonstratives	– négative
– négatives	– scientifique
– positives	– théoriques
Prévention	– vérifiée
Prévision	Propriété instrumentale
Prévisions budgétaires	Propriétés structurales
Principes méthodologiques	Prosperité
Principes d'orientation de l'entrevue	Psychiatrie sociale
Principes théoriques	Psychologie de la forme
Prise de conscience (de l'observé)	Psychologie des profondeurs
Privation	Psychologique (le)
Privations senties	Psychopathologie
Probabilités	Psychosomatique
	Psychothérapie
	Publicité commerciale (et alcoolisme)
	Qualitatif (le)
	Qualité interne (du document)
	Qualité (des observations)
	Quantification

Question(s)	– d'un sous-groupe
– agencement des	Récepteur
– analogues	Recherche
– continuité des	– appliquée
– critère de formulation des,	– d'action
– degré de compréhension des	– documentaire
– d'explication	– empirique
– de l'interrogé au chercheur	– et documentation
– d'intensité	– et efficacité
– du chercheur	– et planification
– et nécessité d'une transition	– et rationalité
– filtre	– et vocabulaire technique
– forme de la	– les fonctions théoriques de la
– formulation des	– le processus de la
– hypothétiques	– fondamentale
– libres	– inductive
– l'ordre des	– théorique
– n'amène pas de réponse	– types de
– niveau d'abstraction des	Récit autobiographique,
– pouvoir discriminatoire des	Recommandations
– ouverte	Reconstitution de l'événement,
– pouvoir motivant des	Reconstruction historique
– sous forme de tableau	Reconstruction objective (de l'événement)
Question à la réalité	Reconstruction
Questionnaire	– de la vie traditionnelle
– administration du	Recrutement
– caractéristiques du	Rédaction du rapport
– construction du	Réduction des distances
– coûts d'administration du	Refonte de la théorie
– identification du	Refus de participation
– mise à l'épreuve du	Refus de répondre
– vérification du	Réfutation
Questionnaire d'échantillonnage	Régime économique
Race(s)	Région économique
Rapport d'entrevue	Région scolaire
Rapport d'évaluation	Registres familiaux
Rapport final	Règles de conduite (de l'entrevue)
Rapports interpersonnels	Règles d'entrée
Rapport d'observation	Règles méthodologiques
Rapport de recherche	Règles opératoires
Rapport littéral	Regroupement des données
Réaction en chaîne	Réification des concepts
Réalité multidimensionnelle	Réintrospection
Recensement	Rejet (de l'hypothèse)
– de l'univers	

Relation	– valorisation d'une
– anticipée	Répression
– causale	Réseau de communication
– circulaire	Réseau parental
– constante	Respect de l'informateur
– contaminée	Ressources
– d'antériorité	Ressources disponibles
– d'association	Ressources naturelles
– d'interdépendance	Résultats convergents
– entre concepts	Résultats divergents
– entre phénomènes	Résultats fiables
– entre variables	Résultat négatif
– hypothétique	Résultat représentatif
– linéaire	Résultats valides
– nécessaire	Rétroaction
– plausible	Revenu disponible
– rectiligne	Rigueur scientifique
Relation d'amitié	Risques professionnels
Relations humaines dans l'entreprise	Rites de passage (et alcoolisme)
Relations humaines (le maintien des... durant l'entrevue)	Rivalité théorique
Relations interpersonnelles	Rôles
– durant l'entrevue	Rôle dans la communauté (de l'informateur)
– et l'entrevue	Rôle technique (du chercheur)
Relations de parenté	Roulement
Relativisme culturel	Rumeur
Rémunération de l'informateur	Sacrifice
Réorientation théorique	Saisie de l'intérieur
Répartition de la population	Schéma
Répertoire instrumental	– conceptuel
– des techniques	– d'analyse
Réponse (s)	– d'entrevue
– à alternatives fixes	– d'explication
– comment accroître la précision des	– sociométrique
– de l'informateur	– théorique
– dichotomiques	Schème conceptuel
– et codification	Schème conceptuel (les fonctions empiriques)
– et niveau d'information de l'interrogé	Schème explicatif (d'explication)
– et objectif de l'entrevue	Schème de référence
– fixes	Schémes théoriques
– formulation des	Schème théorique (et l'hypothèse)
– libres	Schème de vérification
– projective	Science(s)
	– d'application

– déductives	Sentiment religieux
– de l'homme	Session de consommation
– du comportement	Simplification (du phénomène)
– et activité professionnelle	Situation de contact
– et classification	Situation de recherche
– et degré de perfection	Situation du chercheur (et observation)
– et échelle ordinale	Situation scientifique
– et le sens critique	Situation sociale (et entrevue)
– et les croyances populaires	Situation typique
– et les données du sens commun	Socialisation
– et les superstitions	– processus de
– et les traditions	Société archaïque
– et société scientifique	Société globale
– exactes	Société industrielle
– expérimentales	Société moderne
– fondamentales	Société traditionnelle
– formelles	Sociodrame
– la continuité de la	Sociométrie
– l'exactitude de la	Solidité du sentiment religieux
– organisation sociale de la	Somatique
– naturelles	Sondages
– pures	Sondages d'opinion
– utilité de la	Sources d'erreur
Sciences de l'homme	Sources d'information
– différences avec les sciences de la nature	Source d'invalidité
– et conduite humaine	Sources primaires
– et le contrôle des variables	Sources secondaires
– et frontières interdisciplinaires	Sous-concepts
– et l'hypothèse	Spécialisation
– et maturité	Spécialisation instrumentale
– et la mesure	Spécialisation des techniques
– et les lois	Spécialiste de l'action
Sciences naturelles	Spécification conceptuelle
– et objectivité	Spécificité de l'hypothèse
Secteur de recensement	Stabilité
Sécularisation	Stabilité de l'observateur
Sécurité financière	Stabilité de l'église
Semi-expérimental	Stabilité émotionnelle
Séminaire de recherches	Stabilité de l'emploi
Sens commun	Stabilité instrumentale
– données du	Stabilité professionnelle
Sensibilité instrumentale	Statistiques (analyses)
Sentiments	Statut
	– de l'alcool

– du buveur	– valeur formelle des
Statut de parenté	– valeur expérientielle des
Statut économique	Symptomatologie
Statut socio-économique	multidimensionnelle
Stimulus	Symptôme
Stratégie de l'observation	Syncrétisme
Stratification	Synthèse
– critères de	Système de classement
Stratification sociale	– et études transculturelles
Structure d'autorité	– et travail d'équipe
Structure du budget	– de l'étude dans Stirling
Structure des dépenses	– de l'étude de l'ethnographie
Structure économique	– de la Côte-Nord
Structure formelle	Système de parenté
Structure du groupe	Système théorique
Structure de l'instrument	Tableaux généalogiques
Structure instrumentale	Taille de l'échantillon
Structure interne	Taux différentiels
Structure parentale	Taux des maladies mentales
Structure professionnelle	– et facteurs pertinents
Structure sociale	Taux de natalité
Style de vie	Taux de nuptialité
Subjectivité	Taux de refus
Substitution professionnelle	Technique(s)
Subventions de recherche	– anthropologique
Suicide	– autobiographique
Suicide altruiste	– cartographiques
Suicide anémique	– d'action
Suicide égoïste	– d'analyse
Supplémentation	– de collecte
Sûreté	– de vérification
– de l'analyse	– d'observation
– de l'informateur	– pluraliste
– de l'instrument	– professionnelle
– de la situation de recherche,	– de recherche
– des données	– sociométrique
– des observations	– statistiques
– des résultats	Techniques de subsistance
– des sources	Technonymie
– du chercheur	Témoignage
Survie	– des vieux
Survivance	Témoin
– les sentiments de	Témoin auriculaire
Survivance acadienne	Témoin oculaire
Symboles	Témoin privilégié

Tempérament acadien	Théorie particulière
Tensions	– la construction d'une
Tensions psychologiques	Théorisation
Terme (&une relation)	Thérapeutique
Terminologie	Thèses
Test	Tirés à part
– de Binet	Totalité culturelle
– de performance	Tradition disciplinaire
– de personnalité	Tradition orale
– de projection	Traditions de recherche
– psychologique	Traditions religieuses
– de Rorschach	Tradition théorique
– statistique	Traitement
Textes existants (revue des)	Traitement des données
Thèmes	Tranche de temps
Thème culturel	Tranche de vie
Thèmes fondamentaux	Transactions sociales
– de la culture acadienne	Transferts
Thèmes de réflexion	Transfert culturel
Théorème	Transmission des messages
Théoricien	Travailleur forestier
Théorie(s)	Travaux ethnographiques
– concurrentes	Types communautaires
– contradictoires	Types d'entrevue
– déductives	Type idéal (et l'hypothèse)
– déduite	Type d'identification
– élaboration d'une	Types de recherche
– et l'hypothèse	Typologie
– explicatives	Typologie (de l'entrevue)
– inductive	Typologie de participation
– générale	Uniformités empiriques (et l'hypothèse)
– hypothétiques	Uniformités synchroniques
– miniature	Unité géographique
– nouvelles	– et entité administrative
– particulières	– et objectif de l'étude
– partielle	– et prospection de l'
– scientifique	Unité d'interaction
– et traditions de recherche	Unité d'observation
– spécifiques	Unités quantitatives
– spéculatives	Unités sociales
– unifiée	Unités sociales fonctionnelles
– unitaire	Univers des besoins
– vérifiées	Univers d'observation
Théorie du changement social	
Théorie de l'information	

Univers phénoménologique (de l'informateur)	– dépendante
Univers socio-culturel	– des études dans Stirling
Univers théorique	– indépendante
Univers unidimensionnel	– liaisons entre
Urbanisation	– multidimensionnelle
Utilité (de l'entrevue)	– négligées
Utilité scientifique	– psychologiques
Valeur(s)	Variance
– acadiennes	Variations concomitantes
– autochtones	Vérification
– dominantes	Vérification
– d'universalité	– les conditions de la
– étrangères	Vérification (les étapes de la)
– exemplaire	Vérification externe
– fondamentales	Vérification des hypothèses
– nationale	Vérification interne
– numérique	Vérification publique
Valide (questionnaire)	Village
Validité	Ville
– des dimensions	Vision du monde
– des indicateurs	– les sentiments associés à une
– des résultats	vision spiritualiste du monde
– du cadre de référence	Vision théorique continue
– d'une hypothèse	Vocabulaire
– et analyse	Vocabulaire conceptuel
– et propositions initiales	Voie conceptuelle discontinue
Variable(s)	Voisinage
– antécédentes	Zones concentriques

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

Ayant reçu notre première formation universitaire dans les sciences naturelles, nous avons été constamment préoccupé par les problèmes que soulevait l'application de la méthode scientifique aux situations sociales. Dès l'automne 1948, époque de notre inscription à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval, nous avons cru qu'il était possible de créer une forte tradition de recherche empirique au Canada français dans le domaine des sciences sociales. Le professeur Jean-C. Falardeau donnait alors un cours théorique sur les méthodes de recherche, et il nous initiait à l'observation dans le quartier Saint-Sauveur. Des circonstances fort heureuses allaient nous permettre de participer, avec plusieurs de nos collègues de Laval et de Montréal, à l'élaboration de cette tradition qui s'affirme de plus en plus par la multiplication de travaux empiriques sérieux sur le Canada français.

Nous aimerions retracer notre propre cheminement, et ainsi souligner le précieux apport de certains de nos collègues lors des diverses expériences de recherche qui ont permis la conception et la rédaction de cet ouvrage.

C'est dans le comté de Kamouraska, à l'été 1949, que nous conduisîmes notre première expérience concrète de recherche empirique en collaboration avec notre confrère Régis Lessard. Nous bénéficîâmes pour cela d'une subvention du Conseil des Recherches agricoles de la Province de Québec.

À la fin de nos études à Laval, nous partageâmes avec le professeur Émile Gosselin le privilège d'être recommandé par la Faculté pour collaborer à un projet de recherche sur les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, dirigé par le Dr Alexander H. Leighton, alors professeur d'anthropologie à l'Université Cornell. Cette association allait nous donner l'occasion de faire plusieurs séries d'observations, échelonnées sur quinze années, dans le comté de Stirling. Grâce à elle également, nous avons pu poursuivre des études méthodologiques approfondies à l'occasion de la préparation de notre doctorat au Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université Cornell.

Pour mener à leur terme les nombreux travaux d'observation que nous avons conduits dans le comté de Stirling, y compris nos récents travaux sur la famille acadienne, il nous a fallu vivre sur le terrain durant trente-six mois. Nous tenons à souligner également le grand enrichissement que nous a apporté notre participation

à l'expérience de l'enseignement méthodologique à Cornell dans le cadre du cours intitulé Core Course. En particulier, nous sommes redevables à ceux qui ont dirigé cette expérience unique en son genre, c'est-à-dire les docteurs Robin M. Williams fils, Edward A. Suchman et John P. Dean *. Il serait trop long d'énumérer les noms de tous ceux qui ont collaboré à cette expérience multidisciplinaire d'enseignement de la méthodologie. Les cours du professeur Max Black, entre autres, ont profondément marqué la conception de la science que nous développons ici en utilisant la plupart des critères qu'il a lui-même proposés. Les nombreuses discussions de l'équipe de recherche du comté de Stirling nous ont fourni également une documentation méthodologique importante que nous avons utilisée à plusieurs reprises au cours de ce travail.

L'étude multidisciplinaire sur l'instabilité du travailleur forestier, sous la direction du professeur Émile Gosselin, dans la région de Québec, en 1957, fut pour nous une autre expérience marquante. Ce travail donna lieu à une réflexion méthodologique importante. Finalement, nous eûmes la chance de diriger, avec la très étroite collaboration du D^r Gérald Fortin, l'enquête sur les familles salariées canadiennes françaises. Cette enquête fut subventionnée par le mouvement Desjardins et se révéla une étape décisive dans l'évolution de la recherche au Québec. Pour la première fois, on réussissait à conduire une enquête sociologique à l'échelle de la Province toute entière.

Nous nous en voudrions de passer sous silence la contribution exceptionnelle des générations d'étudiants qui, depuis l'automne 1956, ont suivi notre cours intitulé Initiation à la recherche empirique. Les questions qu'ils nous ont posées, les réflexions qu'ils nous ont faites personnellement sur l'orientation et le contenu de notre cours d'introduction nous ont permis d'apporter des modifications qui l'ont enrichi de diverses manières. Nous les en remercions de tout cœur.

Ces remarques beaucoup trop brèves visent à souligner quelques-unes des expériences professionnelles qui ont permis la construction de cet ouvrage. Il n'est pas, évidemment, l'œuvre savante et mieux documentée que nous nous proposons d'écrire dans quelques années. Comme tout travail scientifique, il est un compromis entre l'idéal de perfection qui nous animait et le besoin très urgent et fortement ressenti par une nouvelle génération d'étudiants au niveau universitaire et collégial, d'acquérir une meilleure compétence méthodologique. Nous aurons enfin, dans ce secteur très important, un manuel écrit en français qui expose des expériences de recherche conduites dans notre milieu. Notre geste est une humble pièce dans ce vaste effort qui est fait pour construire un enseignement dont le style et le contenu soient proches des expériences vécues de ceux pour lesquels il est destiné.

* Décédé.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à l'Université Laval qui a mis à notre disposition au cours des années l'équipement technique et le personnel pour mener à bon terme ce projet que nous formions depuis longtemps.

Nous voulons finalement remercier M^{lle} Louiselle Beaulieu qui a assumé entièrement la transcription du manuscrit.

*Département de Sociologie et
d'Anthropologie, Université Laval
Juin 1968.*

INTRODUCTION

I – Perspectives générales

[Retour à la table des matières](#)

En intitulant ce manuel « Initiation à la recherche dans les sciences humaines », nous avons voulu mettre l'accent sur le fait que l'ensemble des exposés qui apparaissent ici constituent les éléments essentiels à l'élaboration d'une méthodologie scientifique, telle que celle-ci s'applique dans les études inductives dans les sciences humaines. Le thème principal de ce manuel est le processus d'observation, ce concept étant pris dans sa signification la plus large. Ce processus s'appuie sur une problématique qui en constitue l'arrière-plan théorique et débouche sur l'explication scientifique et parfois sur l'élaboration de schèmes théoriques. Autrement dit, l'observation est possible et fructueuse à la condition de découler d'une préoccupation scientifique et d'une perspective théorique. Tandis que celle-là permet de poser une question à la réalité, celle-ci définit et précise l'angle théorique sous lequel cette question sera examinée. Les observations recueillies acquerront une valeur scientifique et pourront être systématiquement organisées parce qu'elles respectent les règles fondamentales de la méthode scientifique. Elles constituent un ensemble d'informations susceptibles de fournir une meilleure compréhension de la réalité et de permettre des explications valables. Ces dernières correspondent à la réalité, possèdent une certaine stabilité et représentent les explications les plus plausibles dans les circonstances.

On aura saisi, par ce qui précède, le caractère relatif de l'explication scientifique : les interprétations qui sont valables et plausibles à un moment donné pourront ne plus l'être à un moment subséquent. Mais alors, pourra-t-on juger de la qualité et de la valeur d'une explication ? Grosso modo on peut dire que l'explication valable est celle qui procède d'observations suffisamment nombreuses et fiables, et qui permet une meilleure compréhension de la réalité. On peut ajouter qu'elle se fonde sur des faits d'observation qui correspondent largement aux faits de réalité.

II – Les principes directeurs du manuel

1. L'approche inductive

[Retour à la table des matières](#)

Les étudiants venant des collèges classiques ont toujours éprouvé de sérieuses difficultés à comprendre et à appliquer les principes du modèle inductif dans la conduite d'une recherche scientifique. À ce niveau de leur formation, la plupart d'entre eux avaient pris l'habitude de connaître et de penser selon le modèle logico-déductif, modèle théorique exclusivement en usage dans l'enseignement de la philosophie traditionnelle. Il ne s'agit point de définir ou d'évaluer la portée de ce mode particulier de connaissance, mais de développer le modèle qui se fonde directement sur la réalité. Si, dans le modèle du premier type, il fallait élaborer des propositions théoriques fondamentales et en dégager les conséquences logiques nécessaires, dans le modèle inductif il faut, au contraire, poser une question à la réalité et imaginer les procédés concrets à utiliser pour y répondre.

- Pourquoi ces travailleurs sont-ils insatisfaits ?
- Quelles sont les conditions de vie des familles salariées canadiennes françaises ?
- Quelle est la vision du monde dans cette communauté isolée ?
- Quel est le processus d'anglicisation des canadiens d'expression française vivant dans des milieux anglo-saxons ?
- Pourquoi y a-t-il eu une grève des hôpitaux en 1966 ? Et pourquoi les radiologistes se sont-ils mis en grève en 1967 ?
- Quels sont les possibilités de développement économique et social de la région du Bas-Saint-Laurent ?
- Peut-on définir les modèles de consommation d'alcool des adultes de la Province de Québec ?
- La pauvreté favorise-t-elle diverses formes de désintégration sociale ?
- Quelles sont les classes sociales de la ville de Montréal ?
- Quelles sont les fonctions de l'hôpital dans la société technique ?

Une fois la question posée, on doit définir l'ensemble des informations qu'il est essentiel de recueillir afin de la documenter le plus adéquatement possible et d'élaborer une stratégie de l'observation qui rende accessibles les données exigées.

Les faits pourront suggérer plusieurs interprétations, toutes aussi plausibles les unes que les autres, ou bien ils pourront accorder à une réponse particulière un poids et une valeur supérieurs aux autres.

Il s'agit donc d'un mode de connaissance différent du mode déductif parce qu'il est ancré dans les faits. On avait l'habitude d'affirmer que l'induction était l'inverse de la déduction. Cette conception n'est que partiellement vraie pour une raison bien simple : le mode déductif de connaissance n'est point purement logique et il s'inspire de la réalité concrète, tandis que le mode inductif de connaissance ne laisse pas uniquement les faits parler par eux-mêmes, mais découle d'orientations théoriques préalables qui guident l'observation. La position de l'empiricisme est difficilement défendable. Si ces deux modes de connaissance ne constituent pas à proprement parler une opposition stricte, ils représentent tout de même des façons très différentes de poser les problèmes et de chercher à les comprendre. Leurs méthodologies respectives sont donc également différenciables.

C'est cette approche centrée sur les faits qu'il s'agit d'explicitier dans ses principes et dans ses démarches qui doivent être cohérents. Par cohérence nous entendons ici la logique interne du système, la continuité des étapes intermédiaires et le caractère identique des règles du jeu.

2. Continuités entre la théorie et la méthodologie

[Retour à la table des matières](#)

Nous postulons qu'il est tout à fait essentiel de développer les fondements théoriques de la recherche empirique, afin de spécifier sous quelles conditions elle peut devenir rigoureuse et décisive. Nous ferons un effort systématique pour montrer les liens de continuité qui existent entre la théorie et la méthodologie. Si la méthodologie est, entre autres, une logique opératoire, c'est que ses démarches découlent de la position théorique du problème. Les observations qu'elle permet de recueillir sont les éléments utilisés dans l'effort d'explication.

La méthodologie des sciences de l'homme s'inspire en tous points des grands principes de la méthode scientifique universelle. Elle s'en distingue toutefois par les éléments humains qui s'interposent entre la réalité et l'observation. Pour bien comprendre les principes de la méthodologie de la recherche empirique, il faut établir clairement les différences qui existent entre les divers types de recherche en ce qui a trait à leur nature et à leurs objectifs. Il faut également montrer comment s'effectue le passage du concept théorique au concept opératoire et au concept expérimenté. On verra, enfin, comment les propriétés instrumentales et l'instrumentation découlent d'exigences théoriques liées à la nature du problème à l'étude. On ne saurait négliger, par ailleurs, de réfléchir sur la sûreté et la validité des résultats obtenus.

3. L'apprentissage d'un vocabulaire conceptuel nouveau

[Retour à la table des matières](#)

La recherche empirique exige non seulement la connaissance du modèle inductif mais aussi celle d'un vocabulaire technique nouveau. Ce n'est pas uniquement le mode d'appréhension du réel qui change, mais aussi les symboles et les concepts qui traduisent la réalité. L'étudiant qui apprend de nouvelles règles de grammaire doit, en même temps, développer et maîtriser un lexique adéquat. Relativement à ce double mécanisme d'apprentissage, deux remarques s'imposent : l'une se rapporte au langage de la méthodologie scientifique générale, l'autre, aux conceptualisations de la méthodologie dans les sciences humaines.

Chaque fois que nous le pourrons, nous introduirons aussi rigoureusement que possible la conceptualisation et les vocabulaires utilisés dans les sciences dites « pures », afin de bien montrer le caractère général de l'activité scientifique et les significations équivalentes des concepts qui le traduisent. Mais nous utiliserons aussi les concepts et la terminologie des sciences humaines – non seulement pour décrire les démarches méthodologiques, mais aussi pour traduire les activités économiques, psychologiques, sociologiques et anthropologiques, telles qu'on les observe dans ces disciplines.

Si le langage scientifique est un lorsqu'il s'agit de méthode de travail et d'observation, il est multiple et spécialisé quant au contenu spécifique de chacune des sciences. Au surplus, les sciences de l'homme introduisent des difficultés à la fois méthodologiques et théoriques parce que c'est l'homme qui s'observe lui-même (méthodologie), et parce que chacune des sciences de l'homme possède plusieurs schémas théoriques concurrents pour expliquer la réalité.

Nous éviterons également d'utiliser, autant que possible, le langage analogique afin de ne pas avoir, chaque fois, à démontrer l'authenticité et l'exactitude des analogies utilisées. Nous démasquerons, à l'occasion, les comparaisons abusives entre les sciences naturelles et les sciences du comportement. Il ne peut être question, en effet, de prêter à ces dernières la même rigueur, la même exactitude qu'aux premières.

Finalement, la méthodologie propre à une discipline particulière est étroitement liée aux objectifs de celle-ci ainsi qu'à ses champs particuliers d'observation. La méthodologie ne peut se séparer complètement du contenu des diverses sciences. Étant tributaire des usages conceptuels spécifiques à chacune des disciplines, nous traduirons inévitablement en même temps qu'elles, les ambiguïtés conceptuelles qu'elles n'ont pas encore réussi à dissiper.

4. Les travaux d'observation : un mode d'insertion dans le réel

[Retour à la table des matières](#)

Tout manuel qui vise à initier à l'observation scientifique doit déboucher sur un travail concret mettant en application les principes et les techniques que le volume énonce et définit. Cela revient à dire que la réflexion méthodologique n'acquiert sa pleine signification que lorsqu'elle s'appuie sur une ou plusieurs expériences concrètes, à l'intérieur desquelles le chercheur vit et assume les difficultés que suscite l'observation sous toutes ses formes.

Aujourd'hui, alors que la planification, la rationalité et l'efficacité sont des objectifs de plus en plus courants dans toutes les sphères de l'activité professionnelle, la recherche est une nécessité. Toute science fondamentale ou d'application repose sur une tradition que chaque discipline essaie de faire progresser. Le progrès n'est pas le résultat unique d'activités novatrices comme l'invention ou la création, c'est aussi le perfectionnement de ce qui existe déjà, c'est-à-dire d'une certaine tradition. On sait que la science ne se coupe jamais de ses racines historiques, car elle en est le résultat. Il est donc possible de perfectionner le savoir tout comme les démarches permettant son acquisition. Lorsque nous avons effectué l'étude sur les comportements économiques de la famille salariée du Québec¹, par exemple, nous nous sommes inspirés de la tradition française des études sur le budget, sur les modes de vie et sur les classes sociales. Nous avons également consulté les études américaines sur la consommation, la psychologie du consommateur et l'influence des communications de masse. Nous avons ensuite intégré à notre recherche ce qui, dans ces deux traditions, nous apparaissait le plus valable pour le contexte québécois (étant donné l'état actuel des connaissances en économie, en psychologie, en sociologie et en anthropologie).

Mais toute expérience de recherche, si riche et si profitable soit-elle, demeure forcément incomplète en ce qu'elle exige l'application d'un nombre limité de principes et de techniques. Il nous apparaît donc nécessaire d'utiliser, pour illustrer les principes que nous avançons, des exemples concrets de travaux de recherche effectués au Canada français. Nous trouvons aussi profitable de nous reporter à un travail où il est facile de repérer chacune des étapes du processus d'observation² et d'identifier les principaux instruments d'observation. Cette mise en application des principes méthodologiques, ainsi qu'une référence constante au milieu dans lequel nous vivons, permettent une insertion dans la réalité et une certaine

¹ En collaboration avec Gérald Fortin, *Les Comportements économiques de la famille salariée du Québec*, Québec, P.U.L., 1964.

² *Les Comportements économiques*, op. cit.

« objectivisation » des expériences passées et présentes. L'arrière-plan empirique permet de remémorer des expériences vécues et de les évaluer à la lumière de nouveaux schémas théoriques. Voyant aussi comment le chercheur définit et dissèque les résultats de ses observations, l'étudiant confère à ses propres expériences passées de nouvelles significations.

III. – Les objectifs du manuel

[Retour à la table des matières](#)

1. Énoncer les grands principes d'une méthodologie scientifique générale.
2. Indiquer comment cette méthodologie générale peut s'appliquer, selon certaines modalités, aux sciences de l'homme. Démontrer ses implications au niveau de la validité des résultats, des explications de la réalité et de l'élaboration de généralisations spatio-temporelles.
3. Initier à la recherche inductive – mode de connaissance fondé sur les faits d'observation.
4. Faire prendre conscience des réalités socio-culturelles du Canada français à travers les exemples concrets utilisés à titre d'illustration.

Si ces objectifs sont atteints, vous connaîtrez les fondements de l'activité scientifique, vous pourrez entreprendre des recherches originales et en tirer les conclusions possibles et vous serez en mesure d'évaluer les travaux des autres.

IV. – Le contenu du manuel

[Retour à la table des matières](#)

Le manuel est divisé en trois parties à peu près égales :

1. Les fondements théoriques de la méthode scientifique.
2. Le processus d'observation.
3. Les techniques de collecte.

Chacune se subdivise en un certain nombre de leçons.

La section sur les fondements scientifiques énonce les principes et les critères à respecter dans la conception et la mise en application de la démarche scientifique. Nous insistons, en particulier, sur les différences majeures entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme ; nous établissons les principaux types de

recherche ; nous illustrons la façon de passer du concept théorique au concept opératoire ; nous distinguons théorie et méthodologie, techniques et instruments ; nous visons à démontrer, par la suite, l'utilité de la planification de la recherche.

La section sur le processus d'observation comprend trois leçons. L'une définit l'ensemble des étapes à suivre pour que l'observation s'effectue selon les canons de la méthode scientifique et permette d'élaborer des interprétations plausibles. Une autre évalue la qualité des résultats obtenus. La troisième est centrée sur les études de vérification et sur les manières de confronter les hypothèses à la réalité.

La dernière section traite des techniques. Elle présente quelques-unes des principales ainsi que certains instruments utilisés pour recueillir des faits à différents stades du processus d'observation. Les techniques choisies sont l'inventaire, la documentation, l'observation, l'entrevue et le questionnaire. Dans toutes les sciences de l'homme, les chercheurs les utilisent. Elles font donc partie du répertoire instrumental.

Première partie

Les fondements théoriques de la méthode scientifique

Première leçon

Les caractéristiques universelles de la science

I. – Quelques remarques préalables sur la science

1. Qu'est-ce que l'explication scientifique ?

[Retour à la table des matières](#)

Un des premiers objectifs de l'activité scientifique est d'élaborer des explications. L'explication est le résultat d'une analyse systématique d'un ensemble de faits de réalité plus ou moins bien connus. Elle introduit une cohérence dans la diversité des faits apparemment épars. Par cette analyse nous découvrons la nature des divers éléments présents, les rapports qui les unissent et, finalement, leur action sur le phénomène total. En dernier lieu, lorsque cette fragmentation est déterminée, la structure et le fonctionnement des éléments en présence deviennent plus ou moins complètement connus et justifiés. Nous acceptons les résultats de l'analyse (si tel est le cas) parce que les éléments simplifiés qu'elle nous présente correspondent à une expérience, se rapportent à des faits ou situations familiers. En d'autres termes, expliquer c'est « réduire un type de réalité à un autre ».

Si l'un des buts de la science est d'expliquer, c'est-à-dire de nous mieux faire percevoir et comprendre le monde réel qui nous entoure, à quelles exigences particulières un mode d'analyse doit-il satisfaire pour être considéré comme scientifique ? Est-il possible de distinguer le mode scientifique des autres types d'explication ? Toute réponse à ces questions doit s'élaborer à partir d'une conception spécifique de la science et de l'activité scientifique. Aussi, c'est dans cette voie que nous nous engagerons. Nous examinerons d'abord quelques définitions de la science proposées par des chercheurs qui ont atteint la célébrité

dans leurs disciplines respectives. Nous pourrons ainsi repérer les principales dimensions de la science et approfondir, par la suite, chacune des caractéristiques propres à l'activité scientifique.

2. Quelques définitions

[Retour à la table des matières](#)

Le concept de « science » est une abstraction générale qui recouvre une réalité très complexe, multidimensionnelle. Pour nous en rendre compte, nous examinerons un certain nombre de définitions proposées par des hommes de science appartenant à des disciplines variées : Conant, Pasteur, Huxley et Einstein.

Pour le chimiste James B. Conant, la science « est le processus par lequel on fabrique un ensemble de concepts et de cadres théoriques interdépendants. Ces schèmes conceptuels découlent de l'expérimentation et de l'observation et deviennent utiles à d'autres expérimentations et à d'autres observations ».

Ainsi conçue, la science est dynamique. Elle est une recherche qui se fonde sur des démarches antérieures et se prolonge par les observations nouvelles que ces expériences antécédentes suggèrent. C'est affirmer, du même coup, qu'une science doit éviter de rompre avec ses traditions. L'activité scientifique acquiert son caractère, prend de l'ampleur et atteint sa plénitude dans la mesure où elle s'insère dans un processus de continuité. La science doit, de plus, permettre la formulation de concepts. Ceux-ci sont des abstractions qui recouvrent des aspects de la réalité et deviennent des éléments essentiels tant dans l'élaboration des cadres théoriques que dans la construction des théories. On le voit, Conant insiste sur le processus de continuité de l'effort scientifique et sur la nécessité de transposer les observations concrètes dans des schèmes conceptuels.

Pasteur, pour sa part, affirme que la science est « la connaissance obtenue par l'observation systématique, l'expérimentation et le raisonnement ».

Le célèbre microbiologiste met l'accent sur les fondements méthodologiques de la science. Ainsi, selon lui, toute méthodologie scientifique procède de l'observation systématisée, de l'expérience contrôlée et du raisonnement.

À notre point de vue, Pasteur accorde la toute première importance à la rigueur des procédés inductifs de la connaissance, tout en reconnaissant l'existence du mode déductif dans l'activité scientifique. Pasteur fut, avant tout, un expérimentateur ; sa définition reflète ses préoccupations.

Le biologiste Thomas Huxley, lui, conçoit la science en ces termes « Ce sont des notions systématisées du sens commun ».

Cette définition, parce qu'elle identifie science et classification, science et systématisation des connaissances courantes, ne distingue pas suffisamment le mode scientifique de connaissance de tous les autres. Les renseignements d'un annuaire téléphonique sont si bien organisés qu'ils sont facilement accessibles. Mais l'annuaire, lui-même, n'est pas un rapport scientifique, même si les principes de son organisation sont ingénieux et efficaces. La classification est une fonction auxiliaire de la science et une étape préalable à l'interprétation. Mais elle n'en est pas l'essence.

De plus, cette définition s'appliquerait difficilement aux sciences à caractère expérimental (telles que la chimie et la physique) et à celles qui sont en bonne partie déductives (la mathématique).

Notons, en dernier lieu, que les données du sens commun peuvent servir de matériaux de base à des études de vérification, c'est-à-dire celles qui veulent démontrer la validité ou l'invalidité d'une hypothèse. Ainsi on confirmerait, ou on infirmerait, le caractère adéquat d'une connaissance courante. Cependant, un certain nombre d'études font abstraction des connaissances communes, ou encore pénètrent dans des champs jusque là inexplorés.

Einstein, le génie de la relativité, fait les commentaires suivants sur la méthode scientifique : « La science tente de dépister les relations qui existent (entre phénomènes) indépendamment de l'observateur. Cet objectif inclut le cas où l'homme lui-même est le sujet d'observation et aussi celui où l'objet d'une proposition scientifique est une création de notre esprit, ce qui est le cas de la mathématique. Ces concepts ne correspondent donc pas nécessairement à des réalités concrètes du monde extérieur. Cependant, ils sont vrais ou faux, adéquats pour expliquer la réalité ou non ».

De toutes les définitions mentionnées ici, celle-ci est sans aucun doute la plus complexe. Elle insiste sur l'objectivité du chercheur dans ses observations. Cette objectivité est conçue comme une dissociation complète entre l'observateur et l'objet d'observation, que celui-ci soit un phénomène de la nature, un comportement humain, ou une création intellectuelle. On retrouve aussi les processus inductif et déductif comme fondements de la connaissance scientifique, puisque l'activité mentale peut être à la source d'un travail scientifique (i.e., les sciences formelles telles que la logique et la mathématique).

Remarquons, aussi, une référence à l'appareil conceptuel. Les concepts sont « vrais » et « adéquats » dans la mesure où ils permettent d'expliquer la réalité à un moment donné. C'est une allusion évidente au caractère provisoire de l'explication, celle-ci devant être conçue comme l'interprétation la plus satisfaisante possible à un certain moment, tenant compte d'une part de l'état des connaissances empiriques et théoriques sur le sujet et d'autre part, du caractère plus ou moins efficace des instruments disponibles.

Notons qu'Einstein propose pour les sciences humaines la même conception de l'objectivité¹ qui existe dans les sciences naturelles. Dans les sciences exactes, l'homme est l'observateur et le monde visible est son objet d'observation. Il existe entre l'observateur et les choses observées une dissociation. C'est le dualisme de l'observateur et de l'objet de son observation (définition kantienne de l'objectivité). Sans anticiper sur la discussion des différences fondamentales entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme, nous pouvons affirmer que si ce détachement existe dans les dernières, il n'est pas du même type que celui qui existe dans les premières. Dans ce sens, Einstein propose un idéal, puisqu'il place sur un même pied les sciences de l'homme et les sciences de la nature. Il met également l'accent sur le caractère provisoire des connaissances scientifiques.

3. Les principales dimensions de la science

[Retour à la table des matières](#)

Nous possédons un nombre suffisant de définitions pour extraire une conception de l'activité scientifique. Il est frappant de noter tout d'abord que ces définitions sont conçues en fonction d'une orientation disciplinaire. Autrement dit, chacun des hommes de science cités formule une conception de la science qui s'inspire d'une expérience scientifique particulière dans une discipline donnée. Conant rappelle le processus de continuité dans l'effort scientifique tandis que Pasteur met l'accent sur les conditions mêmes de l'observation scientifique. Huxley, de son côté, est frappé par l'aspect systématique des connaissances tandis qu'Einstein insiste sur l'objectivité scientifique. Voilà autant d'arrière-plans qui rendent difficile – voire périlleuse – toute tentative d'élaborer une définition de la science qui serait endossée par les savants des diverses disciplines. C'est en tenant compte de ces difficultés que le philosophe contemporain Max Black² affirme que la recherche d'une définition simple, unique, universelle de la science est un effort illusoire. À son point de vue, plutôt que de concevoir une définition de la science qui inclue certaines caractéristiques particulières et élimine toutes les autres, il est plus profitable d'en concevoir une sur un « continuum »³. En utilisant une définition sur continuum plutôt qu'une définition de classe, on élargit considérablement les propriétés de l'activité scientifique. Ce sont ces diverses caractéristiques que l'on pourrait utiliser à titre de critères ou barèmes pour évaluer

¹ *Objectivité* : « attitude, disposition d'esprit de celui qui voit les choses comme elles sont, qui ne les déforme ni par étroitesse d'esprit, ni par parti pris. » André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F., p. 702.

² *Language and Philosophy*, Cornell University Press, Ithaca, New York, 1949.

³ Un continuum est une variable qui prend toutes les valeurs possibles entre deux pôles.

la nature plus ou moins scientifique d'une activité donnée d'observation et le caractère plus ou moins valide ¹ et fiable ² de la connaissance ainsi obtenue. Nous élaborerons, un peu plus loin, l'ensemble de ces critères.

Revenons, tout d'abord, aux définitions proposées afin d'en extraire les éléments communs. Derrière des expériences professionnelles différentes et des orientations théoriques diverses, au-delà d'une terminologie également variée, il existe incontestablement une convergence dans la conception de la science. Cette convergence servira à identifier les trois attributs essentiels de l'activité scientifique :

- a – Une méthode pour saisir le réel.
- b – Une systématisation des connaissances ainsi obtenues.
- c – Une collectivité obéissant à un ensemble de normes particulières dans le but d'arriver à la connaissance de la réalité.

En d'autres termes, la science est essentiellement un effort de l'esprit visant à obtenir des connaissances du réel qui soient rigoureuses et qui puissent être systématisées et interprétées.

Par voie de conséquence, ces connaissances peuvent être jugées objectives puisqu'elles proviennent d'une méthodologie qui obéit aux exigences (canons et procédés) de la science. Finalement, la science s'extériorise dans des activités professionnelles particulières. Aussi dira-t-on, à juste titre, que la sociologie c'est ce que font les sociologues et que la psychologie c'est ce que font les psychologues.

Plus élaborée que les définitions d'utilité courante, cette conception de la science permet d'inclure dans les activités proprement scientifiques celles des spécialistes des sciences de l'homme, sans pour cela nier ou sous-estimer les problèmes méthodologiques fondamentaux des disciplines humaines. En effet, celles-ci ne reproduisent pas toujours avec l'éclat des sciences de la nature les divers impératifs de la méthode scientifique. Malgré des limites que nous discuterons plus loin ³, nous établirons tout au long de nos exposés que les sciences de l'homme sont des sciences au même titre que les sciences de la nature et qu'elles aspirent à la même perfection, selon une voie qui leur est propre.

En énonçant cette hypothèse, cependant, nous ne voulons pas identifier les unes aux autres, car il existe des différences substantielles entre elles. En ce qu'elles ressemblent aux « sciences exactes », les sciences de l'homme doivent se

¹ *Valide* veut dire correspondant à la réalité, authentique.

² *Fiable* signifie que le résultat est sûr, stable.

³ Voir II^e leçon.

conformer aux critères et aux lois d'une méthodologie scientifique générale qui seront explicités plus loin (voir Section III). Demandons-nous, auparavant, quelles sont les différences qui existent entre les connaissances scientifiques et les données du sens commun.

II. – La nature des connaissances scientifiques

1. L'exactitude de la science

[Retour à la table des matières](#)

Dans sa conception la plus étendue, la connaissance scientifique s'applique à toutes sortes d'informations et d'observations obtenues rigoureusement et systématisées. Rigueur et systématisation sont deux caractéristiques qui distinguent d'une façon globale les connaissances scientifiques de celles qui résultent de certains phénomènes comme :

a – Les traditions. Voici la définition que donne Littré de ce concept (p. 1 170) : « Transmission de faits historiques, de doctrines religieuses, de légendes, etc., d'âge en âge par voie orale et sans preuve authentique et écrite ». Les traditions sont donc des cadres de réflexion et d'expérience transmis de génération en génération. Elles représentent des solutions permanentes aux problèmes dont on hérite à la naissance, perpétuées par les techniques de socialisation. Ces traditions sont plus ou moins fixées. Souvent, on les maintient même lorsqu'elles sont devenues dysfonctionnelles – c'est-à-dire qu'elles ne remplissent plus les buts pour lesquels elles ont été créées.

b – Les croyances populaires.

c – Les superstitions.

d – Les données du sens commun. Ce sont les connaissances que l'on acquiert durant la vie et qui nous paraissent certaines.

Qu'il s'agisse de traditions, de croyances populaires, de superstitions ou de données du sens commun, elles sont acceptées comme telles. Vis-à-vis d'elles, l'individu n'exerce pas son sens critique ou l'exerce peu. C'est dire qu'il n'évalue ces connaissances ni dans leur contenu ni par rapport aux techniques qui les ont produites. Elles sont donc profondément enracinées et figées ; même si des faits d'observation semblent les contester ou les contredire, elles ont tendance à persister. Bien qu'il existe une certaine continuité dans la science et l'activité scientifique, le contenu de la première et les démarches de la seconde font continuellement l'objet de remises en question.

2. La continuité de la science

[Retour à la table des matières](#)

Comme l'affirme si bien Conant, la connaissance scientifique est la résultante d'un processus dynamique. Cela revient à dire que les connaissances ne sont pas figées, mais qu'elles évoluent à la suite de découvertes nouvelles et d'observations plus récentes. Les données de la science sont donc continuellement mises à jour et rajeunies. Cette évolution du contenu scientifique est d'ailleurs parallèle à l'évolution conceptuelle et méthodologique d'une discipline donnée. L'histoire de la science nous apprend que les assertions et les propositions théoriques qui font partie d'un système de connaissances à une époque donnée ne font pas nécessairement partie de ce même système à une époque ultérieure. En physique, par exemple, les connaissances du XVIII^e siècle ne sont pas comparables à celles du XXI^e siècle. La découverte de l'atome et de la fission nucléaire ont révolutionné la physique moderne. De la même façon, mais dans un autre domaine, la démonstration empirique par Pasteur de la présence de microbes et d'organismes unicellulaires dans des cultures naturelles a infirmé la théorie de la génération spontanée et a créé la microbiologie.

Cette découverte a transformé la science médicale – pensons aux antibiotiques, aux vaccins et à la stérilisation du milieu opératoire. Dans une autre discipline, la psychologie, la théorie freudienne de la libido et du subconscient a profondément influencé la psychologie (théorie de la personnalité, par exemple) et la psychiatrie (le traitement psychanalytique de certains malades mentaux). De la même manière, ces connaissances ont permis d'élaborer une nouvelle médecine (médecine psychosomatique) et de nouvelles techniques thérapeutiques. Si on possède une nouvelle conception de l'étiologie de la maladie, il en découlera évidemment de nouvelles façons d'enrayer celle-ci et de la prévenir.

La science est aussi dynamique parce qu'elle progresse, de façon presque illimitée, dans le temps et dans l'espace. Comme l'a si bien exprimé le philosophe Black : « La science a une direction (ou encore mieux, plusieurs directions) de progrès, mais aucune destination ». La science possède une direction de progrès en ce qu'elle s'améliore et se précise à mesure que viennent s'y ajouter les connaissances nouvellement acquises. Dans ce processus d'évolution, il existe un degré substantiel de continuité et d'accumulation. Nous y avons déjà fait allusion. Une science ne rompt jamais complètement avec sa tradition, même lorsque ses prémisses sont bouleversées. La science avance par étapes, et chacune est nécessaire à la suivante. La découverte de la radioactivité de l'atome a suscité celle de la fission nucléaire et provoqué la construction de puissants agents destructeurs comme la bombe atomique. Dès qu'on eut découvert la possibilité de bombarder les atomes, on fabriqua la bombe à hydrogène.

Si la science est dynamique et évolue tant dans son contenu que dans sa logique opératoire (une façon systématique et sûre d'observer la réalité), on peut alors comprendre que les propositions, acceptées comme « vraies » à un moment donné puissent ne plus l'être complètement à un moment subséquent. Cette évolution s'observe dans toutes les disciplines scientifiques bien que le rythme d'évolution de certaines soit plus lent. Cela est le cas des sciences qui ont atteint un haut degré de perfection dans la connaissance du réel : les méthodes d'observation sont nombreuses et éprouvées ; les généralisations et les lois sont solidement établies ; les systèmes d'explication sont extensifs et qualitativement variés, etc. ... Dans les sciences où l'on retrouve une théorie unitaire, par exemple, les connaissances possèdent une grande stabilité. Les changements méthodologiques et théoriques y sont donc moins nombreux que dans les sciences qui présentent des théories concurrentes peu convergentes.

Nous appuyant sur les remarques énoncées jusqu'ici, il est impossible d'élaborer une définition stable de la science à partir de son contenu puisque ce dernier évolue plus ou moins rapidement, plus ou moins intensément en fonction des découvertes nouvellement acquises. Cette voie nous étant fermée, il est alors tout naturel que nous nous orientions vers les caractéristiques universelles de la méthode scientifique. Par surcroît, celles-ci peuvent devenir les éléments structuraux du continuum mentionné par Black. Elles offriront alors des barèmes pour évaluer la qualité des connaissances mises de l'avant par un chercheur.

III. – Les critères de la méthode scientifique

[Retour à la table des matières](#)

Il est maintenant admis que la science n'est pas uniquement un ensemble de connaissances. Elle est encore l'ensemble des procédés et techniques par lesquels on acquiert ces connaissances. On a souvent affirmé que la valeur d'une lecture est fonction de la qualité de l'instrumentation. Examinons maintenant, en détail, les barèmes que nous voulons proposer pour juger de la valeur et de la qualité des observations effectuées. Ces critères sont au nombre de dix :

1. L'utilisation d'un cadre de référence.
2. La compatibilité des données dans un système théorique.
3. La correspondance empirique des faits d'observation.
4. La vérification professionnelle.
5. L'expérimentation.
6. L'isolement et le contrôle des variables.
7. La mesure des phénomènes.

8. La prévision.
9. La recherche des généralisations.
10. L'attitude objective.

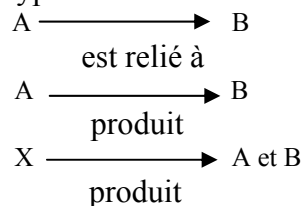
1. L'utilisation d'un cadre de référence

[Retour à la table des matières](#)

Le modèle inductif de la connaissance s'appuie, comme nous l'avons vu dans l'introduction, sur l'observation directe de la réalité. Cette observation ne s'effectue pas au hasard et ne se laisse pas guider par l'accumulation des faits recueillis. Au contraire, les observations qu'effectue le chercheur découlent d'une interrogation préalable, de la position du problème, de la délimitation d'un univers d'observation et de la disponibilité instrumentale. Le chercheur possède une idée précise de ce sur quoi il veut s'informer et connaît les types d'explications qu'ont fournis avant lui ceux qui, dans des contextes historiques et géographiques différents, se sont penchés sur la même question. Dès lors, il doit à la fois préciser la signification de la question qu'il adresse à la réalité et le sens de la démarche qu'il entend déployer pour y apporter la meilleure réponse possible dans les circonstances. Il devra élaborer « un cadre de référence », c'est-à-dire préciser le genre de données à recueillir et définir l'univers à l'intérieur duquel il entreprendra les observations. En d'autres mots, le cadre de référence délimite les frontières de l'étude, et spécifie l'ensemble des variables qui semblent influencer le phénomène à l'étude, particulièrement celles qui feront l'objet d'observations suivies. Habituellement, le cadre de référence ne définit pas les liaisons ou associations qui existent entre les variables. Dans aucune circonstance, il ne définit le sens profond ou la direction (la question de l'antériorité des facteurs) d'une relation ¹.

L'univers social à observer est lui-même plus ou moins large. Cela dépend, bien entendu, de l'expérience du chercheur, mais surtout de l'état des connaissances dans un secteur particulier de recherche à un moment donné. Plus cet état est embryonnaire, plus le chercheur doit limiter ses ambitions et plus il devra restreindre la portée de sa vision. En même temps, il devra augmenter le nombre de ses observations afin d'élargir la base inductive de la généralisation (taille et qualité de l'échantillon, nombre d'observations à effectuer sur chaque unité). Toute

¹ Une relation est un type d'association entre deux variables ou facteurs :



position du problème définit donc la nature et le nombre des données essentielles à recueillir. Cela n'exclut cependant pas la possibilité d'observations imprévues qui viennent modifier plus ou moins sensiblement la nature des démarches.

Voici un exemple. Je veux étudier l'instabilité professionnelle du travailleur forestier à l'emploi d'une compagnie X. Je peux restreindre les observations au milieu de travail lui-même. Mais ce cadre de référence postulerait que seules les conditions de travail sont à l'origine de cette instabilité. D'autre part, je peux élargir les perspectives de l'étude et étendre le champ des observations au milieu d'origine du travailleur, à son milieu familial, à ses expériences professionnelles antérieures et à l'histoire de son apprentissage. Dans ce dernier cas, on postulerait plutôt l'importance de facteurs multiples, à la fois endogènes et exogènes au milieu de travail lui-même. Selon l'orientation que l'on choisit, le cadre de référence différera et l'étude nécessitera des types d'observation différents.

Il faut distinguer le cadre de référence du cadre conceptuel, celui-ci étant un véritable schème théorique qui :

- a – Définit les variables à l'étude.
- b – Précise les relations qui existent entre elles.
- c – Détermine la nature de l'influence qu'elles exercent sur l'ensemble du phénomène à l'étude.

Le graphique qui apparaît à la page 63 dans *Les Comportements économiques de la famille salariée du Québec*, montre les principaux facteurs qui influent sur le niveau de vie de la famille canadienne française. Dans ce schéma, certains facteurs dominant (milieu d'origine, niveau du revenu disponible et occupation) tandis que d'autres sont d'importance moindre ou découlent directement des premiers. Ce sont le niveau de scolarité du chef, sa mobilité professionnelle, le niveau de chômage, etc. L'ensemble de ces facteurs permet un niveau de consommation donné.

En conclusion, le cadre de référence s'applique surtout aux études d'exploration et aux études descriptives tandis que le cadre conceptuel vaut pour les études de vérification. L'un comme l'autre précise les éléments du modèle opératoire qui comprend (voir VII^e leçon) : la délimitation de l'aire territoriale, la détermination de la période de l'étude, la définition des cas éligibles, la définition des concepts et le choix des instruments.

2. La compatibilité des données dans un système théorique

[Retour à la table des matières](#)

Cette caractéristique de la méthode scientifique se rapporte à la nature des relations entre les différents éléments qui constituent une théorie : leur interdépendance, leur compatibilité et leur convergence vers un type d'explication et de généralisation. Les données qui font partie du même système théorique ne doivent pas entrer en contradiction les unes avec les autres.

Si, après des observations répétées, je conclus et généralise que le taux des suicides est très élevé dans les sociétés où l'autorité familiale est centrée sur le père et s'exprime surtout d'une manière coercitive – il ne faudrait pas par la suite attribuer le grand nombre des suicides d'une société patriarcale particulière à certaines autres institutions sociales à caractère démocratique dans lesquelles l'individu acquiert une trop grande liberté qu'il sait mal contrôler. Il y aurait entre ces deux types d'explication une incompatibilité. Il faudra choisir une de ces interprétations et démontrer¹ son authenticité, c'est-à-dire sa correspondance aux faits. La compatibilité des données dans un système théorique représente donc la cohérence interne des éléments particuliers dans la totalité.

Prenons un autre exemple, celui-là relatif aux comportements de consommation des familles du Canada français (cf. Les comportements . . . , p. 124, 125 et 126).

Si, pour expliquer l'homogénéité des besoins de l'individu à tous les niveaux socio-économiques, nous accordons une place prépondérante à l'influence des communications de masse et aux messages indifférenciés qu'ils véhiculent, il serait impensable que, par la suite, nous expliquions le même phénomène par l'homogénéité de la nature humaine et des traits de caractère de l'individu. Ce sont deux types d'explication qui ne peuvent pas faire partie du même système théorique. Nous pouvons cependant nuancer l'explication générale en vue de mieux situer les cas déviants par rapport à l'ensemble. Nous pourrions alors affirmer que certains individus qui ne se comportent pas comme les autres semblent assez indifférents aux messages publicitaires et se laissent plutôt influencer par leur groupe de référence (le groupe auquel ils s'identifient). Nous introduisons ici un type d'explication qui rend compte des cas particuliers n'obéissant pas aux normes de consommation du groupe.

¹ Dans une démonstration, on prouve « que la conclusion est vraie et réelle et non pas impliquée dans une série d'autres propositions ».

3. La correspondance empirique des faits d'observation

[Retour à la table des matières](#)

C'est la correspondance ou l'équivalence qui existe entre les faits de réalité et les faits d'observation.

Les connaissances obtenues par la méthode scientifique proviennent de l'observation, entendue dans un sens très large. Aussi, il doit y avoir une correspondance entre la connaissance acquise et la réalité visible qui l'a produite. Cela ne veut pas dire qu'un seul observateur est nécessairement capable de saisir intégralement tous les aspects possibles d'une réalité. Cependant, il doit y avoir des ressemblances entre ce qu'il perçoit et ce qui est. Cela revient à admettre que la qualité des observations est variable et qu'elle dépend des aptitudes professionnelles du chercheur. Mais *ceteris paribus*, plusieurs chercheurs observant le même phénomène recueilleront sensiblement les mêmes données puisqu'il doit exister une très grande continuité entre l'observation et la réalité.

Cette caractéristique de la méthode scientifique découle de l'utilisation par l'observateur de méthodes inductives (telle l'expérimentation). De plus, les affirmations et les généralisations de l'observateur sont documentées, c'est-à-dire appuyées sur un ensemble de faits probants. Mais la force de la démonstration repose sur la quantité et la qualité des preuves convergentes. Une démonstration, par exemple, qui remplit rigoureusement toutes les exigences de la validité et de la sûreté, obtiendra l'assentiment d'autres chercheurs professionnels. Elle s'appliquera non seulement à la généralité des cas, mais elle permettra également, par extrapolation, de prévoir les comportements des individus dans des circonstances éventuelles analogues.

4. La vérification professionnelle (ou publique)

[Retour à la table des matières](#)

Cette caractéristique de la méthode scientifique découle de la précédente. En effet, si la connaissance procède d'une chose visible, on peut alors concevoir que d'autres observateurs indépendants – possédant les mêmes outils conceptuels et méthodologiques – puissent répéter les observations dans les mêmes circonstances de personnes et de lieux et obtenir sensiblement les mêmes résultats. Les membres d'une même profession peuvent donc vérifier et évaluer de façon critique les résultats obtenus par leurs collègues dans une situation donnée, à condition qu'ils obéissent aux mêmes règles. D'ailleurs, il existe des types d'études où la

vérification des observations antérieures est l'objectif primordial : ce sont des études répliquatives. Dans ce genre d'études, théoriquement du moins, le second observateur juge de l'exactitude des conclusions en utilisant les mêmes techniques sur les mêmes groupes, mais à un moment ultérieur.

Lorsque les deux séries d'observations sont analogues ou convergentes, on peut alors accorder une grande confiance aux résultats et conclure à l'objectivité des observateurs. On peut cependant interpréter différemment des observations analogues : cela dépend toutefois des questions que posent les chercheurs à la réalité et du cadre théorique qui sert d'arrière-plan aux données.

Dans le cas où les observations coïncident très peu ou sont divergentes, il faut mettre systématiquement en doute les résultats des deux études et examiner, pour chacune d'elles, les conditions d'observation suivantes :

- a – Les deux observateurs ont posé des questions différentes à la réalité, ou encore, l'enregistrement des données s'est effectué par rapport à des cadres différents.
- b – La situation elle-même a été modifiée par l'apparition d'éléments nouveaux durant l'intervalle qui sépare les deux séries d'observations. Les différences seraient alors imputables aux changements de la situation et non à des erreurs opératoires, c'est-à-dire à des erreurs qui seraient liées à l'une ou l'autre opération de recherche.
- c – Même si l'ensemble des caractéristiques du groupe est demeuré le même, la distribution individuelle des caractéristiques à l'intérieur du groupe a pu varier d'un moment à l'autre, introduisant des variations (inapparentes en surface) chez les sujets observés. Si les unités prélevées à l'intérieur d'un univers pour les fins de l'observation (l'échantillon) ont varié d'une étude à l'autre, il y aura sûrement alors des divergences dans les caractéristiques individuelles des unités d'observation.
- d – Les divergences sont dues à l'instabilité instrumentale. Lorsqu'on les utilise sur les mêmes sujets, les instruments ne peuvent répéter les mêmes lectures.
- e – Les divergences sont le résultat des biais de l'un ou de l'autre des observateurs, ou des deux à la fois.

Si les conditions de l'observation étaient strictement les mêmes (a, b, c et d n'exercent aucune influence), l'un des observateurs a introduit des biais, des éléments subjectifs (tels que préjugés, jugements de valeur, etc.) qui colorent plus ou moins la nature du phénomène. Ces biais peuvent être systématiques (ils prennent toujours les mêmes formes) ou aléatoires (ils surviennent au hasard).

Claude Bernard identifie deux classes d'expérimentateurs : a) ceux qui sacrifient les faits à leurs idées ; et b) ceux qui sacrifient leurs idées aux faits parce qu'elles ne correspondent pas à la réalité. La première catégorie présente des biais systématiques.

Cette vérification professionnelle peut s'effectuer sans qu'il soit nécessaire de reprendre toute l'étude. Autrement dit, un homme de science peut vérifier les résultats d'un de ses collègues sans se soumettre aux mêmes observations. Cependant, il est alors nécessaire que ce dernier spécifie les conditions de son observation. L'évaluation se fera en reconstituant, une à une, toutes les étapes de l'étude. On mettra en parallèle principes, démarches et conclusions afin de savoir s'il y a continuité d'une étape à l'autre et si toutes les conclusions découlent des observations. Voilà le modèle d'évaluation des résultats dans le cas où il n'existe qu'un seul observateur : les résultats doivent être pleinement justifiés par les opérations qui les sous-tendent.

On peut reprendre une expérience de chimie et parvenir aux mêmes résultats : une fois déterminée la méthode de fabrication d'un produit, n'importe quel chimiste possédant l'outillage et les qualifications professionnelles nécessaires pourra l'obtenir de nouveau. Il reproduira une expérience bien définie.

Dans les disciplines humaines, l'effort de perfectionnement doit se poursuivre dans le sens de la vérification publique. Il faudra alors accroître le nombre des études qui tendent à être répliquatives. De cette façon, on consolidera certaines théories particulières et on rendra possible une théorie générale du comportement humain. En effet, si, dans une étude complètement indépendante, un autre chercheur étudiant un même phénomène sur un même échantillon aboutit à des conclusions identiques, il est évident que les résultats obtenus sont fiables et sûrs, que les techniques utilisées sont conformes aux exigences de la méthode scientifique et que l'homme de science qui a manipulé ces instruments a réduit au minimum son intervention. Les résultats s'imposent alors, et les autres membres de la profession peuvent les accepter.

5. L'expérimentation

[Retour à la table des matières](#)

Voilà une des caractéristiques de la méthode scientifique à laquelle on se rapporte très souvent. De fait, certains exposés identifient méthode scientifique et méthode expérimentale. Dans ces exposés, la seule véritable méthode scientifique est celle qui procède de l'expérimentation.

Dans notre perspective, qui est celle de Max Black et de plusieurs autres philosophes de la science (Kaufman, Cohen, Nagel, etc.), l'expérimentation n'est qu'une des caractéristiques de la méthode scientifique ¹.

Que veut dire expérimentation ? Reprenons la conception de Claude Bernard. Il s'agit de choisir des sujets aussi similaires que possible, de les soumettre à des interventions identiques dans des circonstances strictement comparables, en ne faisant varier qu'un facteur, en vue d'élucider une question définie. De façon plus explicite, l'expérience vise :

- a – À prouver ou à rejeter une hypothèse. C'est donc dire que les relations entre les phénomènes sous observation sont énoncées d'avance. Il existe certains critères pour décider de l'acceptation ou du rejet d'une preuve.
- b – À bien définir et à réduire le nombre des variables de l'étude.
- c – À contrôler les observations. On fait varier un facteur, en maintenant les autres constants, afin d'observer ses effets présumés sur le phénomène à l'étude.

Si on fait exception de la psychologie expérimentale où l'expérience joue un rôle de premier plan comme mode de connaissance, on ne retrouve à peu près jamais, dans les observations conduites dans les sciences humaines, la méthode expérimentale classique (avec groupe contrôle, groupe expérimental et l'influence du stimulus mesurée par « l'avant » et « l'après »). Doit-on pour cela affirmer que ces sciences n'ont pas le degré de perfection et de certitude des sciences naturelles ? La réponse exige des nuances. Lorsqu'on examine de près le modèle expérimental classique et qu'on évalue son aptitude à déterminer l'antériorité et la postériorité, ou encore la relation nécessaire du conséquent à l'antécédent, on se rend compte qu'il comporte certaines déficiences. Comme toutes les méthodes,

¹ Consulter l'excellent exposé du professeur Joseph Vialatoux « Définitions préalables de la nature et du rôle de l'expérimentation dans les sciences expérimentales » dans *Perspectives et Limites de l'expérimentation sur l'homme*, Collection Convergences, Paris, Spes, 1961, p. 17-24.

celle-ci possède ses limites. Aussi, vouloir qualifier de « non scientifiques » toutes les observations effectuées en dehors du cadre expérimental est un préjugé. « La reine des sciences », l'astronomie, n'était pas expérimentale avant l'ère des « Spoutniks », des « Mariners » et autres projectiles. Avait-elle pour cela renoncé à la précision ? Bien au contraire, le diamètre des astres, leur distance à la terre, l'axe de leur périple autour du soleil sont autant de données connues depuis plusieurs années. Les expériences récentes ne les ont pas sensiblement modifiées.

6. L'isolement et le contrôle des variables

[Retour à la table des matières](#)

Cette caractéristique de la méthode scientifique découle de la précédente : l'expérimentation. En effet, c'est surtout dans le cadre expérimental ou semi-expérimental qu'on isole les variables en vue d'étudier l'influence spécifique de chacune sur le phénomène étudié. Une fois cette influence connue, elle doit être intégrée à l'explication.

En dehors du cadre expérimental, le contrôle des variables est excessivement difficile. Aussi doit-on prévenir toute interprétation hâtive en exerçant un sens critique prononcé vis-à-vis des données recueillies. Certaines interprétations sont prématurées parce qu'elles s'appuient sur des observations soit incomplètes, soit insuffisantes (nombre trop petit de cas). L'homme de science est prudent dans ses assertions. Il sait, par expérience, que toutes les variables pertinentes n'ont pas nécessairement été mises en lumière et que les variables à l'étude ne sont qu'imparfaitement connues.

Dans l'effort scientifique, la connaissance exhaustive du contenu d'une variable et de l'influence distinctive qu'elle exerce sur un phénomène est un idéal. Pour autant, c'est un but que l'on n'atteint jamais complètement à cause des limites qu'imposent la situation de recherche et les instruments d'observation.

7. La mesure des phénomènes

L'effort scientifique vise à quantifier les observations, c'est-à-dire à exprimer une qualité par des quantités en utilisant des unités mathématiques (déterminer combien de fois une grandeur en contient une autre de même nature prise comme unité). La mesure permet au chercheur : a) d'exprimer ses observations avec plus de sûreté et de précision b) de comparer les observations ; et c) d'exprimer, sous une forme mathématique, la nature des relations entre les phénomènes.

En sociologie par exemple, on utilise, entre autres, l'échelle, l'indice et la typologie comme instruments de mesure.

Les relations observées entre les phénomènes par le truchement d'un instrument de mesure peuvent être réelles (l'instrument ne fait que les refléter) ou artificielles (les propriétés de l'instrument sont telles qu'elles déforment sa vision de la réalité). D'où l'importance de choisir l'instrument en fonction de sa capacité d'effectuer les lectures exigées. Dans ce dernier cas, il y a correspondance entre la propriété instrumentale et les caractéristiques de l'objet observé. Par ailleurs, cette structure instrumentale est liée aux propriétés du système numérique. Toute mesure vise à la précision, à la validité et à la sûreté.

La précision instrumentale (ou la sensibilité d'un instrument) est le degré d'exactitude avec laquelle un instrument établit la position d'un individu ou d'un objet par rapport à la caractéristique mesurée.

La mesure valide est celle qui reflète avec une grande fidélité les caractéristiques de l'objet. Des poids différents, par exemple, doivent refléter de réelles différences de pesanteur des divers objets placés sur la balance.

La mesure fiable est une mesure stable. L'application successive des mêmes mesures aux mêmes objets doit fournir des lectures identiques.

On a longtemps identifié science et mesure. Toute activité scientifique devait permettre d'exprimer quantitativement des aspects de la réalité. Cette erreur qui a été réfutée à l'avantage de certaines sciences où les aspects qualitatifs des phénomènes ont une préséance sur les faits quantitatifs et où l'on considère l'intensité plutôt que l'extension des phénomènes. D'ailleurs ces oppositions entre qualité et quantité, entre intensité et extension, ne sont pas aussi irréductibles qu'autrefois puisque nous pouvons retrouver ces différentes caractéristiques dans une même étude. Tout est question de degré : certaines sont plus quantitatives que qualitatives. Même lors d'études sur échantillon, on se préoccupe en profondeur de certaines attitudes des individus sous observation.

On trouvera dans l'annexe E de l'ouvrage *Les Comportements économiques ...* intitulée « La construction des index et autres mesures » (p. 377-392) une description des instruments de mesure utilisés dans cette étude. On pourra consulter en particulier, l'index du niveau de vie qui classe les individus en tenant compte d'un ensemble de possessions matérielles (p. 373). On donne aux familles qui n'ont pas de biens le poids 0, et à celles qui les possèdent tous le poids 29.

8. La prévision

[Retour à la table des matières](#)

C'est l'analyse prospective d'une situation. Certains accordent une telle importance à cette caractéristique qu'ils l'utilisent exclusivement pour juger de la valeur scientifique d'un travail.

Les uniformités observables dans les événements et dans la conduite des individus sont le fondement de la prévision. On affirmera, par exemple, qu'une théorie est utile dans la mesure où elle peut spécifier les conditions préalables à tout comportement uniforme – c'est-à-dire, prévoir. La prévision suppose donc une connaissance poussée du phénomène. La loi est la forme de prévision la plus sûre. Elle repose sur une généralisation qui s'applique à l'universalité des cas et s'exprime ordinairement sous une forme mathématique.

9. La recherche des généralisations

Tout effort scientifique vise à déterminer le caractère universel ou particulier d'un résultat. L'événement, le comportement observé est-il unique, ou est-il représentatif de plusieurs autres qui lui sont analogues ou identiques ?

Cet effort est de toute première importance parce que l'étude porte ordinairement sur une série limitée d'objets et un petit nombre de situations. Mais, à la fin, on doit énoncer un jugement de portée scientifique sur l'univers qu'ils constituent. Tout effort de généralisation doit tenir compte des faits suivants :

- a – Le degré d'homogénéité de l'univers.
- b – Les objets et situations choisis (dans le cas d'univers hétérogènes) représentent-ils toute la gamme des objets existants, et des situations possibles ? Type et taille de l'échantillon. Échantillon et étude de cas.
- c – La nature des résultats pour l'ensemble des objets et situations étudiés. Le caractère dominant ou minoritaire d'un type de conduite dans l'univers (comportement modal ou déviant).

10. L'attitude objective

[Retour à la table des matières](#)

Dans une large mesure, l'attitude objective est fondée sur le doute et remet continuellement en question les connaissances acquises. Elle maintient la neutralité devant les faits, ne les rejetant ni ne les acceptant sans les avoir soumis à un examen critique systématique et rigoureux. L'homme de science doit éviter d'introduire dans ses observations des éléments qui n'appartiennent pas au phénomène scruté tels que préjugés, jugements de valeur, et autres biais de même nature. L'attitude scientifique dépasse l'ouverture d'esprit devant les faits, car elle respecte les principes de la démarche scientifique à chacune des phases du processus d'observation.

11. Conclusion

a – La science est un terme ordinal

L'application de cette critériologie à l'évaluation du caractère scientifique d'une connaissance nous oblige à concevoir la science comme un terme ordinal. Une activité scientifique particulière peut intégrer un nombre plus ou moins grand de ces barèmes. Même les sciences « les plus parfaites » ne remplissent pas toutes les exigences énumérées.

b – L'ensemble de ces critères constitue un tout

À notre sens, ces critères forment un tout configuratif. Il serait difficile de dissocier l'un ou l'autre de l'ensemble afin de l'évaluer séparément. On ne pourrait donc pas dire que la mesure est plus importante que la généralisation, ou la prévision que l'attitude scientifique.

c – L'utilité de la science

Le fait qu'une proposition¹ ou une hypothèse puisse être vérifiée empiriquement, c'est-à-dire qu'elle devienne scientifique, ne veut pas dire qu'elle a nécessairement de l'importance pour le genre humain. L'importance de la connaissance scientifique est liée aux intérêts et aux buts particuliers d'un groupe. Dans les sciences sociales spécialement, on mesure l'importance d'une

¹ Une proposition est un énoncé verbal neutre ; elle peut être vraie ou fausse. C'est une assertion dans un système théorique. On peut même la concevoir comme l'antécédent ou le conséquent d'un jugement hypothétique.

connaissance à son utilité. La signification des résultats augmente à mesure que ceux-ci deviennent applicables, utiles aux desseins de l'homme et de la société.

La science n'est pas toujours utile à courte échéance car son but premier est de mieux connaître la structure et le fonctionnement de la réalité. Si cet objectif primordial est respecté, les connaissances nouvelles deviendront, à long terme, utilisables, donc utiles.

IV. – La science est une activité professionnelle

1. C'est l'homme qui fait œuvre de science

[Retour à la table des matières](#)

Les définitions de la science en tant que contenu des connaissances dans une discipline à un moment donné et en tant que processus de connaissance demeurent insuffisantes, car elles omettent l'élément essentiel, à savoir l'homme qui la pratique. L'activité humaine est, en effet, indispensable à la connaissance scientifique, même si elle impose quelques limites. Notons, en particulier :

a – Les perceptions inadéquates dues à l'apprentissage déficient d'une science donnée, ou encore, dues aux préjugés.

b – Les interprétations incorrectes : interprétations fausses ou incomplètes, dues à une théorie trop limitative.

2. Données du sens commun et connaissances scientifiques

Les données du sens commun sont le résultat d'expériences vécues, de connaissances accumulées et d'agissements coutumiers, sur lesquels nous n'exerçons que peu de sens critique. Au contraire, les données scientifiques sont : a) organisées et érigées en système ; b) obtenues en respectant les critères de la connaissance scientifique ; et c) recueillies par des spécialistes, formés aux différentes disciplines scientifiques.

3. La situation scientifique est une situation sociale

[Retour à la table des matières](#)

La situation scientifique « est une situation sociale » ; elle comporte en effet plusieurs aspects sociaux comme :

- a – la division du travail et la distribution des tâches ;
- b – le développement des facilités matérielles pour la recherche ;
- c – la régulation et le contrôle des activités ;
- d – la communication des résultats et de nouvelles techniques.

La science moderne présuppose donc une organisation sociale complexe, sans laquelle l'avancement d'une discipline donnée serait fortement compromis, sinon impossible. L'exemple du travail d'équipe dans la fabrication de la bombe atomique, ou du premier satellite artificiel, en témoigne. Songeons seulement à toutes les recherches entreprises (tant sur le plan théorique que sur le plan pratique) en vue de projeter un être humain dans l'espace, de le faire voyager autour de la terre et de le ramener sain et sauf ! Dans les disciplines humaines, on a poursuivi des travaux d'équipe sur plusieurs plans :

- a – Celui de la guerre des nerfs et de la propagande en temps de guerre.
- b – Celui du programme d'après-guerre d'aide économique et sociale aux pays technologiquement peu évolués.
- c – Celui des études multidisciplinaires sur la pathologie sociale aux États-Unis (santé mentale, délinquance, alcoolisme). Ces efforts d'équipe ont confirmé la nécessité grandissante du travail interdisciplinaire dans les sciences dites « exactes » et dans les sciences de l'homme.

Cette organisation sociale du corps scientifique permet :

- a – Une accumulation ordonnée des connaissances scientifiques.
- b – Une systématisation et une codification de ces dernières.
- c – Leur meilleure diffusion.
- d – Une plus grande continuité (progrès) dans le temps et l'espace.

Le professeur James B. Conant résume bien le rôle de l'organisation sociale de la science et des influences qu'elle exerce sur l'activité scientifique des individus lorsqu'il affirme :

« Serait-il exagéré de prétendre que dans les sciences naturelles d'aujourd'hui, un milieu social donné a rendu facile, même pour un individu émotionnellement instable, l'exactitude et l'impartialité dans son laboratoire ? Les traditions dont il

hélite, les instruments, le haut niveau de spécialisation, la foule de collègues qui l'entourent et témoignent de ses actes (surtout lorsqu'il publie ses résultats), tout cela exerce des pressions qui rendent l'impartialité dans sa science presque automatique »¹.

4. La science et la « société scientifique »

[Retour à la table des matières](#)

La science s'exerce donc à l'intérieur d'une société scientifique² dont voici les principales caractéristiques :

a – Elle est fortement équipée et de plus en plus dominée par la science et la technique. Le critère de progrès y est l'accroissement de la production et de la productivité.

b – Elle est progressive. Au lieu de se réclamer de l'histoire et de la tradition comme les sociétés historiques, elle préfère la référence à l'avenir qu'elle cherche à améliorer par la planification et l'expansion.

c – Elle devient une société urbanisée, ne comprenant qu'une mince couche de résidents ruraux. En termes économiques, le secteur primaire diminue rapidement, le secondaire s'accroît et le tertiaire (le secteur des services) prend encore plus d'expansion.

¹ *On Understanding Science*, Newhaven, Yale University Press, 1947.

² Cf. « La Société scientifique » par Georges Guéron in *Le Progrès scientifique et technique et la condition de l'homme*, Prospective, N° 5, Paris, P.U.F., 1960, p. 19-27.

V. – Conclusion générale

[Retour à la table des matières](#)

Toute tentative de définition de la science doit tenir compte des trois dimensions discutées. Sinon, elle serait incomplète et insatisfaisante.

Ces dimensions permettent de considérer la science :

1. En tant que système intégré des connaissances empiriques sur un sujet particulier.
2. Comme ayant des canons et des règles de procédure auxquelles les praticiens doivent se conformer.
3. Comme étant une activité professionnelle que l'on exerce dans une société de plus en plus technique et urbaine.

Deuxième leçon

Sciences naturelles et sciences humaines : certaines différences

[Retour à la table des matières](#)

Dans la première leçon, nous avons défini les critères universels de la méthode scientifique et formulé l'hypothèse que, s'inspirant de ces exigences, on peut considérer les disciplines humaines comme des sciences, au même titre que celles de la nature. Toutefois, elles possèdent certaines caractéristiques qui les distinguent de toutes les autres et qui leur imposent certaines limites. Ce sont ces différences entre les sciences de l'homme et celles de la nature que nous allons maintenant examiner.

La comparaison devra nécessairement se limiter aux différences les plus substantielles. De plus, notre discussion ne doit pas dépasser un niveau général. Nous ne pourrons pas, par exemple, nuancer nos observations par rapport à chacune des sciences sociales. Les éléments qui retiendront notre attention concernent les points suivants :

1. La conduite humaine possède une signification.
2. L'homme est une subjectivité.
3. La maturité des sciences sociales.
4. Les frontières interdisciplinaires dans les sciences humaines.
5. L'hypothèse dans les sciences naturelles et humaines.
6. Les difficultés inhérentes à la mesure des phénomènes sociaux.
7. Le contrôle des variables dans les sciences humaines.
8. Les lois dans les disciplines humaines.

I. – La conduite humaine possède une signification

[Retour à la table des matières](#)

La différence la plus importante entre les sciences de l'homme et celles de la nature provient de leurs objets respectifs. En tant qu'objet d'investigation scientifique, la conduite humaine diffère des autres phénomènes observables en ce qu'elle est dirigée vers un but, qu'elle possède une signification. Cette signification n'est accessible à l'observation directe ou indirecte que par l'intermédiaire des documents et des échanges verbaux. La plupart des techniques d'utilité courante dans les sciences de l'homme doivent recueillir des informations par le truchement d'une communication entre deux individus dont l'un est observateur et l'autre observé. Les renseignements que livrera l'observé décriront ses propres attitudes et comportements ou traiteront des attitudes et comportements d'autrui. Qu'il parle de lui-même ou des autres, l'informateur s'exprime par la médiation d'une communication. Avant d'examiner les diverses situations de l'informateur par rapport aux réalités qu'il décrit et évalue, il est nécessaire d'exposer dans ses grandes lignes le modèle cybernétique qui rend compte des divers éléments en présence dans la transmission des messages.

1. Le modèle cybernétique

Énonçons l'hypothèse de Norbert Wiener au sujet de la connaissance de la société.

« La société peut être comprise seulement à travers l'étude des messages et des facilités de transmission qui lui sont propres et d'autre part, les messages de l'homme aux machines, des machines aux hommes et des machines entre elles sont destinés à jouer un rôle toujours plus important dans l'évolution des techniques et dans le développement des moyens de transmission » ¹.

Dans cette perspective, on peut comprendre et évaluer les échanges des hommes entre eux en se reportant à la théorie de l'information. Dans l'élaboration de ce modèle, nous empruntons au Père Bernard Mailhot qui, dans un ouvrage récent ², en a spécifié les principaux éléments. Tout d'abord, nous définirons ce que nous entendons, par modèle cybernétique, puis nous parlerons des divers types de

¹ Cybernétique et Société, Deux-Rives, p. 21.

² L'Acceptation inconditionnelle d'autrui, Montréal, Éditions du Lévrier, 1966, p. 4-17.

communication et expliciterons finalement le modèle lui-même dans ses éléments constitutifs.

A. Qu'est-ce que la communication ?

La communication humaine est un échange entre deux ou plusieurs individus. Ceci suppose la présence physique, la transmission d'informations dans les deux sens et la compréhension mutuelle. La communication est donc à la fois fondée sur un processus technique (transmission d'informations) et sur un processus psychologique (compréhension mutuelle).

B. Les divers types de communication

Il existe une communication verbale et une communication non verbale et, sur un autre plan, on peut distinguer la communication consommatoire de la communication instrumentale.

a. La communication verbale est celle que l'on effectue à l'aide de symboles. Les nord-américains consacrent 70% de leur temps de veille à ce type de communication.

b. La communication non verbale est celle qui exprime des états d'esprit sans utiliser de mots. On transmet ces états d'esprit et ces émotions par des gestes et des postures. Ainsi, un silence, un haussement d'épaules exprimant des états d'âme, sont porteurs de messages intérieurs.

c. La communication consommatoire est celle qui est orientée en fonction d'un échange avec autrui. Elle a donc pour fin de renseigner, de nourrir l'autre, sans arrière-pensée.

d. La communication instrumentale est construite dans un but particulier. Elle est une technique que l'on utilise dans le but de susciter des comportements. Le message publicitaire en est un exemple.

C. Le modèle cybernétique

Nous définirons les éléments fondamentaux du modèle pour discuter ensuite des facteurs et situations qui structurent et influencent son fonctionnement.

a – Les concepts fondamentaux

Pour qu'une communication humaine s'établisse, il faut un émetteur et un récepteur qui échangent des messages à l'aide d'un code selon diverses modalités.

L'émetteur. Il conçoit et prend l'initiative de la communication. Il doit être sensible à ce qu'est « l'autre » afin de transmettre des renseignements qui, étant intelligibles, lui permettront de comprendre et de livrer ses réactions.

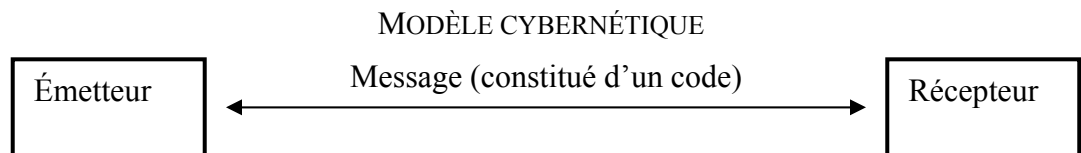
Le récepteur. Il perçoit et reçoit le message à condition, évidemment, d'être sur la même longueur d'onde que l'émetteur. Sa compréhension du message découlera de son état de réceptivité.

Le message. Le message est l'ensemble des éléments qui constituent le contenu de cette communication composée de symboles transmis selon une modalité particulière. Ce message peut être une simple information ou contenir des éléments émotifs. C'est lui qui lie l'émetteur et le récepteur et les garde en état de communiquer tant et aussi longtemps que leur interaction se poursuit et qu'ils se comprennent.

Le code. Le code est l'ensemble des symboles utilisés par l'émetteur et par le récepteur, de façon à susciter un échange entre eux. Langage, musique, peinture, etc., sont autant de codes qui permettent divers types de communication. Le code public est celui qui cherche à atteindre un nombre plus ou moins grand de récepteurs. Sa symbolique est conventionnelle. Le code secret, au contraire, est celui de la communication spécialisée entre un petit nombre d'individus préalablement initiés. Dans les deux cas, ceux qui communiquent doivent déchiffrer ou décoder le message en utilisant une grille qui fournit la clef du système.

Dans un système conventionnel, les symboles possèdent une valeur formelle (correspondant à la définition acceptée par tous) et une valeur expérientielle (correspondant aux expériences vécues de l'individu, car celles-ci confèrent aux symboles une signification toute personnelle).

Le traitement. Si l'émetteur utilise un code secret, le traitement se traduira par une opération de camouflage du message. S'il s'agit d'un code public, l'émetteur tentera plutôt de mettre en relief ce message par la manière dont il le transmettra.



b – Les conditions de la transmission des messages

Il s'agit d'examiner brièvement ici les divers facteurs et conditions qui influent dans un sens ou un autre sur la quantité des messages transmis et sur la qualité des contacts et échanges qui s'établissent entre ceux qui communiquent.

Les techniques de communication de masse. Voilà tout un ensemble de moyens techniques qui réduisent sinon abolissent les distances physiques entre les individus. La « mondo-vision » en est un exemple spectaculaire.

Les canaux de communication. Ce sont les diverses voies d'accès qu'un émetteur possible doit utiliser pour franchir les distances sociales et les barrières psychologiques qui le séparent du récepteur ou des récepteurs éventuels. Certains canaux sont formels, d'autres sont spontanés ou clandestins.

Le réseau de communication. « Canaux et media de communication, lorsqu'ils sont structurés à l'intérieur d'un milieu organisé de façon à rendre tous ceux qui sont groupés à l'intérieur de ce milieu accessibles les uns aux autres, constituent un réseau de communication. Un réseau comporte donc un ensemble de canaux reliés entre eux et interdépendants. Selon le degré d'organisation ou de stratification du milieu, ceux qui y travaillent ou y vivent auront une conscience plus ou moins explicite des voies et directions qu'ils doivent emprunter pour accéder à autrui et communiquer les uns avec les autres ¹ ».

La structure d'autorité. Selon que les rapports des individus à l'intérieur d'un groupe sont de type démocratique ou hiérarchique, les réseaux de communication faciliteront ou freineront les échanges qu'ils peuvent entretenir entre eux.

Si l'on se fonde sur les résultats des travaux en relations industrielles sur les équipes de travail, on constate que les équipes qui sont organisées sur le principe de l'égalité et de la complémentarité des membres permettent des échanges circulaires facilement accessibles et une plus grande productivité. Le chef, dans ces équipes, est un catalyseur, un coordonnateur. Les réseaux de communication sont hautement fonctionnels. Dans les équipes où les rapports sont hiérarchisés, les lignes de communication risquent d'être à sens unique et de ne point stimuler la créativité de l'individu.

Le blocage. C'est une interruption plus ou moins prolongée de la transmission du message. Plus le blocage est important et porte sur l'ensemble du contenu des échanges, plus l'interruption est grande et la communication difficile. Ce blocage est souvent dû à des états émotifs.

Le filtrage. Il s'agit de phénomènes qui viennent déformer ou introduire des biais. Le filtrage est relié à la perception des individus, à leur définition de la situation. Les individus perçoivent d'une manière sélective. On retient les éléments qui comportent une signification subjective.

¹ Mailhot, *op. cit.*, p. 10.

Les blocages et filtrages peuvent être temporaires (panne, nébulosité, baisse de la visibilité) ou permanents. Dans ce dernier cas, ils suscitent des barrières psychologiques entre individus. Ils sont alors à l'origine de conflits et de tensions.

c – Les perturbations

Trois types de situation sont à l'origine des distorsions et blocages provisoires. Ce sont les différentes causes des brouillages :

1° L'émetteur peut se sentir incapable de transmettre un message parce que son contenu éveille en lui des sentiments qui le troublent ou encore viole une interdiction. L'émetteur est alors freiné à la fois par des attitudes individuelles et par des contraintes culturelles.

2° Le code comporte des significations différentes pour les interlocuteurs de telle sorte que la communication est imparfaite.

3° Du côté du récepteur, les mécanismes de perception et de sélection individuels font qu'il choisit et interprète à partir de ses propres expériences. Il a tendance à retenir les éléments qui soulèvent une résonnance chez lui. À l'extrême, dans des situations d'intense émotivité (joie, angoisse), le récepteur peut être complètement fermé aux messages. Il n'entend plus, il est hors de l'univers. Finalement, le récepteur peut ne point posséder la sensibilité nécessaire pour comprendre les aspects gestuels et expressifs (donc, non verbaux) de la communication.

d – Les distances sociales et les barrières psychologiques

Les distances sociales et psychologiques entre interlocuteurs ont tendance à s'affermir chaque fois que les rapports interpersonnels sont dénaturés par des idées préconçues et un parti pris quelconque. « Des fossés se creusent qui paraissent infranchissables ; des barrières et des frontières psychologiques s'élèvent qui se veulent insurmontables. L'autre est perçu comme inaccessible : ce que l'on sait, ce que l'on pense, ce que l'on ressent, comme incommunicable » ¹.

La distance sociale est le résultat de l'appartenance et de l'identification à des groupes différents (niveau d'instruction, classe sociale, groupe ethnique, etc.). L'autre est perçu comme inaccessible.

La distance psychologique est plutôt un phénomène d'incompatibilité plus ou moins irréductible. À cause de cela, l'autre est tenu à distance et l'on s'abstient de communiquer avec lui.

¹ Mailhot, *op. cit.*, p. 15.

D. Conclusion

L'ensemble des considérations qui précèdent soulignent les difficultés de la communication véritable entre individus. Ces difficultés sont nombreuses et variées, et elles influent directement sur la qualité des observations recueillies, dans les sciences humaines, chaque fois que la communication est une technique nécessaire à la collecte des faits.

2. L'observateur et l'accessibilité des faits

[Retour à la table des matières](#)

Nous examinerons trois situations théoriques différentes qui définissent les positions de l'observateur par rapport à l'accessibilité et à la compréhension des faits observés.

A. L'observé est un informateur

Comme nous l'affirmions plus tôt, l'informateur peut parler de lui-même ou parler de son groupe. Dans le premier cas, il s'agit du niveau individuel, tandis que dans le second, il s'agit du niveau écologique.

a – Le niveau individuel

Dans le cas où l'observé est étudié pour lui-même, en tant qu'unité particulière dans un univers social donné, l'observateur devra tenir compte des facteurs suivants avant d'accepter avec confiance les messages reçus :

1° Conscience de rôle. L'acteur social interrogé est plus ou moins conscient des rôles qu'il tient, des attitudes et croyances auxquelles il adhère et des comportements qu'il extériorise. Certaines motivations individuelles sont conscientes, donc fondées sur des aspirations précises et sur des moyens concrets à utiliser afin de réaliser chacun des projets envisagés. D'autres motivations sont inconscientes. Ce sont des forces qui agissent sur l'individu pour l'orienter à poser certains gestes sans qu'il accorde sa pleine adhésion.

2° Désir de collaboration. À supposer que l'acteur social soit pleinement conscient de la plupart de ses conduites, il est plus ou moins disposé à décrire ses comportements, à révéler ses émotions véritables et ses gestes les plus intimes. Son message pourra véhiculer une image déformée de la réalité ; il sera alors difficile pour le chercheur de distinguer ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas. Un critère qui aidera sûrement le chercheur dans ses jugements sur la qualité des informations recueillies sera de connaître la perception qu'a l'informateur de son travail de recherche et de lui-même en tant que chercheur. À travers cette définition subjective de la situation de recherche, le chercheur pourra mieux

évaluer l'image que l'observé veut donner de lui-même et de son milieu. Veut-il se hausser ou se dévaloriser aux yeux du chercheur ? Veut-il mettre en lumière certains faits au détriment de certains autres ? A-t-il avantage à cacher certaines choses ?

3° Aptitude à communiquer. L'acteur social maîtrise avec une plus ou moins grande habileté les symboles qu'il doit utiliser pour que le message transmis reflète adéquatement sa pensée et soit entièrement compris par l'observateur ; cela constitue un principe de base en cybernétique. Ainsi, l'informateur peut avoir des difficultés à caractériser par des mots et des phrases ce qu'il ressent et fait. Il est bien sûr que l'instruction formelle est d'une aide précieuse dans cet effort de mémorisation et de réintrospection. En outre, l'informateur peut éprouver de sérieuses difficultés à s'exprimer dans un langage conventionnel ; de là l'importance de connaître le dialecte et les particularités linguistiques du groupe étudié. Le travail effectué à l'aide d'interprètes est toujours insatisfaisant, car ces derniers sont des éléments qui s'interposent entre l'observé et l'observateur et filtrent plus ou moins les messages émis de l'un à l'autre, avec le résultat que les messages sont plus ou moins brouillés.

b – Le niveau écologique

Dans le cas où l'interrogé livre au chercheur des informations sur d'autres individus et sur le groupe lui-même, les messages comportent sensiblement les mêmes écueils que ceux mentionnés auparavant. Cependant, le chercheur doit en plus connaître les sources d'information de l'interrogé. Comment lui serait-il possible d'évaluer la qualité des messages transmis sans avoir une juste notion de leur provenance ? Ces évaluations proviennent-elles de nombreuses expériences vécues de l'informateur ? S'appuient-elles, au contraire, sur des observations superficielles, de peu de fréquence, ou encore sont-elles fondées sur des observations d'autrui sans qu'il y ait eu souci de les vérifier ? Voilà quelques-uns des critères qu'utilisera le chercheur pour juger de la valeur des messages reçus. En d'autres termes, il déterminera la distance de l'informateur aux situations et événements qu'il évalue.

B. Le chercheur est lui-même l'observateur

Le chercheur observe directement un ou plusieurs individus, une ou plusieurs situations, sans passer par la médiation d'un informateur plus ou moins bien renseigné et plus ou moins bien qualifié pour transmettre fidèlement ses connaissances et observations.

Sans mettre en doute les aptitudes professionnelles du chercheur, il existe encore ici d'autres écueils tout aussi périlleux que les premiers et tout aussi significatifs pour les faits observés. Voici les trois principaux : a) la liberté humaine ; b) le caractère unique de chaque personnalité ; et c) le fait que la conduite est un reflet infidèle de l'être humain.

a) L'homme est doué de liberté. Il en découle que chacune de ses décisions est continuellement pesée et remise en question. L'homme n'agit pas avec la même régularité que les objets de l'univers physique. De plus, comme il est raisonnable, l'homme ne peut pas être manipulé, c'est-à-dire soumis à des expérimentations durant lesquelles il perdrait sa liberté de mouvement et de décision, bref, son autodétermination. Ici comme ailleurs, la fin ne peut jamais justifier les moyens.

b) *Chaque individu est unique.* La nature humaine est complexe, et chaque individu possède des caractéristiques biologiques et « culturelles » différentes. Cette polyvalence des assises humaines permet à chaque homme d'être individuel, donc unique. (Il n'y a pas d'individus semblables en tous points : le cas des jumeaux identiques n'est qu'une approximation). Chaque homme est donc un centre de connaissances qui évalue ce qui l'entoure et qui s'évalue lui-même (image de soi). Il est plus ou moins représentatif de son univers socio-culturel. De par l'interpénétration des trois niveaux (biologique, psychologique et culturel), il est parfois difficile de distinguer les influences purement biologiques (l'hérédité par exemple) de celles qui sont proprement culturelles (l'influence des normes universelles de comportement) dans les perceptions, les motivations et les aspirations de l'individu.

c) La conduite extérieure visible de l'homme traduit imparfaitement les attitudes, les motivations et les aspirations qui la sous-tendent. Il ne faut pas se cacher que les aspects subjectifs du comportement sont difficilement saisissables à travers ce qui est visible. Le comportement est un indice incomplet de l'homme dans sa totalité. Pour cette raison, les observateurs disposent de matériaux fragmentaires dans leurs études de la réalité. C'est un reproche bien mérité qu'on a souvent adressé à l'école behavioriste d'accorder beaucoup trop d'importance à l'aspect explicite et visible du comportement, au détriment de l'aspect implicite, invisible.

C. – L'action déformante du chercheur

a – La perception du message

Lorsque l'informateur livre un message à un chercheur, ce dernier se demande si le message transmis correspond à la réalité (objectivité de l'informateur). Mais il faut aussi se demander si le message perçu par le chercheur correspond au message transmis (objectivité du chercheur). Cette dernière question est d'ailleurs valable dans le cas où le chercheur effectue lui-même ses observations. Les observations correspondent-elles à la réalité ? Voilà deux situations qui soulèvent quelques-uns des plus importants problèmes méthodologiques dans les sciences de l'homme. Dans les sciences naturelles, l'objet d'investigation est directement observable. Lorsque des instruments valides et fiables agissent en tant qu'intermédiaires, ils ne peuvent plus déformer la réalité.

b – L'annotation du message

Une autre action déformante chez le chercheur tient aux principes mêmes de l'annotation systématique des messages reçus et des observations effectuées. Le chercheur ne peut se fier entièrement à sa mémoire pour reconstituer la situation de recherche. Les techniques d'annotation vont refléter la fidélité des informations recueillies. Les principaux problèmes soulevés par l'accumulation des données sont les suivants :

- a) Les données sont incomplètes, induisent en erreur ;
- b) Les données peuvent être mésinterprétées quant à leur signification, leur caractère singulier et leur importance relative ;
- c) Les données doivent être replacées dans leur contexte fonctionnel. C'est dire qu'elles ne doivent pas être dissociées des configurations dans lesquelles elles s'insèrent.

Ces difficultés peuvent être évitées lorsque le chercheur s'impose une discipline rigoureuse. Les observations sont alors annotées aussitôt que possible, soit dans un journal de bord, soit encore dans ses notes-entrevue.

L'influence qu'exerce le chercheur sur la situation de recherche est une autre source de déformation de la réalité. Les individus observés tiennent à paraître sous leur meilleur jour. Il arrive aussi que les prises de conscience que suscite le chercheur entraînent des réactions individuelles et collectives. Ce genre de transformation de la réalité sera examiné sous le titre suivant, « l'homme est une subjectivité ».

Rappelons, enfin, que les techniques de recherche qui utilisent la communication sont particulières aux sciences sociales. Ce sont l'autobiographie, l'entrevue, l'expérience, l'histoire de vie, l'informateur-clé, le questionnaire et le test psychologique.

II. – L'homme est une subjectivité[Retour à la table des matières](#)

Dans la section précédente, nous avons fait allusion à l'objectivité du chercheur. Nous envisagerons ici les exigences particulières qu'elle impose au chercheur. L'objectivité est un idéal jamais complètement atteint. Nous sommes portés à croire qu'il en sera toujours ainsi. Nous verrons que l'observation objective est rendue difficile par trois conditions inhérentes à la recherche : 1) l'observateur (chercheur) s'identifie à l'objet de son observation ; 2) les faits sont suggestifs ; et 3) l'observé subit des transformations temporelles.

1. L'observateur s'identifie à l'objet de son observation

Dans les sciences de l'homme, il existe un rapport très étroit entre celui qui entreprend une observation et celui qui en est l'objet. L'observateur s'identifie à la réalité qu'il observe, même si lui-même n'est pas membre du groupe étudié. Cette association entre le chercheur et l'observé rend difficile, sinon impossible, une vision objective de la réalité, c'est-à-dire un complet détachement par le chercheur du fait psychologique ou socio-culturel observé. Dans cette perspective, l'homme est traité comme une « chose ». De ce point de vue, on peut affirmer que tout chercheur s'efforce d'objectiver ses observations en les vidant de leur contenu subjectif, de tout ce qu'il aurait pu lui-même y ajouter. Les influences du facteur personnel sont potentiellement présentes à chacun des stades du processus de recherche : choix d'un problème, sélection des techniques, analyse et interprétation des données colligées.

2. Les faits sont suggestifs

[Retour à la table des matières](#)

Si le chercheur doit en fin de compte observer la réalité dans ce qu'elle est, et pour ce qu'elle est, doit-il alors laisser les « faits parler par eux-mêmes » ? Nous devons répondre par la négative et rejeter cette position empiriciste (une mauvaise compréhension de l'empirisme). Au contraire, le chercheur doit poser des questions à la réalité. Ces questions sont des idées maîtresses qui orientent vers l'observation de certains phénomènes plutôt que de certains autres. La position du problème découle toujours d'une option scientifique du chercheur, c'est-à-dire d'un choix motivé. Le chercheur s'oriente vers l'observation et l'analyse de certains phénomènes parce qu'ils sont les seuls capables de répondre à l'interrogation première. Il est donc de la plus haute importance de formuler clairement et avec précision ces questions de départ, car elles définissent la stratégie de l'observation. Ce genre de procédure raisonnée est donc tout à l'opposé d'une démarche qui recueille des informations au hasard dont la signification provient de la nature même des phénomènes.

Même s'il existe une orientation première, elle n'est cependant pas figée. À mesure que s'accumulent les données essentielles et les faits pertinents, la question initiale pourra se préciser, se décomposer en sous-questions, et modifier, par voie de conséquence, les cadres à l'intérieur desquels s'effectueront les observations ultérieures. En d'autres termes, la question que l'on adresse à la réalité pourra évoluer à la lumière des premières observations recueillies.

3. L'observé subit des transformations temporelles

[Retour à la table des matières](#)

Postulons, pour les besoins de cette analyse, la stabilité de l'observateur, bien que nous sachions que celle-ci ne peut équivaloir à la stabilité des instruments dans les sciences exactes. Ce postulat est énoncé dans le but de mieux saisir les transformations de l'observé durant les différents moments de l'observation.

En effet, tout individu, ou groupe d'individus, qui est l'objet d'observations suivies se transforme durant la période d'observation sous l'action d'un triple mécanisme : a) l'influence externe de l'observateur sur la situation de recherche ; b) la prise de conscience des observés ; et c) les autres influences qui résultent de changements de la situation.

A. L'influence externe de l'observateur

Qu'il le veuille ou non, l'observateur exerce une influence sur celui qu'il observe. En effet, l'observé prête au chercheur certaines intentions, le définit comme appartenant à une catégorie sociale particulière (contre laquelle il a plus ou moins de préjugés) et se fait une idée du genre d'informations qu'il recherche, et de l'utilisation qu'il veut en faire (comme écrire un livre par exemple). C'est la définition subjective de la situation de recherche. Elle coïncide plus ou moins avec la définition objective, telle que conçue et exprimée par le chercheur. Cette influence du chercheur sur ceux qu'il observe possède la propriété de changer plus ou moins intensément l'authenticité des informations transmises.

B. La prise de conscience de l'observé

Chaque fois que l'observé entend une nouvelle question et qu'il transmet de nouvelles informations, chaque fois qu'il fournit des renseignements sur les autres et qu'il évalue les situations sociales, il se produit chez lui certains changements suscités par l'effet de l'action en retour (le feed-back). Par un mouvement de réflexion, à la suite des échanges avec le chercheur, l'observé prend davantage conscience de lui-même et du monde qui l'entoure ce qui amène une modification de ses attitudes et de son comportement. L'observé évolue donc au cours de la période d'observation.

C. Les autres influences

La situation de recherche, de même que les connaissances de l'observé, sont appelées à changer durant l'observation à la suite de l'introduction de nouvelles techniques, des contacts avec le monde extérieur, des nouvelles véhiculées par les communications de masse.

L'observateur doit donc tenir compte de cette triple instabilité du sujet observé et de la situation de recherche dans la reconstruction du message perçu, dans l'interprétation des significations que celui-ci recouvre et dans sa correspondance à la réalité. Plus la période d'observation sera longue, plus nombreuses et diversifiées seront les occasions d'évolution chez le sujet observé.

III. – La maturité des sciences sociales

[Retour à la table des matières](#)

On juge de la maturité d'une discipline scientifique par l'état des connaissances acquises à un moment donné et leur capacité à fournir des explications provisoires valables sur un aspect de la réalité d'une part (maturité conceptuelle) et d'autre part, par l'état des techniques d'observation au même moment (degré de perfection) et leur aptitude à capter la réalité (maturité instrumentale). Sur les plans conceptuel et instrumental, les sciences de l'homme n'ont pas encore atteint le développement que l'on retrouve dans toutes les sciences naturelles. Ces dernières ont une plus longue tradition qui leur a permis d'accumuler un très grand nombre de connaissances et de perfectionner plusieurs techniques d'observation, rendues maintenant très précises. On peut apporter les exemples du microscope en cytologie, du télescope en astronomie – tel que celui du Mont Palomar – du photomètre en physique et du cyclotron en physique nucléaire. Voilà des instruments de travail qui ont été mis à l'essai et perfectionnés à la suite de très laborieuses et patientes recherches échelonnées sur plusieurs décennies.

Les sciences de l'homme ont à peine un siècle d'existence, et en outre, elles ont connu un très modeste départ, si l'on se fonde sur le nombre d'individus qu'elles ont attirés et sur les recherches nécessairement limitées que ces pionniers ont entreprises.

L'immaturation des sciences sociales est cependant relative. En effet, les sciences de l'homme connaissent depuis vingt ans une vigueur nouvelle tant par le nombre d'individus qui s'y adonnent que par les progrès théoriques et méthodologiques réalisés. Ces sciences s'enrichissent de nouvelles observations et explications à la fois dans les secteurs traditionnels et dans les champs nouvellement prospectés (la psychologie des profondeurs, la dynamique de groupe, les relations humaines dans l'entreprise, la psychiatrie sociale, l'économétrie, les problèmes de développement économique et social, etc. ...). Il n'existe pas encore de théorie unitaire du comportement humain. C'est un objectif illusoire qui s'inspire beaucoup trop de certaines sciences de la nature. Les théories dont nous disposons ne sont que partiellement vérifiées, pour des groupes et activités restreints, liés à des conditions d'espace géographique et de temps (la dimension spatio-temporelle des généralisations dans les sciences de l'homme). Ces théories dites « générale » ou

« particulière » sont plus ou moins acceptées par les spécialistes des sciences de l'homme. Elles se recoupent dans certains de leurs éléments mais divergent par certains autres. Cela amène une très grande variété de systèmes explicatifs concurrents, plus ou moins acceptables. Cette prolifération théorique est quand même un signe d'évolution progressive.

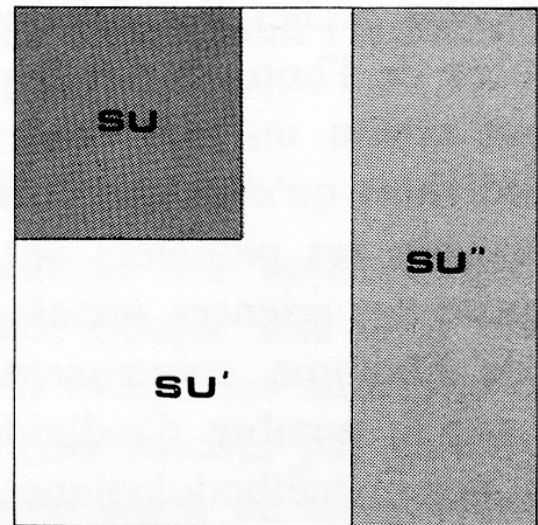
De plus, les sciences de l'homme s'enrichissent, au niveau instrumental et technique, par l'élaboration de nouveaux instruments de collecte (la sociométrie et les tests psychologiques, par exemple), par le perfectionnement des techniques traditionnelles (l'amélioration de la structure du questionnaire, de la technique d'annotation systématique par l'usage du magnétophone et l'utilisation récente de la caméra, et de l'observation systématique des groupes dans des conditions semi-expérimentales) et par la création de nouveaux procédés d'analyse (échelles d'attitude).

Ces apports instrumental et théorique nouveaux ouvrent des champs d'observation jusqu'alors inconnus ou négligés, permettent des degrés de précision jusqu'alors impossibles ou d'utilité douteuse au niveau des observations et des analyses et font progresser l'explication scientifique vers de nouvelles avenues. Le rapprochement des disciplines, qui se confirme de plus en plus, ne fera qu'intensifier et accélérer ce processus.

SU = Sous-univers
capté par le
premier instru-
ment

SU' = Sous-univers
capté par le se-
cond instru-
ment

SU'' = Sous-univers
non capté



Univers d'observation

IV. – Les frontières interdisciplinaires dans les sciences humaines

[Retour à la table des matières](#)

Chacune des sciences de la nature se distingue des autres, et les frontières sont assez bien découpées. La botanique se différencie de la zoologie et la physique de la chimie ¹.

Dans les sciences de l'homme, ces distinctions et ces démarcations claires entre les champs n'existent pas. Cela est le résultat de deux facteurs. En premier lieu, une connaissance trop imparfaite de la nature des champs d'observation rend difficiles les classifications des phénomènes. En second lieu, puisque la conduite humaine est influencée par trois types de réalité (le biologique, le psychologique et le culturel), il est difficile de l'étudier sous un seul angle d'une manière adéquate. On sait que le biologique, le psychologique et le culturel exercent une influence les uns sur les autres : le psychologique sur le biologique (existence des maladies psychosomatiques), le culturel sur le biologique (mariage interracial souvent interdit), le biologique sur le psychologique (complexe d'infériorité des gens de petite taille), le culturel sur le psychologique (certaines civilisations valorisent l'agressivité, la soumission, la douceur, etc. qui deviennent autant de traits de caractère), le biologique et le psychologique sur le culturel. Ce n'est que par l'étude de la totalité que celle de chacun de ces paliers acquiert toute sa signification, mais simultanément, les délimitations entre chacun de ces paliers sont très difficiles à établir.

Choisissons, pour illustrer cette affirmation, le phénomène « pauvreté » et voyons comment il comporte des conséquences plus ou moins visibles (mais identifiables) à chacun de ces niveaux.

Ainsi, en premier lieu, une alimentation inadéquate et insuffisante (conséquence d'un bas niveau de vie) met en danger la survie biologique de l'individu. Le fonctionnement de l'organisme dépend de l'énergie des cellules musculaires, qui est utilisée comme force motrice. Ces cellules sont nourries par le sang qui leur laisse, en les imprégnant, les éléments de régénération. Il est évident

¹ Il ne faudrait cependant pas pousser cette position jusqu'à l'extrême. La chimie-physique est une discipline qui chevauche ces deux sciences. En biologie, certains unicellulaires peuvent être classés soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal. De la même manière, il est très difficile, à la marge, de différencier les maladies purement somatiques de celles qui sont à caractère psychosomatique. On pourrait, bien entendu, apporter d'autres exemples de chevauchements. Mais en règle générale, on peut accepter le principe énoncé ci-haut.

qu'un individu dépérira s'il est si défavorisé économiquement qu'il ne peut absorber en quantité ou en qualité (lipides, glucides, protéines, plus vitamines et minéraux) les aliments nécessaires pour compenser l'énergie qu'il dépense. Si cette insuffisance s'accroît et dure un certain temps, la mort s'ensuivra. Voilà une conception de la pauvreté du point de vue biologique. C'est par rapport à ces critères de survie qu'on peut évaluer la « pauvreté objective » d'un individu.

Identifions maintenant l'aspect psychologique de ce phénomène. Il correspond à la perception qu'a l'individu de sa condition de vie, donc à son degré de satisfaction. Ce dernier est indépendant du niveau de revenu disponible ; des individus à revenus modestes peuvent être heureux et des bourgeois très à l'aise se sentir fortement privés. La pauvreté subjective est donc une insatisfaction de son niveau de vie parce qu'il ne permet pas d'atteindre certains objectifs considérés comme réalisables dans un avenir immédiat. Ce n'est donc pas le niveau de vie en tant que tel mais une inadéquation entre les besoins sentis et les besoins satisfaits qui crée la privation ou le sentiment de pauvreté. Cette frustration d'un niveau de vie espéré sera d'autant plus grande que les écarts entre les aspirations et les chances de vie seront larges.

Mais la nécessité de comprendre les déterminants sociaux des besoins va nous entraîner dans l'étude des normes de consommation d'un groupe particulier : elles sont le fondement culturel du besoin. Quels sont les biens qu'un individu peut estimer essentiels afin de pouvoir montrer son aisance financière et obtenir la considération due à la « dignité sociale » ?

Pour obtenir une complète compréhension de la pauvreté ou de la privation, il faut poursuivre l'analyse à ces trois niveaux à la fois. Cette démarche opératoire est la seule qui puisse fournir une explication compréhensive du phénomène. Cependant, c'est hériter, du même coup, de difficultés particulières que l'analyste doit surmonter dans l'élaboration de son schéma d'explication.

V. L'hypothèse dans les sciences naturelles et humaines

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on compare les hypothèses ¹ des sciences de l'homme et celles des sciences de la nature, on se rend compte que celles-ci sont plus précises, plus facilement vérifiables que celles-là. Cet avantage marqué des unes sur les autres tient, entre autres, à la maturité théorique et instrumentale de ces sciences. Au surplus, l'objet d'investigation dans les sciences de l'homme est plus difficile à cerner. On dit volontiers des hypothèses sur les sociétés qu'elles n'ont pas la spécificité et la précision voulues pour rendre possible des généralisations ou des prévisions d'une grande certitude. Comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, cette position d'infériorité tient à deux facteurs-clés.

- a) En passant de l'inorganique à l'organique, puis de l'organique au culturel, la complexité et la variabilité des phénomènes vont toujours en s'accroissant.
- b) Il est difficile, parfois impossible, d'obtenir un nombre suffisamment grand d'observations dans une variété de circonstances bien définies et bien contrôlées.

En dépit de ces limitations incontestables, l'hypothèse joue un rôle de toute première importance dans les sciences de l'homme par l'enrichissement des théories (vérifications partielles ou complètes) et par les nouvelles orientations qu'elle favorise dans la définition des problèmes de recherche.

Un exemple d'hypothèse

Les niveaux de consommation d'une famille sont fonction de ses niveaux de revenu disponible.

La vérification de cette hypothèse suppose :

- a) que l'on définisse les divers concepts en présence,
- b) que l'on mesure séparément les divers niveaux de consommation et les divers niveaux de revenu disponible,

¹ Rappelons ici qu'une théorie scientifique est l'hypothèse disponible la plus satisfaisante à un moment donné pour comprendre et expliquer les propriétés d'un certain nombre de phénomènes et des relations qui existent entre eux.

- c) que l'on mette en relation le niveau de consommation d'une famille et le niveau de son revenu et que cela soit répété pour chacune des familles de l'univers sous observation.
- d) L'acceptation ou le rejet de l'hypothèse, et les conditions de sa véracité.

Le niveau de consommation d'une famille est l'ensemble des dépenses qu'elle effectue (sur une période de temps X) pour se procurer les biens et les services qu'elle juge essentiels à son bien-être. C'est donc l'ensemble des dépenses effectuées à chacun des postes du budget.

La famille est l'unité résidentielle composée du mari, de la femme et de leurs enfants, s'ils en ont. C'est une unité stable qui doit exister depuis une période de temps au moins égale à celle utilisée dans l'étude (temps X). Comme ces familles sont de grandeur différente et que leurs membres sont d'âge différent, il faudra en contrôler la grandeur à l'aide d'unités de consommation équivalentes (tout individu âgé de 16 ans ou plus représente une unité adulte de consommation, et tout individu plus jeune représente une fraction de cette unité).

Le niveau de revenu disponible est l'ensemble des revenus provenant de toutes les sources de revenu pour la même période de temps (X).

Il est composé du salaire, des allocations, des retraits d'épargne, des revenus d'appoint, des emprunts, etc.

Par cet exemple, on voit que le travail de définition des concepts est des plus importants. Il s'agit non seulement de définir chacun des termes de la relation hypothétique, mais aussi de mettre en évidence le fait que ces termes sont différents en tous points les uns des autres afin d'éviter, ce qui se rencontre parfois, une relation contaminée.

Une relation est une liaison entre deux variables ou entre deux phénomènes.

A $\longrightarrow$ B

Lorsqu'on donne une direction à cette relation comme dans

A $\longrightarrow$ B

on implique une antériorité de A sur B et une relation de dépendance nécessaire de B sur A. A produit B. A est la cause et B la conséquence.

Dans le cas où $A \neq B$, la relation est « Pure ». Si le terme A de la relation possède une parenté théorique avec le terme B en ce sens qu'une ou deux dimensions du terme A (A^1 et A^2 ...) sont analogues ou identiques à une ou deux dimensions du terme B (B^1 et B^2 ...), c'est-à-dire si $A^1 + A^2 \dots \sim B^1 + B^2 \dots$, nous sommes en présence d'une relation circulaire ou viciée. Il y a entre les deux termes de la relation (A et B) une tendance vers l'équivalence. Cette relation est

contaminée par suite d'un vice dans la définition des concepts mis en relation. Par ailleurs, il peut aussi y avoir contamination lorsque des concepts bien différenciés donnent lieu à des observations qui se rapportent aux deux termes de la relation.

VI. – Les difficultés inhérentes à la mesure des phénomènes sociaux

[Retour à la table des matières](#)

Étant donné les objets étudiés, il est facile, dans les sciences de la nature, de réduire les observations et de les exprimer par des unités quantitatives – comme une longueur, une vitesse, un poids, une intensité lumineuse, etc. Un des buts de la science est d'étudier les variations concomitantes (l'influence d'une variable indépendante sur une autre que l'on nomme dépendante parce qu'elle varie en fonction de celle-là). Ces relations entre variables sont plus faciles à analyser lorsque les variables elles-mêmes sont quantifiées et que leurs rapports s'expriment par une quantité. D'ailleurs, presque toutes les généralisations dans ces sciences s'expriment par des équations mathématiques.

Dans les sciences de l'homme, ce qui fait le sujet d'observation est le plus souvent qualitatif. Ces phénomènes qualitatifs sont peu comparables il existe entre eux une discontinuité. Le but de la quantification est d'ailleurs de rendre continu ce qui est discontinu et d'élaborer des unités-types avec lesquelles ces faits seront comparés. Les principales mesures, en sociologie par exemple sont l'échelle, l'indice et la typologie.

Comme nous l'avons affirmé plus haut, la mesure est un moyen en vue d'une fin ; elle doit déboucher sur l'étude des relations entre phénomènes et de la nature des associations entre variables. La méthode statistique, par exemple, permet une approximation des conditions de l'expérimentation. Bien qu'imparfaite, cette substitution rend possible le dépistage des relations. Une fois décelées, ces dernières doivent être expliquées. C'est ainsi que le travail clinique et l'étude en profondeur du matériel qualitatif introduisent des éléments essentiels dans le processus explicatif.

VII. – *Le contrôle des variables dans les sciences humaines*

[Retour à la table des matières](#)

Le contrôle des variables est étroitement lié à la mesure et à la comparaison systématique. Par contrôle d'une variable, on veut dire que l'on tient constantes d'un moment à un autre, toutes les variables à examiner à l'exception de celle dont on veut étudier l'influence sur le phénomène sous observation. Si l'on désire connaître les influences respectives des variables A, B, C, D et E sur un phénomène P, on les tiendra toutes constantes tour à tour à l'exception d'une que l'on fera varier, et on constatera les modifications produites sur le phénomène P. Si l'on veut étudier la variable E, voici le schéma à partir duquel s'effectueront les observations et analyses :

Schéma de contrôle d'une variable				
TEMPS	VARIABLES CONTRÔLÉES	VARIABLES À L'ÉTUDE		PHÉNOMÈNE À EXPLIQUER
X	A-B-C-D	E	=	P
Y	A-B-C-D	E'	=	P'
Z	A-B-C-D	E''	=	P''

Si, en faisant varier E au moment X pour le faire devenir E' au moment Y et E'' au moment Z, on observe que le phénomène à expliquer P est passé de façon concomitante de P au moment X à P' au moment Y et P'' au moment Z, on conclura alors que ces changements sont dus aux variations de E. C'est le principe même de l'expérimentation dans l'étude de la causalité.

Dans les sciences naturelles, il est possible de contrôler les variables en laboratoire. Les comportements physiques et chimiques sont uniformes (possibilité d'établir des lois). Le comportement d'un objet donne la clé du comportement d'un autre objet identique. Il est possible de passer du particulier au général sans qu'il soit nécessaire d'analyser tous les phénomènes de même nature. Une fois qu'un chimiste a réussi à fabriquer du caoutchouc synthétique, et que sa méthode de fabrication est codifiée et intelligible aux autres chimistes, ces derniers pourront reproduire son expérience et fabriquer du caoutchouc synthétique.

Dans les sciences de l'homme, ce contrôle des variables est difficile. De plus, une étude des mêmes institutions sur une base transculturelle met en lumière les différences structurelles de ces institutions dont les fonctions sont analogues, voire identiques (la famille, le contrôle social). En dernier lieu, il est difficile de reprendre les mêmes observations sur les mêmes groupes à des moments différents (perspective longitudinale par opposition à perspective transversale).

VIII. – Les lois dans les disciplines humaines

[Retour à la table des matières](#)

Comme le dit Bouthoul¹ à propos des sciences sociales, les lois perdent de leur rigueur « à mesure que leur objet est plus compliqué. Elles ne sont plus que l'énoncé de probabilités. Les coefficients de corrélation qu'elles expriment sont de plus en plus faibles ».

Afin de pouvoir prévoir – et la prévision est souvent considérée comme le seul test de sûreté – il faut qu'un phénomène se reproduise sous les mêmes circonstances. Ainsi, en physique, certains faits se présentent toujours de la même façon, sous les mêmes conditions. Mais les faits sociaux varient d'une période à l'autre, d'un pays à l'autre, comme nous l'affirmions au moment de l'étude du « contrôle des variables ».

Mentionnons, toutefois, certains champs où des études prédictives ont permis une meilleure évaluation d'un phénomène non encore survenu. Les études de prédiction sur les chances de succès dans le mariage, et celles sur les chances de récidive d'un délinquant sont solidement établies. Les études sur les prévisions économiques permettent de nombreuses décisions au niveau politique quant aux orientations à prendre, aux mesures correctives à appliquer (emplois nouveaux, planification de l'économie, développement des économies régionales, etc.).

En conclusion, cet ensemble de divergences entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme sont lourdes de conséquences. Elles placent ces dernières dans une position d'infériorité par rapport aux premières. Ces limitations imposent aux spécialistes des sciences de l'homme plus de prudence dans le processus de vérification des hypothèses et dans l'interprétation des données.

Mais par leur méthodologie continuellement renouvelée et adaptée, les sciences de l'homme offrent assez de garanties pour permettre des opérations de recherche qui soient créatrices, à la condition qu'elles soient théoriquement justifiées et concrètement « bien » menées.

Quant à la signification des faits observés, elle constitue le problème central de l'explication. Elle devra tenir compte de la complexité des faits sociaux et de la faillibilité des instruments de recherche.

¹ *Traité de Sociologie*, Paris, Payot, 1946, p. 160.

Troisième leçon

Les différents types de recherche

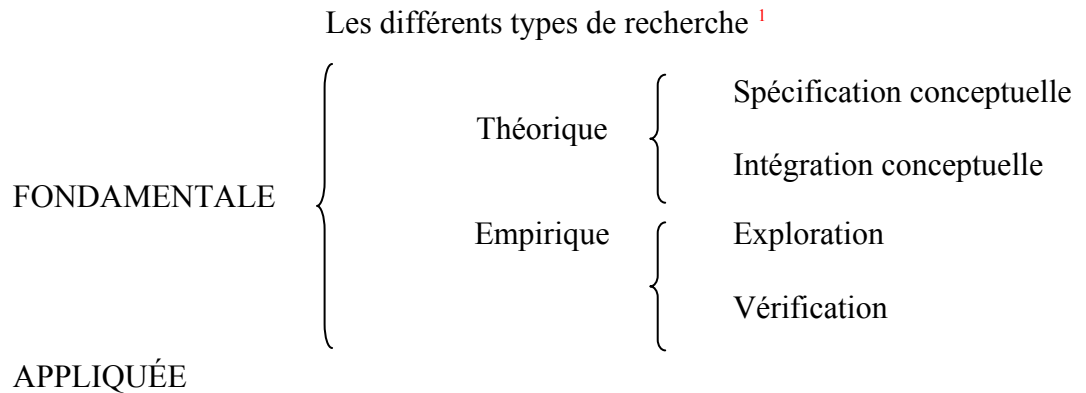
I. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Ayant défini les caractéristiques universelles de la méthode scientifique ainsi que les difficultés que rencontre le spécialiste des sciences humaines dans son application aux contextes et situations socio-culturels, il nous faut maintenant situer la recherche empirique par rapport à l'ensemble des activités de recherche. Nous aurons ainsi l'occasion de définir les divers types de recherche et d'indiquer comment ils se distinguent les uns des autres. Nous préciserons, enfin, les fonctions de la recherche empirique dans le but de souligner l'interdépendance qui existe entre l'observation et l'effort théorique.

II. – Les différents types de recherche

Le schéma qui suit intègre les divers types de recherche et les situe les uns par rapport aux autres. Le critère-de base que nous utilisons pour le construire se fonde sur la distinction courante entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, dont les objectifs sont fort différents.



1. La recherche appliquée

A. Le but de la recherche appliquée

[Retour à la table des matières](#)

La recherche de ce type est orientée vers la solution d'un problème ordinairement urgent et important. Son but premier est d'apporter des solutions et remèdes appropriés, car elle est au service de l'humanité. Elle est évaluée en fonction de son rendement utilitaire : ses recommandations doivent permettre « de faire mieux, plus vite et à meilleur compte » (notion d'efficacité).

La recherche d'action ou d'application est habituellement effectuée sur la demande d'un commanditaire, (gouvernement, institutions publiques ou privées) qui bénéficiera directement des résultats de l'enquête. Celle-ci est entreprise dans le but de transformer une situation ou dans celui, plus modeste, d'énoncer des recommandations qui, mises en œuvre, changeraient cette situation. Selon que son but immédiat est de susciter des changements (par des processus aussi divers que l'innovation, l'animation sociale, le développement communautaire) ou d'étudier la situation pour éventuellement la transformer, les méthodologies peuvent varier considérablement.

Si l'étude de la réalité est faite dans le but « de résoudre un problème », les démarches qu'elle utilisera ressembleront *grosso modo* à celles des études

¹ Comparer ce schéma à celui de Pierre ANGER, Tendances Actuelles de la Recherche scientifique, UNESCO. novembre 1961. Nous n'incluons cependant pas ici le type de recherche qu'il a appelé « Les opérations de mise au point technique » qui sont élaborées en fonction d'un rendement économique et social immédiat.

fondamentales empiriques. Elle s'en distinguera par sa finalité propre. Si le chercheur, au contraire, est un « agent de changement » faisant partie d'une équipe de travail qui intervient dans une situation au nom d'un organisme extérieur, son rôle professionnel pourra se définir de multiples manières. Dans certains cas, il pourra être un chercheur de type traditionnel (documentation, observation, participation, interrogation) ; dans d'autres cas, il sera un homme de recherche qui observe et intervient directement dans la situation ; finalement, il pourra ressembler davantage à un homme d'action. Dans ses études préliminaires à la conception du « plan », le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) a utilisé, dans le domaine des sciences humaines, des professionnels dont les responsabilités correspondaient davantage à l'une ou l'autre de ces trois catégories (recherche, fonction mixte, animation sociale).

B. Recherche appliquée et études fondamentales

Qu'il s'agisse de projets d'intervention ou d'interventions proprement dites, les deux doivent être précédés d'études visant à préparer l'action sur la réalité. Il ne suffit pas de vouloir susciter des changements dans un groupe ou dans une situation, encore faut-il connaître suffisamment bien la réalité pour être en mesure de choisir les techniques les plus appropriées et pour prévoir la nature (quantité et qualité) des répercussions que ces changements vont avoir sur la réalité totale. Si les enquêtes préalables à ces interventions sont habituellement intéressées et plus sommaires, elles n'en sont pas moins objectives pour cela. Au surplus, bien que ces études ne soient pas spécifiquement orientées en fonction de l'avancement conceptuel, elles peuvent quand même favoriser l'évolution théorique et instrumentale dans un secteur particulier de recherche.

C. Études appliquées et études commanditées

Il ne faut point identifier études appliquées et études commanditées. Toute étude commanditée est effectuée sur demande, et celui qui en fait la demande défraie les coûts de la recherche. Cependant, une étude commanditée peut être également de type fondamental. C'est le cas, notamment, des études où le commanditaire s'en tient à l'énoncé de la question. Le chercheur est libre alors de l'accepter ou de le refuser. S'il décide d'endosser la question à l'étude et de la faire sienne, il doit cependant garder une liberté complète par rapport à la position du problème, à la nature de l'opérationnalisation et à l'interprétation des résultats. L'étude sur les comportements économiques de la famille salariée du Québec ¹ ainsi que celle sur l'instabilité des travailleurs forestiers ² furent des études commanditées. Elles intéressaient directement la Fédération des Caisses Populaires Desjardins et l'Association des compagnies forestières du Québec. Les résultats de ces études ont, par ailleurs, servi à ces organismes qui les ont utilisés pour des fins

¹ Marc-Adélaïde Tremblay et Gérald Fortin, *op. cit.*, Québec, P.U.L., 1964.

² Sous la direction du Professeur Émile Gosselin.

particulières. Dans le cas des Caisses Populaires, on peut affirmer que ces études ont servi à libéraliser la politique du crédit à la consommation des Caisses vis-à-vis des familles salariées dans le but de mieux satisfaire leurs besoins véritables. Mais l'étude sur les familles salariées a aussi servi aux syndicats et à divers ministères gouvernementaux.

D. Exemples d'études appliquées

1. Étudier les conditions de travail dans une usine (y compris la motivation des travailleurs) dans le but d'accroître la productivité.
2. Étudier la structure administrative et professionnelle d'un hôpital dans le but d'établir un organigramme qui assure une plus grande efficacité et une meilleure qualité de soins.
3. Étudier les problèmes soulevés par la vieillesse dans le but de susciter une législation sociale plus appropriée.
4. Étudier l'épidémiologie de l'alcoolisme dans une région donnée dans le but d'y construire une clinique de réadaptation pour alcooliques.
5. Étudier les niveaux de la demande d'un bien ou d'un service dans une aire géographique particulière dans le but d'y localiser (s'il y a lieu) une manufacture ou une institution.

On le voit à l'examen, ces exemples sont autant de « problèmes de recherche » qui orientent l'observation vers la « solution d'un problème particulier ».

2. La recherche fondamentale

A. Le but de la recherche fondamentale

[Retour à la table des matières](#)

La recherche de ce type est orientée vers la connaissance et la compréhension du monde qui nous entoure. Ses objectifs sont avant tout « désintéressés » en ce sens qu'ils ne découlent pas d'un problème à résoudre, d'une situation à améliorer. Le chercheur est entièrement libre de choisir l'objet de son étude et de mettre à l'essai les concepts et les instruments de travail qui semblent ouvrir des perspectives nouvelles et élargir l'univers des explications de la réalité. La recherche fondamentale peut être théorique ou empirique selon le genre de matériaux qu'utilise le chercheur et selon les méthodes de connaissance qu'il retient. La recherche fondamentale théorique s'inspire davantage du modèle logico-déductif, tandis que la méthode inductive est la base même de la recherche

fondamentale empirique. Nous les analyserons brièvement dans cet ordre, en ayant soin surtout d'illustrer les divers types de recherche fondamentale théorique.

B. La recherche fondamentale théorique

Ce genre de recherche fondamentale se caractérise toujours par un effort de conceptualisation. Sa préoccupation est de préciser les concepts et de favoriser l'avancement théorique. La plupart du temps, l'effort de réflexion s'effectue sur des documents écrits dans des secteurs où il existe déjà certaines explications, mais avec lesquelles le chercheur se sent en désaccord. L'effort théorique se poursuit à deux niveaux, la spécification conceptuelle et l'intégration conceptuelle.

a – La spécification conceptuelle

Elle consiste en un effort d'analyse conceptuelle. L'analyse conceptuelle ¹ vise à définir les principales dimensions d'un concept, qui pourront être observées directement par la médiation d'indicateurs. Le théoricien s'intéresse uniquement au concept général et à ses dimensions plausibles. Les dimensions retenues par un chercheur, c'est-à-dire celles qui, à son sens, caractérisent le plus fidèlement possible le concept lui-même, découlent de ses options théoriques et sont fondées sur une position particulière du problème.

Dans l'effort de spécification, le théoricien œuvre avec des concepts connus, déjà utilisés par d'autres chercheurs, c'est-à-dire liés à des options théoriques particulières. Il pourra ainsi d'une part élargir la signification du concept en repérant et définissant des dimensions jusqu'alors ignorées et d'autre part rétrécir le concept en éliminant certaines des dimensions couramment acceptées : dans ce cas, le chercheur met en doute la validité d'une dimension. Bien entendu, il pourra aussi accepter une dimension particulière, mais en lui apportant une définition nouvelle ou en précisant certains aspects demeurés vagues ².

1° L'élargissement de la signification du concept de besoin

Dans l'étude sur les comportements économiques ³, nous utilisons trois dimensions de ce concept dans le but de refléter d'une manière plus adéquate la notion de besoin et les diverses réalités qu'elle recouvre. Les trois dimensions utilisées sont : la structure du budget, les normes de consommation et les privations senties. Tandis que la première dimension (structure du budget) correspond à la définition de la notion de besoin au tournant du siècle dernier et

¹ Voir IV^e leçon.

² Les exemples utilisés plus bas sont pris dans des études empiriques et reflètent l'effort de conceptualisation nécessaire à l'observation et à l'explication.

³ Marc-Adélaire Tremblay et Gérald Fortin, *op. cit.*, p. 93-126.

reflète un comportement objectif, les deux autres dimensions viennent élargir la notion traditionnelle et se rapportent à l'aspect subjectif.

La structure du budget, c'est la proportion des dépenses totales consacrée à chacun des postes du budget.

Les normes de consommation de l'individu peuvent être évaluées à partir de choix préférentiels de biens jugés également importants. On établit ainsi une liste prioritaire des projets, et par voie de conséquence, les valeurs sous-jacentes qui les hiérarchisent.

Les privations senties nous permettent d'analyser le niveau d'insatisfaction de certains besoins. C'est à l'égard des besoins que l'on sacrifie le plus volontiers que la privation est la plus faible, tandis que ceux pour lesquels on ressent une forte privation sont jugés indispensables.

Ces trois mesures du besoin permettent donc d'élargir l'univers des observations et d'apporter des explications plus plausibles et fiables.

2° Le rétrécissement du concept de classe sociale

Lylod Warner, dans ses études sur les classes sociales et la stratification sociale à Yankee City ¹, a développé une série de critères pour définir l'appartenance d'un individu à une classe sociale donnée. Ces critères, il les considère comme les dimensions essentielles du concept. Celles-ci sont groupées autour de deux notions centrales, soit celles de participation sociale et de style de vie.

La participation sociale se mesure à partir de l'analyse des groupes de visite auxquels participe un individu et à partir de son appartenance à un ou plusieurs groupes formels.

Le style de vie est une notion mesurée par les indices suivants : l'occupation, le niveau de revenu, les sources de revenu, le type de maison, le milieu de résidence (voisinage), et le niveau de scolarité.

La conception théorique de classe sociale chez Warner intègre à la fois les indices de la participation sociale et les éléments du style de vie. Il reconnaît qu'il existe une grande corrélation entre le degré de participation sociale et le style de vie, mais il veut retenir quand même les deux dimensions puisqu'elles permettent d'identifier avec sûreté la position d'un individu dans une hiérarchie de classe (position de classe).

¹ Lylod Warner, *The Status System of a Modern Community*, Vol. II, Yankee City Series, 1942.

Des auteurs récents, qui ont travaillé sur la même notion dans le cadre d'études ayant différents objectifs, n'ont retenu qu'une seule dimension, celle du style de vie, et à l'intérieur de celle-ci, n'ont choisi qu'un seul indice pour la représenter, celui du niveau professionnel.

On a donc, dans ces cas, procédé à un rétrécissement du concept de classe sociale en postulant que le style de vie est une dimension suffisante et que l'indice « occupation » parmi l'ensemble des indices caractérisant le style de vie est un indice suffisant. Le niveau professionnel d'un individu, dans ces études, devient le critère servant à le situer dans une classe sociale particulière. En conséquence, la mobilité professionnelle ascendante ou descendante devient un indice de l'ascension ou de la descente sociale.

En conclusion à ces illustrations sommaires de la spécification conceptuelle, on peut affirmer que le théoricien ouvre des perspectives et des champs de prospection nouveaux. Ces analyses des dimensions suggèrent des univers d'observation en ce sens que les dimensions, ou leurs définitions nouvelles sont traduites par de nouveaux indicateurs qui orientent les observations et les opérations de recherche. N'étant point intéressé à confronter ses assertions à la réalité, le théoricien se fiera à « l'homme de terrain » pour effectuer de telles vérifications. On constate ainsi la liaison étroite qui existe entre ces deux types de chercheurs, chacun œuvrant dans son domaine particulier.

b – L'intégration conceptuelle

Ici, le théoricien effectue un effort de synthèse. Cette synthèse se poursuit à trois niveaux d'abstraction différents : 1° la formulation de concepts nouveaux ; 2° l'étude de la parenté théorique des concepts ; 3° l'élaboration d'une théorie particulière.

1° *La formulation de concepts nouveaux.* À partir d'un ensemble d'observations particulières, le théoricien identifie de nouvelles dimensions qu'il recouvre par la suite d'un concept général. C'est un des premiers niveaux de la conceptualisation.

Nous utiliserons, pour les fins de cette démonstration, le concept d'anomie qu'Émile Durkheim a développé dans sa magistrale étude sur le suicide. Il a élaboré une typologie du suicide qui en reflète les diverses motivations : le suicide égoïste, le suicide altruiste, et le suicide anémique.

Le suicide égoïste comporte un culte exagéré du moi. L'individu se donne la mort après avoir jugé qu'il ne reçoit pas de la part des autres l'attention qu'il mérite. Le suicide altruiste, au contraire, comporte un don de soi ; l'individu renonce à la vie par esprit de dévouement envers la collectivité (les escadrons-suicide par exemple). Le suicide anémique résulte d'une désorganisation partielle ou d'un affaiblissement des règles collectives. À l'extrême, l'anomie représente l'absence totale de normes.

Le concept de suicide anémique est lié à la théorie qui accorde une grande importance à la collectivité dans l'établissement des normes individuelles de comportement, y compris le comportement d'autodestruction. Selon Durkheim, la fréquence du suicide dans une société varie « en raison inverse du degré d'intégration de la société religieuse, de la société domestique et de la société politique ». Cette hypothèse expliquerait le fait que le suicide soit plus fréquent chez les protestants que chez les catholiques, chez les célibataires que chez les gens mariés, dans les ménages sans enfants que dans les ménages avec enfants, etc.

L'acception durkheimienne du concept d'anomie est à l'origine de nombreux débats théoriques, encore de nos jours, dans les études sur la désorganisation sociale et sur les diverses pathologies individuelles.

2° *L'étude de la parenté théorique des concepts.* Un concept nouveau est d'utilité restreinte si l'on ne cherche pas à découvrir sa filiation et ses relations avec d'autres concepts qui ont une certaine affinité avec lui. Cette étude comparative de concepts apparentés permet de déceler les points de recoupement et les segments différenciés. C'est une étape intermédiaire entre la formulation d'un concept nouveau et l'élaboration d'une nouvelle théorie. Nous utiliserons trois exemples pour illustrer trois situations diverses dans l'étude des interrelations fonctionnelles entre concepts.

Le premier exemple examinera les relations théoriques qui existent entre deux concepts dont l'un est de nature générale et recouvre l'autre. Ce sont les concepts de changement culturel et d'acculturation.

Le changement culturel « est le processus par lequel l'ordre préexistant de la société, ses organisations, ses croyances et ses connaissances, ses instruments et les biens de consommation sont plus ou moins transformés ». Le changement peut donc se manifester au niveau de la technique et des équipements (changements technologiques) et à celui des attitudes, des croyances et des aspirations. L'un et l'autre se produisent sous l'influence de l'invention, de l'innovation et de la diffusion. La diffusion s'opère surtout par contact interculturel. L'acculturation est un type de changement culturel qui s'opère surtout par des contacts entre individus appartenant à différentes civilisations. Ce changement se produit dans la culture (manière de penser et d'agir) d'un ou de plusieurs groupes lorsqu'ils entretiennent des contacts directs et soutenus. La nature de l'emprunt est liée aux genres de pressions qu'exerce la culture donneuse et à l'utilité des traits empruntés par la culture receveuse.

Ce qu'il faut retenir ici à propos de ces deux définitions est que l'une est un aspect de l'autre. La théorie de l'acculturation s'explique et se comprend par la théorie du changement culturel.

Le deuxième exemple portera sur des concepts de même niveau d'abstraction ayant entre eux des relations structurales profondes. Il nous faudra utiliser des

concepts qui appartiennent au même univers théorique, et d'autres qui appartiennent à plusieurs univers théoriques. Les concepts de privation, de besoin et d'aspiration appartiennent au même univers théorique (vision théorique continue¹) tandis que les concepts d'acculturation, d'industrialisation et d'urbanisation peuvent appartenir à plusieurs univers théoriques différents (voie conceptuelle discontinue). Il existe finalement des concepts qui ne possèdent point de liaison théorique. Par exemple, les concepts d'offre, de pessimisme, de clique, de niveau de vie, sont des notions qui ne se recoupent point à première vue. Les types de réalité qu'ils représentent sont distincts les uns des autres.

3° L'élaboration d'une théorie particulière. Comme nous le disons plus haut, l'étude des relations entre une série de concepts débouche sur la formulation théorique. L'élaboration d'une théorie particulière vise à rendre intelligible un ensemble de faits d'observation, en apparence disparates, en indiquant les rapports qui existent entre eux dans le cadre d'un même univers théorique et les influences respectives qu'ils exercent sur le phénomène plus général dont ils sont les parties constituantes. Cette compréhension de l'interdépendance des éléments et de leur influence particulière sur un phénomène donné va même permettre, lorsqu'il y a évolution, d'effectuer des extrapolations, c'est-à-dire d'élaborer des prévisions, en postulant bien entendu une certaine constance des éléments dans la constellation générale. Les théories ainsi formulées peuvent être entièrement hypothétiques ou spéculatives, ou bien peuvent être partiellement vérifiées. Dans le premier cas, la théorie énoncée n'a pas encore été confrontée d'une façon systématique aux faits, tandis que dans le second, certains aspects de la théorie découlent d'observations antérieures nombreuses dont ils expriment, pour ainsi dire, le caractère général.

Ces différentes considérations nous font entrevoir que la théorie est plus que l'expression des relations qui existent entre les concepts et leur insertion dans un schème explicatif. Elle intègre encore un ensemble de postulats, de propositions et de déductions qui en découlent logiquement.

Dans le cas où le théoricien élabore sa théorie à partir de concepts non expérimentés (qui n'ont pas été soumis à l'observation), il n'a pas à se préoccuper de savoir si elle est vérifiable. Il n'est même pas tenu de préciser à quel niveau s'opéreront les vérifications. Son effort est avant tout spéculatif, au niveau du plausible. Celui qui voudra procéder à la vérification de cette théorie devra définir lui-même les faits et phénomènes particuliers à examiner et la stratégie de

¹ La privation est l'insatisfaction par rapport à certains biens jugés essentiels et hautement désirés.

Le besoin est ce qui est jugé nécessaire (biens ou services) et accessible dans un avenir prochain.

L'aspiration est ce qui est jugé désirable et réalisable dans un avenir plus ou moins éloigné.

l'observation ¹ (manière d'effectuer ces observations, niveaux privilégiés d'observation). On est convenu d'appeler modèle opératoire cet ensemble d'options pratiques. Le théoricien pourra être plus ou moins satisfait des options prises par le chercheur empirique à l'égard de la signification de sa théorie. Il pourra aussi être plus ou moins en désaccord avec les résultats obtenus à l'occasion d'études précises. Ce qui intéresse le théoricien avant tout, c'est d'ouvrir de nouveaux horizons et de susciter des prolongements.

Par contre, si l'intégration conceptuelle du chercheur porte sur des concepts qui ont déjà été soumis à l'analyse critique de la réalité, il devra énoncer sa théorie à un niveau et dans des perspectives qui permettront une vérification par le chercheur orienté vers les études empiriques. Ce serait le cas du théoricien qui, à partir d'un ensemble de travaux de recherche (empirique) dans une discipline particulière, intégrerait les différents résultats d'observation dans un schéma théorique d'ensemble. Tel fut le cas de Gordon Childe en archéologie, Robert K. Merton et Talcott Parsons en sociologie, John Maynard Keynes en économie, et Robert Redfield en anthropologie culturelle.

C. La recherche fondamentale empirique

[Retour à la table des matières](#)

Ce type de recherche est inductif : il est entièrement fondé sur l'observation de la réalité. Mais cette observation doit se poursuivre selon certaines règles opératoires pour que ses résultats soient jugés valables. Il faut distinguer les études empiriques à caractère d'exploration des études de vérification.

a – Les études d'exploration

Ces études sont orientées vers l'observation de la réalité en vue de définir les principaux éléments d'un problème, d'une situation ou d'un comportement. L'objectif est de récolter un très grand nombre de données d'observation sur un phénomène peu ou mal connu.

Ces études sont surtout descriptives. Elles décrivent la réalité à la manière de l'ethnographe qui recueille des données systématiques sur une tribu inconnue. La comparaison à l'ethnographie traditionnelle est ici fort à propos, puisque dans les deux cas, il ne saurait être question de formuler des hypothèses sur des sujets mal

¹ Voir VII^e leçon. La stratégie de l'observation précise des modalités d'observation de la réalité. Cela inclut des décisions concrètes concernant l'aire territoriale, la période d'étude, les cas éligibles, les variables et les instruments.

définis et peu connus. Si l'intention première de l'étude est, outre la description, l'interprétation des faits d'observation, on l'appellera alors étude d'explication.

L'étude de type exploratoire peut se poursuivre dans un cadre conceptuel, mais alors ce dernier est vaste et flexible. À l'intérieur de ces limites, le chercheur pourra s'orienter vers la recherche des probabilités plutôt que vers celle des faits particuliers de démonstration. Cette recherche des probabilités s'effectue par l'examen d'une multitude de situations sociales et aboutit au choix ou à la délinéation des possibilités qui semblent les plus plausibles, c'est-à-dire plus probables que les autres.

Les recherches d'exploration sont à recommander lorsque les objectifs généraux du travail d'observation sont les suivants : ¹

1° Définir les principales dimensions d'un problème, sans toutefois chercher à découvrir les relations d'interdépendance.

2° Émettre des hypothèses précises, directement vérifiables. Puisque ce type de recherche exige un effort de description et de définition, il est en mesure de fournir tous les éléments de l'hypothèse.

3° Établir une chronologie de l'observation. On ne peut observer tous les aspects de la réalité en même temps. S'il s'agit de déterminer un ordre de priorité dans l'étude des faits, les études d'exploration vont recueillir les données qui aideront à définir l'importance relative de chacun d'eux.

4° Inventorier les problèmes exigeant une solution urgente.

5° Juger si une étude particulière aurait avantage à orienter les observations en fonction d'hypothèses préalables.

Les études à caractère d'exploration semblent faciles. Pourtant, comme toutes les autres, elles découlent d'une certaine stratégie. Elles obéissent à des règles, beaucoup plus nombreuses et complexes que les deux énumérées ici.

1^{re} règle. *Il est inapproprié de tenter des épreuves de vérification.*

Vouloir démontrer, par exemple, qu'il existe une certaine antériorité et des liens de causalité entre deux faits lorsque l'encadrement théorique et méthodologique préalable n'existe pas est tout à fait inopportun. L'épreuve qui permet d'établir la nature des relations entre deux variables doit en effet s'appuyer sur une connaissance en profondeur du phénomène étudié. La recherche d'exploration, au

¹ Cette section s'inspire d'un texte à circulation restreinte dont l'auteur est Alexander H. Leighton, M.D.

contraire, procède par approximations successives. Si, par témérité, un chercheur tente une épreuve décisive¹, il s'expose à l'une ou l'autre des critiques suivantes :

- a) Une simplification si exagérée du phénomène que celui-ci en est méconnaissable.
- b) Une confiance trop peu nuancée dans une théorie partielle manquant de preuves : c'est-à-dire interprétation précoce.
- c) Une confiance exagérée dans des développements logiques dont les prémisses sont douteuses.

2^e règle. *Les instruments d'observation doivent correspondre aux objectifs proposés.*

Cela veut dire que le chercheur doit utiliser des techniques souples (l'observation-participante et l'entrevue libre) et repousser le genre d'instruments dont la structure est pensée en fonction d'étapes plus avancées. Si les instruments sont rigides,

- a) le cadre de l'étude, en se rétrécissant à une allure trop vive, ne pourra pas inclure toutes les données essentielles ;
- b) les concepts utilisés seront adaptés aux techniques et non pas à la réalité ;
- c) le biais instrumental sera sous-estimé. Conscient que l'on utilise les instruments les plus perfectionnés, on ne saurait concevoir et identifier leurs déficiences.

b – Les études de vérification

Le chercheur et son équipe entreprennent une série d'observations très précises dans le but de soumettre à l'examen critique de la réalité la valeur et l'exactitude d'une hypothèse, ou d'un ensemble d'hypothèses. L'objectif premier de l'étude est de vérifier (confirmer ou infirmer) si la relation anticipée entre deux faits se produit vraiment dans la pluralité des circonstances. Dans l'affirmative, on dira de cette relation qu'elle est constante. L'étude de vérification doit elle aussi déboucher sur l'explication ; elle exige alors que ces constantes soient mises en relation avec d'autres variables dans le but de découvrir certains types de liens permanents. C'est cette mosaïque de liens qui constituera les éléments primordiaux du schème explicatif.

¹ Traduction de « *crucial test* ».

Les études de vérification sont possibles et seront fructueuses à trois conditions.

- a) La théorie dans un secteur donné doit être suffisamment développée pour permettre l'énoncé d'un ensemble d'hypothèses. C'est dire qu'il faut, d'une part, énoncer des relations entre variables et, d'autre part, fonder ces relations sur des considérations théoriques précises.
- b) Les observations doivent être poursuivies dans des cadres tels que la démonstration des relations sera rendue possible et suffisante.
- c) La démonstration elle-même doit être effectuée selon des canons bien précis (l'analyse des preuves positives et des preuves négatives) ¹.

Ce genre d'étude, plus que tous les autres encore, met en lumière la nature de la connaissance scientifique authentique, celle qui prend racine dans les idées (l'hypothèse) et qui s'informe dans la théorie (l'explication). Les faits d'observation sont des données intermédiaires qui rendent possible la continuité entre ces deux ordres de phénomènes. Mais les hypothèses, qui sont plus que des connaissances intuitives sur la réalité, supposent des observations antérieures et une connaissance en profondeur du phénomène à l'étude. C'est donc à juste titre qu'on situe l'hypothèse à mi-chemin entre l'observation et l'interprétation.

3. Quel type de recherche choisir ?

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on considère différents types de recherche empirique, on peut se demander quels sont les facteurs qui peuvent être utiles dans le choix des objectifs à atteindre. À notre sens, quatre éléments servent d'appui : la tradition disciplinaire, la nature du problème à l'étude, la maturité conceptuelle et le genre des ressources disponibles.

A. Les traditions disciplinaires

Disons, en premier lieu, que la tradition disciplinaire à laquelle se rattache le chercheur l'oriente vers l'utilisation de certaines techniques et lui impose des cadres de travail. L'ethnographe qui travaille dans le désert du Sud-Ouest américain, dans la région montagneuse des Andes, ou encore dans la brousse africaine ou les pampas de l'Argentine, s'identifie à une tradition de recherche qui met en avant l'observation-participante, l'entrevue libre afin de saisir la réalité par

¹ Voir IX^e leçon, La vérification des hypothèses.

l'intérieur. Il aura donc tendance à préférer les études d'exploration (descriptives et interprétatives) aux études de vérification¹. Sa préférence s'appuiera sur deux ordres de facteurs : l'idéologie professionnelle et un apprentissage de techniques sélectives. Le psychologue social et le sociologue, de leur côté, préféreront d'autres techniques qui leur semblent mieux adaptées à leurs objectifs.

B. La nature du problème à l'étude

Certains problèmes, parce que plus complexes et exigeant la collaboration de plusieurs chercheurs provenant de disciplines différentes, nécessitent l'élaboration de stratégies de recherche diversifiées, l'utilisation de multiples instruments complémentaires. Vu l'ampleur et la complexité de ces études, elles ne peuvent s'effectuer sans une très grande souplesse et flexibilité dans le modèle opératoire.

C. La maturité conceptuelle

L'état des connaissances dans le secteur de recherche où se poursuit l'étude peut également influencer sur le choix du genre de recherche. Toute étude de vérification suppose une connaissance approfondie du phénomène, c'est-à-dire des principales variables en présence. Est-ce que les résultats antérieurs sont convergents ou divergents ? Vaudra-t-il mieux étudier le problème sur échantillon ou envisager certains cas-types plus en profondeur ? Voilà le genre de considérations qui serviront de barèmes dans la décision de mener tel type d'enquête plutôt que tel autre.

D. Le genre de ressources disponibles

Il existe certains facteurs limitatifs : la durée de l'enquête, l'argent disponible, l'importance et les qualifications du personnel. L'enquête sommaire effectuée avec peu de ressources financières et un personnel limité ne pourra jamais dépasser le niveau descriptif.

¹ Voir Marc-Adélaïd Tremblay, « L'Ethnographie de la Côte Nord du Saint-Laurent », *Recherches Sociographiques*, Vol. VIII, N° 1, 1967, p. 81-87.

III. – Les fonctions théoriques de la recherche empirique 1

[Retour à la table des matières](#)

Dans les articles qui traitent des rapports d'interdépendance théorie-recherche, on a surtout mis de l'avant l'importance de la théorie dans la définition des objectifs, dans la construction du modèle opératoire et dans l'exécution des plans de recherche. En revanche, on a négligé la relation inverse, l'influence de la recherche empirique sur l'avancement théorique. Cette dernière est demeurée dans l'ombre, du fait que certains spécialistes des sciences physiques ont accordé à l'effort d'observation un sens unique, celui d'accepter ou de refuser une hypothèse. Cette position est tout à fait intenable car l'observation ne se borne pas à cela. Elle a un rôle beaucoup plus dynamique qui est de favoriser l'évolution conceptuelle. De ce point de vue, l'observation remplit quatre fonctions principales : « elle suscite, refond, réoriente et clarifie la théorie » ².

1. L'élaboration de théories nouvelles

Les théories nouvelles sont le résultat de « l'influence de données inattendues, aberrantes et capitales sur l'élaboration d'une théorie » ³

La donnée est inattendue dans le sens que le chercheur ne la prévoyait pas dans le cadre de ses observations. Cette donnée fortuite va l'obliger à élargir sa théorie.

La donnée est aberrante – ou surprenante – parce qu'elle entre en contradiction soit avec les explications couramment admises, soit avec les faits établis. Ici encore, le caractère déviant de l'observation recueillie oblige le chercheur à élaborer un cadre de référence plus large, et à entreprendre des observations selon des perspectives nouvelles. Si le fait jugé surprenant au point de départ conduit à la collecte d'autres faits qui le confirment, l'explication devra alors s'orienter vers des phénomènes plus larges. En fin de compte, la théorie originelle sera élargie ou repensée entièrement.

La donnée doit être d'importance capitale en ce qu'elle doit influencer la théorie générale. Les implications théoriques de la nouvelle observation tiennent souvent

¹ Cette section s'inspire, dans son entier, de Robert K. Merton, *Éléments de méthode sociologique*, chapitre II, Plon, 1953, p. 41-66.

² Merton, *Idem*, p. 43.

³ *Ibidem*.

beaucoup plus à l'esprit inventif du chercheur qu'au « caractère parlant » du fait lui-même. Comme le souligne Merton, il a fallu le génie théorique de Freud pour donner un sens au *lapsi linguæ*, aux trous de mémoire et autres faits semblables. Ces données lui ont permis d'élargir sa théorie de la répression et de la naissance du symptôme.

2. La refonte de la théorie

[Retour à la table des matières](#)

Les théories refondues sont le résultat de « l'influence des données nouvelles sur l'élaboration d'un schéma conceptuel » ¹.

Par l'observation répétée de faits jusqu'alors inconnus ou jugés de peu d'importance, le chercheur se voit forcé de les incorporer dans son schème explicatif. Par voie de conséquence, ces données nouvelles font éclater les cadres traditionnels d'une théorie.

3. La réorientation théorique

« De nouvelles méthodes de recherche empirique tendent à donner une orientation nouvelle aux préoccupations théoriques » ².

La théorie prend une direction différente à la suite de la création et l'application de techniques nouvelles. Aussi dit-on que la réorientation théorique est liée à l'innovation instrumentale. Ces instruments nouveaux ouvrent des perspectives neuves sur la réalité. « L'intérêt croissant porté à la théorie de la formation du caractère et de la personnalité en fonction de la structure sociale après l'introduction des nouvelles méthodes projectives, le test de Rorschach, le T.A.T., les techniques de jeu et le test du récit à compléter, sont parmi les plus connus. De même les techniques sociométriques de Moreno » ³. On pourrait ajouter à cette liste de techniques récentes l'entrevue de groupe, l'usage de plus en plus fréquent des données statistiques et la technique du sociodrame utilisée, par exemple, pour favoriser le processus thérapeutique chez les malades mentaux.

4. La clarification des concepts

Cette fonction se rapporte à la spécification conceptuelle ou à la définition des principales dimensions du concept. Le concept signifie la réalité. C'est justement le rôle de la recherche empirique de décomposer la réalité dans ses différents éléments. C'est ainsi qu'elle fait progresser la théorie en élucidant des points

¹ Merton, *Idem*, p. 49.

² *Idem*, p. 56.

³ *Idem*, p. 57-58.

jusqu'alors obscurs ou erronés que la théorie déduite seule n'aurait pas été en mesure d'éclaircir.

En conclusion à cette section, on peut affirmer que l'observation permet à la fois la génération de nouvelles théories et l'élaboration de nouvelles démarches empiriques. Au lieu d'être en opposition, recherche théorique et recherche empirique sont des activités complémentaires, fonctionnellement interdépendantes. Cette dernière remarque est bien illustrée par le fait que le processus d'interaction continue qui existe entre les deux empêche de distinguer un « avant » et un « après » – dans le sens temporel de ces termes – pour définir la nature de la liaison qui existe entre la théorie et la recherche.

Quatrième leçon

L'analyse conceptuelle

1. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons affirmé à quelques reprises qu'avant d'entreprendre des observations, le chercheur doit « poser une question à la réalité ». Cette question est inévitablement composée de mots et de concepts dont les significations doivent être préalablement établies afin d'identifier clairement les types de réalité à examiner. L'exactitude du modèle opératoire de même que la richesse des explications dépendent, en effet, de la précision avec laquelle on définira les concepts que l'on utilisera dans l'étude. C'est la fonction de l'analyse conceptuelle d'élaborer ces cadres théoriques restreints. La leçon est divisée en deux parties, dont la première traite de diverses questions théoriques et aborde successivement : 1. La définition d'un concept. 2. Les concepts descriptifs et les concepts analytiques. 3. La valeur pluraliste des concepts et l'ambiguïté conceptuelle. 4. Les concepts et les schémas théoriques. La deuxième partie illustre les diverses étapes de l'analyse conceptuelle, et on y discute de la validité des dimensions et indicateurs.

II. – Aspects théoriques des concepts

1. Qu'est-ce qu'un concept ?

Un concept est une idée, plus ou moins abstraite, un symbole qui désigne ou représente une réalité plus ou moins vaste. Cette définition souligne deux éléments constitutifs importants du concept, soit son niveau d'abstraction et l'étendue de sa représentation. La plupart des concepts très abstraits recouvrent des réalités très vastes. Quel que soit son niveau d'abstraction, pour qu'un concept possède une

utilité scientifique, il doit être défini afin de rendre possible l'observation de certains aspects de la réalité. Cette observation nécessite à la fois l'orientation générale des opérations de recherche et la détermination d'un ensemble de données essentielles ¹.

Par exemple, si l'on veut mesurer la productivité d'un travailleur, on pourra énoncer l'équation suivante. La productivité P s'exprime concrètement par une quantité de travail X fournie par un ou plusieurs travailleurs ($Y+Y^1+Y^2+Y^3+\dots$) remplissant une tâche durant une période de temps T . La productivité d'un individu pourrait s'exprimer par le nombre d'unités produites par heure ou par jour. Le concept de productivité coiffe donc une réalité qui recouvre divers aspects comme quantité de travail, nombre d'individus, identification d'une tâche et d'une unité de temps.

Cette décomposition de la réalité, que nous venons d'effectuer pour un concept plutôt simple et bien établi, doit être accomplie chaque fois qu'on adresse une question à la réalité. Supposons que cette question soit la suivante : « Quelle est la stabilité du travailleur forestier ? » Pour être en mesure d'y apporter une réponse valable, il faut d'une part définir les concepts « stabilité » et « travailleur forestier », et d'autre part élaborer un cadre de référence qui précise les frontières de l'étude et l'ensemble des préoccupations théoriques du chercheur. Autrement dit, il est nécessaire que soient établis la manière dont le chercheur pose le problème (position du problème) et l'angle sous lequel il se place pour récolter des informations pertinentes (angle de vision).

A. La définition des concepts de stabilité et de travailleur forestier

a – Le concept de stabilité

Il recouvre différentes réalités et prend diverses significations selon les types de réalité qu'il représente.

1° Nous distinguerons d'abord la « stabilité industrielle », c'est-à-dire celle qui s'applique à l'intérieur d'une même industrie, et inversement, la mobilité d'une industrie à l'autre. Il y a les bûcherons professionnels qui voyagent d'une compagnie à l'autre, et il y a aussi ceux qui passent de l'industrie forestière à une autre industrie.

¹ Une donnée est essentielle lorsqu'elle fait partie de l'ensemble des informations que le chercheur doit recueillir afin de répondre le plus adéquatement possible à la question qu'il a soulevée au point de départ.

2° En second lieu existe la stabilité à l'intérieur d'une même compagnie. Année après année, les mêmes travailleurs se font embaucher dans les mêmes compagnies. Cette stabilité pourrait se traduire par le concept « loyauté ».

3° Un autre type de stabilité se caractérise par la tenue de statuts professionnels identiques pendant une certaine période. Cette stabilité de niveau professionnel peut être maintenue à l'intérieur de la même industrie, que ce soit ou non en changeant de compagnie. C'est la « stabilité professionnelle », qui s'exprime le plus souvent par le concept opposé, celui de mobilité professionnelle.

4° On peut aussi distinguer la stabilité de celui qui exécute constamment les mêmes tâches à l'intérieur d'une même opération (*id est* la coupe, le charriage, le flottage, les travaux de réparation et de maintien). Le travailleur qui effectue plusieurs de ces tâches fait preuve de « substitution professionnelle ».

5° Il y a, enfin, la stabilité au travail, c'est-à-dire la régularité ou l'assiduité avec laquelle le travailleur tient son emploi. Le travailleur se rend à son travail et le quitte aux heures prévues, et cela chaque jour ouvrable. Cet aspect se traduit par le « niveau d'absentéisme » du travailleur.

Le concept généralisé « stabilité » est inadéquat pour entreprendre des observations précises. Il doit être décomposé dans des sous-concepts qui, seuls, permettent des champs distinctifs d'observation. Il y a bien sûr certains rapprochements et recoupements entre eux, mais s'ils sont bien distingués au point de départ, il sera facile de classer les observations selon les catégories conceptuelles auxquelles elles appartiennent. Le chercheur pourra d'ailleurs s'intéresser à des sous-concepts particuliers et non pas à d'autres. C'est même son privilège que d'effectuer ce choix qui découle de ses préoccupations et de son orientation théorique, et sera plus ou moins accepté selon qu'il sera plus ou moins justifié et fondé. Cependant, une fois défini, le sous-concept trace la voie de l'observation. À ce stade, le chercheur n'a plus d'alternative : il doit observer le type de réalité désignée par le concept et qui se distingue de tous les autres types de réalité. À mesure que l'observation se déploiera, les données pertinentes ou essentielles serviront à documenter le concept, à le préciser selon le type de situation.

b – Le concept de travailleur forestier

Théoriquement du moins, il existe différentes catégories de travailleurs dans toute opération forestière. On peut identifier les travailleurs qui s'occupent de la construction ou de la réparation des camps et des routes et du maintien en général, les administrateurs (paie-maître, contremaître, etc.) et les professionnels (ingénieur forestier, infirmier, etc.), les bûcherons, les « charroyeurs » et les draveurs. Principalement pour les trois dernières catégories, il existe une certaine substitution professionnelle possible. Cependant ; les opérations sont fonctionnellement distinctes les unes des autres.

Tous ceux qui ont une expérience de la forêt savent que l'opérateur de pelle ou de bélier mécanique, l'ingénieur forestier, le manoeuvre, le menuisier, le bûcheron, le charroyeur, le flotteur, etc. constituent autant de groupes professionnels qui diffèrent quant aux problèmes de stabilité. Aussi faut-il les distinguer si l'on veut effectuer les observations appropriées pour chacun d'entre eux.

c – Conclusion

Les distinctions du genre de celles que nous venons d'apporter pour chacun de ces deux concepts permettront au chercheur d'effectuer des observations pertinentes, c'est-à-dire reliées à la question initiale. C'est ce que l'on est convenu d'appeler la définition opératoire du concept ¹.

B. Cadre de référence pour l'étude de l'instabilité du travailleur forestier ²

Il est superflu de démontrer la nécessité d'élaborer un cadre de référence afin d'effectuer un travail de recherche. Cette nécessité est encore plus évidente lorsque cette recherche est à caractère d'exploration et que les données essentielles sont récoltées par des observateurs appartenant à plusieurs disciplines. Le seul fait d'imposer des cadres aux observations et de délimiter les principaux paliers de l'étude rend possible un premier découpage disciplinaire et, par voie de conséquence, une allocation des tâches aux différents chercheurs, sur une base provisoire. De plus, le cadre de référence établit une chronologie des problèmes à inventorier et définit une certaine stratégie de l'observation.

Précisons d'une façon schématique, les principaux facteurs qui nous ont guidé dans l'étude de l'instabilité professionnelle de la main-d'œuvre forestière telle qu'elle se reflète dans la substitution occupationnelle, l'absentéisme, les départs et rentrées fréquents et le roulement, c'est-à-dire le taux de remplacement. Ce cadre contenait des postulats, des propositions, des idées directrices et des hypothèses de travail, mais il n'énonçait pas une théorie particulière du comportement du travailleur forestier. Les paliers du cadre de référence sont les suivants :

- a. Les changements dans l'économie de la Province de Québec.
- b. Le contexte structurel et fonctionnel de l'industrie des pâtes et du papier.
- c. Les conséquences de l'industrialisation au niveau de la société globale.
- d. Les conséquences de l'industrialisation sur l'industrie étudiée.

¹ Voir les étapes de l'analyse conceptuelle.

² Voir, dans *Recherches Sociographiques*, les études publiées par Émile Gosselin, Gérald Fortin et Marc-Adélar Tremblay.

- e. Les caractéristiques de la compagnie.
- f. Les caractéristiques des travailleurs.

Considérons brièvement chacun de ces points.

a – L'économie de la Province

L'économie de la Province est en pleine expansion par suite des changements technologiques nombreux qui rendent accessibles de nouvelles ressources naturelles et qui diversifient et intensifient la transformation de ces ressources. Ce contexte d'industrialisation rapide entraîne du même coup une forte capitalisation, une concentration d'équipements de toutes sortes (mécanisation) et une utilisation de plus en plus rationnelle des travailleurs. Tout cela est orienté vers une production de masse, une diminution des coûts de production et une augmentation sensible des profits, bref, vers une gestion de plus en plus fondée sur la planification. Il est dès lors normal d'assister à une concurrence accrue entre les différents secteurs de l'économie pour les ressources dont ils ont besoin et, en particulier, pour une main-d'œuvre mieux entraînée, plus stable et capable d'accroître sa productivité. Ces changements s'accompagnent d'habitude de modifications profondes dans la structure des emplois et des occupations, tant sur le plan du marché du travail global qu'au niveau des entreprises particulières.

b – Le contexte structurel et fonctionnel de l'industrie des pâtes et du papier

Dans ce secteur industriel, on remarque une très forte expansion à la suite de l'accroissement de la demande de papier journal et d'autres produits ou sous-produits des pâtes et du papier.

Il est évident que ces deux séries de facteurs sont strictement économiques. Ce sont donc surtout des économistes qui se chargeront de les étudier afin d'examiner l'impact qu'elles exercent sur l'industrie forestière d'une part et les communautés humaines où se recrute la main-d'œuvre forestière d'autre part.

c – Les conséquences de l'industrialisation au niveau de la société globale et à celui des communautés rurales

Il faut entreprendre ici une étude des changements structurels subis par les milieux ruraux, d'où provient principalement la main-d'œuvre forestière, et spécialement par les milieux agricoles où l'agriculture est marginale.

Comment l'industrialisation affecte-t-elle la relation de complémentarité agriculture-forêt ? Cette complémentarité se manifeste du point de vue des cycles

de travail par l'alternance saisonnière des travaux de la ferme et de la forêt, et du point de vue de l'utilisation de l'outillage. Quelles attitudes nouvelles apparaissent vis-à-vis de l'agriculture ou de la forêt, du travail salarié, des besoins et des niveaux de vie ? En plus de la transformation des communautés rurales, quelle est l'importance de l'émigration ?

d – Les conséquences de l'industrialisation sur l'activité forestière

L'industrie forestière ne peut échapper aux effets que la dynamique d'une poussée généralisée d'industrialisation exerce sur la main-d'œuvre rurale. En outre, les transformations profondes que les entrepreneurs forestiers ont introduites dans les modes d'exploitation et de conservation des ressources forestières ainsi que dans l'organisation de l'habitat humain en forêt exigent de la part des travailleurs une adaptation rapide susceptible de modifier leur comportement dans la forêt ou dans leur milieu d'origine. Les entrepreneurs forestiers doivent donc évaluer l'incidence des diverses transformations socio-économiques sur leur propre main-d'œuvre en ce qui concerne son nombre, sa qualité, son orientation et sa mobilité. En effet, seule une étude approfondie de l'interdépendance des différents facteurs socio-économiques et technologiques affectant la main-d'œuvre rurale, en particulier la main-d'œuvre forestière, nous permettra d'entrevoir ce que sera demain le marché du travail forestier, les exigences qu'auront les entrepreneurs eux-mêmes ainsi que les conséquences de ces divers changements sur les politiques d'embauche et de gestion du personnel en forêt. Il faudra examiner aussi les attitudes des compagnies en face des risques professionnels et de la sécurité de leurs employés en longue période.

e – Les caractéristiques de la compagnie étudiée

Il faut ici tenir compte des caractéristiques de la compagnie étudiée quant à sa localisation géographique, à son importance (dimension), au recrutement de sa main-d'œuvre (y a-t-il concurrence ou complémentarité avec les autres opérateurs forestiers ?), à ses cycles de production, et aux différentes opérations de la coupe, du charriage et du flottage.

f – Les caractéristiques des travailleurs

C'est le palier que préfèrent le sociologue et l'anthropologue.

L'une des principales idées directrices de cette étude est que l'ensemble des circonstances et situations qui influent sur le comportement du travailleur en forêt se situent dans un contexte beaucoup plus vaste que le milieu forestier lui-même. Ce contexte est essentiellement socio-culturel et découle, en grande partie, des expériences passées et présentes des travailleurs forestiers tant dans leur milieu

d'origine que dans d'autres milieux où ils ont évolué. Parmi l'ensemble de ces facteurs, nous avons choisi les suivants pour les étudier en profondeur : la famille d'origine, le milieu d'origine, le cycle occupationnel, les conditions de travail et les aspirations du travailleur forestier. Définissons, tour à tour, ce que nous entendons par chacun de ces facteurs.

1° La famille nucléaire et la famille d'orientation du travailleur forestier

Quel est l'état matrimonial du travailleur forestier et à quelles obligations financières doit-il faire face ? Quel est le type de famille auquel il appartient ? Quelle est l'occupation de son père et de ses frères ? Le travailleur forestier est-il atypique de sa famille ? Quelles sont les attitudes des membres de sa famille vis-à-vis de ce genre de travail et des longues périodes d'absence au foyer qu'il nécessite ? Le travail dans la forêt rapporte-t-il suffisamment pour donner à sa famille une certaine sécurité financière ? En un mot, dans quelle mesure et dans quelles circonstances le comportement du travailleur est-il influencé par sa famille d'origine ?

2° La nature du milieu d'origine

Est-ce un milieu urbain, rural non agricole ou un milieu agricole ? Dans le cas de milieux agricoles, nous avons cherché à savoir si l'agriculture était en expansion ou si elle était stagnante ou en déclin. Quelle est la position sociale de la famille du travailleur forestier dans son milieu d'origine ? Quelle est son intégration dans les différentes institutions du milieu ?

Quelles sont les attitudes communautaires en face du travail en forêt ? Par exemple, croit-on que le travail « dans le bois » est pour les moins doués qui peuvent difficilement se trouver de l'emploi ailleurs ? Ou encore, croit-on que ce travail est une profession qui se compare avantageusement aux autres occupations disponibles pour des individus ayant un degré d'instruction à peu près équivalent.

Par cette série de questions, on cherche à évaluer l'influence de la culture du milieu d'origine sur les attitudes, les sentiments et les comportements du bûcheron à son travail. Si, dans le milieu d'origine, on dévalorise la vie rurale, l'agriculture, le travail en forêt, et si le bûcheron monte « dans le bois » parce qu'il ne peut faire autre chose ou parce qu'il ne peut pas s'embaucher dans une autre industrie, on pourra prédire qu'il fera un travailleur insatisfait et mécontent et qu'il sera, par rapport aux critères de stabilité établis, un travailleur instable.

Il s'agit, enfin, d'analyser les normes de comportement reliées au travail.

3° Le cycle professionnel du travailleur forestier

Il s'agit d'établir ici, pour une période d'au moins cinq ans, et plus si possible, l'histoire des occupations du travailleur forestier afin de déterminer sa mobilité

spatiale et professionnelle, le cycle de ses occupations à l'intérieur d'une même année et les changements de métier d'une année à l'autre.

4° Les conditions de travail en forêt

Nous voulions connaître les perceptions qu'a le bûcheron de ses conditions de travail, c'est-à-dire l'embauche, le prix accordé pour la corde de bois coupée, les critères présidant à l'envoi des hommes dans les différents camps, l'allocation des chemins de coupe et la répartition des tâches, l'outillage, les relations entre travailleurs et contremaîtres, le favoritisme, le problème de la fatigue et des risques professionnels et les conditions de vie dans les camps telles que le logement, l'alimentation, les loisirs, l'hygiène, les maladies, le transport au lieu de travail, etc. L'étude de ces différents aspects nous amènera à étudier aussi l'apprentissage du travailleur forestier (mode, endroit, durée), son degré d'instruction, son attitude vis-à-vis des méthodes d'enseignement dans les milieux ruraux.

L'étude des conditions de travail se poursuivra donc par une double voie d'approche, une définition objective et une image subjective (ces conditions vues par le travailleur).

Nous comparerons les deux façons de voir et envisagerons dans quelle mesure l'attitude des bûcherons (insatisfaction – satisfaction) est fondée sur la réalité.

L'étude des conditions de travail nous renseignera sur l'univers des besoins, c'est-à-dire ce qui est conçu comme essentiel pour le bien-être et le fonctionnement normal de la famille, et sur les genres de préoccupations.

5° Les aspirations du travailleur forestier

Voilà un champ d'investigation important puisqu'à notre sens, le comportement du travailleur loyal et exclusif, tout comme celui du travailleur mécontent et instable, est en bonne partie influencé par ses aspirations (genre et intensité). Celles-ci sont particulièrement opérantes dans trois secteurs, la conception d'un mode idéal de vie, la conception d'un mode idéal de vie et de travail dans le milieu forestier, et la conception de l'avenir des enfants.

Ce cadre de référence est assez vaste pour intégrer des variables économiques, sociologiques et anthropologiques, mais suffisamment précis pour guider les opérations de recherche des observateurs appartenant à l'une ou l'autre de ces disciplines.

2. Les concepts descriptifs et les concepts analytiques

[Retour à la table des matières](#)

Certains auteurs établissent une distinction entre concepts descriptifs et concepts analytiques. Tandis que les premiers caractérisent un aspect de la réalité observée, les derniers sont le résultat d'une opération mentale et se définissent par des critères formels. Les concepts descriptifs sont le résultat d'observations empiriques. Les concepts analytiques, au contraire, font partie intégrante de modèles déductifs tels qu'on les retrouve en physique. Ces modèles établissent à la fois les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un fait se reproduise.

3. La valeur pluraliste des concepts et l'ambiguïté conceptuelle

Plusieurs des difficultés de théorisation dans les sciences humaines sont dues à la multiplicité des théories concurrentes et à l'absence d'unanimité dans l'usage des concepts. Nous nous bornerons à examiner ici l'ambiguïté conceptuelle sous l'angle de la valeur pluraliste des concepts et sous celui du langage technique discontinu du chercheur.

A. La valeur pluraliste des concepts

Par valeur pluraliste des concepts, nous voulons dire que le même concept comporte plusieurs significations distinctes et que des réalités semblables sont représentées par plusieurs concepts différents.

Un même concept peut avoir des significations différentes, d'une discipline à l'autre et à l'intérieur d'un même champ disciplinaire. Le concept de culture en anthropologie culturelle et celui de classe sociale en sociologie, pour ne mentionner que ceux-là, comportent plusieurs définitions différentes. Dans leur ouvrage sur les propriétés de la culture, Kroeber et Kluckhohn ¹ identifient au-delà de 150 définitions de ce concept par les anthropologues seulement. Ce qui est vrai pour une même discipline l'est, à plus forte raison, des concepts utilisés par plusieurs. Notons, en effet, que des orientations théoriques différentes introduisent

¹ Alfred L. Kroeber et Clyde Kluckhohn, *Culture : A Critical Review of Concepts and Definitions*, Peabody Museum papers, 47, 1, Cambridge, Mass., 1952.

des divergences dans la signification des concepts. Prenons l'exemple du concept « fonction » utilisé par beaucoup de disciplines ¹.

a) Le mot fonction est synonyme de réunions publiques et de festivités sociales plus ou moins solennelles. Exemple : Le maire de Latourelle néglige ses fonctions sociales.

Commentaire :

Cet emploi du mot est trop vulgaire pour avoir droit de cité dans la littérature scientifique. Cette acception du terme est complètement étrangère à l'analyse fonctionnelle en sociologie et en anthropologie.

b) Le concept de fonction est synonyme de profession dans le sens wébérien du terme. Weber définit ainsi ce concept : « Le mode de spécialisation, de spécification et de combinaison des fonctions (tâches) d'un individu, dans la mesure où il constitue pour lui une source de revenu et de profit » ².

Commentaire :

C'est une utilisation fréquente chez les économistes lorsqu'ils considèrent l'analyse « fonctionnelle » d'un groupe, qu'on devrait remplacer par « l'analyse professionnelle d'un groupe ».

c) Le concept de fonction est synonyme de tâche et ne représente qu'un cas particulier de l'emploi précédent. Dans ce sens, il désigne « les activités imparties au bénéficiaire d'un statut social déterminé, et plus particulièrement au titulaire d'une charge administrative ou d'une situation politique » ³.

Commentaire :

Dans ce sens, le concept de fonction ne recouvre qu'une partie du sens qu'on lui donne en sociologie et en anthropologie culturelle. En effet, une fonction, telle que l'entendent les anthropologues, ne renvoie pas uniquement aux charges associées à un rang social mais aussi à une gamme étendue d'activités standardisées, de processus sociaux, de modèles culturels et de systèmes de croyance.

d) Le concept de fonction prend en mathématiques une signification très précise et « désigne une variable étudiée en relation avec une ou plusieurs autres variables en fonction desquelles on peut l'exprimer ou dont sa propre valeur

¹ Cet exemple est tiré de Robert K Merton, *Éléments de méthode sociologique*, Plon, p. 67-168.

² *Idem.* p. 70.

³ *Ibidem.*

dépend »¹. Exemple : a est fonction de b, ou encore le degré de désintégration sociale est fonction de l'état de prospérité d'une société donnée. On dit donc qu'il y a une interdépendance fonctionnelle entre la désorganisation sociale et la structure économique d'une société.

Commentaire :

Il est ordinairement assez facile, grâce au contexte, d'en découvrir l'utilisation dans ce sens par les sociologues.

e) Le concept de fonction, dans son sens anthropologique, renvoie aux « processus vitaux ou organiques dans la mesure où ils contribuent au maintien de l'organisme »² (Définition empruntée aux sciences biologiques). Chez Malinowski, l'analyse fonctionnelle consiste à analyser le rôle que chaque élément culturel joue dans la société globale. C'est dire que la compréhension et l'explication des phénomènes sociaux se feront à partir a) du rôle (des rôles) que chaque phénomène joue dans un système culturel tout entier et b) de la manière dont l'ensemble de ces phénomènes ont une interdépendance (le genre de relations qu'ils ont entre eux). Sont-ils reliés très étroitement ou d'une façon relâchée ? Ainsi dans une société donnée, une institution, ou un trait culturel sont fonctionnels dans la mesure où ils représentent un mode d'adaptation de cette société et où ils permettent à l'individu de s'y habituer et de les intérioriser comme un mode de comportement standardisé, c'est-à-dire modelé sur un type et qui tend à se répéter.

Commentaire :

Pris dans ce sens, le concept de fonction a plusieurs synonymes, tels que : usage, utilité, motif, intention, but, conséquences, etc.

La confusion conceptuelle provient encore du fait qu'à peu près la même réalité est traduite par des concepts différents mais apparentés.

Les concepts de valeur, sentiment, et thème culturel en anthropologie traduisent des réalités fort semblables.

B. Le langage technique discontinu du chercheur

La littérature des sciences sociales illustre abondamment le fait que certains auteurs manifestent peu de continuité dans l'élaboration et l'utilisation de leur langage technique. Dans le même ouvrage, dans un même chapitre, on utilisera les

¹ Merton, *op. cit.*, p. 70.

² 2. *Idem*, p. 71.

mêmes concepts pour signifier des réalités différentes, ou encore on traduira des réalités dissemblables par une seule et même notion. Il est incontestable que ces incohérences terminologiques sont le résultat d'un manque de rigueur dans l'effort de conceptualisation, ou de l'utilisation d'un cadre conceptuel sans structure interne logique.

Cette instabilité conceptuelle chez un même auteur doit être différenciée de l'évolution normale d'un concept dans une discipline donnée sur une longue période. Le concept de race en anthropologie somatique est justement ce type de concept dont la définition a évolué, à la suite des recherches récentes en génétique et en anatomie fonctionnelle sur des individus appartenant à des « groupements raciaux » différents. C'est un concept de plus en plus discrédité puisqu'il donne lieu à des interprétations erronées.

4. Concepts et schémas théoriques

A. Théories particulières et théorie générale

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'examiner quelques-unes des relations entre le « concept » et la « théorie », rappelons la distinction que nous avons déjà faite entre « théorie générale » et « théorie particulière ».

Les théories particulières sont celles qui découlent de concepts restreints vérifiés empiriquement. La théorie des classes sociales en sociologie, et celle de l'offre et de la demande en économique sont des exemples de théories particulières. Ce genre de théorie intègre plusieurs généralisations empiriques apparemment disparates.

La théorie générale, appelée parfois « théorie unitaire » ou « théorie unifiée » est un schéma théorique qui intègre toutes les théories particulières. C'est donc dire que chaque théorie particulière peut être dérivée du cadre théorique plus large dans lequel elle s'insère. Pour qu'il soit possible de construire une théorie générale du comportement, il faudra préalablement satisfaire aux trois exigences suivantes :

- a) Élaborer un grand nombre de théories particulières à partir de faits d'observation et de déductions logiques.
- b) Les raccrocher les unes aux autres au niveau des points de convergence et de rapprochement.
- c) Les intégrer dans un schéma global.

Avant qu'il soit possible de tenter cette aventure dans les sciences de l'homme, il faudra multiplier les études théoriques fondamentales et les études à caractère empirique. Ce que Merton dit de la théorie sociologique s'applique aux autres disciplines humaines : « elle doit progresser corrélativement sur les plans suivants : théories particulières portant sur des séries limitées de données, et élaboration d'un schéma conceptuel plus général susceptible de consolider des ensembles théoriques particuliers »¹.

Identifions les éléments fondamentaux d'une théorie, en nous reportant à ses caractéristiques. La théorie est :

- a) un ensemble de concepts, de postulats et de propositions,
- b) ayant des liaisons d'interdépendance,
- c) intégrés dans un schéma général,
- d) capables d'expliquer un ensemble de faits sociaux de la manière la plus satisfaisante possible à un moment donné
- e) et d'engendrer des hypothèses nouvelles et des théories subsidiaires.

B. Concepts et schéma théorique

Ces quelques définitions mettent en relief les relations du concept à la théorie. La théorie est constituée de concepts qui ont des relations d'interdépendance parce qu'ils sont insérés dans un schéma global. Mais les concepts, par eux-mêmes, pris seul à seul, ne sont pas la théorie. Ils représentent plutôt des aspects découpés de la réalité. C'est seulement lorsqu'ils sont mis en relation avec d'autres concepts qu'ils deviennent les éléments indispensables de l'explication.

L'effort de théorisation n'est possible que s'il existe au préalable une certaine conceptualisation de la réalité. La conceptualisation représente ainsi une des phases indispensables au développement théorique. Des concepts tels que le statut socio-économique, le prestige social, la position sociale, peuvent servir à l'élaboration d'une théorie de la stratification sociale. Selon cette théorie, la société peut se découper en strates ou couches sociales différenciées. Les membres de ces couches sociales ont une certaine conscience de classe parce qu'ils ont les mêmes caractéristiques. Ils affichent une certaine idéologie parce qu'ils ont la même vision du monde et qu'ils poursuivent sensiblement les mêmes objectifs. La différenciation sociale s'accomplit selon certains mécanismes particuliers à chaque société. Cette théorie est possible parce qu'il existe des concepts bien définis.

¹ Merton, *op. cit.*, p. 11.

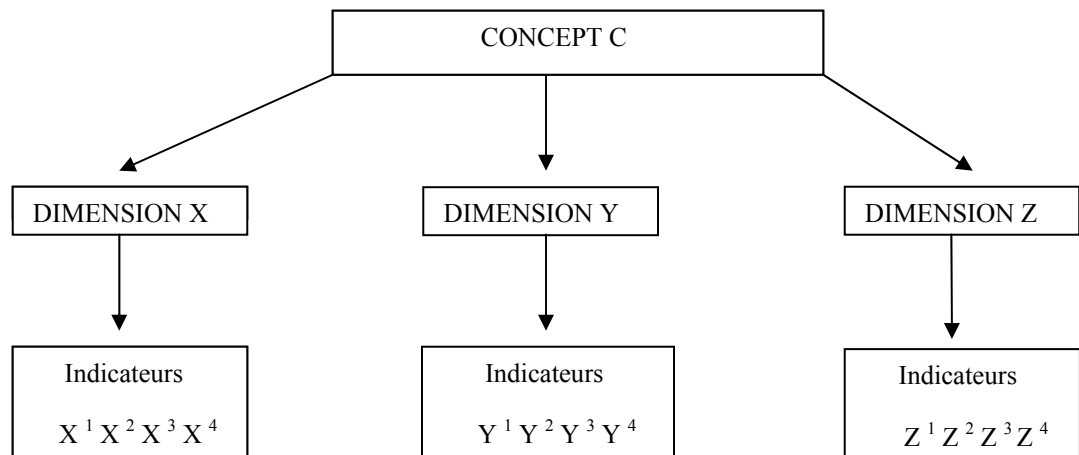
III. – L'analyse conceptuelle

1. Les étapes de l'analyse conceptuelle

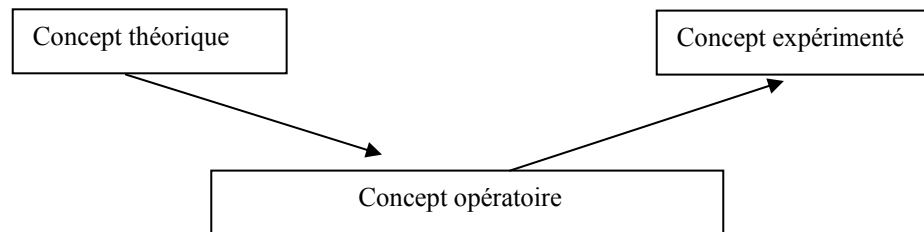
A. Du concept théorique au concept opératoire

[Retour à la table des matières](#)

Les concepts étant des abstractions, il faut éviter de les envisager comme des entités réelles (réification des concepts). Toute étude empirique nécessite l'utilisation de plusieurs concepts qui doivent permettre l'observation de la réalité. Les concepts doivent devenir observables : c'est là la fonction essentielle de l'analyse conceptuelle. Celle-ci s'effectue en deux étapes, l'identification des principales dimensions du concept, et le repérage pour chacune de ces dimensions d'un ensemble d'indicateurs valables. Tandis que les dimensions représentent autant d'aspects distincts de l'abstraction plus vaste, les indicateurs sont des éléments concrets directement observables.



Dans l'exemple théorique ci-dessus, le concept C comporte trois dimensions (X, Y et Z). À son tour, chacune est représentée par quatre indicateurs différents (X^1 X^2 X^3 X^4), etc. Par ce processus d'analyse, nous effectuons le passage du concept théorique au concept opératoire. Une fois les observations terminées, il faudra amorcer un processus de synthèse (en sens inverse) en regroupant certains éléments de la réalité pour former des aspects plus généraux qui, réunis, constitueront le concept expérimenté.

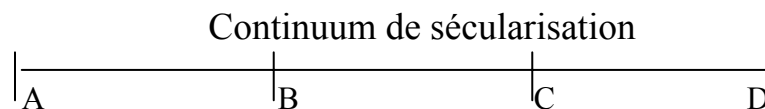


Nous utiliserons maintenant les deux concepts de solidité du sentiment religieux, et de privations senties, dans le but d'illustrer les diverses étapes et les fonctions de l'analyse conceptuelle.

B. L'analyse conceptuelle proprement dite : deux illustrations

a – La solidité du sentiment religieux

Le premier exemple vient de nos études sur la santé mentale dans le comté de Stirling en Nouvelle-Écosse. Pour bien comprendre la signification du concept, il faut savoir que ce comté est peuplé d'Anglais protestants et d'Acadiens catholiques, vivant dans des communautés mixtes et dans des communautés à forte prédominance anglaise ou acadienne. La sécularisation est définie comme une dissociation, un abandon progressif des coutumes religieuses traditionnelles. La solidité du sentiment religieux d'un individu le place sur le continuum de la sécularisation. Les positions A et D représentent respectivement



un sentiment religieux très fortement en harmonie avec les traditions religieuses autochtones et un abandon complet de toutes les valeurs et conduites religieuses traditionnelles. Entre ces deux positions polaires se placent des positions intermédiaires. Plus l'individu s'éloigne de A pour se rapprocher de D, plus intense est son degré de sécularisation.

Tenant compte du contexte socioculturel du comté, y compris l'histoire des contacts interculturels et l'évolution des diverses Églises, on peut mesurer la solidité du sentiment religieux des Acadiens et des Anglais en utilisant quatre dimensions différentes qui sont la pratique religieuse, les attitudes en face du fait

religieux, l'intensité des croyances religieuses, et le conformisme aux lois de son Église. Ces quatre dimensions identifient quatre types de réalités qui, prises ensemble, sont capables de refléter le phénomène « sécularisation » dans sa globalité¹. Cependant, ces dimensions sont encore trop abstraites pour permettre des observations. Aussi faut-il déceler pour chacune d'elles des indicateurs qui la représentent plus ou moins entièrement.

A. Première Dimension :

La pratique religieuse (privée et publique)

Indicateur a : l'affiliation à une Église.

Indicateur b : l'assistance aux cérémonies religieuses obligatoires et facultatives.

Indicateur c : l'appartenance et la participation (qualité) à des confréries et associations religieuses.

Indicateur d : les dévotions religieuses privées.

B. Deuxième Dimension :

Les attitudes en face du fait religieux

Indicateur a : les dons (travail et argent) au curé ou au pasteur pour le maintien de l'église et des œuvres paroissiales.

Indicateur b : l'importance de la religion dans la vie : vision « spiritualiste » ou « matérialiste » du monde.

Indicateur c : les attitudes vis-à-vis du prêtre ou du pasteur en tant que fonctionnaire religieux, la conception de son rôle et magistère paroissial et la conception des relations Église-État.

C. Troisième Dimension :

Les croyances religieuses

Indicateur a : la croyance dans l'existence de Dieu.

Indicateur b : la croyance dans les dogmes et vérités révélées.

Indicateur c : les croyances par rapport au « bien » et au « mal ».

D. Quatrième Dimension :

Le conformisme à l'égard des lois ecclésiastiques

Indicateur a : le « mariage mixte ».

Indicateur b : la limitation des naissances.

¹ Pour les fins de notre discussion technique, nous omettons de justifier théoriquement la variable et d'évaluer l'importance relative de chacune de ces dimensions dans l'élaboration d'un système de pondérations numériques.

Indicateur c : la participation du clergé dans l'éducation des enfants.

À l'aide de cette série d'indicateurs, nous sommes capables de mesurer le niveau de sécularisation d'un individu et de le comparer à celui des autres¹. On obtient cette mesure globale en accordant des poids relatifs pour chaque indicateur selon son importance dans la dimension et selon l'importance de la dimension dans le concept. En additionnant tous les poids reçus par un individu, on obtient son degré de dissociation religieuse.

b – Les privations senties

Le deuxième exemple est pris dans l'étude sur les familles salariées du Québec et porte sur le concept de privation². En plus d'illustrer le processus de l'analyse conceptuelle, le tableau qui suit schématise les diverses opérations analytiques dans la construction de l'index des privations.

2. La validité des dimensions et des indicateurs

[Retour à la table des matières](#)

Les deux exemples choisis illustrent bien le fait que l'analyse conceptuelle est le résultat d'une option théorique. Le chercheur choisit parmi l'ensemble des dimensions possibles d'un concept celles qui semblent les plus appropriées à une opération de recherche. Cela veut dire que le chercheur préfère : a) les dimensions les plus utiles pour conserver l'intégrité du concept, b) celles qui découlent logiquement du modèle théorique préalable, s'il y en a un, et c) celles qui se prêtent facilement à l'observation. Voilà le genre de compromis que doit effectuer le chercheur en tenant compte des restrictions théoriques et des limitations opératoires. Si le chercheur choisit un nombre limité de dimensions, elles doivent être représentatives de l'ensemble – ou si elles ne le sont pas, elles devront compenser cette lacune par leur qualité et leur position stratégique dans l'univers conceptuel. Les régions non représentées du concept sont alors soit des régions obscures, soit des régions d'importance secondaire dans l'univers global.

¹ Voir XIV^e leçon, p. 565 à 572, les questions 121 à 157 utilisées dans le *Family Life Survey* effectué dans le comté de Stirling.

² Voir Marc-Adélaire Tremblay et Gérald Fortin, *op. cit.* p. 381-382.

La privation sentie

Concept théorique (variable)	CONCEPT OPÉRATOIRE				CONCEPT EXPLICATIF	
	DIFFÉRENTES DIMENSIONS			INDICATEURS	PONDÉRATION POIDS DIFFÉRENTIEL	INDEX DE PRIVATION
	Sous- dimensions	Sous- dimensions	Sous- dimensions			
PRIVATION	Intensité Genre		Générale	- À cause du revenu - Besoins quotidiens - Projet d'avenir - À cause du chômage	Système de poids appliqué aux réponses possibles à une question	DÉFINITION DES SOUS- GROUPES
			Particulière	- Alimentation - Habillement - Instruction - Santé - Loisirs - Logement - Assurance & épargne - Automobile - Appareils ménagers - Etc.	La valeur du poids correspond à un niveau théorique de privation	

On le voit, le choix d'une ou plusieurs dimensions pour représenter un concept est toujours relatif aux intérêts théoriques du chercheur et aux observations possibles dans une situation de recherche. Pour que les résultats soient significatifs et acceptés comme tels par les autres membres d'un corps disciplinaire, il faut que les dimensions choisies rallient l'assentiment d'un certain nombre de collègues et que les observations qu'elles permettent suggèrent des explications valables. Le caractère significatif du résultat est lié, somme toute, à la validité des dimensions.

Les mêmes remarques s'appliquent au choix des indicateurs pour représenter une dimension. Une autre difficulté s'ajoute aux précédentes. L'indicateur doit rendre le chercheur capable de récolter des informations claires et précises qui contribuent à la connaissance du concept et de la dimension étudiés et non à la connaissance de concepts et dimensions qui ne font pas l'objet de l'étude en question. Ainsi, un concept comme le statut socio-économique d'un individu pourrait être étudié par la médiation de dimensions comme celles-ci :

- a) le niveau de revenu disponible (salaire et autres sources de revenu) ;
- b) le niveau professionnel et la stabilité de l'emploi ;
- c) l'ensemble des possessions matérielles ;
- d) l'épargne et l'endettement ;
- e) la possession d'objets « culturels » ;
- f) la participation à la vie communautaire ;
- g) le niveau d'instruction.

Étant donné qu'il existe plusieurs recoupements entre ces diverses dimensions, est-il utile de les employer toutes ? Doit-on, au contraire, choisir celles qui semblent les plus significatives ? Dans la perspective de l'efficacité technique et de la parcimonie des efforts, la réponse est évidente.

IV. – Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Qu'il s'agisse d'études de vérification ou d'études descriptives, l'analyse conceptuelle introduit de la rigueur scientifique dans le choix et l'obtention des données. Le concept utilisé par l'homme de science comporte une définition exclusive, qui le distingue de tout autre. En conséquence, il délimite des champs particuliers d'observation. L'ambiguïté conceptuelle que l'on note actuellement dans les sciences humaines est cependant un obstacle à l'évolution théorique, de même que les efforts limités de théorisation représentent un sérieux handicap à la convergence conceptuelle. Voici ce que l'on veut dire par cette dernière affirmation. Les conférences convoquées dans le but de clarifier les concepts de base et de créer une certaine unanimité autour de leur définition de même que l'élaboration de dictionnaires terminologiques ne peuvent que posséder une valeur secondaire tant et aussi longtemps que les efforts théoriques demeureront si peu nombreux et si fragmentaires.

Cinquième leçon :

Méthodologie, techniques et instruments

I. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons précisé la nature de la recherche empirique de type fondamental ainsi que les réflexions théoriques qu'elle présuppose pour rendre possible l'opérationnalisation. Tout cet arrière-plan théorique pourra se concrétiser et produire des résultats scientifiquement utilisables à la condition que le chercheur respecte tout un ensemble de règles méthodologiques. Le cadre théorique et le modèle opératoire orientent le chercheur vers des champs d'observation, tandis que la méthodologie précise le genre de démarches pratiques qui devront être effectuées pour que ces observations nécessaires soient entreprises. Cette leçon traitera des sujets suivants : 1. Méthodologie et connaissance scientifique. 2. Les dimensions d'une méthodologie compréhensive. 3. La chronologie instrumentale. 4. La complémentarité instrumentale.

II. – Méthodologie et connaissance scientifique

La méthodologie scientifique définit les exigences théoriques et opératoires de l'observation. Elle énonce à la fois les principes à respecter dans la préparation du travail et la collecte des faits. Elle est une véritable logique opératoire en ce sens qu'elle précise les différentes étapes du processus de recherche¹, c'est-à-dire

¹ Voir VII^e leçon.

l'ensemble des étapes à franchir et des procédés à utiliser pour obtenir une connaissance scientifique. La méthodologie confère donc aux résultats un fondement légitime parce qu'ils découlent de principes et de procédés rationnels. Chaque science de l'homme possède sa propre méthodologie qui s'inspire, bien entendu, de la méthodologie scientifique générale.

Dans le cadre de cette leçon, nous n'analyserons pas chacune des étapes du processus de recherche, car elles feront l'objet d'une leçon suivante. Pour la même raison, nous n'examinerons pas non plus les différentes techniques de recherche utilisées dans les sciences humaines. Nous voulons énoncer les principales caractéristiques d'une méthodologie compréhensive afin de bien la distinguer de l'effort théorique, et de la construction et de l'usage d'instruments d'observation. La méthodologie se situe à mi-chemin entre la théorie et l'observation.

Il existe une liaison d'interdépendance entre la maturité théorique d'une science et l'ensemble des procédés qu'elle utilise pour arriver à la connaissance. De la même façon, mais sur une échelle plus restreinte, les résultats d'une étude doivent être évalués à partir de ses fondements méthodologiques. Par exemple, l'examen critique des résultats s'effectuera en tenant compte de :

- a) La tradition théorique à laquelle se rattache l'auteur.
- b) La position du problème et la définition des objectifs.
- c) L'instrumentation, c'est-à-dire le répertoire et les caractéristiques des différents instruments et techniques utilisés à divers stades de la recherche.

Distinguons immédiatement la technique de l'instrument. La technique est le procédé général utilisé pour recueillir des informations particulières selon une certaine modalité. On comparera, par exemple, la technique de l'entrevue à celle de l'observation, la technique de l'observation systématique à celle de l'observation participante, la technique de l'histoire de vie à celle de l'autobiographie. De son côté, l'instrument est l'outil concret avec lequel les observations s'effectuent. C'est telle entrevue qui comprenait telle série de questions, ou encore c'est le questionnaire que nous avons utilisé lors de telle ou telle étude.

Une évaluation de l'instrumentation possède son importance. Il ne faut pas oublier que les instruments de travail colorent toujours, par des mécanismes différents¹ et à des degrés divers, l'enregistrement des lectures et, par voie de conséquence, les théories spécifiques qui en découlent.

¹ Ce sont les différents types de biais qui s'introduisent à chacune des étapes de la recherche.

III. – Les dimensions d'une méthodologie compréhensive

[Retour à la table des matières](#)

Au niveau de la conception et de l'opération de recherche, la méthodologie n'est pas synonyme de processus de recherche ou encore de construction et d'utilisation d'instruments ; elle est beaucoup plus que cela encore. De notre point de vue, les dimensions d'une méthodologie compréhensive sont triples : 1. Une juste compréhension des propriétés instrumentales. 2. Le mode d'utilisation des instruments. 3. Une évaluation de la portée et de la qualité des lectures obtenues. Ces trois dimensions équivalent respectivement aux lectures exigées, aux lectures anticipées et aux lectures réelles ou effectives.

1. Une compréhension des propriétés instrumentales

[Retour à la table des matières](#)

Il faut une juste évaluation de l'aptitude d'une technique donnée ou d'un instrument particulier à effectuer les lectures nécessaires pour apporter la réponse la plus compréhensive possible à la question initiale. Ces lectures se situent donc comme un idéal à atteindre.

De la même façon, au niveau de l'observation, il faut déterminer le genre de techniques à utiliser, le genre d'instruments à construire, compte tenu des propriétés de ces techniques et de la structure de ces instruments.

On peut énoncer le principe général qu'aucun instrument n'est également apte à effectuer les lectures exigées par les différents types de recherche (descriptif, d'interprétation ou de vérification). Cela revient à dire qu'il existe une spécialisation instrumentale, ce dernier mot étant pris au sens large. Ainsi conçu, on distingue une spécialisation des techniques et une spécialisation des instruments.

A. La spécialisation des techniques

On sait que chaque technique possède des propriétés générales qui la caractérisent et qui la distinguent de toutes les autres.

L'entrevue libre, par exemple, est une technique bien adaptée pour définir les dimensions d'une question ou d'un problème. Une fois ces dimensions repérées, on sait que l'entrevue centrée, celle qui permet une interrogation en profondeur sur un nombre restreint de sujets, sera justifiée pour élaborer les principaux éléments du

schéma explicatif. Par ailleurs, le questionnaire est une autre technique qui permet une approche comparative plus systématique et la mesure des attitudes. Il est donc plus apte à la mesure quantitative que l'entrevue libre ou centrée.

B. La spécialisation des instruments

Dans le cadre de chacune des techniques, il est nécessaire de construire, pour chaque étude que l'on entreprend, un instrument spécial. Celui-ci possède alors la structure et les caractéristiques qui le rendent capable de capter un univers donné. Dans ce sens, un instrument spécifique possède un caractère propre qui le rend différent de tous les autres.

À titre d'exemple, le questionnaire de Laval sur les conditions de vie des travailleurs salariés de la Province de Québec ne pourrait pas être utilisé comme tel par des chercheurs travaillant sur un problème analogue en Ontario, en Angleterre ou en Afrique. Certaines modifications plus ou moins importantes devraient y être apportées. L'étude répliquative est la seule circonstance qui puisse justifier l'utilisation intégrale d'un instrument à un moment ultérieur. Dans ce cas, le but visé est d'évaluer la stabilité des résultats, toutes les autres conditions étant égales par ailleurs.

2. Le mode d'utilisation des instruments

[Retour à la table des matières](#)

Si d'un côté, il y a des lectures qui sont exigées par la nature de la question posée au départ, il y a aussi des lectures anticipées. Ce sont celles auxquelles nous sommes en droit de nous attendre compte tenu des instruments à utiliser, de la situation de recherche et des niveaux de qualification professionnelle des chercheurs. Ces lectures sont les données concrètes que les circonstances imposent.

Par mode d'utilisation des instruments, nous entendons qu'il s'agit d'employer les instruments les mieux adaptés aux conditions particulières d'une recherche donnée. En mettant en parallèle structure instrumentale, nature du problème et genre de situation de recherche – y compris l'équipe de recherche elle-même – nous sommes en mesure de prendre une décision rationnelle qui tienne compte de tous les éléments en présence. C'est à ce niveau que s'effectue le compromis entre ce qui est désirable et ce qui est possible. Le chercheur expérimenté s'ingéniera à rétrécir l'écart entre l'idéal et le possible. Cela suppose, au préalable, que les deux aient été clairement définis et justifiés.

Le chercheur doit donc élaborer une politique de l'utilisation instrumentale. Celle-ci comporte une planification et des décisions concernant le type et le nombre d'instruments nécessaires, et l'ordre dans lequel ils devront être utilisés.

A. Types et quantité des instruments

Parmi le répertoire des techniques disponibles aux spécialistes des sciences de l'homme, quelles sont celles que devra utiliser tel chercheur dans telle situation de recherche afin d'effectuer toutes les observations et tous les sondages exigés par l'interrogation initiale ? Les techniques et instruments d'observation doivent donc découler de la nature des objectifs théoriques visés, toutes autres conditions étant égales par ailleurs – c.-à-d. la plus ou moins grande aptitude du chercheur à utiliser le répertoire instrumental, les circonstances administratives de la recherche (telles que le budget), le nombre et la compétence professionnelle des chercheurs, et la situation de recherche elle-même. On se demandera si certaines techniques semblent plus appropriées à la recherche envisagée, si certaines autres devront être utilisées et si d'autres, enfin, seront nettement à déconseiller. On pourra même mettre à l'essai des instruments traditionnels dans le but d'examiner s'ils ont les propriétés internes pour effectuer les lectures exigées. À la suite de ces analyses de la situation de recherche, le chercheur prendra l'une ou l'autre de ces décisions :

a) Faire certains compromis en utilisant des instruments qui, sans être tout à fait calibrés pour l'étude en cours, sont quand même les plus utiles dans les circonstances.

b) Rejeter des instruments traditionnels de mesure parce qu'ils sont jugés inadéquats, et construire des instruments nouveaux qui respectent davantage l'ensemble des exigences de l'étude.

Dans les deux cas, il y a des risques instrumentaux et des biais possibles. Ces biais seront appréciés au moment de la présentation des résultats.

Voici un exemple. Supposons que l'on désire étudier les techniques d'apprentissage durant la première enfance afin d'examiner systématiquement l'influence du milieu social sur le processus de socialisation de l'enfant. De l'examen de la bibliographie, il ressort que ceux qui ont travaillé sur ce sujet ont utilisé soit l'observation systématique, soit l'entrevue centrée, soit le questionnaire, soit enfin une combinaison de ces divers instruments. Il y a donc un premier choix de techniques qui s'impose. Une fois la technique choisie, soit le questionnaire, vaudra-t-il mieux utiliser un questionnaire déjà constitué pour ce genre d'études en le gardant tel quel ou en apportant quelques modifications, ou sera-t-il préférable d'élaborer un instrument tout à fait nouveau, en s'inspirant, il va de soi, des instruments utilisés pour des fins analogues ? Le chercheur chevronné choisira le plus souvent la dernière solution, mais s'inspirera des instruments de ses prédécesseurs dans la construction de l'outil nouveau. C'est l'une des raisons qui justifient la nécessité de décrire entièrement ses instruments de travail ; sans cette description, aucune comparaison instrumentale n'est possible et toute évaluation des résultats se fait à l'aveuglette.

B. L'ordre des instruments

L'utilisation de plusieurs instruments confère aux résultats une plus grande sûreté et validité, mais soulève en même temps le problème d'une chronologie, ou d'un ordre dans lequel ils doivent être utilisés. En règle générale, dans le cas d'études qui s'échelonnent sur une longue période, le chercheur s'inspirera de la progression chronologique suivante :

- a. Définition des principales variables de l'étude, des relations plausibles qui existent entre elles : utilisation des instruments dits qualitatifs comme l'entrevue et l'observation participante.
- b. Utilisation, à des stades plus avancés de l'étude, d'instruments de mesure plus précis afin de vérifier certaines relations anticipées et d'effectuer des analyses comparatives portant sur diverses unités d'observation (le questionnaire, les études à caractère semi-expérimental).
- c. Utilisation d'instruments qualitatifs, sur des problèmes très précis ; études de cas en profondeur afin de déceler les divers éléments du schéma d'explication.

3. L'évaluation des lectures enregistrées

[Retour à la table des matières](#)

Conscient des limitations de toutes sortes qui viendront s'interposer entre l'objectif idéal, l'objectif possible et les lectures effectives, le chercheur devra juger lui-même de la qualité des informations et observations recueillies. En fin de compte, c'est lui qui est le mieux placé pour porter un tel jugement d'ensemble sur son travail. Le chercheur consciencieux qui agit ainsi, loin de dévaloriser ses résultats de recherche ou de se déprécier aux yeux de ses collègues, accroîtra la valeur scientifique de ses données et fera preuve de maturité professionnelle. Bien au contraire, celui qui n'agit pas ainsi risque de semer le doute. On reconstruira pour lui, avec plus ou moins d'exactitude d'ailleurs, ses intentions théoriques et ses démarches opératoires.

L'instrument peut avoir de multiples aptitudes dans l'abstrait, et peut sembler allier les différentes caractéristiques nécessaires. En fait, lorsqu'on l'utilise sur des groupes concrets d'individus, obtient-il les lectures prévues ? L'instrument parfait n'existe pas encore : il y a toujours des marges de variation dans les lectures obtenues par rapport aux lectures exigées. Si les lectures s'écartent plus ou moins de leur objectif initial, quelle en sera la répercussion sur la qualité des résultats ? L'instrument est-il fiable, stable ? Est-il capable de capter adéquatement ce pourquoi il a été construit (validité) ? Le jugement que portera le chercheur

influera sur l'utilisation qu'il fera des données recueillies, y compris leur mise au rancart si elles ne sont pas satisfaisantes.

IV. – La chronologie instrumentale

[Retour à la table des matières](#)

Nous choisirons, parmi les recherches auxquelles nous avons participé, trois études qui permettent d'illustrer concurremment le passage de l'univers théorique aux champs d'observation et la chronologie instrumentale. Ce sont dans l'ordre : 1. Les études sur la santé mentale dans le comté de Stirling. 2. Les études sur le travailleur forestier. 3. L'étude sur les comportements économiques des familles salariées du Québec.

1. Les études dans le comté de Stirling

A. Du cadre conceptuel au modèle opératoire

[Retour à la table des matières](#)

En 1948, le Dr Alexander H. Leighton, alors de l'Université Cornell, amorçait dans le comté de Stirling les premières études d'une vaste enquête sur l'influence du milieu socio-culturel dans l'étiologie (nature et évolution) des désordres psychologiques¹. Après les premières études d'exploration (1948 et 1949), le directeur de l'étude développa un schème conceptuel qui précisait la nature et les niveaux d'influence de la culture sur la personnalité. Les diverses étapes de la recherche ont été conçues pour vérifier l'hypothèse générale de l'étude.

Sans reprendre le cadre conceptuel ici, nous pouvons affirmer qu'il découle d'une conception fonctionnelle de la culture (niveau d'intégration sociale) et d'une théorie de l'équilibre dynamique (niveau de bien-être individuel). Cette théorie identifie et spécifie les deux types d'influences culturelles dans la formation et le développement de la personnalité, à savoir d'une part les situations, les objets, les individus, les expériences, etc. qui agissent à la manière d'obstacles, empêchant l'individu d'atteindre le bien-être qu'il désire et, par là, sont à l'origine du processus

¹ Consulter les études produites par les membres de l'équipe de Stirling publiées par Basic Books Inc., soit : Alexander H. Leighton, *My name is Legion*, 1959 ; Charles C. Hughes, Marc-Adélaïde Tremblay, et al., *People of Cove and Woodlot*, 1960 ; et Dorothea C. Leighton, et al., *The Character of Danger*, 1963.

psychopathologique et d'autre part les situations, les objets etc. qui favorisent la maturité affective.

C'est à l'intérieur de la première série de facteurs qu'une théorie de la désintégration sociale prend toute sa signification. Essentiellement, cette théorie particulière documente la proposition centrale selon laquelle la désintégration sociale exerce une influence prépondérante sur l'étiologie des troubles psychologiques. Cette proposition générale se décomposait en plusieurs propositions et hypothèses particulières. Puisque chacune de celles-ci devait faire l'objet d'observations précises visant à les vérifier, il fut nécessaire de procéder à une analyse conceptuelle de chacune des variables. Cette analyse permettait de passer de l'univers des énoncés (théorie) à l'univers des observations. Les exigences d'une telle médiation opératoire au niveau de la culture peuvent s'exprimer de la manière suivante :

- a) Identifier les variables devant traduire la désintégration sociale.
- b) Mesurer le niveau d'existence des variables une à une, puis réunies ensemble,
- c) dans des unités d'observation significatives (unités géographiques et groupes d'individus vivant les mêmes problèmes),
- d) à l'aide d'instruments d'observation variés et bien calibrés (validité et stabilité des résultats),
- e) à un moment donné,
- f) afin d'évaluer les divers types et degrés de désintégration sociale.

Les découpages que nous avons effectués pour déterminer les niveaux de désintégration sociale doivent être repensés pour déterminer le niveau des troubles psychologiques par l'identification et le choix de variables psychopathologiques appropriées.

Ces deux étapes en nécessiteront une troisième pour que l'hypothèse initiale puisse être soumise à l'expérience critique de la réalité (vérification). Il s'agira de mettre en relation le degré de désintégration sociale et le nombre des désordres psychologiques.

B. La sélection des variables « sociologiques »

Il serait trop long de retracer dans toute son ampleur le cheminement conceptuel de cette équipe de recherche. Nous ne ferons qu'esquisser deux expériences qui ont permis d'élaborer des critères à l'aide desquels on a pu choisir les variables les plus susceptibles de représenter le phénomène global très complexe qu'est la désintégration sociale : l'expérience de recherche à Poston, et la consultation d'experts.

a – Les camps des Américains japonais à Boston

Au printemps 1942, tous les Américains d'ascendance japonaise furent déplacés et regroupés dans des camps spéciaux (relocation center) à Poston. On a constitué de toutes pièces un habitat et un genre de vie. Une équipe de recherche fut organisée pour étudier les problèmes institutionnels (des administrateurs du camp) et personnels (les conflits et tensions subis par les Japonais déplacés) que suscitait cette expérience de déplacement. Ces problèmes sont étudiés par Leighton dans son ouvrage *The Governing of Men*¹. On y discute, principalement, de désintégration sociale et des conflits que vivent ces populations déplacées : conflits entre les générations, conflits dans l'identité nationale et la loyauté vis-à-vis des États-Unis, factionnalisme, conflits entre normes traditionnelles et normes nouvelles ; etc.

b – La consultation d'experts

À l'automne 1950 et au printemps 1951, le directeur de l'étude organisa un séminaire de recherche auquel participèrent des spécialistes provenant de disciplines aussi diverses que l'anthropologie sociale, la biologie, la mathématique, la psychiatrie, la psychologie, l'économie, les relations industrielles et la statistique dans le but d'identifier les variables qui devraient faire l'objet d'observations. Le choix s'arrêta, finalement, sur 14 variables dont 7 pouvaient être considérées comme des antécédents de la désintégration sociale et 7, comme des conséquents. Les antécédents étaient la pauvreté, la marginalité culturelle, la sécularisation, les désastres, la mobilité géographique, les changements sociaux rapides, et l'état de santé physique. Les conséquents furent les foyers désunis, l'hostilité intergroupe, l'absence de participation dans les associations, les loisirs déficients, l'absence de direction, les communications défectueuses, et la délinquance et la criminalité.

¹ Alexander H. Leighton, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1945.

C. La signification des variables dans le schéma conceptuel de la désintégration sociale

[Retour à la table des matières](#)

Les variables choisies représentent toutes, à des degrés divers et sous différentes conditions, des aspects de la désintégration sociale. Il est hors de question que nous retracions ici, pour chacune d'elles, les aspects particuliers qu'elles représentent. Cette liaison est très bien décrite dans le schéma conceptuel de l'étude que nous citons auparavant¹. Nous avons nous-même effectué l'analyse conceptuelle détaillée de l'une de ces variables, soit la pauvreté². Il suffira d'affirmer, pour les fins de cet exposé méthodologique, qu'il n'existe point nécessairement de relation rectiligne entre les niveaux d'intensité de la variable et ceux de la désintégration sociale. Si nous utilisons la variable « pauvreté », par exemple, nous ne pouvons point énoncer la liaison entre ces deux variables de la manière suivante : la désintégration sociale varie en fonction de la pauvreté. Cette hypothèse supposerait que plus les individus sont pauvres, plus il y a désintégration sociale et, inversement, que plus les individus sont à l'aise, plus élevée sera l'intégration sociale. Au contraire, nous concevons qu'une trop grande pauvreté ou qu'une trop grande prospérité peuvent être également néfastes à l'intégration d'un groupe, et qu'il existe un niveau idéal de prospérité qui favorise un niveau optimum d'intégration sociale. Une relation linéaire existe cependant, dans le cas de plusieurs variables du schéma conceptuel.

Le choix de plusieurs variables s'appuie sur des raisons d'ordre méthodologique, celui de la validité des résultats.

La désintégration sociale est un phénomène multidimensionnel. Aucune variable, à elle seule, ne reflète ses diverses dimensions, tandis qu'une constellation de variables peut représenter la plupart de ses éléments. Il est concevable, par exemple, que l'accumulation des variables dans une unité sociale donnée nous fournirait une excellente garantie de la présence véritable de phénomènes de désintégration dans ce milieu. L'inégalité des variables quant à leur aptitude à refléter la réalité et à leur importance relative dans le phénomène global qu'est la désintégration allait susciter des problèmes comparatifs quasi insurmontables. Par exemple, est-ce qu'un village économiquement faible, en pleine voie de sécularisation, perdant ses éléments dynamiques par l'émigration et

¹ Voir *My name is Legion*, op. cit.

² Voir Marc-Adélard Tremblay et Émile Gosselin, « Le continuum pauvreté – richesse, son utilité en tant qu'indicateur de désintégration sociale », *Service Social*, Vol IX, N° 3, nov. – déc. 1960, p. 3-28.

ne disposant point de canaux adéquats de communication, serait plus ou moins désintégré qu'un autre de prospérité moyenne, en pleine phase d'acculturation, aux prises avec des tensions internes considérables et incapable d'assurer une direction continue dans ses organisations volontaires ? Pour être en mesure de répondre à cette question, il faut connaître l'importance relative de chacune des variables les plus fréquentes. Une fois ces décisions établies, elles doivent se refléter dans des systèmes de pondération correspondants. Sans entrer dans tous les détails, nous sommes amenés à définir les options analytiques de l'étude de même que les systèmes de mesure utilisés.

D. La mesure de la désintégration sociale

a – Les deux perspectives d'analyse

Si le trouble de comportement est un phénomène individuel et se mesure donc au niveau de l'individu, le choix de l'unité d'observation pour mesurer la désintégration sociale est plus complexe. Dans le choix de ces unités sociologiques d'analyse, il existe deux voies possibles : une perspective fonctionnaliste et une perspective atomistique. Comme l'a très bien indiqué Florian Znaniecki¹, la première de ces philosophies, appelée « réalisme social », conçoit la société comme une entité autonome réelle, irréductible à l'addition des individus. Dans cette perspective, les individus n'ont point d'existence propre en dehors du cadre social. L'autre philosophie, nommée « atomisme social », met de l'avant l'idée que l'individu est la seule entité empiriquement identifiable. De ce point de vue, la société représente une abstraction subjective qui n'a de correspondance avec aucune réalité tangible, si ce n'est par le truchement d'un grand nombre d'individus en interaction. Comme l'auteur le démontre plus loin dans son article, l'antinomie qui semble exister entre ces deux visions conceptuelles est plus apparente que réelle.

L'école fonctionnaliste (réalisme social) conçoit les systèmes sociaux comme des tous et des ensembles, analogues à l'organisme humain, capables dans une certaine mesure de posséder une vie autonome, indépendante de la vie externe. On conçoit ces systèmes comme des unités sociales fonctionnelles, c'est-à-dire auto-suffisantes. Cette conception de la réalité se traduit, au niveau de l'opération de recherche, dans une unité territoriale. Les individus qui y vivent sont soumis sensiblement aux mêmes expériences. Ce sont leurs réactions personnelles en face de celles-ci qui pourront être différentes les unes des autres.

¹ « Les institutions et l'organisation sociale », in *La Sociologie au XX^e siècle*, (réalisé sous la direction de Georges Gurwitsch et Wilbert E. Moore), Paris, P.U.F., 1947, p. 180.

Par ailleurs, les tenants de l'autre perspective théorique sont enclins à étudier les valeurs, les sentiments et les attitudes individuels sans porter attention aux unités sociales et territoriales qui encadrent les individus.

b – Le choix des unités d'observation

Ces deux perspectives préconisent donc des unités d'observation différentes, les unités sociales et les individus. Il faut remarquer, à l'instant, que l'expression « unité sociale » recouvre deux types de réalité, les communautés et les voisinages où l'interdépendance sociale est grande, et les autres groupes territoriaux qui, en général, créent une certaine proximité géographique entre les individus mais ne réussissent jamais à susciter une communauté d'intérêt. Ces derniers sont des agrégats d'individus. Ils représentent des groupes très intéressants puisque cette absence de liens et de rapports sociaux constitue l'élément même de la non-intégration, ou la résultante de la désintégration sociale.

c – La complémentarité des perspectives

1° L'hypothèse écologique nécessiterait que les observations sur la désintégration sociale portent sur des unités sociales se situant sur un continuum de désintégration sociale dont les pôles seraient des agrégats d'individus vivant sur des territoires géographiques restreints et des communautés plus ou moins bien intégrées.

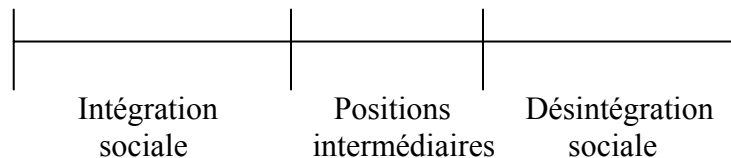
2° L'hypothèse clinique exigerait que les observations sur la désintégration sociale soient centrées sur les expériences vécues d'un certain nombre d'individus relativement à chacune des variables à l'étude en faisant abstraction de leurs milieux respectifs de résidence.

Dans la première hypothèse, on comparerait les niveaux de désintégration de différentes unités sociales choisies à cette fin, tandis que dans le second cas, on regrouperait les individus qui vivent les mêmes expériences individuelles de pauvreté, de marginalité, de sécularisation, etc. À la fin, les données écologiques et individuelles sont mises en relation avec le niveau des désordres psychologiques.

E. L'identification des unités sociales significatives

Mettons de côté les démarches qui ont abouti au dépistage des individus malades (instruments psychométriques, entrevues médicales et cliniques, tests psychologiques, etc.) pour accorder notre attention à l'identification des unités sociales significatives. Nous pourrions alors, du même coup, intégrer les deux perspectives puisque nous pourrions éventuellement tenir compte en même temps des unités territoriales plus ou moins intégrées et des expériences plus ou moins difficiles des individus vivant dans ces différents milieux. Dans les deux cas, l'unité d'observation sera la même, soit l'individu ; ce sont les modes d'analyse qui varieront.

L'étendue du comté considéré de même que le grand nombre de localités possédant une désignation particulière (93 environ) devaient nous mettre d'emblée devant l'impossibilité d'étudier intensément un grand nombre d'unités territoriales. La seule tâche de bien les délimiter eût été très longue et coûteuse. Au lieu d'étudier superficiellement un grand nombre d'unités, il valait mieux en choisir quelques-unes pour fin d'études intensives. Cela obligeait les chercheurs à établir une typologie des villages sur une échelle de désintégration. Cette fois encore, la tâche dépassait nos moyens. C'est ainsi que nous en sommes venus à l'idée d'identifier des unités contrastantes plutôt que des unités sociales typiques de tous les degrés de désintégration sociale. Cette approche limiterait les observations aux unités qui se situent aux extrémités positives et négatives du continuum intégration sociale – désintégration sociale.



F. L'usage d'une instrumentation multiple

[Retour à la table des matières](#)

La première étape de la recherche s'est traduite par des études qualitatives sur trois des variables antécédentes (pauvreté, marginalité culturelle et sécularisation) à l'échelle du comté tout entier dans le but de repérer ces unités contrastantes auxquelles nous faisons allusion plus tôt. Les techniques utilisées durant cette phase furent l'observation participante et les entrevues avec informateur-clé ¹.

Ces études furent suivies, à la seconde étape, d'un questionnaire qui mesurait de façon comparative (à l'aide des sept variables antécédentes) les niveaux réels de désintégration sociale dans les milieux de contraste du comté. Le questionnaire fut administré à plus de mille familles réparties dans les différentes unités choisies.

Ce « Family Life Survey » permettait de mesurer certains phénomènes de désintégration sociale à un moment donné, mais était incapable d'expliquer leur histoire et leur évolution. C'est ainsi que, dans une troisième étape, il a fallu entreprendre des études monographiques **dans sept unités de contraste**

¹ Nous avons décrit cette opération de recherche pour la variable « pauvreté ». Voir « The Key informant technique: A non-ethnographic application », *American Anthropologist*, Vol. 59, N° 4, 1957.

pour étudier leur structure, leur fonctionnement ainsi que la dynamique des processus sociaux en cours ¹.

2. Les études sur le travailleur forestier

[Retour à la table des matières](#)

Si nous nous reportons au cadre de référence que nous avons énoncé plus tôt ², nous nous rendons compte qu'il est suffisamment vaste pour inclure des variables économiques, sociologiques et psychologiques. Les représentants de chaque discipline devaient préciser les objectifs qu'ils voulaient atteindre et élaborer leur méthodologie particulière. Ainsi, les économistes ont été préoccupés par les problèmes de besoin de main-d'œuvre, de roulement du personnel, et de productivité. Cela les obligeait à définir, en termes économiques, la nature d'une opération forestière et les relations entre les différents facteurs de production et les différents types de production (la coupe, le charriage, etc.).

Quant à l'équipe des sociologues, voici les principales étapes de son travail.

A. Première étape : l'analyse mécanographique des dossiers

Les sociologues s'intéressent ici à analyser les principales caractéristiques des travailleurs forestiers telles qu'elles apparaissent dans leur dossier. C'est ainsi qu'ils ont analysé, sur carte mécanographique, l'histoire professionnelle de 1 163 travailleurs et qu'ils ont étudié jusqu'à 60 caractéristiques différentes relevées dans le dossier, telles que le nombre des embauches et des départs, le nombre de semaines de travail, l'absentéisme, les transferts d'une opération à l'autre et d'un camp à l'autre, la production journalière, l'âge, la situation de famille, le lieu de résidence, et ainsi de suite.

B. Deuxième étape : les entrevues d'exploration

Ces caractéristiques révélées par l'analyse mécanographique des dossiers doivent être incarnées par des individus dans des situations concrètes afin que l'on en comprenne les significations. Aussi a-t-il fallu élaborer un programme d'entrevues d'exploration.

¹ Ces opérations de recherche sont décrites dans *People of Cove and Woodlot*, op. cit.

² Voir IV^e leçon.

a – Le sens des entrevues d'exploration

On peut dire que ces entrevues étaient « dirigées » en ce sens que nous devions couvrir, dans un temps limité, un nombre fixe de sujets.

Cependant, elles étaient « libres » ou « non dirigées », dans la mesure où les sujets à discuter pouvaient être abordés dans n'importe quel ordre. De plus, l'importance accordée à chacun d'eux dépendait des connaissances particulières de l'informateur et de sa disposition d'esprit au moment de l'entrevue. Cette manière de procéder allait faciliter de beaucoup l'analyse comparative des entrevues puisque nous pouvions y retrouver un certain nombre de données de base analogues. Par ailleurs, les cadres de l'entrevue accordaient à l'informateur assez de souplesse pour qu'il puisse développer davantage les sujets de son choix et fournir, en quelque sorte, des renseignements en profondeur sur certains éléments du problème.

En résumé, les informations recueillies durant le programme d'entrevues nous aidèrent à situer le comportement du travailleur forestier dans son contexte véritable et à fournir les principaux éléments d'explication de ce comportement. Les informations obtenues sur le comportement des travailleurs, par voie d'entrevues et d'observation directe, nous permettaient de vérifier du même coup les renseignements inscrits dans leurs dossiers par la compagnie et sur lesquels a porté l'analyse quantitative.

b – Le choix des informateurs

Nous avons déterminé d'avance certains critères généraux pour choisir les informateurs. Nous devions bien sûr nous intéresser d'une manière toute spéciale aux travailleurs stables et aux travailleurs instables, sans pour cela négliger d'interroger les autres travailleurs qui se situent à des niveaux intermédiaires entre ces deux pôles extrêmes de la stabilité professionnelle. Cet intérêt, tout théorique qu'il était, pouvait difficilement se concrétiser dans une politique de sélection des travailleurs puisque le programme d'entrevues survenait à un moment où les opérations de coupe étaient sur le point de se terminer, c'est-à-dire vers la mi-octobre, et que les travailleurs encore à l'emploi de la compagnie se situaient en majeure partie vers l'extrémité positive (stabilité) du continuum. Nous avons atténué cet inconvénient en développant un programme d'entrevues comprenant deux étapes. Nous ne voulions pas prélever un échantillon représentatif de toutes les classes de travailleurs du point de vue de leur stabilité, puisque cela était impossible, mais obtenir de ceux que nous pourrions interroger les meilleures informations possibles du point de vue de leur quantité et de leur validité. Dans l'idéal, nous souhaitions rencontrer des travailleurs occupant des positions différentes dans la structure professionnelle de l'industrie, ayant des connaissances spécialisées qu'ils pourraient exprimer verbalement d'une manière cohérente et voulant coopérer à notre recherche.

De tous ces critères, seul le premier, à savoir la position dans la structure professionnelle, était directement repérable par le chercheur. De ce point de vue,

nous voulions interroger des travailleurs forestiers appartenant à toutes les catégories professionnelles comme bûcherons, contremaîtres, ingénieurs forestiers, surintendants, etc., bien que notre modèle d'entrevue s'appliquât surtout aux bûcherons, aux charroyeurs, aux flotteurs, aux manœuvres, aux ouvriers spécialisés et aux contremaîtres. Si, d'une part, nous avions une idée assez précise des informations à recueillir, nous ne pouvions décider d'avance comment nous choisirions tel bûcheron plutôt que tel autre, tel manœuvre plutôt que tel autre ou le contremaître du camp A plutôt que celui du camp B. Ce sont ces choix que nous révélera la conduite de l'entrevue.

c – La conduite de l'entrevue

Nous étions en présence d'un groupe de travailleurs plutôt stables puisqu'il était encore à l'emploi de la compagnie vers la fin de la saison de coupe. Ce groupe incluait cependant quelques individus instables. Il s'agissait pour nous d'en localiser le plus grand nombre possible, tenant compte d'une part des ressources de temps et de personnel, et d'autre part des mises à pied de la compagnie. C'est dans cette perspective que nous avons conçu un programme d'entrevues en deux étapes successives : les entrevues à la « barrière », c'est-à-dire aux quartiers généraux de la compagnie, et les entrevues dans les camps de bûcherons. Pour chacune de ces étapes, nous décrirons brièvement les procédures suivies et nous soulignerons ensuite les avantages et les inconvénients que comportait chacune d'elles.

Nous avons obtenu le consentement de l'administration pour entreprendre un tel programme d'entrevues. Il s'agissait d'en déterminer les modalités avec le commis-en-chef aux quartiers généraux. Après avoir discuté assez longuement avec lui et avoir exposé les problèmes qui nous intéressaient particulièrement ainsi que les caractéristiques idéales d'un bon informateur (c'est-à-dire les cinq critères mentionnés plus haut, à savoir la position dans la structure professionnelle, les connaissances spécialisées, la facilité à communiquer ses expériences, l'esprit de coopération et l'objectivité), nous avons déterminé les deux étapes nécessaires à la poursuite de notre travail. Les entrevues à la barrière devaient nous permettre de rencontrer les travailleurs qui retournaient chez eux soit afin de reprendre des activités principales mises temporairement de côté pour le travail en forêt, soit afin de trouver de l'emploi dans une autre entreprise. Il devait donc nous être possible d'entrer en contact avec l'élément le plus instable de la population des bûcherons. Nous envisagions de conduire à une date ultérieure les entrevues en profondeur dans les camps de bûcherons, et cela sur une population beaucoup plus stable et loyale.

1° Les entrevues à la barrière

Les travailleurs qui sortent de forêt doivent passer par le quartier général pour recevoir leur paiement final. Les chèques ne sont émis qu'après que le commis-en-chef ait pris connaissance de l'actif et du passif de chacun des travailleurs. Ce travail administratif dure ordinairement une demi-heure. C'est cette courte période qui fut mise à notre disposition pour interviewer les travailleurs forestiers. Le

choix des informateurs était laissé à la discrétion du commis-en-chef qui devait cependant tenir compte des critères énumérés auparavant. De plus, il devait expliquer brièvement aux travailleurs que nous étions des universitaires qui s'intéressaient aux conditions de travail des bûcherons, et qu'il était de leur intérêt de nous aider dans la mesure du possible. Le commis devait aussi nous présenter aux travailleurs choisis. L'entrevue durait vingt ou trente minutes, dans des locaux exigus mis à notre disposition par la compagnie.

2° Les entrevues dans les camps de bûcherons

Dans le cas des entrevues conduites dans les camps, seul le commis en charge du camp était prévenu de notre arrivée. Nous devions établir nous-mêmes nos propres contacts avec les travailleurs et les choisir d'après les critères élaborés, en nous aidant, lorsque nous le jugions à propos, de l'influence du commis, ou du contremaître du camp. Cette situation se compare à celle de l'ethnologue qui pénètre dans une communauté qu'il veut étudier. Il devient l'étranger, le point de mire. Chacun des gestes qu'il pose est très important pour le succès de son entreprise. Il s'agit donc de choisir les « bons » agents de contact, de bien définir les objectifs de travail, de démontrer ses bonnes intentions, de définir avec précision son rôle de chercheur. Que l'anthropologue travaille dans une société archaïque ou dans une société moderne, il doit développer une stratégie de travail, justifier sa présence.

En tant qu'agents de contact, le contremaître et le concierge de camp se sont révélés des hommes de grande utilité.

d – Évaluation critique des entrevues « à la barrière » et de celles conduites dans « les camps de bûcherons »

1° Entrevues à la barrière

L'inconvénient le plus net des entrevues à la barrière fut leur trop courte durée. Vingt minutes ou une demi-heure eut été suffisant pour établir un premier contact mais pouvait difficilement permettre une revue exhaustive des cinq champs majeurs d'investigation. Dans le cas des bûcherons et des manœuvres, cet inconvénient était amplifié par un double handicap. Il existait un élément de surprise dans le fait d'être choisi pour nous rencontrer. Il nous fallait ordinairement de cinq à six minutes pour définir notre rôle, notre caractère plutôt inoffensif tout en suggérant le genre de renseignements que nous voulions obtenir. De plus, les travailleurs forestiers ont un niveau d'instruction plutôt bas et leur isolement au travail a provoqué chez eux un manque notable de facilité pour communiquer leurs idées. Comme il fallait de toute nécessité couvrir tous les sujets, ce que nous regagnions en étendue, nous le perdions en profondeur !

Le deuxième facteur limitatif est relié au premier. C'est le contexte de départ qui accentue chez l'informateur le désir d'arriver chez lui. Dans de telles circonstances, il était difficile de soutenir l'intérêt de l'informateur du début jusqu'à la fin et d'exploiter entièrement ses connaissances. Au surplus, celui qui laisse son emploi est très souvent un travailleur mécontent, frustré dans ses aspirations. Ce climat le portera à exagérer ses problèmes, à blâmer ses supérieurs et la compagnie.

Le troisième facteur limitatif fut l'exiguïté des locaux mis à notre disposition pour conduire le travail d'entrevue.

Cette situation comportait cependant des avantages. En effet, même s'il nous était impossible de faire l'étude exhaustive de chacun des sujets à étudier, nous pouvions obtenir, de façon spontanée, une certaine hiérarchisation des problèmes vécus par l'informateur. Il avait, présente à la mémoire, une expérience immédiate, et il était presque naturel pour lui d'en raconter les points les plus saillants sans qu'il y ait trop d'interventions de notre part. Il s'agissait pour nous de l'orienter et de lui faire conter les aspects importants de son expérience.

De plus, le fait d'être mis à pied ou de sortir librement « du bois » (c'est-à-dire de retourner à son travail coutumier) replaçait le travailleur forestier dans son contexte communautaire, l'amenait à évaluer ses atouts et ses déficiences sur le marché du travail et à décrire ses aspirations. Nous pouvions plus facilement connaître la structure sociale de son milieu d'origine et le genre de famille à laquelle il appartenait.

Le dernier avantage digne de mention se rattachait à notre neutralité en tant que chercheurs et à la fonction thérapeutique de l'entrevue. Quelques informateurs, surtout parmi les plus ouverts et chez ceux qui étaient sous une forte tension parce qu'ils nourrissaient des rancunes à l'endroit de la compagnie ou de certains contremaîtres, ont livré leurs pensées les plus intimes. De notre côté, étant assurés de ne plus revoir ces informateurs, nous ne pouvions que bénéficier de ces confidences sans redouter l'impression de culpabilité ou le retrait de coopération pouvant survenir à un deuxième contact.

2° Entrevues dans les camps de bûcherons

La fatigue du travailleur, à la fin de sa journée, imposait certaines limitations. Après une longue et dure journée de travail au froid, il était difficile pour lui de se concentrer et de livrer toutes ses connaissances et toutes ses impressions.

Une autre difficulté fut liée à l'espace disponible. Les entrevues se poursuivaient habituellement dans les bureaux du commis, où nous disposions d'un espace plutôt restreint, à proximité de pièces occupées et bruyantes. Nous avons noté que le travailleur craignant d'être entendu par ses confrères manifestait une plus grande prudence dans ses jugements. Dans quelques cas isolés, deux

entrevues se sont poursuivies simultanément dans la même pièce avec toute la distraction que cela pouvait comporter.

Ces entrevues dans les camps se sont tout de même révélées supérieures aux entrevues à la barrière. Assez souvent, il nous fut possible de choisir nos informateurs à la suite de contacts personnels et d'une évaluation de leur valeur en tant qu'informateurs.

Notre observation participante dans les camps de bûcherons et sur les territoires de coupe ajoutait une source indépendante de vérification des informations obtenues par entrevues. En multipliant ces entrevues auprès de plusieurs bûcherons, il était possible de comparer systématiquement l'image qu'ils avaient de cette unité fonctionnelle.

Les entrevues dans les camps permettaient aussi une plus grande communion d'esprit entre le bûcheron et le chercheur, étant donné qu'ils partageaient le même genre de vie.

Les travailleurs encore au travail à la fin de l'automne étaient des travailleurs plus stables, plus âgés et ayant de plus grandes responsabilités financières. Leur maturité et la variété de leurs expériences en forêt et dans d'autres milieux les rendaient particulièrement qualifiés pour établir des comparaisons de base sur les conditions de travail d'une industrie à l'autre et à l'intérieur d'une même industrie.

C. Troisième étape : l'étude des communautés rurales où se recrutent les forestiers ¹

Il ressortait clairement de l'étude sur l'instabilité des travailleurs forestiers que ces derniers travaillaient dans des conditions particulièrement difficiles et qu'ils vivaient constamment sous tension ². Ces tensions proviennent, en partie, d'un manque de flexibilité dans l'organisation formelle de l'entreprise forestière (facteurs endogènes). Toutefois, elles sont aussi le résultat des changements techniques et culturels qui se produisent dans les milieux de provenance de ces travailleurs (facteurs exogènes). Ce sont ces considérations qui orientèrent les travaux d'observation et d'entrevue à Sainte-Julienne, communauté rurale où se recrutent de nombreux travailleurs forestiers.

¹ Ces études furent entreprises sous la direction du Professeur Gérald Fortin. Ses rapports de recherche sont consignés dans *Recherches Sociographiques*.

² Voir de Marc-Adélar Tremblay, « Les tensions psychologiques chez le bûcheron », *Recherches Sociographiques*, Vol. 1, N° 1, 1960.

3. L'étude sur les comportements économiques des familles salariées

[Retour à la table des matières](#)

- A. Première étape : Les entrevues d'exploration ¹
- B. Deuxième étape : Le questionnaire des conditions de vie ²
- C. Troisième étape : Études particulières

Cette étape, bien que prévue, n'a jamais été exécutée. Comme elle fait partie intégrante de la chronologie générale de l'étude, nous la caractériserons très brièvement ici.

Le but principal de cette étape serait d'entreprendre un certain nombre d'études spéciales sur certaines catégories de familles déviantes du point de vue des comportements de consommation, dans le but d'en connaître les principaux déterminants. Ce seraient des études en profondeur, effectuées surtout par l'entrevue centrée, en limitant le nombre de variables à une ou deux seulement et en limitant aussi le nombre des individus interrogés à ceux qui semblent présenter les problèmes les plus intéressants (étude de cas suggestifs). En dernier ressort, les résultats de ces observations permettraient d'élaborer des éléments d'explication que les instruments plus structurés n'ont point été capables de saisir ou de nuancer.

Finalement, chacune de ces trois étapes fait partie d'un plan d'ensemble et donc est conçue par rapport aux autres. C'est ainsi qu'il y a un ordre précis qui situe chacune dans le prolongement des autres et lui permet de fournir de nouvelles lectures et, en fin de compte, des explications plus riches.

4. Conclusion

Le mode d'utilisation d'un instrument (le moment d'utilisation et les données qu'il doit récolter) est la résultante d'une politique instrumentale pensée en fonction des objectifs à atteindre et des propriétés instrumentales. Toute étude, si simple soit-elle, doit prévoir le répertoire des instruments qu'elle doit utiliser ainsi que l'ordre dans lequel ces instruments doivent être employés. Cette philosophie de la recherche s'appuie sur le principe de la complémentarité instrumentale que nous allons examiner maintenant.

¹ Voir *Les Comportements...*, p. 321-324.

² *Idem*, p. 324-334 et 38-42.

V. – La complémentarité instrumentale

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette section, nous analyserons deux fonctions de la complémentarité instrumentale, la supplémentation des données et la confirmation des résultats.

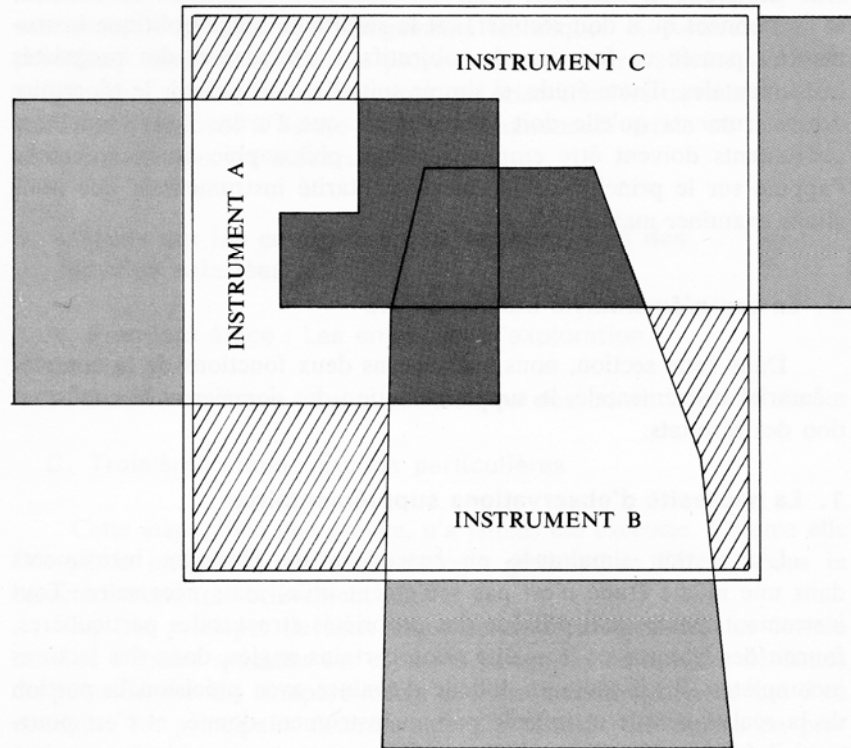
1. La nécessité d'observations supplémentaires

L'utilisation simultanée ou successive de plusieurs instruments dans une même étude n'est pas seulement utile, mais nécessaire. Tout instrument, parce qu'il possède des propriétés structurales particulières, fournit des lectures de la réalité selon certains angles, donc des lectures incomplètes. Il est toujours difficile d'évaluer avec précision la portion de la réalité perçue et reflétée par un instrument donné, et c'est pourquoi il faudra en utiliser plusieurs. Selon toute vraisemblance, un instrument particulier effectuera des lectures sur des aspects complètement intouchés par d'autres ; aussi peut-on dire que chaque instrument apporte des données complémentaires, possède une valeur de supplémentation. Ainsi, par l'examen comparatif de ces différentes visions superposées de la réalité, nous obtiendrons, grâce à un effort de reconstruction systématique, une image plus complète et plus globale de la réalité étudiée.

Cela pourrait se représenter par un graphique tel que celui qui suit.

Dans ce graphique, nous concevons un univers d'observation représenté par un carré limité par un double trait. Pour chacun des instruments que l'on utilise, on remarque trois constantes : certaines lectures de l'instrument sont hors de l'univers, certaines autres lectures lui sont spécifiques, et certaines lectures recoupent celles effectuées par d'autres instruments. C'est par rapport à cette portion commune de l'univers qu'il sera possible d'examiner la validité de chacun des instruments. Quant aux portions de l'univers qui sont captées par un seul des instruments, elles sont le résultat de la complémentarité instrumentale. Les sections de l'univers qui demeurent intouchées sont celles qui sont inaccessibles au type d'instruments utilisés.

**Schéma de la complémentarité instrumentale
(utilisation de 3 instruments)**



Le carré	= Réalité sous observation
====	= Frontières de l'étude
■	= Lectures hors de l'univers à l'étude
▨	= Aspects non perçus par les instruments A, B et C
■	= Complémentarité instrumentale: aspects perçus par plus d'un instrument
□	= Contribution instrumentale spécifique

Un fait mérite d'être souligné. Ces lectures instrumentales spécifiques sur une portion limitée de l'univers ne traduisent point entièrement les phénomènes sous-jacents. Aussi, lorsqu'on obtient pour ces mêmes portions de l'univers des lectures instrumentales différentes, on enrichit sa vision de la réalité sous-jacente. L'utilisation d'instruments multiples produit donc une complémentarité double :

- a) les lectures que les instruments obtiennent sur des portions particulières de l'univers (lectures spécifiques) élargissent la vision ;
- b) les lectures que les instruments obtiennent sur les mêmes portions de l'univers approfondissent la vision.

2. La confirmation des résultats

[Retour à la table des matières](#)

En plus de s'interroger sur l'aptitude d'un instrument à capter une portion plus ou moins large de la réalité, il faut aussi s'interroger sur le degré de perfection de cet instrument (niveau de précision et de stabilité).

Le but de l'utilisation d'un second et même d'un troisième instrument est d'arriver à des lectures convergentes de la réalité. S'il obtient, par des procédés indépendants, des lectures analogues, le chercheur peut accorder alors une plus grande confiance à ses résultats. Ces lectures supplémentaires élargissent, par le même truchement, les bases inductives de la généralisation. Nous avons déjà vu ailleurs comment interpréter les divergences dans les lectures.

3. Conclusion

Il est important de distinguer la méthodologie de la théorie tout en saisissant leur interdépendance étroite. Il existe aujourd'hui un effort vraiment remarquable en vue de développer de nouvelles techniques d'investigation et de perfectionner des instruments déjà constitués (les échelles unidimensionnelles de Guttman pour mesurer les opinions, par exemple). Malheureusement, ce souci méthodologique ne s'est pas accompagné d'un renouvellement identique dans les apports théoriques. Dit autrement, le développement instrumental se fait à un rythme plus rapide que le développement conceptuel. Il existe entre les deux un décalage à réduire, ou mieux un lien à resserrer.

La méthodologie est une logique opératoire qui force le chercheur à obéir à des règles précises tant pour énoncer son objectif que pour l'atteindre. Elle précise la

démarche à suivre, la politique instrumentale à élaborer. De ce point de vue, il existe une chronologie de l'utilisation des instruments liée à leurs propriétés structurales et à leur caractère complémentaire. On obtient ainsi des résultats plus complets, des lectures plus parfaites et une vision plus sûre de la réalité observée.

Sixième leçon

La planification de la recherche

I. – Planification et activité scientifique

[Retour à la table des matières](#)

La planification est une notion à la mode, de nos jours, dans tous les domaines de l'activité humaine. Elle représente un effort de rationalisation des activités par rapport à des objectifs à long terme clairement définis. Ces objectifs sont le résultat de prises de position théoriques et donnent lieu à l'établissement d'une hiérarchie des priorités. Une fois ces priorités déterminées, il s'agit de définir les domaines où elles s'appliquent, de choisir les techniques les plus appropriées et les plus efficaces pour les réaliser selon une suite d'étapes fixées d'avance.

Cela suppose, bien sûr, que l'on définisse l'unité de travail (structure, fonctionnement, modes de communication, etc.) qui sera chargée de réaliser le plan d'action, les compétences et les fonctions de ceux qui seront appelés à y collaborer ainsi que les sommes d'argent nécessaires au projet global.

La planification de la recherche consisterait donc à construire un véritable plan de recherche dont la réalisation pourrait être échelonnée sur une certaine période. Ce plan pourrait porter sur l'ensemble de l'activité scientifique, sur des domaines particuliers (les sciences sociales et humaines), sur des secteurs de recherche dans l'une ou l'autre des disciplines (la sociologie de la culture de masse, l'économétrie, l'anthropologie psychologique, la pathologie sociale, etc.) et, enfin, sur des problèmes particuliers à l'intérieur d'un secteur donné (le problème de l'alcoolisme dans le secteur de la pathologie sociale). Quel que soit le niveau auquel il s'applique, l'établissement d'un plan nécessite que l'on définisse :

- a) les objectifs à atteindre ;
- b) les structures à établir pour les atteindre ;
- c) les compétences et les fonctions que la mise en application du plan nécessitera ;
- d) l'ordre des étapes de réalisation, y compris l'utilisation des techniques ;
- e) les investissements financiers que l'ensemble des étapes exigera ;
- f) les mécanismes pour évaluer la portée des résultats et effectuer les corrections nécessaires au plan en cours de route.

II. – Planification et équipe de recherche

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons considéré la planification de la recherche sous l'angle de son contenu. Nous pouvons l'examiner également sous celui des structures administratives responsables de la mise en application du plan. Il peut s'agir d'un centre national de recherche constitué de diverses équipes de travail, ou encore d'un centre de recherche rattaché à un ministère, à une faculté universitaire, à un organisme gouvernemental ou privé, ou encore d'une équipe de recherche à l'intérieur de l'une ou de l'autre de ces structures plus larges. Étant donné qu'il ne nous est pas loisible de nous intéresser à la planification de la recherche à tous ces niveaux et aux problèmes qu'elle soulève à chacun d'eux, nous nous limiterons à l'unité administrative la plus réduite qu'est l'équipe de recherche. C'est l'unité fonctionnelle la plus significative pour le chercheur engagé dans la réalisation d'un ou de plusieurs projets.

Outre cela, il faudra restreindre nos observations à la planification proprement dite de la recherche. Une analyse de l'exécution des travaux nécessiterait un examen de la structure de l'équipe, des fonctions administratives et professionnelles des divers chercheurs et de leurs relations d'interdépendance. Aussi parlerons-nous uniquement de l'importance de construire une maquette des travaux de recherche à entreprendre.

III. – La maquette : principes d'organisation et contenu

[Retour à la table des matières](#)

La maquette est à la fois un programme de travail et un instrument de coordination. Elle est donc essentielle à l'équipe de recherche et à son directeur.

1. La maquette : programme de travail

En tant que programme de travail, elle permet de planifier l'exécution des travaux de recherche sur une longue période, d'évaluer la quantité et la qualité des travaux en voie d'exécution et d'introduire des échéances rigoureuses, mais réalistes, pour la remise des travaux.

A. La planification des travaux

Par la maquette, on peut planifier le travail sur une période étendue en ce sens qu'elle identifie clairement les champs de recherche, les exécutants de projets particuliers et les échéances. Lorsqu'on l'établit, on choisit les études en fonction de buts scientifiques précis et les chercheurs en fonction de leurs expériences et compétences respectives. C'est aussi à ce moment que sont déterminées les étapes intermédiaires de la réalisation des projets.

B. L'évaluation des travaux en cours

La maquette permet aussi d'évaluer, à la lumière des objectifs et priorités fixés, la nature et l'étendue des travaux en cours de même que les études qui ne sont point amorcées mais demeurent possibles pour couvrir adéquatement les objectifs initiaux.

L'ensemble des travaux à exécuter découle, bien entendu, des choix et définitions préalables de l'équipe de recherche. Ces choix sont effectués en tenant compte de divers éléments :

- 1° La nature du problème.
- 2° L'accessibilité de la documentation.
- 3° Les chercheurs disponibles.
- 4° L'utilité des études envisagées.
- 5° Le caractère réalisable de l'étude vu les limites de temps et de personnel.
- 6° Les moyens financiers disponibles.

C. Des échéances réalistes

Il faut considérer ici le temps nécessaire pour réaliser l'étude, étant donné l'ampleur du sujet, les difficultés techniques qu'elle comporte, les montants d'argent alloués, et l'équipe responsable de la mener à bien.

2. La maquette : instrument de coordination

[Retour à la table des matières](#)

Comme instrument de coordination, la maquette aidera à comprendre la contribution d'une étude particulière au plan d'ensemble, la complémentarité qui existe entre les divers projets en voie d'exécution, les aspects multidisciplinaires d'une même étude, la constitution d'équipes de travail, et enfin le type et le nombre des instruments communs d'observation et d'analyse.

A. La contribution spécifique d'une étude

En principe, toute étude entreprise par une équipe de recherche se situe dans un ensemble. À l'intérieur de celui-ci, elle apporte des éléments utiles à la compréhension du phénomène global. Il reste à préciser le genre d'informations qu'elle apporte, la contribution de ces données à la vision du phénomène et la nature des recommandations qu'elle peut susciter.

B. La complémentarité des projets

Par complémentarité des projets, on entend les relations qui existent entre deux études aussi bien quant à leur ordre de réalisation que quant à leur filiation théorique.

Certaines études, ou certains de leurs aspects, doivent être complètes avant que d'autres puissent être entreprises. Certains projets de recherche sont complémentaires parce qu'ils touchent, sous divers angles, à des réalités sociales qui se recoupent, ou encore parce qu'ils font partie de la même réalité. Dans les deux cas, il existe une parenté théorique entre les deux études.

C. Les aspects multidisciplinaires d'une même étude

Il arrive qu'une question que l'on adresse à la réalité soit examinée dans une seule perspective disciplinaire. Mais il est de plus en plus fréquent que cet examen se poursuive sous l'angle de plusieurs perspectives : il s'agit alors de préciser les différentes disciplines qui seront appelées à apporter leur éclairage particulier. L'objectif à atteindre ici est l'intégration des diverses disciplines dans un rapport de recherche unifié et cohérent. Il y a un écueil à éviter, celui de permettre à une

discipline de développer seule le cadre de référence de l'étude. On risque alors que cette discipline subordonne plusieurs éléments apportés par d'autres et offre une explication globale valable pour elle mais pas nécessairement pour les autres.

D. La constitution des équipes de travail

Surtout dans le cas des équipes multidisciplinaires, il est nécessaire de constituer des équipes disciplinaires de travail. L'étude de la santé mentale dans le comté de Stirling comportait trois équipes disciplinaires dirigées l'une par un psychiatre, l'autre par un anthropologue et la troisième par un psychologue. Les travaux de chacune de ces équipes doivent être coordonnés et dirigés par un directeur de projet. C'est lui qui connaît le mieux le problème de recherche dans son ensemble et le genre d'éclairages que peut apporter chacune des équipes. L'équipe disciplinaire est composée d'un certain nombre de chercheurs appartenant à une même discipline, mais ayant des habiletés et des expériences différentes, et collaborant à l'exécution d'un projet de recherche.

E. Les instruments communs d'observation

Chaque équipe disciplinaire élabore ses propres instruments d'observation et d'analyse. Cependant, il arrive que les instruments d'une ou plusieurs équipes puissent être employés par les autres. La planification est alors particulièrement utile pour éviter que des chercheurs différents recueillent les mêmes informations auprès des mêmes individus et des mêmes institutions. Il s'agira de construire un instrument général utilisable par diverses équipes. Ce principe vise à l'efficacité en réduisant le nombre des démarches auprès des mêmes individus et institutions.

Dans la pratique, toutefois, l'application de ce principe de l'unification des instruments communs d'observation se révèle difficile pour deux raisons. D'une part, elle nécessite que les études des équipes employant ces instruments communs soient arrivées aux mêmes stades de développement, et d'autre part, elle exige que ces équipes aient recours à des unités d'observation (échantillons) identiques.

Nous touchons ici à un type de coordination assez délicat puisqu'il nécessite la collaboration de plusieurs équipes disciplinaires dans la conception, la fabrication et l'utilisation d'instruments multiples d'observation et d'analyse.

Il ressort des pages qui précèdent que la maquette constitue une sorte d'aide-mémoire des travaux en cours, des relations qui existent entre eux et des responsabilités respectives des diverses équipes de recherche à un moment donné. Mais comme un programme de recherches n'est jamais complètement figé dans sa définition, la réalisation des projets en cours peut requérir des changements dans les relations de travail entre certains chercheurs, et il sera sans doute nécessaire de réviser la maquette de temps à autre pour qu'elle soit le plus conforme possible à la réalité. Elle constitue aussi un idéal à atteindre, car elle permet d'évaluer les efforts des différentes équipes de travail par rapport à ce modèle général.

Voici la liste des informations à inscrire sur la maquette :

- a. Titre de l'étude.
- b. Exécutants de l'étude.
- c. Directeur du projet.
- d. Une ou plusieurs équipes disciplinaires.
- e. Estimation budgétaire.
- f. Rapport à d'autres études.
- g. Date du rapport intermédiaire.
- h. Date du rapport final.

3. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Ces quelques observations sur la planification de la recherche justifient amplement sa nécessité. Bien que cette dernière soit reconnue par l'ensemble des chercheurs, il est rare que les équipes de recherche rédigent un plan directeur de leurs travaux. Il est plus rare encore que ce plan directeur spécifie dans tous leurs détails les divers éléments techniques que nous avons indiqués plus haut.

La section suivante reproduira un plan directeur que nous avons rédigé en 1963 pour un organisme de recherche dans le domaine de l'alcoolisme. Il traite surtout des travaux à entreprendre dans ce domaine et de leur ordre de réalisation ¹.

¹ Ce texte est inédit et s'intitule : *Le plan directeur des études sur l'alcoolisme ; essai de formulation*, Comité d'Étude et d'Information sur l'alcoolisme, 15 mars 1963, 42 pages. Le texte est modifié pour mieux s'intégrer aux développements antérieurs.

IV. – Le plan directeur des études sur l'alcoolisme

1. Signification du plan directeur

[Retour à la table des matières](#)

Ce plan directeur des études sur l'alcoolisme ne vise pas à être exhaustif ou définitif. Il veut surtout orienter les premiers travaux qui devront s'entreprendre dans ce domaine au Canada français. Comme tous les plans, il se précisera au fur et à mesure que l'équipe de recherche entreprendra des observations originales sur l'alcoolisme et sur les conditions particulières de travail dans notre milieu.

L'objectif premier de ce plan est de définir les principaux éléments théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension d'un schéma général de l'ensemble des travaux de recherche à entreprendre durant les prochaines années dans le vaste secteur de l'alcoolisme. Ce champ de recherche est particulièrement difficile parce qu'il touche aux trois paliers de la réalité humaine (le physiologique, le psychologique et le culturel) et qu'il y a encore peu de convergence dans des schèmes d'explication avancés par les auteurs, qui travaillent d'ordinaire sur des données fragmentaires dans des perspectives théoriques limitées. Au point de départ, nous sommes donc pleinement conscients des multiples difficultés d'ordre théorique et opératoire auxquelles nous devons faire face. Cette raison, à elle seule, justifierait notre ambitieuse entreprise. Si nous voulons apporter une contribution qui soit originale et valable à la fois, il faudra que les problèmes à étudier soient clairement définis et justifiés par rapport aux objectifs poursuivis. C'est ainsi que nous parviendrons à une certaine économie des efforts et que nous serons efficaces.

Ce schéma, sur l'ensemble des travaux à entreprendre, n'est pas un cadre conceptuel ou théorique. Dans l'état des connaissances sur l'alcoolisme dans notre milieu, nous ne disposons pas de tous les éléments essentiels à sa formulation. Tout cadre théorique doit s'inspirer des travaux antérieurs et des traditions disciplinaires respectives auxquelles il se rattache. Mais il doit, en plus, pour avoir une résonance locale, intégrer l'ensemble des connaissances théoriques et empiriques dont nous disposons sur le milieu même où s'effectue la recherche. C'est justement l'une des fonctions du Comité d'Étude et d'Information sur l'Alcoolisme¹ que d'entreprendre des travaux sur des sujets tout à fait inexplorés et de coordonner l'ensemble des efforts de recherche dans ce domaine. Puisque nous ne disposons pas encore de ces données empiriques, qui sont aussi indispensables

¹ Cet organisme fait maintenant partie de l'Office de la Prévention du Traitement de l'Alcoolisme et autres Toxicomanies (L'O.P.T.A.T.).

que les données théoriques, abstraites, provenant de contextes spatio-temporels différents, l'une des exigences fonctionnelles à sa formulation n'est pas remplie. Indirectement, nous identifierons les champs de recherche les plus importants, ceux sur lesquels nous devrions recueillir des données. Le schéma n'essaie pas seulement d'identifier les principaux champs d'investigation sur l'alcoolisme, mais il vise surtout à déterminer les rapports d'interdépendance qui existent entre eux.

Essentiellement, nous voulons établir le profil des principaux champs de recherche à inventorier et, à l'intérieur de ceux-ci, délimiter des sujets particuliers d'investigation. Chacun des sujets classifiés devrait avoir reçu, au préalable, une définition théorique et opératoire.

Il est évident que le Comité ne peut ni ne doit tout faire. Même s'il en avait l'envie, des limitations de toutes sortes viendraient s'interposer pour rendre ses aspirations irréalistes. C'est ainsi qu'au point de départ, on devrait mettre certains travaux hors de la compétence du Comité. Nous songeons en particulier aux études physiologiques et psychiatriques qui pourraient, par exemple, être entreprises par le Ministère Provincial de la Santé. D'ailleurs certaines études fondamentales (en physiologie, notamment) ont une valeur universelle ; leurs conclusions sont valables dans tous les milieux. Il n'y a donc pas lieu de les répéter ici. Certaines autres études peuvent nous sembler immédiatement nécessaires mais pourtant ne venir qu'en second lieu parce qu'elles exigent, au préalable, certaines données de base qui ne sont pas encore recueillies. D'autres études, enfin, qui ne sont pas nécessairement les plus importantes, peuvent apparaître au sommet de la hiérarchie des travaux à entreprendre parce qu'elles sont plus rapidement accessibles. Il ne faut pas oublier, dans ces critères d'évaluation, les goûts, les expériences et les préférences des chercheurs eux-mêmes. Puisqu'ils sont les artisans de l'entreprise de recherche, ils doivent posséder beaucoup de liberté d'action. Il n'y a pas lieu de s'attarder sur ce point tellement il est évident. Les restrictions imposées au chercheur vont nécessairement se refléter sur ses motivations, son ardeur au travail, et partant, sur la qualité de ses travaux.

En bref, la liste prioritaire que nous voulons élaborer, outre les goûts et préférences des chercheurs eux-mêmes, veut tenir compte des difficultés internes liées à l'étude systématique de ces sujets et à l'importance relative de chacun d'eux par rapport aux objectifs d'ensemble du Comité d'Étude.

Le plan est divisé en cinq sections principales, chacune d'elles se subdivisant, à son tour, en un nombre plus ou moins grand de sous-catégories.

Dans la première section, nous définirons le sens de notre contribution. Dans la seconde, nous énoncerons des principes méthodologiques et théoriques qui vont nous imposer certains cadres et limites à l'intérieur desquels les recherches devront être effectuées. Nous traiterons, en particulier, des recherches fondamentales et appliquées, des études préventives et des études portant sur la réadaptation des patients. La troisième section portera sur les études épidémiologiques. À ce

propos, nous distinguerons les études transversales des études longitudinales, les études d'exploration des études de vérification, et nous fixerons les objectifs des études épidémiologiques. Ces objectifs seront centrés sur le dénombrement des cas dépistés, sur l'évaluation approximative, mais scientifique, des cas non dépistés et sur les contextes thérapeutiques. La quatrième section traitera des études étiologiques. Cela nous obligera à parler de la conception de la causalité dans les disciplines humaines et des postulats sur lesquels repose le processus de réadaptation. Nous préciserons, cela va de soi, les objectifs des études étiologiques. Ceux-ci se situeront à trois paliers différents : les modèles de consommation d'alcool, les déterminants sociaux et les conséquences psychologiques et socioculturelles de l'alcoolisme. Chacun de ces paliers est lui-même subdivisé dans ses aspects les plus importants. Une dernière section, enfin, établit une certaine chronologie de la recherche en donnant un ordre de priorité des recherches.

2. Quelques considérations théoriques et méthodologiques

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette section, nous voulons discuter des conditions exigées par les recherches fondamentales et les recherches d'application dans les secteurs des études préventives et des études portant sur la réadaptation.

A. Recherches appliquées ou recherches fondamentales ?

Il est admis, au départ, que ces études scientifiques seront effectuées avec l'intention de recueillir des données fondamentales concrètes pour le milieu canadien français, dans le but d'aider le Comité dans son action pour résoudre les problèmes suscités par l'usage abusif de l'alcool. À certains points de vue, les études à amorcer auront un caractère d'application. Toute étude appliquée possède ce caractère d'efficacité, à courte et même à très courte échéance. Il ne faut pas que cet aspect des études sur l'alcoolisme compromette les études fondamentales que le Comité se doit d'entreprendre, ou embrouille les niveaux très distincts de l'observation et de l'action. La fonction première du chercheur est d'observer et non de proposer. Si ce dernier se définit par rapport à des critères non scientifiques (l'utilité à courte échéance, la nécessité de présenter des résultats spectaculaires le plus tôt possible, le désir d'attirer l'admiration des profanes, etc.) il risque de faire de l'idéologie, sous le couvert de la science. Le chercheur doit d'abord et avant tout effectuer des observations d'une manière systématique. Au moment de la présentation de ses résultats, rien ne l'empêchera de les étudier conjointement avec les spécialistes de l'action dans le but d'en déceler les implications sociales. Autrement dit, si les travaux du professionnel de la recherche sont bien faits, et

s'ils sont bien présentés, ils comportent ordinairement un très grand nombre de suggestions pour l'homme d'action. Celui-ci est bien placé pour en saisir toute la portée, puisque par ses contacts professionnels quotidiens, il a une connaissance pratique et vécue de ces questions pour des contextes socioculturels restreints.

Si la collaboration entre le chercheur et l'homme d'action s'effectue en tenant compte des critères professionnels auxquels ils obéissent, la recherche sera ou deviendra utile, même si au départ elle était de caractère fondamental, parce qu'elle rendra possible des propositions concrètes soit sur la maladie elle-même qu'est l'alcoolisme, soit encore sur les institutions hospitalières et autres qui s'intéressent au traitement des malades. Si l'homme de recherche est compétent pour mener à bien un projet de recherche, lorsqu'il possède toute la liberté intellectuelle nécessaire, il n'acquiert pas de ce fait la compétence de l'homme d'action. L'inverse est également vrai : l'homme d'action dont la compétence est reconnue poserait des jugements de valeur plus ou moins erronés s'il se permettait d'évaluer les recherches de son collègue et courrait de très grands risques s'il s'imaginait apte à le remplacer.

De notre point de vue, le Comité doit entreprendre des études à caractère fondamental pour deux raisons bien distinctes. De par sa nature suprafonctionnelle, le Comité assume des responsabilités très précises quant à l'étude scientifique des problèmes de toutes natures associés à l'alcoolisme ou suscités par lui. Il suffit de se rendre compte de la pauvreté de nos connaissances sur l'alcoolisme dans notre milieu (absence d'études systématiques sérieuses, pénurie de spécialistes, absence de coordination, thérapeutiques inefficaces, absence de documentation systématique ou centralisée, etc.) pour reconnaître d'emblée cette première fonction. Voici la deuxième raison : elle découle des exigences mêmes de la réadaptation. Le Comité ne doit pas que s'efforcer de créer dans la Province un climat de modération dans la consommation d'alcool en instruisant les gens des méfaits associés aux abus (prévention) et en suggérant des méthodes de réadaptation qui raffermiraient le processus de guérison de ceux qui ont déjà été atteints. Il doit également entreprendre des études fondamentales sur la consommation d'alcool afin non seulement d'envisager les habitudes des individus mais aussi les systèmes de motivation et les facteurs socioculturels qui influent sur ce type de conduite. Autrement dit, pour que le Comité puisse remplir ses fonctions préventives, il doit recueillir des informations sociologiques sur notre milieu et obtenir des notions précises sur le processus pathologique d'individus appartenant à diverses catégories sociales.

B. Les études préventives

En dépit de leur très grande importance, il est impossible, pour le moment du moins, d'entreprendre directement des études sur la prévention. Ces dernières pourront être amorcées lorsqu'on aura de meilleures connaissances sur l'étiologie de cette maladie et qu'on aura établi avec plus de certitude l'importance relative des facteurs sociaux dans la genèse et l'évolution de l'alcoolisme.

Nous ne voulons cependant pas donner l'impression que les études préventives doivent nécessairement succéder aux études pathologiques. Au fait, c'est là un accident. Nous sommes les héritiers d'une tradition occidentale qui non seulement dichotomise les faits (les divise irrémédiablement en deux aspects mutuellement exclusifs ¹, mais postule aussi que la connaissance du pôle positif ne peut être possible que par la médiation du pôle négatif. Ainsi, dans le cas des études sur la santé mentale, ce serait par référence à une liste exhaustive des divers troubles de comportement qu'on pourrait à la fin définir ce qu'est l'équilibre émotif et la condition psychologique normale. Ceci revient à dire qu'on accède à une connaissance progressive de la normalité à mesure qu'on épuise la liste des troubles inconnus du comportement.

Sur le plan de l'action immédiate et des résultats concrets, cette idéologie était fonctionnelle puisqu'elle se justifiait par une action normative sur les individus atteints et qu'elle était centrée sur cette action. On allait au plus visible et au plus pressant. Aussitôt qu'un individu était atteint, en supposant qu'on l'ait dépisté, on se portait à son secours avec la conviction de pouvoir le guérir.

Ce n'est que très tardivement qu'on s'est préoccupé d'élaborer des mécanismes pour prévenir les maladies. À ce niveau surtout, le psychosomatique accuse un retard considérable sur le somatique. Si l'on a réussi à prévenir les épidémies de maladies à caractère infectieux, ce n'est que depuis quelques années à peine qu'on se préoccupe de prévention dans le domaine de la santé mentale. Les études de Seeley, Sims et Loosley à Crestwood Heights durant la période de l'après-guerre furent parmi les toutes premières au Canada ².

C. Les études sur la réadaptation

Nous aussi, pour des raisons stratégiques, nous allons nous orienter vers le secteur de la réadaptation dans nos premières études. Nous concevons cependant ce processus à l'intérieur d'un univers très large. Comme nous l'affirmons antérieurement, nous ne possédons pas de point de vue synthétique sur le sujet. L'élaboration d'un cadre théorique est une vaste entreprise qui s'échelonne sur plusieurs années. Il faudra effectuer plusieurs sondages et conduire des études multidisciplinaires sur notre milieu pour identifier les principaux éléments de ce cadre théorique et connaître leur importance relative dans le schéma d'explication. Les contributions de diverses disciplines sont essentielles : toute synthèse ou schème explicatif qui s'élabore à partir d'une seule série de facteurs sont nécessairement partiels. Lorsque ces facteurs uniques sont désignés comme les

¹ Le bien et le mal, le beau et le laid, le normal et le pathologique sont des exemples de dichotomie.

² John R. Seeley, R. Alexander Sim et Elisabeth Loosley, *Crestwood Heights*, Toronto, University of Toronto Press, 1956.

seules « vraies causes » de l'alcoolisme, ils introduisent des biais systématiques sur le plan de la thérapeutique privilégiée durant les diverses phases de la réadaptation.

Tout schème d'explication qui vise à être compréhensif doit s'élaborer à partir d'une connaissance suffisante des influences du biologique, du psychologique et du culturel dans le processus étiologique de l'alcoolisme. Nous possédons plusieurs travaux effectués à l'intérieur de l'une ou de l'autre de ces trois perspectives, mais peu utilisent une approche qui les intègre. C'est ainsi que nous disposons de plusieurs théories explicatives concurrentes, parfois même contradictoires.

Bon nombre de ces théories sont réductrices, en ce sens qu'elles incorporent les divers éléments d'un seul niveau. Quelques-unes sont des tentatives syncrétiques. Elles visent à concilier plutôt qu'à intégrer en juxtaposant des éléments provenant de divers niveaux, sans toutefois les unifier dans une perspective générale d'ensemble. Quant à nous, nous savons que nos cadres de travail doivent être vastes pour être profitables.

Questions d'apprentissage d'un secteur nouveau de recherche mises à part, les chercheurs ont besoin de ces séries d'observations pour deux raisons. Si les facteurs sociaux ont quelque importance dans l'étiologie de l'alcoolisme chez certaines catégories d'individus, il est obligatoire d'étudier les conditions socioculturelles particulières des groupes auxquels ils appartiennent et de construire le profil des valeurs fondamentales du groupe. C'est par rapport aux normes générales et spécifiques de comportement que l'on jugera de la plus ou moins grande capacité des individus à s'y conformer, selon les divers contextes sociaux dans lesquels ils agissent. Les différences de circonstances et de genres de vie sont grandes entre plusieurs groupes ethniques d'un même continent. Ce fossé s'élargit lorsqu'on veut effectuer des comparaisons transculturelles. Dans les circonstances, on peut difficilement s'inspirer des travaux européens et même des travaux américains. Les conditions sociales du Canada français sont encore différentes de celles qui prévalent en Europe et aux États-Unis.

La deuxième raison concerne les différentes idéologies à partir desquelles s'effectue la réadaptation. Si, pour les besoins de la recherche, on conçoit qu'il soit nécessaire de considérer le processus pathologique lui-même, l'étude du processus thérapeutique est tout aussi importante et significative pour l'analyse de la rechute et de la non-rechute. Ceci revient à dire qu'il faut s'intéresser à évaluer le processus thérapeutique lui-même afin de savoir s'il est fondé sur des connaissances erronées ou insuffisantes, ou les deux à la fois, ou s'il s'appuie sur une philosophie des résultats à obtenir par l'utilisation de certaines techniques privilégiées.

Le schéma que nous présentons incorpore deux principaux segments, l'épidémiologie de l'alcoolisme et l'étiologie de l'alcoolisme. Chacune de ces deux grandes catégories se subdivisera en plusieurs sections.

3. L'épidémiologie de l'alcoolisme

[Retour à la table des matières](#)

Toute étude à caractère épidémiologique comporte un certain aspect photographique. Elle vise à compter le nombre des individus atteints d'une certaine maladie. Distinguons à l'instant les études épidémiologiques transversales et longitudinales.

A. Les études épidémiologiques transversales

Les études épidémiologiques transversales¹ portent sur l'universalité des segments sociaux à la fois, à un moment donné. Des études épidémiologiques sur l'alcoolisme, par exemple, nous fourniraient des taux différentiels (nombre total d'alcooliques sur nombre total d'adultes) selon divers plans analytiques tels que le milieu de résidence, les niveaux professionnels, l'appartenance à une classe sociale donnée, le degré d'instruction, les niveaux de revenus, la structure des âges, le sexe, etc. L'étude épidémiologique transversale fournit donc des informations sur la densité de la population alcoolique à un moment donné. Si les études sont plus fines, c'est-à-dire si elles utilisent des concepts expérimentés et des instruments d'observation bien calibrés sur des échantillons qualitatifs, elles peuvent également tenir compte du type d'alcoolisme et de la gravité « du problème alcoolique » pour chaque individu. Cette gravité peut être évaluée par l'utilisation de critères tels que la durée du problème, le nombre d'hospitalisations ou de traitements, la capacité ou l'incapacité à assumer ses responsabilités et, à vaquer normalement à ses occupations, etc. Par ces études, nous obtenons des données sur la fréquence de l'alcoolisme².

B. Les études épidémiologiques longitudinales

Les études épidémiologiques longitudinales visent à effectuer un dénombrement sur un segment social particulier en utilisant une certaine tranche de temps. Pour que l'étude longitudinale ait une valeur scientifique, elle doit être entreprise dans une aire territoriale limitée. Elle suppose que nous ayons des données précises sur les taux d'alcoolisme d'une même population, mais à plusieurs périodes différentes. Par l'analyse comparative de ces taux, on peut constater si les taux d'alcoolisme dans une aire écologique donnée, ou dans une catégorie sociale particulière, ont tendance à demeurer stables, à baisser ou à s'élever. Parce que les lectures sont effectuées sur les mêmes groupes avec sensiblement les mêmes instruments à deux ou trois périodes différentes, on

¹ En américain : *cross-sectional studies*. Voir pages 179-180.

² Pour caractériser cette approche, les américains utilisent l'expression *prevalence studies*. Voir page 180.

possède des indications précises sur l'évolution de cette maladie dans un milieu donné. Nous saurions, par exemple, si la proportion des individus atteints augmente ou diminue, et de combien. C'est par rapport à cette dernière dimension que le chercheur peut parler de temps et de rythme de l'évolution de la maladie.

Même si les études longitudinales de ce genre ne sont pas à proprement parler des études répliquatives (effectuées dans le but de vérifier la validité et la sûreté des résultats obtenus par une étude antérieure), elles sont soumises aux mêmes circonstances aléatoires. La population étudiée aux moments A et B est-elle sensiblement la même ou y a-t-il eu des changements notables dans la structure des effectifs démographiques ? Dans ce dernier cas, comment peut-on parler de stabilité, de régression ou d'augmentation du nombre de cas ? Les instruments de dépistage sont-ils à peu près les mêmes ou a-t-on utilisé des instruments plus sensibles à la deuxième reprise ? Il est presque automatique que des instruments de plus grande précision permettent de repérer plus d'alcooliques. L'accroissement du nombre de cas est alors dû à la maturité instrumentale et non à des bouleversements sociaux ou à une désintégration sociale plus intense, en supposant que ces facteurs aient une importance.

Ces études longitudinales visent donc à déterminer le nombre d'individus qui sont devenus alcooliques durant un certain laps de temps.

Les études longitudinales supposent une certaine tradition de recherche dans un secteur donné. Elles ne sont possibles que si l'on possède des connaissances suffisantes sur une question. Elles permettent d'introduire l'élément dynamique dans la recherche en y ajoutant l'élément temporel, car toute étude longitudinale exige une étude d'arrière-plan, un point d'horizon¹. Lorsque les connaissances sont rudimentaires, elle peut se faire si elle porte sur un nombre limité de sujets ayant des caractéristiques homogènes. Supposons que nous voulons étudier l'efficacité de certaines techniques de traitement sur les individus d'un certain âge appartenant à une classe sociale donnée. Nous pourrions choisir un groupe restreint de sujets, conduire des observations à différents moments, tout en contrôlant les conditions même de l'expérience. Ce cadre à caractère expérimental n'est pas facile à construire et exige des contrôles suivis pour que les observations recueillies puissent être attribuées uniquement aux effets du stimulus sur l'individu (dans le cas qui nous intéresse, le stimulus est la technique thérapeutique utilisée).

En conclusion, nous devons bien distinguer ces deux types d'étude épidémiologique. Celles qui sont cependant le plus immédiatement à notre portée sont les genres d'études qui portent sur le nombre d'alcooliques à un moment donné. C'est là, il nous semble, l'option opératoire la plus sage compte tenu des exigences théoriques d'une part et des conditions de l'observation dans le milieu canadien français d'autre part.

¹ En anglais, « *baseline study*. »

C. Les objectifs des études épidémiologiques

[Retour à la table des matières](#)

Les objectifs strictement épidémiologiques des travaux sur l'alcoolisme consisteraient à dresser un inventaire des cas individuels connus et à construire des instruments capables de dépister ceux qui ne sont pas connus ou qui ne reçoivent aucune aide des organismes existants. Les instruments auxquels nous faisons allusion devraient être en mesure, lorsqu'ils sont utilisés sur des populations indifférenciées, de distinguer les individus atteints des autres, un peu comme les grilles utilisées dans les études sur la santé mentale distinguent les populations saines des populations malades. Ces instruments contiennent un certain nombre de sujets (d'ordinaire de 25 à 50 questions différentes) qui, regroupés, possèdent un pouvoir discriminatoire suffisamment grand pour nous fier à ses lectures dans quatre-vingt-dix pour cent des cas. Par le truchement de ces instruments calibrés pour une région donnée, nous pourrions effectuer des estimations fiables sur des univers aussi vastes que la Province entière.

a – Les cas dépistés

De notre point de vue, il y a trois types de cas dépistés : les cas hospitalisés à un moment donné ; les cas sous traitement dans les cliniques externes, par des agences et services spécialisés, mais non hospitalisés ; les individus qui ont déjà été hospitalisés ou traités et pour lesquels l'institution traitante possède des informations sur fiche, qu'ils soient guéris ou en bonne voie de l'être, ou encore qu'ils continuent d'avoir des difficultés à cause de l'alcool.

Il faudrait ajouter, dans l'une ou l'autre de ces catégories, les cas d'individus arrêtés pour ivresse (au volant, dans la rue ou dans des endroits publics ou semi-publics) ou pour désordre dû à l'influence de l'alcool. On devrait inclure également les chefs de famille qui négligent de subvenir et de pourvoir aux besoins de leur femme et de leurs enfants, les laissant à la charge de l'État ou d'agences sociales. Bien que ces deux types de cas soient théoriquement identifiables et dénombrables, il y aura plusieurs obstacles à surmonter.

Si l'on tient compte des cas dépistés par ces différentes institutions, (les unes très spécialisées, les autres préoccupées par l'ensemble des problèmes de pathologie sociale plutôt que par le « problème de l'alcoolisme »), le recensement à effectuer à partir de ces sources contiendra plusieurs imprécisions. Les premières observations du responsable de la recherche documentaire sur la qualité des informations et données numériques directement accessibles dans les hôpitaux,

cliniques, compagnies, agences sociales, indiquent que celles-ci sont loin d'être satisfaisantes pour les besoins de la recherche.¹

Quant aux cas dépistés, il faudrait éventuellement obtenir des données sur des questions comme celles-ci :

- a) Nombre d'individus atteints selon les degrés de gravité.
- b) Classification par âge, sexe, état matrimonial, milieu de résidence, genre d'emploi (niveau professionnel et type d'industrie), degré d'instruction, stabilité géographique et professionnelle, niveau de revenu ou statut socio-économique ; nombre d'hospitalisations, etc. De plus, il faudrait obtenir des renseignements sur la famille d'origine (grandeur de la famille, occupation du père, attitudes à l'égard des parents), et sur la famille nucléaire, si l'alcoolique est marié (nombre d'enfants, ainsi que leur âge, renseignements de toutes sortes sur le conjoint, principalement relations interpersonnelles).

b – Les cas non dépistés

Par rapport à l'univers entier des alcooliques, les cas dépistés représentent une proportion X. Pour utiliser une analogie fréquente en épidémiologie, on dit que les cas connus représentent la partie visible du glacier tandis que sa partie invisible, sous l'eau, est grande et difficilement déterminable. Le nombre des cas non dépistés est beaucoup plus élevé que celui des cas dépistés.

En conduisant une étude sur échantillon, il y aurait moyen d'établir des estimations fiables sur l'alcoolisme à l'échelle de la Province. À première vue, il faudrait de 4 000 à 5 000 unités d'observation pour être en mesure de généraliser au niveau provincial, selon les catégories sociales significatives. Mais cette enquête épidémiologique ne deviendra possible que lorsqu'on aura réuni les connaissances préliminaires suffisantes sur le milieu canadien français au sujet de l'alcoolisme et qu'on aura mis sur pied une équipe de recherche comprenant au moins cinq à six chercheurs permanents. S'est-on jamais rendu compte de ce que représentent la codification et l'enregistrement sur carte I B M de 5 000 questionnaires lorsque chacun de ceux-ci contient de 300 à 400 informations différentes ? Seule une analyse mécanographique peut permettre de surmonter rapidement cette difficulté. Il faudrait au moins une année entière à huit codificatrices pour identifier et enregistrer sur carte I B M ces diverses informations. On a là une idée de l'envergure de la tâche et du sérieux avec lequel on doit préparer ce type d'enquête pour qu'il ne soit pas une accumulation de simples pourcentages et statistiques, car si les statistiques sont des observations numériques intéressantes, il faut encore les expliquer et trouver leur signification.

¹ C'est le concept anglais *incidence*.

c – Les contextes thérapeutiques

Distinguons, au point de départ, les traitements scientifique et idéologique. Dans les deux cas, les méthodes découlent de certains postulats sur les « causes » de la maladie, et sur sa nature profonde. L'étude des institutions de traitement est très importante, car elle permet, de connaître d'une part la nature des besoins exprimés et d'autre part, le genre de ressources qui existent et l'utilisation qui en est faite. S'il est utile de comprendre la genèse de la maladie, il est tout aussi nécessaire de connaître le processus de réadaptation lui-même et le degré de succès atteint pour les différentes catégories de maladie. Bien plus, l'étude des techniques thérapeutiques nous renseigne d'emblée sur l'idéologie de l'institution traitante et sur le réalisme des traitements utilisés. Au sujet de ces diverses institutions, on pourrait s'interroger sur des points comme ceux-ci :

1° la nature des institutions qui s'occupent de traitement ;

2° les ressources financières et professionnelles de ces institutions pour les différents traitements effectués ;

3° la nature des divers traitements selon les diagnostics posés. Y a-t-il diagnostic de spécialiste, de médecin, ou absence de diagnostic médical ? Dans ce dernier cas, est-ce que tous les alcooliques souffrent de la même maladie et doivent subir les mêmes traitements ?

4° Quels sont les résultats obtenus ? Quelle est l'efficacité des divers types de traitement (chimique, psychologique, autres ...) ?

Les questions de ce genre pourraient avoir une haute priorité dans la liste des travaux à effectuer. Elles devraient reposer, par contre, sur une bonne connaissance des divers mouvements et institutions s'occupant d'alcooliques. La monographie est ici l'approche toute désignée : par elle, il serait possible d'étudier l'historique de l'institution et d'apercevoir comment ces expériences passées peuvent exercer une certaine influence sur la conception de la maladie et la nature des traitements à utiliser.

4. L'étiologie de l'alcoolisme

[Retour à la table des matières](#)

Les études étiologiques portent sur la recherche et l'analyse des causes de l'alcoolisme. C'est l'identification des facteurs qui semblent être à l'origine de ce phénomène.

A. La causalité dans les sciences de l'homme

Le concept de « cause » invite à quelques remarques. Dans les sciences naturelles, le concept de causalité est d'une grande utilité parce qu'il permet de centrer l'analyse sur l'identification des facteurs qui ont une relation directe, mais antécédente, avec certains autres. On pourra ainsi parler de causalité non seulement parce qu'il y aura eu antériorité, mais aussi parce qu'il y aura eu relation directe, nécessaire, entre les deux événements, lorsque d'autres facteurs plausibles auront été plus ou moins gardés sous contrôle. La transposition de ce modèle expérimental des sciences naturelles ne peut pas s'effectuer aux disciplines humaines, pour la simple raison que, dans ces sciences, la causalité est multiple et qu'il est souvent impossible d'identifier l'ensemble des facteurs critiques et de les ordonner dans une suite temporelle lorsqu'ils ont été identifiés. On peut parler, pour ces sciences, de véritable « chaîne causale », ou d'une série de facteurs qui influent, à des degrés divers, sur les comportements des individus selon les circonstances de culture et de situations sociales dans lesquelles ces individus agissent. C'est ainsi qu'on évitera de parler d'une seule cause, et même d'utiliser le concept de « cause » par suite de sa référence quasi naturelle au contexte expérimental des sciences de la nature.

Est-ce dire que les études étiologiques sont impossibles dans la perspective des sciences de l'homme ? Non, car elles sont possibles à condition qu'au point de départ on s'entende sur la signification profonde du concept de cause, et que la problématique d'ensemble de l'étude permette l'observation et la compréhension de ces facteurs multiples qui exercent des pressions et des contraintes sur l'individu. On peut identifier les facteurs qui jouent un grand rôle dans la genèse et l'évolution de l'alcoolisme. On peut aussi les classer par ordre chronologique et se prononcer sur leur importance relative probable. Dans l'étude des troubles du comportement, l'hérédité, la constitution biologique, la personnalité et le milieu sont les types de facteurs à considérer lors de l'identification de la constellation des éléments d'explication, et lors de l'élaboration du schéma d'analyse. L'alcoolisme est un symptôme de désordre psychologique dont les composantes sont multiples. Cela revient à dire aussi que la symptomatologie de l'alcoolisme est multidimensionnelle.

B. Quelques remarques sur le processus de réadaptation

Ces commentaires sur la causalité nous amènent à ouvrir une parenthèse sur les chances de succès et de permanence du processus de réadaptation. On peut postuler que la réadaptation sera plus ou moins durable selon qu'on aura plus ou moins réussi à rejoindre, dans le processus thérapeutique, les causes profondes de la maladie, et à les enrayer. Cela suppose l'identification par le thérapeute des agents pathogènes, l'utilisation d'une action thérapeutique qui puisse avoir de l'effet sur ces agents, la prise de conscience chez l'individu des principales circonstances de sa maladie et une motivation pour les éviter dans l'avenir. L'ensemble de ces facteurs constitue un faisceau de liaisons fonctionnelles : ce n'est que par une action efficace à ces divers niveaux que la thérapeutique possède des chances de succès durable. L'interdépendance est si grande entre ces trois niveaux qu'une déficience à l'un d'entre eux aura des répercussions sur les autres.

C. Les objectifs des études étiologiques

Les perspectives des études sur les agents étiologiques doivent être élargies pour inclure alcooliques et non-alcooliques, ces deux états n'étant pas conçus comme deux catégories qui doivent renfermer tous les cas, mais plutôt comme deux pôles d'un même continuum entre lesquels s'échelonne l'universalité des individus. Cela va de l'abstentionniste le plus convaincu à l'alcoolique, en passant par le buveur modéré, le buveur social et l'ivrogne. C'est à partir de cette notion de continuum qu'il sera d'ailleurs possible de constituer une typologie des habitudes individuelles de consommation d'alcool.

Il est de toute évidence, d'autre part, que l'analyse des différents types auxquels nous faisons allusion fournira des renseignements fort utiles sur l'étiologie de l'alcoolisme. Si les alcooliques sont tout à fait incapables de contrôler leur consommation d'alcool pour des raisons qu'il s'agira de déterminer, les buveurs modérés et les abstentionnistes ont eux aussi des motivations particulières pour agir de la sorte. D'ailleurs, dans notre civilisation du loisir, quelques-uns des buveurs modérés d'aujourd'hui ne seront-ils pas justement les alcooliques de demain ? Du point de vue théorique, il est donc aussi intéressant d'étudier les uns que les autres. C'est là exprimer les objectifs globaux d'enquête en termes dynamiques.

Développons maintenant le genre d'études qui peuvent être entreprises dans le but de mieux connaître le processus étiologique. Nous envisagerons successivement les points suivants : a) les modèles de consommation d'alcool ; b) les déterminants sociaux de l'alcoolisme ; c) les conséquences psychologiques et socioculturelles de l'alcool.

a – Les modèles de consommation d'alcool

Pour étudier la consommation d'alcool, on doit formuler les questions fondamentales auxquelles on s'intéresse dans l'observation scientifique de la conduite humaine. Ces questions sont les suivantes : Qui consomme de l'alcool ? Quand ? (Dans quelles circonstances ?) Avec qui consomme-t-il ? Où ? (Dans quels endroits ?) Comment consomme-t-il ? (Autrement dit que consomme-t-il, en quelle quantité et avec quelle fréquence et régularité ?) Et pourquoi consomme-t-il ? Détaillons chacune de ces questions.

1° Les consommateurs d'alcool et de boissons enivrantes

De toute évidence, nous voulons identifier ceux qui sont actuellement des consommateurs d'alcool et de boissons enivrantes. Il faut pour cela étudier les caractéristiques biologiques, psychologiques et socioculturelles de ces individus. Ainsi, y a-t-il des individus appartenant à certaines catégories sociales qui sont plus enclins à consommer de l'alcool parce qu'ils possèdent certaines caractéristiques ? Parmi ces dernières, on peut citer le genre d'emploi (employés de la Régie des alcools, garçons de table dans les hôtels, les cabarets et les restaurants, voyageurs de commerce et hommes d'affaire, certaines catégories professionnelles où les tensions psychologiques sont fortes : bûcherons, etc.), et l'âge (il semble que les jeunes, les célibataires, ceux qui n'ont pas de responsabilités précises, soient plus enclins à boire que les autres par suite de l'intérêt qu'ils portent à certains types de loisirs comme la danse dans les hôtels et clubs de nuit, les cabarets, etc.). Ce sont ces jeunes et ceux qui disposent d'un revenu convenable qui sont attirés par les loisirs commercialisés, c'est-à-dire les loisirs d'évasion : souvent l'alcool est un instrument perçu comme un accélérateur et un intensificateur d'évasion. Si on voulait énoncer une hypothèse de travail, on pourrait même dire que l'alcool est un instrument essentiel au rite d'évasion lui-même ...

En plus de s'intéresser aux consommateurs actuels, il faudrait posséder certaines indications sur ceux qui ont déjà été des consommateurs mais qui ont cessé de l'être. Il faudrait connaître leurs caractéristiques sociales et les circonstances qui ont été à l'origine de la décision de s'abstenir.

2° Les circonstances de la consommation d'alcool

Il s'agit d'étudier les principales circonstances ou occasions de la consommation. Est-ce que l'on consomme de l'alcool au travail, durant les moments libres, à l'occasion de certaines activités récréatives ? On peut énumérer les sorties en groupe, la tournée des clubs et cabarets, les promenades en automobile, les voyages d'amusement et les vacances, les événements sportifs comme les parties de hockey ou de lutte, les courses de chevaux, etc., ou enfin les réunions sociales (cocktails donnés par des amis, soirées entre amis) ou

professionnelles (réunions d'associations, journées d'étude, congrès de toutes sortes, etc.). Est-ce que l'on consomme de l'alcool seul à la maison à l'heure des repas, dans la soirée, en regardant la télévision ? Est-ce qu'on s'arrête à la taverne, le soir, en revenant du travail afin de bavarder avec les amis et de se détendre avant de retourner à la maison ? Voilà quelques-unes des circonstances qu'il faudrait envisager.

3° Les groupes de consommateurs

Est-ce que le consommateur boit seul, avec des parents et des amis, ou avec des collègues ou des compagnons de travail ? S'il boit avec d'autres, quelle est la nature du lien qui unit ces individus et quel est le rôle de l'alcool dans leurs relations sociales ? Quelle est l'importance de ces relations sociales dans l'ensemble de celles de ces individus et dans l'univers psychologique des participants ? Est-ce qu'ils consomment de l'alcool chaque fois qu'ils se rencontrent ou s'ils s'abstiennent de le faire dans certaines circonstances ?

4° *Les lieux de consommation préférés*

Le consommateur boit-il dans des lieux publics, semi-publics, privés, ou dans son foyer seulement ? Au sujet des endroits publics et semi-publics, il faudrait étudier s'il y a une relation entre leur nombre et la tendance à consommer ? Quel est l'attrait que ces lieux exercent sur les individus selon leur nature (restaurants, tavernes, hôtels, motels, clubs, etc.) ?

5° *Les habitudes de consommation*

Pour répondre à la question de savoir comment l'individu consomme, il faut considérer quatre facteurs différents : a) les types de boissons consommées ; b) les quantités prises pour chacune d'elles à chaque session de consommation ; c) la fréquence de ces sessions de consommation (ont-elles lieu souvent ou à l'occasion seulement ; et d) la régularité de la consommation. Puis il faudrait savoir si ces sessions sont concentrées sur certaines périodes de l'année, pour certaines circonstances, et si ces périodes de consommation sont espacées de façon irrégulière (presque au hasard) ou si elles suivent certains cycles temporels très précis. Dans ce dernier cas, la fréquence de la consommation suit certains modèles réguliers, prévisibles, tandis que dans les cas précédents ces modèles dépendent davantage de circonstances difficiles à prévoir. Du point de vue préventif, ces questions ont un intérêt tout particulier.

6° *Les motivations du consommateur*

Il faut distinguer d'emblée les motivations conscientes (celles dont le buveur est conscient et qu'il est plus ou moins en mesure d'exprimer verbalement) et les motivations inconscientes (celles dont l'individu n'a pas conscience et qui agissent

sur lui à la manière de déterminismes). Il serait d'un grand intérêt théorique d'étudier les systèmes de motivations pour les différents types de buveurs.

Le buveur peut faire allusion aux motivations conscientes dans les termes qui suivent. « Je veux oublier mes soucis » ; « je veux être capable de m'extérioriser et de bien m'exprimer : sans alcool, je suis timide et gêné » ; « il faut bien que je fasse comme tout le monde, je ne suis pas plus fou qu'un autre » ; « je bois parce que je veux agir en homme » ; « je bois pour tuer le temps, je n'ai rien à faire » ; « je veux prouver à ma femme qu'il s'agit de mes affaires et que ça me regarde » ; etc. Chacune de ces motivations prend toute sa signification par rapport au processus étiologique lorsqu'elle est mise en relation avec le genre de vie de l'individu qui l'exprime et ses caractéristiques sociales. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pouvons comprendre l'origine des motivations et les facteurs sociaux qui les conditionnent.

L'étude des motivations inconscientes est plus difficile. Pour les individus qui les subissent, l'alcool est un besoin fondamental pour diminuer leur angoisse, pour alléger certaines tensions quotidiennes intolérables. Il ne faut pas oublier que nous vivons dans une société technique, où les relations sont de plus en plus dépersonnalisées et déshumanisées. L'individu tire peu de satisfaction de son travail, ordinairement de nature routinière. Il cherche des mécanismes compensateurs. Il nourrit des ambitions et des aspirations parfois illusoires. Il est incapable de les atteindre. Il boit pour se détendre et oublier. Par l'étude des motivations inconscientes, nous touchons aux éléments de base du schème explicatif.

b – Les déterminants sociaux de l'alcoolisme

Dans l'étude des déterminants sociaux de l'alcoolisme, on évalue l'importance du milieu social global (la société globale) dans lequel a grandi l'individu, mais aussi des expériences vécues de l'individu dans des micro-unités comme la famille, le voisinage, les compagnons de jeu, les compagnons de travail, dans la genèse et l'évolution de l'alcoolisme.

Parlons, en tout premier lieu, des expériences particulières de vie d'un individu. Une des fonctions essentielles de la famille est la protection et l'apprentissage des jeunes. Plusieurs jeunes reçoivent cet apprentissage en dehors du contexte familial, ou encore le reçoivent dans des contextes familiaux inadéquats (mort de l'un des deux conjoints, foyer désuni, absence psychologique de l'un, de l'autre, ou des deux parents à la fois, comportements déviants des agents de socialisation – comme un père ivrogne, une mère dénaturée – etc.). L'adolescent peut avoir reçu un apprentissage à peu près satisfaisant à la maison, mais son processus de maturation psychologique ne s'arrête pas là. Il y a ses compagnons et ses amis. Ceux-ci peuvent l'entraîner dans des expériences qui sont comme le prolongement de sa formation première. Il y a aussi toutes les autres circonstances de la vie de l'individu, le genre d'instruction qu'il a reçue et la situation sociale qui y correspond, les biens qu'il peut acquérir avec son salaire, la fille qu'il a épousée, les

ambitions qu'il nourrit, et ainsi de suite. Après ces expériences, l'individu se sent satisfait ou lésé. Il en vient à développer une image de lui-même et il se représente comme l'homme qui a réussi ou comme celui qui a échoué. Au niveau du vécu, c'est parfois la perception des expériences, plus que les expériences elles-mêmes, qui influence l'individu dans ses comportements de consommateur d'alcool. Nous approchons ici des études cliniques de l'alcoolisme : elles sont si nombreuses et complexes qu'il faudrait les traiter dans un autre exposé.

Sur le plan de la société globale, on met l'accent sur les structures que s'est données la société et les répercussions qu'elles peuvent avoir sur les modèles de consommation d'alcool. On envisage alors les conditions institutionnelles plus ou moins favorables à l'alcoolisme. Nous allons choisir quelques exemples à titre d'illustration : la législation, la publicité commerciale et les communications de masse en général, la civilisation du loisir, le statut de l'alcool dans nos sociétés, le statut du buveur, les fêtes saisonnières et les rites de passage.

1° La législation

Quelles sont les lois qui régissent la fabrication, la distribution, la circulation, la vente et la consommation de l'alcool ? Ces lois sont-elles restrictives, adéquates ou permissives ? Il faut procéder à une étude systématique des caractéristiques et de la répartition territoriale des détenteurs de permis de la Régie des alcools. Les nouvelles législations vont-elles augmenter les niveaux de consommation par tête et faciliter l'accessibilité de l'alcool d'une manière abusive ? Comment réagissent les jeunes, par exemple ? Qu'en est-il des prix ?

2° La publicité commerciale et les communications de masse

Une étude systématique de la publicité commerciale des brasseurs et distillateurs et des maisons de distribution est tout à fait fondamentale. Par une analyse de contenu des messages écrits, radiodiffusés ou télédiffusés, on serait en mesure d'identifier les principaux thèmes utilisés et les catégories d'individus auxquels ces thèmes s'adressent. Quels sont les sentiments auxquels ils font appel comme matière à conviction ? Quelle est l'importance de tous ces messages pour la promotion de la vente d'alcool sous ses diverses formes, par rapport aux messages commerciaux pour les autres principaux biens de consommation ? Quelle image populaire (vertu, vice, moyen d'affirmation, etc.) cherche-t-on à donner de l'alcool dans les romans, les revues à grand tirage, les journaux, les films, les divers programmes de télévision ? Tous ces messages commerciaux ou symboliques créent-ils un climat de sobriété et de modération ou au contraire d'abus ? Invitent-ils à l'expérimentation personnelle afin d'éviter d'être désigné comme déviant ?

3° La civilisation du loisir

L'alcool se consomme d'ordinaire durant les moments libres. Or notre civilisation, avec ses progrès technologiques, a réduit la semaine de travail à

quarante heures. Les perspectives de la réduire à trente heures d'ici une vingtaine d'années sont excellentes. Cela veut dire que l'importance des loisirs va continuer de s'accroître dans nos sociétés. On sait que nous sommes peu préparés à utiliser ces loisirs qui nous sont imposés par le contexte industriel dans lequel nous vivons. Très peu d'individus s'orientent vers les loisirs créateurs, (passe-temps favori, pratique active d'un sport, culture personnelle, etc.). Les loisirs les plus importants chez la masse des individus sont les loisirs restructurateurs et les loisirs d'évasion. Dans le loisir de restructuration (les veillées de famille, la rencontre avec des amis, les vacances à la campagne, etc.), l'individu essaie de redonner une signification à sa vie, de retrouver des relations sociales normales par des activités de loisir qui apportent les satisfactions reniées par le monde du travail. Dans le loisir d'évasion, l'individu cherche à perdre conscience de ses soucis afin de se détendre. Dans ces deux types de loisirs, les uns centrés sur les relations sociales à caractère d'intimité et les autres sur les loisirs commercialisés, l'alcool joue un rôle plus ou moins grand selon les individus et les circonstances.

Mais justement par suite de ce manque d'initiation aux loisirs créateurs, n'est-on pas en train d'assister à une orientation vers des loisirs onéreux où l'alcool devient une technique importante dans les transactions sociales ?

4° Le statut de l'alcool dans la société moderne

Nous définirons sommairement ce que nous entendons par le statut de l'alcool dans la société moderne. Nous désignons par là la position ou l'importance de l'alcool dans nos sociétés. Quelles en sont les fonctions sociales dans les diverses institutions qui nous encadrent, telles que la famille, le milieu professionnel, les réceptions sociales et culturelles, les réceptions publiques et officielles ? Quels sont les organismes qui combattent l'usage immodéré de l'alcool ? Quels sont ceux qui prêchent l'abstinence et l'usage modéré des boissons alcooliques ? Quelles sont les idéologies, le genre de recrutement, le mode d'action, les niveaux d'efficacité atteints par chacune de ces institutions ? Quels sont les organismes qui font la promotion de la vente et de la consommation de l'alcool sous toutes ses formes ? Leur motivation est-elle exclusivement d'ordre économique ?

5° Le statut du buveur

Que pense-t-on de celui qui s'abstient dans toutes les circonstances, de celui qui a l'habitude de boire modérément, de celui qui s'enivre assez souvent, de l'alcoolique ? Quel est le prestige accordé aux diverses attitudes et comportements sociaux de la vie ? Il faut tenir compte, à ce propos, des caractéristiques sociales de ceux qui confèrent ces statuts, et des situations où ces normes statutaires sont opérantes.

6° Les fêtes saisonnières et les rites de passage

Lors de certaines saisons du calendrier, il y a des fêtes qui sont à l'origine de festivités de toutes sortes, accompagnées d'un accroissement de la consommation d'alcool. L'alcool est-il une technique importante dans les transactions sociales lors des fêtes de fin d'année, des carnavals d'hiver et d'été, des vacances, etc. ? Les rites de passage (les cérémonies plus ou moins formelles qui soulignent l'acquisition d'un statut nouveau) sont aussi des époques où l'alcool joue un rôle de premier plan. Citons deux situations (il serait possible d'en identifier plusieurs autres) qui nous serviront d'exemples : les enterrements de vie de garçon et l'acceptation par une bande de jeunes d'un membre nouveau. Dans ces deux cas, la fonction de l'alcool est quelque peu différente. Alors que, dans le premier, il est pris comme un moyen pour créer une ambiance, voire surexciter les participants, il est, dans le deuxième cas, une technique pour gagner l'acceptation par les autres. D'ailleurs l'alcool, dans ces bandes de jeunes, n'est pas prioritaire. Des exploits tels que le vol, des actes de vandalisme, la désertion du foyer, le viol, sont des techniques concurrentes pour obtenir le « droit d'entrée » dans un groupe restreint.

Par l'étude de ces différents facteurs, on en viendra à découvrir la conception qu'on se fait de l'alcool et de l'usage qu'on peut en faire. Cela revient à dire qu'on connaîtra les prescriptions qui sont opérantes dans un milieu et les sanctions négatives (légales ou informelles) prévues pour ceux qui se rendent coupables d'infractions au code d'éthique de la société en question.

c – Les conséquences psychologiques et socioculturelles de l'alcool

Voilà un champ très vaste. Nous suggérerons, à titre d'exemple, des répercussions à trois niveaux différents : une dévalorisation de l'image de soi ; une baisse du statut économique de l'individu ; et la détérioration de relations interpersonnelles.

1° Une dévalorisation de l'image de soi

L'alcoolique est un individu qui a perdu confiance en lui-même et en ses propres capacités. Il se sent tout à fait incapable d'assumer l'ensemble de ses responsabilités. Il en vient à se dévaloriser lui-même, à se considérer comme un raté, un déchet de la société, c'est-à-dire quelqu'un qui n'est plus récupérable. Cette image de soi ne fait qu'ajouter à l'angoisse générale déjà existante. On objectera que c'est parce que l'individu est déjà ébranlé dans ses convictions par rapport à lui-même qu'il se met à boire régulièrement. Cela est parfois juste. Mais quelles que soient les conditions antécédentes, une des conséquences psychologiques de l'alcoolisme est la naissance d'un sentiment de faillite, de honte et de culpabilité.

2° Une baisse du statut socio-économique de l'alcoolique

Cette mobilité sociale vers le bas ne se fait pas subitement, mais par étapes successives. L'individu qui a les moyens de boire de façon immodérée sans que ses

revenus s'en ressentent, perd quand même l'estime de ses camarades et de ses collaborateurs immédiats. Quant aux autres, la littérature abonde en illustrations où les familles d'alcooliques sont dépourvues des biens les plus essentiels à leur bien-être comme une alimentation adéquate, un logement salubre, ou des vêtements convenables. L'alcool étant le premier et l'unique besoin, tout l'argent disponible lui est réservé. Dans certains cas, les biens sont saisis et c'est une faillite financière pour la famille avec toutes les humiliations et les souffrances que cela comporte pour les autres membres qui en sont les victimes.

3° La détérioration des relations interpersonnelles

À mesure que l'alcoolique s'enlise, ceux avec qui il est en relation sociale ont de plus en plus tendance à entrer en conflit avec lui et à le rejeter. Cet abandon ne fait qu'accélérer et intensifier le processus.

Au travail, il se dispute et manifeste de l'hostilité envers ses compagnons de travail et ses employeurs. À la limite, il en vient à perdre complètement la confiance de ses employeurs qui le remercient de ses services.

Au foyer, en tant qu'époux, sa conduite « irresponsable » crée des mésententes avec son conjoint. En tant que père, il est incapable d'assumer son rôle d'une manière adéquate et soutenue de telle sorte qu'il perd son autorité et le respect de ses enfants. Finalement, le conjoint non atteint et les enfants se liguent contre lui. Les absences sont de plus en plus prolongées et on en arrive à la désertion complète du foyer ou à la séparation.

Cette détérioration des relations interpersonnelles à des niveaux où l'autre est significatif entraîne d'autres mécanismes de détérioration psychologique encore plus profonds. L'alcoolique possède maintenant de meilleures justifications pour boire démesurément. Le malade est engagé dans une voie presque sans issue.

5. La chronologie des projets de recherche

A. Introduction

[Retour à la table des matières](#)

La chronologie des projets de recherche se rapporte à l'ordre dans lequel ces projets seront exécutés. Cet ordre, on s'en doute bien, est dicté par de nombreux facteurs que nous ne pouvons analyser ici et qui sont : l'état des connaissances théoriques et empiriques dans les divers secteurs d'une étude donnée ; la disponibilité instrumentale, ou le répertoire des instruments disponibles pour la collecte des différents genres de données ; les difficultés inhérentes aux études proposées ; les objectifs à court et à long terme de l'organisme qui patronne ces études, les ressources humaines et financières disponibles, le temps dont on

dispose pour réaliser chacune des études projetées, la compétence professionnelle des chercheurs et leur préférence individuelle, etc. Cette liste n'est pas exhaustive.

Le but de cette section n'est pas d'établir une liste prioritaire de tous les projets de recherche qui devront être réalisés par le Comité. On a cependant vu, par les énumérations et les analyses antérieures, qui sont surtout illustratives, combien ce secteur est vaste et complexe. Il s'agit plutôt de fixer une hiérarchie des trois ou quatre projets de recherche que le Comité entreprendra dans les prochaines années. Voici le classement que nous accordons aux recherches empiriques à entreprendre compte tenu des divers facteurs mentionnés plus haut : a) les études d'exploration sur un nombre limité d'alcooliques ; b) un ensemble de monographies sur les diverses institutions et organisations qui s'occupent d'alcoolisme ; c) une enquête épidémiologique à l'échelle provinciale et d) la mise en route, à l'aide d'entrevues cliniques, d'une étude sur la motivation des buveurs et des non-buveurs. Chacun de ces projets de recherche devrait faire l'objet de plans élaborés aux moments opportuns, c'est-à-dire prévus par le programme de travail.

B. Une étude d'exploration sur les alcooliques

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé de l'importance de la prévention. Celle-ci, en tant que champ spécifique de recherche, suppose certaines connaissances du processus pathologique et du processus de maturation affective. Les deux voies (par la médiation du pathologique ou par celle du normal) sont également profitables et stratégiquement rentables. Si l'on choisit d'étudier cette question par le biais du processus de détérioration, les observations doivent alors porter sur des populations atteintes, c'est-à-dire sur des individus handicapés dans l'exercice de leurs rôles socioculturels. On examine alors, pour chaque cas, en utilisant un arc de vie plus ou moins grand (c'est la véritable histoire de vie thématique), l'histoire d'une mésadaptation. Par l'étude d'un grand nombre de cas pour ce qui concerne le type d'alcoolisme et l'intensité, on devient en état d'identifier la constellation des facteurs pathogènes et de découvrir la dynamique même de leurs influences respectives sur les différents troubles de comportement.

C'est la voie que nous avons choisi d'explorer. Car il ne s'agit pas ici d'entreprendre des études cliniques poussées de l'alcoolisme. Celles-ci demandent des connaissances et des apprentissages professionnels qui seront possibles à des moments ultérieurs. Pour ces premières études, on pourrait s'en tenir à l'influence de quelques facteurs tels que la famille, l'emploi, les tensions particulières associées au genre de vie, etc.

Soulignons, en passant, qu'une autre voie d'approche est possible, mais elle est plus difficile dans les circonstances ; elle consiste à étudier les individus, venant de divers milieux, à travers les différentes phases de leur développement affectif et intellectuel. Ici aussi, on serait en mesure de reconstituer pour chacun d'eux et pour l'ensemble du groupe, les principaux stades de l'évolution affective, les éléments primordiaux de la normalité et de l'équilibre.

C. Les études monographiques

À l'occasion de l'étude des contextes thérapeutiques, dans l'analyse de l'épidémiologie de l'alcoolisme, nous avons souligné l'utilité de considérer en profondeur quelques-uns des principaux organismes et institutions qui s'intéressent à l'alcoolisme. Par l'étude de ces institutions (analyse des objectifs, des ressources disponibles, de l'action spécifique, de l'efficacité de cette action par rapport à la réadaptation et à la prévention), on serait en mesure de définir les conceptions courantes de l'alcoolisme et les thérapeutiques correspondantes utilisées. Nous deviendrons capables de poser des diagnostics sûrs sur la situation actuelle et de suggérer de nouvelles orientations. Outre l'étude des cadres spécialisés d'action, il serait avantageux d'accumuler des informations très précises sur les diverses sources de documentation existantes et les manières de les rendre plus accessibles et utilisables pour la recherche.

Ici, les monographies seraient effectuées sur un échantillon qualitatif. Plutôt que d'envisager tous les organismes et institutions, il faudrait choisir un échantillon pour chaque type. Par exemple, on pourrait étudier la clinique Roy-Rousseau ou la clinique externe de l'hôpital général de Chicoutimi comme représentant des cliniques professionnelles spécialisées, un hôpital général sous l'angle du traitement des alcooliques, un cercle Lacordaire, une maison Domremy, une agence sociale qui traite des alcooliques, une unité d'alcooliques anonymes, une compagnie – comme l'Alcan – qui dispose d'un service spécialisé pour ceux qui éprouvent des difficultés avec l'alcool, et d'autres encore.

D. Les études épidémiologiques

Quant à l'enquête épidémiologique menée à l'échelle provinciale, et aux études cliniques sur la motivation, les interrogations correspondraient d'assez près à celles soulevées à propos de ces sujets dans l'exposé lui-même. Elles devront, d'ailleurs, faire l'objet d'exposés systématiques lorsque les études d'exploration sur les alcooliques et sur les contextes institutionnels auront été terminés. C'est d'ailleurs l'intention première de ces travaux préliminaires. Ils doivent préciser les objectifs et le contenu des étapes futures.

E. Conclusion sur la chronologie des projets

Ces démarches prioritaires n'excluent pas que certains travaux de moindre envergure, mais urgents, puissent être entrepris en cours de route. Nous pensons ici à la fiche documentaire sur les patients, aux évaluations statistiques sur le nombre probable d'alcooliques, aux analyses de contenu de la publicité commerciale dans un moyen particulier d'information, et aux autres questions qui peuvent demander une solution provisoire rapide et qui aideraient le Comité dans son action d'information et de prévention. Ces études secondaires ne doivent cependant pas

devenir des entraves et empêcher la réalisation des travaux les plus importants car, à long terme, l'efficacité de l'équipe de recherche sera jugée en fonction de ceux-ci et non de celles-là.

6. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Voilà qui est suffisant pour définir, dans les grandes lignes, les cadres et les idées maîtresses des travaux de recherche sur l'alcoolisme. Nous avons tenté de décrire les tâches en évitant d'une part une trop grande restriction ou une spécialisation poussée et en visant d'autre part à les rendre réalisables.

Nous tenons à répéter que ce plan directeur a été construit pour orienter l'ensemble des travaux, pour rendre plus concrètes les principales enquêtes à amorcer, et pour servir de guide aux chercheurs qui s'intégreront éventuellement à l'équipe de recherche. Mais il veut aussi être un instrument qui permettra un dialogue fructueux entre tous ceux que ces questions préoccupent.

Deuxième partie

Le processus d'observation

Septième leçon

Le processus de la recherche empirique

I. – Définition du processus de la recherche empirique

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'à maintenant, nous avons étudié les fondements théoriques de la recherche empirique, c'est-à-dire l'ensemble des principes et règles qui servent de base dans l'orientation du type de recherche fondamentale qui s'appuie sur l'observation. Nous sommes suffisamment conscients des prérequis théoriques qui encadrent la définition d'une question pour fixer notre attention sur le processus d'observation lui-même. Les étapes de ce processus permettent de concrétiser les objectifs du chercheur. Ces phases de travail représentent les différents moments de la recherche. Nous nous proposons de définir chacune de ces étapes et de les illustrer par des exemples.

On peut définir le processus de la recherche empirique comme l'ensemble des opérations de recherche, distinctes et successives, mais interdépendantes, effectuées par un ou des chercheurs appartenant à une ou plusieurs disciplines, afin de recueillir d'une manière systématique des informations valides et fiables sur un phénomène observable dans le but de le comprendre et de l'expliquer. Chacun des termes de cette définition est si important qu'il nous faut expliciter sa signification dans l'ensemble.

L'ensemble des opérations de recherche. Le processus d'observation de la réalité peut être décomposé en plusieurs étapes uniformes exigées par la nature du travail à entreprendre. Concrètement, celles-ci s'expriment selon diverses

modalités. Même s'il est nécessaire que chaque chercheur obéisse aux mêmes démarches opératoires pour répondre à la question qu'il a posée à la réalité, chacun d'eux conçoit sa question d'une certaine manière, préfère certaines techniques, met de l'avant des modes analytiques donnés. Ces différentes options opératoires, à l'intérieur d'un cadre plus large, confèrent à chaque étude un caractère singulier. Ces opérations de recherche doivent être bien définies Par le chercheur et rendues publiques. Le plus souvent, on jugera de la qualité scientifique d'une œuvre à partir de l'évaluation de ces étapes.

Opérations distinctes. Ce sont des opérations autonomes, différenciées les unes des autres, mais encadrées dans une perspective générale, et des moyens instrumentaux pour atteindre un objectif particulier. Elles ont donc chacune un rôle à jouer dans cet ensemble. Celui-ci est bien compris lorsque le chercheur tient compte à la fois de la nature de l'étape, de ce qu'elle peut et ne peut pas accomplir, et du but ultime du travail d'observation.

Opérations successives. Il existe une chronologie bien délimitée dans la réalisation de chacune des étapes. Elles possèdent ainsi une fonction restreinte, parce qu'elles sont rattachées à un temps précis dans une succession. Chaque étape est par elle-même incomplète, mais survient à un moment précis dans le processus. Il est impossible d'intervertir l'ordre des étapes.

Opérations interdépendantes. Il y a une liaison fonctionnelle entre toutes les étapes, et chacune prend toute sa signification au moment où toutes ont été exécutées. Cette interdépendance n'est cependant pas statique, mais dynamique. Elle serait statique si la seconde étape, par exemple, ne dépendait que de la première et si la première ne dépendait en aucune façon de celle qui la suit. Bien au contraire, elle est dynamique puisque les étapes dépendent à la fois de celles qui les précèdent et de celles qui les suivent. Les premières étapes sont particulièrement importantes en ce sens qu'elles déterminent les suivantes, mais ces dernières sont également précieuses non seulement parce qu'elles les complètent, mais aussi parce qu'elles permettent de redéfinir l'objectif initial. Cet objectif demeure inchangé dans son ensemble, mais il peut subir des modifications qui rendent l'observation plus significative.

L'observateur peut être *un chercheur solitaire ou plusieurs chercheurs encadrés* dans une équipe disciplinaire ou multidisciplinaire. Si c'est un chercheur qui travaille seul, il devra réaliser toutes les étapes par lui-même. Si, au contraire, il travaille dans une équipe disciplinaire, ou multidisciplinaire, il assumera alors des fonctions particulières qui découleront d'une certaine division du travail.

Collecte systématique. Le chercheur ne recueille pas des observations au hasard. Au contraire, la définition des objectifs nécessite plusieurs séries de données essentielles qu'il doit récolter selon une certaine stratégie afin de couvrir adéquatement tous les champs d'observation identifiés.

Informations valides et fiables. Les différentes étapes doivent permettre de récolter des informations *valides*, c'est-à-dire exigées par l'objectif, et *fiables*, c'est-à-dire qui correspondent à la réalité et ne sont point le résultat d'un biais quelconque.

Phénomène observable. Le phénomène doit être accessible pour être étudié d'une manière empirique. Il n'est point nécessaire qu'il soit connu, puisque c'est l'un des rôles primordiaux de la recherche empirique que de faire progresser la connaissance, d'analyser et de décomposer ce qui n'est pas connu ou qui l'est mal. Il est évident que la recherche authentiquement pionnière, celle qui travaille sur un aspect inconnu de la réalité, est la plus difficile, puisqu'il existe très peu de guides pour orienter vers les observations à recueillir. La recherche dans un domaine déjà exploré, au contraire, pourra s'inspirer des résultats obtenus au préalable et utiliser des méthodes et techniques qui auront été expérimentées par d'autres chercheurs. Le chercheur pourra même effectuer des travaux dans des secteurs où il existe des traditions bien établies.

Explication de la réalité. Ces opérations ne sont pas orientées vers n'importe quel type de connaissance, mais vers une connaissance scientifique. Elle sera d'autant plus scientifique qu'elle obéira à la critériologie de la méthode discutée durant les premières leçons.

En conclusion, chacune des étapes du processus de la recherche empirique est dictée par les critères d'opération de toute investigation scientifique, et par les exigences pratiques de la situation concrète de recherche. Ce processus est constitué de cinq étapes principales :

- 1 – La position du problème.
- 2 – L'élaboration d'un cadre de référence.
- 3 – La construction du modèle opératoire.
- 4 – La collecte des données essentielles.
- 5 – L'analyse des données et l'interprétation des résultats.

Chacune de ces étapes sera analysée et illustrée à tour de rôle. Ceux qui veulent se reporter à une seule étude pour l'illustration des diverses étapes pourront consulter *Les Comportements économiques ...* aux pages 18 à 28 (position du problème et cadre de référence), 29 à 42 et 335 à 375 (le modèle opératoire) et 136 à 143 (modèle d'analyse).

II – Les étapes du processus de recherche

1. La position du problème

A. Considérations théoriques

[Retour à la table des matières](#)

La position du problème consiste dans le choix des objectifs de travail et dans leur définition. Cela suppose que le chercheur ait déjà formulé la question ou que celle-ci ait été proposée par un commanditaire. Dans ce dernier cas, comme nous l'affirmons plus tôt, la commandite ne change en rien la façon dont l'homme de recherche va définir ses perspectives de travail. Cette étape survient donc immédiatement après le choix du problème de recherche.

a –Le choix du sujet

Les principaux facteurs qui influent sur le choix d'un problème de recherche sont multiples.

1° *La discipline du chercheur.* Chaque discipline possède des préoccupations particulières et des traditions de recherche, et découpe des champs d'observation privilégiés. Une perspective disciplinaire est avant tout une façon d'examiner la réalité une fois que l'on a bien précisé les éléments de cette dernière qui seront pris en considération.

2° *Les préférences du chercheur.* Les goûts du chercheur proviennent, entre autres, de ses expériences antérieures, et de ses connaissances sur le sujet à étudier.

3° *L'intérêt professionnel.* On entend par là l'intérêt qu'une telle étude suscite, l'importance et le prestige que l'on accorde à ce genre d'étude et au chercheur qui l'entreprend. C'est aussi l'urgence de l'étude en fonction des solutions envisagées.

4° *Le caractère réalisable de l'étude.* Si l'on tient compte de l'état des connaissances dans un domaine, du genre d'instruments disponibles pour entreprendre des lectures ainsi que du caractère accessible de la situation de recherche, on peut dire que l'étude projetée est réalisable.

5° *Le caractère général de l'étude.* Les événements, les situations et les comportements que le chercheur examine sont applicables à d'autres événements, situations et individus, de telle sorte qu'il pourra conférer à ses observations particulières une portée plus générale.

6° *La disponibilité des ressources.* Toute enquête, si sommaire soit-elle, exige un personnel compétent et entraîne des frais. Si le chercheur ambitionne de réaliser

des études importantes, il lui faudra embaucher d'autres spécialistes, des techniciens et du personnel de bureau ayant un minimum d'aptitude et d'expérience.

En examinant les divers déterminants de la décision de l'homme de recherche, on saisit vite la prépondérance du facteur personnel. L'option du chercheur est, en définitive, un jugement de valeur. À ce niveau, les jugements de valeur (ou les prises de position compte tenu de l'idéologie à laquelle s'identifie le chercheur et de ses préférences individuelles) sont admissibles, car tout engagement découle d'une préférence et d'une attirance particulière. Les jugements de valeur jouent un rôle dans le choix d'un sujet et, au terme de l'étude, dans l'application des résultats. Durant l'exécution cependant, seuls les critères d'ordre scientifique doivent guider l'homme de recherche.

b – La formulation du problème

Une fois le sujet choisi, il s'agit de le définir dans ses grandes lignes. Cela veut dire qu'il faut préciser les dimensions qui feront l'objet d'observations suivies, celles qui seront étudiées superficiellement et celles qui seront écartées. Pour parvenir à cette définition d'un sujet de recherche, il faut se soumettre à diverses exigences :

1° *Effectuer une analyse critique des travaux antérieurs.* Le travail bibliographique et documentaire ne doit pas consister en une simple lecture rapide. Il doit permettre une analyse critique des résultats, des méthodes de travail, des techniques utilisées, des échantillons choisis, etc.

2° *Consulter « les experts »,* ou ceux qui ont acquis une expérience pratique dans le secteur de l'étude.

3° *Faire le point de ses connaissances personnelles* sur le sujet et entreprendre quelques observations préliminaires qui serviront d'orientation générale.

4° *Réduire les opérations concrètes à la dimension du réalisable,* en tenant compte de la durée de l'enquête et de l'aide que le chercheur va effectivement recevoir dans la réalisation du projet.

c – La soumission du projet

Dans la très grande majorité des cas, le chercheur demandera un octroi de recherche auprès d'un organisme. Cette subvention lui permettra de payer les frais de l'étude.

Pour être en mesure de recevoir de tels octrois, le chercheur doit soumettre son projet à un organisme qui subventionne ce genre d'études. La soumission doit être présentée selon des règles rigoureuses. Essentiellement, il s'agit pour le directeur

d'une recherche de rédiger un mémoire où il définit les objectifs de son étude et traduit en termes financiers les coûts de son programme. À l'automne 1966, nous soumettions au Conseil des Arts du Canada une telle demande d'octroi. Nous l'incluons ici pour deux raisons. D'une part, c'est une recherche courante dont les objectifs sont précisés et justifiés et dont la position du problème découle visiblement d'une tradition disciplinaire de recherche. En second lieu, le mémoire définit chacune des dépenses ainsi que le coût global de l'étude. Le projet d'étude s'intitule « L'ethnographie de la Côte-Nord du Saint-Laurent »¹.

1° *L'historique de l'étude*

C'est au mois de juin 1965 que, assisté de Paul Charest, ethnologue, et d'Yvan Breton, étudiant en anthropologie, nous entreprenions une première étude ethnographique sur la Côte Nord du Saint-Laurent, grâce à des subventions de l'Université Laval (Centre d'étude nordique) et du Musée National d'Ottawa. Les observations furent surtout conduites dans la région de l'archipel de Saint-Augustin. L'année suivante, ces études furent étendues à trois autres régions grâce à des subventions de l'Université Laval, du Musée National d'Ottawa et du Département des Affaires Indiennes (région de Québec). Nous avons l'intention de poursuivre plusieurs autres études ethnologiques dans la même région dans le but d'effectuer un inventaire complet et une analyse détaillée d'une aire culturelle du Canada français².

Lorsque le dossier de cette aire culturelle sera complet et qu'il sera possible d'en présenter l'analyse dans une publication détaillée, il s'agira d'entreprendre et de mener à bien l'analyse de plusieurs autres aires culturelles du Canada français, en s'inspirant des connaissances théoriques et méthodologiques acquises dans la réalisation de ce premier projet. La seconde aire culturelle analysée serait probablement celle de Charlevoix-Lac Saint-Jean³. Les autres aires seront déterminées au fur et à mesure que les travaux progresseront. L'ethnographie de la Côte-Nord est donc le premier stade d'une entreprise de longue haleine devant permettre une ethnographie complète du Canada français. C'est une ambition

¹ La partie théorique du mémoire vient de paraître dans un numéro récent de *Recherches Sociographiques*, Vol. VIII, N° 1, 1967, p. 81-87.

² La notion d'aire culturelle est très importante en anthropologie. Elle signifie qu'il existe une très étroite liaison entre une aire géographique donnée et l'ensemble des traditions culturelles qui y sont vécues. Elle s'apparente au concept de « culture régionale ». C'est une région où prédominent des styles culturels particuliers, distincts de ceux des autres régions. Toute aire possède un centre (ou foyer) de civilisation où les traditions ont pris naissance et se perpétuent dans leurs caractéristiques les plus essentielles.

³ Voir les raisons qui ont motivé le choix de la Côte Nord à la section 3 du présent exposé.

scientifique d'importance. Elle permettrait d'effectuer un inventaire du patrimoine culturel du Canada français à partir des matériaux et analyses disponibles, mais surtout à partir des observations originales que nous entreprendrons graduellement à l'échelle de la Province toute entière.

Les études de 1967-1968 (1^{er} mai - 30 avril 1968) se situent dans le prolongement des efforts scientifiques déployés jusqu'à maintenant et s'étendront à deux ou trois autres communautés dans le territoire à l'étude (Basse et Moyenne Côte-Nord).

Nous continuons personnellement à assumer la direction et la coordination de tous les travaux et nous participons à toutes les phases de l'étude. Nous recevrons encore cette année une aide financière du Conseil des Arts du Canada, de l'Université Laval et du Musée National d'Ottawa pour poursuivre les travaux déjà amorcés.

2° Les objectifs théoriques de l'étude

Ces recherches effectuées sur diverses « communautés naturelles » de la Côte nord de la province de Québec sont le résultat d'un long cheminement, tant sur le plan théorique que sur le plan méthodologique. Elles sont la continuation de travaux ethnologiques sur les changements techniques et les changements culturels entrepris chez les Acadiens de la Nouvelle-Écosse depuis une quinzaine d'années¹, et une première tentative systématique dans le but de constituer un dossier ethnographique du Canada français. On trouvera peut-être étrange que pour constituer ce dossier on ait choisi, à titre de cadre privilégié, une région septentrionale du Québec où vivent des populations dont les traditions culturelles sont des plus diverses.

Notre justification s'appuie sur deux ordres de facteurs, la nature de la science ethnographique et les principes méthodologiques à respecter dans l'identification des aires culturelles du Canada français.

¹ Marc-Adéland Tremblay et Marc Laplante, *Famille et parenté en Acadie. Évolution des structures et des relations familiales et parentales à l'Anse-des-Lavallée*, Ottawa, Musée de l'Homme, 1968.

a – La nécessité des études ethnographiques

L'ethnographie est la tâche de base en anthropologie culturelle : Franz Boas en a fait le principe central de sa vie ¹. Selon lui, l'explication doit reposer sur la description la plus exhaustive possible de l'universalité des faits accessibles à l'observation. De plus, l'observateur n'est point justifié de généraliser (ou de conférer à des faits particuliers un caractère général) tant et aussi longtemps qu'il n'a point récolté des informations comparables ² sur l'ensemble des cas connus et accessibles dans un univers donné. Cette règle de l'observation suffisante a permis de décrire les sociétés dans ce qu'elles ont de général et de spécifique, et de suivre l'évolution de leurs structures et de leurs modes d'organisation dans le temps et l'espace. On sait à quelles difficultés se sont heurtés ceux qui, ayant cherché à effectuer des reconstructions historiques dans le but de définir les cultures traditionnelles ou dans celui de suivre les routes de diffusion des traits culturels, n'ont point respecté ces règles ethnographiques fondamentales.

Cela est d'autant plus nécessaire au Canada français que de telles reconstructions historiques dans les perspectives de l'ethnohistoire n'existent pas. Nous disposons d'un nombre imposant d'études sur la société canadienne française, mais elles sont trop souvent dissociées d'une analyse et d'une compréhension des processus historiques en présence.

Rappelons, à ce propos, la contribution substantielle et particulièrement riche des Archives de folklore de l'Université Laval, sous la direction inspirée du professeur Luc Lacourcière. Depuis plus de vingt ans, ce dernier a accumulé des données essentielles sur les traditions populaires des Français d'Amérique, tout en cherchant à comprendre ces traditions et à les expliquer dans leurs rapports avec

¹ Voir Marian Smith : "Boas Natural history approach to field method", In *The Anthropology of Franz Boas* (rédigé sous la direction de Walter Goldschmidt), memoir N° 89, The American Anthropological Association, Vol. 61 N° 5, Part 2, oct. 1959, p. 46-60. Consulter également : Leslie A. White, « The Ethnography and Ethnology of Franz Boas », *Bulletin* N° 6, Austin, Texas Memorial Museum, avril 1963.

² Il nous est impossible de développer ici la notion de méthode comparative. Qu'il suffise de rappeler, pour les fins de cet exposé, que la comparaison suppose une correspondance dans les faits par rapport à leur contenu et par rapport aux instruments qui les captent. Autrement dit, la comparaison suppose une équivalence des vocabulaires et des significations qu'elles recouvrent de même que des propriétés instrumentales identiques. C'est à partir de ces exigences méthodologiques et théoriques de la méthode comparative que Boas allait énoncer le principe de la nécessité d'étudier l'universalité des cultures avant d'aboutir à des généralisations transculturelles valables.

leurs sources européennes et amérindiennes. À ce jour, les observations ont porté sur la culture matérielle du Canada français (technologie et techniques de subsistance). De l'aveu du professeur Lacourcière, ces études ont été trop peu nombreuses et trop fragmentaires pour permettre la complète reconstitution de notre patrimoine culturel ¹.

L'ethnographie, science descriptive par excellence, est non seulement un des éléments fondamentaux de l'explication, mais en outre elle ouvre la voie à de multiples autres sciences utiles à la compréhension des phénomènes permettant ainsi l'introduction de changements dans une situation donnée. Lorsque les données ethnographiques sont disponibles, la contribution des autres sciences (la démographie, la géographie humaine, l'économie, la sociologie du développement, etc.) acquiert plus de profondeur et de qualité. Par exemple, si nous disposions d'un dossier complet sur l'ethnographie du Canada français traditionnel, on sait que serait de beaucoup simplifiée l'action dirigée des sociologues, des géographes et des économistes d'aujourd'hui aux prises avec les nombreux problèmes suscités par le passage rapide d'une société rurale traditionnelle à une société urbaine industrielle (l'émigration rurale, l'inadaptation des travailleurs, la mécanisation agricole, le financement et le renouvellement des entreprises coopératives, le déplacement complet de populations installées dans des milieux difficilement assainissables, etc.). En l'absence de ces données fondamentales sur notre société traditionnelle, particulièrement en ce qui touche l'organisation économique et sociale et les mentalités, il nous faut constituer et enrichir ce dossier ethnographique le plus tôt possible avec les moyens dont nous disposons. La tâche n'est pas seulement justifiable scientifiquement, mais elle est aussi un des outils essentiels de la rénovation de nos milieux.

¹ Voici ce qu'il dit : « Quelques études importantes ont été entreprises sur l'habitat rural, sur les objets et les arts ancillaires, tels que la maison traditionnelle, l'outillage agricole, le costume, l'alimentation, et sur les coutumes et usages. Mais il est évident qu'en ces divers domaines un travail immense reste à faire, que de nombreuses enquêtes actuelles et rétrospectives sont à entreprendre, à poursuivre ou à étendre, et des classifications de faits bien contrôlés à établir. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra parvenir à des analyses consistantes, à des interprétations valables et à une compréhension exacte des mentalités et de la psychologie traditionnelles vers laquelle doit tendre toute étude de folklore ». Luc Lacourcière, « L'étude de la culture : le Folklore », In, *Situation de la recherche sur le Canada français*, (ouvrage réalisé sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin), Québec, P.U.L., 1963, (253-262). Le travail de M^{lle} Nora Dawson à l'Île d'Orléans constitue sûrement un bel exemple du genre d'études folkloriques à entreprendre. Cf. : Nora Dawson, *La vie traditionnelle à St-Pierre*, Les Archives de Folklore, Québec, P.U.L., 1960. Ces études se situent dans les mêmes perspectives que les monographies ethnographiques traditionnelles.

b – L'identification des aires culturelles du Canada français

C'est un fait bien connu que la société québécoise n'est plus homogène par rapport à ses milieux de résidence, à sa structure professionnelle, à sa structure de classe, et même à ses idéologies. Il est de plus en plus difficile d'envisager le Canada français en tant qu'unité socioculturelle globale. Les observations sur notre milieu sont valables tantôt pour certaines régions territoriales et non pour certaines autres, tantôt pour certains groupes d'âge et non certains autres, tantôt pour certains groupes d'occupation et non certains autres. Ces différences significatives entre les divers groupes obligent les anthropologues à qualifier leurs observations selon des découpages de plus en plus significatifs parce qu'ils reflètent le processus de différenciation sociale en cours. Or, l'un des découpages analytiques les plus utiles est centré sur le concept de région ou d'aire culturelle. Cette notion postule une assez grande homogénéité des genres de vie et des mentalités à l'intérieur d'une aire territoriale donnée et une plus ou moins grande hétérogénéité par rapport aux autres aires territoriales avoisinantes. C'est ainsi qu'au Québec, on peut identifier, à titre d'hypothèse de travail, un certain nombre de régions culturelles distinctes qui peuvent devenir autant d'unités différentes d'observation. À titre d'exemple, on peut considérer comme aires culturelles distinctes les régions suivantes : la côte Nord du Saint-Laurent, la région du Bas Saint-Laurent (Bas du fleuve et Gaspésie), la région de Charlevoix-Lac Saint-Jean, le Nord-Ouest québécois (Abitibi-Témiscamingue), les Cantons de l'Est et ainsi de suite ¹. Il faut bien se rappeler que ce sont là les découpages provisoires qui seront nuancés lorsqu'ils auront été soumis à l'expérimentation. Le projet sur les changements à Saint-Augustin représente une des premières étapes dans la constitution d'un dossier ethnographique sur le Canada français si l'on respecte certains principes méthodologiques. On ne peut pas choisir un village au hasard et encore moins une aire culturelle. Selon nous, il fallait une aire relativement isolée des autres et surtout, où les changements soient récents et relativement peu nombreux. Ainsi, il serait alors plus facile de reconstituer la culture traditionnelle de cette région et d'identifier les diverses sources d'influence. Il va sans dire que certaines régions de colonisation ne pouvaient faire l'objet de telles études.

La documentation ethnographique sur les diverses régions du Québec est relativement pauvre. Nous possédons, tout au plus, quelques monographies ² qui,

¹ Chacune de ces « aires culturelles » devra être étudiée de la même manière et dans les mêmes perspectives que celle de la Côte Nord.

² Voir de Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin*, Mémoires et comptes rendus de la Société Royale du Canada, série II, Tome IV, 1898, et *Le type économique et social des Canadiens*, Montréal, Éditions de l'A.C.F., 1938. Voir également, Horace Miner, *Saint-Denis, a French Canadian Parish*, University of Chicago Press, 1939 ; Marcel Rioux, *Description de la culture de l'Île Verte*, Ottawa,

bien qu'excellentes, demeurent insuffisantes pour établir un profil d'ensemble. Ce travail est d'autant plus urgent que toutes les communautés de la Province, si petites et si éloignées soient-elles, sont en pleine phase d'évolution. Il est cependant encore temps de recueillir les témoignages des vieux et d'examiner minutieusement la documentation écrite dont nous pouvons disposer. Il faudrait parcourir toutes les régions du Québec pour regrouper les éléments nécessaires à la reconstruction de la vie traditionnelle avant qu'il soit trop tard. Le défi est d'envergure mais peut être relevé.

3° Raisons qui motivent le choix de l'aire culturelle

Comme nous l'indiquions plus tôt, un certain nombre de raisons motivent le choix de la Côte Nord (de Tadoussac à Blanc Sablon) en tant qu'aire pilote pour l'étude des aires culturelles du Canada français. Voici celles qui nous apparaissent dignes de mention :

a) C'est une aire culturelle relativement stable, encore peu touchée par les changements techniques et économiques qui se produisent dans les autres régions de la Province.

b) La documentation écrite est abondante, rendant ainsi plus facile les tâches de la reconstruction historique ¹.

c) On trouve dans cette aire culturelle, un grand nombre de « petites communautés » qui peuvent servir de base à une analyse comparative.

d) C'est un foyer culturel où se sont produits plusieurs contacts entre diverses civilisations – les Esquimaux, les Montagnais, les Anglais de Terre-Neuve, les Acadiens et les Canadiens d'expression française.

4° La stratégie de l'observation et les opérations de recherche

Les premiers travaux ethnographiques sur la Côte Nord furent amorcés à l'été 1965 et continués durant l'été 1966 avec des moyens financiers plutôt modestes. Il s'agit d'accélérer le processus d'observation sur le terrain et de multiplier les études monographiques. Il est nécessaire également d'examiner minutieusement la

Musée National du Canada, Bulletin N° 133, 1954 et Belle-Anse, Bulletin N° 138, 1961, ainsi que Everett C. Hughes, *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943.

¹ Messieurs Alan Cook et Fabien Caron, dans un travail financé par le Centre d'études nordiques de l'Université Laval, ont compilé une bibliographie complète de la péninsule Québec-Labrador. Ce travail, qui s'est échelonné sur une période de cinq ans, sera publié par la firme G. K. Hall de Boston, en 1968. On estime à 12-15% la proportion des titres d'intérêt ethnologique.

documentation écrite ainsi que de constituer un fichier central où seront consignées toutes les données d'observation et documentaires sur la Côte Nord. L'étude complète de cette aire culturelle devrait se terminer vers les années 1972-1973, à la condition d'accélérer le rythme des travaux.

a – Les travaux durant les étés 1965 et 1966

À l'été 1965, nous avons entrepris l'étude des changements culturels à Saint-Augustin. Les résultats sont consignés dans un rapport de recherche soumis au Centre d'études nordiques de Laval¹. Ces premiers travaux furent si encourageants qu'il nous fut possible d'élargir l'équipe de recherche à l'été 1966 et d'entreprendre cette fois quatre études dans autant de milieux différents. Deux chercheurs se rendirent à Blanc Sablon pour continuer les études ethnologiques qu'Oscar Junek avait effectuées en 1930 dans les perspectives de l'école historique en anthropologie². Le problème central à l'étude en 1966 est celui de l'emprunt technique et de la diffusion des traits culturels. Une autre équipe de deux ethnographes s'est rendue à Tête-à-la-Baleine dans le but d'y étudier les techniques de subsistance et le système de parenté. Les études de Blanc Sablon et de Tête-à-la-Baleine feront l'objet de volumineux rapports de recherche.

Des études furent conduites sur deux réserves montagnaises : l'une à Sept-Îles (vieille réserve), et l'autre à Mingan. Dans les deux cas, il s'agit des transformations culturelles qui surviennent à la suite des contacts interculturels. On se préoccupe également d'inventorier les influences de l'organisation technique et sociale des communautés francophones et anglophones sur les coutumes indigènes.

b – Le programme de travail pour l'année 1967-1968

Le programme de travail pour l'année 1967 se divise en trois parties : les travaux d'observation sur une base de douze mois ; les travaux d'observation d'été ; l'analyse documentaire et la constitution d'un fichier central des notes ethnographiques.

Un ethnologue effectuera des travaux d'observation sur une période de douze mois (mai 1967 - avril 1968) afin d'obtenir des informations essentielles sur le cycle complet des techniques de subsistance et des activités sociales.

Un autre ethnologue continuera les travaux d'observation durant la période d'été, cette fois dans des milieux plus industrialisés et d'établissement plus récent.

¹ Marc-Adélaire Tremblay, Paul Charest et Yvan Breton, *Les changements culturels à Saint-Augustin*, C.E.N., Québec, 1965. Ce document devrait faire l'objet d'une publication par l'Université Laval durant l'année 1968.

² Junek, Oscar, *Isolated communities*, A study of a Labrador fishing Village, American Sociology Studies, 1937.

Il s'agit d'inclure, dans nos études prochaines, de nouveaux types de communautés dans le but d'obtenir la représentation la plus adéquate possible des types communautaires en présence. Les fondements théoriques de cette typologie compréhensive seront discutés à des phases ultérieures, au moment où nous disposerons d'un plus grand nombre d'observations variées.

Nous possédons déjà au-delà de 1 000 pages de notes dactylographiées qu'il s'agit de codifier, de classer et d'intégrer dans un fichier central. Ces notes sur le terrain sont le résultat d'observations quotidiennes et d'entrevues conduites auprès de différents informateurs-clés. Elles incluent aussi le journal de bord des chercheurs. Il nous faudra constituer ce fichier dans le but d'intégrer non seulement les données d'observation mais aussi celles provenant du dépouillement de la documentation écrite¹. Ce fichier central nous permettra d'utiliser pleinement, pour les fins de l'analyse, toutes les données disponibles. Il sera une source vivante de données pour ceux qui suivront un apprentissage méthodologique en anthropologie ou qui se prépareront à assumer des responsabilités de recherche sur la Côte Nord.

5° Les techniques de travail

Les principales techniques de travail sont celles de l'anthropologie, auxquelles s'ajoutent celles des disciplines historiques. Elles sont, entre autres, la documentation écrite, toutes les formes d'observation, les entrevues libres, les inventaires généalogiques, l'analyse des dossiers officiels, les questionnaires, le journal de bord, la photographie, l'annotation systématique, etc. Chaque étude est planifiée en tenant compte à la fois des objectifs théoriques et des techniques les plus appropriées pour les atteindre. Toutes les études particulières sont conçues dans les perspectives de l'analyse comparative. Nous ne perdons jamais de vue qu'elles devront éventuellement permettre une reconstruction passée et présente des modèles culturels de la région dans sa totalité.

6° Les estimations budgétaires

Tout programme de recherche se traduit par des dépenses. Bien que notre programme de recherche soit de longue haleine, nous avons préféré présenter une liste des coûts d'opération pour la prochaine année universitaire seulement. Il est difficile, en effet, d'effectuer des prévisions budgétaires précises pour plus d'une année à la fois. Nous présentons la liste des coûts sous quatre postes, soit : salaires et traitements, dépenses de voyage et de transport ; frais de séjour et d'entretien sur le terrain et coûts d'opération. Nous donnerons, en premier lieu, un aperçu global

¹ Nous nous proposons d'obtenir les services d'un ethnologue expérimenté qui assumera des responsabilités pour la surveillance des travaux sur le terrain et l'établissement de ce fichier central.

des frais financiers selon les quatre postes ci-haut énumérés. Nous justifierons après chacun de ces postes du budget.

a – Prévisions budgétaires 1966-1967

1. SALAIRES

– Un premier assistant (1 an)	\$ 6 000	
– Un assistant (1 an)	5 000	
– Un étudiant (5 mois)	1 500	
– Une codificatrice (1 an)	3 500	
– Une copiste (1 an)	<u>3 000</u>	
		\$ 19 000

2. DÉPENSES DE VOYAGE ET TRANSPORT

Trois chercheurs	\$ 1 500
------------------	----------

3. FRAIS DE SÉJOUR ET D'ENTRETIEN

Trois chercheurs	\$ 3 200
------------------	----------

4. COÛTS D'OPÉRATION

– Photocopie de documents	500	
– Multicopie des entrevues	500	
– Classeurs pour fiches	100	
– Papeterie	200	
– Enregistreuse	400	
– Location de machine à écrire	150	
– Divers	<u>150</u>	
		\$ 2 000

5. TOTAL DES DÉPENSES \$25 700

b – Justification des postes budgétaires

1a. Un premier assistant de recherche dont la fonction principale serait d'être le directeur des études sur le terrain (*field director*). Cet assistant est détenteur d'une maîtrise en anthropologie (M.A.) et possède deux années (24 mois) d'expérience sur le terrain. Le salaire demandé ici est celui offert par l'Université pour les chercheurs de cette catégorie. En plus d'assumer des responsabilités majeures dans la poursuite de certains travaux ethnographiques et dans la surveillance des travaux dans diverses communautés frontalières, il assisterait le directeur dans la codification, la classification et l'analyse des matériaux déjà récoltés. Le candidat, M. Paul Charest, est déjà assistant de recherche et d'enseignement au Département depuis janvier 1967.

1b. Un assistant de recherche dont la fonction principale serait de vivre durant une année entière dans une des communautés isolées de la Côte Nord. Jusqu'à maintenant, les données ont été recueillies durant les mois d'été. Afin d'observer le cycle complet des activités de subsistance et les diverses formes d'organisation sociale, il est nécessaire d'étendre la période des études sur le terrain durant une année complète. Celui qui obtiendra ce poste aura sa maîtrise en anthropologie et possèdera une expérience de 6 mois sur le terrain. Le salaire demandé est celui offert par l'Université pour cette catégorie de chercheurs lorsqu'ils obtiennent leur maîtrise. Nous faisons une demande à l'Université pour qu'elle paye un autre assistant de recherche durant une année complète.

1c. Un étudiant pour travail d'été dont la fonction principale serait d'effectuer une monographie de village dans l'aire de l'étude. L'étudiant considéré possède une expérience concrète de ce terrain (trois mois) et obtiendra sa maîtrise en mai 1968. Il recevra \$300 par mois (tarif normal pour les étudiants de 3^e année) durant cinq mois (mai à septembre inclusivement). Nous effectuerons une demande pour 2 étudiants auprès du Centre d'études nordiques de l'Université Laval pour remplir les mêmes fonctions.

1d. Une codificatrice. Pour procéder le plus systématiquement possible à l'analyse des données recueillies, il faut trouver un moyen de codifier, classer et intégrer les 1 000 pages de notes d'observation et d'entrevue dans un fichier central. La fonction principale de la codificatrice sera d'appliquer le code défini par l'équipe de recherche le printemps dernier ¹ afin de classer toutes les informations (un système à références multiples pour les mêmes données). Elle doit posséder une formation en sociologie ou en anthropologie pour être le plus efficace possible. Le salaire suggéré pour une année complète est un minimum.

1e Une copiste dont la fonction serait de transcrire les notes prises sur le terrain par les chercheurs, de dactylographier les rapports et d'effectuer toutes les

¹ Voir pages 199-206.

autres fonctions associées à la poursuite des travaux de recherche (tenue de dossiers, photocopie de documents, les travaux de multcopie, etc.). Signalons que c'est l'Université qui a assumé ces frais depuis le début de cette recherche en juin 1965.

2 Les dépenses de voyage et de transport, pour trois chercheurs. Cette estimation est établie à partir des coûts réels de voyage et de transport (y compris les voyages en bateau de pêche d'une île à l'autre – le phénomène de transhumance des familles) durant les dernières années. Il faut tenir compte de ce que l'assistant passera douze mois sur le terrain.

3 Les frais de séjour. La vie dans des endroits isolés comme la Côte Nord est plus onéreuse qu'ailleurs. C'est ainsi qu'il faut prévoir une allocation de \$40 par semaine par chercheur pour la période durant laquelle il est sur le terrain. À ce poste nous prévoyons 3 mois de terrain pour le premier assistant, 12 mois pour l'assistant et 5 mois pour l'étudiant, ce qui fait un total de 80 semaines-chercheurs sur le terrain.

4a. Photocopie des documents : nous avons l'intention de commencer un inventaire des sources bibliographiques sur cette région et d'amasser, par le procédé de la photocopie, un ensemble de documents qui seront intégrés au fichier. Cette façon de faire entraîne des dépenses mais réduira de beaucoup le travail bibliographique de chaque chercheur et le recours aux documents dans des endroits souvent peu accessibles.

4b. Multicopie des entrevues. La classification des notes sur le terrain dans un système intégré de fiches nécessite que tous les chercheurs utilisent le même système d'annotation, que les notes d'entrevue soient transcrites sur du « papier bleu » (« hectograph ») afin d'obtenir plusieurs copies des mêmes entrevues. On peut ainsi classer le même paragraphe dans trois ou quatre tiroirs différents du fichier.

4c. Achat de classeurs afin de ranger les fiches sur lesquelles seront inscrites les notes d'entrevue.

4d. Achat de papier bleu, de papier blanc, de papier carbone, de fiches, etc.

4^e. Achat d'un magnétophone pour enregistrer certaines entrevues particulières et des informations provenant de documents rares, mais accessibles sur le terrain, et pour recueillir les éléments (chants, contes, légendes, histoires, musique folklorique ...) de la tradition orale. Il est entendu que cet équipement deviendrait propriété du Département à la fin du projet.

4f. Location, sur une base mensuelle, d'une machine à écrire qui sera utilisée par la copiste.

4g. Habituellement, dans un projet de recherche de cette envergure, il est nécessaire d'ajouter 10% des dépenses variables au chapitre des frais divers. Les frais invariables sont ceux qui apparaissent au poste 1 (salaires et traitements). Nous avons réduit ce pourcentage à environ 2,5%.

B. L'étude sur les niveaux d'acculturation des Acadiens de Portsmouth ¹

Examinons ici l'ensemble des facteurs qui nous ont influencé dans le choix de l'étude des niveaux d'acculturation des Acadiens.

- a) Nous étions alors membre d'une équipe de recherche qui exécutait un travail multidisciplinaire sur les relations entre le milieu socioculturel et les désordres psychologiques.
- b) La marginalité culturelle est conçue comme une des forces désintégrant du milieu.
- c) Nous nous installions provisoirement à Portsmouth, centre semi-urbain et biculturel, où il y avait un certain nombre de résidents d'ascendance française depuis une cinquantaine d'années déjà.
- d) Une approche structurelle-fonctionnelle serait possible en étudiant les niveaux et les dynamismes d'acculturation (forces qui accélèrent ou qui freinent) des résidents d'ascendance française de Portsmouth.
- e) L'étude se situe dans le prolongement des traditions de recherche en anthropologie culturelle. La littérature sur des sujets identiques et analogues est abondante.
- f) Notre expérience personnelle nous permettait d'entreprendre cette étude et de la mener à bonne fin.
- g) Portsmouth est un champ privilégié d'observation. Le nombre des adultes éligibles s'élève à près de 300. Nous sommes bilingue.

Le temps alloué pour l'étude est de douze mois : elle appartenait donc au domaine du réalisable. Voici les principales questions qui devaient être posées à la réalité. Elles constituent, en dernière analyse, les objectifs de l'observation :

¹ Tremblay, Marc-Adélar, « Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth », *Anthropologica*, Vol. III, N° 2, 1961, p. 202-251.

1° Quelle est la direction de l'acculturation dans une communauté où les Acadiens catholiques et les Anglais protestants existent dans les proportions numériques semblables ?

2° Quelle est la nature du processus d'acculturation des Acadiens de Portsmouth ? Cela suppose une analyse de la culture traditionnelle des Acadiens et des changements qui se produisent dans l'organisation sociale et la mentalité. Quels sont l'étendue et le rythme de changement ?

3° Dans Portsmouth, quelles sont les forces acculturantes qui provoquent des changements ? L'analyse du milieu mixte se fera par l'examen de la structure économique, du système de classe, des modèles de direction, des idéologies religieuses, de l'organisation sociale, des canaux de communication, bref, par l'examen de toutes les institutions et les agences qui rendent les contacts interculturels possibles et qui favorisent, par voie de conséquence, l'acculturation.

4° Comment s'opèrent le processus d'acculturation, l'adoption de valeurs nouvelles ? Quels sont les nouveaux comportements ? Y a-t-il un certain ordre dans lequel ils apparaissent ? Quels sont les dynamismes qui accélèrent ou freinent l'acculturation ?

5° Quelles sont les relations interethniques et interreligieuses ? Comment ces relations affectent-elles les organisations communautaires (telles que l'école, les associations formelles, etc.) ?

6° Peut-on mesurer les niveaux d'acculturation des Acadiens ? Si oui, quels instruments devons-nous construire ?

Voilà quelques-unes des plus importantes questions à examiner au cours de l'observation. Elles n'épuisent pas la liste de celles qui peuvent être posées dans les études de ce genre. En dernière analyse, le chercheur opère toujours à partir d'un objectif réduit.

Mentionnons quelques-unes des questions qui ne seront pas posées à la réalité :

1° Nous ne tenterons pas de dégager la chaîne des causes acculturantes. Cela supposerait une étude à caractère expérimental où il y aurait une analyse systématique de toutes les conditions de l'acculturation et de leurs influences respectives sur la position (niveau ou degré) d'acculturation d'un individu donné.

2° L'adaptation psychologique des individus à différents niveaux d'acculturation ne sera pas examinée. Ce problème nécessiterait la collecte de plusieurs histoires de vie et la tenue de nombreux entretiens cliniques.

3° Les Acadiens sont le centre de l'étude. On négligera d'étudier les influences des Acadiens sur les Anglais-protestants.

Chacune de ces exclusions est motivée par des raisons bien précises qui découlent logiquement de toutes les exigences d'un travail d'observation. On ne peut tout observer à la fois. Il faut choisir les avenues les plus rentables et celles pour lesquelles on est le mieux préparé.

C. L'étude du système de parenté des Acadiens de l'Anse-des-Lavallée ¹

a – La position du problème

[Retour à la table des matières](#)

L'Anse-des-Lavallée est un village de quelque 350 habitants situé à l'extrémité nord-est de la Baie Française, en bordure de la région habitée par les colons d'ascendance anglo-saxonne. C'est un des quarante villages acadiens de la Baie Sainte-Marie où vivent tout près de 10 000 habitants d'expression et de culture françaises. Disons immédiatement que les Acadiens du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse se distinguent des autres français du continent nord-américain, tant par leur histoire et certaines de leurs traditions que par leurs attitudes ethniques et leur idéologie nationale.

L'impact des innovations techniques et des changements économiques sur la structure et les relations de parenté à l'Anse est sensiblement le même que dans les autres villages acadiens de la Baie. Remarquons, toutefois, que des phénomènes de désintégration sociale, consécutifs aux changements rapides, sont plus nombreux et plus intensifs dans la plupart des autres villages franco-acadiens de la région. Cela s'explique, pour une part, par le fait que l'Anse est une communauté plus prospère, que ses habitants sont plus instruits et qu'elle fournit plusieurs dirigeants aux mouvements acadiens nationaux (La Société l'Assomption, l'Association pour l'éducation des Acadiens, le Club Richelieu de Latourelle, etc.).

Au moment d'amorcer nos premiers travaux ethnographiques dans cette région, en 1950, (ceux-ci étaient alors centrés sur la désintégration sociale et les répercussions qu'elle entraîne sur les conduites individuelles), nous avons observé des tendances d'un grand intérêt pour l'ethnographie du Canada français, principalement en ce qui a trait à la survivance de la culture française en Amérique. Ces tendances peuvent s'exprimer dans les sept propositions suivantes :

¹ Cette étude paraîtra prochainement au Musée de l'Homme. Marc-Adélar Tremblay et Marc Laplante, *Famille et Parenté en Acadie*, Ottawa, 1968 (année probable de la publication).

1° Il était tout à fait étonnant qu'un si petit groupe ait survécu durant près de deux siècles et ait conservé la plupart de ses traditions en dépit de contacts culturels nombreux avec les Anglais.

2° La Baie Française est, sans contredit, un isolat culturel stratégique pour la survie du « fait français » dans les provinces de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, Île du Prince-Édouard, et Nouveau-Brunswick) à prédominance anglo-saxonne.

3° L'histoire de la survivance acadienne est l'une des plus spectaculaires du continent nord-américain parce qu'elle s'est réalisée dans des conditions difficiles¹. Elle repose, enfin, sur une longue tradition : sept générations successives y ont apporté une contribution spécifique.

4° L'autonomie culturelle du groupement acadien reposait, en définitive, sur le fait que les communautés acadiennes étaient des unités sociales fonctionnelles : ces communautés se suffisaient donc à elles-mêmes tant sur le plan économique que sur celui des relations sociales.

Les Acadiens ont conservé leurs traditions parce que la structure économique d'auto-suffisance ainsi que la structure des relations sociales centrées sur la parentèle les maintenaient dans un circuit fermé et les protégeaient contre les influences étrangères.

5° Les Acadiens sont aussi les héritiers d'une idéologie nationale fortement intégrée qui exalte le passé, la force morale et les vertus héroïques des ancêtres, la mission providentielle du groupe en terre anglo-saxonne.

6° Tout au long de ce processus de survivance, la « grande famille », puis, après, la famille-souche, furent au cœur même de toutes les activités économiques, sociales, religieuses et politiques et ont joué un rôle de premier plan comme élément de cohésion des membres.

7° Aujourd'hui l'isolement culturel est rompu, et les Acadiens sont désormais exposés aux idéologies étrangères qui parviennent jusqu'à eux par le truchement des communications de masse. La famille demeure le dernier refuge où les traditions du groupe ont quelque chance d'être sinon préservées intégralement, du moins réinterprétées à la lumière et en fonction d'objectifs nationaux clairement exprimés. Les relations d'échange et de complémentarité qu'entretient ce « petit village » avec le monde extérieur à la suite de l'industrialisation progressive du milieu – depuis 1942 en particulier – allaient modifier dans les années suivantes aussi bien l'idéologie du groupe que les diverses structures sur lesquelles elle

¹ Marc-Adélaire Tremblay, « Les Acadiens de la Baie Française : l'histoire d'une survivance », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, Vol. XV, N° 4, 1962.

repose. La famille nous semblait alors particulièrement vulnérable à ces nouveaux agents de changement.

Ce sont ces premières observations qui nous amenèrent, quelque dix ans plus tard, à repenser la fonction de la famille dans la survivance acadienne par le biais de l'étude des relations qui existent entre les changements dans le régime économique d'une part et dans la structure parentale de l'autre¹. Cette préoccupation nous paraissait d'autant plus justifiée qu'elle se fondait sur une approche génétique : en retraçant les divers changements survenus dans l'économie acadienne depuis une cinquantaine d'années et en examinant les transformations parallèles qu'ils ont entraînées sur la famille, on devait pouvoir évaluer la nature des influences de celle-là sur celle-ci.

De nombreuses études effectuées sur une base transculturelle – dans les milieux occidentaux et dans les milieux non occidentaux – ont fourni une liste de généralisations valables sur des types de changement qui surviennent au niveau de la petite communauté lorsque la technique fait son apparition dans la structure sociale traditionnelle. Autrement dit, quels que soient les milieux culturels où il survient, l'avancement technologique se traduit par des modifications sensiblement identiques (similarités formelles). Ces changements peuvent se regrouper en quatre catégories².

- Les changements économiques et technologiques : le passage d'une économie de subsistance à une économie monétaire ainsi que le fait que le village dépend davantage des structures économiques et industrielles de la province et de la nation.
- Les changements politiques : la transformation de la structure au pouvoir ; la naissance de nouvelles élites, l'affaiblissement des institutions politiques locales et leur état de dépendance vis-à-vis des unités politiques centrales.

¹ Deux communications ont porté sur ces aspects de synthèse. L'une « Évolution de la structure familiale à l'Anse-des-Lavallée », lue au Congrès de l'ACFAS à l'automne 1963, fut publiée dans *Recherches Sociographiques* Vol. IV, N° 3, 1963, p. 351-357, et l'autre « Économie de salariat et changements dans les structures et les relations de parenté à l'Anse-des-Lavallée » fut lue au VII^e Congrès International des Sciences ethnographiques et anthropologiques tenu à Moscou en août 1964.

² Voir à ce sujet : Robert J. Smith et Alexander H. Leighton, "A Comparative Study of Social and Cultural Change", *Proceedings of the American Philosophical Society*, Vol. 99, N° 2, Avril 1955. Consulter également George M. Foster, *Traditional cultures, and the impact of technical change*. New York, Harper, 1962.

- Les changements dans l'organisation sociale : l'atomisation de la famille ; la naissance de classes sociales ; l'apparition de nouveaux statuts et de nouveaux rôles ; la naissance d'associations formelles et spécialisées.
- Les changements idéologiques : une division de plus en plus prononcée entre le sacré et le profane ; une rupture toujours plus marquée avec les traditions religieuses, autochtones, et un affaiblissement du pouvoir contraignant des normes traditionnelles ; changements dans les attitudes, les valeurs et les coutumes traditionnelles du groupement sous l'influence de forces sociales extérieures (les contacts interculturels et les communications de masse, par exemple).

L'analyse des changements récents dans l'organisation économique des communautés acadiennes nous permettra de mieux saisir comment s'effectue, sur le continent nord-américain, le passage d'une société historique à une société moderne puisque ces changements s'accompagnent de transformations parallèles – sinon consécutives – à tous les autres paliers de la structure sociale. L'importance que nous accordons à la variable économique s'appuie sur plusieurs observations que nous avons recueillies à divers moments depuis 1950, et rejoint les préoccupations théoriques du professeur Khartchev qui, dans une intéressante étude sur la famille¹, souligne la nécessité de telles reconstitutions pour l'ethnographie nord-américaine.

b – Les objectifs de l'étude

Nous venons de décrire très sommairement une situation et de souligner le genre de questions que cette situation nous inspire. Les objectifs de cette étude se situent dans le prolongement de ces préoccupations théoriques. Essentiellement, nous voulons répondre à une question fondamentale. Si l'on tient compte des changements techniques qui sont survenus dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse depuis une soixantaine d'années, et si l'on prend en considération les influences idéologiques les plus diverses qui parviennent jusqu'au cœur de l'Acadie par le truchement des communications de masse et de la télévision en particulier, en peut se demander si la société acadienne est capable de s'adapter à ces conditions nouvelles d'existence et de conserver son authenticité. Autrement dit, assiste-t-on à la disparition graduelle, mais certaine, de la culture acadienne ?

Pour être en mesure de fournir une réponse satisfaisante à cette question, il nous faut en soulever plusieurs autres et suivre une démarche analytique dont le déroulement pourrait être celui-ci. Quels sont, en effet, les facteurs qui ont suscité de profondes modifications dans les diverses structures de la société (structures de

¹ Khartchev, A.G., « Les problèmes de la famille et leur étude en URSS », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Vol. XIV, N° 3, 1962, p. 581-592.

subsistance, modes d'organisation familiale, structures du pouvoir et du leadership, etc.) et dans la configuration des valeurs nationales acadiennes ? Y a-t-il une institution-clé par le biais de laquelle ces divers dynamismes et leurs conséquences peuvent être examinés ? Y a-t-il une communauté acadienne relativement petite, où une étude approfondie de cette institution peut être entreprise ? Quel est, alors, le diagnostic que nous pouvons émettre sur la survivance acadienne dans le sud de la Nouvelle-Écosse ?

L'analyse de la survivance d'une collectivité et des mécanismes profonds par lesquels elle a été rendue possible doit reposer sur une perspective historico-fonctionnelle et sur une approche qui considère des ensembles sociaux plutôt que des phénomènes culturels particuliers divorcés de leurs cadres généraux. Nous n'avons point manqué de le souligner ailleurs ¹. À notre avis, on ne pourrait point conclure, par exemple, en partant de la démonstration que les Acadiens sont en voie de perdre leur langue, qu'ils sont également en voie de perdre leur ethnicité et d'être assimilés ². L'indice linguistique, comme tous les autres indices si importants soient-ils, est incapable à lui seul de refléter d'une manière adéquate les réalités culturelles complexes sous-jacentes ³. On pourra peut-être nous reprocher que

¹ Marc-Adéland Tremblay, « Les Acadiens de la Baie Française », *op. cit.*, p. 351-352.

² Dans un article récent paru dans *Recherches Sociographiques* (Vol. V, N° 1-2, 1964, p. 247-255) et écrit par M. André Vachon, en guise de conclusion au Colloque de Laval sur la Société et la Littérature canadiennes françaises, on met l'hypothèse que le canadien français a des difficultés d'expression parce qu'il y a chez lui un divorce profond entre la langue parlée et la langue écrite dans des livres étrangers (de France). Dans ce cas, il n'y a pas de correspondance entre la signification vécue des symboles linguistiques des Français de France et des Français canadiens, les contextes écologiques et historiques étant trop dissemblables. Par ailleurs, le Canadien n'a pas encore appris à s'exprimer parce qu'il n'a pas encore intégré son expérience urbaine. Il est encore un rural transplanté en ville. Mais il n'est pas pour autant un assimilé, même s'il y a eu une véritable dégénérescence de la langue.

³ Dans des études récentes sur l'anglicisation acadienne, nous avons utilisé les comportements linguistiques et les conduites religieuses en tant qu'indices valables des changements qui se produisent dans l'identité ethnique des Acadiens et dans leur idéologie nationale. Ils sont valables dans la mesure où ils reflètent certains des changements qui accompagnent le passage de la culture franco-acadienne à la culture anglo-saxonne. Ils ne sont cependant pas des indices absolus. Cf. Marc-Adéland Tremblay, « Le Transfert culturel : fondement et extension dans le processus d'acculturation », *Anthropologica*, Vol. IV, N° 2, 1962, p. 293-320, et aussi Marc-Adéland Tremblay, « Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth », *Anthropologica*, Vol. III N° 2, 1961, p. 202-251.

notre problématique nous entraîne justement dans ce piège puisqu'elle nous amène à examiner la réalité selon une visée réduite, et à privilégier une institution particulière. Sans trop anticiper sur le déroulement de notre analyse, à titre de justification, nous pouvons temporairement affirmer que cette approche globale fut déjà tentée et qu'elle a mis en relief le rôle tout à fait central de la parentèle dans la survie acadienne. Au surplus, quand l'ethnologie étudie une institution particulière, c'est pour mieux comprendre comment elle s'imbrique dans un tout que l'on appelle selon ses préférences terminologiques, « une culture », « une société globale », « une ethnie », et tous les autres concepts holistiques bien connus des spécialistes.

Pour décrire les changements qui se sont produits depuis plus de cinquante ans en Acadie, nous reconnaissons la fonctionnalité du modèle bi-polaire de Redfield « société traditionnelle – société moderne ». Ce modèle constitue l'arrière-plan de l'analyse. Tout en n'étant plus traditionnelle, la société acadienne conserve encore plusieurs éléments de cette tradition et elle est encore bien loin de posséder toutes les caractéristiques des sociétés industrielles modernes fortement urbanisées. Sur le continuum ci-haut mentionné, la société acadienne est moins avancée dans son processus de modernisation que le Québec, qui à son tour est relativement moins avancé que l'Ontario. En analysant les facteurs de changements (en particulier l'avancement technique, l'urbanisation, les communications de masse, les élites nouvelles), nous avons cherché à montrer comment ceux-ci ont bouleversé les structures de la production, les modes de vie, les types de relations sociales, et les structures mentales. Ces réactions en chaîne auraient pu, en elles-mêmes, constituer l'objet de cette monographie, mais nous aurions couru alors le risque d'aboutir à des généralisations dont il eût été difficile, voire impossible, de les asseoir sur des fondements solides. On aurait même pu nous reprocher d'être guidé dans ces analyses globales par un schéma beaucoup trop simple et peu novateur. N'aurions-nous point trahi l'idéologie de l'ethnographie traditionnelle ?

Si l'anthropologie sociale anglaise a considéré la famille comme un champ particulièrement fécond pour l'analyse des cultures et érigé cette perspective à l'état de tradition, c'est qu'elle postule la position stratégique de celle-ci dans la totalité culturelle. La famille serait ainsi un microcosme de la structure sociale et de la configuration culturelle plus larges, en plus d'être un lieu mouvant où agissent les divers dynamismes qui, par elle, se répercuteront sur l'ensemble. Elle est non seulement un miroir fidèle de la société globale, mais elle est encore une force qui anime et construit le tout.

Le diagnostic que nous pourrions formuler sur la famille acadienne de l'Anse aura, par extension, une valeur générale. Au surplus, l'importance de la perspective comparative en anthropologie (comparaisons transculturelles) aurait été, à elle seule, une raison suffisante pour justifier une monographie sur le système de parenté des Acadiens. Cette description devait s'ajouter à toutes celles déjà

existantes et permettre des comparaisons rigoureuses¹ entre groupes à parenté linguistique et culturelle et même entre groupes fort différents.

Nous concevons également que cette étude a pu et pourra susciter de nouvelles voies d'approche pour des études semblables sur le Canada français telles que celles qui ont été effectuées récemment dans des milieux géographiques limités à partir de perspectives restreintes². Si nous voulons élaborer, pour le Québec, une théorie du changement social, des études du genre de celles que nous avons menées en Acadie devront y être reprises pour les diverses régions sociologiques. L'Acadie, milieu relativement homogène où l'industrialisation et l'urbanisation sont encore peu avancées, devenait un terrain très propice pour ce type d'enquête exploratoire. C'est ce même principe qui a orienté jadis les ethnographes vers les sociétés archaïques. Ces études sur les sociétés sans écriture ont permis depuis quelques décennies la transposition de « l'approche ethnologique » dans l'analyse des civilisations complexes.

Malgré la très grande homogénéité culturelle de la Baie Française, notre étude devait être centrée sur une communauté particulière. Les raisons qui motivent cette stratégie sont multiples : nous nous bornerons à identifier les plus importantes. En premier lieu, nous préférons gagner en qualité ce que nous perdions en extension. Nous voulions étudier tous les habitants d'un seul village, considérant celui-ci comme une unité sociale fonctionnelle. En second lieu, la liaison d'interdépendance fonctionnelle qui unit les trois niveaux complémentaires d'analyse du statut de parenté, des relations de parenté et du processus de socialisation nous forçait à les examiner dans une aire territoriale petite où le nombre des habitants ne rendrait pas le travail trop onéreux. Ces trois paliers d'observation devaient s'appliquer aux mêmes populations.

Notre intention d'examiner l'évolution des structures et des relations de parenté supposait un point d'horizon qu'il était plus facile de fixer en utilisant des informateurs-clés ayant vécu dans les mêmes milieux. Les reconstructions historiques seraient facilitées d'autant par la complémentarité des données. Les

¹ Les comparaisons sont possibles entre des études qui ont été entreprises par des anthropologues ayant sensiblement les mêmes préoccupations théoriques et utilisant des instruments d'observation identiques ou analogues. Les exigences comparatives sont remplies du fait qu'il y a continuité d'une étude à l'autre. Il existe, pour ainsi dire, une équivalence conceptuelle et une équivalence méthodologique par rapport aux données récoltées.

² Cf. Philippe Garigue, « French-Canadian Kinship and Urban Life », *Études sur le Canada français*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1958, p. 63-76 ; Ralph Piddington, « A Study of French-Canadian Kinship », *International Journal of Comparative Sociology*, Vol. II Mars 1961, p. 3-32 ; et Marcel Rioux, *Kinship Recognition and Urbanization*, Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin N° 173.

facteurs de changements seraient plus faciles à identifier et à suivre dans leurs conséquences. Une autre raison avait son poids : en choisissant un village, comme l'Anse-des-Lavallée, parmi les mieux intégrés de la Baie Française, nous devions pouvoir évaluer plus justement encore les chances de survie de la collectivité acadienne toute entière. Si le village le plus français de la Baie subit des transformations qui remettent complètement en question ses traditions, les mêmes dangers existeront avec plus d'acuité encore dans les autres villages moins bien structurés. Enfin, nos premières études à l'Anse, en 1952, avaient mis à découvert des faits intéressants concernant la parentèle ¹ et nous avaient permis de faire la connaissance d'un grand nombre d'informateurs qualifiés.

D. L'étude des comportements économiques de la famille salariée du Québec

Notre première tâche fut de dresser une bibliographie sommaire des ouvrages théoriques, monographies et articles spécialisés parus au Canada et à l'étranger depuis une cinquantaine d'années. Cette incursion bibliographique ne pouvait qu'être préliminaire, étant donné le nombre imposant d'études générales et spéciales réalisées tant en Europe que sur le continent nord-américain depuis le début du XX^e siècle. Afin d'augmenter les rendements de cette recherche bibliographique, nous nous sommes particulièrement intéressés aux quatre catégories suivantes de travaux :

Ouvrages théoriques de portée générale, (travaux d'Halbwachs, Chombart de Lauwe, Katona, etc.).

Études critiques de concepts-clés (besoin, privation, aspiration, etc.).

Études méthodologiques.

Enquêtes sur le terrain effectuées récemment en Angleterre, en France, aux États-Unis et au Canada.

Ces travaux pouvaient contribuer directement à l'étude des conditions de vie des travailleurs salariés du Canada français.

Même en centrant nos efforts d'analyse sur les plus pertinents, il nous a été impossible d'étudier ces travaux en profondeur et d'en couvrir la liste de façon exhaustive. Il s'agissait avant tout de nous familiariser avec les différents concepts utilisés, leurs définitions opératoires et les instruments choisis pour la collecte des données essentielles. Cette prise de contact avec les études antérieures nous a

¹ *People of Cove and Woodlot*, p. 93-164.

permis de préciser les objectifs de l'étude, de définir les dimensions les plus importantes, et de situer ces variables les unes par rapport aux autres.

Nous avons été frappé par l'absence d'études systématiques sur les attitudes des familles concernant leurs conditions de vie et leur situation financière et sur leurs aspirations. Cette lacune nous a obligé à opter pour une recherche à caractère exploratoire plutôt que d'opérer à l'intérieur d'un schème de vérification. Cela signifiait qu'il nous faudrait expérimenter nous-même l'utilité de certaines variables pour expliquer les comportements économiques (particulièrement les comportements de consommation, d'endettement et d'épargne). C'est pour cela aussi qu'il nous a fallu conduire un programme d'entrevues d'exploration dans le milieu québécois, afin d'élaborer les instruments de collecte des données.

Le matériel bibliographique a été classé de façon systématique afin de demeurer accessible au cours de l'étude. Il fallait prévoir aussi que d'autres références viendraient s'ajouter à celles déjà recueillies. Voici le système de classement utilisé :

I. BIBLIOGRAPHIES

II. POSITION THÉORIQUE DU PROBLÈME

1. Historique des études
2. Théorie des comportements de consommation
3. Sociologie de la famille

III. MÉTHODOLOGIE

1. Généralités
2. Codification des données quantitatives
3. Modèles d'échantillonnage et échantillons
4. Construction d'échelles et d'index
5. Indices des prix, du coût de la vie, etc.
6. Manuels techniques (des énumérateurs)
7. Questionnaires

IV. CONDITIONS DE VIE

1. Niveau de vie
2. Budgets de famille
 - Généralités
3. Études régionales
4. Structure du budget (les différents postes)
5. Revenus
6. Épargne
7. Crédit à la consommation

V. BESOINS ET PRIVATIONS

1. Généralités
2. Méthode

3. Budget-type
4. Postes du budget
5. Privations

VI. ATTITUDES

1. Vis-à-vis des conditions de vie et comportement économique
2. Niveaux d'aspirations
3. Vis-à-vis des postes du budget

VII. ÉCONOMIQUE

1. Théorie économique de la consommation
2. Théorie économique des besoins

L'énoncé de la position du problème de cette étude apparaît dans *Les Comportements ...* (pages 18-28).

2. L'élaboration d'un cadre de référence

[Retour à la table des matières](#)

Tout chercheur doit accorder beaucoup d'importance à cette phase décisive de l'entreprise de recherche. C'est à ce stade-ci que l'observateur doit préciser la perspective à partir de laquelle il entend poursuivre ses observations. Trois éléments sont à considérer dans le plan du développement de ce cadre :

- a. La délimitation des frontières de l'étude, c'est-à-dire de l'univers d'observation.
- b. L'insertion de l'ensemble des questions posées dans une perspective théorique générale. C'est ce qu'on est convenu d'appeler la problématique de l'étude.
- c. L'identification des champs d'observation pour chacune des questions posées.

Nous avons déjà distingué le cadre conceptuel du cadre de référence. Tandis que le premier identifie non seulement les variables à l'étude mais aussi les relations d'interdépendance et d'antériorité, le second ne fait qu'identifier les variables sans préciser si elles ont des liaisons. Le cadre conceptuel est une véritable théorie particulière (une théorie réduite, bien sûr) qui s'appuie sur des hypothèses, des postulats et des propositions générales. Les variables qu'elle identifie et les relations d'association qu'elle énonce découlent de cette vision plus globale de la réalité qui en constitue l'arrière-plan. Un cadre conceptuel s'insère toujours dans une perspective théorique plus large et identifie avec une grande

précision les champs et les situations qui devront faire l'objet d'observations suivies ¹.

Le cadre de référence, tout en précisant le genre d'informations à récolter, est plus flexible. Il peut subir des modifications en cours de route sans pour cela perdre sa valeur exemplaire ou sa validité. Au contraire, ces transformations que provoquent les faits de réalité sont susceptibles de l'enrichir et d'asseoir plus solidement son caractère opératoire.

Nous avons présenté, plus tôt, le cadre de référence qui fut utilisé dans les travaux sur l'instabilité du travailleur forestier. La position du problème dans l'étude des relations de parenté à l'Anse-des-Lavallée contient également tous les éléments du cadre de référence.

3. Le modèle opératoire

[Retour à la table des matières](#)

Les objectifs de l'étude ont été précisés, le cadre d'orientation élaboré, il s'agit maintenant de concevoir une stratégie de l'observation. Celle-ci vise à obtenir les meilleurs résultats en définissant la façon la plus pertinente et la plus commode d'effectuer des observations. Autrement dit, l'observateur doit construire un plan de recherche et fixer une chronologie des observations à entreprendre. Ce plan de recherche doit préciser les éléments suivants :

- La délimitation de l'aire territoriale.
- La détermination de la période d'étude.
- La définition des cas éligibles.
- La définition opératoire des concepts.
- La construction des instruments.

¹ À titre d'exemples de cadre conceptuel, Voir Marc-Adéland Tremblay, « Le transfert culturel : fondement et extension dans le processus d'acculturation », *op. cit.* qui fut utilisé dans l'étude des niveaux d'acculturation des Acadiens de Portsmouth ; voir aussi Marc-Adéland Tremblay et Émile Gosselin, « Le continuum pauvreté-richesse ... » *op. cit.* qui fut utilisé pour l'étude de la désintégration sociale dans les communautés de contraste. À ce propos, on peut consulter le chapitre portant sur les communautés désintégrées dans *People of Cove and Woodlot*, *op. cit.*, ou encore, Émile Gosselin et Marc-Adéland Tremblay, « Loomervale : un cas de désintégration sociale », *Recherches Sociographiques*, Vol. 1, N° 3, juin-sept. 1960, p. 309-342.

Nous examinerons, dans cet ordre, chacun de ces aspects particuliers du modèle opératoire.

A. La délimitation de l'aire territoriale

a – La grandeur de l'unité géographique

Un des premiers éléments du modèle opératoire est l'unité géographique sur laquelle vont porter les observations. S'agit-il d'entreprendre des observations à l'échelle d'une province comme ce fut le cas pour l'étude sur les conditions de vie des familles canadiennes françaises ? S'agit-il d'une aire culturelle comme dans l'étude sur l'ethnographie de la Côte Nord du Saint-Laurent ? Est-il question d'entreprendre une étude au niveau d'une région économique comme ce fut le cas des travaux du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) dans la région économique du bas du fleuve ? Est-ce que l'unité sera le diocèse comme dans le travail de Dumont et Martin dans le diocèse de Saint-Jérôme¹, ou un comté comme dans l'analyse que nous avons réalisée avec Claude Morin² ? S'agit-il d'une unité territoriale plus restreinte comme une ville³, un village⁴, un voisinage⁵ ? Ces différentes unités n'offrent point les mêmes conditions d'observation, exigent le choix de sous-unités et l'établissement d'échantillons afin de rendre les observations systématiques et généralisables. La grandeur et la complexité de la structure sociale de ces diverses unités géographiques déterminent, dans une large mesure, plusieurs éléments du plan de recherche. Par exemple, une étude à l'échelle de la Province va nécessiter le choix d'un échantillon tandis que celle d'un voisinage ou d'une bande devient automatiquement une étude de cas⁶.

¹ Fernand Dumont et Yves Martin, *L'Analyse des structures sociales régionales*, Québec, P.U.L., 1963.

² Claude Morin et Marc-Adélar Tremblay, « Intégration à la communauté – étude d'une agence rurale de service social », *Service Social*, Vol. 9, N° 1, janvier 1960, p. 61-89.

³ Maurice Lamontagne and Jean-C. Falardeau, "The Life Cycle, of French-Canadian urban families", *Canadian Journal of Economics and Political Science*, Vol. XIII, N° 2, May 1947, p. 233-247. Voir aussi notre étude à Portsmouth, *The Acadians of Portsmouth : A Study in culture change*, Thèse de doctorat, Université Cornell, Ithaca, New York, 1954.

⁴ Voir nos études à l'Anse-des-Lavallée ainsi que celles de Gérald Fortin à Sainte-Julienne.

⁵ L'étude de Gosselin et Tremblay à Loomervale.

⁶ Voir *La définition des cas éligibles*, p. 180.

b – La stratification des milieux géographiques

Le choix d'une unité géographique nécessite qu'on la délimite clairement. Dans le cas d'une aire territoriale vaste et indifférenciée, il faudra la découper en unités homogènes d'observation. C'est ce qu'on est convenu d'appeler la stratification d'un milieu, ou son découpage en strates ou couches relativement homogènes. On obtient ainsi des unités géographiques qui servent d'unités de base dans les analyses. Lors de l'étude sur les conditions de vie des familles salariées canadiennes françaises, les critères utilisés pour la stratification des salariés de la Province furent :

1° Le degré d'urbanisation des milieux de résidence des familles.

2° À l'intérieur du milieu urbain, les niveaux de population : milieux métropolitains, les grandes villes et les petites villes.

3° À l'intérieur du milieu rural, l'état de prospérité de l'agriculture dans la municipalité où se localise un village particulier.

c – Unités géographiques et caractéristiques de la population

Il est certain que le choix de l'unité territoriale est lié à de nombreux facteurs, mais il dépend surtout des caractéristiques de la population qui y réside, en fonction des objectifs théoriques. S'il s'agit d'étudier le processus d'anglicisation des Canadiens français, il faut choisir un village ou une ville bi-ethnique où les deux éléments culturels sont en interaction intime et continue. L'analyse de la fréquence des contacts interculturels pourrait devenir un indice capable de prédire la rapidité avec laquelle se produira la dissociation culturelle des Canadiens d'ascendance française.

Même si, à première vue, le choix de l'aire territoriale d'une étude donnée semble plutôt facile et routinier, il cache de nombreux écueils et déceptions. On ne peut pas se payer le luxe de commencer un travail d'observation au mauvais endroit ou sur un échantillon inadéquat. D'ailleurs, à moins de connaître au préalable des lieux particulièrement propices pour l'étude projetée il faut effectuer une prospection des endroits possibles. Le choix définitif sera fait lorsque l'inventaire sera complet ou décisif. Dans ce dernier cas, les résidents d'une unité géographique possèdent à un degré exceptionnel les caractéristiques recherchées. Une fois l'unité géographique repérée, il s'agit de la circonscrire. Cette délimitation est difficile lorsque le groupe à l'étude vit à l'intérieur d'un espace géographique qui ne correspond pas à une entité administrative (soit parce qu'il la déborde, soit parce qu'il ne l'emplit pas entièrement). Dans ce cas, la frontière sociologique ne coïncide pas avec la frontière administrative. Pour identifier le groupe naturel ou l'unité sociale, il faudra utiliser des facteurs comme ceux-ci :

1° L'identification au groupe.

2° Les niveaux de participation aux activités du groupe.

3° Les caractéristiques de ceux qui sont effectivement acceptés et qui font partie de l'en-groupe.

B. La détermination de la période de l'étude

Par rapport à la période d'étude, il faut distinguer : a) la durée de l'enquête ; b) la tranche de temps étudiée et c) la situation de l'événement dans son histoire.

a –La durée de l'enquête

La durée de l'enquête correspond à l'intervalle de temps qui existe entre le moment de sa conception et celui de la présentation du rapport final. Cet intervalle est variable selon l'importance de l'étude, son envergure et sa complexité, l'argent et le personnel disponibles, etc. Ainsi, les études dans le comté de Stirling durent depuis 1948. La première tranche se poursuivit pendant 2 ans (1948-1950), la deuxième pendant 6 ans (1950-1956), la troisième pendant 5 ans (1956-1961). C'est là, toutefois, un cas exceptionnel. L'étude sur l'ethnographie de la Côte Nord est conçue en fonction d'une période de 6 ou 7 ans. Celle sur la parenté en Acadie dura trois ans. L'étude à Portsmouth exigea un travail d'observation sur le terrain d'une année et une période d'analyse équivalente. L'étude des conditions de vie des familles salariées dura six ans (1957-1963). Les deux premières phases du projet de recherche sur l'instabilité des travailleurs forestiers furent terminées en douze mois, période relativement courte si l'on tient compte de l'envergure du sujet.

b –La tranche de temps étudiée

Cette tranche de temps peut être de quelques minutes seulement, de quelques mois, ou s'étendre sur des périodes relativement longues. Dans le cas où les études se rapportent à un moment précis de très courte durée, il s'agit d'études transversales. Si, au contraire, elles s'échelonnent sur des périodes plutôt longues, on les nomme longitudinales.

1° *L'étude transversale* porte sur l'universalité des segments sociaux. Théoriquement du moins, ce sont tous les cas de l'univers qui sont à l'étude à un moment donné. Le prototype de ce genre d'études est l'enquête épidémiologique. À supposer que l'étude porte sur le caractère épidémique des maladies mentales, la question initiale se formulera de la manière suivante : « Quel est le nombre des malades mentaux dans le Québec le 1^{er} janvier 1968 ? Si l'objet de l'étude épidémiologique est l'alcoolique, ou le délinquant, la question demeurera la même : il suffira de changer le qualificatif de « nombre de ». Il s'agira de dénombrer la population atteinte à un moment donné et d'établir un taux global : $\frac{x}{y} = Tm$. Dans cette formule, X représente l'univers des gens atteints tandis que Y représente la population totale. Tm signifie le taux global des malades mentaux. Ce taux peut être établi pour différentes densités démographiques, selon la structure des âges, les niveaux de revenu, les niveaux d'instruction, le type d'emploi, etc. On pourra alors effectuer des comparaisons entre groupes à caractéristiques différentes

et identifier ainsi les facteurs qui semblent être associés à la présence ou à l'absence de maladies mentales ¹.

Les sondages d'opinion et les enquêtes globales en général, appartiennent à la catégorie des études transversales parce qu'on cherche à connaître l'opinion ou l'attitude de certains individus à un moment donné. L'étude sur les conditions de vie des familles salariées est de ce type également. Dans ce cas particulier, la tranche de temps considérée fut de 12 mois, soit les 365 jours qui ont précédé la journée de l'entrevue sur questionnaire. Si nous avions voulu connaître l'influence du débat télévisé entre Messieurs Lesage et Johnson sur le vote du 14 novembre 1962, le sondage aurait porté sur un événement qui dura une heure et demie exactement.

2° *L'étude longitudinale* utilise une tranche de temps plus ou moins longue et porte sur un segment social déterminé. Si l'on veut étudier les conséquences des changements technologiques en agriculture sur les modes de culture et sur les communautés humaines, il faudra choisir une tranche de temps suffisamment longue pour permettre l'étude de l'évolution technique dans ses principales composantes et pour rendre possible l'identification de ses principaux effets. L'étude des changements, surtout si ces derniers sont lents, nécessite habituellement une tranche de temps de cinquante années. Si le tempo des changements est rapide ou accéléré, une période plus courte pourra suffire. Notre étude longitudinale à l'Anse-des-Lavallée est établie sur une tranche de 13 ans (première étude en 1951 rapportée dans *People of Cove and Woodlot* ; seconde étude en 1964, à paraître dans *Famille et Parenté*). En nous fondant sur la tradition orale, notre reconstruction a porté sur la période 1900-1964.

c – La situation de l'événement dans son histoire

Chaque fait, chacune des situations considérées doivent être situés dans le temps par rapport à leur histoire. Cet effort est effectué dans le but de replacer chaque événement dans son contexte historique. La reconstitution de celui-ci exige que l'on décrive les phénomènes de succession (le diachronique) et les phénomènes coexistants (le synchronique).

C. La définition des cas éligibles

Quels sont les cas considérés comme éligibles, comme devant être soumis à l'observation ? Ce peut être l'universalité des cas connus, un certain nombre d'unités plus ou moins représentatives à l'intérieur d'un univers plus large, ou encore quelques cas suggestifs seulement.

¹ La définition que nous donnons ici de l'étude épidémiologique est simplifiée pour les fins de l'exposé. Ce sont des études de réalisation difficile.

a – L'universalité des cas connus

Il s'agit alors d'effectuer des observations comparables sur la totalité des cas connus, comme dans un recensement. Ces observations sur l'univers connu ont tendance à se rapprocher de l'ensemble des observations possibles sur une situation particulière, étant donné que le chercheur tente de localiser tous les cas existants. Il ne réussit jamais complètement quand il s'agit de groupes plutôt larges répartis sur des espaces géographiques étendus.

Le recensement peut porter sur un groupe tout entier (la population du Québec), ou sur l'un ou l'autre des sous-groupes qui le composent (dénombrement d'un groupe de téléspectateurs, de tous les jeunes de 18 à 21 ans dans le but de leur imposer le service militaire obligatoire etc.). Si l'étude porte sur un sous-groupe, il faudra le définir, décrire l'ensemble des techniques utilisées pour le repérer et les informations recueillies auprès de chacun des membres de ce groupe.

b – Les études sur échantillon

Il n'est pas toujours désirable ou possible d'entreprendre des observations sur l'universalité des cas, et cela même si l'on veut appliquer les observations effectuées sur un nombre restreint de cas à l'ensemble tout entier. On aura alors recours à la construction d'un échantillon. On prélèvera à l'intérieur d'un univers de cas ou de caractéristiques, un certain nombre d'unités afin de les observer systématiquement par la médiation des mêmes instruments. Les lectures que l'on récoltera pourront alors s'appliquer à l'univers tout entier. En d'autres termes, l'échantillon pourra être ou ne pas être représentatif de l'univers dont il a été sous-tiré.

On peut distinguer deux types d'échantillons : ceux qui sont le résultat du hasard simple et ceux qui sont structurés par le chercheur pour contenir les caractéristiques désirées. Dans les deux cas, le chercheur ambitionne de généraliser à l'univers tout entier. En fait l'échantillon est utilisé pour éviter d'observer tous les individus, d'étudier toutes les situations. On postule que si l'on obtient un nombre suffisamment grand de cas, on obtiendra une distribution qui correspond à une courbe normale ¹ (théorie de la probabilité) et qu'ainsi les faits observés auront tendance à refléter adéquatement les faits de l'univers complet.

1° *L'échantillon au hasard* est celui qui est déterminé entièrement par la loi des chances. Théoriquement, chaque unité de l'univers possède autant de chances que tout autre unité du même univers d'être considérée et d'apparaître dans l'échantillon, si l'on suit les règles d'échantillonnage prescrites. Si l'univers était parfaitement homogène, un seul cas suffirait pour nous révéler toutes ses caractéristiques. Au contraire, si l'hétérogénéité de l'univers est si grande que

¹ Nous prenons pour acquis que ces notions de probabilité et de courbe normale sont connues.

chaque unité est différente de l'autre, il faudra alors les étudier toutes. Dans ce dernier cas, toute idée d'échantillon disparaîtrait. Les situations courantes se situent habituellement entre ces deux extrêmes. C'est ainsi que la taille de l'échantillon, ou le nombre de cas à prélever, dépendra du degré d'hétérogénéité de l'univers ainsi que de sa dimension. Plus le nombre des unités est restreint et hétérogène, plus il faudra accroître la taille de l'échantillon. Inversement, si l'on envisage des univers de grande dimension où les différences sont peu nombreuses, un échantillon de petite taille suffira pour généraliser à l'ensemble. Ajoutons à ces considérations préliminaires que plus le nombre de caractéristiques examinées est élevé, plus il faudra augmenter le nombre de cas.

Tout échantillon, si parfait soit-il dans sa conception, ne traduit jamais intégralement l'univers d'origine. Aussi, dans ce type d'échantillon, comme dans les échantillons structurés d'ailleurs, il faut prévoir une certaine marge d'erreur, déterminée mathématiquement, tenant compte de sa nature et de celle de l'univers de provenance.

2° *Les échantillons structurés* sont ceux qui sont construits par le chercheur dans le but de refléter de façon certaine l'ensemble des caractéristiques de l'univers d'origine lorsque celui-ci est particulièrement complexe. Autrement dit, c'est un échantillon spécialisé, conçu en fonction d'objectifs particuliers. L'échantillon stratifié, et l'échantillon en grappe appartiennent à ce type.

L'échantillon stratifié est celui qui fournit des unités ayant certaines caractéristiques en plus grand nombre que n'en fournirait un échantillon au hasard. Le chercheur accorde une importance numérique plus grande à certaines strates de l'univers. Les études dirigées par le regretté professeur James Hodgson sur l'habitation à Québec, dont le rapport fut présenté par la Commission Martin, sont établies à partir d'un échantillon qui contient un plus grand nombre de logements insalubres que le hasard n'en aurait fourni. Les travaux dans le comté de Stirling ainsi que ceux sur les familles salariées sont fondés sur des strates géographiques. Il existe d'autres types d'échantillon intentionnel.

L'échantillon en grappe est une technique de prélèvement des unités pour fins d'observation. Cette technique vise à donner une structure plus représentative à l'échantillon ainsi qu'à réduire les coûts de l'administration d'un questionnaire. Pour l'étude des familles salariées à Montréal, on a échantillonné des blocs de différente densité de population. À l'intérieur de ces blocs, on a prélevé de 2 à 12 familles pour fins d'observation. On a évité ainsi de choisir au hasard des logis répartis dans toutes les rues de la ville. Voici comment furent définis les modes de prélèvement des blocs ¹.

¹ Modalité définie par Gérald Fortin.

Par suite de la très grande hétérogénéité des blocs du point de vue de la densité de la population qui y réside, un échantillon au hasard aurait fourni trop de blocs de banlieue dont la densité de la population est très faible comparativement à des secteurs populeux du centre de la ville. Nous aurions obtenu ainsi trop de familles vivant en banlieue par rapport aux familles vivant dans un secteur fortement urbanisé. Nous avons contourné cette difficulté de la manière suivante :

- Accorder à chaque secteur de recensement un poids équivalent à sa population.
- Choisir au hasard les secteurs de recensement où les blocs seraient énumérés pour fins d'échantillonnage.

À cause des poids différents donnés aux secteurs de recensement, les secteurs les plus populeux avaient plus de chances d'être tirés que les moins populeux, et pouvaient même être choisis plus d'une fois. Ainsi, si un secteur était tiré 2, 3, ou 4 fois, cela voulait dire que 2, 3 et 4 blocs seraient choisis, selon le cas, dans ce secteur, ce qui reflétait mieux la densité de sa population.

- Lorsque l'ensemble des secteurs de recensement ont été déterminés, choisir au hasard pur le nombre de blocs à sous-tirer dans un secteur.

Nous avons choisi ainsi 100 blocs, dont 80 principaux et 20 supplémentaires qui devaient servir à remplacer les blocs principaux qui ne contenaient pas de logements.

- Énumérer les blocs. Une fois les blocs choisis, nous avons fait une énumération complète du nombre de logements ainsi que de l'adresse de ces logements. Chacun a obtenu un numéro qui servait par la suite au choix des logements. Cette énumération a indiqué que 10 des 80 blocs étaient industriels. Il nous a fallu utiliser les dix premiers blocs de la liste supplémentaire.
- Choisir les logements. Chacun des 80 blocs choisis variait beaucoup du point de vue du nombre de logements. La variation était de 4 à 279, avec une moyenne de 110 logements par bloc, et une médiane de 108 logements. Afin d'accorder aux familles une chance égale d'être choisies, nous n'avons pas sous-tiré un nombre égal de logements dans chaque bloc. Il fallait échantillonner 400 logements (familles) sur un total de 8 900 répartis dans les 80 blocs énumérés. La proportion à utiliser était donc de $8\,900/400$, soit 4,5%. C'est donc dire que 4,5% des logements d'un bloc devaient être visités pour fins d'interrogation. Ce pourcentage a été appliqué rigoureusement à tous les blocs, sauf à ceux où il y avait moins de 20 logements au total. Dans ce cas nous avons choisi un logement, c'est-à-dire qu'un seul questionnaire y a été rempli. Ainsi, le nombre de

logements échantillonnés par bloc varie de 1 à 12 selon le nombre de logements qu'il contenait.

Fraction d'échantillonnage

Blocs	Logements
80 sur 6 730	400 sur 8 900
soit 1,18%	soit 4,5%

Terminons ce bref exposé sur les cas éligibles par une énumération des principales déficiences de l'échantillon au hasard :

- 1° Il est difficile d'établir un échantillon au hasard parce qu'il suppose que l'on connaisse la liste complète des individus dans un univers donné. Lorsque cette liste n'existe pas, il est assez onéreux de l'établir.
- 2° Si la population à étudier est répartie sur un vaste territoire, son coût d'utilisation est très élevé puisqu'elle exige de nombreux déplacements et les dépenses d'ordre administratif peuvent devenir prohibitives.
- 3° Lorsqu'il s'agit d'étudier en particulier des groupes spéciaux à l'intérieur d'un univers donné (jeunes de 20 à 25 ans, ouvriers spécialisés, canadiens français, catholiques, etc.), un échantillon au hasard peut ne pas prélever suffisamment de cas à l'intérieur de chaque groupe pour en permettre l'étude, la généralisation.
- 4° Le fait de connaître les caractéristiques de la population peut permettre de soustraire un échantillon intentionnel de petite taille tout en ayant la même précision qu'un échantillon au hasard. Le tirage au sort suppose évidemment que l'on dispose d'une liste complète numérotée de tous les individus compris dans l'univers.

c – L'étude de quelques cas

Tandis que les recensements et les études sur échantillon sont extensives, les études de cas sont intensives. Les premières comportent un nombre restreint d'informations sur un grand nombre de sujets alors que les secondes se limitent à quelques sujets et situations mais nécessitent un très grand nombre d'informations et d'observations pour chacun d'eux. Sans concevoir d'opposition entre les études

intensives et les études extensives¹, les différences qui existent entre elles sont notables aussi bien pour le type de connaissance que l'on obtient de la situation que pour son caractère généralisable. Il existe, à l'intérieur de ces deux options méthodologiques, une variété : on a fait allusion à quelques types différents d'échantillon, et de la même manière, il existe différents types d'études de cas : la monographie, les études cliniques, et l'étude de cas suggestifs.

1° *L'approche monographique* constitue en une description la plus exhaustive possible d'une situation, d'un problème, d'une unité géographique, etc., en utilisant des catégories uniformes éprouvées dans des études antérieures. Il existe ainsi des monographies de villes et de villages, d'usines et d'hôpitaux, des monographies sur l'alcoolisme et le suicide, etc. Ce qui importe ici, c'est d'examiner tous les aspects de la question et de la traiter comme une totalité opérante. L'approche monographique dans les études de village, par exemple, nécessitera que l'on étudie le milieu géographique et physique de la localité, l'histoire du peuplement et les tendances démographiques, les techniques matérielles, le cycle de subsistance et l'organisation économique et sociale, et finalement, les systèmes de croyance, les attitudes et la mentalité. Chacune de ces catégories générales contient un certain nombre de sous-catégories. Le village sera étudié à un moment donné, mais on aura soin de le replacer dans son contexte d'évolution afin de comprendre la stabilité ou la dynamique des traditions culturelles. L'étude de la totalité, même s'il s'agit d'une unité sociale réduite, nécessite des observations à tous les niveaux et paliers interdépendants de cette réalité.

2° *Les études cliniques.* Celles-ci sont associées au traitement d'un cas, à la solution des problèmes d'un individu. Le psychiatre qui conduit une psychothérapie de deux ou trois ans sur un névrosé, le psychologue qui apprend à connaître les émotions troublées d'un jeune enfant à l'occasion de ses jeux avec des poupées de sexe et d'âge différents, et enfin le travailleur social de cas qui, après de nombreux contacts et interventions individuels, règle l'ensemble des problèmes matrimoniaux d'un couple au bord de la faillite, sont autant de personnes qui utilisent l'approche clinique. On peut concevoir que les histoires de vie des anthropologues appartiennent à ce type d'étude.

3° *Les études de quelques cas suggestifs* portent sur un nombre restreint de situations, d'événements ou d'individus particulièrement bien choisis pour représenter à l'état exemplaire ou même exagéré, divers aspects saillants. Le cas est suggestif soit parce que, dans ses parties constituantes, il illustre et amplifie ce qui existe à l'état embryonnaire ou diffus dans d'autres situations, soit encore parce qu'il permet de comprendre la dynamique même de l'évolution en cours, des divers éléments à l'œuvre.

¹ Il est plus juste de les concevoir comme complémentaires.

D. La définition opératoire des concepts

[Retour à la table des matières](#)

La construction du modèle opératoire exige non seulement la définition de l'unité géographique, de la période d'étude et des cas qui feront l'objet d'observations, mais elle nécessite également l'analyse des concepts à expérimenter et la construction d'instruments appropriés. La IV^e leçon était consacrée à l'analyse conceptuelle et nous y avons indiqué comment s'effectue le passage du concept théorique au concept opératoire. Cette transposition se déroule par étapes bien précises, à savoir la définition des dimensions et le choix d'indicateurs nombreux pour chacune de celles-ci, et permet que les objectifs théoriques du chercheur se concrétisent dans des observations particulières qui soient en continuité avec eux. C'est là le principe fondamental qu'il faut respecter. Autrement, on court le risque de recueillir des informations intéressantes mais inutiles, ou encore d'effectuer des observations surprenantes mais hors de propos. Les études sur l'instabilité du travailleur forestier ont nécessité que nous élaborions de cinq à six définitions du concept de stabilité et que nous repérions pour chacune d'elles les genres d'observations qu'elles supposaient.

L'étude sur les familles salariées du Québec nécessita l'utilisation de tout un ensemble de concepts fondamentaux : aspiration, besoin, condition de vie, consommation, endettement, épargne, imprévu, poste du budget, préoccupation, privation, sacrifice, et structure des dépenses. Elle a donné lieu aussi à une définition des variables indépendantes, c'est-à-dire celles qui influent plus ou moins directement et intensément sur les variables dépendantes, ci-devant énumérées. Identifions quelques-unes des plus importantes : revenu disponible, degré d'instruction, niveau professionnel, milieu de résidence, lieu de naissance, grandeur de la famille et ainsi de suite.

L'étude sur l'acculturation des Acadiens de Portsmouth exigea également le choix et la définition de plusieurs concepts tels que culture donneuse, culture emprunteuse, situation de contacts, identification à la culture d'origine, processus d'aliénation ou de dissociation culturelle, transfert culturel, niveau d'acculturation, valeurs autochtones ou étrangères, dynamismes d'acculturation (en tant que facteurs qui accélèrent ou freinent l'acculturation) etc. Voilà autant de notions premières qui sont précisées dans le cadre conceptuel et mises en application dans l'étude de Portsmouth.

Enfin, les études sur la Côte Nord du Saint-Laurent, qui se situent dans la tradition des études ethnographiques, se servent de concepts qui découlent des divers paliers de l'analyse anthropologique telle que cette dernière se reflète dans l'approche monographique. Dans ce genre d'étude, en effet, on identifie cinq

niveaux d'analyse¹ : l'histoire du peuplement, le profil démographique, les techniques de subsistance et d'échange et l'organisation économique, l'organisation sociale, et la vision du monde. Chacun de ceux-ci fait l'objet d'observations qui lui sont propres et d'analyses spéciales.

La définition opératoire des concepts est une phase critique de l'entreprise de recherche, car elle représente un effort rationnel pour introduire de la rigueur, de la cohérence, de la continuité dans le passage des énoncés aux observations. Elle permet aussi une économie des efforts en identifiant les seuls genres d'informations et d'observations nécessaires. Les uns et les autres découlent d'une visée théorique et d'une conscience des problèmes suscités par toute situation de recherche.

E. La construction des instruments

En énonçant une conception d'une méthodologie compréhensive, nous mettons l'accent sur le fait qu'elle était une juste compréhension de la structure des instruments, d'un mode d'utilisation instrumentale et d'une évaluation des lectures dans le cadre d'une logique opératoire de l'observation. Par rapport à l'instrumentation, elle est donc une connaissance de la structure de techniques et de leur valeur respective pour récolter des genres d'informations. Cela suppose un choix de certaines techniques, leur utilisation à des fins précises qui nécessiteront la construction d'instruments et un mode d'utilisation particuliers.

Dans les études sur le travailleur forestier, les principales techniques utilisées par l'équipe sociologique furent dans l'ordre : la documentation écrite, l'analyse mécanographique des dossiers, les entrevues d'exploration, l'observation-participante et les entrevues avec des informateurs-clés.

Dans le cas des études sur l'acculturation des Acadiens de Portsmouth, les principales techniques furent successivement : la documentation écrite, l'entrevue centrée, l'observation-participante et les entrevues avec informateurs-clés.

L'étude sur le système de parenté à l'Anse-des-Lavallée a découlé d'une stratégie de l'observation que nous définissons plus loin. Les travaux ont débuté en 1962, époque à laquelle nous avons déjà accumulé un grand nombre de données ethnographiques sur la société acadienne². Si l'on totalise les différentes périodes

¹ Pour une application dans un milieu concret de la Côte-Nord, voir Marc-Adélaïde Tremblay, etc. *Les changements culturels à Saint-Augustin*, op. cit.

² Voir Marc-Adélaïde Tremblay, « L'état des recherches sur la culture acadienne », *Recherches Sociographiques*, Vol. III, N° 1-2, janvier-août 1962,

vécues sur le terrain durant les cinq voyages antérieurs, elles équivalent à trente mois. L'étude proprement dite de la parenté à l'Anse s'est échelonnée sur une période de deux ans, et nous avons vécu l'équivalent de six mois sur le terrain tandis que l'autre auteur y vivait à peu près un mois. Quant à notre collègue Gustave Doucet, qui nous a assisté dans ce travail, il y a vécu la majeure partie de sa vie.

Les principales techniques auxquelles nous avons eu recours pour la collecte des données sont l'informateur-clé, l'observation-participante, les inventaires généalogiques, l'analyse des données recueillies sur pierres tombales, les registres familiaux, l'entrevue-questionnaire, et l'entrevue centrée.

a – L'informateur-clé

Cette technique est particulièrement bien connue de ceux qui effectuent des études sur le terrain dans les perspectives de l'anthropologie. Quelques articles publiés récemment à ce sujet ont permis de mieux la cerner dans ses propriétés, son mode d'utilisation et son rendement. Essentiellement, le chercheur choisit parmi l'éventail des informateurs plausibles ceux qui sont spécialement compétents parce qu'ils possèdent les connaissances recherchées, qu'ils sont disposés à communiquer leur savoir, qu'ils sont productifs et qu'ils sont conscients des biais qu'ils introduisent¹. Nous ne pouvons nous empêcher de faire allusion ici aux connaissances inépuisables d'un Lennie Belliveau, auguste nonagénaire d'une lucidité inimaginable. Il mentionnait les noms des parents (frères et sœurs en particulier) comme on récite son chapelet, en énumérant les noms de baptême les uns à la suite des autres à l'aide du principe technonymique². En tout, une douzaine d'individus nous ont servi d'informateurs-clés.

b – L'observation-participante

Durant les trois années complètes que nous avons vécues en Acadie, nous avons participé à presque toutes les activités formelles et non formelles de la région. Nous avons visité plusieurs centaines de familles, nous sommes entré en contact avec un très grand nombre d'individus de toutes les classes sociales, nous avons partagé les mêmes expériences, etc. Nous en sommes venus à penser en « Acadien », c'est-à-dire à évaluer les événements, les situations, les objets et les actes des individus à partir de normes strictement autochtones. Cette « saisie par l'intérieur », qu'Herskovits a appelée « relativisme culturel », nous a permis de nous rapprocher le plus possible des expériences vécues de ceux que nous avons

p. 145-167. On trouvera dans cet article une liste des travaux les plus importants sur l'Acadie.

¹ Marc-Adélaïde Tremblay, « The Key Informant Technique: A Non-Ethnographic application », *American Anthropologist*, Vol. 59, N° 4, 1957, p. 688-701.

² On identifie quelqu'un en utilisant son prénom et celui de son père comme dans « Jean à Joseph ».

étudiés et de partager, dans une large mesure, leurs attitudes, leurs attentes, leurs aspirations.

c – Les inventaires généalogiques

L'inventaire généalogique nous a permis de constituer un dossier pour chacune des unités résidentielles du village. Les informations de base ont été obtenues sur le chef, son épouse et leurs enfants, ainsi que sur les pères et mères et sur les frères et sœurs du chef et de sa femme. Ces données de base sur l'âge, le sexe, l'état civil, le surnom, la profession, le niveau d'instruction, le milieu de résidence, la conduite aberrante, etc. nous ont permis d'élaborer la structure du système de parenté et celle des relations sociales que les membres entretiennent entre eux. Ce dossier avait tout d'abord été constitué en 1952, au moment de la première étude de l'Anse. Il fut enrichi par les études ultérieures et mis à jour pour le 1^{er} septembre 1962. Les dossiers individuels des familles sont complets et comparables les uns aux autres.

d – La visite des cimetières et les données des pierres tombales

Afin d'obtenir très rapidement (deux jours complets ont suffi) des données précises sur le nom et l'âge du décès de tous les résidents décédés à l'Anse, nous avons visité les deux cimetières paroissiaux et colligé les inscriptions des pierres tombales. Ces visites nous ont permis de regrouper rapidement les membres d'une même famille parce qu'ils reposaient, la plupart du temps, dans les mêmes lots ou dans des lots voisins. Ces données ont été examinées systématiquement par quatre informateurs-clés durant plusieurs séances d'étude. Elles ont été comparées à ce qui apparaît dans les livres généalogiques de Placide Gaudet ¹.

e – Les registres familiaux

Nous avons consulté à quelques reprises des documents de famille tels que lettres personnelles, actes de vente, testaments, vieilles photos, découpures de journaux, etc. Ceux-ci nous ont permis de mieux comprendre l'histoire de cette localité qui fut jadis un chantier maritime et un port de mer d'importance.

f – L'entre vue-questionnaire

Dans le but d'entreprendre une étude répliquative du village de l'Anse dans les perspectives de la psychiatrie sociale, une équipe de Cornell a interrogé en 1962, à l'aide d'un questionnaire d'abord utilisé en 1952, près de 70% des chefs de famille

¹ Voir, entre autres, les travaux généalogiques de Placide Gaudet sur les Acadiens. Ceux qui aimeraient consulter pour le Canada les sources classiques sur ce sujet pourront examiner les travaux suivants : 1/ *Le dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de Mgr Cyprien Tanguay (1608 à 1760) 2/ *le Rapport de l'Archiviste* de la Province de Québec, 1940-1941 ; et 3/ « Nos ancêtres au XVII^e siècle », par le R. Père Archange Godbout, dans *Rapports de l'archiviste des années 1951 et ssq. Les généalogies genevoises* publiées en 1957 par A. Choisy sont des modèles de présentation qu'on aura plaisir à consulter.

en alternant le sexe du répondant. Ce formulaire recueillait des informations sur des variables comme le niveau de prospérité, le niveau de sécularisation, le niveau d'anglicisation, les expériences migratoires, la santé, les relations de parenté et d'entraide, les attitudes ethniques, etc. Les données recueillies ont été versées au dossier de chaque famille et ont permis des recoupements nécessaires.

g – Les entrevues centrées

Les entrevues centrées ont surtout porté sur les statuts et les relations de parenté. Nous avons d'ailleurs recueilli, en plus, pour chacune des familles du village, des données portant sur les relations sociales de chacun des membres. Nous voulons éventuellement, par l'analyse de ces données sociométriques, déterminer l'importance du système de parenté dans l'ensemble des relations sociales, définir les principales unités d'interaction (cliques) du village et leurs chefs, et examiner les types d'activités dans lesquelles s'engagent ces groupes informels.

À travers les nombreuses illustrations apportées, il est facile de reconnaître que chaque étude construit ses propres outils d'observation. Elle les utilise conjointement ou séparément dans un ordre particulier, dans le but d'obtenir les informations les plus nombreuses et les plus riches possible. Mais comment s'opère au juste cette collecte des données essentielles ?

4. La collecte des données essentielles

A. Une définition

[Retour à la table des matières](#)

Les données essentielles sont l'ensemble des faits, informations et observations que le chercheur doit récolter avant d'être en mesure de fournir une réponse adéquate à la question posée. Ce sont les lectures exigées, celles qui sont dictées par le cadre de référence et le modèle opératoire. La collecte de données essentielles découle donc d'idées maîtresses qui servent de guide au début de l'observation. Cette orientation première se précise et se rétrécit à mesure que les observations s'accumulent.

Dans un schème de vérification, il est facile de distinguer les données essentielles des données accessoires ou entièrement inutiles. Dans ce cas, l'inutilité provient du fait qu'elles n'ont que peu ou pas de relation avec le problème central de l'étude.

Dans une étude à caractère d'exploration, il est impossible de déterminer d'avance quelles données seront essentielles et lesquelles ne le seront pas. C'est justement un des buts principaux des études d'exploration que de dépister les

principaux éléments d'un problème, de déterminer ce que nous appelons ici « les données essentielles ». Cela veut donc dire que, dans une recherche d'exploration, il faut ramasser à peu près tout ce qui est disponible. Il sera loisible d'effectuer plus tard un tri et d'identifier au moment de l'analyse ce qui est important de ce qui ne l'est pas. L'idéal cependant, est de cueillir à peu près tout au début du travail, et de restreindre à mesure que l'observation progresse et se précise.

B. Comment obtenir la coopération des informateurs

Comment obtenir la coopération des institutions et individus étudiés ? Cela présuppose une connaissance adéquate de l'étude amorcée et la certitude chez les intéressés que le chercheur peut mener à bien l'étude. L'informateur doit également avoir l'impression qu'il est utile, que l'étude entreprise est un peu la sienne. Voici quelques-uns des points à surveiller.

- a) Se montrer tel qu'on est. Éviter de « jouer un rôle » qui n'est pas le sien.
- b) Révéler les objectifs du travail (selon le degré de compréhension) et faire la démonstration que les observations et informations recherchées sont reliées à ces objectifs. Les gens poseront des questions comme celles-ci : « Qu'est-ce que c'est la recherche ? Quelle est l'utilité d'une recherche comme la vôtre ? Pourquoi avez-vous choisi notre groupe plutôt qu'un autre ? Quels genres d'observations recueillez-vous ? Qui finance l'étude ? Pour quelles fins ? »
- c) S'intégrer au groupe. Aider les gens en période de crise, par exemple, participer à leurs activités, etc.

C. Comment maintenir cette coopération ?

Il n'existe aucune recette qui assurerait que les individus concernés vont garder leur bonne volonté durant toute la durée de l'enquête. Même si vous êtes un travailleur diplomate, un chercheur expérimenté, il vous sera ordinairement impossible d'assurer la coopération et la participation de tous. Il y aura toujours des gens méfiants qui mésinterpréteront vos motifs et vos démarches. (On dira que vous êtes un communiste, ou un espion, ou encore un inspecteur d'impôt ...) Ce refus de participation et cette méfiance doivent être réduits afin d'assurer la réalisation du travail.

L'attitude de la population vis-à-vis de l'étude dépendra de la nature du problème étudié, de l'institution pour laquelle l'enquête est entreprise, de la durée de l'enquête et finalement, de la personnalité du ou des observateurs.

a – La nature du problème étudié

Si vous étudiez la fréquence des maladies mentales dans un milieu, ou encore les revenus des familles, vous rencontrerez d'ordinaire plus de refus de participation que si vous étudiez les possibilités de développement économique

d'une région afin de stimuler le plein emploi et l'établissement d'industries nouvelles. De la même façon, il vous sera possible d'obtenir une plus grande coopération si vous vous intéressez à un événement impersonnel que si vous étudiez les attitudes des gens vis-à-vis de leur travail, de leurs amis, etc.

b – L'institution qui subventionne l'étude

Il peut s'agir d'un travail effectué en vue de l'obtention d'un degré supérieur (maîtrise ou doctorat). Dans un tel cas, l'informateur se définit comme quelqu'un d'essentiel, le seul en mesure d'aider adéquatement l'observateur. L'étude peut être patronnée par une université ou toute autre institution considérée comme sérieuse et sans préjugé. Il est certain que la coopération sera spontanée et soutenue. Lorsque ce sont des études appliquées commanditées par le groupe sur lequel porte l'observation, il est évident que la situation est idéale à plusieurs points de vue. Observateurs et observés se définissent par rapport aux mêmes objectifs. On peut remarquer que les études gouvernementales suscitent en général une certaine réticence.

c – La durée de l'enquête

Si l'on a affaire à un travail de courte durée qui requiert très peu d'efforts de la part des gens étudiés, leur coopération sera vraisemblablement plus grande que s'il s'agit d'un travail de longue haleine qui exige des visites répétées chez un grand nombre d'individus. Dans un cas comme dans l'autre, cette coopération pourra nécessiter seulement l'intervention du curé ou d'un homme important en votre faveur. Mais à plus forte raison, dans un travail de longue haleine, il vous faudra animer et soutenir l'intérêt des dirigeants, faire des réunions afin d'expliquer le travail, divulguer quelques-uns des résultats, etc. Par tous ces moyens, vous intéresserez à votre recherche ceux qui y participent et vous leur ferez indirectement comprendre que tous sont essentiels pour que l'enquête soit une réussite.

d – La personnalité de l'observateur

La situation de recherche est une situation sociale : les observés adoptent certaines attitudes vis-à-vis du chercheur en tant qu'individu. Selon l'attrait qu'il exerce sur eux (dû au prestige, à ses connaissances, ou encore aux caractéristiques de sa personnalité, etc.) il suscitera différents degrés de collaboration de la part des individus étudiés, aux moments de son étude.

D. L'enregistrement et la classification des données ¹

[Retour à la table des matières](#)

Que doit-on faire des données recueillies ? Il faut les rendre permanentes par l'annotation systématique et les rendre plus facilement analysables par la codification et la classification.

a – L'annotation systématique

Toute observation et toute entrevue doivent être annotées le plus systématiquement et le plus tôt possible. Ce procédé réduit l'effort de mémoire tout en minimisant les dangers de déformation. En fin de compte, l'annotation systématique accroît la qualité des informations. Plusieurs méthodes sont disponibles : la prise de notes sur les lieux de l'observation ou de l'entrevue ; la prise de notes « mot à mot » sur les lieux de la recherche ; l'enregistrement de l'entrevue sur ruban magnétique ; l'utilisation de la caméra ; l'administration du questionnaire. Le choix de l'une ou de l'autre de ces techniques d'annotation dépendra des préférences du chercheur, des moyens techniques disponibles et de l'aptitude du chercheur à manipuler ces divers instruments.

1° *La prise de notes sur les lieux.* Le chercheur note les thèmes importants discutés durant l'entrevue, ou enregistre les principaux faits et événements d'une situation. Ces points de repère seront utiles dans la reconstruction d'un événement observé ou d'une série d'informations reçues.

2° *La prise de notes « mot à mot ».* L'idéal pour le chercheur est de reconstituer le plus fidèlement possible ce qu'il a vu et entendu. En cela, l'annotation presque mot à mot de ce qui est dit sur les lieux d'information enrichira d'autant le rapport d'observation.

3° *L'enregistrement magnétique.* Il comporte un certain nombre d'avantages techniques. Entre autres, il permet une transcription quasi parfaite des échanges et réduit au minimum les oublis et les biais. L'enregistrement des aspects qualitatifs de l'entrevue (émotions, gestes, pauses, etc.) est plutôt faible. Du côté négatif, le magnétophone introduit une tierce personne dont les influences sur l'informateur demeurent inconnues.

4° L'utilisation de la caméra peut se révéler une source supplémentaire de grande valeur. Certaines restrictions limitent son emploi, car elle peut nuire aux bonnes relations interpersonnelles et sociales du chercheur.

¹ D'autres remarques seront faites dans la section sur les techniques.

5° *L'administration d'un questionnaire.* Le chercheur enregistre systématiquement toutes les réponses de l'interrogé aux différentes questions posées.

b – La classification des données récoltées

Le but de la classification des matériaux de recherche est de les rendre facilement accessibles au moment de l'analyse, et d'accroître l'efficacité du travail par l'évaluation constante des données à mesure que l'on progresse. Chaque étude doit développer son propre système de classification. Dans le cas d'une recherche effectuée par un seul chercheur, il lui est d'habitude possible de faire correspondre le plan de classification au plan de rédaction du rapport. S'il s'agit d'un travail d'équipe (disciplinaire ou multidisciplinaire), il est nécessaire d'établir un système de catégories uniformes qui permette à tous de classer les mêmes matériaux dans les mêmes catégories.

Les catégories du code peuvent être établies *a priori* ou *a posteriori*. Dans les travaux d'équipe, comme nous le signalons plus haut, on définit ces catégories d'avance afin d'uniformiser la classification des matériaux au moment de leur collecte. À chaque instant, il est possible de savoir exactement tout ce dont on dispose sur un sujet. Le système lui-même est une sorte de fichier encyclopédique qui s'enrichit au fur et à mesure que des nouvelles données entrent dans leur casier respectif. Nous présentons plus loin deux systèmes de codification utilisés récemment l'un par l'équipe du comté de Stirling et l'autre par celle de la Côte Nord.

Ces deux systèmes s'inspirent de celui qu'a élaboré Georges Peter Murdoch ¹ dans ses travaux transculturels. On remarquera que celui de Stirling est organisé autour des quatorze variables de la désintégration (marqués d'un astérisque) tandis que celui de la Côte-Nord se fonde sur les grandes catégories traditionnelles de l'analyse ethnologique.

¹ *Outline of Cultural Materials*, New Haven, Yale University Press, 1950.

c – Catégories de Stirling

1° *Activités économiques (pauvreté-richesse*)*

- a) Source de revenu
 - Rémunérations et salaires
 - Profits et pertes
 - Prêts et hypothèques
 - Autres
- b) L'utilisation du revenu (les dépenses)
 - Assurances
 - Économies et dettes
 - Achats
 - Taxes
 - Autres dépenses et investissements
- c) propriété
 - Édifices et immeubles
 - Héritage et meubles
- d) Nourriture
- e) Vêtements et parures
- f) Industries tertiaires
 - Les marchés
 - Système bancaire
 - Corporations
 - Monopoles
 - Services publics
 - Cycles économiques
 - Autres

2° *Maladie et Santé **

- a) Morbidité et « facilités » médicales
- b) Mortalité
- c) Bonne santé

3° *Désastre **

4° *Changement social **

- technologique
- démographique (migration et autres changements dans la composition de la population)
- institutionnel
- économique
 - prospérité et dépression ou fluctuation
 - mesures de protection des ressources naturelles

- Histoire
- Changement rapide
- 5° *Relations interethniques (acculturation)*
 - a) Français –Anglais
 - b) Noir – Français
 - c) Anglais –Noir
 - d) Autres
- 6° *Vie religieuse et Sécularisation **
 - a) Religion et le surnaturel
 - Noms des Églises
 - b) Les pratiques superstitieuses et les croyances
 - c) Sécularisation
- 7° *Dirigeants et postes de direction **
- 8° *Vie de famille (Foyers désunis *)*
 - a) Famille
 - b) Mariage
 - c) Divorce
 - d) Autres séparations
- 9° *Associations **
 - a) Gouvernement et politique
 - Village et Ville
 - Municipalité
 - Comté
 - Provincial et fédéral
 - b) religieuses
 - c) professionnelles
 - d) sociales formelles
 - e) coopératives
 - f) Les groupements occupationnels
 - g) Les groupements de visite
 - h) Bandes
 - i) Forces armées
 - j) Autres
- 10° *Loi et Contrôle Social (Crime et Délinquance *)*
 - a) Loi et contrôle social
 - formel
 - non formel
 - b) Crime et délinquance
- 11° *Communication **
 - a) Éducation
 - Système scolaire gouvernemental
 - Autres systèmes scolaires

- Écoles confessionnelles
 - Autres écoles religieuses
 - Divers
 - b) Langage
 - c) Relations extérieures
 - d) Transport
 - Touristes
 - e) Communications de masse (journaux, radio, télévision)
 - f) Relations interpersonnelles
 - g) Humour
 - h) Autres (téléphones, postes)
 - i) Isolement *
- 12° *Les loisirs*
- a) Beaux-arts
 - b) Voyages (agrément)
 - c) Boissons
 - d) Récréation (jeux ...)
- 13° *Conflit et coopération intra et intergroupe*
- a) Intergénérations (et intra) – Conflit – Coopération
 - b) Interclasses (et intra) – Conflit – Coopération
 - c) Intercloques (et intra) – Conflit – Coopération
 - d) Interconfessionnel (et intra) – Conflit – Coopération
 - e) Généralisé – Hostilité – Bonne volonté et coopération
- 14° *Rôles liés à l'âge*
- a) L'enfance
 - b) La jeunesse
 - c) L'adolescence
 - d) L'âge adulte
 - e) La vieillesse
- 15° *Rôles liés au sexe*
- a) Sexe masculin
 - b) Sexe féminin
 - c) Relations intersexes (amour ...)
- 16° *Emploi*
- a) Emploi primaire
 - Ferme et fermiers
 - Pêche et pêcheurs
 - Bois et bûcherons
 - Autres
 - b) Emplois industriels
 - Propriétaire
 - Contremaître
 - Travailleur

- Artisan
- Manufacture
- c) Emplois tertiaires
 - 1. Services
 - 2. Professions libérales et semi-professions
 - 3. Commerce et commerçants
- d) Stabilité professionnelle
- 17° *Classe sociale (Mobilité *)*
 - a) Stratification sociale
 - b) Mobilité de classe
- 18° *Identité ethnique (Acculturation *)*¹
 - a) Français
 - b) Noir
 - c) Anglais
 - d) Autres
- 19° *Cycle annuel*
 - a) Subsistance
 - b) Social (festivals, etc.)
- 20° *Routine quotidienne*
- 21° *Milieu naturel*
- 22° *Situation internationale (guerres, paix, etc.)*
- 23° *Unités géographiques*
 - a) Communautés
 - b) Régions
- 24° *Noms de personnes*
- 25° *Bibliographie*
- 26° *Entrevues classées en entier sous un nom de lieu, un nom d'individu ou de famille, ou un sujet.*
- 27° *Expression de sentiments*

¹ Cette variable nécessite l'utilisation de deux catégories : 5^e et 18^e.

d – Ethnographie de la Côte Nord du St-Laurent

I. MILIEU PHYSIQUE

- 1 — Localisation, cartes
- 2 — Topographie, géologie
- 3 — Climat
- 4 — Sols
- 5 — Faune
- 6 — Flore
- 7 — Transformations du milieu

II. MILIEU HUMAIN

- 1 — Anthropologie physique
- 2 — Personnalité

III. HISTOIRE

- 1 — Archéologie
- 2 — Tradition orale
- 3 — Histoire écrite
- 4 — Reconstruction historique
 - 1. Avant les Blancs
 - 1 – Esquimaux
 - 2 – Indiens
 - 2. Après l'arrivée des Blancs
 - 1 – Tentatives de peuplement
 - Régime français
 - Régime anglais
 - 2 – Population permanente
 - 3 – Évolution du peuplement
- 5 — *Acculturation*, contacts culturels (culture)
- 6 — *Changements*
 - 1. technologiques
 - 2. institutionnels

IV. DÉMOGRAPHIE

- 1 — Origine de la population
- 2 — Évolution de la population (changements)
- 3 — Composition de la population
 - 1. Sexe
 - 2. Âge
 - 3. Emploi
 - 4. État matrimonial
 - 5. Scolarité
 - 6. Affiliation religieuse
 - 7. Grandeur des familles

- 4 — Natalité
- 5 — Santé et maladie
- 6 — Mortalité
- 7 — Migrations
 - 1. Internes (transhumance)
 - 2. Émigration
 - 3. Immigration

V. ÉCONOMIE

- 1 — Cycle annuel
- 2 — Activités d'exploitation
 - 1. Pêche
 - 2. Chasse au piège (trappeurs)
 - 3. Chasse
 - 4. Coupe du bois
 - 5. Cueillette
 - 6. Agriculture, jardinage
 - 7. Élevage
 - 8. Mines
 - 9. Autres
- 3 — Activités de transformation
 - 1. Sciage et travail du bois
 - 2. Construction et entretien
 - 3. Travail du métal
 - 4. Fabrication de vêtements (cuir et tissu)
 - 5. Mise en conserve (nourriture)
 - 6. Industries
- 4 — Activités de service
 - 1. Transport et communication
 - 2. Santé et bien-être
 - 3. Maintien de l'ordre et surveillance
 - 4. Éducation (instruction)
 - 5. Alimentation, commerce
 - 6. Services religieux
 - 7. Services publics (aqueducs, égouts, banques ...)
 - 8. Autres
- 5 — Relations de travail
 - 1. Entreprises privées
 - 2. Entreprises gouvernementales
 - 3. Coopératives
 - 4. Associés en affaires
 - 5. Syndicats
 - 6. Relations employés-employeurs
 - 7. Politique des salaires
- 6 — Propriétés
 - 1. Possessions

- Terrains
- Bâtisses
- Agrès de pêche, chasse et piégeage
- Outils et équipement mécanique
- Moyens de locomotion
- Équipement agricole
- Autres
- 2. Modes de propriété
- 3. Prêts, dons, échanges
- 4. Transmissions (héritage)
- 7 — Revenu annuel
 - 1. Revenu personnel
 - 2. Aide gouvernementale
- 8 — Postes du budget
 - 1. Nourriture
 - 2. Logement
 - 3. Appareils ménagers et meubles
 - 4. Vêtements
 - 5. Soins médicaux
 - 6. Loisirs
 - 7. Transports
 - 8. École
 - 9. Services professionnels
 - 10. Impôt
- 9 — Crédit, épargne, assurances
- 10 — Changements
 - 1. Périodes de prospérité et de dépression
 - 2. Changements dans le niveau de vie

VI. ORGANISATION SOCIALE

- 1 — Mariage
 - 1. Règles
 - 2. Fréquentations
 - 3. Cérémonie
 - 4. Célibat
 - 5. Valeurs associées au mariage
- 2 — Famille
 - 1. Résidence
 - 2. Maisonnée, composition
 - 3. nucléaire
 - 4. étendue
 - 5. Relations familiales
 - 6. Adoption
 - 7. Héritage et succession
 - 8. Forme de désunion (divorce, séparation)
 - 9. Idéologie familiale

3 — Parenté

1. Terminologie
2. Groupes de parenté
 - Règles de descendance
 - Lignages
3. Relations de parenté
 - Grands-parents – petits-enfants
 - Oncles – neveux
 - Cousins
 - Beaux-parents (alliance)
4. Parenté symbolique
5. Attitudes à l'égard des parents

4 — Communauté

1. Structure
2. Chefs
3. Groupements importants (association volontaires)
4. Stratification sociale
5. Contrôle social (police)
6. Relations intercommunautaires

5 — Relations interpersonnelles (dans la communauté)

1. Groupes de voisinage et d'amis
2. Visites
3. Étiquette
4. Coopération
5. Rivalités-batailles
6. Injustices

6 — Communications

1. Isolement
2. Langue, langage
3. Transmission des nouvelles
4. Poste
5. Journaux
6. Télégraphe, téléphone
7. Radio, télévision
8. Commérage, opinion publique
9. Agents extérieurs

7 — Éducation

1. Système d'éducation
2. Élémentaire et secondaire
3. Supérieur
4. Enseignement professionnel
5. Éducateurs
6. Valeurs reliées à l'éducation

8 — Loisirs

1. Moments

- 2. Lieux
- 3. Récréation
 - 1) Jeux
 - 2) Sports (balle-molle, hockey, etc.)
 - 3) Spectacles (cinéma, danse)
 - 4) Voyages
- 4. Arts
 - Artisanat
 - Musique
 - Théâtre
 - Littérature
- 5. Boissons alcooliques
- 9 — Relations interethniques

1. Canadiens fr. Canadiens ang. 2. Canadiens fr. Indiens 3. Canadiens ang. Indiens 4. Autres groupes ethniques	} {	1. psychologique 2. économique 3. social 4. religieux 5. linguistique
---	-----	---

VII. ORGANISATION POLITIQUE

1 — Divisions politiques et territoriales

- 1. Ville
- 2. Comté
- 3. Province
- 4. Pays

2 — Activités gouvernementales

- 1. Taxes et impôts
- 2. Travaux publics
- 3. Entreprises gouvernementales
- 4. Aide économique
- 5. Aide sociale
- 6. Réglementation
 - 1) Pêche
 - 2) Chasse
 - 3) Oiseaux
 - 4) Forêts

3 — Comportements politiques

- 1. Partis
- 2. Élections
- 3. Favoritisme, patronage

4 — Loi, justice

- 1. Observance
- 2. Délits
- 3. Autorité légale
- 4. Procédure
- 5. Sanctions

5 — Service militaire

VIII. VIE RELIGIEUSE

1 — Appartenance religieuse (confession)

2 — Croyances

1. Dieu

2. Les saints

3. Les mystères

4. Thaumaturges

3 — Pratiques, culte extérieur

1. Assistance aux offices

2. Réception des sacrements

4 — Ministre du culte (attitudes)

5 — Congrégations religieuses

6 — Associations religieuses

7 — Organisation matérielle

8 — Relations entre les Églises

IX. VISION DU MONDE

1 — Image de soi

2 — Image de l'étranger et du monde extérieur

3 — La nature

1. Géographie

— Toponymie

— Orientation

— Espaces, distances

2. Météorologie

3. Zoologie

4. Botanique

5. Astronomie

4 — La vie

1. Sexualité

2. Reproduction

3. Le temps

4. Maladie

5. Invalidité

6. Vieillesse

5 — La mort

1. Cérémonies funéraires

2. Cimetières

3. Culte des morts

6 — L'au-delà (surnaturel, sacré)

1. Récompenses et punitions dans l'au-delà

2. Esprit des morts

3. Lieux sacrés

4. Divinités

7 — L'insolite

1. Légendes
 2. Superstitions
- X. CYCLE DE VIE
- 1 — Naissance
 - 2 — Enfance
 - 3 — Jeune âge
 - 4 — Adolescence
 - 5 — Socialisation
 - 6 — Éducation
 - 7 — Âge adulte
 - 8 — Vieillesse

e – Conclusion sur la collecte

En conclusion à cette section sur la collecte des données essentielles, on peut énoncer certaines règles qui ont été éprouvées dans suffisamment de circonstances pour les considérer comme des principes directeurs.

1° *Demeurer soi-même* tout le long du travail.

2° *Respecter les valeurs*, les sentiments et les attitudes de ceux qui sont observés. Il ne s'agit pas de s'engager dans des discussions en vue de les changer. Le but d'un travail de recherche est de les observer et de les définir. En engageant des discussions avec ses informateurs, l'homme de recherche risque de soulever des conflits et, partant, de diminuer leur coopération.

3° *S'intégrer au milieu étudié* en se faisant des amis intimes sur lesquels on peut compter en cas de difficultés, tout en prenant bien garde toutefois de ne pas favoriser un sous-groupe aux dépens d'un autre, ou encore de s'identifier à un clan ou à un groupement qui possède peu d'influence.

4° *Progression du travail* : commencer le travail tranquillement afin de ne pas éveiller de soupçons et de permettre aux informateurs de bien comprendre le but de l'étude. Très souvent, ce sont eux qui joueront un rôle de médiation entre le chercheur et la masse et qui pourront éclaircir la nature des objectifs visés. Il sera facile d'accélérer le travail d'observation, par la suite, sans soulever de difficultés.

5° *Degré de participation* : même si, dans l'idéal, il est nécessaire de participer à un grand nombre d'activités sociales du groupe étudié, il faut que cette participation soit partielle et graduelle. Si l'observateur participe intensément à plusieurs activités, il lui restera trop peu de temps pour ses recherches, et il risquera de susciter des idées fausses sur son rôle en tant que chercheur.

6° *Choisir la méthode d'enregistrement la plus appropriée à la situation*. D'ordinaire, aucune note ne sera prise durant l'entrevue afin de ne pas « glacer » l'informateur.

5. L'analyse et l'interprétation des données recueillies

A. L'importance de l'analyse dans le processus d'observation

[Retour à la table des matières](#)

Il est difficile de comparer systématiquement l'importance des diverses étapes de la recherche dans l'ensemble du processus, puisque chacune a une fonction propre qui dépend, en dernier ressort, du succès avec lequel les démarches antérieures ont été effectuées. Du point de vue stratégique, cependant, l'étape de l'analyse et de l'interprétation, dernière phase d'un long cheminement, possède une valeur toute spéciale. Plusieurs mois de labeur peuvent être gâchés par une *mauvaise utilisation* des données. Dans un premier cas, l'analyse est *tronquée* par un manque de déploiement des données dû la plupart du temps à une formation théorique ou technique insuffisante ou encore à un manque d'ingéniosité et d'imagination. Dans un deuxième cas, l'analyse déborde les données. Les généralisations reposent sur des données trop peu nombreuses et pas assez riches qui ne justifient pas, à elles seules, les interprétations avancées. Les conclusions dépassent les prémisses.

Il faut cependant nuancer cette dernière affirmation. Les conclusions peuvent dépasser les faits d'observation sur lesquels elles s'appuient à condition qu'elles se présentent comme des hypothèses et non comme des certitudes. L'hypothèse, par sa nature, est une observation anticipée, un fait plausible, une intuition qu'il faut documenter par les faits avant de l'accepter comme vraie. Une autre raison milite en faveur d'un schème explicatif dont les perspectives d'ensemble élargissent les assises sur lesquelles il repose.

Toute étude s'insère dans un contexte, s'inspire d'une tradition historique dont elle se veut le prolongement. Cela signifie qu'une étude nouvelle doit non seulement établir un lien de continuité entre toutes les études antécédentes du même genre, mais elle doit tendre également vers l'élaboration de modèles d'explication qui enrichissent la compréhension du phénomène en proposant des éléments nouveaux ou en présentant des éléments connus dans des plans d'ensemble rajeunis. Cet objectif, à long terme, invite les analyses et les interprétations audacieuses sans qu'elles soient nécessairement prématurées ou idéologiques.

Pour cette étape, nous envisagerons successivement divers aspects. Nous élaborerons en premier lieu un paradigme de l'analyse : celui-ci correspond à l'ensemble des objectifs que toute analyse bien menée doit viser. Ensuite, nous

définirons les différentes étapes du processus analytique, puis nous en illustrerons quelques-unes dans une troisième section. La conclusion montrera enfin comment, au terme du processus de la recherche empirique, l'observateur se retrouve au départ d'un nouveau processus.

B. Un paradigme pour l'analyse des données

[Retour à la table des matières](#)

L'analyse comporte des objectifs multiples que l'on retrouve dans toute étude et qui constituent, en quelque sorte, un modèle qui inspire le chercheur dans ses efforts pour décomposer et interpréter la réalité. On peut les énumérer de la manière suivante : a) identifier les facteurs pertinents ; b) montrer leur interdépendance ; c) évaluer leur importance relative ; d) élaborer des schémas d'explication ; e) construire une théorie particulière.

a – L'identification des facteurs pertinents

Le phénomène lui-même peut être considéré comme variable dépendante, les facteurs qui l'influencent positivement ou négativement comme les variables indépendantes. Il faut clairement identifier et définir les contextes géographiques, historiques et socioculturels de ces facteurs. On en comprendra alors la nature et les aspects qui font l'objet d'analyses systématiques.

b – La description de l'interdépendance des facteurs

Il s'agit de situer les facteurs étudiés les uns par rapport aux autres dans leurs relations d'interdépendance, passées ou présentes. Il est nécessaire de retracer l'évolution et la genèse de ces relations afin de produire un type d'analyse qui tienne compte du dynamisme des processus sociaux. Il peut arriver que les variables identifiées entretiennent peu de rapports entre elles et même, à la limite, qu'il y ait absence de relations entre elles.

e – L'évaluation de l'importance relative des facteurs

Le chercheur doit déterminer l'importance relative de chacun des facteurs choisis dans la production du phénomène global. Cela peut s'effectuer en deux temps lorsque les facteurs entretiennent des relations entre eux. L'évaluation portera d'abord sur les facteurs considérés séparément, puis pris dans différents groupes.

d – Élaboration des schémas d'explication

Il faudra expliquer les relations ou l'absence de relations à partir de données supplémentaires provenant soit de sources documentaires, soit d'observations effectuées dans d'autres circonstances par le même chercheur ou des chercheurs travaillant sur les mêmes problèmes.

e – Construction d'une théorie particulière

Le plus souvent, cela consiste à intégrer les observations et explications nouvelles à une théorie déjà existante. Les contributions de l'étude pourraient se situer au niveau d'une plus grande spécification des circonstances d'un phénomène. S'il s'agit d'élaborer une nouvelle théorie ou de spécifier une théorie déjà existante, il sera ordinairement nécessaire de suggérer les observations nouvelles (ou les études particulières) à entreprendre pour documenter plus solidement certains aspects de la théorie préconisée. Celui qui appartient à une école de pensée aura tendance à interpréter ses observations dans le cadre de sa théorie préférée et ne sera pas enclin à formuler de nouvelles conceptualisations.

C. Les étapes de l'analyse

Tout comme l'observation, l'analyse est un processus qui nécessite plusieurs étapes. La réalisation des objectifs que nous venons de proposer ne peut se faire qu'à l'intérieur de certains cadres : la critique des données, leur regroupement, la conceptualisation et la démonstration.

a – La critique des données

Avant de pouvoir utiliser les données, il faut, au moment de l'analyse, examiner leur qualité, leur pertinence et leur fiabilité.

1° *Est-ce que les données recueillies ont un rapport très étroit avec l'objectif initial ?* En d'autres termes, est-ce qu'une donnée, en particulier, éclaire certaines dimensions de la question soulevée au départ ? Il faudra, bien entendu, éliminer de l'analyse celles qui ne concernent pas directement le sujet étudié.

2° *En supposant qu'une donnée est pertinente, quelle est l'étendue de sa représentation par rapport aux autres cas de la même espèce ?* Est-ce une donnée unique en ce sens qu'elle se distingue complètement des caractéristiques de l'ensemble ? Représente-t-elle une classe de situations particulière ou tout un ensemble de cas ?

3° *La sûreté des sources.* Tout comme en recherche historique, il faut examiner les données pour en évaluer l'authenticité. Il s'agit de savoir si elles reflètent fidèlement une situation concrète. Ici, bien entendu, si vous n'avez pu vous-même être présent à cette situation, il s'agira de confronter la description qu'en font les témoins oculaires et les témoins auriculaires. La confrontation des sources vous permettra d'en établir la sûreté.

En d'autres termes, le fait qu'on aura obtenu les informations à partir de diverses sources et situations rendra possible cette évaluation des données. Les instruments de travail auront aussi à l'occasion été différents (observations et entrevues, par exemple). On pourra alors discerner les données convergentes des

données divergentes, les données générales des données aberrantes. Ces dernières ne sont pas nécessairement à sous-estimer, mais à peser correctement. Elles peuvent refléter des situations trop particulières (trop peu récentes, par des individus ayant peu d'influence et de prestige) pour avoir une grande importance. Elles peuvent aussi contredire un ensemble de données sans pour cela être inexacts. Pour les utiliser à bon escient, il faudra connaître les schèmes de référence de l'informateur. Finalement, il est impossible d'interpréter les données dans un sens ou dans un autre avant de faire d'autres observations.

b – *Le regroupement des données*

Arrivé à ce stade, il est nécessaire d'établir une comparaison préliminaire entre les données recueillies, et de regrouper celles qui ont des éléments communs et des relations d'affinité. Supposons que le chercheur étudie les conflits de valeur entre deux groupes ethniques vivant dans un même centre semi-urbain. En cours de route, il amasse un très grand nombre d'informations sur les valeurs dominantes de chaque groupement quant à son identité nationale. Il se rend compte qu'à l'intérieur de l'un des groupements (le groupement minoritaire, qui est dans une position de dépendance vis-à-vis de l'autre), il y a des nuances considérables dans le degré d'identification des individus avec leur groupe d'origine. L'observateur s'aperçoit que ces différences sont dues au fait que les individus partagent plus ou moins intensément les coutumes familiales, linguistiques et religieuses de leur groupe d'appartenance. Il peut donc regrouper les individus qui possèdent à peu près les mêmes caractéristiques sur le plan de leur identification à leur groupe d'origine. Cette opération lui permettra d'ailleurs de construire des types d'identification allant d'une identification très forte, puis moyenne, à une identification faible et même négative.

c – *La conceptualisation des données*

La formulation de concepts dans le but de caractériser des données à un niveau supérieur d'abstraction résulte de cet effort de conceptualisation. Ainsi, dans l'ensemble des types d'identification au groupe d'origine, nous pourrions conceptualiser la situation de ceux qui sont incapables de s'identifier fortement à leur groupe par le concept de marginalité culturelle. Nous pourrions également parler de dissociation passive ou d'identification négative lorsque nous signifions que le minoritaire s'identifie au groupe majoritaire.

d – *La démonstration*

Dans cette étape de l'analyse, il s'agit de documenter les relations entre les variables étudiées. On démontre, par exemple, qu'il existe un phénomène d'association entre deux variables, c'est-à-dire que l'une varie toujours en fonction, et en même temps, que l'autre.

On pourrait ainsi se demander quelle est la relation entre le phénomène *marginalité culturelle* et d'autres facteurs qui semblent l'influencer ou lui être associés. On découvrirait alors qu'il existe des relations constantes et continues entre la marginalité culturelle d'une part, et d'autre part la résidence dans un certain

entourage, le type d'emploi, le bas niveau d'instruction, l'instabilité de l'emploi et la faiblesse du niveau de vie.

D. L'analyse des données quantitatives

[Retour à la table des matières](#)

Nous utiliserons l'étude sur les conditions de vie des familles salariées pour illustrer les étapes de l'analyse quantitative des données¹. Sans entrer dans tous les aspects de l'analyse, nous aborderons les points suivants : l'analyse de contenu du questionnaire et la codification des réponses, la compilation des « marginales », les épreuves de signification dans la construction des index et le modèle d'analyse.

a – L'analyse de contenu et la codification

L'analyse des 1 460 questionnaires aurait été impossible sans l'aide de cerveaux électroniques. Le premier stade de cette analyse consistait à transférer les informations des questionnaires dûment remplis sur des cartes perforées. Le principal problème d'un tel transfert réside dans le fait que les informations contenues dans le questionnaire sont très souvent de forme qualitative (« Pourquoi achetez-vous à crédit ? » par exemple), alors que les machines IBM ne peuvent manipuler que des informations quantitatives (qui s'expriment par des quantités). Il a donc fallu transposer les informations qualitatives en informations quantitatives. Ainsi, nous avons procédé à une analyse de contenu de toutes les questions qualitatives du questionnaire, afin de déterminer un nombre restreint de catégories qui permettraient de classer toutes les réponses trouvées dans les 1 460 questionnaires. À chacune de ces catégories, nous accordions ensuite une valeur numérique qui pouvait être notée sur une carte perforée. Le principal objectif de cette analyse de contenu est de définir suffisamment de catégories pour tenir compte de la diversité des réponses enregistrées, et de les regrouper par la suite pour qu'elles puissent être contenues dans une des colonnes de la carte perforée. Un assistant en recherche a recueilli, pendant cinq mois, les informations exigées pour l'établissement de ces catégories. Il a fallu, durant ce temps, tenir de nombreuses séances de discussion pour déceler les catégories les plus significatives et les plus générales.

Durant sept mois, quatre codificatrices ont procédé au transfert des informations du questionnaire sur carte IBM. C'est là une opération délicate :

¹ Cette section est tirée du rapport général de l'étude. Elle a donc été rédigée en collaboration avec Gérald Fortin et Marc Laplante. L'analyse des données qualitatives se différencie bien entendu de l'analyse mécanographique.

1° Un effort considérable d'interprétation est requis pour juger de la catégorie dans laquelle une réponse donnée doit être classifiée.

2° Toute erreur, si minime soit-elle, aura des conséquences sur l'analyse. Trente-deux cartes IBM différentes ont été utilisées pour transposer les informations contenues dans chacun des 1 460 questionnaires.

b – La compilation des « marginales »

Avant que le plan définitif d'analyse puisse être fixé, il nous fallait connaître la façon dont l'échantillon avait répondu à chacune des questions. Cette distribution des réponses à chaque question s'appelle, en jargon d'analyse, des « marginales ». La connaissance des « marginales » est essentielle pour deux raisons principales. Premièrement, elle fournit déjà des renseignements importants sur les comportements et attitudes à analyser. Par exemple, on connaît le pourcentage de familles ayant des dettes ou faisant de l'épargne, la moyenne générale de revenus, etc. Deuxièmement, vu qu'il est impossible de mettre en corrélation toutes les questions du questionnaire (on aurait ainsi des millions de tableaux), la connaissance des « marginales » permet de déterminer les questions les plus importantes à analyser, de déceler celles que l'on peut regrouper, etc. Par exemple, si 97% des familles de l'échantillon expriment une attitude, il est inutile de la mettre en relation avec d'autres questions. L'univers est si peu différencié qu'inévitablement tous les sous-groupes auront les mêmes caractéristiques quant à cette attitude.

Il a fallu trois mois pour établir les « marginales », ou la proportion des informateurs appartenant à chaque catégorie de réponse. Environ 1 000 tableaux ont été utilisés dans la construction des index et ont servi comme fondement à la construction de la maquette d'analyse (qui n'apparaîtra pas ici).

c – Les épreuves de signification

Tout en préparant les « marginales », on établissait des tableaux permettant d'évaluer l'influence du milieu de provenance (urbain ou rural) sur les réponses.

Les tableaux ainsi préparés présentent donc les réponses à chaque question pour chacune des strates. Afin de vérifier s'il existe des différences sur le plan des comportements ou sur celui des attitudes entre les six strates, il faut comparer les pourcentages obtenus à chaque réponse dans chacune des strates, en tenant compte de l'erreur d'échantillonnage. Il existe en effet entre les strates des différences (de pourcentage ou de moyenne) qui ne sont dues qu'à l'erreur normale qui se produit dans tout échantillon. Il faut donc effectuer sur chaque tableau des épreuves statistiques qui permettront de savoir si les différences sont simplement dues à l'erreur d'échantillonnage ou si elles sont réelles.

d – La construction des index

Le cadre théorique de cette étude s'exprime par des variables multidimensionnelles, donc difficiles à caractériser lorsqu'il faut les décomposer en vue de la construction des index et autres mesures d'analyse. Des variables comme *l'univers des besoins, les conditions de vie, le degré de privation, et le niveau des aspirations* constituent les principaux pôles d'analyse de l'étude. Il était donc important d'élaborer, pour ces variables et pour celles avec lesquelles elles seraient mises en relation, des mesures valides et fiables. Cette analyse structurale des concepts (ou spécification conceptuelle) va nous fournir l'occasion de définir les options théoriques et méthodologiques préalables tout en nous permettant de montrer le lien de continuité entre ces options théoriques et leur expression instrumentale. On l'aura noté plus haut, il serait humainement impossible de calculer toutes les corrélations possibles existant entre les différentes questions du formulaire. On aurait alors des millions de tableaux statistiques dont la majorité n'aurait aucune valeur. Il faut plutôt concevoir et prévoir un nombre restreint de relations plausibles qui permettraient quand même de tenir compte de toutes les informations. Cela se fait en deux mouvements :

1° *L'établissement des relations.* À partir du cadre conceptuel de l'étude, nous déduisons les plus importantes des relations à établir.

2° *La construction de mesures synthétiques.* On élabore des mesures regroupant un ensemble de données qui synthétisent certains aspects du phénomène étudié. De là découle la nécessité d'établir un cadre conceptuel qui soit adéquat et de construire des index qui réduisent la complexité des données recueillies. Ce dernier point nous intéresse particulièrement ici.

Les exigences de l'analyse nous forcent donc à élaborer des mesures synthétiques : ce que nous avons décomposé pour les fins d'observation, nous devons maintenant le regrouper pour fins d'analyse. Il doit d'ailleurs exister une très grande correspondance entre le concept théorique, le concept opératoire et le concept expérimenté. C'est pourquoi nous avons parlé antérieurement de continuité entre ces opérations.

Au moment de l'analyse conceptuelle, nous avons utilisé, à titre d'exemple, le concept de niveau de privation. Pour ce seul concept, nous utilisons au-delà de 50 indicateurs différents : le regroupement est donc pleinement justifié. Sans lui, il aurait fallu, durant l'analyse, mettre en relation chacun de ces 50 indicateurs avec toutes les autres variables sous examen. Il en serait résulté des milliers de tableaux, dont les uns n'auraient aucune signification tandis que d'autres seraient de peu d'utilité ou d'utilisation difficile. D'autres enfin ne seraient jamais utilisés. La préparation de ces tableaux aurait nécessité des opérations mécanographiques fort nombreuses. Il est d'ailleurs démontré qu'au total, les renseignements ainsi obtenus ne sont pas plus fiables que ceux obtenus par la mesure synthétique qui intègre 50 types d'information. Cette mesure unique est donc beaucoup plus simple et de

manipulation plus facile. Au surplus, elle est tout aussi efficace si l'on tient compte de la réduction du nombre d'erreurs.

Il ne convient pas de discuter ici de la qualité de l'index et de la typologie en tant qu'instrument de mesure. Ces débats méthodologiques sont, en effet, très spécialisés. Le lecteur intéressé devra donc consulter les exposés sur le sujet dans les manuels de sociologie. Le lecteur non initié aux disciplines humaines jugera sans doute que les pondérations composant les index sont arbitraires et scientifiquement douteuses. Il faut dire, en toute honnêteté, que ces décisions sont individuelles et qu'elles découlent du cadre théorique et de la valeur relative des indicateurs dans le schème théorique. La décision d'accorder plus d'importance à une réponse qu'à une autre découle d'une évaluation subjective du chercheur. Cette dernière est cependant fondée sur la théorie. La mesure simplifie la *donnée pure*, mais les simplifications s'opèrent toujours à partir des mêmes unités quantitatives. Si d'un côté, il y a de l'arbitraire dans le choix des poids à accorder à chaque information, il y a, de l'autre, application systématique des mêmes poids aux mêmes réponses chez tous les individus. C'est cette comparaison entre les individus et les groupes d'individus qui a le plus d'intérêt pour l'analyse sociologique.

Ainsi, pour connaître le niveau de vie des familles, nous leur avons demandé si elles possédaient les appareils ménagers les plus usuels, une automobile, combien de pièces avait leur logement, etc. En donnant un poids à chacune de ces réponses, on peut déterminer pour chaque famille un poids total pour l'ensemble de ses possessions matérielles. Par exemple, la famille A aura un patrimoine valant 25 points. Connaissant les valeurs minimales et maximales des pondérations, on peut ainsi situer chaque famille par rapport à l'ensemble. On peut aussi calculer la médiane ou la moyenne de ces index, et trouver par exemple qu'à Montréal, le patrimoine moyen est de 20 points alors que dans les paroisses de colonisation, il est de 14 points. Au lieu d'établir des corrélations avec autant de mesures qu'il y a de questions traitant de possessions matérielles, on peut ainsi calculer des corrélations à l'aide d'une seule mesure qui couvre le même sujet.

Les principaux index élaborés à partir des données de base sont les suivants : ¹

1. Index du niveau de vie.
2. Index des possibilités de privation (les conditions de vie de la famille peuvent-elles laisser penser qu'elle se sentira privée ?)
3. Index de privation (les familles se sentent-elles privées ?)
4. Genre de privations (de quoi les familles se sentent-elles privées ?)

¹ Voir *Les comportements économiques...*, Annexe E., p. 377-392.

5. Genre d'aspirations (à quoi les familles aspirent-elles ?)
6. Index de préoccupation (les familles sont-elles préoccupées par leur situation ?)
7. Genre de préoccupations (qu'est-ce qui les préoccupe surtout ?)
8. Index de sécurité objective (jusqu'à quel point les familles sont-elles protégées contre les imprévus et la vieillesse par des assurances, fonds de pension, etc.)
9. Index d'administration du budget (comment les familles administrent-elles leur budget ?)
10. Index de pessimisme (de quelle façon voit-on l'avenir et la situation présente ?)
11. Index de traditionalisme (jusqu'à quel point les familles sont-elles encore attachées aux valeurs traditionnelles de notre société ?)
12. Index court terme-long terme (cherche-t-on à planifier sa vie ou vit-on au jour le jour ?)
13. Index de dépendance sociale (est-ce qu'on cherche à se débrouiller tout seul dans la vie ?)
14. Index d'instruction (niveau moyen d'instruction des membres de la famille ?)
15. Typologie de l'âge et de la grandeur de la famille.
16. Typologie de l'origine rurale ou urbaine.
17. Index de satisfaction au travail (jusqu'à quel point le chef de famille est-il satisfait de son travail actuel ?)

e – Le modèle d'analyse

L'analyse des données suppose que le chercheur établisse, au préalable, un plan général, qui découle du schéma conceptuel de l'étude. Ce schéma définit les principaux concepts qu'on va mesurer ainsi que les relations qu'on peut s'attendre à trouver entre eux. La prévision de ces relations (hypothèses) se fonde à la fois sur les études antérieures faites sur le sujet et sur les élaborations théoriques. Au tout début de l'étude, avant la construction du questionnaire, nous avons déjà fait une exploration aussi exhaustive que possible de la littérature traitant des problèmes de budget familial, et des conditions de vie des familles.

Le plan d'analyse élaboré tient compte de l'ensemble des informations contenues dans le questionnaire. Utilisant ainsi tous les postes du budget à la fois, il doit le faire de façon globale. Des analyses plus spécialisées sur chacun des postes n'étaient pas prévues sauf dans le cas de l'épargne, du crédit, du chômage et de la scolarisation.

Il va sans dire que la première partie du plan d'analyse prévoit la description des comportements de consommation et des attitudes des différents groupes sociaux. Ainsi, nous décrirons la composition du budget et les attitudes selon les strates (rural-urbain), selon l'occupation (classe sociale) et selon le revenu. Cependant, nous dépasserons la simple description en ce sens que nous chercherons les différences significatives entre les groupes, c'est-à-dire les attitudes ou comportements caractéristiques de chaque groupe. Nous avons établi, pour l'ensemble de l'étude, quelque 8 000 tableaux.

Les points centraux de l'analyse seront d'une part la définition subjective des besoins (les biens et services que les différents sous-groupes croient nécessaires à un genre de vie satisfaisant) et d'autre part la définition des aspirations des groupes (les biens et services que les différents sous-groupes désirent acquérir, dans un avenir immédiat, afin d'améliorer leur genre de vie).

1° L'univers des besoins

Les besoins sont mesurés principalement par la structure du budget et les privations ressenties.

En considérant la structure du budget, on postule que les familles dépensent leur revenu de manière à satisfaire leurs divers besoins de façon équilibrée. Par exemple, si les résidents des villes dépensent au poste récréation un plus fort pourcentage que ceux qui vivent à la campagne, on en déduira que les besoins de loisir sont plus forts chez les urbains que chez les ruraux. C'est d'ailleurs la façon dont Maurice Halbwachs a conduit son analyse.

En ce qui concerne les privations ressenties par les familles, on postule que les gens affirment n'être privés que s'ils ne peuvent pas satisfaire entièrement leurs besoins. Une famille pourra ne pas éprouver le besoin de posséder une automobile. Dans ce cas, l'interrogé avouera peut-être qu'il aimerait bien en posséder une, mais affirmera qu'il ne se sent pas privé de ce bien. Inversement, une autre famille peut éprouver un fort besoin d'acheter cette automobile et l'interrogé affirmer qu'il en est privé. Ici, la privation naît de la frustration du besoin. Afin de connaître la nature de la privation, il faudra vérifier si les familles ont des raisons objectives de se sentir privées. En effet, à cause de caractéristiques psychologiques, certains individus se sentent privés plus facilement que d'autres.

Les études antérieures établissent une relation entre le revenu disponible (conditions de vie) et les besoins (structure du budget et privations). D'autres variables influent sur la structure du budget, comme le milieu de résidence, la grandeur de la famille, etc.

Afin d'étudier l'influence du milieu rural ou urbain, ou de la profession, sur les besoins, il faudra rendre constant les effets du revenu et de la grandeur de la

famille. Ainsi, on comparera les besoins de deux groupes de familles ayant des occupations différentes mais ayant un même revenu par personne, et ainsi de suite.

2° Le niveau des aspirations

Le plan d'analyse prévoit donc qu'on cherchera les effets de plusieurs facteurs sur la composition du budget et sur les privations et aspirations, à savoir : le revenu, la grandeur de la famille, la profession, et la strate. Ces facteurs d'explication se sont révélés très importants dans les études antérieures. Cependant, il y a d'autres facteurs d'explication dont nous étudierons les effets ; les principaux sont les facteurs psychologiques (pessimisme, orientation vers le présent, dépendance sociale), les possessions matérielles (index de niveau de vie), les facteurs culturels (attachement aux valeurs traditionnelles, influence de la télévision), l'histoire du chef de famille (son instruction, son état de propriétaire ou de locataire, sa motilité sociale, son origine rurale ou non, sa satisfaction au travail), et enfin les conditions de vie de famille (en particulier le chômage et la maladie).

À cause de l'influence très grande du revenu et de la profession sur la composition du budget et les privations, il faudra en contrôler les effets avant d'étudier ceux de cette seconde série de facteurs que nous venons d'énumérer. Ainsi, on comparera l'attachement aux valeurs traditionnelles de familles différentes mais dont le revenu et l'occupation seront semblables.

Même si l'analyse est surtout centrée sur la détermination des besoins et des aspirations des divers groupes sociaux et sur l'explication de ces différences, elle cherche aussi à voir comment ces groupes se comportent au point de vue du crédit, de l'épargne et de l'administration du budget, quelles sont leurs attitudes sur ces questions et enfin quels sont leurs sujets de préoccupation. Pour l'étude de ces thèmes, nous utiliserons les mêmes facteurs d'explication et dans les mêmes conditions que pour celle des besoins et des aspirations.

E. L'analyse des données qualitatives

a – Données qualitatives et quantification

Le but de cette section est d'illustrer qu'il est possible d'analyser les données qualitatives d'une manière systématique et d'en tirer les principales significations. Celles-ci sont alors acceptables parce qu'elles ne découlent pas d'intuitions mais d'une accumulation de faits vérifiés. Tandis que les données quantitatives s'expriment par des chiffres (l'âge, le niveau de revenu, la fréquence des contacts interculturels, etc.) et se prêtent bien à l'étude de leurs relations, les données qualitatives ne s'expriment habituellement pas en termes numériques (l'ensemble des valeurs, l'appartenance à une Église, un profil d'attitudes, etc.) et rendent difficile l'étude des relations contrôlées. Cela ne veut pas dire qu'il soit impossible

de transposer des données qualitatives sur le plan du quantitatif. On peut, par exemple, mesurer les attitudes, établir l'importance relative de chacune dans une totalité, dénombrer leurs manifestations dans des activités survenues à divers paliers de la réalité sociale. Même si l'analyse des données qualitatives ne se poursuit pas dans des cadres semi-expérimentaux (l'étude des relations entre variables) et ne peut point fournir des résultats uniformes (il existe des variantes dans l'identification d'un auteur à un autre), elle obéit à certaines règles qui en garantissent l'authenticité.

b – L'analyse thématique

La psychologie de la forme ainsi que l'ethnologie des configurations culturelles ont mis en relief l'importance de l'analyse thématique. Celle-ci est centrée sur des éléments significatifs qui regroupent toute une série de données particulières et les intègrent dans un schéma global. Ainsi, on peut identifier les principales valeurs et sentiments d'un groupe et les exprimer dans un ensemble de propositions qui les caractérisent. On peut montrer comment ces valeurs et ces sentiments sont reliés à des idées que le groupe se fait de lui-même et des étrangers, et à des notions fondamentales sur l'univers et le sens de la vie. Pour que ce type d'analyse soit possible, il faut disposer de données provenant d'observations et d'entrevues effectuées à partir d'un schème préalable assez bien défini. L'observation porte sur des aspects bien précis de la réalité, car on ne peut pas tout observer à la fois, et encore moins effectuer des observations superficielles sur un grand nombre de sujets différents. On identifie, à l'intérieur du champ d'observation, les éléments qui possèdent soit une valeur d'universalité, soit une valeur exemplaire. Dans le premier cas, ce sont des éléments qui sont intériorisés et vécus par tous les individus, tandis que dans le second, ce sont plutôt des éléments stratégiques, en ce sens qu'ils occupent un statut d'importance dans le groupe, tels qu'un segment valorisé de la culture ou un trait caractéristique des élites et de ceux qui détiennent le pouvoir. Finalement, il faut repérer leurs filiations et parentés afin de les regrouper dans des catégories plus larges.

L'analyse thématique doit remplir ces conditions pour déboucher sur l'interprétation. Cela suppose observations et entrevues centrées, annotation systématique, codification des matériaux selon des catégories théoriques utiles (*a priori* ou *a posteriori*) et finalement analyse de contenu. Si ces règles du jeu sont respectées, on est alors en présence de faits de réalité tout aussi authentiques et utilisables que les données numériques. Bien sûr, les analyses demeurent imprécises sur bien des points, mais ces lacunes sont bien plus la conséquence d'imperfections du niveau de l'observation que le résultat d'une limitation de la technique d'analyse proprement dite.

c – Le profil des valeurs acadiennes ¹

Les études dans le comté de Stirling se sont poursuivies à la fois au niveau de la société globale et à celui des communautés. Nous avons été ainsi amenés à effectuer l'étude de la société acadienne par le biais d'une analyse systématique des valeurs fondamentales du groupe ². On accédait alors à une meilleure connaissance du caractère et du tempérament acadiens. L'analyse thématique est centrée sur le concept de « sentiment » ³. Dans cette étude, nous examinons en profondeur les principaux éléments de cet univers et montrons comment ils forment une configuration distincte, constituée et centrée sur quatre thèmes principaux. Nous fournirons, en premier lieu, une énumération des sentiments acadiens et verrons ensuite comment ils s'intègrent autour des quatre thèmes fondamentaux.

1. Les Acadiens forment un groupe ethnique distinct de tous les autres groupes d'expression française.
2. La survivance acadienne est un fait miraculeux qui renforce la mission catholique et française des Acadiens en terre anglo-saxonne.
3. La langue française et la foi catholique sont deux éléments culturels inséparables qui doivent être conservés intégralement si le groupe veut se maintenir et se développer sur les plans économique, politique, national et religieux.
4. Le groupe acadien se considère supérieur à tout autre groupe de civilisation différente sur le plan des valeurs morales et des principes de vie, mais il se sait faible, impuissant et inférieur aux autres groupes sur celui des chances de vie, de l'instruction et du pouvoir politique.
5. La supériorité morale du groupe prend son fondement dans le caractère d'exceptionnelle qualité des ancêtres qui ont su vaincre des circonstances difficiles. L'infériorité économique et politique est la conséquence de l'expulsion et du dépouillement qui s'en suivirent.
6. Le groupe acadien fut injustement traité, dans le passé, par les Anglais, les Français et les Canadiens d'expression française.

¹ Dans cette analyse thématique, nous nous inspirons d'un article paru dans *Anthropologica*, Vol. III, N° 2, 1961, p. 21-25.

² *People of Cove and Woodlot*, op. cit., p. 135-161.

³ C'est une idée, une prédisposition à l'action qui comporte des éléments affectifs et qui est partagée par un certain nombre d'individus. Elle est en partie cognitive, en partie émotive, et indirectement, en partie reliée aux tendances. C'est la définition que Leighton fournit dans ses travaux en psychiatrie sociale.

7. L'intervention de la « divine providence » a permis la survie du groupe.
8. La grande solidarité du groupe de même que sa forte cohésion apportent la sécurité et la fierté d'y appartenir.
9. La famille est la gardienne des valeurs nationales. Elle doit demeurer une cellule vivante, un principe d'unité.
10. Il est nécessaire de définir les attributions et devoirs de chaque sexe en fonction d'une division du travail.
11. Tous les membres du groupe doivent être égaux et pareils aux autres. Les plus favorisés doivent faire participer les autres à leurs privilèges.
12. Les différents groupes ethniques possèdent des qualités et des défauts qui doivent orienter les membres du groupe acadien dans leurs relations personnelles avec les membres de ces groupes.
13. Les différents groupes ethniques peuvent aider les Acadiens à réaliser leurs aspirations nationales ou les en empêcher. Chaque Acadien doit être conscient des potentialités et tirer le meilleur parti de toutes les circonstances.
14. Il est urgent de créer de puissantes élites acadiennes qui prendront en main la destinée du groupe.
15. Il est absolument nécessaire de se soumettre à la volonté de l'autorité établie et de la respecter.
16. Les chefs de file doivent être continuellement surveillés et mis à l'épreuve afin de s'assurer qu'ils ne se désintéressent pas des besoins de la communauté, ce qui produirait un relâchement des liens qui les unissent au groupe.
17. Tout membre du groupe doit apprécier le succès dans les affaires et l'accumulation des biens matériels à la condition que cette réussite résulte du talent, du travail assidu et d'une administration éclairée.
18. Un des objectifs prioritaires du groupe est de développer et d'améliorer l'éducation, notamment en concevant de meilleurs programmes scolaires afin de mieux préparer les nouvelles élites et les générations montantes.
19. Certains Acadiens doivent, avec regret, tenter leur chance ailleurs ; mais ils reviendront finir leurs jours chez eux avec les leurs.

20. La rareté des ressources naturelles de même que la limite des moyens réduisent le désir de monter dans l'échelle sociale et d'entretenir des projets d'avenir.
21. L'appartenance à l'Église catholique est le fondement même, la raison d'être de la nation acadienne.
22. Il faut évaluer les choses, les événements, les situations, les hommes, à la lumière de critères spirituels.
23. Les Acadiens ne doivent point se laisser attirer par les gratifications de courte durée. Ils doivent concevoir leur avenir en fonction d'objectifs communs de longue portée.
24. Le travail apporte la santé, la satisfaction personnelle et la valeur sociale.
25. L'Acadien doit encourager les activités sociales qui équilibrent la participation religieuse, l'interaction sociale, la tenue des rôles familiaux traditionnels et le succès matériel.
26. Il faut évaluer les expériences nouvelles et les innovations en fonction de leur utilité pour le groupe.

Chacun de ces sentiments est lui-même une généralisation¹ qui fut obtenue à l'aide de données provenant d'observations et d'entrevues dans les contextes les plus divers. C'est une analyse détaillée de tous ces matériaux qui nous a permis d'esquisser ce profil des valeurs fondamentales acadiennes. L'ensemble de ces sentiments constituent le fondement de la civilisation acadienne et s'insèrent dans un tout configuratif comportant quatre motifs ou thèmes principaux :

- Le sens de l'appartenance.
- La survivance de la nation.
- Une vision spiritualiste du monde.
- Une image nationale ambiguë.

¹ Un *concept expérimenté* dans le sens où nous l'entendions plus tôt.

1° Le sens de l'appartenance ¹

Tous les groupes d'une certaine dimension qui possèdent une histoire, des traditions, et des coutumes propres se considèrent différents des autres, et les Acadiens ne font point exception à la règle. Cette conscience d'être particulier est pour eux un puissant principe d'identification et de fierté (Sentiment 1). Cette identité est si forte qu'elle n'est point aliénée par la vie dans des milieux étrangers. Ils se sentent obligés, quand cela est possible, de revenir vivre dans le pays de leurs parents (Sentiment 19). D'ailleurs, ils ne manquent jamais une occasion de souligner que tous les membres du groupe forment une « grande famille ». À l'intérieur de celle-ci, chacun possède un rôle complémentaire à ceux des autres (Sentiment 10) et peut compter sur eux pour l'aider et le tirer d'embarras dans des circonstances difficiles (Sentiments 8 et 11). Les liens de parenté resserrent l'affiliation au groupe, dont l'intérêt a priorité sur les aspirations personnelles. Le groupe n'est pas fermé aux changements (Sentiment 26) ni aux contacts interculturels, mais on y garde constamment à l'esprit que les expériences nouvelles, de même que les rapports avec les autres groupes ethniques (Sentiment 12) sont jugés en fonction de leur utilité et de leur caractère bénéfique. Ils sont acceptés dans la mesure où ils signifient promotion sociale et avancement. Dès qu'ils compromettent le sens de l'identité ethnique ou qu'ils contestent les valeurs traditionnelles, ils tendent à être rejetés.

2° *La survivance de la nation* ²

Certains sentiments, fortement interreliés, sont au cœur même de l'organisation sociale acadienne : ce sont ceux qui placent au premier rang la survivance de la nation. La survivance est envisagée non seulement comme possible, mais comme nécessaire : c'est la mission du groupe en terre anglo-saxonne (Sentiment 2). Une fois le principe établi, on préconise les mécanismes positifs et négatifs qui en assureront la réalisation. En général, ces mécanismes sont des réducteurs d'anxiété, tels que la défense contre les influences nocives des autres groupes ethniques, ou l'affirmation du caractère de peuple choisi afin de contrebalancer la position minoritaire et l'infériorité ³.

On explique la survivance par la vigueur spirituelle et la force morale des ancêtres (une section du sentiment 5) et par une intervention de la divine providence (Sentiment 7), mais en même temps, les Acadiens d'aujourd'hui doivent assumer eux-mêmes leur propre destin à un moment où les contestations

¹ Les sentiments 1, 8, 10, 11, 12, 19 et 26.

² Sentiments 2, 3, 5, 7, 9, 13, 14, 18 et 23.

³ Thème analysé plus loin.

viennent de toutes parts. Voici, dans leur esprit, comment cette survivance sera réalisée.

- La langue acadienne et la foi catholique sont deux éléments culturels inséparables (Sentiment 3).
- Impératif du mariage entre Acadiens et de la conservation des traditions familiales (Sentiment 9).
- Protection contre les étrangers et les organisations non acadiennes (Sentiment 13).
- L'essor de l'élite acadienne est perçu comme un moyen de renforcer sa solidarité et d'assurer son avancement (Sentiment 14).
- Revalorisation de l'instruction afin d'effectuer un retour éclairé aux traditions acadiennes et de préparer les générations montantes à leur rôle dans la société technique (Sentiment 18).
- La religion est le plus important moyen de contrôle du comportement de tous les membres (un aspect du sentiment 21 qui fait partie du thème « vision du monde »).
- Nécessité d'une grande planification de la survivance sur une longue période (Sentiment 23).

3° *Une vision spiritualiste du monde* ¹

Le groupe de sentiments qui met en relief une conception du monde où apparaît la primauté du spirituel sur le matériel est aussi fort important dans la culture acadienne. On admet cependant qu'il est nécessaire d'accumuler des biens, par son travail et sa frugalité, afin de satisfaire ses besoins et d'obtenir un certain bien-être (Sentiment 17). Voici, concrètement, les principaux éléments de cette vision du monde :

- La religion (la foi catholique) est conçue comme la valeur la plus importante dans la vie. Elle explique d'ailleurs la supériorité morale des Acadiens sur les autres groupes (Sentiment 21).
- C'est à partir de critères spirituels qu'il faut évaluer la nature, le sens, et l'importance des événements, des situations et de la conduite humaine (Sentiment 22).

¹ Sentiments 15, 16, 17, 21, 22, 24 et 25.

- L'obligation de respecter ceux qui exercent l'autorité et de se conformer à leurs directives (Sentiment 15), car ils tiennent leur autorité de Dieu et doivent servir d'une manière désintéressée les intérêts primordiaux de la nation (Sentiment 16).
- Le travail apporte le bonheur, le respect de soi-même et le prestige social (Sentiment 24).
- Les actions les plus estimées sont celles qui réussissent à réaliser un équilibre entre les valeurs religieuses et familiales d'une part, et d'autre part les activités sociales et le succès matériel (Sentiment 25).

4° *Une image nationale ambiguë*¹

Le dernier groupe de sentiments est centré sur des attitudes nationales où voisinent éléments de supériorité et éléments d'infériorité. Les Acadiens se savent économiquement plus faibles que les Anglais et se rendent compte qu'ils ne participent aux décisions politiques qui les concernent que de façon marginale (Sentiment 4). Ils attribuent, par ailleurs, ces inégalités socioculturelles à des événements historiques bien précis, tels que l'expulsion (Sentiment 5), le désintéressement marqué des communautés francophones pour la *cause acadienne* (Sentiment 6) et la rareté des ressources naturelles (Sentiment 2). Cette constatation les incite à vouloir participer davantage à la prospérité du pays et à vouloir assumer des fonctions importantes dans le gouvernement de leurs propres affaires. Ils veulent devenir des citoyens à part entière.

d – Conclusion

Cette analyse thématique des sentiments acadiens montre qu'il est possible d'identifier des éléments généraux à travers un ensemble disparate de données, et d'intégrer ces éléments dans des catégories analytiques encore plus larges. Pour ce faire, nous avons pris comme référence un univers unidimensionnel dont la structure interne possédait une grande cohérence.

L'analyse thématique du genre de celle que nous avons effectuée ici s'applique en général aux données qualitatives, quel que soit le libellé de la notion centrale ou des notions fondamentales qui les recouvrent. Dans une publication récente, nous avons effectué ce même genre d'exercice pour un isolat de la Côte Nord du Saint-Laurent² sur lequel nous avons des données ethnographiques importantes. La

¹ Sentiments 4, 5, 6 et 20.

² Paul Charest et Marc-Adélar Tremblay, « Isolement et vision du monde à Saint-Augustin », *Recherches Sociographiques*, Vol. VIII, N° 2, 1967, p. 151-176.

notion centrale utilisée, dans ce cas, fut le concept anthropologique de *vision du monde* et les thèmes d'analyse furent :

- l'image de soi,
- la conception du milieu environnant et les relations qu'entretiennent les Augustiniens avec ce milieu,
- la conception de l'univers physique et du monde extérieur,
- les images de la vie, de la mort et de l'au-delà, et
- le merveilleux et l'extraordinaire.

Chacun de ces thèmes a permis de rendre compte adéquatement des matériaux recueillis et d'offrir une compréhension satisfaisante d'une réalité complexe sans avoir recours à des méthodes chiffrées.

F. L'imperfection des techniques d'analyse

[Retour à la table des matières](#)

Les leçons antérieures de même que les développements à l'intérieur de celle-ci établissent hors de tout doute la nécessité de définir des objectifs analytiques précis avant de récolter les données essentielles à l'étude scientifique d'un problème. Même lorsque ces objectifs auront été définis avec grande précision, l'analyse demeurera toujours partielle en ce sens qu'il existera constamment un décalage entre les objectifs théoriques et les réalisations concrètes. Ces imperfections, au stade de l'analyse, sont dues à trois facteurs : la qualité des observations, la durée de l'analyse, et la qualité des techniques.

a – La qualité des observations

Nous faisons allusion ici à la quantité, à la pertinence et à la richesse des données d'observation. Toute analyse inductive possède la valeur des observations sur lesquelles elle repose.

À ce propos, quelques-unes des difficultés soulevées par la nature des données recueillies méritent d'être soulignées.

1° Les données recueillies dans certains secteurs de l'étude sont insuffisantes en nombre et en qualité pour permettre une interprétation documentée.

2° Ces données sont divergentes ou contradictoires. Il est alors difficile de choisir un type d'explication plutôt qu'un autre.

3° Ces données sont riches en détails de toutes sortes qui ne sont qu'indirectement reliés aux objectifs de l'étude. Elles manquent de pertinence.

b – *La durée de l'analyse*

Le temps mis à la disposition du chercheur pour conduire son analyse est un deuxième facteur qui limite la qualité de l'analyse. Si le cerveau électronique effectue rapidement des milliers d'opérations, celles-ci ne deviennent possibles que lorsque les données ont subi un traitement élaboré qui en permette la mémorisation et l'utilisation en temps opportun. Comme nous l'affirmions plus tôt, toutes les données n'ont point nécessairement été récoltées en fonction d'une analyse mécanographique rapide. L'analyse des données qualitatives, par exemple, nécessite toute une série d'opérations complexes et de longue durée. Nos expériences nous ont enseigné que s'il a fallu six mois pour amasser les informations d'une recherche, il faudra habituellement de douze à dix-huit mois pour en extraire les principales significations.

c – *La qualité des techniques*

Quand il s'est agi d'accumuler les données essentielles, nous avons préconisé une instrumentation multiple. De la même manière, il est fructueux d'utiliser plusieurs techniques d'analyse. Le traitement différent des mêmes données confère à l'analyse une profondeur et une stabilité que ne saurait réaliser un seul mode analytique. D'ailleurs, la nature même des données force en quelque sorte le chercheur à utiliser les méthodes d'analyse qui les mettront le plus parfaitement en lumière. De plus, l'utilisation de plusieurs techniques sur ces mêmes données réduit les risques d'erreur.

6. Conclusions sur le processus de la recherche empirique

[Retour à la table des matières](#)

Lorsque les données ont été analysées et interprétées, il s'agit de rédiger un rapport de recherche dans lequel on réponde à la question posée à la réalité. Cette réponse est l'explication que l'on donne, étant donné la connaissance que l'on a de la situation à un certain moment. Cette connaissance fut rendue possible grâce à une problématique d'étude, grâce aussi à des lectures instrumentales plus ou moins nombreuses et riches, et grâce, enfin, à des perspectives théoriques qui lui confèrent ampleur et subtilité.

L'homme de recherche a donc perçu et interprété une réalité dans quelques-uns de ses aspects particuliers. Cet exercice minutieux qu'il a conduit ne lui laisse point de doute sur le caractère relativement inadéquat du modèle opératoire ou encore sur le nombre insuffisant des observations recueillies. Cette insatisfaction, au terme de son aventure scientifique, l'amène à formuler d'autres questions sur les

mêmes problèmes, à élaborer de nouvelles perspectives d'observation, à suggérer des situations de recherche plus appropriées, à promouvoir la préparation de nouveaux instruments d'observation. C'est ainsi qu'au moment de la rédaction de ses résultats, le chercheur, comme renvoyé à la première étape du processus de recherche, s'occupe de formuler des questions mieux adaptées, qui reflètent une meilleure connaissance de la situation.

À ce stade de notre réflexion, nous nous devons d'examiner quelques-uns des problèmes que soulève le processus de la recherche empirique en ce qui concerne la sûreté et la validité des résultats. Nous serons ainsi mieux en mesure de comprendre comment s'introduisent les biais dans la poursuite de nos entreprises de recherche surtout lorsqu'il s'agit d'études explicatives.

Nous verrons, plus loin, qu'au fur et à mesure que s'accumulent les connaissances de la réalité socioculturelle, il est possible d'entreprendre des études qui nécessitent une plus grande précision de l'objectif et des conditions mêmes où se poursuivent les observations. Ce sont les études de vérification. Le problème que l'on soulève n'est plus une question que l'on adresse à la réalité, mais une réponse provisoire. La vérification de cette réponse anticipée nécessite la construction d'expériences qui se poursuivent dans des conditions contrôlées. Ainsi serons-nous amenés à étudier les conditions de l'expérimentation avant d'aborder l'examen des techniques d'observation.

Huitième leçon

La validité et la sûreté des résultats

I. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Au terme de sa recherche, le chercheur doit utiliser les informations dont il dispose pour expliquer la réalité et fournir une réponse à la question qu'il avait posée. La valeur de cette explication dépend, pour une bonne part, de la qualité des résultats, c'est-à-dire de la sûreté et de la validité des données recueillies. Cela veut dire à la fois authenticité des faits d'observation, stabilité et correspondance à la réalité, et absence de biais, que ceux-ci soient dus au hasard ou qu'ils soient systématiques. Ces objectifs scientifiques constituent, évidemment, des idéaux difficiles à atteindre si l'on considère toutes les sources d'erreur possibles à chacune des étapes du processus de la recherche empirique. Déjà, en examinant les phases de ce processus, nous avons défini les modalités de l'observation et avons évalué globalement les genres de résultats que ces dernières permettaient d'espérer. Nous reprendrons ici cette évaluation, en ayant soin cette fois d'identifier les diverses sources d'erreur. Nous nous demanderons comment il est possible d'accroître la sûreté et la validité des résultats.

II. – La sûreté des résultats

1. Qu'est-ce que la sûreté des résultats ?

Un résultat sûr est un résultat dont on ne peut pas douter parce qu'il correspond à la réalité. Il est donc fiable. Une des manières d'évaluer la sûreté d'une constatation ou d'une lecture est de juger de celle de l'instrument qui l'a récoltée.

Bien qu'indirecte, cette procédure est la plus à la portée du chercheur. Si l'instrument est fiable, on en déduira la sûreté des résultats. Cela nous oblige à préciser ce que nous voulons dire par sûreté instrumentale.

Un instrument est sûr s'il produit les mêmes lectures lors d'applications successives sur les mêmes phénomènes. La sûreté s'exprime donc ici dans le concept de stabilité. Cette opération postule que les faits et phénomènes sont demeurés les mêmes aux différents moments où les instruments captent la réalité. Si cette réalité est dynamique et que le rythme de ces changements est rapide, il est alors très difficile d'établir la stabilité des instruments, ou leur capacité à refléter les mêmes phénomènes. Dans le cas où nous effectuons une seule lecture, le degré de sûreté s'exprime par un niveau de probabilité donné que possède l'instrument de refléter la réalité. Nous avons vu, plus tôt, qu'un instrument permet d'effectuer des lectures sur une portion limitée de la réalité. C'est de cette portion qu'il s'agit ici, sans se préoccuper de savoir si elle suffit ou si elle correspond véritablement à ce pourquoi l'instrument fut construit. L'aspect validité sera discuté plus loin.

Un instrument n'est pas sûr lorsqu'il existe des dispersions entre des lectures répétées sur un même objet. Si ces différences se répartissent au hasard et qu'elles sont minimales, l'instrument ne possède pas une sûreté parfaite, mais il peut servir quand même. Si au contraire, les décalages entre les lectures sont importants, l'instrument est inutilisable par suite de son manque de sûreté, à moins que l'on démontre que ces divergences résultent de changements de la situation à l'étude.

2. Facteurs qui font varier les lectures

[Retour à la table des matières](#)

Comme cela est visible dans nos énoncés précédents, lorsqu'on analyse le degré de constance d'un instrument, il est important de bien distinguer les différences dues à un changement de la situation de celles qui résultent des déficiences de l'instrument lui-même. Utilisons l'analogie du thermomètre pour simplifier ce que nous voulons dire. Au temps A nous prenons avec un thermomètre T la température d'un patient P. La lecture est de 98,6°F, soit une température normale. Le lendemain, au temps A', nous prenons à nouveau avec le thermomètre T la température du même patient P. Le résultat, cette fois, est 100,6°F, soit deux degrés de plus que le matin précédent. L'écart a trois *causes* possibles :

- a. La température du patient a changé durant l'intervalle de temps (24 heures).
- b. L'instrument est défectueux et donne des lectures qui ne correspondent pas à la réalité.
- c. Ces deux *causes* à la fois, à des degrés différents.

Nous supposons, bien entendu, que les façons de « prendre la température » sont les mêmes dans les deux cas et obéissent aux règles établies pour l'usage valide du thermomètre. L'utilisation d'un second thermomètre pourra aider à révéler les facteurs qui expliquent ces divergences. Si, à l'aide du thermomètre T, nous obtenons, après plusieurs lectures, la température 100,6°F, nous pourrions alors conclure avec un certain degré de confiance que la température du patient a changé. Si le thermomètre T indique 101,6°F, il faudra répéter les lectures et même utiliser d'autres thermomètres avant d'être en mesure d'identifier les sources de variation.

Il en est de même des facteurs sociaux, à la différence, cependant, que la situation sociale est beaucoup plus complexe et que les instruments ne possèdent point le fini de ceux utilisés dans les sciences naturelles. Si la défectuosité de l'instrument est systématique, il sera facile d'effectuer les corrections qui s'imposent. Ce serait le cas du thermomètre qui indique constamment deux degrés de trop ; il suffirait alors de retrancher deux degrés pour obtenir une lecture qui corresponde à la réalité. Si les déficiences instrumentales se répartissent au hasard, il est alors pratiquement impossible d'effectuer les corrections nécessaires.

L'instabilité instrumentale que l'on rencontre le plus souvent dans les sciences humaines est justement de ce genre. Elle résulte principalement des modalités différentes d'application des instruments. Les situations de recherche, les conditions dans lesquelles se poursuivent les observations avec les mêmes instruments manquent d'uniformité. Cette hétérogénéité des situations sociales de même que les changements chez le chercheur sont à l'origine de variations dans la stabilité des instruments, ou dans leur aptitude à capter des phénomènes identiques. Ce sont ces facteurs qui affectent la constance des instruments que nous étudierons plus bas.

A. La sûreté de l'informateur

Dans les situations où le chercheur doit utiliser des informateurs pour documenter son étude, la stabilité des lectures dépend de la qualité de l'informateur et de son aptitude à communiquer adéquatement ses connaissances. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur sa conduite : son état de santé, la fatigue physique ou nerveuse, sa perception de la recherche entreprise, les interruptions dans la routine quotidienne, l'attitude à l'égard du chercheur, son intérêt à offrir un niveau donné de collaboration, etc. Ce sont autant de conditions liées à l'informateur qui se répercutent sur la qualité instrumentale.

B. La sûreté du chercheur

Lorsque le chercheur observe directement la réalité sans utiliser d'informateurs, les sources d'erreur peuvent s'introduire à toutes les phases du processus d'observation proprement dit, comme elles peuvent apparaître au moment de l'annotation et de la rédaction du rapport d'observation. Dans les cas où le

chercheur utilise des informateurs, les biais proviennent de sa manière d'utiliser les instruments et d'enregistrer les lectures qu'ils effectuent. Cependant, que le chercheur ait recours à des informateurs ou non, ce sont sensiblement les mêmes conditions qui prévalent. En voici une énumération qui ne vise point à être exhaustive. L'état de santé et de repos du chercheur à différents moments de son enquête, y compris sa stabilité émotionnelle ; le niveau de sa motivation au cours de son travail ; la satisfaction qu'il retire de ses efforts ; les modifications qu'il introduit consciemment ou non dans la structure des instruments au moment de leur utilisation ; le niveau de confiance qu'il a dans l'instrument qu'il utilise ; les heures qu'il consacre à son travail et l'utilisation qu'il fait de l'instrument ; etc. Cette liste suffit pour indiquer l'ensemble des éléments qui influent sur la façon dont le chercheur utilise les instruments d'observation mis à sa disposition.

C. La sûreté de la situation de recherche

Par situation de la recherche, nous entendons l'ensemble des éléments en présence au moment de l'observation, à l'exclusion du chercheur. Nous avons vu que cette situation est sociale. C'est dire qu'elle fait partie d'un univers socioculturel préexistant dans lequel le chercheur s'insère. Plusieurs facteurs seront importants pour évaluer son influence sur les résultats. Parmi eux, on peut citer la manière dont le chercheur s'introduit dans cette situation, ses connaissances préalables de la situation et des informateurs qu'il s'apprête à interroger, le genre de relations interpersonnelles permises, les modalités proprement dites de l'observation. Ces modalités sont le moment de la journée, l'endroit, le fait qu'il s'agit d'une entrevue seule ou de groupe, qu'elle est de courte durée ou qu'elle s'échelonne sur plusieurs heures, la nature des informations recherchées, la position sociale de l'informateur et du chercheur, les connaissances que les gens du milieu ont de la recherche et de l'organisme qui la patronne, etc. Les facteurs situationnels sont si nombreux et si variables dans le temps qu'il est fort difficile pour tout chercheur, si habile soit-il, d'en évaluer la portée exacte sur la sûreté des résultats.

D. La sûreté de l'instrument

Tous les éléments précédents font partie de l'instrumentation et de la méthodologie spéciale de l'enquête. Si nous nous attardons sur l'instrument, c'est que nous voulons mettre l'accent sur les modalités de son utilisation. S'il s'agit d'un instrument structuré et normalisé (tel qu'un formulaire) le chercheur doit suivre intégralement les règles d'application. Il ne doit point sauter de questions, ni en ajouter de nouvelles, ni encore transformer les questions ou en intervertir l'ordre. En modifiant volontairement ou non la structure de l'instrument, on lui fait perdre son uniformité et partant, il risque de capter des portions dissemblables de réalité. Ce qui, à première vue, apparaît comme une instabilité instrumentale est, en réalité, une instabilité de l'observateur. Dans le cas où le chercheur utilise un instrument dont la structure est flexible (entrevue centrée, observation – participante), il possède plus de liberté dans la manipulation de ses instruments.

Mais alors ceux-ci présentent, dans les différentes situations où ils sont utilisés, des caractéristiques analogues mais certes pas identiques. À proprement parler, une comparaison stricte des lectures obtenues dans ces différentes situations est impensable.

E. La sûreté de l'analyse

Par sûreté de l'analyse, nous faisons spécialement allusion au traitement des données, soit par des procédés mécanographiques, soit encore par des procédés manuels. Dans un cas comme dans l'autre, les données accumulées doivent être classées, codées, regroupées, pondérées avant d'être analysées et interprétées. À chacune de ces opérations, des imprécisions peuvent se glisser, tout comme des mésinterprétations peuvent orienter l'explication dans une mauvaise direction. Les données brutes possédaient un fort degré de sûreté, mais le traitement les colore d'éléments subjectifs. Cette dernière remarque peut prêter à confusion en ce sens qu'elle semble nier les options théoriques du chercheur. Selon nous, l'instabilité n'est pas due à l'imagination créatrice du chercheur qui tente de révéler les significations profondes des faits, mais bien aux manières diverses de les manipuler et de les traiter une fois les cadres de la démonstration théorique établis.

III. – La validité des résultats

1. Qu'est-ce que la validité ?

[Retour à la table des matières](#)

Un résultat valide est un résultat conforme à l'ensemble des exigences nécessaires à son obtention, c'est-à-dire qu'il y satisfait. C'est donc un résultat qui correspond dans une large mesure à l'attente de l'observateur, en supposant que ce à quoi il s'attend soit défini clairement dans le modèle opératoire. Le degré de validité est ainsi la plus ou moins grande équivalence qui existe entre les lectures exigées par la nature du problème et les lectures effectives obtenues dans la situation de recherche proprement dite à différents moments de son déroulement. Dans la pratique, l'évaluation de la validité des résultats se fait le plus souvent par l'intermédiaire de celle des instruments utilisés. Qu'entend-on effectivement par validité d'un instrument ? C'est sa plus ou moins grande capacité à enregistrer ce pour quoi il a été construit. Autrement dit, c'est donc l'exactitude avec laquelle un instrument de recherche mesure le phénomène, la situation ou le comportement qu'il est censé enregistrer. Il y a correspondance entre la structure instrumentale et la nature des faits récoltés. Un thermomètre est un instrument valide pour mesurer la température du corps, mais il ne l'est pas pour mesurer la pression atmosphérique. À l'inverse, le baromètre peut mesurer la pression atmosphérique

mais est inapte à récolter des informations concernant la température. Ce clivage, clairement établi pour les structures et les fonctions instrumentales dans les sciences naturelles, n'existe pas avec la même clarté dans les sciences humaines. Dans ces dernières, contrairement aux premières, il est possible d'utiliser des instruments inappropriés pour le problème à l'étude, ou encore d'utiliser des instruments appropriés, mais sur des situations qui ne le sont pas. Tandis que dans le premier cas la structure de l'instrument est inapte à mesurer les faits jugés pertinents, dans le second, il y a erreur sur la nature des faits et non sur la structure instrumentale. Théoriquement du moins, il est même possible d'utiliser les mauvais instruments sur des faits et situations manquant de pertinence. Ce sont autant de possibilités dont le chercheur doit tenir compte au cours de l'évaluation critique qu'il fait subir à ses résultats.

Le test de Binet mesure-t-il vraiment les niveaux d'intelligence ? Celui de Rorschach fournit-il des indications précieuses sur les éléments essentiels de la personnalité ? L'informateur-clé est-il un procédé instrumental adéquat pour dépister les unités sociales en voie de désorganisation ? Le questionnaire utilisé dans l'étude des comportements économiques était-il capable de refléter avec succès les comportements véritables des familles salariées ? Voilà le genre de questions que se pose le chercheur au moment où il s'apprête à utiliser les lectures pour en donner les significations.

Ces premières complications au sujet de la validité des instruments s'ajoutent à celles liées à la validité de la technique elle-même. À ce moment-là, le chercheur se demande si pour tel type d'étude il vaut mieux utiliser tel type de technique plutôt que tel autre. Pour entreprendre des études sur le degré d'industrialisation d'un milieu, faut-il utiliser la technique de l'observation ou celle du questionnaire ? Comme nous l'avons vu plus tôt¹, chaque technique possède ses propriétés particulières qui la rendent apte à recueillir certains types d'informations.

Avant d'examiner l'ensemble des facteurs qui exercent une influence sur la validité des données, on peut se demander comment celle-ci s'évalue. La réponse s'impose d'elle-même : il s'agit de construire des épreuves de validité des instruments avant de les utiliser sur des situations particulières. Ces épreuves sont réalisables si le chercheur remplit les cinq conditions suivantes : a) définir clairement les objectifs de l'opération de recherche qu'il veut entreprendre et l'ensemble des données essentielles à récolter ; b) construire un ou des instruments provisoires d'observation jugés capables de fournir ces données essentielles ; c) élaborer des critères externes à l'instrument pour juger de sa validité ; d) appliquer l'instrument à un nombre restreint mais suffisant de situations afin qu'il puisse récolter l'ensemble des données qui correspondent à ses propriétés (épreuve ou *testing* de l'instrument) ; e) utiliser les critères externes à l'instrument pour juger de la validité des données.

¹ Voir V^e leçon, *Méthodologie, techniques et instruments*.

Cette épreuve préalable à l'observation proprement dite pourra être répétée jusqu'à ce que le chercheur puisse calibrer son ou ses instruments de travail. Au fur et à mesure qu'elle se déroulera, le chercheur pourra introduire les corrections qui s'imposent et conférer aux instruments les propriétés jugées nécessaires pour certaines lectures. Bien qu'il ne soit pas toujours possible d'effectuer avec toute la rigueur nécessaire ces essais de validité, le chercheur consciencieux se préoccupe de mettre à l'épreuve chacun des instruments qu'il se propose d'utiliser, et de tirer le meilleur parti possible des circonstances de ces essais. Une fois expérimentés, les instruments ne sont point à l'abri des erreurs qui peuvent s'introduire dans la situation de recherche au moment de leur utilisation. Nous examinerons brièvement chacune de ces principales sources d'erreur.

2. Les facteurs qui réduisent la validité des résultats

[Retour à la table des matières](#)

Tout facteur, qu'il soit une hypothèse, un instrument de recherche, ou un procédé d'administration, peut être considéré comme une source d'invalidité s'il s'éloigne de sa fonction originale. La conscience de ces biais permettra d'évaluer les résultats à leur juste mesure et d'introduire les corrections nécessaires. Ces différents aspects de la validité méritent d'être considérés séparément.

A. Les propositions initiales

Dans les secteurs de recherche où les études ont été nombreuses et où les traditions de recherche sont bien établies, l'armature conceptuelle d'une étude particulière sera généralement adéquate et orientera les observations dans la bonne direction. Les propositions théoriques générales que l'on énoncera de même que les postulats que l'on formulera seront non seulement justifiés par les travaux antécédents mais serviront de guides fiables et valides pour l'observateur. Cela veut dire que l'encadrement théorique de l'étude permet non seulement de soulever les bonnes questions mais aussi de recueillir les observations pertinentes.

Par ailleurs, il est d'autres secteurs de recherche, encore fort nombreux, où les études furent inexistantes ou sporadiques et où les traditions sont en train de se construire. Là, les cadres théoriques de l'observation sont déficients sur plusieurs points et ambigus par rapport à certains autres. Le chercheur possède alors une grande latitude tant dans la définition des éléments de l'étude que dans la détermination de l'angle sous lequel ces éléments seront examinés. Dans ces situations, le danger est particulièrement grand d'énoncer de fausses propositions théoriques ou d'endosser des postulats inacceptables. Si les orientations théoriques préalables sont injustifiées, les observations qu'elles susciteront projeteront de

bien faibles éclairages sur la question à l'étude. En fait, les explications de la réalité ne pourront être d'aucune utilité.

Le sous-développement théorique n'est point le seul facteur à l'origine de l'absence ou de l'insuffisance de problématiques. Ces dernières peuvent aussi s'inspirer de *fausses* théories ou être le résultat de déductions inacceptables provenant de théories plus ou moins mal démontrées.

B. L'instrument d'observation

Essentiellement la validité de l'instrument se reconnaît d'une part à la validité des indices qu'il incorpore pour examiner un aspect de la réalité, et d'autre part à la validité des procédures employées au moment de son utilisation. Celles-ci vont influencer sur l'authenticité des lectures et sur leur correspondance à la situation objective. Ces deux niveaux distinctifs (structure interne et mode d'utilisation sur l'objet) représentent autant de phases dans le processus d'analyse critique des données.

a – Structure interne de l'instrument

L'utilisation de dimensions et d'indicateurs inappropriés dans la construction d'un instrument de mesure rendra ce dernier inapte à remplir sa fonction spécifique, c'est-à-dire à récolter les informations qui correspondent à ses propriétés. Utilisons un exemple pour illustrer notre pensée. Supposons que nous voulions mesurer le statut économique d'une famille par l'inventaire de ses possessions matérielles. Nous construisons un formulaire spécial qui dresse une liste incomplète des possessions matérielles (indicateurs incomplets) et comporte un certain nombre de possessions qui n'ont que peu ou pas de rapport avec le revenu (indicateurs inappropriés). Nous aurons alors un instrument déficient pour mesurer le niveau économique réel des familles et, par voie de conséquence, pour comparer le niveau économique des diverses familles. Pour conférer à l'instrument une plus grande validité, il faudrait recenser l'universalité des possessions matérielles qui ont une relation directe et certaine avec le revenu.

b – Mode d'utilisation de l'instrument

Très souvent, les dimensions et les indicateurs choisis sont bien théoriquement justifiables. Mais c'est au niveau de l'utilisation de l'instrument que les déformations apparaissent. La structure interne de l'instrument est adéquate, mais celui qui l'utilise le déforme et l'éloigne de ce pour quoi il est conçu à la suite d'initiatives personnelles inappropriées. Reprenons l'exemple utilisé plus haut. Le formulaire comporte une liste exhaustive des possessions matérielles qui permettent de classer les individus sur une échelle de prospérité économique, mais le chercheur ne pose pas certaines questions, change le sens de certaines autres. Il

peut également influencer l'interrogé¹ et même, à la limite, mal enregistrer les réponses. Enfin, celui qui fournit les informations interprète mal le sens des questions, ou encore trompe volontairement le chercheur. Dans ces deux cas, l'invalidité provient d'une utilisation erronée de l'instrument.

C. Les unités d'observation

Est-ce que les unités choisies pour fins d'observation correspondent entièrement ou partiellement à celles définies dans le modèle opératoire ?

L'échantillon posséderait une validité totale s'il y avait correspondance parfaite entre le modèle d'échantillonnage et l'échantillon effectif. Bien sûr, cela ne se produit que très rarement. La plupart du temps, l'échantillon observé se distingue de deux manières de celui qui avait été conçu. Dans un premier cas, les unités prélevées, bien qu'elles découlent du modèle, ne sont pas assez nombreuses. Dans l'autre, la taille de l'échantillon observé correspond à celle prévue, mais il y a eu des substitutions dans les unités observées. Il s'agira alors de savoir si ces omissions ou ces substitutions introduisent des changements dans la structure interne de l'échantillon, et si elles modifient la qualité de sa représentation de l'univers duquel il est prélevé. Ces transformations sont minimales si les unités qui n'ont point fait l'objet d'observations suivies possèdent des caractéristiques semblables à celles qui furent effectivement examinées, ou si les nouvelles unités d'observation ressemblent, de par leurs caractéristiques, à celles qui furent éliminées. Au contraire, elles sont lourdes de conséquences dans toutes les autres situations.

D. La situation de recherche

Nous ne discuterons pas séparément des biais qu'introduisent le chercheur et l'informateur, car ils sont liés à l'utilisation et à la compréhension de l'instrument. Nous mentionnerons plutôt les divers éléments de la situation de recherche qui influent sur la qualité des résultats. Ces éléments sont la façon dont le chercheur définit son rôle et présente l'étude, les circonstances de l'observation y compris la nature des informations privilégiées, et l'organisme qui patronne l'étude et les connaissances qu'en ont les informateurs.

E. L'analyse des résultats

Comme nous l'avons affirmé plus tôt, l'analyse représente une phase critique de l'entreprise de recherche parce qu'elle débouche directement sur l'explication. Nous mettons de côté la situation plutôt rare de l'analyste qui cherche, par tous les moyens mis à sa disposition, à interpréter les données dans le sens de ses

¹ Nous utiliserons le terme *informateur* lorsqu'il s'agit d'entrevues et *interrogé* lorsqu'il s'agit du questionnaire.

conceptions et de ses préjugés. Le cas de celui qui appartient à une école théorique est plus fréquent. Les biais sont alors plus nuancés et subtils et se prêtent difficilement à une juste évaluation. Il faudrait quasiment reprendre le même travail dans les mêmes circonstances pour évaluer la qualité des phases intermédiaires de l'analyse et de l'interprétation théorique. Ce qui est remis en cause ici n'est pas tellement la qualité et le prestige de la perspective théorique, mais plutôt la valeur de démonstration des données. Enfin, dans l'analyse quantitative, c'est l'effort de quantification proprement dit, c'est-à-dire l'utilisation des données chiffrées et le contrôle des variables, qui constitue une source importante d'erreur.

3. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Il ressort de ce bref examen que les résultats sont influencés à chacune des phases du processus de la recherche. Il s'agit pour le chercheur d'éliminer les principales sources connues d'invalidité, d'utiliser des éléments de vérification interne et externe pour dépister les erreurs et, finalement, de corriger les résultats en fonction de ces imperfections.

Neuvième leçon

La vérification des hypothèses

I. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

C'est avec une certaine appréhension que nous abordons cette leçon, et cela pour deux raisons principales. La première découle de la complexité des éléments et processus en cause lorsqu'il s'agit d'énoncer et de vérifier une hypothèse. Nous sommes conscient que notre présentation demeure rudimentaire et incomplète. La seconde raison provient de la nature des sciences sociales et de l'état de nos connaissances. Nous avons à plusieurs reprises énoncé les nombreuses difficultés que nous éprouvons dans la poursuite de nos observations de recherche. Ces difficultés nous ont éloigné d'un mode de connaissance particulièrement mis en valeur dans les sciences naturelles, à savoir l'expérimentation. Les études de vérification sont rares, et de plus, celles qui existent se sont limitées à certains types de problèmes, à des situations de recherche particulières. Voilà des constatations qui ne nous facilitent pas la tâche !

Voici cependant comment nous allons développer notre sujet. Nous définirons brièvement ce que nous entendons par hypothèse pour aborder ensuite l'analyse des relations qui existent entre l'hypothèse et le schème conceptuel. Une section sera alors consacrée à l'étude des principaux types d'hypothèses, puis nous définirons les exigences propres à la formulation de ces hypothèses. Enfin, nous en décomposerons le processus de vérification.

II. – Définition de l'hypothèse

[Retour à la table des matières](#)

L'hypothèse est l'énoncé de relations plausibles entre une série de phénomènes observés ou de faits imaginés. Ainsi, elle peut être une invention de l'esprit ou une conception provisoire de la réalité. *A priori*, ou à partir d'observations préliminaires, le chercheur établit des liaisons entre deux ou plusieurs séries de faits. Cette conception de la réalité acquiert plus de poids, ou est complètement rejetée, lorsqu'elle est confrontée aux faits et soumise à l'expérimentation contrôlée.

Étant un lien supposé entre les phénomènes, l'hypothèse est une liaison anticipée qui, pour être évaluée, doit être vérifiée. Elle se distingue très clairement des autres propositions qui ne peuvent être soumises à la documentation et à la vérification. L'hypothèse est le point de départ d'un processus qui vise à infirmer ou confirmer une assertion préalable, en charpentant un cadre et en construisant des opérations nécessaires et suffisantes. La confirmation ou l'infirmerie d'une hypothèse générale amène la plupart du temps la formulation d'hypothèses nouvelles et de sous-hypothèses. En effet, l'une des fonctions primordiales de l'hypothèse, qu'elle se révèle juste ou fausse, c'est d'élargir les schèmes traditionnels d'explication et d'ouvrir de nouvelles voies fécondes à la recherche.

Il est important de distinguer l'hypothèse du postulat. Tandis que celle-là doit être démontrée pour être acceptée, celui-ci est accepté comme un principe ne nécessitant point de démonstration. Il est également nécessaire de distinguer l'hypothèse des conclusions d'une étude : ces dernières peuvent coïncider plus ou moins parfaitement avec l'hypothèse initiale. Enfin, il faut comprendre que l'hypothèse de travail est une idée directrice, une proposition générale qui oriente les observations dans certaines directions en retenant certains faits et situations, et non certains autres.

III. – L'hypothèse et le schème théorique ¹

[Retour à la table des matières](#)

Avant de préciser les divers types d'hypothèses, il nous apparaît nécessaire d'examiner les fonctions de l'hypothèse dans les études empiriques, ainsi que les lignes de force et les points faibles des études empiriques découlant de théories préalables imparfaitement vérifiées.

1. La fonction de l'hypothèse dans les études empiriques

Il est important de distinguer la théorie de l'hypothèse. La théorie énonce des liaisons qui existent entre plusieurs variables et les explique soit déductivement, soit à partir d'observations indépendantes. L'hypothèse est une liaison anticipée entre deux faits ou phénomènes. Elle peut découler d'une théorie déjà existante mais possédant des secteurs inexplorés, ou encore d'une théorie incomplètement vérifiée dans les faits (une théorie déductive). Dans les deux cas, l'hypothèse suscite des observations nouvelles. Elle possède suffisamment de poids pour déboucher sur l'expérience et pour fixer les cadres de sa mise à l'essai afin de savoir si le plausible est vrai en totalité ou en partie, ou complètement faux.

L'hypothèse peut n'être que le résultat de l'imagination créatrice du chercheur et ne point découler d'une théorie préexistante. Pour qu'elle fasse partie d'une théorie, il faudra alors vérifier plusieurs hypothèses différentes qui possèdent suffisamment de convergence pour que l'on puisse les encadrer dans un même schème général d'explication. Dans ce sens, l'hypothèse est l'une des étapes préalables à l'élaboration d'une théorie inductive, c'est-à-dire fondée sur les faits observés.

Qu'elle soit le résultat logique de propositions théoriques générales (théorie déductive), une intuition, ou une invention de l'esprit divorcée de toute théorie, l'hypothèse doit être confrontée aux faits de réalité afin d'être vérifiée. C'est alors que l'on saura s'il faut la garder ou la rejeter ; cette épreuve empirique décidera de sa valeur. L'hypothèse est une réponse provisoire (affirmation ou négation) à une question sous-jacente. Ainsi, on peut se demander quels sont les moteurs de changement, dans une société donnée, qui suscitent des phénomènes d'acculturation chez les individus. On identifie habituellement ces facteurs comme étant l'invention, l'innovation et les contacts interculturels. En ce qui concerne ce

¹ Voir Goode, William et Paul K. Hatt, *Methods in Social Research* 6^e chapitre, « Basic Elements of the Scientific Method : hypotheses », pages 56-73.

dernier facteur, on pourrait énoncer l'hypothèse suivante qui découle de l'état des connaissances théoriques dans le vaste secteur du *changement culturel*.

L'acculturation des membres de la société X s'accroît en fonction de la fréquence des contacts qu'ils entretiennent avec les membres de la société Y.

Cette hypothèse affirme que plus les contacts sont fréquents (antécédent A), plus élevé sera le niveau d'acculturation (conséquence B). Autrement dit, si A existe, B s'ensuivra, si l'on tient C (l'âge), D (le sexe), E (l'état matrimonial), F (le niveau de scolarité), N ... (constants). Cette formulation permet une explication causale (ou l'antériorité de A sur B) et une prévision (si A est présent, B en sera une conséquence).

Ces quelques observations suffisent pour souligner les relations d'interdépendance qui existent entre l'hypothèse et la théorie : la démonstration d'hypothèses est nécessaire à l'élaboration conceptuelle tandis que les schèmes conceptuels riches produisent des hypothèses fructueuses.

2. L'utilité de la théorie dans les études empiriques de vérification

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons discuté auparavant des fonctions théoriques de la recherche empirique, en nous inspirant de Robert K. Merton. Nous mentionnerons ici brièvement les fonctions empiriques du schème conceptuel.

- a) La théorie est utile parce qu'elle inspire le chercheur dans l'établissement du modèle opératoire et dans la définition des données essentielles. Celles-ci sont conçues en fonction d'une vérification de la théorie. Le chercheur ne prend rien pour acquis : toute assertion doit être empiriquement fondée, suffisamment démontrée.
- b) La théorie est utile aussi parce qu'elle guide le chercheur dans la découverte et la formulation d'hypothèses plausibles. Elle limite le nombre des hypothèses à expérimenter Parmi la quantité infinie des hypothèses plausibles.
- c) La théorie permet à un chercheur empirique de s'ancrer dans une tradition de recherche dans le but de l'enrichir et de la préciser. Le chercheur incorpore alors dans son étude les résultats des travaux antérieurs afin de vérifier s'ils se reproduisent dans un nouveau contexte. Les études qui visent à reconstituer intégralement les conditions d'une étude antécédente dans le but d'en vérifier les résultats sont, comme nous l'avons vu, de type répliatif.

- d) Les études de vérification introduisent une rigueur scientifique exemplaire par les techniques systématiques de vérification qu'elles exigent. Les résultats de la recherche s'expriment brièvement et sont facilement communicables.

3. Les difficultés des études de vérification

[Retour à la table des matières](#)

- a) En canalisant les efforts de recherche dans une direction, sous un angle particulier, le schème conceptuel déficient peut être à l'origine d'un gaspillage d'énergie. Soyons conscients que ces erreurs sont nécessaires à la découverte et au progrès scientifiques, et que tout résultat négatif n'est jamais complètement dysfonctionnel. Au surplus, si une théorie se révèle insuffisante, il est possible d'examiner *a posteriori* certaines relations qui existent entre les faits observés. Néanmoins, il y a là un danger certain qui peut être évité à la source en utilisant des schèmes conceptuels qui s'appuient sur de puissantes traditions de recherche, ou qui découlent d'études descriptives nombreuses et explicites.
- b) Le schème théorique est avant tout une abstraction tant et aussi longtemps qu'il n'est point entièrement appuyé par un nombre suffisant de faits. Le danger existe que le chercheur considère les concepts qu'il utilise comme des réalités concrètes (la réification des concepts), et un nombre restreint de faits et de conduites comme des preuves démonstratives suffisantes.
- c) Il y a aussi le risque de transposer les résultats d'une étude particulière à des contextes dissemblables et inappropriés. Dans ces cas, la généralisation est abusive parce que les résultats sont appliqués à des situations autres que celles de l'expérience originelle. Les résultats des études sur le comportement des rats en laboratoire peuvent inspirer des hypothèses sur la conduite humaine, mais ne sont pas directement transposables. Aussi simple et évident que le principe puisse paraître, son application demeure difficile pour toutes sortes de raisons.
- d) Un dernier danger persiste, moins subtil que les précédents. La rivalité théorique entre les chercheurs appartenant à différentes écoles est si grande qu'il est facile de se laisser éblouir par les preuves positives et d'écarter celles qui contestent la théorie initiale.

4. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Il est important, dans les secteurs bien documentés de recherche, d'utiliser quelques hypothèses fondamentales qui puissent guider et orienter les observations. Ces hypothèses ne doivent cependant pas empêcher le chercheur de saisir des aspects de la réalité qui les contestent ou les contredisent. Cette flexibilité de l'homme de recherche permet la fidélité aux faits et, en longue période, l'avancement théorique.

IV. – Les types d'hypothèses

1. Introduction

Il existe plusieurs manières de classer les hypothèses ; tout dépend du point de vue auquel on se place. C'est ainsi que l'on peut définir des types différents d'hypothèses selon que l'on considère :

- leur niveau de généralité,
- leur position dans le processus de recherche,
- leur degré d'abstraction.

A. Le niveau de généralité des hypothèses

Il faut distinguer les grandes hypothèses et les hypothèses particulières.

a – Les grandes hypothèses

Elles portent sur un ensemble de phénomènes auxquels elles confèrent une signification globale et auxquels elles attribuent une portée générale.

Exemple : Le milieu socioculturel est l'un des facteurs qui prédispose l'individu aux désordres psychologiques.

Les hypothèses de ce genre ne sont pas vérifiables directement. Elles s'expriment dans des termes trop généraux et ne permettent guère d'orienter les observations sur des phénomènes restreints mais pertinents. En ne se rapportant qu'au milieu social, cette hypothèse exclut d'autres facteurs étiologiques possibles tels que le bagage génétique. Cependant, elle ne spécifie point le genre de milieu socioculturel qui est à l'origine de tensions, de conflits et d'émotions perturbées chez l'individu.

La portée de ces hypothèses est générale parce qu'elles découlent d'une conception théorique générale. Pour qu'elles deviennent vérifiables et que l'on puisse les mettre à l'essai, il faut les scinder et les décomposer en hypothèses particulières.

b – Les hypothèses particulières

Ce sont les hypothèses qui établissent clairement la nature de la liaison qui existe entre deux phénomènes ; elles s'expriment dans des termes facilement observables par le biais d'indicateurs adéquats qui les représentent.

Exemple : La participation des canadiens français aux organisations volontaires varie en fonction de leur niveau de scolarité. Plus le niveau de scolarité est élevé, meilleures sont leurs chances d'appartenir à un grand nombre d'associations volontaires. Inversement, plus leur niveau de scolarité est bas, plus restreint est le nombre des organisations volontaires auxquelles ils appartiennent.

Il y a, dans cette hypothèse, trois concepts : ceux de participation, d'organisation volontaire et de scolarité, qui sont facilement observables à l'aide d'indicateurs fiables.

Le concept *d'organisation volontaire* représente le genre d'associations formelles dont les conditions d'entrée, l'apprentissage, les fonctions, etc., sont expressément définies. L'individu en devient membre par intérêt et décision personnels, pourvu qu'il satisfasse aux conditions d'entrée. Ce type d'associations exclut celles dont l'individu est membre automatiquement (groupes d'âge, de parenté, confessionnels, etc.), et celles qui ne possèdent pas de structures aussi stables et explicites, telles que les groupes de voisinage, de travail, de loisir.

Le concept de *participation* peut se traduire par l'appartenance à une ou plusieurs associations, par la fréquence de l'assistance aux diverses activités de chacune de ces organisations, par les postes qu'y occupe l'individu ou par ses fonctions, par l'intérêt qu'il manifeste et par son engagement dans les activités reliées aux objectifs de l'organisation (recrutement, publicité, contributions financières et autres). Voilà l'ensemble des dimensions qui permettront d'établir le niveau de participation d'un individu à l'ensemble des organisations volontaires dont il est membre.

Le niveau de scolarité est le nombre d'années de fréquentation scolaire.

B. La position de l'hypothèse dans le processus de recherche

En principe, au moins, il est possible d'énoncer des hypothèses à chacune des étapes du processus de recherche, particulièrement dans les études d'exploration. Dans les études de vérification, au contraire, les hypothèses sont exprimées

formellement dans le schème conceptuel de l'étude, et déterminent les types d'observations à recueillir afin de connaître leur aptitude à représenter la réalité dans certains de ses éléments (processus de vérification).

Nous avons souligné, plus tôt, l'importance d'énoncer au point de départ les meilleures hypothèses possibles, celles qui traduisent le mieux les résultats des travaux antécédents et qui orientent le chercheur dans des voies fécondes. Dans ces études de vérification, l'hypothèse est la pierre angulaire de l'entreprise de recherche. Elle ne doit cependant pas neutraliser l'intuition et l'ingéniosité du chercheur. Si l'hypothèse se révèle fausse, insuffisante ou incomplète, le chercheur doit être en mesure de la modifier et même de la changer complètement.

Une fois vérifiée, l'hypothèse devient une connaissance scientifique qui a reçu la sanction expérimentale.

C. Le degré d'abstraction des hypothèses ¹

En ce qui concerne leur niveau d'abstraction, c'est-à-dire leur degré d'éloignement de la réalité tangible, nous distinguerons trois types d'hypothèses :

- les hypothèses qui traduisent des uniformités empiriques
- les hypothèses qui se traduisent par des types idéaux ;
- les hypothèses qui définissent les liaisons entre variables analytiques.

a – Les uniformités empiriques

Par ces hypothèses, on se propose d'examiner rigoureusement les données connues et les propositions du sens commun. Ce sont donc des croyances populaires qui sont soumises à l'examen critique de la réalité. Les observations dictées par l'hypothèse initiale établiront certaines uniformités synchroniques, c'est-à-dire des liaisons constantes qui existent entre les faits qui surviennent en même temps. On pourrait vérifier à nouveau, dans une étude, que les gens malades éprouvent de sérieuses difficultés économiques. On pourrait constater encore une fois que les fonctionnaires fédéraux d'expression française occupent, dans l'ensemble, des postes subalternes dans la structure du service civil fédéral du Canada en 1968. Certains prétendent que ces propositions ne constituent pas des hypothèses au sens strict et que leur démonstration n'exige point l'établissement d'une expérience au sens technique du terme. Il faut distinguer ici les liaisons qui sont des interprétations *a posteriori* de celles qui furent énoncées *a priori*. Si les premières sont des interprétations pures et simples, les dernières sont des

¹ Voir Goode et Hatt, *op. cit.*, p. 56-73.

hypothèses qui découlent de prévisions, de suppositions anticipées. En cela, elles nécessitent donc une vérification. On rétorque fréquemment que ces liaisons étaient fort bien connues avant la recherche et qu'il n'était point nécessaire d'élaborer tant de procédures d'observation pour prouver ce qui est évident. Cette critique sur des études empiriques est si fréquente qu'il vaut la peine de la réfuter :

1° Les données du sens commun et les croyances populaires ne sont pas nécessairement vraies.

2° Toute liaison vraie entre deux ou plusieurs facteurs n'est pas nécessairement précise ni expliquée.

3° Très souvent, les explications qui s'appuient sur des croyances populaires perpétuent de fausses compréhensions du phénomène. La croyance que certaines *rac*es sont supérieures aux autres est intenable aujourd'hui devant l'accumulation des données scientifiques.

b – Les types idéaux

Le type idéal est un instrument conceptuel qui permet de mettre en lumière les aspects essentiels d'un phénomène social. En toute rigueur, il n'a pas de correspondance parfaite dans la réalité puisqu'il esquisse les éléments structurels les plus importants. Ceux-ci ne se retrouvent donc pas nécessairement dans l'universalité des cas existants. L'hypothèse de Burgess sur la croissance des villes en zones concentriques (zone industrielle et de transport, zone intermédiaire de services et d'établissements commerciaux, zone de peuplement occupée par les salariés, les travailleurs migrants, les économiquement faibles, zone résidentielle des classes fortunées, et finalement, la banlieue proprement dite) met en relation les modes de peuplement de la ville et ses modes de croissance et d'expansion. Les relations entre le mode de peuplement et le milieu géographique ont donné naissance à l'hypothèse écologique qui a servi de fondement théorique à de nombreuses études sur l'épidémiologie des maladies mentales, la délinquance, la pauvreté et d'autres phénomènes de pathologie sociale. Dans toutes ces études, cette généralisation sur la croissance urbaine ne s'est pas révélée parfaitement exacte, mais elle a ouvert la voie à nombre de recherches fructueuses.

L'hypothèse de Stonequist sur *l'homme marginal* se rapproche elle aussi d'un type idéal. Elle vise à prédire les types de comportement ambigus de l'individu dans une situation de contact interculturel. *L'homme marginal* est à la frontière de deux cultures, et il se sent incapable de choisir parmi les valeurs que proposent les deux systèmes concurrents. Cette hypothèse sur la marginalité culturelle fait maintenant partie de la théorie de l'acculturation, puisqu'elle fut vérifiée dans suffisamment de cas pris dans des contextes temporels et spatiaux très divers.

c – Les relations entre variables analytiques

Les hypothèses portant sur les relations entre variables analytiques s'expriment à un niveau d'abstraction plus élevé encore. Elles énoncent les liaisons qui existent entre deux variables.

Exemple : La fréquence des désordres psychologiques varie en fonction du degré de désintégration sociale.

Nous l'avons vu plus tôt, une telle hypothèse nécessite une analyse conceptuelle poussée pour permettre la construction d'un modèle opératoire ainsi que l'élaboration des diverses étapes de sa vérification.

V. – La formulation des hypothèses

1. Les exigences théoriques

[Retour à la table des matières](#)

Avant de présenter et de discuter les étapes de la vérification des hypothèses, il est nécessaire de comprendre les difficultés inhérentes à la conception et à l'élaboration d'hypothèses utiles à la recherche empirique. Rien ne sert, en effet, d'énoncer des propositions qui, pour des raisons sociologiques ou techniques, ne peuvent être soumises à la vérification. Il existe ainsi des conditions essentielles préalables à la formulation d'hypothèses valides et fructueuses. On sait, entre autres, qu'il serait inapproprié d'entreprendre des études de vérification sur des sujets peu connus ou mal définis. Autrement dit, il n'est possible d'énoncer des hypothèses sur un phénomène particulier que lorsqu'on possède déjà sur celui-ci des données nombreuses et variées qui permettent d'élaborer des explications valables. Il n'est point nécessaire que ces explications soient compréhensives et qu'elles rendent compte du phénomène dans sa totalité, car il ne serait peut-être pas nécessaire alors de conduire une expérience. Elles doivent cependant s'insérer dans un schème conceptuel, c'est-à-dire faire partie d'un univers théorique plus large à l'intérieur duquel elles s'intègrent d'une manière cohérente. En effet, une hypothèse particulière s'appuie très souvent sur des postulats et des propositions générales et engendre des considérations théoriques sur les liaisons entre divers éléments du phénomène considéré dans sa globalité.

Il est une deuxième exigence, qui concerne la connaissance de la situation de recherche où s'effectuera l'étude de vérification. Étant donné que ces études se poursuivent le plus souvent *in vivo*, donc dans des contextes naturels, l'observateur doit être en mesure d'introduire les meilleurs contrôles possibles sur les variables et de limiter, voire d'éliminer toute influence venant de variables étrangères à l'expérience.

2. Les exigences techniques

[Retour à la table des matières](#)

Les exigences théoriques que nous venons d'énoncer sont des conditions nécessaires à l'élaboration d'études de vérification, mais elles ne suffisent pas. Il existe aussi des conditions qui sont reliées à la nature de l'hypothèse et à la manière de l'exprimer. Sous forme de règles, ces exigences techniques peuvent être formulées de la manière suivante : a) les concepts utilisés dans les hypothèses doivent être précis ; b) les hypothèses doivent porter sur des phénomènes empiriques observables ; c) chaque hypothèse doit être spécifique ; d) les hypothèses doivent être vérifiables au moyen des techniques disponibles.

A. Les concepts utilisés dans les hypothèses doivent être précis

Il faut que l'hypothèse soit exprimée avec clarté, à l'aide de concepts qui peuvent faire l'objet d'une définition opératoire par l'intermédiaire de dimensions et d'indicateurs communément admis par l'ensemble des confrères. Les déductions qui en découlent doivent aussi être soumises au contrôle expérimental. Autrement dit, les réalités que les concepts coiffent sont définies avec précision et vérifiées. Plus le niveau d'abstraction de l'hypothèse sera simple, plus facile sera cette vérification.

B. Les hypothèses doivent porter sur des phénomènes observables

C'est là une condition essentielle à la vérification, car celle-ci ne peut s'établir que par le biais d'une réalité directement accessible et observable. Cette règle nécessite, comme nous le disions plus tôt, une bonne connaissance de la situation de recherche et des faits nécessaires pour l'infirmer ou la confirmer. L'hypothèse se rattache à une unité sociale, à un temps donné et à un espace concret. Plus le territoire à couvrir est large, la tranche de temps de l'étude longue, l'unité sociale différenciée et de grande dimension, plus les opérations nécessaires à la vérification sont nombreuses et complexes.

C. Chaque hypothèse doit être spécifique

Cette règle signifie à la fois précision conceptuelle, détermination des conditions sous lesquelles la prévision se réalisera et précision des indices à utiliser. La spécificité de l'hypothèse lui confère un caractère propre, différent de toute autre hypothèse. Les phénomènes qu'elle met en lumière sont aussi distincts de tous les autres. C'est encore cette caractéristique de l'hypothèse qui permet au chercheur d'identifier facilement les réalités concrètes qu'elle désigne.

D. L'hypothèse doit être vérifiable au moyen des techniques disponibles

Ici encore, la relation entre la théorie et la méthodologie est visible puisqu'aucune vérification n'est possible sans le concours d'instruments d'observation et de techniques d'analyse. Le chercheur qui énoncerait des hypothèses sans se préoccuper de savoir s'il est possible de construire les instruments nécessaires à la vérification (en tenant compte de l'état des connaissances techniques dans son domaine de recherche) risquerait de compromettre son étude. Les résultats de l'observation doivent également se prêter à une évaluation statistique. Ainsi, parfois, *l'expérimentateur* préfère énoncer son hypothèse dans une proposition négative. C'est *l'hypothèse nulle*. Ce type d'hypothèse est sûrement plus difficile à confirmer, mais il se prête mieux à la réfutation. Une hypothèse infirmée est nécessairement fausse, tandis que celle qui a été confirmée n'est point nécessairement vraie, même si son caractère plausible s'est accru.

3. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Le progrès scientifique est à la fois le résultat de l'invention et de l'accumulation de connaissances de mieux en mieux vérifiées. C'est le rôle de l'hypothèse de permettre l'avancement conceptuel, en favorisant l'énoncé de propositions qui vont au-delà des hypothèses expérimentées. On pourra, à l'occasion, contester des faits établis, mais ce ne sera pas là l'objectif principal des études de vérification.

VI. – Les étapes de la vérification

[Retour à la table des matières](#)

Il ne saurait être question d'aborder, dans le cadre de cet exposé, l'ensemble des opérations techniques de vérification¹ des hypothèses, puisque celles-ci découlent de la nature de chacune des sciences existantes. Nous tenterons plutôt de caractériser l'esprit et les procédés de la démarche expérimentale qui, eux, sont constants d'une science à l'autre.

Si au moment de l'énoncé de l'hypothèse, l'intuition et l'imagination créatrice entrent en ligne de compte, au moment de la vérification, le chercheur est rigoureusement soumis aux faits tels que ses instruments d'observation les recueillent.

Le processus de vérification d'une hypothèse se déroule en deux étapes principales : l'analyse des variables utilisées dans l'énoncé de l'hypothèse, et la construction du modèle expérimental.

1. L'analyse de l'hypothèse

Il s'agit, pour *l'expérimentateur*, de conduire une analyse poussée de l'hypothèse dans tous ses éléments constitutifs et dans toutes ses conséquences logiques. En s'inspirant du schème théorique préalable qu'il utilise, il pourra déterminer lesquels parmi l'ensemble des facteurs considérés possèdent une fonction décisive. L'absence ou la présence de ces facteurs confère à l'hypothèse sa justesse ou sa fausseté. Si l'argumentation par confirmation n'est pas une preuve de vérité, mais une preuve du caractère plausible, l'argumentation par infirmation est une preuve certaine de fausseté. Mais comment alors franchir la distance qui sépare la probabilité de la certitude ?

2. La construction du modèle expérimental

Si, dans les études d'exploration, le chercheur est tenu de construire un modèle opératoire qui précise la stratégie de son observation, ce modèle est entièrement indispensable dans les études de vérification. Celles-ci nécessitent en effet un

¹ Méthode de la différence, méthode des résidus, le modèle classique avec groupe expérimental et groupe-contrôle, l'étude de la variance, les tests statistiques, l'analyse factorielle, etc.

cadre plus précis et plus restreint, ainsi que des observations et des expériences décisives.

D'après Townsend, voici les questions auxquelles l'expérimentateur doit répondre dans l'établissement de son modèle expérimental.¹

- a) Quel est mon problème ?
- b) Quelle est mon hypothèse ?
- c) Quelle est ma variable indépendante ?
- d) Quelle est ma variable dépendante ?
- e) Comment la variable dépendante se présente-t-elle pour être mesurée ?
- f) Quels sont les contrôles nécessaires ?
- g) Quel procédé faudra-t-il suivre dans la conduite de l'expérimentation ?
 - Quels appareils sont nécessaires ?
 - Avec quelle exactitude et dans quel ordre réaliserai-je le plan pour conduire l'expérimentation actuelle ?
 - Comment analyserai-je les résultats ?
- h) Serai-je compétent pour utiliser les résultats de cette expérimentation en vue de prouver ou d'infirmer mon hypothèse ? Ai-je fait quelques erreurs ?

Ce n'est qu'après avoir construit ce modèle dans tous ses détails que l'expérimentateur est en mesure d'entreprendre les observations contrôlées nécessaires à la vérification. Une vérification rigoureuse permet au chercheur de considérer un à un les facteurs dont il veut mesurer l'influence sur le phénomène, mais en gardant constants et en contrôlant tous les autres facteurs en présence. Ce processus de vérification est un idéal à atteindre puisqu'il est impossible d'arrêter complètement l'évolution des phénomènes et qu'il est difficile de contrôler des facteurs imparfaitement connus.

¹ Townsend, J. C. *Introduction to Experimental Method for Psychology and the Social Sciences*, New York, 1953, p. 38-39, cité par Alberto Montealegre, *Formation de la méthode expérimentale et son utilisation en pédagogie*, Paris, 1959, p. 293.

3. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Toute hypothèse vérifiée ne peut jamais susciter une certitude quant aux faits de réalité qu'elle exprime. Dans les sciences de l'homme surtout, ces principes établis ne sont que des probabilités de plus en plus fortes au fur et à mesure que les preuves s'accumulent, que le nombre de situations où elles s'appliquent s'accroît et que leur caractère général s'affirme, même lorsque de nouveaux procédés de recherche sont utilisés. Il est donc possible d'évaluer le degré de confiance que l'on peut accorder à une hypothèse expérimentée en se servant de cinq critères :

- a) L'hypothèse contribue à une meilleure compréhension des phénomènes en cours.
- b) Plus le nombre des observations qui soutiennent l'hypothèse grandit et plus elles se répartissent à divers niveaux de la réalité sociale, meilleure est la confiance que l'on peut accorder à la proposition initiale vérifiée.
- c) Plus le nombre et la diversité des observations qui contredisent l'hypothèse sont restreints, plus grande est sa sûreté.
- d) L'hypothèse vérifiée possède une valeur relative aussi longtemps qu'il existe, dans l'esprit de l'expérimentateur, des hypothèses concurrentes qui expliquent également bien la réalité observée.
- e) Finalement, si les déductions qui peuvent être énoncées à partir de l'hypothèse sont contestées par les faits observés, le chercheur peut alors entretenir des doutes sérieux sur la vérité de l'hypothèse.

La vérification d'une hypothèse est toujours relative. Aucune hypothèse ne rend complètement et parfaitement compte de la réalité dans sa complexité. De plus, aucune hypothèse vérifiée n'est vraie en tout temps et en tout lieu. C'est ce caractère spatio-temporel des généralisations dans les sciences humaines qui rend impossible l'établissement de lois universelles du comportement humain.

Troisième partie

Les techniques de collecte

Dixième leçon

L'inventaire écologique

I. – Une connaissance du milieu naturel

[Retour à la table des matières](#)

De nombreuses études négligent l'influence des facteurs géographiques et écologiques dans l'analyse des faits sociaux. On y prend pour acquis que cette influence est inexistante ou sans importance.

De notre point de vue, cette connaissance du milieu naturel est tout à fait essentielle. On ne saurait, par exemple, étudier un groupe, un voisinage, une communauté, une ville et l'ensemble des phénomènes ayant un fondement territorial sans recueillir des données de base sur le milieu naturel. On pourra alors saisir comment le milieu a influencé la répartition et la disposition de la population sur le territoire, inventorier les ressources naturelles disponibles pour la subsistance, identifier les techniques et l'outillage utilisés dans l'exploitation de ces ressources, et mieux comprendre les différentes formes de l'organisation sociale.

Cet inventaire sur le milieu doit inclure des données sur la géographie, la géologie, les sols, la flore et la faune du milieu dans la mesure où ces facteurs influent sur : a) la composition et la répartition de la population sur le territoire ; b) les types d'habitation ainsi que les matériaux utilisés ; c) la culture matérielle du groupe (techniques de subsistance, de consommation et de transport) ; d) l'organisation économique, y compris les modes de production et d'échange, le rythme saisonnier des travaux ; e) l'approvisionnement en eau ; f) les moyens de communication liés à l'habitat (cours d'eau navigables) ¹.

¹ Les travaux ethnohistoriques du D^r Jacques Rousseau comportent plusieurs études qui sont, sans contredit, les contributions les plus substantielles dans ce domaine.

II. – Les formes de la documentation écologique

[Retour à la table des matières](#)

Nous examinerons brièvement ici les formes les plus courantes de ce type de documentation, soit les notes descriptives, les notes graphiques, et les inventaires systématiques.

1. Les notes descriptives

Les notes descriptives peuvent être de deux types : les notes détaillées et le journal de bord.

A. Les notes détaillées

Ce sont les notes d'observation sur les divers éléments qui constituent le milieu naturel (rivières, lacs, montagnes, végétation, animaux, climat, précipitations), ainsi que le milieu social (habitations, église et cimetière, édifices publics, commerces et industries, lieux de réunion, rues et trottoirs). Ces notes ont pour but de faire mieux comprendre les relations qui existent entre l'homme et son milieu et, à travers celles-ci, le phénomène général de l'adaptation humaine.

Nous rapportons plus bas un exemple de notes descriptives sommaires prises au cours de la visite des deux cimetières de la paroisse Saint-Pierre (nom de code) dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Nous les extrayons de nos notes prises sur le terrain pendant l'été 1962.

Comté de Stirling, Étude des systèmes de parenté acadiens à l'Anse-des-Lavallée. Visite du vieux et du nouveau cimetière à la paroisse Saint-Pierre, en compagnie de G.D. (informateur-clé) ; données généalogiques. Lundi 11 juin 1962, de 9h à 17h30, Marc-Adélar Tremblay.

1. La visite du cimetière et des vieilles pierres tombales (appelées « roches » à la Baie-Ste-Marie), fut entreprise avec l'intention d'obtenir des données précises sur les dates de naissance et de décès d'individus ayant vécu dans la paroisse de Saint-Pierre et étant apparentés aux résidents actuels. Par l'étude des données sur ces pierres tombales, il sera possible de déceler les liens de parenté entre les diverses familles, et peut-être, d'introduire en même temps certaines notions au sujet des rites funéraires des résidents de l'Anse-des-Lavallée. Depuis 1942, aucun enterrement n'a été effectué au vieux cimetière. D'ailleurs la vieille église de bois qui était tout près a été démolie récemment. L'année 1942 marquait l'ouverture de

la nouvelle église de pierre dans la paroisse de Saint-Pierre et l'utilisation du nouveau cimetière derrière l'église. Nous voulons consigner ici quelques notes au sujet du vieux cimetière.

2. Le vieux cimetière a une allure très hétérogène. Jusqu'à ces dernières années, il a été plutôt mal entretenu. Un employé y travaille actuellement avec sa paire de bœufs pour effectuer du défrichage et du nivellement. La grande majorité des croix est en bois, d'ordinaire peint en noir. Le côté horizontal de la croix porte en inscription taillée dans le bois le nom du défunt. La barre verticale indique ordinairement l'année de la naissance et celle du décès. Il est très rare qu'on y découvre la cause du décès. Il existe cependant quelques exceptions dignes de mention : le cas d'individus tués accidentellement et celui d'individus qui ont péri en mer.

3. On retrouve encore des croix faites en métal et ressemblant à celles de bois décrites plus haut. Ces croix, d'allure rudimentaire, sont ordinairement peintes en blanc, et on y trouve le même genre d'inscription que sur celles de bois. La croix marque l'emplacement d'un seul défunt. Il existe encore le monument de pierre naturelle sur lequel apparaissent les inscriptions ciselées. La même inscription peut donner le nom de deux ou trois personnes apparentées, telles que le mari (toujours indiqué au sommet de l'inscription), la femme, et un enfant, ou un des grands-parents. Il existe aussi des monuments de pierre faits commercialement, de qualité et de grosseur variables. G. D., l'informateur, n'est pas d'avis que la pierre tombale soit indicatrice du niveau de richesse de la famille.

4. Si la pierre tombale ne semble pas refléter le niveau des richesses au vieux cimetière, j'ai l'impression qu'elle pourrait dénoter au nouveau cimetière le système de classe de la paroisse. Il est quand même assez significatif que la plupart des monuments funéraires d'exceptionnelles qualité et beauté soient ceux des familles les plus prospères de l'Anse-des-Lavallée. G. D. me faisait d'ailleurs remarquer, en me montrant ces monuments de marbre glacé de toutes sortes de couleurs, la fierté et l'intérêt de ces familles à bien paraître. À propos du vieux cimetière, on remarque plusieurs fautes d'orthographe dans l'épellation des prénoms et noms de famille. Cela s'explique par le fait que très souvent l'inscription fut faite par un entrepreneur de pompes funèbres anglais. On y trouve aussi un certain nombre de pierres tombales où les inscriptions apparaissent exclusivement en anglais pour les familles d'origine acadienne. On remarque ces inscriptions anglaises au nouveau cimetière. Le nouveau cimetière vient à peine d'être tondu et on peut dire que ce sont les pierres tombales de pierre et de marbre qui dominent par rapport aux croix de bois. On voit très clairement que les familles qui ont été enterrées depuis 1942 avaient plus d'argent que celles qui ont été enterrées au vieux cimetière à l'époque d'une économie de subsistance.

B. Le journal de bord

Ce sont des notes prises au jour le jour par le chercheur dans le but de consigner ses activités personnelles ainsi que celles du groupe étudié durant son stage de recherche. Ce journal possède plusieurs avantages. Il sera surtout utile au moment de l'analyse des matériaux récoltés et de la rédaction du rapport. Il permet entre autres au chercheur de revivre les divers moments de son expérience et de saisir, avec le recul du temps, sa position particulière en tant qu'observateur. Il fait découvrir la routine quotidienne à travers les activités qui se répètent avec une certaine régularité. Il aide à identifier les événements exceptionnels et les fêtes, les fluctuations saisonnières dans le travail, l'alimentation, les rites, les jeux, etc.

On inscrit habituellement des observations sur les sujets suivants :

- a) les activités de recherche ;
- b) les activités de la population étudiée ;
- c) l'alimentation ;
- d) les événements particuliers ;
- e) les progrès réalisés au cours de la journée.

2. Les notes graphiques

A. Les cartes et esquisses

[Retour à la table des matières](#)

Toute représentation graphique de certains des aspects du phénomène à l'étude (une carte de géographie économique ou humaine, des dessins d'outils, de vêtements, de meubles, de moyens de transport, de maisons etc.) ne peut qu'aider le chercheur à systématiser ses observations et à mieux comprendre l'influence de ces éléments sur le phénomène global.

Il n'est pas dans nos intentions de montrer comment on construit des cartes. Ces techniques cartographiques sont si spécialisées qu'elles sont habituellement hors de la portée de l'homme de recherche qui n'a pas reçu de formation en géographie. L'important, pour l'homme de recherche, est d'être capable de lire les cartes existantes et d'en extraire ce qui est utile à son étude, de savoir y ajouter les éléments intéressants pour la recherche, et d'effectuer des esquisses à vaste échelle pour représenter les divers détails du milieu. Si le chercheur opère dans un milieu rural, il pourra, s'il y a lieu, figurer les parties boisées et cultivées du territoire,

délimiter les bancs de pêche et les territoires de chasse, construire un plan du village en ayant soin d'y situer routes, maisons, bâtisses, places publiques ... Il pourra encore inscrire sur des cartes muettes les caractéristiques sociales des gens afin de mettre celles-ci en parallèle avec des phénomènes de localisation et de distribution sur le territoire. À l'occasion d'études sur l'anglicisation des Acadiens à Portsmouth, nous avons construit des cartes géographiques sur lesquelles apparaissaient les comportements linguistiques des chefs de chacune des familles. Nous avons été à même de constater que certains quartiers étaient plus anglicisés que d'autres. Cela était dû à la présence nombreuse de l'élément anglo-saxon dans ces quartiers et à l'intensité des contacts interculturels. Lors de l'étude du système d'héritage, à l'Anse-des-Lavallée, il a été possible de démontrer le morcellement progressif des terres par l'analyse des titres de propriété sur une période d'un siècle, ceux-ci étant représentés sur des cartes pour chacune des périodes choisies. De plus, la mise sur carte des patronymes a permis d'illustrer que la propriété était divisée en parts égales entre les enfants de sexe masculin.

B. La photographie et les dessins

La photographie est une technique complémentaire importante dans les études sur le terrain. En plus de fournir une image arrêtée d'une situation et d'en donner une reconstitution authentique, la photographie sert à recueillir des informations. Ainsi, on pourra demander à l'informateur de montrer ses albums et ses souvenirs de famille. Le chercheur a aussi la faculté de prendre des photographies de maisons, de situations, de groupes de personnes au travail ou dans les endroits publics, de paysages, d'outils, de manufactures, etc., en vue de les utiliser auprès de ses informateurs et de susciter leurs commentaires. Des expériences sur l'utilité de la photo en tant que technique de collecte ont indiqué qu'elle permet d'établir des relations interpersonnelles plus chaudes et de susciter des commentaires à la fois nombreux et riches. De par son pouvoir évocateur et sa puissance de suggestion, la photo place l'informateur devant une situation vivante.

Si l'appareil photographique est un outil indispensable à l'homme de terrain, il doit être utilisé selon certaines règles. La première de ces règles est qu'il vaut mieux ne pas se promener avec un appareil photo ou l'utiliser durant les premières semaines de son séjour sur le terrain, particulièrement lorsque le chercheur doit vivre longtemps au même endroit. La raison en est qu'il faut éviter d'être pris pour un touriste. Lorsqu'on aura bien expliqué la nature de ses travaux, il sera alors possible de mentionner le rôle de l'appareil photo (ou du magnétophone) dans la collecte et la préservation des données. La deuxième règle est que l'appareil doit suivre le chercheur dans son processus d'intégration sociale et non le précéder. Autrement dit, l'appareil doit d'abord fixer l'impersonnel (paysages, maisons, techniques, outillage, groupes) pour graduellement pénétrer dans la structure sociale et atteindre des dimensions qui touchent plus directement l'individu (individus au travail, dans leurs loisirs, vie de famille, intérieur de maisons). La dernière règle prolonge la seconde : il est nécessaire d'obtenir la permission des individus avec lesquels on travaille. Il nous paraît inadmissible, en effet, de se

cachez ou d'utiliser des appareils minuscules ou déguisés. Ce sont de sérieux accrocs à l'éthique professionnelle.

Le dessin est une technique de collecte qui ne comporte pas les désavantages de la photographie, mais qui ne peut atteindre la même précision que cette dernière. Il suppose certaines aptitudes chez le chercheur, telles que celles de capter l'essentiel d'un objet d'utilité courante ou encore d'une technique de subsistance et de le fixer rapidement sur papier.

On peut illustrer, par la photographie ou par le dessin, l'évolution des techniques, du style des maisons et des bâtiments adjacents, de l'habillement et de l'ameublement, bref, tout ce qui peut être représenté graphiquement.

3. Les inventaires systématiques

[Retour à la table des matières](#)

Nous énoncerons, en premier lieu, les principaux objectifs de ces inventaires dans la recherche sur le terrain. Ensuite, nous apporterons deux exemples, des inventaires utilisés récemment dans les études de l'ethnographie de la Côte Nord du Saint-Laurent.

A. Les objectifs de l'inventaire systématique

a – La collecte de données objectives

Étant du type recensement, la technique de l'inventaire permet de recueillir d'une manière systématique des informations objectives sur le milieu. On possédera ainsi, pour l'ensemble des unités sociales à l'étude, certaines données de base jugées essentielles à l'analyse. Ces données, en plus de permettre une comparaison entre les unités sociales, sont en général quantifiables et peuvent donc se prêter à l'analyse statistique.

b – L'insertion progressive du chercheur dans son milieu de travail

Supposons que l'inventaire effectué porte sur la famille. Il faudra visiter chacune des familles du milieu étudié afin de recueillir les informations nécessaires. Ce recensement est en quelque sorte un prétexte pour s'introduire dans un milieu et une occasion de se définir. Au fur et à mesure que le nombre des familles visitées s'accroît, le chercheur se fait de mieux en mieux connaître par la population locale. Il reçoit des invitations pour assister à des fêtes, à des soirées, participe aux activités quotidiennes des gens de la localité et, finalement, s'intègre à son milieu d'observation. On n'oubliera jamais que l'observateur est un *étranger*, c'est-à-dire quelqu'un qui vient de l'extérieur ; cependant, la majorité des individus auront vis-à-vis de lui des attitudes favorables et seront intéressés à communiquer avec lui. Par un processus de rétroaction (*feed-back*), le chercheur apprendra peu à peu l'image que les gens se font de lui en tant qu'individu et en tant que

représentant d'un organisme quelconque. Il sera alors en mesure de corriger, s'il y a lieu, cette image qu'il donne ou veut donner de lui-même.

c – Connaissance des problèmes et des informateurs

Un dernier avantage de l'inventaire systématique mérite d'être souligné. À l'occasion de ces études systématiques, mais préliminaires, le chercheur se familiarise avec les principaux problèmes du milieu et apprend à connaître les talents des individus qu'il visite en tant qu'informateurs éventuels. Il décèle rapidement les individus qui semblent désireux de collaborer au-delà de ce premier contact et qui sont en mesure d'apporter à l'enquête des éléments précieux correspondant à leurs expériences et spécialité.

Tout inventaire est conçu en fonction d'un objectif. L'inventaire démographique utilisé dans les études communautaires sur la Côte Nord du Saint-Laurent nous permet d'établir le profil démographique des villages. Cela est rendu possible par l'analyse des caractéristiques sociales et professionnelles de la population, des milieux de provenance et des expériences migratoires de chaque résident, de la composition des maisonnées, des taux de natalité et de nuptialité, des modèles de mariage et des liens de parenté entre les résidents. Ce sont là autant de renseignements de base nécessaires aux études qualitatives qui se poursuivent dans les mêmes milieux sur des sujets limités tels que la modernisation, le cycle saisonnier des travaux, les techniques matérielles ou l'organisation sociale.

B. Deux exemples d'inventaire systématique

a – Inventaire démographique

1. – Nom du chercheur
2. – Nom de l'informateur
3. – Date de l'entrevue
4. – Identification de la famille
5. – Numéro de la maisonnée
6. – Identification du village

CHEF DE FAMILLE

7. – NOM DE FAMILLE
 - Prénoms
 - Surnoms
 - Nom du père..... Nom de la mère.....
 - Nom du grand-père
8. – ÂGEsi décédé : âge au décès
 - année du décès
 - lieu du décès
9. – LIEU DE NAISSANCE : Nom du village (ville)
 - Si dans île, laquelle ?
 - Comté
 - Province
 - Maternelle Autres
10. – APPARTENANCE ETHNIQUE.....Langue(s)
11. – APPARTENANCE RELIGIEUSE
12. – DEGRÉ DE SCOLARITÉLireÉcrire

13. – EMPLOI PRINCIPAL

a) propre compte :

b) détails :

14. – EMPLOI SECONDAIRE

15. – LIEUX DE RÉSIDENCE (DEPUIS MARIAGE) Emploi Année

a)

b)

c)

d)

e)

f)

g)

16. – RÉSIDENCE D'ÉTÉ Nom de l'île Année

a)

b)

c)

17. – MARIAGE : a) lieu

b) année

c) premier mariage Degré de parenté

d) second mariage

e) si second, y a-t-il parenté avec le premier conjoint ?

f) si oui, degré de parenté

g) nom des enfants du premier lit a. –

b. –

c. –

d. –

3)						
4)						
5)						
6)						
7)						
8)						
9)						
10)						
11)						
12)						

27. – NOMBRE DE FAUSSES COUCHES

28 – ENFANTS DÉCÉDÉSÂge au décès

AUTRES PERSONNES

29. – NOM DE FAMILLE

Prénoms

Surnoms

Nom du père Nom de la mère.....

Nom du grand-père

30. – ÂGE

31. – LIEU DE NAISSANCE : Nom du village (ville)

Si dans île, laquelle ?

Comté

Province

	Maternelle	Autres
32. – APPARTENANCE ETHNIQUE.....Langues(s)		
33. – APPARTENANCE RELIGIEUSE		
34. – DEGRÉ DE SCOLARITÉ.....LireÉcrire		
35. – DEGRÉ DE PARENTÉ		
36. – EMPLOI PRINCIPAL	a) propre compte	
	b) détails	
37. – RÉSIDENCE : Temporaire Permanente		
Raisons :		
.....		

b – Inventaire économique**I. FICHE D'IDENTIFICATION**

1. – Endroit (communauté) Chercheur
2. – Nom de l'individu recensé
3. – Nom du chef de la maisonnée
4. – Degré de parenté de 3 avec 2
5. – Lieu (x) de résidence de 2 : a) Hiver b) Été
6. – Partenaires économiques de 2 pour la pêche, la chasse et la trappe

NOM	LIEN DE PARENTÉ AVEC 2	TYPE D'ACTIVITÉ ; PARTAGÉE ; ex. PÊCHE AU LOUP MARIN	ENDROIT DE L'ACTIVITÉ (TOPONYMIE EXACTE)
a)			
b)			
c)			
d)			
e)			
f)			

II. POSSESSIONS

TYPE	SORTE, MARQUE, DIMENSION	NOMBRE	VALEUR À L'ACQUISITION	VALEUR AC TUELLE ESTIMÉE
1. – Maison	a)			
	b)			
2. – Hangar	a)			
	b)			
3. – Chafaud				
4. – Barque de pêche Moteur				
5. – Chaloupe hors-bord				
6. – Moteur hors-bord				
7. – Autre embarcation				
8. – « Trappe à morue »				
9. – Seine				
10. – Palangre				
11. – Filets maillants				

à morue				
12. – Filets maillants à saumon				
13. – Filets maillants à truite				
14. – Autres filets a)				
à poisson b)				
15 – Turluttes (jiggers)				
TYPE	SORTE, MARQUE, DIMENSIONS	NOMBRE	VALEUR À L'ACQUISITION	VALEUR ACTUELLE ESTIMÉE
16. – Ligne à main				
17. – Cage à homards				
18. – Chalut à pétoncles				
19. – Filet à loups marins				
20. – Fendoir à loups marins				
21. – Armes à feu a)				
b)				
22. – Cabane de trappe				
23. – Tente				
24. – Pièges a)				
b)				
c)				
25. – Raquettes				
26. – Canot				
27. – Chien				
28. – Cométique				
29. – Harnais				
30. – Autoluge (Skidoo)				
31. – Autoluge (Snow-cruiser)				
32. – Automobile				
33. – Camion				
34. – Motocyclette				
35. – Bicyclette				
36. – Outils a)				
b)				

37. – Autres
- a)
 - b)
 - c)
 - d)

On constate que l'inventaire économique est spécialisé en fonction de données à recueillir sur les possessions matérielles, les investissements dans l'outillage et les bâtiments, les techniques de transport, les types d'activité économique ainsi que les liens de coopération des pêcheurs de la Basse Côte Nord. Si l'inventaire s'effectuait dans un milieu agricole ou forestier, le principe de la technique serait le même, mais les éléments à observer seraient différents.

Onzième leçon

L'utilisation des documents

I. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Cet exposé sur la documentation sera nécessairement schématique. Nous ne visons pas à décrire cette technique en tant que telle – les historiens sont mieux qualifiés que nous pour traiter en détail l'analyse des documents – mais à souligner sa contribution spécifique au travail de recherche empirique. Nous avons auparavant mentionné l'utilité de situer un travail de recherche par rapport à la tradition à laquelle il se rattache afin de préciser les sources d'inspiration : on saura alors si celui-ci se situe dans le prolongement de cette tradition ou s'il s'en dissocie par certains aspects. L'analyse critique des travaux antérieurs sur la question faisant l'objet d'investigation est une étape indispensable à la formulation des objectifs. Nous aurons l'occasion, un peu plus loin, de préciser le sens même de cette contribution spécifique des documents. Il existe également, sur le sujet à l'étude, la documentation brute, c'est-à-dire de première main, déjà constituée par d'autres et plus ou moins disponible. Ces documents, tout comme les observations effectuées et les entrevues recueillies, constituent des données qu'il faut utiliser conjointement avec toutes les autres dans l'élaboration des schémas d'explication. Une certaine tradition de recherche empirique s'est dissociée des documents écrits afin de se fonder uniquement sur la tradition orale et sur les informations obtenues directement de ceux qui avaient vécu des expériences jugées riches de signification.

Fort heureusement, nous assistons depuis quelques décennies, dans le domaine de la reconstruction historique, à un renouveau qui se caractérise surtout par l'utilisation conjointe des données documentaires et des données

ethnographiques¹ ; elle permet ainsi des analyses plus compréhensives. Les documents écrits viennent compléter et enrichir les données de la tradition orale. Il y a enfin la contribution spécifique des documents à l'avancement théorique.

Cet exposé sur les documents est donc fait en fonction d'une préoccupation essentielle : comment peut-on utiliser les documents pour bien amorcer et exécuter une étude empirique ? Au préalable cependant, nous énumérerons les différents types de documents et nous mettrons en parallèle les avantages et les écueils associés à l'utilisation des documents dans la recherche empirique.

II. – Les types de documents

[Retour à la table des matières](#)

Pour les fins de notre exposé, nous distinguerons deux grandes catégories : les documents humains et les documents officiels.

1. Les documents humains²

Nous utilisons ici l'expression *document humain* dans un sens un peu plus restrictif que les auteurs auxquels nous faisons allusion dans la note précédente. Nous entendons essentiellement par là qu'il s'agit d'une part d'un document écrit et, d'autre part, que ce document est le résultat d'une initiative personnelle (l'auteur se sent obligé de rédiger son expérience). Si l'auteur prend la décision à la suite de pressions ou d'influences venant d'autrui, c'est lui qui garde le contrôle complet de son travail, tant sur le plan du contenu que sur celui de l'organisation des matériaux utilisés, que ces derniers soient introspectifs ou non. En troisième lieu, nous concevons que c'est un document fondé sur les expériences de son auteur et qu'il

¹ Dans une étude récente, nous avons effectué une analyse historique dans les perspectives de l'ethno-histoire. Les données de la tradition orale et celles de la documentation écrite sont intégrées pour permettre un type d'analyse historique où les faits sont replacés dans leurs configurations culturelles. Voir « Les Acadiens de la Baie Française, l'histoire d'une survivance », *Revue d'Histoire d'Amérique Française*, Vol. XV, N° 4, 1962, p. 526-555.

² Nous renvoyons ceux qui s'intéressent à cette technique à deux excellentes monographies rédigées pour le compte du « Social Science Research Council » américain. Il s'agit de Gordon W. Allport, *The Use of Personal Documents in Psychological Science*, Bulletin N° 49, 1942, et Gottschalk, L., Clyde Kluckhohn and R. Angell, *The Use of Personal documents in History, Anthropology and Sociology*, Bulletin N° 53, 1945. Bien qu'elles aient été écrites il y a quelque temps, ces monographies demeurent encore les œuvres classiques sur ce sujet.

reflète d'ordinaire quelques aspects de sa personnalité, sinon sa personnalité entière. Par la lecture des faits racontés, des expériences vécues et de l'interprétation qui en est donnée, il devient possible de voir l'auteur à travers ce qu'il écrit, ses attitudes, ses croyances, ses valeurs fondamentales, bref, sa conception de lui-même et sa vision du monde.

Il existe toute une gamme de documents humains : le journal personnel, les autobiographies, les histoires de vie, la correspondance et les albums de famille sont les plus importants.

A. Le journal personnel

Il y a ici chez l'auteur une intention d'annoter systématiquement, au jour le jour, et pendant une certaine période, les principaux événements quotidiens ainsi que les émotions et les réflexions que ceux-ci suscitent. C'est la narration d'une expérience qui se vit jour après jour, c'est-à-dire qui se construit sous nos yeux, au fur et à mesure qu'apparaissent les événements qui la constituent. De par la richesse de son contenu et son caractère d'intimité, ce type de document est d'une valeur inestimable pour le chercheur. Dans tous les groupes étudiés, qu'ils soient techniquement peu évolués ou relativement avancés, il y a des individus qui ont ainsi consigné leurs expériences personnelles à certaines périodes de leur vie. Ce document acquiert sa valeur du fait qu'il est un témoignage d'une grande authenticité : l'auteur est à la fois le rédacteur et le lecteur. De plus, ce témoignage s'exprime sensiblement au moment même où se produisent les événements. Ainsi, événements et témoignages sont contemporains, ce qui diminue les risques d'altération difficilement évitables dans la reconstruction historique, c'est-à-dire lorsqu'il y a un certain recul ou décalage temporel.

B. Les autobiographies

L'autobiographie est l'histoire de vie racontée par l'auteur lui-même. On la rencontre le plus souvent lorsqu'un individu a déjà un certain âge et qu'il a connu des expériences nombreuses et d'une grande variété. Par un effort d'introspection surtout, il essaie de remémorer et de caractériser les principaux événements de sa vie, l'influence qu'ils ont exercée sur lui, de même que celle qu'il a eue sur leur déroulement.

Les hommes au pouvoir, par exemple, influent sur le cours des événements, mais ceux-ci, à leur tour, contribuent à façonner leur personnalité.

Il y a trois types d'autobiographies : l'autobiographie compréhensive, l'autobiographie thématique, et l'autobiographie éditée.

a – L'autobiographie compréhensive

L'auteur raconte sa vie à sa manière. Le schéma qu'il utilise, les événements saillants qu'il retient ainsi que sa manière de les raconter sont des reflets de sa personnalité. Ils traduisent plus ou moins fidèlement (caractère d'authenticité des faits) les principales expériences vécues et leur impact psychologique et sociologique. L'auteur vise à être le plus exhaustif possible, narrant tous les détails dont il peut se souvenir. L'autobiographie de Don C. Talayesva¹, le meilleur récit autobiographique indigène publié à ce jour, est un document d'une très grande richesse. Son auteur, aux alentours de la cinquantaine au moment de la rédaction de son récit, a vécu deux époques : celle de la société traditionnelle et celle de la société transformée sous l'influence englobante de la culture américaine. Cela en fait un témoin privilégié, particulièrement bien situé et bien informé pour discuter des conflits qui naissent à la suite de ce choc entre deux civilisations antagonistes.

Le mérite d'un tel récit découle de sa très grande valeur subjective : il nous révèle la vie d'un individu telle que lui la perçoit et telle qu'elle se déroule la plupart du temps à l'œil de l'observateur impartial. C'est une saisie de l'intérieur par l'individu lui-même. Cet avantage substantiel ne doit cependant pas cacher les écueils de l'autobiographie.

Il faut distinguer d'une part l'événement lui-même, tel qu'il s'est produit, de l'interprétation qu'en fait celui qui l'a vécu d'autre part. Ce sont deux niveaux dont il faut constamment tenir compte si l'on veut bénéficier pleinement de l'analyse de ce genre de document. D'ailleurs, si l'on réussit à montrer comment l'interprétation individuelle d'un événement découle logiquement de la personnalité de l'individu, du profil culturel de son groupe et des circonstances dans lesquelles il a vécu, on a en main tous les éléments de l'explication sociologique de la conduite. En même temps on voit, au niveau du vécu, l'interdépendance fonctionnelle qui existe entre chacun de ces trois niveaux distincts.

Une autre difficulté réside dans la mémorisation sélective des événements. D'après l'analyse d'un certain nombre d'autobiographies, il semble que les situations de crise et de conflit, celles qui sont structurantes par rapport à la personnalité de l'individu, ont plus facilement tendance à réapparaître dans le souvenir conscient des individus que les autres. En outre, il est clair que la

¹ *Soleil Hopi*, Collection Terre Humaine, Paris, Plon, (Traduction de Geneviève Mayoux, Préface de Claude Lévi-Strauss) 1959. Il est d'autres réussites spectaculaires : Paul Radin, *Crashing Thunder, The autobiography of an American Indian*, New York, 1926 ; Walter Dyk, *Son of Old Man Hat* (Un Indien Navaho) New York, 1938 et C. S. Ford, *Smoke from their Fires*, (Un Indien Kwakiutl), New Haven, Yale University Press, 1941.

mémoire a ses limites. Si l'on peut obtenir, des expériences récentes, une reconstitution qui se rapproche de la réalité, les souvenirs pâlisent et s'estompent à mesure que l'individu recule dans son passé. La mémorisation semble donc, en général, inversement proportionnelle au temps qui sépare l'événement lui-même de sa description. En conséquence, il y a une plus grande concentration de faits pour le passé proche. Quant à l'adolescence et à la jeunesse, les souvenirs en sont plus clairsemés, alors que pour la première enfance, ils sont presque inexistants. Voilà une sérieuse lacune si nous nous intéressons aux techniques d'apprentissage de l'enfant, au contenu de la socialisation, à la perception des agents d'enculturation, qui sont autant de données essentielles lors des phases critiques de formation de la personnalité et du processus de maturation lui-même. En effet, si l'on peut étudier simultanément mais séparément d'une part, l'apprentissage des jeunes et d'autre part, la *personnalité modale* des adultes, ce n'est que par une série d'hypothèses que l'on peut établir les connexions entre les deux. À l'inverse, il est possible d'étudier chez un même individu, par une coupe longitudinale, l'histoire de son apprentissage et la manière avec laquelle celle-ci a contribué à sa maturité affective et intellectuelle. Cela permet d'établir des liaisons naturelles qui se situent dans une même continuité historique. Dans cette optique diachronique, centrée sur un seul individu, l'enfance et l'âge adulte sont vus dans la même perspective de développement.

Les événements d'un passé immédiat sont également difficiles à caractériser, puisque le narrateur ne possède pas le recul nécessaire pour les évaluer avec le même détachement que ceux qui sont plus lointains.

b – L'autobiographie thématique

Comme le qualificatif le laisse entendre, l'autobiographie de ce genre est centrée sur un thème qui agit comme principe d'organisation des matériaux. C'est donc une autobiographie limitée à une période de vie, à certains événements ou expériences particuliers, comme *Ma vie dans les camps de concentration* ou encore *Ma vie dans la cellule X* ...

Si le chercheur réussit à convaincre plusieurs individus d'écrire sur le même thème, il est possible d'effectuer une comparaison systématique de ces récits dans le but :

1° de reconstituer les éléments objectifs, communs de cette expérience ;

2° de déceler les réactions purement subjectives : les points de divergence et de rapprochement selon les types de personnalité ;

3° de repérer la conduite atypique, c'est-à-dire celle qui apparaît comme mal adaptée aux situations étudiées.

Ces études sur une tranche de vie de l'individu prennent toute leur ampleur lorsqu'il est possible de les replacer dans un contexte global. Autrement dit, si cette

tranche de vie n'est pas analysée exclusivement, mais par rapport à celles qui l'ont précédée et suivie, on a là tout l'arrière-plan pour saisir la signification de ce découpage.

c – L'autobiographie éditée

C'est celle qui a été corrigée par un autre dans le but d'éliminer les passages inutiles, de condenser ceux qui paraissent longs, et de retravailler le style de l'auteur. Le travail d'édition est fort difficile puisqu'il s'agit de distinguer l'essentiel du superficiel à partir de critères clairement définis. L'éditeur doit conserver au document son caractère propre, même s'il doit effectuer certaines corrections utiles à sa bonne compréhension.

C. L'histoire de vie ¹

[Retour à la table des matières](#)

Il s'agit d'une biographie écrite à partir de certaines préoccupations théoriques. Cette technique, très utilisée en anthropologie culturelle, vise à reconstruire, par entrevues thématiques et continues, l'histoire de la vie d'un individu en utilisant un schéma standard. Ce schéma inclut d'ordinaire des catégories comme celles-ci : 1° La vie familiale, comprenant tous les membres de la *grande famille*. 2° Le milieu social, et l'insertion de l'individu dans les différentes institutions sociales du milieu. 3° La participation aux activités religieuses et les différents *aspects religieux* de la vie. 4° La subsistance, y compris les techniques, les ressources, les patrons de consommation et les attitudes concernant les problèmes de la survie. 5° L'étude des maladies, des conflits et épisodes dramatiques de la vie. ² La plupart de ces études, de caractère clinique, sont effectuées avec l'intention d'examiner les rapports du couple culture-personnalité. Surtout par les normes de comportement, on essaie d'analyser, pour un individu donné, l'influence de la culture sur la formation de la personnalité. Les théories psychanalytiques et psychologiques

¹ Toute initiation à cette technique de l'histoire de vie (Life Story) repose sur la connaissance d'un certain nombre de documents classiques sur le sujet dont, Dollard, J., *Criteria for the life history – with analysis of six notable documents*, New Haven, Yale University Press, 1935 et du même auteur, « The Life History in community studies », *American Sociological Review*, Vol. 3, 1938, p. 724-737.

² À ce sujet, voir l'excellente étude de Alexander H. Leighton et Dorothea C. Leighton, *Gregorio, The Hand-Trembler : A Psychobiological Personality Study of a Navaho Indian*, Report N° 1, Ramah Project, Peabody Museum, Cambridge, Mass., 1949.

servent d'arrière-plan pour expliquer la nature du rapport entre ces deux univers d'existence.

L'histoire de vie possède les avantages et les inconvénients de la technique autobiographique. Avant de l'utiliser comme source documentaire, il faut connaître les intentions théoriques de l'auteur, la thèse qu'il veut soutenir et illustrer. On comprendra alors pourquoi, aux oublis volontaires ou non du sujet à l'étude, il faille ajouter, pour les fins d'évaluation, la méthode d'approche et les champs d'observation choisis par l'auteur. ¹

D. La correspondance

[Retour à la table des matières](#)

Dans leur magistrale étude sur l'intégration des immigrants polonais au nouveau contexte socioculturel (urbain et industrialisé) des États-Unis, Thomas et Znaniecki ² ont utilisé abondamment ce genre de document humain. D'un côté, les lettres, par leur caractère de grande spontanéité reflètent assez fidèlement les pensées intimes de leur auteur, les événements et les sensations qui possèdent une signification spéciale pour lui. Par ailleurs, la correspondance est un dialogue, supposant un autrui, qui influence plus ou moins la pensée de l'auteur. Il faut donc analyser une lettre en tenant compte de son destinataire et des lettres échangées antérieurement. La valeur des lettres en tant que document de travail dépend de la possibilité de les replacer dans leur contexte historique et psychologique, de la nature des échanges et du dialogue, et de l'authenticité des événements racontés et des sensations exprimées. Il faut également envisager la facilité avec laquelle les auteurs peuvent s'exprimer.

¹ Comme nous l'avons vu antérieurement, il est tout à fait justifiable qu'un observateur s'intéresse d'une façon particulière aux faits qui sont de nature à documenter les questions spécifiques qu'il pose à la réalité. On ne peut certes pas parler, dans ce cas, de malhonnêteté intellectuelle puisque c'est la procédure scientifique toute désignée dans les circonstances. Cela n'empêchera pas, bien entendu, d'autres observateurs de poser des questions analogues ou identiques à la réalité et de retenir d'autres aspects de la réalité sociale. Tout cela dépend de la position théorique des auteurs.

² Thomas, William I. et Florian Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America*, Boston, Gorham Press, Vol. 1 and II, 1918 ; Vol. III, 1919 ; Vol. IV and V, 1920 (New York, Knopf, Édition en deux volumes 1927).

E. Les albums de famille

Les photos et souvenirs de toutes sortes mis sous forme d'albums constituent un instrument indispensable dans les études qui portent sur des familles et groupements familiaux, dans la fabrication des tableaux généalogiques et dans l'étude des changements.

Ces albums ont une valeur en eux-mêmes de par les matériaux photographiques et autres qu'ils renferment, mais ils possèdent aussi une grande puissance d'évocation. Les entrevues effectuées avec l'aide d'un album de famille, surtout avec des gens âgés, sont en général d'une très grande richesse. On a souvent sous-estimé la valeur de cette technique.

Ces quelques commentaires sur les documents humains sont loin d'épuiser le sujet. Notre intention était de les caractériser sommairement et de souligner leur contribution respective à la recherche empirique. Nous allons maintenant considérer les documents impersonnels ou officiels, puis nous définirons les principaux critères à utiliser dans l'évaluation critique de ces documents.

2. Les documents officiels

[Retour à la table des matières](#)

Ce sont surtout des documents impersonnels de toute sorte. Outre les livres, rapports de recherche et articles de revues scientifiques, on distingue les journaux, les comptes rendus descriptifs et analytiques d'articles, les bibliographies générales et spécialisées, les imprimés principalement d'origine gouvernementale, les données statistiques, les essais, mémoires, dissertations et thèses, et les brochures, dépliants, feuillets et tirés à part. Il serait beaucoup trop long de définir séparément chacune de ces catégories.

Souvent, ces documents comportent déjà des interprétations, pas toujours très explicites, par des auteurs plus ou moins bien identifiés, sur des sources éventuellement mal connues ou peu accessibles. C'est dans ce sens que nous pouvons parler de sources secondaires par opposition à des sources primaires. Ces dernières seraient les documents humains, les observations, les entrevues et toutes les autres données recueillies par celui qui conduit l'analyse et élabore les interprétations.

Le repérage des sources secondaires de documentation nécessite une certaine familiarité avec les inventaires bibliographiques, les index de revues, et les documents publiés par des organismes publics.

A. Les publications de l'Organisation des Nations Unies

B. Les sources nationales

- a. *L'annuaire du Canada* publié par le Bureau Fédéral de la Statistique et les volumes des recensements décennaux.
- b. *Les publications du Ministère du Travail* sur les industries, l'embauche, le chômage...
- c. *Les publications du Ministère de la Santé.*
- d. *Les publications du Ministère de l'Agriculture* sur les types de culture à travers le Canada, les familles rurales, l'indice des prix agricoles, les conditions des marchés ...
- e. *Les mémoires et rapports des Commissions gouvernementales* comme les rapports Sirois sur les relations fédérales-provinciales, Massey sur l'avancement des Arts, des Lettres et des Sciences au Canada, Fowler sur les communications, la radio et la télévision, Gordon sur les perspectives du développement économique du Canada, Hall sur l'assurance-maladie, Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme ...

C. Les sources provinciales

On peut citer les publications du Bureau Provincial de la Statistique, du Ministère de la Santé, du Ministère du Bien-Être et de la Famille, du Ministère de l'Industrie et du Commerce, du Ministère de l'Agriculture, etc. Il y a aussi les rapports des Commissions d'enquête, tels que le Rapport Parent ¹.

D. Les sources municipales

Bureaux spéciaux pour l'enregistrement des maladies, des décès, des accidents, des épidémies ; données sur l'évaluation des propriétés et le taux de taxation ; Commissions d'urbanisme ; Chambres de Commerce ; Conseils d'Orientation ; etc.

Il n'y a pas lieu de prolonger la liste : on a là une idée des principales sources d'information. Il s'agit d'abord et avant tout de connaître leur valeur interne afin d'être en mesure de déterminer l'utilisation qui peut être faite des documents.

¹ [Rapport Parent dans Les Classiques des Sciences sociales à cette adresse <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.com.rap2> MB]

3. La valeur utilitaire du document

Que le document contienne des données brutes, qu'il résume et agence les faits d'observation selon un schéma théorique, qu'il pousse l'analyse jusqu'à l'interprétation, ou qu'il soit un mélange de ces trois types, il doit être soumis à un examen critique avant d'être utilisé par un chercheur. Cette évaluation se poursuivra selon certaines étapes uniformes : a) Reconstituer la méthodologie de la collecte des données, y compris se familiariser avec les instruments de collecte. b) Découvrir et évaluer les schèmes conceptuels de l'auteur, afin de mieux comprendre les explications qu'il avance en les replaçant dans leur contexte. c) Porter un jugement d'ensemble sur la qualité interne du document en utilisant les critères de la critique historique, à savoir le caractère représentatif du document, le fait qu'il est complet ou partiel, la mise en question de sa sûreté et de sa validité. d) Déterminer l'utilisation possible du document en tenant compte des objectifs de l'étude.

III. – La valeur des documents en recherche empirique

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on ne dissocie pas la documentation écrite des autres techniques, on comprend mieux la possibilité de l'utiliser en recherche empirique. Elle apporte, bien sûr, certains types de matériaux sur des événements passés que d'autres techniques seront incapables de procurer ; elle évite des démarches inutiles là où les matériaux existants sont suffisamment riches pour permettre une analyse directe sans nécessité de suppléer les faits et attitudes rapportés ; elle comble des lacunes et des vides ou vient renforcer des points de vue au moment de l'analyse ; elle peut fournir des opinions contraires et contradictoires sur les problèmes étudiés, suggérant ainsi de nouvelles avenues d'exploration de la réalité ; etc. On le voit par l'énumération de toutes ces possibilités, la contribution des documents à la recherche empirique est non seulement substantielle, mais même irremplaçable sur certains plans, tels que les événements inaccessibles ou tombés dans l'oubli. Explicitons quelques-unes des lignes de force de la documentation dans les études empiriques.

1. Le dépouillement des données de base

[Retour à la table des matières](#)

Au moment où nous avons discuté de la *position du problème*, nous avons mis en lumière la nécessité de recenser les ouvrages antécédents dans les mêmes secteurs de recherche ; il s'agissait d'accumuler des données fondamentales pour alimenter le cadre conceptuel et servir d'idées directrices dans l'élaboration du modèle opératoire. La revue des textes existants peut être une simple incursion bibliographique, une consultation en profondeur de quelques auteurs reconnus, une recension sommaire des sources documentaires les plus importantes ou un inventaire complet des sources accompagné d'un dépouillement systématique de leur contenu.

2. La reconstruction historique

Les documents fournissent des données plus ou moins complètes sur des événements et conduites passés. Plusieurs de ces données sont maintenant inaccessibles par des méthodes directes d'observation. Toutes les études portant sur la dynamique sociale, sur les changements économiques et techniques, doivent se fonder sur des dates précises et sur des informations enregistrées et fiables, bref, sur des ensembles de faits qui puissent permettre de reconstituer les événements passés dans leur vivacité et dans leur ampleur. Supposons que l'on veuille étudier l'évolution des prix des denrées alimentaires au Québec sur une période de 65 ans (1900-1965). Il faudra obtenir des listes de prix des principales denrées, selon les régions et à divers moments, afin de dresser des tableaux comparatifs pour chacune d'entre elles. De telles listes, cependant, auraient peu de valeur si l'on ne considérait pas, en même temps, l'histoire économique et sociale du Québec¹ durant cette période. Il faudra envisager aussi les influences qu'ont exercées les événements politiques, les inventions et innovations, les décisions financières et monétaires, les crises économiques et sociales tant au Canada qu'à l'étranger. On pourra alors comprendre les conséquences de ces facteurs sur la dynamique des prix, l'indice du coût de la vie et les comportements de dépenses des individus.

Les études génétiques sont particulièrement difficiles puisqu'elles nécessitent, pour le présent comme pour le passé (le point d'horizon et les différentes étapes intermédiaires), des données comparables, donc équivalentes. On sait, par expérience, que les préoccupations théoriques des gens des sciences sociales d'aujourd'hui ne sont point celles de ceux d'il y a dix, vingt et trente ans. Plus on

¹ Consulter, en particulier, les études de notre collègue Albert Faucher et celles du professeur Fernand Ouellet, de l'Université Carleton.

recule dans le temps, plus les lacunes sont sérieuses, plus difficiles sont les comparaisons strictes et les analyses rigoureuses du changement.

3. La vérification des données d'observation

[Retour à la table des matières](#)

Tandis que, dans les deux situations précédentes, la consultation des documents précède l'observation, l'analyse documentaire est ici conçue en fonction de la vérification de données obtenues par d'autres techniques de collecte telles que l'observation, l'entrevue et le questionnaire. Ainsi, vous entreprenez une étude sur la délinquance dans la ville de Québec. Vous recueillez des informations par entrevues auprès de ceux qui, professionnellement, s'occupent de criminalité (juges, avocats, agents de police, psychologues et travailleurs sociaux). Vous comparez ensuite ces données à celles que l'on trouve dans les registres officiels des agences sociales et de la Cour (soit sur la nature des délits, les caractéristiques et le nombre des délinquants, les chances de succès de la réadaptation, etc.). Vous êtes en mesure de présenter des constatations plus sûres dans votre rapport de recherche et de fournir des explications mieux documentées sur la délinquance et la criminalité.

En conclusion à cette section sur la valeur des documents, nous pouvons affirmer qu'il est parfois difficile d'évaluer les biais des documents soit par rapport aux événements décrits, soit aussi par rapport aux intentions de l'auteur, soit enfin par rapport aux méthodes de collecte. Malgré ces restrictions, les documents demeurent un outil indispensable pour la reconstitution historique des événements passés, même ceux qui sont survenus à des périodes récentes.

IV. – Les fonctions théoriques des documents

En introduction, nous avons fait allusion à plusieurs fonctions théoriques de la documentation ; nous les étudierons plus systématiquement ici. Ces fonctions sont les suivantes : les nouvelles options théoriques et opératoires ; l'élaboration d'hypothèses rajeunies ; la vérification des hypothèses ; la reconstitution historique et la valeur prédictive du document.

1. Les nouvelles options théoriques et opératoires

L'analyse détaillée des documents pertinents à une enquête va enrichir les schémas théoriques du chercheur et préciser la stratégie de son observation. Dans certains cas, les documents fournissent des orientations théoriques tout à fait rajeunies et suggèrent de nouvelles avenues d'exploration. En plus de rattacher

l'enquêteur à une tradition de recherche dans un secteur donné, les documents précisent le sens même de toute contribution originale se situant dans le prolongement de cette tradition, ou s'inspirant de sources entièrement nouvelles. Freud, par exemple, au début de ses travaux, fut encadré par une tradition physiologique de recherche qui accordait une importance exclusive au système nerveux comme fondement de la maladie mentale. À mesure que ses expériences neurologiques se révèlent impuissantes à le convaincre parce qu'elles manquent, à son point de vue, de preuves sérieuses, il s'oriente vers l'analyse des expériences individuelles comme facteur déterminant du désordre psychologique (principalement l'hystérie qui préoccupait les gens de son siècle). Freud passe de la recherche physiologique à la recherche neuro-pathologique, pour s'orienter finalement vers la psychopathologie. Il ne craint donc pas de reconstruire les théories explicatives du désordre psychologique. Il le fait parce qu'il a suivi une route logique dans l'élaboration de ses cadres expérimentaux, qu'il a été très honnête et précis dans ses observations, ne se sentant pas sollicité ou conquis par avance, et qu'il a élaboré les seules déductions plausibles à partir de ses observations. Ses nouvelles théories explicatives de l'hystérie et, éventuellement, d'un grand nombre de troubles du comportement en sont ainsi plus complètes.

A posteriori, la tâche ne sera pas facile lorsqu'il s'agira, à la fin d'un travail empirique, de distinguer les apports respectifs de la documentation et de l'observation directe dans la conception et l'exécution de ce travail.

2. L'élaboration d'hypothèses rajeunies

[Retour à la table des matières](#)

L'observateur qui entreprend une étude à l'aide d'un schème conceptuel sera forcé d'énoncer de nouvelles hypothèses si les faits trouvés dans les documents ne peuvent pas s'y intégrer. Ces hypothèses rajeunies sont des généralisations provisoires qui rendent compte de l'ensemble des faits révélés par les documents. Elles auront une valeur plus ou moins grande selon qu'elles reposeront sur un nombre suffisant d'observations prélevées dans plusieurs documents différents, rédigés par des auteurs divers. Les hypothèses nouvelles seront à la fois inductives (provenant des observations tirées des documents) et déductives (provenant des théories existantes).

3. La vérification des hypothèses

Les documents peuvent servir à illustrer l'exposé, dans les études descriptives comme dans les études plus strictement analytiques. Ils peuvent même fournir les principaux éléments de la démonstration dans le cas d'études de vérification. Examinons brièvement ces deux points.

La signification des concepts théoriques peut être révélée au lecteur si l'on utilise des documents pour les illustrer. L'exemple classique de l'utilisation des

documents dans le but de construire et de vérifier une théorie est l'étude d'Émile Durkheim sur le suicide. Son hypothèse initiale est que la division du travail dans la société moderne a réduit la cohésion sociale et, par voie de conséquence, a compromis le bonheur des individus. Aussi, il en déduit que l'incidence du suicide devrait être plus élevée dans les pays où l'industrialisation est plus avancée, dans le milieu urbain comparé au milieu rural, et dans certaines professions. C'est alors qu'il analyse les statistiques de divers pays sur le nombre des suicides afin d'élaborer sa théorie de l'influence du milieu social dans l'étiologie du suicide.

Lorsque les documents utilisés pour vérifier les hypothèses sont ceux-là mêmes qui ont servi à les énoncer, le raisonnement sera circulaire et la démonstration faussée à la base. Le chercheur doit donc dépasser les données originales et utiliser de nouveaux documents pour éprouver ses généralisations. Au moins deux raisons motivent cette démarche :

1° Les documents déjà consultés ne constituent fort probablement pas un échantillon représentatif de l'ensemble des documents disponibles pour la question à l'étude. Ils rendent ainsi les généralisations énoncées inapplicables à l'univers tout entier.

2° L'utilisation de plusieurs documents oblige à énoncer les hypothèses dans des termes plus précis.

4. La reconstruction historique et la valeur prédictive du document

[Retour à la table des matières](#)

En permettant une coupe longitudinale, les documents nous renseignent sur le processus de maturation des individus, sur le processus de développement d'un groupe, d'une institution ou d'une culture.

Ici, les documents ne sont pas utilisés pour énoncer des théories, mais plutôt pour fournir de nouveaux éléments et les enrichir. Par exemple, dans notre étude « Les Acadiens de la Baie Française : l'histoire d'une survivance », nous utilisons la tradition orale et les documents comme sources complémentaires d'information pour reconstituer les grandes étapes de l'évolution socioculturelle de la société acadienne contemporaine du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. La tradition orale seule, ou la simple utilisation de documents, ne pourraient pas présenter une image aussi élaborée de cette évolution de la culture acadienne.

Cette analyse de l'évolution de la société acadienne est centrée sur les principaux éléments de la configuration culturelle, sur l'importance, la fonction et la signification de chacun d'eux dans l'ensemble par rapport à la survivance du groupe. En étudiant les différents événements qui ont menacé ou favorisé la survie, on est amené à poser un diagnostic sur le présent et une prédiction pour l'avenir.

La survivance de la *nation* a été réalisée dans un contexte d'isolement culturel et de vie centrée exclusivement sur le réseau parental. À mesure que les communications de masse exposent les Acadiens à des valeurs étrangères au groupe et que les relations d'amitié débordent le cadre familial, cette survivance de l'idéologie traditionnelle est remise en question. Elle doit relever un nouveau défi.

V. – Quelques considérations méthodologiques

[Retour à la table des matières](#)

Les documents peuvent être utilisés de plusieurs façons. Nous décrirons, plus bas, trois usages différents. Bien que très connus, nous nous permettons de les rappeler pour réduire la confusion qui existe à leur propos.

1. L'induction ou l'illustration ?

À proprement parler, ce n'est pas une dichotomie ou une opposition, mais un continuum. À l'une des extrémités, le chercheur étudie le document sans idée préconçue et tire les conclusions et interprétations à partir des données seulement. À l'autre extrémité, le chercheur découvre le ou les documents qui illustrent bien la théorie déjà énoncée, et il s'en sert pour étayer son argumentation. Dans la pratique, la plupart des études documentaires se situent entre ces deux pôles. Cependant très peu sont purement empiriques. C'est dire que la majorité des chercheurs utilisent les documents lorsqu'ils ont déjà formulé un cadre conceptuel. Mais, dans une telle éventualité, il faut spécifier les principaux éléments de ce cadre conceptuel et les relations qui existent entre eux, ainsi qu'énoncer clairement les hypothèses, s'il y en a. Dans le rapport de recherche, il faudra même inclure certaines données originales provenant du document afin que le lecteur puisse juger par lui-même du sens de la démonstration (prouver ou infirmer la généralisation) et de la valeur du processus inductif (suffisance ou insuffisance d'éléments probants).

2. Le général ou le particulier ?

Dans le premier cas, on utilise le document pour formuler des principes généraux, tandis que dans le second, on s'intéresse plutôt à l'événement singulier qu'il décrit. Ainsi, les histoires de vie de deux ou trois individus peuvent être plus ou moins typiques. Cela dépendra du caractère représentatif de ces individus dans leur groupe. Ces histoires de vie peuvent être celles de cas déviants. Pour bien comprendre ces cas, il faudra définir les normes culturelles qui régissent les comportements de l'ensemble des membres de ce groupe.

3. L'interprétation objective ou l'interprétation projective

Le document peut tout simplement servir à fournir les informations que l'auteur possède, mais qui sont inconnues du lecteur. Lorsque la sûreté et la validité du document ont été établies, il est accepté intégralement, sans discussion aucune. Toute interprétation effectuée à partir de son contenu sera considérée comme objective, c'est-à-dire découlant directement des faits présentés. Le document peut encore être utilisé non pas à partir du contenu lui-même, mais à partir des significations qui y sont attachées (telles que les motifs, les valeurs et les attitudes de l'individu qui a produit le document de la culture dans laquelle il vit).

Presque tout document peut être employé d'une façon ou de l'autre, et très fréquemment le même document le sera des deux façons. Ainsi, le recensement canadien de 1961 donne des renseignements sur l'objet qu'il veut décrire, à savoir la population. De ce point de vue, l'exactitude du document est essentielle ; il est nécessaire de savoir si les chiffres sur les groupes d'âge, les groupes ethniques, les revenus, les groupes professionnels, etc., sont valides. Cependant, les données du recensement reflètent aussi les valeurs dominantes de la culture qui l'a planifié puisqu'il contient ce que l'on croit important, que l'on choisit de dénombrer. À ce niveau, l'exactitude du dénombrement n'est pas aussi grande. De la même manière, on peut utiliser les archives policières pour définir le niveau de la criminalité dans un pays, les délits les plus fréquents, et ceux qui les ont commis. Mais ces mêmes dossiers peuvent aussi servir à définir la conception que se fait cette société de l'acte criminel, de la gravité attachée à chacun des types de délit, etc. On verrait aussi, par l'examen de données transculturelles sur la criminalité, qu'il existe des différences considérables d'un pays à l'autre. C'est l'une des difficultés les plus sérieuses qu'a rencontrées Durkheim dans l'analyse des données statistiques sur le suicide dans divers pays européens.

Douzième leçon

La technique d'observation

I. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Afin de donner à la technique de l'observation une définition qui corresponde à toutes ses propriétés, il est nécessaire de la concevoir dans un sens large. De notre point de vue, *observer* veut dire que *le chercheur effectue un effort systématique pour enregistrer aussi fidèlement et complètement que possible les faits qu'il voit et entend dans des situations concrètes déterminées d'avance et reliées à la question centrale*. L'observation découle donc d'un but précis et se déroule habituellement selon un plan d'ensemble préétabli : le chercheur a en tête des questions précises sur ce qu'il a à observer. Dans le contexte expérimental, c'est l'expérience qui définit le contenu de l'observation ainsi que les manières de l'entreprendre. L'observation est centrée uniquement sur les variables à l'étude et ne porte point sur celles qui ne sont pas contrôlées. S'il s'agit, au contraire, d'études descriptives et d'exploration (projet-pilote, enquête sommaire, étude ethnographique), l'observateur fait plus directement partie de la situation. Dans les études ethnographiques, entre autres, il s'insère dans la structure sociale du milieu et participe aux situations qui font l'objet de son étude. Ces deux situations de recherche représentent deux modalités très différentes : tandis que le modèle expérimental précise le nombre et le genre d'observations à récolter, les études descriptives laissent beaucoup plus de liberté au chercheur. Dans les deux cas, cependant, les observations sont constamment replacées dans leur univers socioculturel plus large.

La leçon est divisée en quatre sections. Dans la première, nous considérerons les objectifs que l'observateur cherche à atteindre. Plus loin, nous décrirons les différentes positions du chercheur vis-à-vis des problèmes étudiés, en essayant

d'évaluer la distance qui existe entre l'observateur et les faits. Nous élaborerons, en troisième lieu, une typologie de l'observation, puis nous indiquerons enfin les diverses manières de conduire des observations.

II. – Les objectifs de l'observation

[Retour à la table des matières](#)

Ayant traité ailleurs les modalités de l'observation dans le contexte expérimental ¹, nous nous limiterons ici aux observations qui se déploient dans des cadres naturels. Dans ce genre de situations, on peut identifier les deux principaux objectifs comme :

- a) l'établissement d'un modèle analytique des relations interpersonnelles et de leurs significations ;
- b) une évaluation des décalages qui existent entre les idéaux de comportement et les conduites effectives.

1. L'annotation des relations interpersonnelles

On pourrait désigner le genre d'information à recueillir par la phrase : « Qui fait quoi, avec qui, quand, où et comment ? » Il s'agit, en somme, d'obtenir des renseignements systématiques sur les individus qui entretiennent des relations sociales. Ces relations possèdent une histoire ; elles existent en fonction d'objectifs plus ou moins précis ou avoués ; elles supposent des statuts, des rôles, des normes et des sanctions pour les contrôler ; enfin, elles sont fondées sur un système de communication. Nous discuterons donc de l'histoire du groupe, de l'identification des membres, de la structure du groupe et des modèles d'autorité qui sont opérants, des patrons d'interaction, et finalement du contenu verbal et non verbal des échanges.

A. L'historique du groupe

Est-ce un groupe spontané ou organisé ? Dans le dernier cas, à quel moment se situe la naissance du groupe ? Quels furent l'instigateur et les premiers membres ? Quels sont les objectifs du groupe, son idéologie, les techniques d'action qu'il préconise, ses champs d'opération, le succès avec lequel il conduit ses activités ? Quels sont les règles d'entrée, les droits et obligations ? Si le groupe possède une certaine continuité, quelles ont été les principales phases de son évolution ? Quels sont les événements et les situations qui ont favorisé ou freiné son action ? Quelle

¹ Voir IX^e leçon, *La vérification des hypothèses*.

est la grandeur du groupe ? En bref, il faut étudier l'ensemble des facteurs qui permettent de mieux comprendre la naissance du groupe et son développement (évolution progressive ou évolution régressive).

B. L'identification des membres

Pour identifier les membres, il faut s'informer sur leurs caractéristiques, telles que l'âge, le sexe, le milieu d'origine, les liens de parenté ou d'amitié, le niveau d'instruction, le genre d'emploi et le niveau professionnel, le niveau de vie, etc. Quels sont les statuts et les rôles respectifs des membres ? Le groupe possède-t-il des traits distinctifs (façon de s'habiller, comportement particulier, langage spécial ...) qui permettent de le différencier des autres (clubs de motards, *beatniks*, *hippies* des grandes villes nord-américaines, etc.) ? Quelle est la position sociale de ces individus dans la société globale ? Quelle est l'attitude de la société à l'égard de ces groupes ? Voilà le genre de questions auxquelles le chercheur doit s'intéresser.

C. La structure du groupe

Le concept de structure comporte une double signification. Il se rapporte au fondement territorial et à la localisation géographique d'une part, et à la structure sociale d'autre part. Voyons, tour à tour, les questions que suppose l'étude de ces deux aspects.

a – La situation géographique

Peut-on localiser le groupe et identifier l'espace géographique à l'intérieur duquel il opère ? Il s'agit alors de décrire le milieu interne et l'entourage immédiat du groupe. Ces divers éléments écologiques (relations de l'homme à son milieu) comportent souvent une grande signification pour comprendre la dynamique du groupe et ses relations avec le milieu plus large. Un groupe qui opère dans la clandestinité et dans l'anonymat (comme le Ku Klux Klan aux États-Unis) ne possède pas les mêmes structures écologiques que la Croix-Rouge ou la Croix Blanche.

b – La structure sociale

La structure sociale est l'arrangement des différents éléments qui composent le groupe pour lui donner un caractère de permanence, de continuité et de prévision. Cela suppose une hiérarchie, des fonctions, des normes et des mécanismes de communication. Sur ce sujet, voici les principales questions que l'on peut se poser.

1° Quel est le type de structure du groupe (autocratique, démocratique, mixte), et quels sont les différents statuts que l'on accorde à ceux qui occupent des fonctions importantes ? Qui sont les chefs de file et les définisseurs de situation ? Comment devient-on chef de file ? Comment se transmettent les ordres ? Quelles sont les sanctions prévues à l'encontre de ceux qui transgressent des interdictions ou qui n'obéissent pas aux règlements ?

2° Le groupe est-il homogène ou hétérogène du point de vue des caractéristiques sociales de ses membres (profession, origine ethnique, affiliation religieuse, niveau socio-économique, niveau d'instruction, etc.) ?

3° Quelles sont les conséquences sociales de l'appartenance à un groupe : ascension sociale, perte de prestige, rejet par la société globale ? S'il y a mobilité vers le haut, quelles sont les étapes de l'ascension ? Dans quelle mesure cette appartenance influe-t-elle directement sur la vie de ceux qui dépendent des membres ?

4° La structure du groupe est-elle efficace ? Offre-t-elle les cadres adéquats pour remplir les fonctions spécifiques que les membres ont convenu de réaliser, que cette entente soit formelle et explicite ou non ? En d'autres termes, cette structure permet-elle au groupe de remplir les fonctions collectives et individuelles qu'il se donne avec cohérence et continuité ?

5° Le groupe est-il intégré, ou, au contraire, divers indices permettent-ils de croire qu'il est désintégré ? Le concept d'intégration se rapporte ici au fait que tous les membres s'identifient au groupe et à ses objectifs, acceptent toutes les techniques d'action qu'il préconise et agissent en conformité avec leurs croyances et attitudes. Le groupe est plus ou moins désintégré lorsque l'une ou l'autre de ces conditions n'existe pas ou est imparfaitement assimilée par un segment de la population membre.

D. L'interaction des membres du groupe dans le temps et dans l'espace

Voici les éléments fondamentaux qui permettent la connaissance de la dynamique du groupe. Qui entre en relation avec qui, à quel moment, à quel endroit, à quelle fréquence et pourquoi ? Il faut ensuite décomposer ces informations en unités et les annoter systématiquement à l'aide de techniques telles que les graphiques, les dessins, les esquisses, et les instruments qui mesurent l'interaction. Les principales étapes sont les suivantes.

a. Décomposer l'interaction en unités d'observations, c'est-à-dire en des unités naturelles temporelles, qui ont un commencement et une fin (échange verbal, discours, danse). Il est souvent difficile de délimiter le début et la fin d'une action ou d'un geste. Il existe aussi parfois plusieurs unités à l'intérieur d'un même mouvement.

b. Reconnaître et classer les gestes semblables et différents.

c. Évaluer l'importance des mouvements spatiaux dans l'étude de la dynamique et du fonctionnement des groupements.

E. Le contenu verbal et non verbal des échanges

Il faut ici annoter ce qui est dit, identifier celui qui le dit et celui à qui le message s'adresse, et connaître la fonction du message. Cela doit être effectué pour chacun des messages. Cependant, il est aussi nécessaire de définir le climat psychologique dans lequel se poursuit l'échange en tenant compte des gestes, des pauses, du ton de la voix, bref, de l'ensemble des aspects émotifs qui accompagnent la transmission ou la réception d'un message.

2. Les idéaux de comportement et les conduites effectives

[Retour à la table des matières](#)

L'observation permet d'effectuer des comparaisons entre les idéaux de comportement (normes de conduite) et les conduites effectives qui y correspondent dans des contextes socioculturels variés où les acteurs sociaux possèdent, d'une manière significative, quelques-unes, ou l'ensemble, des caractéristiques de l'univers tout entier. On a ainsi l'occasion de juger du pouvoir contraignant des normes, du système concurrentiel de normes et du degré d'intégration culturelle de la société. De plus, l'étude systématique des conduites explicites permet de comparer la puissance des principes ordonnateurs (le culturel) et des motivations individuelles (la personnalité).

Utilisons deux exemples pour illustrer notre pensée. À travers ceux-ci nous verrons les décalages entre la situation concrète observée et celle qui avait été anticipée.

A. L'acculturation des Navahos

En 1952 nous avons étudié, sur la réserve des Indiens Navahos, au Nouveau-Mexique, le processus d'acculturation (américanisation) de familles agricoles-pastorales vivant tout près des villages anglo-américains (mormons). Nous nous intéressions particulièrement aux répercussions qu'avait eues la technologie agricole occidentale (terres irriguées et cultivées avec de la machinerie lourde) sur leur genre de vie (structures économiques, familiales et religieuses traditionnelles) et sur leurs structures mentales. Le village considéré était en pleine transition et quelques-uns de ses chefs de famille et de ses jeunes travaillaient à titre de manœuvres pour une compagnie pétrolière dans une ville située à quelques dizaines de milles de la réserve. Un jour, j'interrogeais une jeune femme Navaho récemment convertie au protestantisme. J'essayai de connaître son attitude et ses réactions à l'égard de cette classe nouvelle de travailleurs à gages. Sans hésitation aucune, elle me fit valoir que les jeunes surtout étaient des éléments de trouble,

qu'ils gaspillaient leur argent à s'acheter des autos d'occasion, à boire d'une manière immodérée et à faire des excursions en tous sens sur la réserve durant les fins de semaine. Elle s'empessa d'ajouter que si eux avaient de l'argent de surplus, ils se construiraient une maison ... « une jolie maison avec des fenêtres et un plancher », ils s'achèteraient de l'outillage agricole afin de mieux cultiver leur ferme, ils mettraient leurs deux enfants pensionnaires à l'école des missionnaires et ils essaieraient enfin de faire un dépôt à la banque. Voilà donc des aspirations qui se conforment en tous points aux normes de « progrès » des Blancs.

Voilà que quelques semaines plus tard, cette même femme hérite de \$1 700 de sa mère qui a reçu cette somme d'une compagnie pétrolière. Aussitôt l'argent en main, elle se rendit avec son mari au poste commercial, paya ses factures, dégagea ses bijoux (laissés en gage), puis se rendit au garage s'acheter une auto d'occasion.

Si le comportement de cette femme a été à l'opposé de ses aspirations, c'est qu'elle nourrissait d'autres ambitions, inavouées au chercheur. Si ce dernier n'avait pas eu cette chance extraordinaire de l'observer lorsqu'elle reçut son héritage, il aurait pu croire que les Navahos chrétiens adhéraient à des systèmes de valeur où l'épargne, l'éducation des jeunes, la culture de la femme ... étaient exaltées. L'analyse des conduites permet d'évaluer les décalages qui existent entre la norme et le comportement réel.

B. L'exposition photographique dans Stirling

On connaît les difficultés qu'il y a à maintenir des relations amicales fructueuses sur une longue période dans une aire écologique restreintes où plusieurs observateurs viennent, tour à tour, réaliser des projets de recherche différents. Ce fut une préoccupation majeure dans Stirling, où les études se sont suivies presque sans arrêt depuis 1948. C'est avec l'intention de nouer des relations d'amitié durable avec les élites des différentes localités du comté que nous avons organisé, vers 1952, une exposition de photos dans certains villages et villes. John Collier fils, photographe professionnel intéressé par la photographie dans les sciences sociales, avait pris plusieurs milliers de photos sur les activités économiques, sociales, religieuses et récréatives dans différentes communautés. Nous avons choisi cent photos qui reflétaient le mieux possible la vie dans Stirling. Cette exposition devait nous fournir l'occasion de confronter notre conception de la vie dans Stirling aux visions locales et de recueillir les principales attitudes de la population en face de l'étude en général et des travaux effectués à ce jour. Nous avons demandé à l'Association Parents-Maîtres (neutre et généralisée) de patronner l'exposition à travers le comté.

Il devait y avoir d'intéressantes constatations à analyser quant au contenu des photos et aux réactions qu'elles susciteraient. Les sujets controversés étaient les relations Anglais-Français, les relations Blancs-Noirs, les relations entre les diverses confessions religieuses, etc. Le but de cet exemple est de montrer qu'au delà des réactions régionales anticipées, il y eut au moins dans deux cas, des

réactions tout à fait différentes de celles que nous avons imaginées pour chacun de ces deux villages, soit Owl River et Forest Line.

Owl River est un attrayant village anglais, d'allure propre et prospère, où vit une génération d'individus et de familles qui adhèrent encore fermement aux idéologies traditionnelles. Les réactions de l'auditoire durant l'exposition contredirent l'image conventionnelle qu'on lui attribue. Ce fut un véritable chaos durant le temps que dura l'exposition. Les adolescents se mirent à envahir l'école par bandes, à bousculer photos et adultes et à faire des commentaires de vive voix, la plupart du temps disgracieux. Les adultes, paralysés, demeurèrent bouche bée durant quelques instants puis finirent par nous confier : « On ne peut vraiment pas contrôler ces jeunes ».

À Forest Line, un village forestier de l'arrière-pays, la réaction fut toute différente. C'était un village où il y avait moins d'activités sociales que dans les communautés en bordure de la Baie, et l'on profita de cette occasion pour organiser une vraie fête de village. On a servi des rafraîchissements, le diacre s'adressa à la foule, et un membre de l'équipe de recherche dut parler de ses activités et de celles de ses collègues. Ce fut une véritable soirée *culturelle*. À bien y penser, cela semble normal puisqu'à Forest Une, il n'y a pas de loisirs commercialisés (salle de cinéma, de danse ou de billard), de telle sorte que l'exposition brisa la routine et la monotonie du village. Ce fut un événement désiré et remarqué.

À travers ces deux exemples, on aperçoit la valeur de l'observation. C'est une technique capable de recueillir des informations inaccessibles autrement.

3. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Le développement analytique qui précède sur les objectifs de l'observation ne vise point à identifier tous les objectifs possibles. Il ne cherche pas non plus à examiner pour chacun des deux objectifs mentionnés l'ensemble des questions qu'il faut adresser à la réalité. Nous avons plutôt démontré la nécessité d'organiser ses observations en fonction de questions qui nous apparaissent importantes dans la très grande majorité des situations. Cette analyse a pris pour acquis que le chercheur avait directement accès à la réalité qu'il observe. Ce n'est pas toujours le cas, comme nous le verrons maintenant par l'examen des différentes positions du chercheur vis-à-vis de l'objet de son observation.

III. – La situation du chercheur vis-à-vis de l'objet de son observation

1. La position de l'observateur et la sûreté des données

[Retour à la table des matières](#)

La sûreté des observations d'un chercheur peut être accrue par la collecte d'informations auprès d'individus qui ont observé ou participé aux événements. À ce propos, on pourra choisir ses informateurs en fonction du rôle qu'ils ont joué, en tenant compte de la structure de la situation, des centres d'influence, des techniques utilisées, des messages communiqués, etc. Il est à noter que l'entrevue est ici complémentaire à la technique de l'observation.

La qualité (sûreté, validité, ampleur et profondeur) des observations effectuées par le chercheur lui-même ainsi que celle des informations qu'il récoltera au moyen d'entrevues sur ces mêmes événements dépendra d'un seul et même facteur, la position de l'observateur vis-à-vis de l'objet de son observation. Concrètement, cela veut dire que pour connaître la qualité des observations, il faudra mettre en parallèle les divers degrés de rapprochement des informateurs par rapport à la même situation. On connaîtra ainsi les sources d'information du chercheur et de l'informateur. Puisqu'il s'agit d'observations directes, nous nous intéresserons ici principalement au chercheur. Il y a quatre situations qui nous apparaissent décisives :

1. Le chercheur est un participant.
2. Le chercheur est un observateur.
3. Le chercheur n'est ni participant, ni observateur.
4. Le chercheur est à la fois participant et observateur.

Nous analyserons chacune de ces positions séparément dans la section suivante.

2. Les positions du chercheur par rapport à l'objet de son observation

A. Le chercheur est un participant

[Retour à la table des matières](#)

La participation du chercheur à l'événement ou la situation qu'il étudie est une première appréhension de la réalité, qui peut s'enrichir ou non de connaissances supplémentaires obtenues par des entrevues. Nous ne discuterons pas ici de la valeur de la participation au processus d'observation, puisque cette évaluation sera effectuée dans la section suivante. Nous nous bornerons plutôt à examiner l'ensemble des faits et renseignements que le chercheur est en mesure de recueillir à partir de différentes sources.

a – Le chercheur-participant n'interroge personne

Le chercheur est la seule source d'information. Il a été un témoin qui s'est plus ou moins engagé dans l'événement qu'il étudie et identifié aux autres participants. Ses observations valent ce que valait l'observateur. Il faut évaluer l'influence des niveaux de participation et des niveaux d'identification sur la précision des observations.

b – Le chercheur-participant interroge des informateurs

Il y a ici deux situations possibles. D'abord, les informateurs tiennent leurs informations d'individus qui n'étaient ni observateurs ni participants à la situation ¹. Il a été démontré, par plusieurs expériences, que les déformations sont de plus en plus nombreuses et significatives à mesure que les informations recueillies sont dissociées de leur contexte original et fournies par des individus étrangers à la situation elle-même. Dans une deuxième éventualité, le chercheur-participant interroge des informateurs qui ont été renseignés par des individus qui étaient des observateurs ou des participants. ² Dès lors, les renseignements sont plus directement reliés à l'événement considéré. Entre ce dernier et l'informateur, il n'existe qu'un intermédiaire, qui est lui-même soit participant soit observateur. À l'inverse, dans le cas précédent, les informations recueillies par le biais d'un informateur se rapprochent de la *rumeur* et du *oui-dire* de par les nombreux intermédiaires inconnus (la chaîne des témoins) qui s'interposent entre l'événement tel qu'il s'est passé et tel qu'il est raconté.

¹ Ce sont des témoins auriculaires.

² Ce sont des témoins oculaires.

c – Le chercheur-participant interroge un ou plusieurs autres participants

Il n'existe plus d'intermédiaire entre la situation telle qu'elle est vécue et perçue et l'informateur. En effet, celui-ci fut un participant, plus ou moins actif, conscient des gestes qu'il a posés, et capable de communiquer ses perceptions et son expérience. Il est à noter, cependant, que le chercheur a lui aussi vécu les mêmes expériences. Ces expériences communes constitueront une source vive d'inspiration pour le chercheur et un élément de raccrochage pour l'informateur. La communication en sera d'autant plus facile.

d – Le chercheur-participant interroge d'autres participants et d'autres observateurs

Voilà, hors de tout doute, la situation idéale, puisque plusieurs individus ayant vécu les mêmes expériences ou observé les mêmes situations fourniront leurs impressions. Il y aura possibilité de nombreuses comparaisons au cours de la reconstitution de l'événement étudié.

B. Le chercheur est un observateur

Entre cette position du chercheur et la précédente, la principale différence réside dans le fait qu'il étudie l'événement de l'extérieur plutôt que de l'intérieur, et qu'il garde vis-à-vis de lui une certaine distance. Comme précédemment cependant, il peut compléter ses propres connaissances par celles de quelqu'un d'autre qui fut soit participant, soit témoin direct, soit enfin témoin auriculaire. Les remarques que nous faisons plus tôt sur ces situations s'appliquent *grosso modo* ici. Envisageons brièvement celle où le chercheur-observateur n'interroge personne. Il se fie donc entièrement à ses propres observations. Pour effectuer la reconstitution, il cherchera soit à être aussi exhaustif que possible, soit à l'intégrer autour d'un thème. Dans le premier cas, c'est la situation globale qui fait l'objet de l'observation, tandis que dans le second, ce ne sera que certains aspects.

Quelles que soient ses intentions et ses aptitudes professionnelles en tant qu'observateur, il sera incapable de concevoir et d'observer tous les éléments de la situation. Son rapport d'observation sera nécessairement incomplet et présenté dans une perspective particulière.

C. Le chercheur n'est pas un observateur

Cela signifie qu'à aucun moment le chercheur n'a eu directement accès à la situation étudiée. Il se fierait entièrement aux autres pour la reconstitution.

Dans ce cas, le chercheur est un « interviewer » (voir XIII^e leçon).

D. Le chercheur est un participant et un observateur

C'est la situation de l'observateur-participant que nous étudierons dans la prochaine section.

3. L'observation et l'entrevue : des techniques complémentaires

Pour la sûreté des données, le cas idéal est celui où le chercheur interroge un grand nombre de participants et d'observateurs. Les deux techniques sont alors vues comme complémentaires. À l'inverse, il est probable qu'un excellent chercheur ajoutera aux données de l'entrevue proprement dite un grand nombre d'observations sur la situation de l'entrevue et sur les circonstances qui l'entourent.

Ce sont deux techniques qui sont difficilement dissociables l'une de l'autre. On ne les analyse séparément que pour mieux définir leurs rôles respectifs en recherche empirique. D'ailleurs, il est certain que certaines données ne pourront être obtenues que par l'une ou l'autre de ces techniques et non par les deux à la fois.

IV. – Les différents types d'observation

[Retour à la table des matières](#)

D'après sa position par rapport aux faits observés, on peut distinguer au moins quatre types d'observation : l'observation systématique ou structurée, l'observation liée à la fonction, l'observation complémentaire à l'entrevue, et l'observation-participante. Nous examinerons, dans cet ordre, chacune de ces techniques.

1. L'observation systématique

L'observation systématique, ou structurée, se poursuit surtout dans des contextes expérimentaux ou semi-expérimentaux, et parfois seulement dans des contextes naturels.

A. Le contexte expérimental

Depuis quelques années, on poursuit l'étude des petits groupes en laboratoire. C'est ainsi que l'on étudiera la dynamique du groupe : comment se développe la position de direction, comment s'établissent les canaux de communication, comment s'opère l'insertion d'un individu dans un groupe, comment s'établissent les liens d'intérêt et d'amitié, comment naissent les conflits et comment sont-ils résolus, comment se répartissent les tâches, etc. ? Le Centre de Recherche en Relations Humaines de l'Université de Montréal, sous la direction du Père Bernard Mailhot, poursuit des observations systématiques sur les petits groupes. Afin

d'obtenir une annotation complète de ce qui se passe dans le groupe, les observateurs assument des fonctions très précises et complémentaires : celui-ci observera les initiateurs d'action, cet autre enregistrera les interactions, celui-là se concentrera sur les échanges verbaux, et ainsi de suite. Il y a donc spécialisation des tâches afin de posséder une image aussi complète que possible de la situation. On pourra, dans certains cas, utiliser l'appareil photo, ou la caméra, et le magnétophone afin d'accroître la précision des observations. Il existe une autre situation de laboratoire qui donne lieu à des observations structurées : celle de l'individu qui subit un test, durant lequel il manipule des objets (tests de performance, par exemple). Il est d'ordinaire le sujet d'observations systématiques, pendant le test, afin de mettre en parallèle la performance elle-même et les diverses réactions qui surviennent au fur et à mesure que l'expérience se déroule.

B. Le contexte semi-expérimental

Il existe, en dehors du laboratoire, des situations semi-expérimentales au cours desquelles les observations peuvent être d'une très grande utilité. On peut classer *l'observation provoquée* dans cette catégorie. On a étudié récemment aux États-Unis les relations entre les Noirs et les Blancs. Ainsi, une équipe de recherche de l'Université Cornell a provoqué à Elmira, dans l'État de New-York, une situation semi-expérimentale en observant systématiquement les réactions des Blancs à l'arrivée d'un Noir (lui-même sociologue) dans une taverne.

Voici comment s'est déroulée l'observation.

- a) Un premier sociologue devait observer le *barman* et les deux garçons de table.
- b) Un deuxième sociologue observerait les clients.
- c) Un troisième sociologue observerait chacune des réactions du client noir lorsqu'il serait mis à la porte.
- d) Le client noir lui-même devait observer la situation et ses réactions.

L'expérience fut des plus intéressantes, et la plupart des prévisions se réalisèrent. Un seul observateur fut incapable de remplir son rôle adéquatement. Comme on pouvait le penser, le sociologue noir, à la suite du caractère traumatique de l'expérience, fut dans l'impossibilité d'observer ses réactions véritables durant la chaleur de la discussion et au moment où il fut mis à la porte de force. Il ne put reconstituer cette scène avec objectivité, si l'on utilise comme barèmes les rapports des trois autres observateurs.

Les nombreuses études sur les maternelles appartiennent à cette catégorie. On étudiera, par exemple, le degré d'adaptation et de performance des enfants d'âge pré-scolaire :

- a) dans leurs relations avec les autres enfants (gêne, crainte, isolement, agressivité, participation aux jeux collectifs, etc.),
- b) dans leurs relations avec la maîtresse,
- c) dans leurs relations avec les parents lorsque ceux-ci les conduisent à l'école.

Les observations seront effectuées à partir d'un échantillon de journées, d'activités et d'enfants. En ce qui concerne la coopération des enfants dans un groupe, on pourra développer une typologie de participation. Chaque type sera caractérisé par un concept, et chaque concept observé par la médiation d'un ou de plusieurs indicateurs dans une situation concrète.

Exemple de la socialisation

CONCEPT	INDICATEUR
a. Isolation spatiale	Enfant seul
b. Isolation et absence de communication	L'enfant est à proximité des autres enfants, mais ne leur parle pas ou ne joue pas avec eux.
c. Activité parallèle	L'enfant participe à une activité collective mais pas d'interaction (dessin).
d. Une paire isolée	Deux enfants jouent ensemble séparés des autres.
e. Groupes simples	Enfants qui conversent mais poursuivent des activités différentes.
f. Groupe de jeu (coopératif)	Plusieurs enfants se tiennent ensemble. Coopération entre eux. « Jouer à la poupée », « construire une maison ».

Les symboles utilisés durant l'observation seront par exemple, assis, debout, marchant, courant, parlant, riant, pleurant, regardant, jouant, coloriant, se battant, etc. Ce sont autant d'observations qui permettent d'analyser les conditions de l'apprentissage dans des petits groupes spontanés. On tient compte des aspects objectifs et subjectifs de la situation.

C. Le contexte naturel

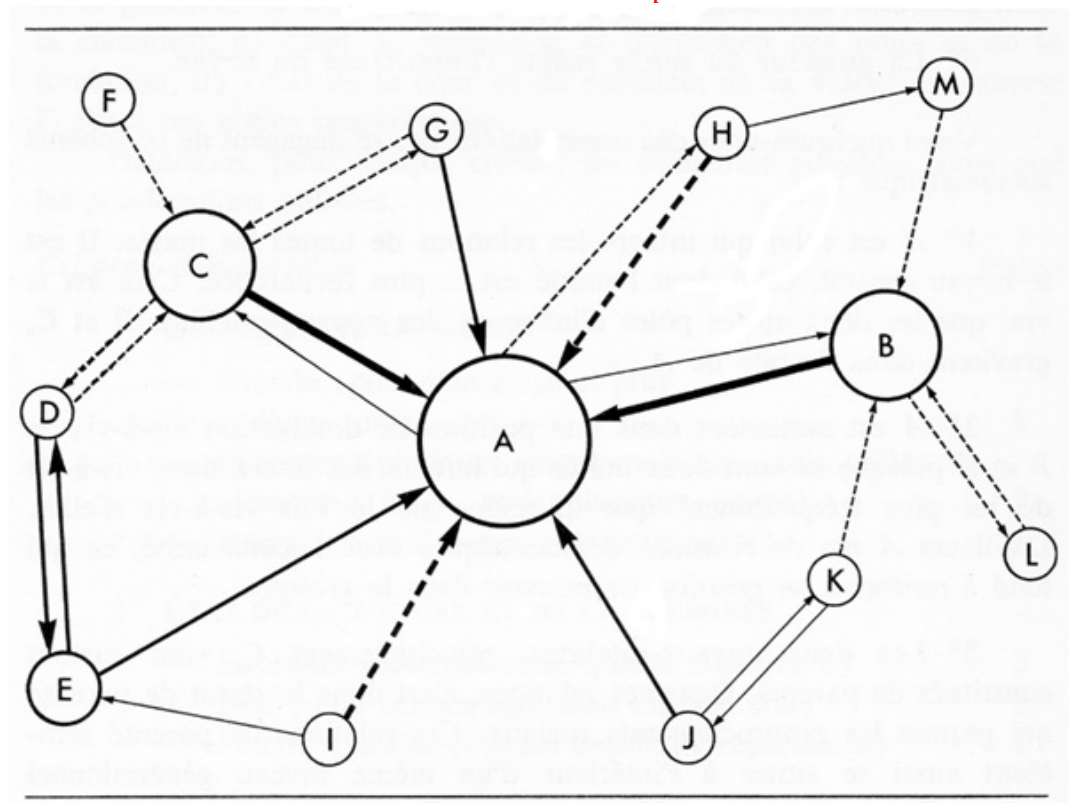
Il est possible de conduire des observations systématiques dans des milieux naturels, sans avoir de situation provoquée et sans créer de cadres expérimentaux.

On peut, par exemple, utiliser la méthode sociométrique pour analyser les relations de voisinage, d'amitié et de parenté dans une communauté. Cette méthode

permet de savoir qui visite qui, et pour quels motifs particuliers, par une présentation synthétique qui est en même temps une technique d'analyse.

Pour bien comprendre la constellation sociométrique qui suit, nous allons en premier lieu définir les symboles utilisés, et en second lieu, indiquer les conclusions qui peuvent être dégagées de ces interactions dont la qualité diffère.

Schéma sociométrique ¹



- 1° Les cercles A à M représentent les unités interactionnelles.
- 2° Une flèche qui réunit deux cercles signifie que ces unités entretiennent des interactions. Le sens de la flèche indique celui qui initie (initiateur) l'interaction. Ainsi, l'unité J est celle qui initie l'interaction vers l'unité A.
- 3° Lorsqu'il y a réciprocité des initiatives et que les deux unités suscitent tour à tour des interactions, on inscrit une flèche dans chaque sens.

¹ L'ouvrage classique sur les diverses utilisations de cette technique a été réalisé par l'inventeur lui-même, J. L. Moreno, *Sociometry and the Science of Man*, New York, Beacon House, 1956.

- 4° L'épaisseur de la flèche représente la fréquence avec laquelle une interaction est initiée vers un pôle récepteur. Ainsi, lorsque les interactions vont dans les deux sens avec à peu près les mêmes fréquences, on qualifie ces relations de démocratiques. Inversement, celui qui initie le plus fréquemment l'interaction dans une dyade est dans une relation de subordination vis-à-vis de l'autre.
- 5° La flèche pointillée indique une relation de parenté ; la flèche non pointillée une relation d'amitié.
- 6° La grosseur du cercle reflète l'importance du noyau.

Voici quelques-unes des constatations qui se dégagent de ce schéma sociométrique :

- 1° A est celui qui intègre les relations de toutes les unités. Il est le noyau central, celui dont l'amitié est la plus recherchée. Cela est si vrai que les deux autres pôles d'influence, les noyaux-satellites B et C, gravitent dans l'orbite de A.
- 2° A est nettement dans une position de domination vis-à-vis de B et C puisque ce sont deux unités qui initient des interactions vis-à-vis de lui plus fréquemment que lui-même ne le fait vis-à-vis d'elles. D'ailleurs A n'a de relations démocratiques avec aucune unité, ce qui tend à renforcer sa position de pouvoir dans le groupe.
- 3° Les deux noyaux-satellites, principalement C, sont surtout constitués de parents. Dans ces relations, c'est donc le statut de parenté qui permet les rapprochements sociaux. Ces relations de parenté semblent aussi se situer à l'intérieur d'un même niveau générationnel puisqu'elles sont toujours démocratiques. Il y a un cas douteux, c'est la relation H vers A. H peut appartenir à une génération descendante par rapport à A ou encore, H peut être de la même génération, mais plus orienté vers A que A vers lui.
- 4° Les liens qui unissent les noyaux B et C au noyau A sont des liens d'amitié. Comme on l'a vu, A y occupe une place privilégiée. Deux parents de A, soit I et H, ont des relations avec des membres des deux noyaux-satellites : L'unité I par le truchement de E et l'unité H par le truchement de M. Le résultat en est que les nouvelles suivent une route principale de communication : celle des chefs de groupes familiaux (C et B) vers le chef du noyau central A.

Cela est suffisant pour démontrer à la fois la valeur descriptive et analytique de cette technique.

Choisissons un autre exemple dans le cadre des études en Nouvelle-Écosse, où nous voulions classer les villages du comté de Stirling en cinq types, selon leur niveau de prospérité économique. Nous avons utilisé, entre autres, une méthode fondée sur l'évaluation systématique des maisons par l'observation. C'est donc dire que les critères d'estimation sont valides pour différencier la valeur des propriétés dans un village (partant, le degré de prospérité ou de pauvreté de son propriétaire) et facilement utilisables. Les critères choisis sont les suivants : a) la grandeur de la maison ; b) l'état de réparation de la toiture et de la cheminée ; c) l'état de réparation et d'entretien des murs et de la fondation ; d) l'état de la cour et du parterre ; e) la valeur des terres ; f) l'état des autres constructions.

Détaillons, pour chaque critère, les catégories possibles ainsi que les pondérations utilisées.

<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Poids</i>
1° GRANDEUR DE LA MAISON	
— Grande (plus d'un étage et plus d'une unité)	3
— Moyenne (plusieurs étages mais une seule unité ; ou un seul étage, mais plusieurs unités)	2
— Petite (un seul étage, une seule unité)	1
2° ÉTAT DE LA TOITURE ET DE LA CHEMINÉE	
— Excellent (récentes et de qualité supérieure)	3
— Bon (d'un certain âge, mais en bon état)	2
— Pauvre (vieilles et ayant besoin de réparations)	1
3° ÉTAT DES MURS ET DE LA FONDATION	
— Excellent (bardeaux de qualité, peints)	3
— Bon (non peints, mais en bon état)	2
— Pauvre (peinture vieillie, besoin de réparations)	1
4° ÉTAT DE LA COUR ET DU PARTERRE	
— Parterre cultivé et gazonne	3
— Parterre dénotant un manque de soins	2
— Parterre et cour en désordre, malpropres, etc.	1
5° VALEUR DE LA TERRE	
— Fertile et riche	3
— Sablonneuse, moyenne	2
— Pauvre et rocailleuse	1
6° ÉTAT DES AUTRES CONSTRUCTIONS	
— Excellent	3
— Bon	2
— Pauvre	1
(Mêmes définitions que pour la maison)	

Après avoir reçu un entraînement spécial (avec photographies de maisons prises dans le comté), plusieurs équipes de deux observateurs chacune ont visité les villages pour classer les propriétés en fonction de ces critères.

Les résultats ont été comparés à ceux que nous avons obtenus notamment par l'utilisation de l'informateur-clé et du questionnaire pour les enquêtes globales. Le fait que ces résultats étaient similaires nous a donné une plus grande confiance dans notre classement des villages selon leur degré de prospérité.

2. L'observation liée à la fonction

[Retour à la table des matières](#)

Ceux qui poursuivent des observations dans des situations qui leur sont rendues accessibles par leur profession et les fonctions qui y sont associées (garde-malade dans un hôpital, psychologue dans une prison, etc.) sont de véritables *témoins privilégiés*. Ils peuvent observer par l'intérieur, sans même que leur présence soit remarquée, les divers éléments de la situation dans laquelle ils sont engagés.

Par ailleurs, comme nous le disions auparavant, les observations ont la valeur de celui qui les a faites, c'est-à-dire de son aptitude à bien observer et interpréter.

3. L'observation liée à l'entrevue ou au questionnaire

Ces observations sont de nature à enrichir les matériaux récoltés par la technique principale. Il faut établir une distinction entre deux types d'observations associées à l'entrevue :

— celles qui se rapportent à certains aspects du comportement de l'informateur durant l'entrevue, tels que gestes, émotions, posture ;

— celles qui portent sur l'entourage de l'interrogé, par exemple, le logement, les enfants, les autres personnes présentes durant la session d'observation.

En utilisant ces deux types d'informations – données verbalisées et observations sur l'interrogé et son entourage – le chercheur portera un jugement sur la valeur de l'entrevue et sur son importance dans une série d'entrevues.

Voici les commentaires qu'a fait un chercheur sur l'interrogé dans le cadre de l'étude sur les conditions de vie.

Qualité de l'information : « Très bon accueil. Vieille femme très alerte encore ; son fils a déjà fait des sciences sociales. Bonne connaissance de son budget à elle.

Véracité qui ne laisse pas de doute. Compréhension et intelligence très bonnes pour cet âge. »

Évaluation du logement : « Maison nouvellement meublée au complet. Décoration de bon goût. Grande propreté et très bonne qualité de l'ameublement ».

Évaluation de la famille : Problèmes spéciaux : « La femme est cardiaque ; elle est malade depuis la mort de son plus jeune fils, tué à Dieppe lors de la dernière guerre. Elle resta huit mois sans nouvelles de lui ; puis, à l'annonce de sa mort, elle a fait une terrible dépression. Depuis, elle est restée souffrante du cœur et très déprimée. Elle pleure souvent, pour des riens. Vu son état, sa fille est demeurée avec elle jusqu'à présent ; elle a refusé de se marier. Ensemble, mère et fille ont organisé leur vie, fait des économies et ont acheté une maison, qu'elles ont équipée. Le mari est exclu de leur vie : il boit beaucoup et fait sa vie en dehors du ménage. La femme est peu au courant de ce que son mari fait hors de son travail et est malheureuse de cette situation. Elle ne vit que pour sa fille à qui elle a donné la maison qu'elle a achetée. Actuellement, c'est la fille qui paie les taxes, les remboursements à la Caisse, etc. La fille a aussi acheté beaucoup de meubles.

Dans le passé, l'homme était propriétaire d'un commerce qui a fait faillite, faute d'administration et de surveillance. La femme a dit : « Il a fait de mauvaises affaires ; il ne s'occupait pas du commerce, mais des amis ! Il buvait déjà beaucoup à cette époque. »

Il y a deux ans, le mari a fait une cure de désintoxication à l'hôpital (trois semaines) ; depuis il boit moins. »

4. L'observation-participante

[Retour à la table des matières](#)

C'est une technique qu'utilise couramment l'anthropologue culturel. Ce dernier, afin de mieux saisir la mentalité et les coutumes du groupe qu'il étudie, s'identifie à eux en participant à leurs activités.

La définition qu'a donnée Florence Kluckhohn de l'observation-participante est considérée comme classique. Pour elle, « c'est la participation consciente et systématique, dans la mesure où les circonstances le permettent, aux activités, et à l'occasion, aux centres d'intérêt et aux émotions d'un groupe d'individus. Son but est d'obtenir des données sur la conduite humaine par les contacts directs dans des situations précises afin de réduire à leur minimum les préjugés et les distortions

qui pourraient survenir du fait que l'observateur est un agent venant de l'extérieur.¹ »

Il existe plusieurs types d'observation-participante :

a) L'observateur est un membre du groupe ou de la société qu'il étudie. b) L'observateur s'intègre dans un groupe étranger en participant d'une manière intensive et soutenue dans le but de devenir un membre pleinement accepté par le groupe ou la société. c) L'observateur pénètre dans un groupe et participe afin de l'étudier. Dans la première situation, le chercheur n'aura pas besoin de se définir comme tel, ni de justifier sa présence dans le groupe puisqu'il en est déjà un membre attitré. C'est une participation liée à sa fonction. Dans les deuxième et troisième situations, l'observateur devra se définir en tant que chercheur (sa fonction), préciser ses objectifs, identifier l'institution qui le patronne et expliquer l'utilisation qu'il entend faire des matériaux qu'il récoltera. Quant aux modalités de l'observation dans l'une ou l'autre de ces trois situations, elles varieront substantiellement d'une circonstance à l'autre, d'un chercheur à l'autre. Cette liberté de mouvement n'est pas un caprice mais une nécessité. Elle sera d'ailleurs fortement influencée par la nature du problème et des situations observées, par l'expérience professionnelle du chercheur et par tous les autres facteurs susceptibles de susciter des variations dans le déroulement des événements étudiés. Cette flexibilité des différentes façons d'observer introduit nécessairement de l'hétérogénéité dans les faits d'observation accessibles et enregistrés.

Le problème critique de cette technique réside dans l'intensité de la participation. Doit-on pousser la participation jusqu'à un point tel que le chercheur coure le risque de ne plus observer ou de perdre toute objectivité ? Il est incontestable, d'une part, que la participation permet une double saisie par l'intérieur en poussant le chercheur à s'identifier aux membres du groupe qu'il étudie et à vivre leurs expériences de la même manière qu'eux. De cette façon, l'observateur aura une connaissance vécue des situations de recherche et il acquerra de ce fait une meilleure compréhension des systèmes d'attitudes, motivations et aspirations en cause. Ces connaissances deviendront des données utiles à la recherche lorsqu'elles seront annotées et replacées dans leurs contextes spatio-temporels. Cependant si, d'autre part, le participant s'engage dans l'événement jusqu'à en oublier sa fonction d'observateur, ses impressions et ses attitudes caractériseront la manière dont il a vécu l'expérience, sans pour autant posséder une valeur générale, applicable aux autres participants. L'observation-participante possède donc le défaut de sa qualité.

L'observation-participante est une technique particulièrement utile lorsqu'il s'agit de définir les principales dimensions, objectives et subjectives, d'une

¹ *American Journal of Sociology*, « The Participant-Observer Technique in small communities », Vol. 46, p. 331-343, 1940.

question peu ou pas connue, et d'élaborer des hypothèses de travail sur des sujets mieux connus. Elle est susceptible d'apporter des éléments inattendus et insoupçonnés et de révéler les pensées et les conduites des individus dans les contextes naturels, donc dans des cadres de très grande authenticité.

V. – Comment observer

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'à maintenant, nous avons énoncé les objectifs de l'observation, évalué les principales positions de l'observateur par rapport à son objet d'observation, et décrit les divers types d'observation. Il est également nécessaire de définir les manières d'observer. Nous discuterons de trois aspects : la coopération des participants, le degré de participation, et l'enregistrement des données.

1. La coopération des participants

Dans la plupart des circonstances, il sera difficile, voire impossible, d'entreprendre des observations systématiques sur un groupe sans obtenir la collaboration directe et soutenue d'un ou plusieurs membres du groupe. Ces promoteurs locaux des intérêts du chercheur seront assez souvent des individus qui occupent des postes d'importance et qui sont respectés par leurs concitoyens. Il est en effet tout à fait naïf de prétendre qu'un déviant ou un individu peu respecté puisse être ou devenir un porte-parole valable. Il est d'autant plus important de bien choisir ses guides qu'en dernière analyse, ce sont eux qui interpréteront pour les autres la nature du projet de recherche et les motifs du chercheur. Cela ne veut pas dire que ce dernier n'aura pas à fournir des explications. Il aura à se justifier en utilisant les canaux de communication les plus appropriés : il lui faudra dire ce qu'il est, ce qu'il fait, et dans quel but.

2. Le degré de participation

Comme nous l'avons vu auparavant, tout travail d'observation qui exige une certaine participation soulève la question du degré de participation possible et souhaitable. Dans certains cas, la participation sera réduite à un minimum tandis qu'à d'autres moments, elle devra être intensive. C'est le chercheur qui est d'ordinaire le mieux placé pour choisir l'attitude qu'il doit prendre selon les différentes situations de recherche, ses goûts personnels, le temps à sa disposition. Cependant, il faut se plier à quatre règles :

A. Il faut éviter *l'immersion* dans les activités du groupe. Celui qui participe trop activement devient aveugle ou encore possède une vision trop partielle de l'activité globale pour être en mesure de la reconstituer d'une manière valable.

B. L'observateur doit s'intéresser à tout ce que font les gens avec lesquels il vit. Il doit cependant s'arranger pour ne pas engager de discussions avec eux ou les désapprouver. Il peut les aider en cas de désastre : c'est une manière facile de s'intégrer au groupe.

C. Dans les contacts avec le groupe, il faut que le chercheur minimise les influences qu'il exerce sur lui. Il doit éviter d'exprimer des opinions qui auraient des conséquences sur leurs décisions.

D. Il est nécessaire de faire preuve de neutralité. Dans le cas d'études communautaires, il vaut mieux ne pas s'identifier à un groupe en particulier, parce que cette identification pourra gêner, sinon empêcher, la participation à d'autres groupes de la communauté qui sont tout aussi importants. Comment résoudre le problème du factionnalisme ? Comment se comporter en tant qu'observateur dans les situations où toute prise de position est compromettante ?

3. L'enregistrement des données

[Retour à la table des matières](#)

Le plus souvent impossible sur les lieux mêmes où elles sont récoltées, l'annotation des données provenant de l'observation doit être effectuée le plus tôt possible, selon un schéma défini d'avance.

Considérons la construction d'un rapport idéal sur les données obtenues par observation durant une entrevue, et non sur celles provenant de l'observation pure. Les deux types de données se ressemblent d'ailleurs. Divisons la présentation en quatre sections : le contenu des observations, les circonstances de l'observation, la facture du rapport, et l'évaluation des problèmes posés par l'observation.

A. Le contenu des observations

a. Le rapport doit contenir tout ce qui a été observé au sujet du problème à l'étude. Idéalement, il doit se rapprocher le plus possible de ce que serait une photographie de l'événement.

b. Il doit être libéré des éléments apportés par l'observateur sur le lieu d'observation.

c. Le contenu verbal de la communication entre chercheur et observé, de même que tous les tons émotifs et les expressions non verbales (mouvements, gestes, pauses...) doivent être rapportés. Ils peuvent révéler l'univers des émotions de l'observé.

B. Les circonstances de l'observation

Celles-ci peuvent aider celui qui analyse les données dans l'évaluation de la précision des observations et des préjugés apportés durant l'observation proprement dite. Les circonstances suivantes méritent une attention spéciale :

- a. Le temps et le lieu de l'observation.
- b. Les relations entre le chercheur et les observés. Y a-t-il eu participation aux événements ? Quelle est l'explication apportée pour justifier sa présence ? Quel fut l'influence de l'observateur sur l'observé ? Quelles furent les perceptions et les attitudes de l'observé vis-à-vis du chercheur ?
- c. Le degré de certitude des observations.
- d. L'objectivité dans l'enregistrement des observations. Ici, il faut tenir compte de trois aspects : la description du vu, les déductions qui ont été faites sur le vu, et les jugements de valeur. Il n'est pas interdit, dans un rapport d'observation, d'ajouter certaines considérations sur les implications de certains faits et même, à la limite, certaines interprétations, à la condition toutefois que ces déductions et ces jugements soient identifiés comme tels et non présentés comme des faits vus et observés.

C. La facture du rapport

Tout rapport d'observation doit être présenté selon certaines règles et respecter certains principes de base.

- a. L'événement doit être rapporté en tenant compte de l'ordre chronologique de son déroulement. Il est évident que la construction d'un tel rapport dépend de la capacité de l'observateur à mémoriser ses observations. Celle-ci dépend à son tour du volume des données, de l'entraînement reçu, du temps disponible pour la rédaction, et du temps écoulé entre l'observation de l'événement et sa reconstitution dans un rapport écrit.
- b. Si l'observateur se risque à énoncer des interprétations, il devra déployer les données objectives sur lesquelles elles sont fondées.

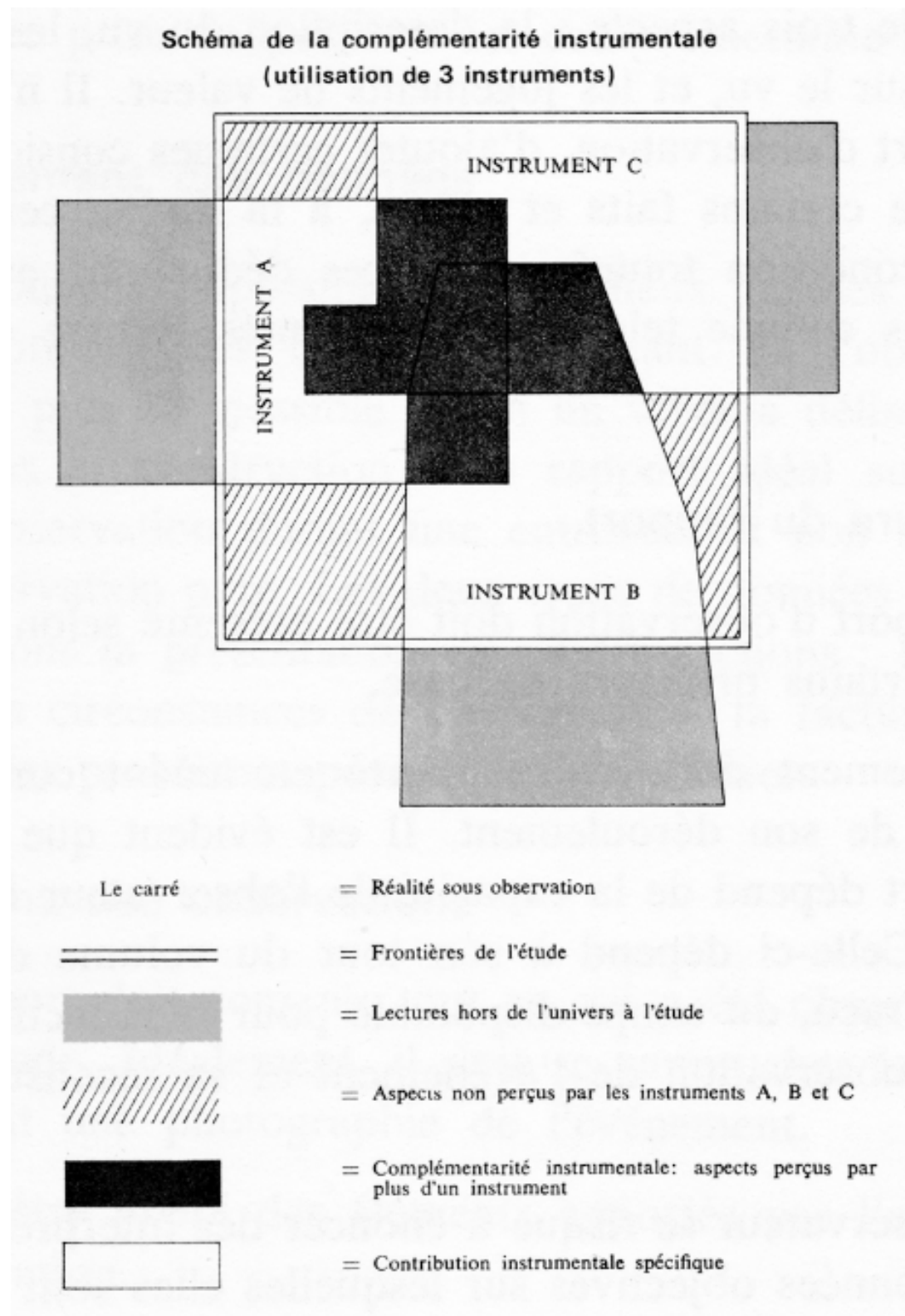
D. L'évaluation des problèmes posés par l'observation

Les principales difficultés que soulève l'observation sont liées à sa structure imparfaite et à son utilisation inadéquate par le chercheur. Ces imperfections structurelles nécessiteront la collaboration soutenue de plusieurs observateurs, et la répétition des observations dans les mêmes circonstances. Ce sont d'ailleurs des

difficultés que peut atténuer l'observateur au fur et à mesure qu'il améliore son style. Voici quelques-unes des déficiences de cette technique :

- a. Tous les phénomènes ne sont pas directement observables par la médiation de la vue, de l'ouïe ... et de nos organes de perception.
- b. L'observateur s'identifie émotivement à l'objet de son observation et peut refléter ses émotions plutôt que celles des observés.
- c. Les difficultés de la mémorisation.

En dépit de ces imperfections, on peut affirmer, en conclusion, que l'observation est l'une des sources primaires de connaissance les plus importantes. Elle ne fait pas seulement partie de la science : elle en est un des éléments indispensables.



Treizième leçon

La technique de l'entrevue

I. – L'entrevue en tant que mode de connaissance

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à la conduite animale et aux apparences des objets inanimés, la conduite humaine, objet de l'observation dans les sciences de l'homme, possède une signification. Voilà ce que nous avons affirmé dans l'analyse des principales différences entre les sciences naturelles et les sciences de l'homme. La conduite humaine est partiellement accessible par l'observation et par la communication. L'échange entre l'observateur et l'observé constitue, à notre sens, la différence la plus fondamentale entre les sciences de la nature et les sciences de l'homme. Il est d'ailleurs un mode naturel de connaissance, que les acteurs sociaux en soient conscients ou non.

L'entrevue est une technique que tous les spécialistes des sciences de l'homme estiment hautement. Elle n'appartient toutefois à aucune discipline particulière et elle est utilisée en fonction d'objectifs très variés, à partir des postulats les plus divers. L'entrevue sur échantillon du sociologue, par exemple, se distingue de l'entrevue de l'ethnologue construisant une « histoire de vie » dans une société « primitive » ; l'entretien clinique du psychiatre – qui vise à diagnostiquer la maladie du patient – se différencie de l'entrevue du folkloriste recueillant une chanson, un conte ou une légende, ou de celle du procureur de la couronne qui cherche à incriminer l'accusé. Ces quelques remarques soulignent déjà combien la structure et le déroulement de l'entrevue peuvent varier.

Pour l'homme de recherche formé dans l'une ou l'autre des sciences humaines, l'entrevue est une technique d'observation qui comporte l'utilisation de questions,

plus ou moins directes, adressées à un informateur rencontré fortuitement ou choisi en fonction de critères préalablement établis. Le but en est de recueillir des données essentielles sur une question, d'analyser l'informateur comme représentant d'un milieu particulier, ou de connaître sa personnalité, sa mentalité et sa conduite. Cette définition générale de la technique permet de dégager ses principaux éléments :

- C'est une communication.
- Elle se déroule dans un contexte social.
- Elle nécessite qu'on l'appuie et qu'on l'oriente par l'intermédiaire de relations interpersonnelles.
- Elle fournit des données objectives et subjectives.

C'est par référence aux modèles théoriques, qui expliquent ce qui se passe à chacun de ces niveaux distinctifs, que nous pourrons comprendre la nature et le contenu de la relation entre l'observateur et l'observé. Examinons brièvement chacun de ces aspects.

1. L'entrevue est une communication

[Retour à la table des matières](#)

L'entrevue se fonde sur une communication entre deux ou plusieurs individus dont l'un est *observateur* et les autres *observés*. Pour saisir à la fois les lignes de force de la technique et ses faiblesses, il faut se reporter au modèle cybernétique déjà défini.¹ En examinant les exigences de ce modèle ainsi que les éléments en présence dans le processus technique de la communication proprement dite, on sera en mesure de connaître la qualité des informations.

La fin de cette communication entre le chercheur et l'informateur est la connaissance d'un univers culturel tout entier, d'une situation restreinte, ou encore de l'informateur lui-même. L'observateur est donc celui qui, la plupart du temps, oriente les échanges verbaux en fonction d'objectifs de recherche qu'il devra concevoir avec précision, exprimer à l'informateur avec clarté et que ce dernier devra percevoir aussi complètement que possible. Le langage technique utilisé durant les échanges influera sur la compréhension des messages de même que sur leur contenu. Les secteurs d'activité auxquels s'intéresse l'observateur font l'objet de questions plus ou moins directes et nombreuses. De même, l'observateur intervient s'il le juge à propos, à l'occasion de l'émission des messages de

¹ Voir pages 35 à 39. [Ces numéros de pages correspondent à l'édition papier. Voyez *Le modèle cybernétique* à la page des matières, MB]

l'informateur. Ces aspects font partie de la conduite de l'entrevue. Dans l'entrevue libre, le chercheur pose quelques questions initiales et intervient le moins souvent possible afin de ne pas briser la continuité du témoignage. L'informateur choisit lui-même les sujets qu'il désire aborder selon des schèmes qui lui sont propres. Dans l'entrevue centrée, qui comporte un schéma servant de guide, le chercheur opère à l'intérieur de cadres préalablement définis. Il doit donc exercer certaines pressions sur son interlocuteur afin de l'obliger à s'exprimer sur les sujets choisis. Lorsque le chercheur utilise un formulaire, il doit reproduire fidèlement une entrevue déjà constituée dans tous ses détails, et ne possède donc que très peu d'initiative.

Finalement, plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de brouillages qui réduisent la quantité et la qualité des informations.

2. L'entrevue se déroule dans un contexte social

[Retour à la table des matières](#)

Si le premier modèle se rapporte à l'aspect technique de l'échange entre les deux individus en présence, le second met l'accent sur le cadre social où il se poursuit. Tout chercheur aborde une situation de recherche en possédant un statut et en remplissant des fonctions définies. En tant que tel, il doit obéir à certaines règles de conduite liées à son action professionnelle. Il rencontre un autre, qui lui-même possède son propre statut, détient un certain poste, exerce des fonctions déterminées. Ce rôle professionnel et social que tient chacun des deux interlocuteurs est dicté par le groupe et la culture auxquels il appartient. La distance sociale entre l'observateur et l'observé peut être prononcée ou négligeable selon l'écart culturel et celui de classe. De plus, l'entrevue se poursuit dans un endroit et à un moment précis, à l'occasion d'activités routinières ou dans des circonstances particulières. L'observateur perçoit son informateur subjectivement et cherche à se comporter avec lui selon son système d'attente ou celui qu'il lui prête.

D'autre part, l'informateur conçoit le rôle du chercheur à sa façon et interprète les intentions de celui-ci. Il aura tendance à se comporter envers lui en fonction de ces images subjectives. L'authenticité des informations livrées dépendra de la justesse de ces impressions et des réactions favorables qu'elles suscitent. Qu'il le veuille ou non, le chercheur exerce une influence sur la situation de recherche. C'est une situation sociale d'un type particulier, mais elle reproduit plusieurs des éléments de l'univers socioculturel plus vaste. Cela est si vrai qu'une entrevue entraîne des réactions non seulement chez l'informateur, mais aussi chez ceux qui sont en relation directe avec lui.

3. L'entrevue est une relation interpersonnelle

Le modèle général demeurerait incomplet si, aux aspects techniques et sociaux de l'entrevue, on négligeait d'ajouter l'aspect psychologique. Les deux individus en présence possèdent chacun leur tempérament, leurs attitudes, leurs motivations. À ces traits de caractère, il faut ajouter un type d'intelligence et un niveau de scolarité. Chercheur et informateur se présentent donc dans la situation de recherche avec leurs expériences propres et leurs façons personnelles de réagir aux évocations, pensées et attitudes exprimées à l'occasion de leur interaction. Il s'établit ainsi entre eux un climat de sympathie et d'amitié ou, au contraire, il se construit des barrières psychologiques qui peuvent être infranchissables. Traits de caractère, niveau intellectuel et de scolarité, états d'âme sont autant d'éléments qui influent sur la fréquence et la qualité des relations interpersonnelles dans la situation de recherche.

4. L'entrevue fournit des données objectives et subjectives

[Retour à la table des matières](#)

L'entrevue se poursuit habituellement à deux niveaux. D'une part, les informations objectives relatent ce qui s'est passé véritablement, autant qu'on puisse le reconstituer en comparant les témoignages d'informateurs différents. D'autre part, les informations subjectives sont les attitudes de l'informateur vis-à-vis des faits qu'il décrit. Elles sont vraies dans la mesure où elles correspondent à ses pensées, à ses sentiments et à ses émotions.

5. L'entrevue, une technique jamais parfaitement maîtrisée

Il est impossible d'analyser d'une manière compréhensive une technique aussi polyvalente et aussi riche en significations de toutes sortes.

Des auteurs consacrent des ouvrages entiers à l'un ou l'autre des aspects que nous venons de discuter sommairement. Dans le même ordre d'idée, la compréhension de notre exposé ne saurait constituer un apprentissage de la technique proprement dite. Un tel apprentissage nécessitera la conduite d'un grand nombre d'entrevues échelonnées sur plusieurs années, dans des milieux très divers, avec des individus appartenant à toutes les catégories sociales. D'ailleurs, cet entraînement n'est jamais complètement terminé, même après dix ou quinze années de recherches ininterrompues.

Nous tenterons tout de même d'esquisser, à grands traits, les principales caractéristiques de la technique. Tour à tour, nous analyserons les objectifs de l'entrevue en tant que tâche à accomplir, nous différencierons les types d'entrevue,

nous établirons des critères pour le choix des informateurs, nous définirons les manières de conduire une entrevue et de l'annoter et, finalement, nous porterons un jugement critique sur sa qualité.

II. – L'entrevue, une tâche à accomplir

[Retour à la table des matières](#)

On peut concevoir l'entrevue comme une tâche à accomplir qui peut atteindre ses principaux objectifs à condition qu'on remplisse d'abord certaines exigences.

1. Les exigences fonctionnelles de l'entrevue

Voici les conditions préalables auxquelles on doit satisfaire :

- A. La connaissance des principales théories explicatives et des hypothèses s'appliquant aux aspects du phénomène que l'on observe.
- B. La connaissance de la méthodologie scientifique, des problèmes que pose son application aux sciences humaines et des techniques qui peuvent s'utiliser dans une situation de recherche.
- C. La connaissance du projet de recherche quant à ses objectifs et aux lectures exigées. Celle-ci permet d'expliquer ses buts dans des termes simples, d'évaluer les décalages entre les lectures exigées et les lectures effectives et d'apporter les corrections nécessaires.
- D. La connaissance de la situation de recherche pour évaluer, en cours de route, les changements qui surviennent dans la situation, principalement ceux qui sont suscités par le chercheur ou par l'équipe de recherche.
- E. La connaissance de soi. Cette connaissance de ses valeurs et préférences et de son rôle professionnel va permettre au chercheur de mieux contrôler ses réactions et émotions durant le processus d'observation, de ne pas entraver le déroulement naturel de l'entrevue et de récolter le plus d'informations et de la meilleure qualité possible.

Il est évident que ces exigences ne sont jamais parfaitement satisfaites. Elles constituent plutôt un idéal de perfection.

2. L'utilité de l'entrevue

[Retour à la table des matières](#)

Toute analyse des objectifs de l'entrevue doit se poursuivre à deux niveaux distincts : celui du développement conceptuel et celui des réalisations empiriques.

A. Le développement conceptuel

Le développement conceptuel de la recherche est facilité par l'entrevue, qui contribue entre autres :

- a) à suggérer des catégories pour conceptualiser les éléments du problème et classer les données ;
- b) à regrouper les concepts afin d'élaborer des théories miniatures (plusieurs concepts interdépendants peuvent suggérer une explication plus satisfaisante) ;
- c) à énoncer des hypothèses nouvelles (relations plausibles entre variables) ou à en préciser d'anciennes pour les rendre plus directement observables.

B. Les résultats empiriques

La contribution de l'entrevue à ce niveau est spectaculaire et se rapporte directement à la reconstruction objective de l'événement, à l'univers phénoménologique de l'informateur et à l'évaluation de sa personnalité.

a – La reconstitution objective de l'événement

Lorsque l'observation systématique est impossible ou lorsque le phénomène appartient au passé, l'entrevue est la technique par excellence. Elle possède les propriétés structurelles qui permettent de reconstituer le plus objectivement possible le phénomène, les faits ou les situations. Cette reconstitution incorpore non seulement les événements tels qu'ils se sont produits, mais aussi la conception que s'en sont faite ceux qui les ont suscités et vécus.

La valeur de la reconstitution socioculturelle tient, pour une part, au nombre et à la qualité des entrevues réalisées ainsi qu'au succès avec lequel on s'est rapproché de l'événement à l'étude. Cette notion de *distance situationnelle* des observateurs fut discutée dans la leçon sur l'observation. Les mêmes remarques s'appliquent, *ceteris paribus*, à la technique de l'entrevue. Les informations fournies par un informateur qui a connu la situation comme participant ou observateur (proximité sociale et psychologique) seront qualitativement différentes de celles provenant de sources intermédiaires.

b – *L'univers phénoménologique de l'informateur*

L'entrevue fournit des renseignements sur les perceptions, attitudes, aspirations et conceptions de l'informateur : ce sont là des données subjectives qui acquièrent une très grande valeur parce qu'elles constituent les éléments fondamentaux de son univers phénoménologique. Cet aspect de l'entrevue nous ramène au théorème socio-psychologique de William I. Thomas : « Quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ». Cela signifie que la définition subjective d'une situation est tout aussi importante, sinon plus, que la situation objective elle-même. Ce sont en effet les significations que lui confère l'informateur qui déterminent ses conduites effectives ¹.

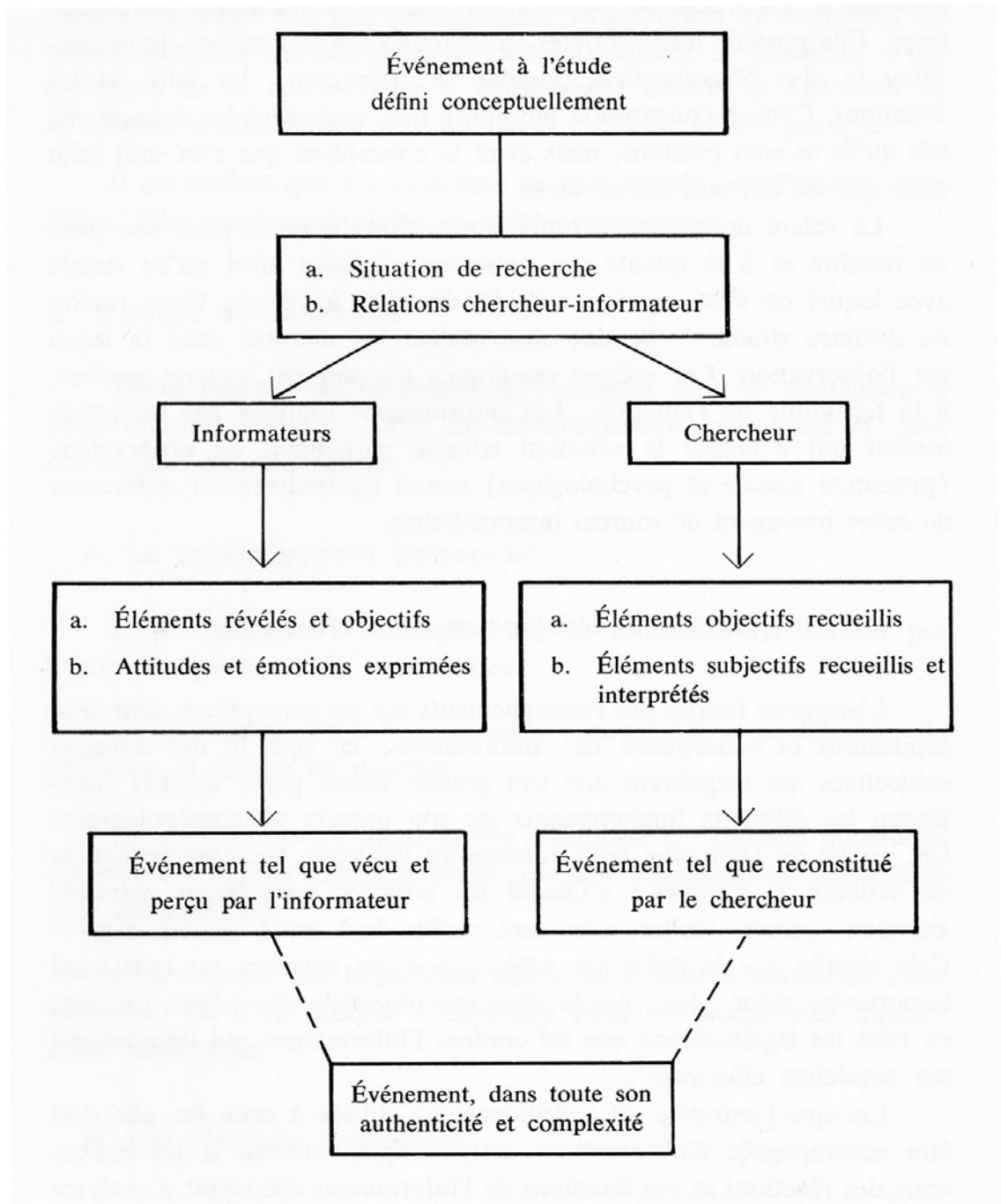
Lorsque l'entrevue est spécifiquement utilisée à cette fin, elle doit être accompagnée d'observations systématiques, surtout si les indicateurs des réactions et des émotions de l'informateur découlent d'analyses et d'interprétations orientées.

Le schéma qui suit tente de conceptualiser les principaux éléments sociaux et psychologiques de l'entrevue et leur influence sur la reconstitution de l'événement étudié. Il met l'accent sur les dialectiques informateur-chercheur et événement vécu-événement reconstitué. On doit ainsi identifier les décalages qui existent entre l'événement tel que survenu, tel que prévu et perçu par plusieurs informateurs, et tel que reconstitué par le chercheur.

c – *L'évaluation de la personnalité*

L'entrevue qualitative sert aussi à évaluer la personnalité d'un individu. L'évaluation s'effectue au niveau de la structure interne (besoins, sentiments, prédispositions), et à celui de la structure externe (stimuli sociaux, statuts, rôles, popularité, groupes fonctionnels). Les évaluations internes résultent des données recueillies auprès du sujet lui-même tandis que les évaluations externes s'obtiennent en observant et en interrogeant les associés et les amis du sujet.

¹ Voir *Les Comportements...*, « L'image des conditions de vie », p. 127-141.



Pour obtenir une bonne évaluation, il faut utiliser l'entrevue conjointement avec l'observation, les tests de projection et autres tests psychologiques servant à analyser la personnalité.

C. Conclusion

Les objectifs de l'entrevue en tant que tâche à réaliser sont multiples. Ils visent à reconstituer l'événement dans sa totalité, sous ses aspects tant objectifs que subjectifs, y compris la personnalité des informateurs et des participants. L'entrevue est une technique très riche parce qu'elle permet d'atteindre non seulement les aspects visibles des événements, mais aussi leurs significations sous-jacentes. Elle est une technique pluraliste puisqu'il en existe plusieurs types qui permettent de réaliser, selon des voies propres, les fins que nous venons d'examiner. Aussi faut-il rendre compte de ces différences dans les propriétés instrumentales de chacun des types d'entrevue.

III. – Les types d'entrevue

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette section, nous définirons le critère utilisé pour élaborer la typologie de l'entrevue dont nous examinerons ensuite les principaux types. Pour chacun, nous énoncerons les caractéristiques importantes et nous reproduirons à titre d'exemple l'instrument concret utilisé à l'occasion d'une étude réelle. Nous citerons tour à tour l'entrevue d'exploration, l'informateur-clé et l'entrevue avec schéma.

1. Élaboration d'une typologie de l'entrevue

À plusieurs reprises, nous avons affirmé que la conduite humaine est un objet d'observation très particulier. Elle l'est surtout parce que le chercheur a besoin de la collaboration de l'observé pour reconstituer la situation et en dégager les significations. Cette collaboration peut être plus ou moins consciente et fructueuse. Les connaissances de l'informateur et sa disponibilité ont une répercussion directe sur la quantité et la qualité des informations. La collaboration s'exprime par une communication qui intègre un certain nombre de messages. Les rôles que jouent le chercheur et les informateurs dans la situation de recherche peuvent nous aider à définir les principaux types d'entrevue. C'est donc à partir des modes de déroulement de l'entrevue ainsi que du rôle du chercheur que nous pourrions classer les entrevues en deux grandes catégories, l'entrevue libre et l'entrevue dirigée.

A. L'entrevue libre

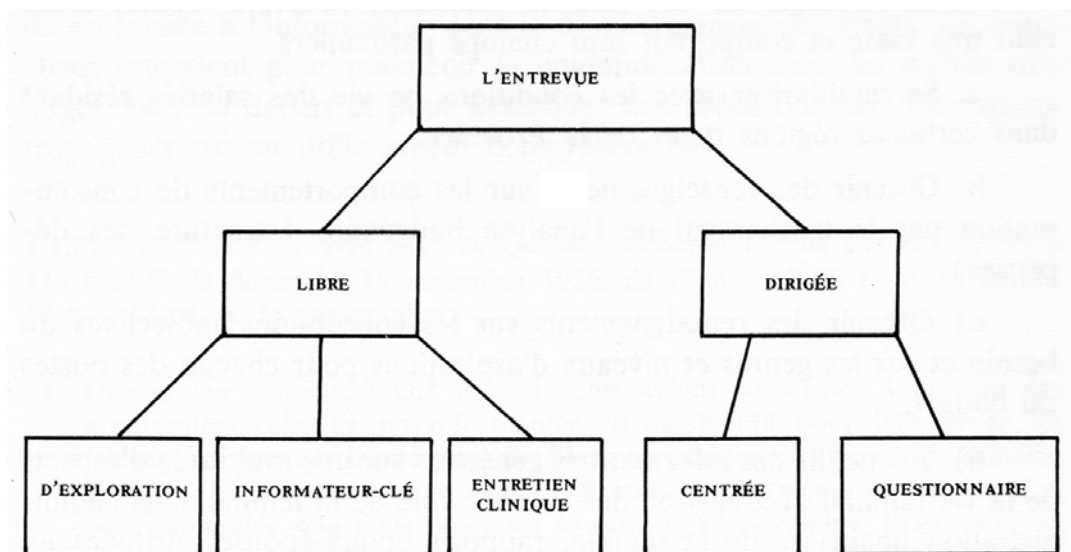
L'entrevue libre regroupe toutes les situations de recherche où l'informateur est le principe actif du processus de communication. C'est surtout lui qui prend l'initiative d'émettre des messages, et il transmet le plus souvent et le plus longtemps. L'informateur est suffisamment libre d'aborder les sujets qu'il connaît

le mieux, dans l'ordre qui lui convient et pour des durées variables. Le chercheur se définit plutôt comme un récepteur. Ses interventions sont peu nombreuses ; elles sont calculées en fonction d'intérêts scientifiques, mais suggérées par la nature des messages. Il doit cependant montrer un intérêt soutenu pour ce qui lui est dit, afin de maintenir la conversation. Dans cette catégorie, on peut identifier trois sous-types qui se distinguent surtout par leurs buts. Ce sont : l'entrevue d'exploration utilisée pour définir un sujet ; l'informateur-clé, utilisé pour connaître un sujet en profondeur ; et l'entretien clinique, conçu et exécuté en fonction d'un problème à résoudre.

B. L'entrevue dirigée

Contrairement à ce qui se passe dans la situation précédente, c'est le chercheur qui initie et dirige la communication : il est l'émetteur de messages. Il conçoit ces derniers en fonction des observations et informations précises qu'il veut obtenir. Ici, les informateurs et les interrogés possèdent peu de liberté par rapport aux sujets à développer et à leur importance relative. On a souvent qualifié ce type *d'entrevue structurée* par opposition à *entrevue non structurée*. Cette appellation paraît fautive parce qu'elle prête à mésinterprétation. L'entrevue libre et l'entrevue dirigée possèdent toutes deux une structure ; elles se distinguent par d'autres particularités. L'informateur ou l'interrogé, selon le cas, doit produire ses observations et ses commentaires sur les champs d'observation. Toute tentative pour s'en éloigner par le développement d'aspects connexes est vite refoulée par le chercheur. L'entrevue dirigée regroupe plusieurs sous-types. Les deux principaux sont l'entrevue centrée, qui se conduit avec un schéma, et l'entrevue sur échantillon qui se conduit avec un formulaire plus ou moins détaillé.

On peut aussi nommer les entrevues avec photographies et plusieurs tests projectifs.



2. Les différents types d'entrevue

A. L'entrevue d'exploration

[Retour à la table des matières](#)

a – Caractéristiques

Ce genre d'entrevue vise à définir l'essentiel d'une question que l'on veut étudier en profondeur, ou bien les grandes dimensions d'un concept, ou encore les principaux indicateurs d'une ou plusieurs dimensions faisant l'objet d'études systématiques. De par ses objectifs, on comprend facilement que cette technique est utilisée au tout début d'une entreprise de recherche. Elle laisse beaucoup d'initiative à l'informateur, bien que le chercheur ait souvent l'occasion de demander des précisions et de poser des sous-questions.

On peut conduire une entrevue d'exploration avec des informateurs rencontrés par hasard ou choisis en fonction de certaines caractéristiques générales. Par exemple, au cours de l'été 1958, nous avons interrogé cinquante familles salariées. Les critères utilisés pour choisir les informateurs furent les suivants :

- a. le milieu de résidence ;
- b. le degré d'organisation des centres de résidence des travailleurs ;
- c. la position du salarié dans l'échelle professionnelle ;
- d. la grandeur de la famille ;
- e. le désir de collaboration de l'informateur.

Tenant compte de ces critères généraux, l'univers d'observation était très vaste et comportait sept champs particuliers.

- a) Se familiariser avec les conditions de vie des salariés résidant dans certaines régions types de la Province.
- b) Obtenir des renseignements sur les comportements de consommation par le truchement de l'analyse budgétaire (structure des dépenses).
- c) Obtenir des renseignements sur les conceptions subjectives du besoin et sur les genres et niveaux d'aspirations pour chacun des postes du budget.
- d) Recueillir des informations générales sur une multitude d'aspects de la vie familiale (éducation des enfants, rôle de la femme dans l'administration financière de la famille, rapports époux-épouse, attitudes en face du mariage et du contrôle des naissances, etc.) et de la vie sociale (attitudes

vis-à-vis du syndicalisme, degré de satisfaction quant aux conditions de vie et de travail, genres de loisirs, etc.).

- e) Recueillir des informations sur les variables psychologiques pouvant influencer les comportements économiques (consommation, épargne, endettement, etc.) comme le sens de l'indépendance, l'orientation à court et à long terme, l'orientation vers la tradition etc.
- f) Faciliter la construction d'un questionnaire qui serait administré à un échantillon extensif de travailleurs salariés.
- g) Effectuer une étude préliminaire du contexte économique dans lequel évolue le salarié québécois ; connaître les opinions et attitudes de quelques chefs de file engagés dans l'action économique ; établir certains contacts qui faciliteraient le travail de publicité au moment de l'enquête sur échantillon ; inventorier les problèmes associés à ce genre de recherches (la résistance, les oublis et autres réactions de l'informateur).

b – *Exemples d'entrevues d'exploration*

1° *L'instabilité du travailleur forestier*

Nous présentons ci-après un exemple d'entrevue d'exploration effectuée à l'automne 1956 dans le cadre de l'étude sur l'instabilité des travailleurs forestiers. Parmi les quelque cinquante entrevues que nous avons effectuées, nous avons choisi celle de L.S. parce qu'elle fut productive et qu'elle fournit un arrière-plan historique faisant mieux comprendre les difficultés qu'il éprouve à son travail ¹. Sans que la situation de L.S. soit typique, elle contient des éléments que l'on retrouve dans plusieurs autres entrevues. Vous remarquerez qu'une assez grande latitude est laissée à l'informateur dans le développement des sujets. Le chercheur intervient pour maintenir la communication dans les cadres très larges fixés au départ et pour demander des précisions sur des aspects trop généraux ou difficilement compréhensibles.

I.T.F., N.E., ² entrevue avec L.S., de Québec, bûcheron âgé de 39 ans, au camp 118 à St-F., le dimanche 18 novembre 1956, de 10 h 45 à 11 h 45 du matin, M.A.T. 12 pages, 35 paragraphes.

¹ Pour le résultat complet de cette analyse, voir Marc-Adéland Tremblay, « Les tensions psychologiques chez le bûcheron : quelques éléments d'explication », *Recherches Sociographiques*, Vol. 1, N° 1, 1960 p. 61-89.

² Projet de recherche sur l'instabilité du travailleur forestier. Notes, Entrevue.

1. Depuis une semaine, E.G.¹ et moi-même avons commencé à prendre des arrangements afin de pouvoir monter au camp 119 pour interviewer les bûcherons durant la fin de semaine. Nous ne devions monter que la semaine suivante, mais parce que le camp 118 était sur le point de fermer, il a paru préférable que nous montions le samedi 17 novembre 1956. H.S., le commis en chef du bureau, avait donc fait les arrangements par téléphone, pour que ceux qui seraient au camp nous attendent durant la fin de semaine. Nous sommes montés en auto et lorsque nous sommes arrivés vers les 6 heures, nous nous sommes immédiatement dirigés vers la cuisine où nous avons pris notre souper. Le repas des bûcherons était déjà terminé, et les 2 cuisiniers prenaient le leur. Nous nous sommes présentés et ils ont vite compris que nous étions les hommes de l'université.
2. Nous avons causé quelques moments avec eux après notre souper, et ils nous ont dit qu'un monsieur M., le frère du *jobber* au 118, possédait la clé de l'office des commis. Durant la première soirée, nous avons fait, d'une part, l'annotation d'entrevues précédentes et aussi nous avons discuté des problèmes de codification. Nous avons également décidé d'attendre au lendemain matin pour rencontrer des bûcherons au déjeuner, et nous présenter. Nous avons cru que cette manière de procéder présentait de meilleures chances de succès. Or le lendemain matin, nous nous sommes levés à 6 h 30, suivant la coutume des bûcherons, et nous nous sommes rendus à la cuisine vers 7 h pour prendre notre déjeuner. Ma première impression en présence des bûcherons à table, c'est d'une part, le silence, et d'autre part, la rapidité avec laquelle ils avalent leur nourriture.
3. J'ai l'impression que pour eux, manger n'est que quelque chose de nécessaire. On dirait qu'ils ont pris l'habitude, à l'heure du diner, lorsqu'ils mangent des lunches froids, de se débarrasser de leur repas et que cette habitude se transpose aux deux autres, ceux du matin et du soir. L'autre impression que j'ai, c'est le manque d'hygiène de plusieurs. Quelques-uns ne semblent pas avoir eu le temps de se peigner, d'autres ne se sont pas fait la barbe, et d'autres enfin n'ont certes pas eu le temps de se laver. Comme je n'étais pas au courant que le silence était de rigueur durant l'heure des repas, cela m'a frappé aussi.
4. J'ai tout de même eu l'occasion de causer avec L.S. de Québec, et lorsqu'il nous a quittés, je lui ai dit que j'espérais le revoir durant mon séjour au camp 118. Mais il nous a été impossible d'établir des contacts définitifs avec les bûcherons à l'heure du déjeuner. Par la suite, nous sommes retournés à nos quartiers-généraux et nous avons discuté du programme. C'est alors que E.G. a proposé d'aller rencontrer le contremaître, M.M., et de lui demander la permission de rencontrer quelques-uns de ses hommes. Au sujet de cette rencontre, je vous renvoie à l'interview d'E.G., 18 novembre 1956. De toute

¹ Émile Gosselin, le directeur de l'étude.

façon, lorsqu'il fut de retour, il nous annonça qu'il avait causé avec quelques bûcherons, et les avait invités à venir nous visiter à notre bureau.

5. C'est ainsi que L.S. de Québec, est arrivé à notre bureau vers 9 h 30. Notre premier geste fut de causer avec lui et son ami et de leur expliquer la nature de notre travail. Ils ne semblaient pas farouches, ni effrayés. D'autre part, ils semblaient aussi nettement déterminés à dire leur façon de penser, à parler de leurs problèmes. Car, à plusieurs reprises, l'un et l'autre ont mentionné le fait que « les bûcherons étaient ordinairement des gens gênés ou encore des gens qui parlaient dans le dos ». Mais ils considéraient qu'il y en avait très peu qui osaient dire franchement, à qui de droit, leurs réactions. C'est pour cela que L.S. et son ami sont venus nous voir. E.G. en a profité pour parler de la nature confidentielle de l'entrevue, pour mentionner que ni la compagnie ni les unions n'auraient accès à leurs observations et attitudes.
6. Or, à ce moment-là, L.S. et son ami ont saisi l'occasion pour affirmer qu'ils ne craignaient nullement que les compagnies voient leurs remarques. Nous leur avons tout de même répété que leur entrevue était entièrement confidentielle. Après quelques minutes de conversation générale, j'ai emmené L.S. dans une pièce à part. Je lui ai expliqué, de nouveau, la nature du travail, le genre d'informations que je lui demanderais. Il m'a promis sa coopération « dans la mesure du possible ». J'ai voulu discuter avec L.S. de ses expériences, tant dans son milieu natal qu'en forêt. J'ai voulu reconstituer l'histoire de vie de L.S. (d'une manière restreinte, bien sûr, M.A.T.) du moment où il est allé à l'école jusqu'à ce jour. Je voulais retracer aussi complètement que possible l'ensemble des emplois qu'il a eus depuis sa venue sur le marché du travail.
7. Dès le début, L.S. m'a affirmé, à quelques reprises, qu'il était un cas tout à fait spécial, étant donné qu'il ne voyait pas d'un œil. (En effet, L.S. a reçu une blessure à l'œil gauche, alors qu'il était enfant, et il est devenu aveugle de cet œil. M.A.T.) Il m'a aussi laissé entendre qu'à cause de son infirmité, il n'était pas heureux. Il a ajouté que le fait de travailler en forêt ne faisait qu'ajouter à ses problèmes. Cette attitude générale, j'ai cru que je devais essayer de la comprendre à la lumière des expériences personnelles de L.S. Nous verrons donc, étape par étape, le genre d'emplois qu'a eus L.S. au cours de sa vie. Il est né à St-P. Son père était un cultivateur qui opérait un petit commerce de famille. C'était aussi un homme qui faisait le commerce des patates.
8. Il les achetait aux cultivateurs et les vendait aux marchands de gros. Son père possédait une terre de cent vingt arpents. Il faisait de la culture générale et cultivait des patates, des légumes, des grains et des fruits, tels que pommes, fraises, framboises, cerises, et même durant quelques années, des poires. Il gardait de sept à huit vaches, quelques cochons, des volailles, des dindes. De plus, la ferme comprenait une terre à bois d'un demi arpent de large et de cinquante arpents de long. À part ça, le père de L.S. possédait aussi trois lots à bois. L.S. me dit : « C'est moi qui ai coupé la grosse partie du bois de mon père sur ses terres à bois. C'est mon frère, l'avant dernier, qui a hérité de la terre après la mort de mon père. Il a été obligé de laisser le commerce de mon

père. Il s'est mis sur le prêt agricole et a fait un emprunt de \$6 000. Je ne sais pas s'il pourra jamais remettre tout cet argent. »

9. « Il fait encore la culture des patates en petite quantité, et aussi il engraisse quelques volailles. Il est obligé de travailler à la journée. Il travaille à la voirie l'été, et à la neige durant l'hiver pour le Canadien National. Il travaille sur sa terre quand il ne fait pas autre chose. Le genre d'occupation et d'ouvrage est conditionné par les opportunités qui existent. » J'en ai profité pour demander à L.S. de me donner quelques informations sur son village natal. Il m'a dit ceci : « St-P. est une vieille place agricole. C'est un endroit où les gens font du *fermage* et de la culture générale. Il y a à peu près un cinquième des cultivateurs qui vivent de leurs terres. Les autres sont obligés de travailler à gages ». Éducation de L.S. À ce sujet, il m'a dit : « J'ai laissé l'école à l'âge de onze ans. J'étais à ce moment là en troisième année. »
10. « J'avais seulement commencé à aller à l'école à l'âge de huit ans, à cause de mon accident à l'œil. Cet accident, ça m'a rendu malheureux. L'argent que je gagne actuellement passe presque tout pour ma maladie. Je le sens bien, ma vue s'en va, et elle s'en va de jour en jour. Quand je travaille dans le bois, il faut que je remarque à quel endroit que je mets mes outils, si j'veux les retrouver. » J'ai alors essayé de comprendre pourquoi L.S. avait quitté l'école si jeune. Il m'a dit : « Chez nous, on avait besoin de moi. J'ai travaillé pour mon père, à partir de l'âge de onze ans, jusqu'à dix-huit ans. Je travaillais avec lui au commerce des patates, je faisais la classification des patates. Pour les services que je lui rendais, mon père m'habillait, me faisait manger, et me fournissait toutes mes petites dépenses. Vous comprenez *ben*, j'avais le nécessaire. En somme, on était heureux. »
11. « Comme je le disais au début, j'ai travaillé durant ce temps-là, soit sur la ferme de mon père, soit sur ses lots à bois. Pour continuer et vous dire ce que j'ai fait après ça : de l'âge de dix-neuf ans à vingt-deux ans, c.-à-d. de 1936 à 1939, j'ai travaillé pour la voirie sur un *grinder*, c.-à-d. que je grattais les chemins l'été. L'hiver je courais dans le bois, soit pour les compagnies, ou soit pour mon père. » J'ai demandé à L.S. de me parler brièvement de sa première expérience dans le bois. Il avait quinze ans ; il était allé au Lac Bousquet, en Abitibi, et avait travaillé comme *show boy*. Il y était resté en tout deux mois. Il travaillait de 4 h du matin à 11 h du soir, et recevait pour salaire \$1 par jour. Au sujet du salaire, il m'a dit : « C'était pas grand-chose, mais ça valait \$4 ou \$5 d'aujourd'hui. » Par la suite, il est allé à Sanmaur et Windego, Abitibi, et aussi à Baie Caron, au Témiscouata.
12. En 1943, il est entré aux usines Saint-Malo, et il a travaillé dans l'entrepôt durant deux ans et demi. Il m'a dit : « J'ai eu ce travail-là, grâce à M^{me} T. À ... où elle avait son camp d'été, j'étais jardinier pour elle, et elle me connaissait bien. Je suppose qu'elle m'a pris en pitié, et puis qu'elle m'a donné une chance. En tout cas, j'ai travaillé comme commis aux usines Saint-Malo durant plus de deux ans. Quand on m'a posé des questions au sujet de mon instruction, j'ai été obligé de leur mentir. Vous comprenez *ben* qu'avec une petite éducation de

troisième année, que si je leur avais dit, ils m'auraient pas engagé. En 1945, les usines ont fermé, et j'ai dû chercher ailleurs. En 1946, j'ai ouvert un petit commerce dans Q.O. C'était une épicerie-restaurant. J'ai été malchanceux dans cette aventure-là. On m'a volé \$2 000 en me vidant toutes les marchandises que j'avais dans ma cave. Onze mois plus tard, mon épicerie est passée au feu. »

13. « Après ça, durant l'année 1948-49, j'ai commencé à devenir voyageur de commerce. Je travaillais dans la bijouterie. Mais à cause de mon œil, je ne voyais pas trop bien, j'ai été obligé d'abandonner. Y avait beaucoup de *compétition* dans cette industrie-là, et je ne pouvais pas arriver à vendre autant de bijoux que les autres. Finalement, en 1949, ma vie change encore ; je suis devenu bûcheron, par nécessité. Après toutes ces aventures-là, mon père m'a pris en pitié et m'a demandé si je voulais aller travailler pour lui sur ses lots à bois. Alors à l'hiver 1949, j'ai travaillé pour lui sur ses lots. Il me payait pas. Il me nourrissait moi et ma famille, et nous habillait. Il nous restait les allocations familiales pour les petites dépenses. Moi, j'ai sept enfants mais y en a seulement cinq qui vivent avec nous autres. Y en avait une de mes petites filles qui, deux mois après la naissance, était très malade et j'avais une de mes sœurs qui avait passé par la grande opération. »
14. « Cette sœur ne pourrait jamais avoir d'enfants, et elle m'a demandé si je voudrais pas lui prêter ma fille. Comme à ce moment-là, on était en train de se préparer pour déménager en Abitibi, je lui ai laissée. Depuis ce temps-là, ma fille vit chez elle. Ils retirent l'allocation familiale. Ma femme était comme la servante de mon père, et moi j'travaillais sur ses lots à bois. C'est alors que mon père m'a suggéré, au printemps, de faire une application pour obtenir un lot de colonisation. C'est ainsi que j'ai obtenu un lot à L., Abitibi. Je suis devenu un colon. J'avais un lot boisé de 100 acres. Les conditions du gouvernement étaient les suivantes : il nous aidait à construire notre maison en nous donnant \$300. Y avait aussi les autres octrois, comme \$15 par mois durant six ou sept mois pour nous aider à vivre. Y avait aussi un octroi pour nous aider à acheter des *sleighs*, un octroi de \$60 si je me rappelle *ben*. »
15. « Y avait aussi un octroi pour le voyage. » J'ai demandé à L.S. ce qu'il voulait dire par les octrois de voyage. C'est alors qu'il m'a répondu : « La première fois que je suis venu visiter le lot à bois en Abitibi, le gouvernement avait payé la moitié de mon voyage. Puis quand nous avons décidé de monter avec ma famille, le gouvernement a payé notre passage. Sur notre lot à bois, j'ai fait des revenus d'à peu près \$2 500 par année durant quatre ans. On avait le droit de couper tout le bois qu'on voulait sur notre lot à la condition que l'on défrichait 5 acres de terre dans une année. Au moment de mon départ, j'avais 7 acres de terre en labour, et 40 acres en abattis et là-dessus j'avais 10 acres de *cleanés*. L'ouvrage d'arrachage des bûches et du labour, c'était fait par la machinerie du gouvernement. On avait le droit de couper tant qu'on voulait dans le bois, mais on avait pas le droit d'engager des hommes pour faire la coupe. »

16. « J'suis parti en 1954, de ma propre volonté. J'avais fait une demande pour obtenir un lot de support. Ils me l'ont pas accordé. Je suis parti. Autrement je serais encore là. J'vous assure que j'y pense souvent à c'te affaire-là, et à cause de mon infirmité, j'ai souvent du regret d'avoir laissé. J'aurais essayé de faire ma vie par là. Mais je pouvais pas gagner ma vie dans les conditions qui existaient à ce moment-là, parce qu'il était nécessaire de défricher du bois sur son lot pour faire de l'argent, mais en même temps, on ne pouvait pas conserver son bois. Quand j'suis parti, j'avais presque tout coupé tout mon lot. Si j'avais eu des réserves à bois pour me permettre de faire de l'argent supplémentaire pour les améliorations d'outillage, pour les autres besoins de la famille, je crois que je serais encore là. »
17. « Pendant mon séjour à L., je me suis serré un peu d'argent. Mais quand je suis parti, on m'a saisi. » J'ai cherché à comprendre pourquoi on l'avait saisi. Il m'a expliqué qu'il avait été pris en défaut par les agents du gouvernement, c.-à-d. qu'il avait fait de la coupe illégale sur son lot en utilisant des employés. Il m'a décrit le village de L. C'était un village de cent cinquante familles de colons. Ils avaient construit l'église, le presbytère et c'était tout un village. C'était un village qui était à 9 milles de T. « La terre était bonne. Je récoltais des patates, des carottes, des oignons, de la salade. En réalité, ce fut quatre années de bonheur. Le gouvernement était sévère. J'étais monté dans l'intention de passer ma vie sur le lot. C'était une terre bonne pour cultiver et garder des animaux. »
18. « Mais comme je le disais tantôt, ça nous aurait pris un lot de support pour pourvoir aux besoins de la famille et l'amélioration de la ferme. J'suis parti en 1954 et ça nous a fait beaucoup de peine. Je regrette d'avoir laissé. Nous sommes revenus à St-A. Nous sommes restés à loyer. J'ai travaillé en coupant du bois pour un de mes beaux-frères. Au mois de novembre 1954, je me suis acheté une terre à bois à St-A. Je l'ai payée \$1000, et je me suis fait jouer parce qu'il y avait à peine de cinquante à soixante cordes de bois là-dessus. Moi je connaissais pas ça, mais celui avec qui j'avais pris des informations était supposé connaître ça lui. Mais lui aussi s'est fait jouer. Par après, j'ai acheté une autre terre à bois, et je l'ai coupé durant l'hiver. J'ai engagé quelques hommes, mais j'ai réussi à *clairer* seulement \$600. Comme vous voyez j'ai perdu de l'argent durant cet hiver-là. »
19. « J'ai cherché à acheter d'autres terres à bois. J'suis allé partout : dans Bellechasse, dans Portneuf, Lotbinière, et même Témiscouata. Mais les prix étaient beaucoup trop élevés et c'était trop difficile de faire des profits. Ça coûtait trop cher d'opération, pour faire un revenu suffisant au prix de la vente de la terre. Dans ma situation, parce que je ne pouvais pas conduire d'auto, ça me coûtait trop cher de voyager. Même si j'aime mieux couper du bois sur mon propre lot, parce que je suis mon propre boss, il a bien fallu que je me décide et monter travailler pour les compagnies. C'est pour ça qu'à la fin du mois de juillet 1956, j'suis monté travailler pour la Ste-A. Je me suis engagé à la barrière. J'ai travaillé une journée à gages au 116 et puis je me suis fait

déménager à la fin de la journée. J'suis monté au 118. Pendant quatre jours j'ai travaillé à la journée. »

20. « J'ai coupé à la *job* depuis ce temps-là. Je serais resté ici jusqu'aux Fêtes, mais le camp va fermer bientôt. Avec mon infirmité je ne suis pas toujours capable de faire beaucoup d'argent. Prenez la semaine passée, j'ai brisé ma scie et je n'ai coupé que trois cordes de bois. Je dois recevoir les morceaux de ma scie mécanique bientôt. Même si j'sais pas comment ça va coûter, j'sais bien qui me restera pas grand chose de mon \$19. L'été, le bois, je n'haïrais pas trop ça, si y avait pas tant de mouches. Parce que je réussirais à m'habituer à la chaleur. L'hiver, à couper dans la neige, j'trouve ça bien dur, parce que j'ai pas de jambes. J'fais du rhumatisme et ça me monte à l'épine dorsale. On travaille fort nous autres les bûcherons. On glace, et puis après on veut se réchauffer. C'est là qu'on prend nos bobos, parce qu'après, y faut *se planter* pour faire son salaire, et on se réchauffe trop. »
21. « J'trouve que le contremaître devrait nous payer pour la marche. Puis le terrain à la Ste-A, est bien vilain. C'est dangereux pour les accidents. À tout instant de la journée, y arrive des accidents. Le terrain c'est pas mal la cause des accidents. Ici j'ai passé proche de me blesser deux ou trois fois. J'ai tombé dans un précipice alors que ma scie mécanique marchait. J'ai été bien chanceux de m'en sauver. Y faut vous dire qu'avec mon infirmité, je dois faire attention plus que les autres. Mais seulement comme je dois travailler très fort pour me faire de une à une corde et demie par jour, je n'ai pas toujours le temps de prendre les précautions nécessaires. Je tiens mes outils en ordre et je nettoie ma hache. Actuellement, le contremaître me paie \$7,45 la corde, mais je le gagne étant donné que je travaille dans un précipice. C'est dur de travailler, parce que dans le coin où je travaille, ils ont utilisé de la dynamite dans la rivière et puis y a des pierres tout le long de mon chemin. »
22. « C'est plus dur aussi sur l'outillage. J'ai encore deux arpents à couper le long du *creek*. Hier, j'ai coupé seulement une corde de bois. Je coupe en moyenne de une à une corde et quart par jour. Durant le mois d'octobre j'ai bûché pas mal. J'ai bûché une moyenne d'environ deux cordes par jour, mais c'était plutôt exceptionnel. J'suis certain que j'suis pas capable de continuer à faire ça. J'suis aussi certain que l'année prochaine j'serai pas capable de le faire non plus, parce qu'il faut que je me sente très bien pour couper autant de bois dans une journée. La prison vous savez, c'est pas pire qu'icitte. Qu'est-ce que j'aimerais, ça serait de frapper une petite *job* qui me donnerait assez d'argent pour faire vivre toute ma famille. J'ai sept enfants, et j'voudrais leur donner une chance de s'éduquer. J'suis prêt à faire tous les sacrifices pour eux autres, parce que je veux pas que mes enfants aient autant de misère que moi. »
23. J'ai cherché à savoir par L.S. quelles étaient les critiques principales des bûcherons au sujet de la compagnie et au sujet du camp 118. Il m'a énuméré dans l'ordre suivant ces différents facteurs : 1. Le terrain. À ce sujet, il m'a dit que le terrain était très difficile, que les bûcherons coupaient sur les pentes et que c'était très dangereux. 2. Le bois. Il m'a dit : « Le bois est malsain ». Il

voulait tout simplement dire par là qu'il y avait beaucoup de bois mort et beaucoup de bois malade, ce qui veut dire que le bûcheron a des déductions faites, sur son bois, à cause des imperfections des différentes essences forestières coupées. 3. Un autre facteur mentionné est la marche. Il m'a dit que lorsqu'il s'est engagé pour la compagnie, il lui a fallu durant deux ou trois mois marcher jusqu'à une heure et demie pour se rendre à son ouvrage. Il m'a dit : « Ça a pas de bon sens de marcher comme ça. Quand on arrive à l'ouvrage, on a déjà notre journée de faite. »

24. « Vous comprenez *ben*, avec votre scie mécanique qui pèse trente livres, votre *can à gaz*, votre hache, votre boîte à lunch et tous les autres outils que vous devez apporter, ce qui pèse environ soixante à soixante-quinze livres, c'est pas mal fatigant. » 4. La nourriture est un autre facteur mentionné. Il dit que la nourriture n'est pas trop mauvaise, mais ce n'est pas assez varié. Au sujet des *foremen*, il dit : « Ce sont des bons types. » Pour ce qui est des prix du bois, L.S. considère que « le prix de la corde de bois n'est pas assez élevé. La compagnie devrait nous laisser faire notre chemin et nous donner plus cher la corde de bois. Ceci aurait pour résultat qu'il y aurait moins d'accidents parce que les gens travailleraient mieux. Ils se dépêcheraient moins pour faire leurs \$10 à \$12 par jour, et on améliorerait leur sort. Quand on commence notre journée, on la commence avec l'idée de faire au moins une corde et demie à deux cordes par jour, et puis on est déçu si on ne peut pas faire ça. »
25. « Au cours de la journée, on rencontre des trous, des buttes, du bois à terre, des roches, et y a toutes sortes d'accidents comme ça, qui nous empêchent de faire une bonne journée. C'est une raison pour laquelle les gens *jumpent*. À l'ouvrage comme on fait, ça vaudrait au moins \$10 la corde. Y a des gens dans le bois *icitte* qui coupent de quatre à cinq cordes par jour, mais je considère que ça devrait pas être permis. Moi aussi quand j'étais jeune, je l'ai fait, mais je ne suis plus capable à présent. On se brûle quand on est jeune, et quand on a appris à bûcher il est trop tard, on est ruiné. Quand on réussit à mon âge à faire une corde et demie dans une journée, c'est pas mal tout ce qu'on peut faire. » J'ai parlé à L.S. de sa scie mécanique. Il m'a dit que l'achat, la réparation, le coût d'opération coûtent \$1 par corde. Il m'a dit : « Moi je connais pas mal le bois, j'ai parlé avec mes amis qui travaillent ici au 118. Y en a qui m'ont dit que ça leur coûtait \$0,95 la corde, d'autres \$1,10 à \$1,15. »
26. « Je considère que c'est à peu près \$1 la corde à chaque corde de bois qu'on coupe. » Il continua : « Avec le *chain saw* sur un beau terrain, quelqu'un peut doubler son ouvrage sans augmenter trop sa fatigue. Sur le petit bois cependant, le sciotte est en avant. J'veux dire par là qu'avec du bois de six à sept pouces, le sciotte fera aussi bien sinon mieux qu'avec la scie mécanique. Mais dans le bon bois, la scie mécanique est mieux parce qu'elle permet de couper plus vite, sans vous obliger à vous éreinter. Quand vous réussissez à faire une corde et demie de bois dans le petit bois, vous avez fait une grosse journée d'ouvrage avec un sciotte. Y a certaines semaines, même avec ma scie mécanique, je me suis fait seulement sept cordes de bois. C'est pas parce que j'travaille pas des journées longues. Je pars le matin à 6 h 15 et je reviens au

camp à 6 h 30 du soir. J'prends seulement de quinze à vingt minutes pour mon lunch. »

27. J'en ai profité pour demander à L.S. s'il croyait que le travail à la journée dans le bois était mieux pour le bûcheron que le travail à la pièce. Il m'a répondu : « Je suis contre ça, parce qu'y en profiteraient. Vous savez *ben* qu'un *foreman* peut pas *watcher* de quarante à quarante-cinq hommes. C'est pas à l'avantage de la compagnie et ça serait pas à l'avantage des bûcherons qui veulent travailler. Moi je considère que le prix du bois devrait être en fonction du fond de terrain, de la grosseur du bois, du type de bois, parce qu'il y a une différence entre le sapin et l'épinette. Le sapin a beaucoup plus de branchages, ça veut dire que ça fait plus d'ouvrage. Aussi comme facteur pour le prix du bois, la distance dans le bois. »

Les paragraphes 28 à 35 se rapportent aux conditions de vie dans les camps de bûcherons, aux raisons pour lesquelles les « gens montent dans le bois, » et à la mécanisation du charriage du bois rond.

2° *L'étude à Saint-Augustin*

Dans le cadre des études sur l'ethnographie de la Côte Nord du Saint-Laurent, nous avons effectué, en 1965, l'étude communautaire de Saint-Augustin.¹ Nous avons rencontré un informateur, qui était déjà allé à l'étranger, et qui semblait intéressé à parler des nombreux changements qui avaient graduellement rompu l'isolement de la communauté ; nous lui avons posé quelques questions sur le sujet. Le rapport de l'entrevue apparaît ci-dessous.

Le style de cette entrevue d'exploration est différent de celui de la précédente. Les questions sont presque exclusivement suggérées par les observations de l'informateur. Le sujet est aussi beaucoup plus vaste. L'entrevue se poursuit dans un cadre naturel (à la maison) ; un des chercheurs (Paul Charest) est un ami de l'informateur.

C.E.N., N.E., entrevue avec J.B., à sa résidence de Saint-Augustin, le lundi 2 août 1965 au soir, de 20 h 30 à 23 h 30, Marc-Adélard Tremblay et Paul Charest, entrevue rédigée par P.C., 15 paragraphes. (Entrevue conduite en anglais).

¹ En collaboration avec Paul Charest et Yvan Breton.

1. Lorsque nous sommes arrivés chez M. B., il y avait foule dans la cuisine. M.B. nous a introduits au salon. On nous a servi de la bière. M.A.T. surtout a posé les questions. Vers 22 h, D.B. est venu nous trouver et a interrompu l'entrevue quarante minutes environ. Vers la fin, M^{me} B. nous a servi du café et des biscuits.

P.C. « Il y a beaucoup de monde chez vous, nous ne voulons pas vous déranger.

J.B. Vous ne me dérangez pas du tout. Ces hommes sont venus chercher leurs *credit notes*. Ils ont affaire à mon garçon B. Il était *time keeper* pour les travaux d'hiver et c'est lui qui distribue les notes de crédit.

M.A.T. (En voyant une vieille photo accrochée au mur du salon) Quel est l'homme sur la photographie ? Est-ce un de vos parents ?

J.B. Non, ce n'est pas un de mes parents. C'est B.P. Sa fille, qui est décédée maintenant, m'a donné cette photo. C'est une très vieille photo, elle a été peinte à la main. Celle qui m'a donné la photo a été pendant longtemps sage-femme sur la côte. Elle était très habile et très appréciée. Elle a fait beaucoup de bien. Elle a mis au monde des centaines d'enfants.

2.

- M.A.T. Les sages-femmes avaient-elles une préparation spéciale dans ce temps-là ?
- J.B. Les autres sages-femmes qu'on avait avant n'avaient aucune préparation spéciale. Elles apprenaient des autres en regardant faire et par expérience. Elles faisaient pour le mieux, selon leurs connaissances. Souvent elles n'attendaient pas assez longtemps et déchiraient la mère en voulant aller chercher le bébé. Elles ne pouvaient faire des points de suture pour réparer la plaie. Elles manquaient aussi d'hygiène. Mais la fille de P., elle, connaissait son métier. Elle avait appris dans un hôpital avec un médecin. Elle savait attendre le moment, elle ne s'énervait pas. Elle travaillait délicatement. Elle était très dévouée. On pouvait aller la chercher à toute heure du jour et de la nuit et il n'y avait pas de tempêtes pour l'arrêter. Une fois, elle devait aller accoucher une femme sur les Îles. Mais il y avait tellement de brume que personne ne voulait aller avec elle. Alors j'y suis allé, et elle a pu sauver la mère et l'enfant. Sans cela l'enfant serait probablement mort. De plus elle ne *chargeait* pas cher. Elle *chargeait* \$3 et elle demeurait une semaine avec la nouvelle accouchée. Les gens d'ici l'aimaient beaucoup et elle était considérée comme une personne de la côte (*who belongs to the coast*).

3.

M.A.T. Qui accouche les femmes maintenant ?

J.B. C'est l'infirmière. Nous avons des infirmières ici depuis une dizaine d'années. Les femmes vont à l'infirmierie pour se faire accoucher. Les premières accouchées (primipares) vont à l'hôpital de Blanc-Sablon car l'infirmière a peur des complications. C'est une jeune infirmière et elle n'a pas beaucoup d'expérience. Elle va apprendre.

M.A.T. Y a-t-il déjà eu des épidémies dans le village ?

J.B. Il y a eu une épidémie de polio en 1951. Onze enfants du village en furent frappés. (En disant cela M.B. est allé décrocher une photo au mur du passage et l'a donnée à M.A.T. pour qu'il l'examine) (P.C.) Voici un groupe d'enfants qui ont eu la polio. Cette photographie a été prise à l'hôpital Pasteur, à Montréal, où on les a transportés. L'épidémie a eu lieu en hiver, au mois de février. Trois enfants en sont morts. Deux équipes de médecins sont arrivées en avions. Ils ont trouvé bien curieux que l'épidémie soit arrivée l'hiver alors qu'habituellement la maladie frappe en été. Ils n'ont pu en trouver la cause. Une de mes filles a été frappée. Elle est restée avec un pied atrophié. Elle a dix-sept ans maintenant. Elle travaille à Harrington Harbour pour l'été. L'an dernier, elle a travaillé à La Tabatière à l'usine de poissons malgré son infirmité. Elle travaillait dix heures par jour sur des planchers de ciment pour gagner de l'argent pour pouvoir continuer ses études. Je n'ai pas eu d'instruction, mais je veux que mes enfants en aient. C'est nécessaire aujourd'hui. Surtout pour ma fille qui a eu la polio. Elle ne peut pas faire grand-chose. Le D^r Hale avait dit qu'il viendrait la chercher et qu'il la ferait instruire sans que cela me coûte un sou —

4.

- J.B. et qu'il lui trouverait ensuite un emploi dans un bureau. S'il ne vient pas cet été je vais m'en occuper moi-même. Je vais essayer de la rentrer à l'école ici. Il y a une sœur capable d'enseigner la onzième année.
- P.C. Mais votre fille est anglicane et c'est l'école catholique, pensez-vous qu'elle sera acceptée ?
- J.B. Je le pense bien, je suis ami avec le père L. Si elle ne peut pas rentrer à l'école ici, je ne sais pas ce que je vais faire. Je n'ai pas d'argent pour l'envoyer à l'extérieur. Je vendrai peut-être ma maison. Il faut absolument que je la fasse instruire.
- M.A.T. Quelle a été la réaction des parents des enfants qui ont eu la polio ?
- J.B. Quelques-uns n'ont pas compris que c'était pour le bien des enfants de les envoyer à l'hôpital. Il y a des parents qui ont refusé de laisser partir leur enfant. L'état de celui-ci s'est empiré et finalement ils l'ont laissé partir. Mais il était un peu tard ; l'enfant était très gravement atteint et il peut à peine marcher aujourd'hui. Moi-même, j'ai été obligé d'arracher un enfant des bras d'une mère pour le porter à l'avion, pendant que sa mère pleurait. C'était vraiment un acte difficile à poser, mais c'était pour le bien de l'enfant. Si je ne l'avais pas fait et que l'enfant était mort je me le serais reproché toute ma vie durant.

5.

- M.A.T. Savez-vous quelle température il fera demain ?
- J.B. Je n'ai pas écouté la radio ce soir, mais cet après-midi, on annonçait du mauvais temps pour Terre-Neuve. Habituellement nous avons la même température ici.
- M.A.T. L'avènement de la radio, ç'a dû occasionner tout un changement dans la vie des gens sur la côte. Auparavant, ils étaient habitués de vivre seuls sur les îles et, tout d'un coup, ils ont été mis en communication avec le reste du monde. En quelle année la radio est-elle apparue ici pour la première fois ?
- J.B. C'était juste avant que je me marie. Ça fait environ trente-cinq ans.
- M.A.T. Donc, vers 1930, au début de la dépression.
- J.B. Vous avez raison, je me suis marié au début de la dépression. Oui ç'a fait tout un changement. Je me souviens encore très bien du *premier radio* dans Saint-Augustin. On devait mettre des écouteurs sur les oreilles pour pouvoir entendre. Tout le monde faisait silence autour.
- M.A.T. Comment les gens ont-ils accepté cette nouvelle invention ? Est-ce qu'il y en a qui ont dit qu'il fallait se méfier, que cela pourrait être dangereux ?
- J.B. Je me souviens de la réaction d'un homme lorsqu'il a entendu la radio pour la première fois. Il ne croyait pas que la voix venait de loin. Il croyait que c'était un truc, qu'il y avait quelqu'un dans la boîte et il l'a ouverte pour vérifier.

6.

- J.B. Je connais une autre histoire. C'était un type qui écoutait *le radio* qu'il venait de s'acheter, avec sa femme. À un moment donné, celui qui parlait à la radio se met à tousser. Le type ferma immédiatement la radio. À sa femme, qui lui demandait pourquoi, il répondit : « Je viens de passer une grippe, j'ai pas envie que ce m... m'en donne une autre. »
- M.A.T. Trouvez-vous que la radio vous apprend beaucoup de choses ?
- J. B. Oui, j'ai appris bien des choses dont je n'avais jamais entendu parler auparavant. Avant, on ne savait pas ce que c'était qu'un Finlandais ou un Éthiopien ; maintenant on le sait. On apprend toutes sortes de choses au sujet du monde. Mais il y a des choses que je ne saisis qu'à moitié parce que je n'ai pas assez d'instruction. Moi, j'apprends beaucoup en écoutant la radio, mais il y en a d'autres qui ne comprennent pas. Ils écoutent les mêmes choses que moi et après ils me demandent ce qu'on a dit. Ils ne portent pas attention.
- M.A.T. Quel a été l'autre changement important après la radio ?
- J. B. Après cela, les postes de radio se sont améliorés. On a eu des postes plus puissants et mieux faits. On a eu *des radios* R.C.A. Victor puis *des radios* avec plusieurs longueurs d'ondes qui nous permettaient de prendre les postes transmetteurs.

7.

- M.A.T. À part la radio, quels furent les changements les plus importants ?
- J. B. Avant la radio, il y a eu les barques à moteurs marins. Avant cela on utilisait des bateaux à voile et lorsqu'il n'y avait pas de vent on devait ramer. Les gens ont vite adopté les bateaux à moteurs, mais il n'y en avait pas beaucoup qui pouvaient les réparer lorsqu'ils étaient brisés, car dans ce temps il n'y avait personne qui connaissait la mécanique.
- M.A.T. En quelle année a-t-on utilisé la première barque à moteur ?
- J. B. L'individu qui a eu la première barque à moteur vit encore. Il a plus de quatre-vingts ans et il était un jeune homme dans le temps. Je dirais que ça fait au moins soixante ans.
- M.A.T. L'avènement de la barque à moteur fut donc le premier changement d'importance sur la côte ?
- P.C. Auparavant, il y a eu l'invention de la trappe à morue.
- J. B. C'est exact. La trappe à morue est apparue sur la côte un bon bout de temps avant que je vienne au monde. Je dirais que ça fait au moins quatre-vingt ans. C'est un gars de la côte qui l'a inventée, L.W. Auparavant on pêchait avec des seines. On lançait la seine, on attendait qu'elle descende au fond, on resserrait l'ouverture et on la remontait chargée de poissons. À partir de la seine on a inventé la trappe à morue.
- M.A.T. Ce doit être une invention typique de la côte. Les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse n'utilisent pas la trappe à morue.

8.

- J.B. Avant la trappe à morue, il y a eu l'avènement des *steamers*. Ça aussi ce fut un grand changement. Avant c'étaient des *schooners* à voiles qui venaient nous approvisionner. Ils ne pouvaient venir qu'une ou deux fois par saison. Les *steamers* peuvent faire le voyage à toutes les semaines ou à tous les quinze jours. On est beaucoup mieux approvisionné. On peut avoir de la marchandise fraîche.
- M.A.T. Si l'on retourne après l'avènement de la radio, quels furent les autres changements importants ?
- J.B. Après la radio on doit attendre plusieurs années. Laissez-moi y penser. Ah oui ! nous avons eu la livraison de la *malle* par avion. Auparavant, on devait faire la livraison de la *malle* en cométique l'hiver. Ça prenait plusieurs semaines pour faire la côte. Et la *malle* est devenue de plus en plus volumineuse au point qu'il a fallu utiliser deux, puis trois équipes de chiens.
- M.A.T. En quelle année a-t-on commencé à livrer la *malle* par avion ?
- J.B. Je ne sais pas exactement, ça fait de dix à quinze ans.
- M.A.T. Était-ce pendant la guerre de Corée ? Elle a commencé en 1950.
- J.B. Je pense que c'était un peu avant, vers 1948 peut-être.
- M.A.T. Ce fut donc dans la période comprise entre la fin de la deuxième guerre mondiale et le début de la guerre de Corée. Et après cela, y a-t-il eu d'autres changements importants ?

9.

- J.B. Après cela, il y a eu le transport des malades par hélicoptère, à l'automne, à la prise des glaces, et au printemps, à la débâcle. L'hélicoptère stationne ici en permanence pendant 2 mois, un mois au printemps et un mois à l'automne. Avant, s'il y avait quelqu'un de malade pendant ces deux périodes de temps, on ne pouvait rien faire. Mais le changement le plus important, à mon avis, ç'a été l'électricité. C'est une invention merveilleuse. Ç'a facilité beaucoup le travail des femmes. Elles se servent maintenant de toutes sortes d'appareils électriques. Avant on se servait de lampes à l'huile ou de lampes *Coleman*. Ça prenait du temps à allumer et ça n'éclairait pas beaucoup. Les ampoules électriques éclairent beaucoup mieux et on n'a pas de troubles. Il faut dire que nous avons eu un très bon contracteur électricien. Il a fait un très bon travail. Il a dû installer les fils dans des maisons déjà construites et il n'a rien brisé. De plus, il avait un plan de financement et nous avons pu le payer à termes après un déboursé initial de \$200.
- M.A.T. Combien cela vous a-t-il coûté pour électrifier votre maison ?
- J.B. Ça m'a coûté \$450. J'ai des prises dans toutes les pièces. J'ai la lumière dans la cave et à l'extérieur. J'ai fini de payer mes termes. Le contracteur est satisfait des gens de Saint-Augustin. Tous ont payé leurs dettes. Il a

fait trente maisons l'automne dernier, il doit revenir à l'automne pour en faire presque autant.

P.C. N'y a-t-il pas eu un autre contracteur ?

J.B. Oui, mais il ne faisait pas un bon travail et il demandait de payer en argent comptant. Personne ne l'a pris.

10.

J.B. Le prochain changement d'importance sera l'eau courante. J'ai bien hâte que nous l'ayons. C'est tout un problème de s'approvisionner en eau. L'été nous allons à un petit ruisseau. L'hiver, lorsque le ruisseau est gelé, nous devons aller prendre notre eau dans la rivière. Il faut y aller en traîneau à chiens ou en *skidoos* ; il faut percer un trou dans la glace et le tenir ouvert ; il y a les chiens qui font du dégât autour. Le printemps, c'est très difficile d'avoir de l'eau potable. Il faut aller le long des rochers et recueillir l'eau de la fonte des neiges. Moi, j'ai une pompe avec une pointe qui descend à vingt-trois pieds dans la terre, mais je ne bois pas de l'eau de la pompe. J'ai fait analyser l'eau et ils m'ont dit qu'elle était bonne mais de la surveiller. Je ne prends pas de chances, je ne veux pas en boire. L'eau de la pompe goûte le fer. On s'en sert pour la cuisine et pour le lavage.

M.A.T. Est-ce que vous faites bouillir l'eau que vous prenez au ruisseau ?

J.B. Non, nous ne la faisons pas bouillir. »

11.

J.B. ce moment D.B., frère de J.B., est venu nous trouver dans le salon. Il arrivait du T. où il avait été à bord du Cap Diamant, bateau du capitaine J. D.B. y a acheté des légumes. Il a rencontré le capitaine J. et le premier maître, qui est un vieil ami de D.B. M.A.T. connaît aussi le capitaine et la conversation se poursuit sur le capitaine et son bateau. Puis D.B. nous apprend qu'un jeune indien s'est noyé au début de la soirée en faisant du canot. Ils étaient deux dans l'embarcation qui a chaviré. Les deux savaient nager, mais l'un très peu. Ce dernier s'est énervé au lieu de s'agripper au canot et il a coulé. Après cela nous parlons de la future (?) piste d'atterrissage. D.B. vient d'apprendre qu'il n'y en aura peut-être pas. Il est indigné. Il dit que c'est une perte de temps et une perte d'argent, que le gouvernement ne veut pas vraiment construire une piste, qu'il se contente de dépenser de l'argent dans des équipes de recherche, que, si au lieu de dépenser des milliers de dollars pour un hélicoptère au printemps et à l'automne, on mettait cet argent dans la construction d'une piste, quel que soit le terrain, cette piste serait construite depuis longtemps. Pendant tout le temps que son frère a été là, J.B. n'a presque pas parlé. Il était visiblement mécontent de la présence de D. Il n'était plus le même homme, il s'était refroidi, il avait perdu sa verve. D. est finalement parti

après trente ou quarante minutes et nous avons pu reprendre la conversation, mais sur un autre sujet.

12.

M.A.T. « Faites-vous des provisions pour l'hiver dans votre cave ?

J.B. On ne fait plus beaucoup de provisions maintenant. C'est pas comme avant où on devait se *stocker* d'avance pour plusieurs mois. On n'avait pas grand-chose à manger non plus dans ce temps-là. On avait de la farine que l'on achetait en baril, du lard, des fèves, du sel, du thé ; c'est à peu près tout ce qu'on achetait. On mangeait surtout de la viande sauvage. Il y avait beaucoup de lièvres dans le bois.

M.A.T. Aviez-vous du sucre ?

J.B. Le sucre était très rare, on utilisait surtout de la mélasse. On ménageait le sucre. On le serrait dans une jarre de verre et on ne le sortait qu'aux grandes occasions lorsqu'un étranger venait nous visiter ou lors du passage du ministre. Nous, les enfants, on n'en avait jamais. C'était pour les grandes personnes. On vivait pauvrement dans ce temps-là. On mettait la lampe à l'huile le plus bas possible pour ménager l'huile. On dépensait seulement deux gallons d'huile de charbon par hiver. C'est peu. Un hiver, nous avons manqué de farine et il était impossible d'en avoir nulle part. Le magasin de la *Hudson Bay* était exclusivement pour les Indiens. Il n'y avait pas assez de farine pour que nous puissions en acheter. Mon père était parti trapper et je n'avais que onze ans. Ma mère m'a d'abord envoyé emprunter une chaudière de farine chez des parents. J'ai dû faire quatre milles aller et retour. On a encore manqué de farine après quelque temps. Ma mère m'a donné \$20 et m'a dit d'essayer de trouver de la farine à tout prix. On avait de l'argent, mais il n'y avait pas moyen de se procurer de la farine nulle part, elle était trop rare. J'ai aidé un homme à rouler un baril sur sept milles et il m'a donné un seau de farine.

P.C. Est-ce vrai que, dans ce temps-là, les Indiens troquaient un baril de farine pour la hauteur du baril en peaux de castors ?

J.B. C'est exact, du temps de ma mère cela se pratiquait encore. Lorsque les Indiens voulaient acheter un baril de farine, ils devaient empiler des peaux de castors jusqu'à la hauteur du baril. Ils faisaient de même lorsqu'ils voulaient acheter un fusil. C'étaient des fusils à baguettes dans ce temps-là. Maintenant, les Indiens ont cessé de trapper le castor et il y en a plein à l'intérieur des terres. Mon père aussi a trappé pendant longtemps. Moi-même j'ai commencé à trapper à l'âge de quatorze ans.

M.A.T. Quels animaux trappez-vous ?

J.B. Surtout le vison, mais aussi la loutre, l'hermine et le castor.

M.A.T. Prenez-vous du renard ?

J.B. Oui mais on n'a presque rien pour la peau. Cela ne vaut pas la peine. Le vison paie beaucoup mieux, mais les prix ont aussi beaucoup diminué. Je me souviens d'une année où la peau de vison se vendait \$50. Il y a pas

mal longtemps, on offrait même jusqu'à \$500 pour une peau de renard argenté. Maintenant les gens d'ici ne trappent plus. Ils préfèrent travailler aux travaux d'hiver, ce qui leur apporte de l'argent sûr. La trappe est un *gambling* ; on ne sait jamais si la saison va être bonne ou non. J'ai trappé pendant vingt-cinq ans. J'ai cessé après la mort de mon père. Il travaillait pour la *Hudson Bay Co.* ; il était capitaine du bateau. Il fut tué à bord du bateau, un automne, alors que l'on hissait le bateau sur la grève pour l'hiver. Un câble a cassé et mon père a reçu un bloc de bois sur la tête. Un œil est sorti de son orbite. Mon père est décédé quinze minutes plus tard. Ceci est arrivé il y a dix-huit ans environ.

14.

- P.C. C'est exact, votre sœur Esther était enceinte d'Élias à ce moment-là et Élias a dix-huit ans.
- J. B. Oui la vie était dure dans notre temps. Cependant nous n'avons jamais manqué du nécessaire. Nous avons commencé à travailler dur très jeunes. Je me demande si les jeunes d'aujourd'hui seraient capables de mener cette vie-là. Ils n'ont pas l'habitude de travailler fort. Je suppose qu'ils s'habitueraient. Cela dépend de la façon dont on a été élevé. J'espère ne jamais connaître à nouveau ces temps-là. Maintenant la vie est beaucoup plus facile. J'engraisse. J'aime mon ventre. J'aime la bonne nourriture, j'aime manger mais de la nourriture *soutenante*. Ne me parlez pas de ces petits hors-d'œuvre qui ne vous laissent rien dans l'estomac. Je me souviens, lorsque j'étais chez le D^r H. à F., j'avais été invité à une soirée. Il y avait des « gros messieurs », des médecins, des hommes d'affaires, le maire de la ville. J'étais dans mes petits souliers, tout habillé en neuf et tout empesé. On avait de ces amuse-gueules. J'en ai mangé plusieurs et j'avais toujours aussi faim. Je n'osais parler. On m'a demandé pourquoi. J'ai répondu que c'était parce que j'avais peur qu'on ne me comprenne pas à cause de mon langage de la côte nord. Ils m'ont dit qu'ils me comprenaient et que je pouvais parler à ma guise. Plus tard une femme m'a invité à venir danser. J'ai refusé en disant que là d'où je venais on ne connaissait pas les danses modernes. Elle m'a dit qu'il était toujours temps d'apprendre. Mais je n'ai pas voulu essayer.

15.

- M.A.T. Votre langage n'est pas si mauvais que cela, je vous comprends très bien. L'important, C'est que vous puissiez vous comprendre entre vous autres. Le langage est fait pour la communication. Pourvu que vous puissiez communiquer entre vous, gens de la côte, c'est ce qui compte. J'ai travaillé pendant plusieurs années en Nouvelle-Écosse, et les Acadiens de là-bas parlent un vieux français. Ils ne cessaient de s'excuser sur leur façon de parler. Je leur ai dit de me laisser la paix avec leur complexe, que leur français était aussi bon que le français parlé dans le Québec, que c'était

simplement un français différent, un vieux français. C'est la même chose pour vous autres, vous n'avez pas à avoir de complexe ; l'important est que vous puissiez vous comprendre.

J.B. Vous êtes très compréhensif. Ce que j'aime chez vous, gens de l'université, c'est que vous êtes des hommes de bon sens (*sensible men*). Vous voyez différentes façons de vivre et vous les trouvez toutes bonnes. Vous savez estimer les gens. De plus, vous ne vous prenez pas trop au sérieux, vous ne pensez pas trop de bien de vous-mêmes.

M.A.T. Ce que nous essayons de faire, c'est de connaître l'homme dans toutes ses dimensions et dans toutes ses manifestations. Chaque étude que nous faisons ajoute quelque chose à notre connaissance de l'homme. Il ne s'est pas fait d'étude importante sur la côte nord depuis 1930 environ, après l'étude qui s'est faite à Blanc-Sablon (Junek). Nous voulons faire des études un peu partout sur la côte et nous publierons un livre sur le résultat de nos recherches

B. L'informateur-clé ¹

a – La structure de la technique

[Retour à la table des matières](#)

Dans les études ethnologiques classiques sur le terrain, les informateurs-clés fournissent principalement des informations sur la réalité sociale, dans le but de reconstituer la culture dans sa totalité. C'est une technique particulièrement bien adaptée pour recueillir des informations qualitatives, difficilement accessibles par des méthodes plus rigides. Il est certain que l'informateur-clé peut fournir des données quantitatives, tout comme l'interrogé peut révéler ses attitudes dans un questionnaire, mais ce sont là des caractéristiques secondaires.

L'entrevue que nous considérons ici est parfois désignée par des expressions comme celles-ci : « technique anthropologique », « entrevue libre », et quelques autres encore. Toutes ces appellations paraissent fautives. Si les anthropologues jouèrent un rôle de tout premier plan dans la conception et dans l'usage de ce genre d'entrevue, il serait abusif de croire qu'il s'agit d'une technique professionnelle exclusive. De la même manière, il est inexact d'utiliser l'expression « non structurée », car on donne alors l'impression que l'entrevue ne possède point

¹ Cette section s'inspire d'un article que nous présentions en anglais, en 1957, dans *l'American Anthropologist*. Voir « The Key-informant Technique : a Non-ethnographic Application », Vol. 59, N° 4, août 1957, p. 688-701. On trouvera à la fin de cet article une liste bibliographique de 63 titres jugés les plus importants.

d'organisation interne ou qu'elle est indéfiniment flexible. En fait, comme toute technique d'observation, elle est structurée et possède des propriétés qui la rendent apte à récolter des données particulières. Le chercheur choisit ses informateurs-clés en tenant compte de la structure sociale et des données essentielles à recueillir. Bien que l'informateur possède beaucoup de latitude quant au choix des champs d'observation et quant à l'ordonnance de ses observations et commentaires, il développera habituellement sa pensée d'une manière systématique. Contrairement à ce qu'il vise dans une étude sur échantillon, le chercheur ne choisit pas parmi l'ensemble des caractéristiques socioculturelles d'un univers donné. Il identifie plutôt et exploite rationnellement des individus qui ont des connaissances spécialisées sur ces caractéristiques. Le nombre des informateurs dépend de la qualité des entrevues, de la richesse des informations et du niveau de rétroaction.

On peut encore utiliser l'informateur-clé pour documenter d'une manière compréhensive un aspect de la culture, comme les techniques matérielles, le cycle de subsistance, l'organisation économique, le système de parenté, la vision du monde. Dans cette perspective, on choisit les informateurs en fonction de leurs expériences et de leurs connaissances spécialisées. Le chercheur peut se plier aux caprices de l'informateur dans la manière d'aborder les sujets de sa spécialité. Il doit savoir écouter tout en stimulant, par ses questions, la mémoire de son informateur, son aptitude à exprimer correctement et pleinement ce qu'il connaît.

b – *Les critères du choix des informateurs*

Étant donné que l'on veut obtenir des renseignements très spéciaux, il s'agit de choisir les informateurs en fonction de critères généraux, utilisables dans toutes les situations de recherche.

- 1° *Le rôle dans la communauté.* Les rôles que l'informateur tient dans sa communauté lui permettent d'acquérir une expérience personnelle remarquable dans le secteur de recherche.
- 2° *Le degré de connaissance.* Par sa position sociale privilégiée, il a assimilé tous les éléments de son expérience et est un spécialiste de la question à l'étude. Il possède les informations recherchées.
- 3° *Le niveau de collaboration.* L'informateur doit consentir à livrer ses connaissances et ses expériences et coopérer de la manière la plus complète à l'entreprise du chercheur. Il désire communiquer ce qu'il sait.
- 4° *L'aptitude à communiquer.* Il est apte à transmettre ses connaissances parce qu'il peut traduire fidèlement ce qu'il a vu et entendu, mais aussi parce qu'il utilise un langage que le chercheur comprend.
- 5° *L'impartialité.* En principe, l'informateur-clé doit être impartial dans ses observations et jugements. S'il possède quelque préjugé, il doit être en

mesure de l'exprimer pour que le chercheur puisse apporter les correctifs nécessaires à son analyse.

Parmi ces critères, seul le rôle communautaire est identifiable d'avance. Les autres concernent plutôt des traits de caractère que le statut social. Une fois qu'on a repéré les individus occupant les rôles appropriés, il s'agit d'appliquer les autres critères pour identifier les meilleurs parmi un groupe d'informateurs possibles. En plus des caractéristiques énumérées, il faut ajouter d'autres qualités tout aussi essentielles, telles que la cohérence du témoignage, la productivité et la sûreté.

C. L'entretien clinique

Ainsi que le dit Nahoum, l'entretien clinique « peut en effet s'entendre dans deux sens différents. En premier lieu, il s'agit de l'entretien mené psychologiquement : les professionnels au cours de l'entretien peuvent viser des buts divers (vendre, juger, guérir, etc.), mais ils conduisent la conversation suivant certaines règles, de nature psychologique et en tenant compte des facteurs psychologiques de la situation. Mais il est possible de limiter la notion : l'entretien psychologique est celui que mènent les psychologues praticiens. Ces derniers tiennent bien compte des règles et des facteurs psychologiques notés précédemment mais le but visé est de résoudre un des problèmes qui entrent normalement dans le cadre de la psychologie (sélection et orientation professionnelles, recherches psychologiques, étude d'opinion, examen de personnalité, etc.) » ¹

Les entrevues psychiatriques sont des entretiens cliniques, conçus et exécutés en fonction de fins thérapeutiques. Leur conception et leur déroulement varient selon l'orientation théorique du clinicien et selon le degré d'avancement de la psychothérapie. Certains cliniciens préfèrent accorder une totale liberté d'expression à leur patient, d'autres suggèrent des thèmes de réflexion et interviennent pour poser des questions tandis que d'autres, enfin, interrogent leurs patients selon un schéma préétabli. Par ailleurs, au fur et à mesure que la psychothérapie avance et que le psychiatre a aidé son patient à prendre conscience de la nature de ses difficultés, il a tendance à jouer un rôle plus actif dans l'entretien. Il vise à susciter, chez le patient, l'énoncé des solutions qu'il croit constructives (resocialisantes) et les démarches qu'il considère nécessaires à sa réinsertion sociale.

¹ Charles Nahoum, *L'entretien psychologique*, Paris, P.U.F., 1958, p. 3 et 4.

D. L'entrevue centrée

a – Caractéristiques

[Retour à la table des matières](#)

Comme son nom l'indique, l'entrevue centrée est conçue en fonction de l'examen en profondeur d'un sujet restreint. Dans le but de guider l'entrevue et de la centrer sur les éléments qui en feront l'objet, le chercheur dresse une liste de sujets qu'il veut particulièrement aborder. Autrement dit, il établit un schéma d'entrevue. S'il veut étudier, par exemple, les comportements de consommation d'une famille, il inscrira sûrement des éléments comme ceux-ci :

- le niveau de revenu disponible de la famille ;
- la consommation de la famille pour divers postes de budget ;
- les biens jugés importants et hautement désirables ;
- les projets d'avenir ;
- la satisfaction des besoins ;
- les types de privation ;
- l'épargne et la désépargne ;
- l'achat à crédit et l'endettement ;
- les attitudes concernant le niveau de vie.

Bien que le schéma d'entrevue précise les types d'information à récolter, il reste imprécis sur le choix des méthodes. Il laisse au chercheur une entière initiative quant à la manière de formuler les questions, de les grouper ou de les ordonner, et quant à l'importance relative qu'il convient d'accorder à chacun des sujets selon les circonstances. Le déroulement de l'entrevue dépend, pour une bonne part, de l'intérêt de l'informateur et de l'état de ses connaissances dans chacun des champs d'interrogation. Le chercheur est ici soumis à deux impératifs :

- a) aborder tous les sujets qui apparaissent dans le schéma et
- b) accorder à l'informateur suffisamment de latitude pour qu'il traite, le plus longuement possible des sujets qu'il connaît le mieux.

Les remarques précédentes soulignent une des caractéristiques principales de cette technique, à savoir son aspect comparatif. Si nous recueillons des informations sur les mêmes sujets chez l'ensemble des informateurs, c'est que nous voulons, par la suite, comparer leur situation et les classer selon des critères précis. Bien que le rapprochement soit possible à un certain niveau, il ne l'est pas

pour tous les sujets abordés, car chacun des interrogés les a considérés à partir d'expériences et d'attitudes propres. Il faudra un instrument complètement normalisé ¹ pour généraliser la comparaison à tous les champs d'interrogation. Par ailleurs, l'entrevue centrée permet de recueillir des éléments qualitatifs fort importants pour expliquer des situations personnelles, des tendances de groupe, des caractéristiques communes à un grand nombre.

b – *Le schéma d'entrevue des surintendants régionaux des écoles indiennes*

À l'occasion d'une étude sur la scolarisation des Indiens du Canada, ² nous avons visité la plupart des surintendants régionaux des écoles indiennes. Nous avons conduit les entrevues à l'aide d'un schéma qui couvrait six champs d'observation majeurs. Les voici, tels que nous les avons conçus, avant d'entreprendre notre voyage à travers le Canada.

1° *La région scolaire*

Quelle est la structure scolaire de la région ? Quelles fonctions spécifiques assument le surintendant régional, l'inspecteur, le directeur d'école, etc. ? Quelle est la structure du pensionnat indien en ce qui concerne l'administration et les études ? Quelles relations existe-t-il entre la Division des affaires indiennes (région), l'école et les parents ?

2° *L'intégration scolaire*

Quelles sont les politiques régionales vis-à-vis de l'intégration des Indiens ? Quel est l'état de l'intégration scolaire indienne dans la région ? Quels sont les progrès prévus dans l'immédiat ? Quels projets forme-t-on pour les endroits où cette intégration ne sera point possible ? Quels facteurs la freinent ou l'accélèrent ? Examiner, en particulier, l'affiliation religieuse, la commission scolaire locale, le directeur d'école, les communautés de Blancs, etc. Apporter des exemples concrets de réussite et d'échec de l'intégration. Effectuer des analyses.

3° *L'idéologie et les ressources scolaires*

Quelle conception a-t-on du mode d'instruction idéal de la jeunesse indienne, du point de vue des études et de l'administration ? Quelles sont les ressources scolaires de la région ? Quelles attitudes affichent les parents et les enfants indiens

¹ Voir la leçon suivante. Un instrument normalisé recueille des lectures des mêmes événements chez la totalité des sujets observés.

² Cette étude fait partie d'une enquête plus vaste sur l'intégration des Indiens du Canada à la vie canadienne, dirigée par le D^r Harry B. Hawthorn assisté de Marc-Adélaïde Tremblay.

à l'égard de la fermeture des écoles dans la réserve ? Combien d'écoles a-t-on fermées durant les cinq dernières années ? Où et comment ?

4° L'école en tant que système.

Quelle est la formation professionnelle des maîtres, leur stabilité et leurs attitudes envers leurs élèves ? Quelle est la relation entre l'école et la communauté ? Les parents participent-ils aux activités organisées par l'école, s'intéressent-ils aux travaux scolaires de leurs enfants ? Que pensent-ils de l'éducation ? Qu'en attendent-ils ? Les instituteurs participent-ils aux activités sociales de la réserve ?

5° Le comportement scolaire des Indiens

Quel est le comportement des écoliers indiens, leur motivation, leur absentéisme, leur retard, leur persévérance ? Quels résultats obtiennent-ils ? Que font ceux qui terminent leurs études ? Vont-ils vivre à la ville, ou demeurent-ils dans la réserve ?

6° La communauté des Blancs et l'Indien

Quelle attitude adoptent les commissions scolaires des Blancs envers les écoliers indiens ? Quelle est celle des autorités municipales, des autorités provinciales ? Quelle est l'attitude des ministères provinciaux lorsqu'il s'agit d'intégrer les écoles indiennes dans le système provincial d'éducation ? Sont-ils prêts à assumer de plus grandes responsabilités dans ce domaine ?

E. L'entrevue sur échantillon

Ce type d'entrevue avec questionnaire est complètement normalisé. Il fournit des lectures sur des populations échantillonnées en fonction de certaines caractéristiques qui peuvent permettre des généralisations à l'univers tout entier. L'enquête globale (avec questionnaire) est une technique si importante dans les sciences sociales que nous lui consacrerons la leçon suivante.

IV. – Le choix des informateurs

[Retour à la table des matières](#)

Sans reprendre ici des considérations précédemment exposées, nous croyons utile d'énoncer quelques remarques générales sur les types d'informateurs, et sur les critères à utiliser dans leur choix et dans l'évaluation de leur contribution à la recherche.

1. Les types d'informateurs

Il est impossible de les identifier tous : nous nous bornerons à commenter les caractéristiques des plus importants.

A. L'informateur rencontré par hasard

L'informateur peut être choisi à partir de critères d'échantillonnage (comme dans l'enquête globale), à partir de facteurs de choix, ou encore il peut se présenter à la suite d'une rencontre tout à fait fortuite. C'est le genre d'informateur qu'utilise très souvent le chercheur dans ses études d'exploration, ou dans des situations de recherche où il est un participant. Dans le premier cas, il est difficile de choisir d'avance des individus possédant certaines caractéristiques, puisque le problème à l'étude est peu ou mal connu. Tout individu, quelle que soit l'occasion de la rencontre, est susceptible d'apporter, consciemment ou non, des éléments de définition. Le second cas est analogue. À l'occasion d'une participation à un événement ou à une situation, le chercheur se rend soudainement compte qu'un ou plusieurs participants, par leur état d'esprit et leur savoir, pourraient fournir des informations précieuses sur l'étude qu'il poursuit. C'est alors qu'il tente de susciter des rencontres pour aborder l'un ou l'autre des sujets de recherche.

Le flair du chercheur et son intuition lui permettent de repérer rapidement, dans les circonstances de la vie quotidienne (dans un milieu de recherche), les informateurs possibles. Il ne doit rien négliger pour vérifier l'exactitude de ces intuitions et pour en bénéficier pleinement si elles s'avèrent. Nous avons remarqué, à plusieurs reprises, qu'en pénétrant pour la première fois dans un milieu, nous avons rencontré justement par hasard certains individus qui devinrent, par la suite, fort utiles à l'entreprise de recherche.

B. L'informateur officiel

Dans la plupart des situations de recherche, le chercheur doit s'introduire officiellement dans le milieu en suivant les voies hiérarchiques. Il lui faut alors

rencontrer des individus qui occupent des postes de commande : un chef de tribu, le maire d'un village, le curé, le représentant politique, le commerçant, le propriétaire d'une industrie, un haut fonctionnaire du gouvernement central, etc. Cet informateur de type universel – il se rencontre dans toutes les localités où le chercheur pénètre – occupe une position stratégique, puisqu'il peut définir les réactions d'un groupe entier. Il s'agit donc de gagner sa confiance et sa collaboration afin de l'employer comme informateur et d'utiliser son influence pour en recruter d'autres. Rares sont les groupes sociaux où il existe un seul meneur incontesté détenant le monopole du pouvoir. Aussi faudra-t-il éviter de s'identifier trop exclusivement à un ou quelques individus en place. Autrement, le chercheur risque de connaître des aspects très fragmentaires de la réalité et de les concevoir comme une totalité. Le factionnalisme est un phénomène trop universel pour ne pas le reconnaître et l'éviter dans les travaux d'observation.

Si l'individu qui occupe un poste de pouvoir ou une fonction officielle dans la communauté devient un collaborateur et fournit librement des informations, il faut les évaluer en tenant compte de la position et du point de vue de l'interlocuteur. Elles traduiront, la plupart du temps, la position officielle sur une question donnée.

C. L'informateur déviant

Des études poursuivies dans des contextes culturels les plus variés ont révélé qu'assez souvent, les informateurs les plus empressés sont des déviants dans leur propre milieu. Leurs motivations sont sensiblement les mêmes : ils trouvent, auprès de *cet étranger* qu'est le chercheur, une oreille attentive à leurs propos et récriminations : ils espèrent se revaloriser aux yeux de leurs concitoyens. Ils ne subissent pas de conflit d'allégeance : plutôt rejetés par les leurs, ils n'ont pas l'impression de trahir des secrets, de transgresser des interdits. À dire ce qu'ils pensent et ressentent, ils n'ont absolument rien à perdre et peut-être tout à gagner.

Tout en profitant des éclairages qu'ils projettent sur le milieu, le chercheur doit se méfier de leurs observations et les vérifier auprès d'autres informateurs. Parallèlement, il doit éviter de s'identifier à cette classe d'individus, afin de ne pas se voir rejeté de la même manière par la société plus large.

D. L'informateur-ami

Pour peu qu'un chercheur séjourne quelque temps dans un milieu, il rencontrera des individus qu'il juge plus sympathiques ou plus intéressants. Si cet intérêt est réciproque, il se développera des liens d'amitié solides entre le chercheur et quelques-uns de ses informateurs. Leur amitié se traduira par des visites fréquentes, par des formes diverses d'échange et d'entraide opérantes dans le milieu. L'informateur-ami est, la plupart du temps, un excellent interprète du milieu au chercheur et vice versa. Associé étroitement à ce dernier, il expliquera aux autres ce qu'il est et ce qu'il fait. À l'inverse il lui révélera les traditions du milieu. Assez souvent, l'ami devient un informateur-clé. C'est habituellement aussi

un promoteur de changement dans son milieu. Lorsqu'il y aura conflit entre les exigences de la communauté et celles du chercheur, son allégeance ira vers la première. On le comprend d'autant mieux qu'il devra rester sur place après le départ de son nouvel ami.

Il arrive, parfois, que les informateurs avec lesquels le chercheur se lie d'amitié soient des chefs naturels dans leur milieu. Sans occuper de poste précis dans une structure formelle, ils influencent les attitudes et les conduites d'un certain nombre d'individus. C'est là une situation fort heureuse, car l'association informateur-chercheur suscite alors, chez la population, des réactions favorables à l'égard de ce dernier.

Le tableau peut s'assombrir quelque peu à la suite de fausses manœuvres du chercheur. Deux situations, en particulier, surviennent assez souvent pour les mentionner ici : l'abus de confiance et l'égoïsme. Dans le premier cas, le chercheur profite de l'amitié de l'informateur pour lui poser des questions embarrassantes, qui ne seraient point soulevées de la même manière ni au même moment ; il lui demande aussi des services, liés au projet, que l'ami ne rendra qu'à contrecœur parce qu'ils lui causent des ennuis. Il se peut également que, pour accélérer le rythme de la recherche, il se permette de lui rendre des visites fréquentes. C'est abuser, bien sûr, de la patience et de la confiance de l'informateur que de lui imposer, au nom de l'amitié, des tâches difficiles, très souvent inacceptables dans le cadre de la vie quotidienne. Cependant, le chercheur n'est pas toujours motivé par des considérations altruistes. Son amitié pour l'informateur peut prendre une telle importance que ses rencontres avec lui satisfont ses besoins personnels et non ceux de la recherche. Il se désintéressera de son travail pour se retrouver en sa compagnie ; il en viendra même à négliger d'enregistrer ses observations, puis, peu à peu, à cesser d'observer. Cet aboutissement peut être inconscient ou résulter d'une décision personnelle. Le chercheur subit alors un conflit d'allégeance entre les exigences d'une amitié totale et celles du projet de recherche.

2. Les critères du choix des informateurs

[Retour à la table des matières](#)

Bien que très sommaires, les considérations sur les divers types d'informateurs établissent clairement qu'il est difficile d'envisager isolément les caractéristiques souhaitables chez ces derniers et qu'il est encore plus difficile de les retrouver toutes chez un même individu. Théoriquement, le chercheur aspire à déceler le plus grand nombre possible d'informateurs-clés.

Distinguons, au départ, le choix des informateurs d'après un échantillon prédéterminé de celui qui s'effectue à partir de la connaissance précise de la situation de recherche et des caractéristiques des individus.

A. L'échantillon statistique

Dans les études avec questionnaire, le chercheur veut obtenir des informations strictement comparables, quantifiables et généralisables. Il construit un modèle d'échantillon dans lequel il spécifie les caractéristiques obligatoires des interrogés. Chaque unité d'observation est alors choisie parce qu'elle représente un aspect particulier de l'univers plus large. L'interrogé fournit des renseignements sur lui-même et sur d'autres au nom d'un certain nombre d'individus, qui possèdent sensiblement les mêmes caractéristiques que lui et qui donneraient des autres à peu près la même image. Dans l'étude sur les familles salariées,¹ le modèle établissait que pour être éligible, un interrogé devait être marié depuis au moins un an, appartenir à une famille complète, recevoir un salaire annuel inférieur à \$10 000 et être d'ascendance canadienne française.

Nous rediscuterons de ce type d'interrogé dans la prochaine leçon.

B. La sélection des informateurs

Dans les situations de recherche où l'on n'utilise pas le questionnaire, les informateurs ne sont pas choisis d'après un modèle statistique, mais en fonction de caractéristiques individuelles que le chercheur vérifie sur place. Il utilise de tels informateurs parce qu'ils possèdent les données qui l'intéressent et sont disposés à les lui communiquer. C'est donc pour leur niveau d'information, leur aptitude à communiquer leur savoir, et leur degré de collaboration que l'on choisit les informateurs, et non pas parce qu'ils sont typiques ou qu'ils possèdent certaines caractéristiques d'âge, de sexe ou de profession. Ici, l'échantillonnage est qualitatif plutôt que quantitatif. Au lieu d'échantillonner au hasard, à partir de l'univers des caractéristiques en présence (principe de l'échantillon statistique), le chercheur choisit quelques informateurs seulement, qui peuvent fournir des données de base sur cet univers.

Les principes que nous évoquons au sujet du choix des informateurs sont, bien sûr, des idéaux que vise le chercheur. Il est constamment à l'affût pour trouver les meilleurs sujets possibles. Cependant, bien des facteurs associés à la situation de recherche viennent réduire l'efficacité de ses efforts, soit dans le repérage des informateurs, soit dans leur pleine utilisation une fois qu'ils ont accepté de collaborer. Comment alors juger la qualité de ces derniers ? C'est à cette question que nous tenterons maintenant de répondre.

¹ Voir *Les Comportements* p. 324-334 et p. 38-42.

3. Qu'est-ce qu'un bon informateur ?

[Retour à la table des matières](#)

Il existe des différences substantielles entre l'informateur-clé choisi pour ses connaissances spécialisées, celui qui est retenu pour ses connaissances générales, celui qui surgit au hasard d'une rencontre et l'interrogé qu'on définit en fonction de critères statistiques. Le spécialiste et le généraliste sont ceux qui ont déjà démontré leurs aptitudes. Celui qu'on a remarqué à l'occasion d'une rencontre possède, en puissance tout au moins, les qualités désirables. Quant aux interrogés, ils sont habituellement limités dans leurs connaissances, ou bien celles-ci ne sont pas exploitées. Ils sont *bons* pour autant qu'ils répondent avec vérité et qu'ils traduisent fidèlement ce qu'ils font et ressentent. Leurs réponses s'ajoutent à celles des autres de la même catégorie et contribuent à découvrir les tendances et les moyennes. Quels que soient les connaissances et les talents de l'interrogé, ses informations auront un poids égal à celles des autres. La situation des informateurs est différente, et l'on juge de leur qualité en fonction de trois critères : la productivité, l'objectivité et la finesse des explications.

A. La productivité

Une fois le thème de l'entrevue connu, l'informateur l'aborde sous ses divers angles. Il a accumulé beaucoup d'informations dans des circonstances de toutes sortes, sur une longue période, et les livre avec toute l'exactitude requise. Il indique très souvent ses sources et replace, la plupart du temps, les événements, les situations et les comportements dans leurs contextes historiques et spatio-temporels. Sa productivité tient donc à ce que ses renseignements sont multiples et se rapportent aux aspects variés de la question à l'étude (aspects quantitatif et qualitatif).

B. L'objectivité

L'informateur distingue très bien les faits d'observation des interprétations de ces mêmes faits. Il ira jusqu'à établir et préciser les éléments qu'il utilise dans leur évaluation. Il fera le partage entre une réponse solidement documentée d'une autre liée à quelques observations seulement. Il vise à refléter le plus fidèlement ses connaissances et à porter des jugements impartiaux. Il est conscient de ses biais et les définit au chercheur.

C. La finesse des analyses

Le *bon* informateur ne s'en tient pas à une simple énumération des faits ou à la narration des événements. Il élargit les cadres de l'entretien pour inclure tous les thèmes nécessaires à la compréhension du champ de recherche. Il progresse de

façon naturelle : il fournit d'abord tous les éléments d'une question dans un ordre logique ; il discute ensuite d'autres questions qui ont avec la première des rapports d'interdépendance ; il établit enfin, par ses schémas d'explication, les relations qui existent entre les divers sujets abordés. Ce sont, en quelque sorte, des analyses assez complètes et plutôt fines de la situation.

En bref, le *bon* informateur fait en sorte que le chercheur saisisse mieux l'objet de son observation. Par ses fonctions de témoin privilégié de la réalité, d'observateur impartial, et par la finesse de ses analyses, il devient pour le chercheur un point d'appui et un facteur d'ouverture dans l'interprétation des faits observés.

V. La conduite de l'entrevue

[Retour à la table des matières](#)

Avant de discuter de la conduite de l'entrevue – qu'il s'agisse d'entrevues dirigées ou libres – il nous apparaît nécessaire de définir les facteurs qui déterminent le rôle technique du chercheur, c'est-à-dire sa manière de se comporter en tant qu'émetteur ou récepteur de messages. Ce sont autant de conditionnements qui vont fixer les cadres de l'entrevue, les modalités de son déroulement, et que nous appellerons principes d'orientation ¹ de l'entrevue.

1. Les principes d'orientation de l'entrevue

A. Toute entrevue est unique

Toute tentative de fixer un cadre unique à l'entrevue et à la seule manière de la conduire se heurte aux complexités de la réalité sociale et aux différences de personnalité des informateurs et chercheurs. À ces facteurs universels, il faut ajouter les différences liées aux objectifs multiples et diversifiés qu'on se propose, ainsi que celles découlant de la situation de recherche proprement dite, y compris les relations interpersonnelles entre le chercheur et l'informateur. L'ensemble de ces facteurs nous pousse à affirmer que toute entrevue est unique, puisqu'il n'existe jamais deux situations parfaitement identiques. ² C'est dire qu'il n'y a pas de

¹ Voir John Madge, *The Tools of Social Science*, London, Longmans, 1963, p. 151-153.

² Il y a là certaines limitations sérieuses au moment de l'analyse puisque nous accordons, techniquement parlant, la même importance aux faits récoltés et que nous les considérons comme équivalents.

formule unique qui s'applique à toutes les situations. Les initiatives jugées valables à tel moment ne le seront pas à tel autre. C'est ainsi que le chercheur doit constamment prendre des décisions à partir de quatre principes fondamentaux qui déterminent sa conduite technique : le niveau de précision, le degré d'intervention, le niveau de profondeur et l'importance relative des faits et des attitudes. Quelles que soient les formes de l'entrevue, elles s'inspirent toutes de ces mêmes principes.

B. Les pôles d'orientation de l'entrevue

a – Le niveau de précision

Nous avons fait allusion à quelques reprises à l'apparente opposition entre le qualitatif et le quantitatif. Elle s'applique à la situation de l'entrevue. Vaut-il mieux recueillir des informations limitées en nombre mais précises, s'exprimant d'habitude numériquement, ou des renseignements riches en détails de toutes sortes ? Le niveau de précision désiré peut varier selon les stades de la recherche. Ainsi, on pourra récolter des matériaux de divers types au cours d'étapes successives. Au lieu de s'opposer, ces genres de données sont en fait complémentaires.

b – Le degré d'intervention

Le chercheur doit-il contrôler entièrement la situation en définissant les cadres de la discussion, ou doit-il laisser à son informateur l'entière liberté d'aborder les sujets qui l'intéressent ? Dans ce dernier cas, quelles seront la nature et l'intensité de son intervention ? Nous avons déjà utilisé ce principe pour différencier les deux grands types d'entrevue. Toutefois à l'intérieur de l'un ou de l'autre sous-groupe, le degré d'intervention du chercheur est variable et surtout, la manière dont il intervient est dictée par la situation de recherche.

c – Le niveau de profondeur

Le chercheur veut-il aborder un grand nombre de sujets ou, au contraire, se limiter à un nombre restreint qu'il couvre en profondeur en posant toutes les sous-questions nécessaires ? Vise-t-il à rencontrer plusieurs informateurs rapidement, ou plutôt à s'entretenir avec un petit nombre qui soient hautement qualifiés ? Voilà une autre opposition apparente entre l'extensif et l'intensif. En fait, le chercheur pourra, à l'occasion d'une même étude, interroger les uns sur plusieurs points et les autres sur peu. Sa décision sera toujours fonction des éléments en cause en vue d'économiser les efforts et d'obtenir un rendement optimum.

d – L'importance des faits et des attitudes

En ce qui concerne les événements étudiés, le chercheur pourra s'intéresser davantage aux faits concrets tels que vécus, ou encore aux attitudes des participants et aux perceptions subjectives de chacun. En dernier lieu, il pourra s'attacher autant aux uns qu'aux autres. Si son étude porte sur les faits ou sur les attitudes, le chercheur recueillera des données aux deux niveaux, mais accordera

une plus grande importance à celui qui est le plus directement relié à l'objectif initial de l'étude.

2. La conduite de l'entrevue

[Retour à la table des matières](#)

En ce qui touche la conduite de l'entrevue, il faut distinguer chez le chercheur deux aspects : son aptitude à entretenir des relations humaines avant d'entrer en contact avec l'informateur et au moment de l'entrevue proprement dite, et son aptitude à interroger et à récolter des informations.

A. Le maintien de « bonnes » relations humaines

a – Relations dans la communauté

Sans vouloir établir de recettes, nous énoncerons sept principes qui sont valables dans la plupart des études.

1° *Justifier sa présence au moment de son entrée dans la communauté*¹ en tenant compte des objectifs de son projet et des caractéristiques de celle-ci.

Cela veut dire que le chercheur devra se faire accepter par les membres de la communauté en tant qu'observateur et résident temporaire de la localité s'il cherche à s'y intégrer par la résidence et la participation sociale. La justification doit être à la portée des gens étudiés. Dans certains cas, elle nécessitera que le chercheur trouve un « moyen honnête » de gagner sa vie dans le milieu même. Ce sont là des cas d'exception puisque l'entreprise de recherche (recueillir de la documentation, effectuer des entrevues, rédiger des notes d'observation et des rapports d'entrevue, etc.) sera considérée comme un gagne-pain si le chercheur se donne la peine de définir son rôle, de préciser ses objectifs, de justifier le choix de la communauté étudiée et d'expliquer l'utilisation qu'il entend faire des matériaux recueillis.

À l'occasion des études de l'Université Cornell dans le comté de Stirling, l'équipe de recherche avait rédigé un dépliant² pour informer la population sur ses activités. Voici les sujets abordés dans le dépliant : l'Université Cornell ; ses études sur le développement communautaire à travers le monde ; son centre multidisciplinaire de recherche ; celle que font d'autres centres universitaires ; les

¹ Expression utilisée ici pour désigner toute unité sociale ou groupe.

² Voir "Questions and Answers about the Cornell Programme for Research in Community Development, Second Edition, Revised and reprinted, 1954".

divers projets d'étude dans Stirling sur le développement communautaire ; la nature de la recherche empirique ; l'organisation administrative du groupe de chercheurs ; l'utilité fonctionnelle des études dans Stirling ; les raisons du choix du comté ; les principaux travaux entrepris à ce jour ; les relations entre la clinique psychiatrique et les autres chercheurs ; les objectifs des activités professionnelles de la clinique ; la coordination des trois équipes disciplinaires ; les sources de financement ; les institutions qui s'intéressent à ces travaux.

2° *Remplir les conditions minimales pour se faire accepter* au sein de la communauté. Cela veut dire : être ou devenir membre d'une paroisse ou d'un syndicat, accepter des responsabilités, respecter les normes opérantes dans le groupe, se conformer aux traditions, aider en cas de nécessité, en un mot, adopter le rythme de vie et les coutumes de la localité.

3° *Établir et entretenir un grand nombre de relations sociales*, en respectant les réseaux et les unités fonctionnels et en évitant d'engendrer ou de perpétuer des conflits. Les relations sociales doivent se poursuivre dans les cadres les plus variés et favoriser la rencontre du plus grand nombre possible d'individus. Au surplus, le chercheur doit observer des formes dans ses rencontres avec les informateurs et dans les sujets qu'il aborde en guise d'introduction. En bref, le chercheur doit se débarrasser de ses valeurs et de ses conduites ethnocentriques.¹

4° *Éviter d'exprimer des idées, des croyances ou d'afficher des attitudes susceptibles de blesser l'informateur* parce que contraires aux siennes. La neutralité est un principe toujours valable. Il faut se tenir à l'écart des affiliations partisans dans un groupe socialement différencié et s'interdire de s'identifier trop exclusivement à un segment social (clique, clan, etc.). Ce principe vaut pour les projets de recherche qui portent sur la totalité.

5° *Gagner la confiance et l'admiration des informateurs* par sa discrétion et ses connaissances. On ne raconte jamais, en les nommant, ce qu'ont dit d'autres informateurs. On évite même, en certaines circonstances, de révéler les sujets discutés au cours d'entrevues précédentes. Les informateurs auront ainsi l'assurance que le chercheur est fiable et qu'il utilise avec discernement les informations et matériaux déjà recueillis. La discrétion n'est cependant pas synonyme d'une ignorance simulée. Nous croyons, au contraire, que les informateurs se révéleront plus productifs si le chercheur démontre une certaine compétence dans le sujet à l'étude.

¹ Qui sont reliées à son ethnie ou groupe d'origine.

6° *Se comporter envers tous les informateurs avec le même respect de leur personne*, quels que soient leur niveau de scolarité, la couleur de leur peau, leurs croyances religieuses, leur statut économique, leur degré de coopération, etc.¹

7° *Si le chercheur travaille en équipe, il doit protéger – et non pas ternir – la réputation personnelle et professionnelle de ses collègues*. Il doit, de plus, ménager son équilibre émotif en s'accordant le repos dont il a besoin, des loisirs réguliers et des sorties hors du milieu d'étude.

b – Relations durant l'entrevue

1° *S'entretenir avec l'informateur à un moment qui lui convient et à l'endroit de son choix*. Il ne faut pas oublier que c'est le chercheur qui a besoin d'aide et que l'informateur lui rend service. Celui-ci doit non seulement se sentir important et nécessaire, mais il peut imposer certaines conditions de temps, de lieu et de durée. Nous ne pouvons pas ici discuter à fond la question de la rémunération. En principe, le chercheur doit éviter de payer en argent les services de l'informateur. Autrement, il s'imposerait des contraintes financières, qui risqueraient de devenir excessives, sans s'assurer pour cela une meilleure productivité ou une meilleure qualité des données. Il devra, évidemment, assumer les dépenses de son informateur, mais trouvera des moyens de témoigner sa reconnaissance (cadeaux, services particuliers, etc.).

2° *Garder la neutralité durant l'entrevue*. Cela veut dire de ne prendre parti ni pour l'informateur ni contre lui. Il s'agit de bien lui faire comprendre que vous respectez son point de vue et ses opinions et que ceux-ci sont importants pour vous et votre recherche. La préoccupation du chercheur est de comprendre les attitudes de l'informateur aussi complètement et exactement que possible. Celui-ci se livrera à condition que le chercheur pose au bon moment les sous-questions appropriées. Si l'observé veut connaître les attitudes du chercheur, ce dernier devra alors, en toute sincérité, les lui révéler.

3° *Un des éléments positifs de la relation interpersonnelle est lié, chez l'informateur, à la perception de son rôle*. S'il peut aborder les sujets qu'il désire dans l'ordre qu'il préfère, s'il peut en discuter à sa guise aussi longuement qu'il le veut, s'il sent que le chercheur s'intéresse au plus haut point à ce qu'il dit, il aura l'impression d'apporter une contribution importante à la recherche. Le chercheur doit donc savoir écouter et n'intervenir qu'aux moments propices, afin d'accorder une certaine liberté d'élocution à l'informateur. Il profitera de ces interventions pour ouvrir de nouveaux champs d'interrogation, pour poser des sous-questions à l'intérieur du même champ, ou encore pour livrer à l'informateur ses propres expériences dans le même domaine. Ces confidences tendront à créer un dénominateur commun et à resserrer les liens entre les deux interlocuteurs. Le climat de confiance permettra de véritables échanges qui pourront se poursuivre à

¹ Ces divers principes sont intégrés dans le code d'éthique de la profession.

l'occasion de rencontres ultérieures. Il sera facile d'ajourner l'entrevue sans froisser l'informateur et de la reprendre à un autre moment.

B. Aptitude du chercheur à récolter des informations

Le maintien de relations interpersonnelles satisfaisantes durant l'entrevue est une condition nécessaire mais insuffisante pour récolter des données essentielles de qualité. Ce n'est pas tout de se justifier soi-même et d'entretenir des relations amicales avec un groupe d'individus. Il faut encore que les rencontres soient productives et fiables. Nous touchons ici à l'aspect technique de la communication entre l'informateur et le chercheur. Les aptitudes techniques de ce dernier se traduisent par une série d'attitudes appropriées durant la transmission des messages et son habileté à alimenter et à animer les échanges. L'influence de certains de ces aspects techniques sur la qualité des relations interpersonnelles a déjà été discutée. Ce sont leurs répercussions durant le processus de communication qui nous préoccupent davantage ici. Nous sommes conscients d'effectuer là un découpage heuristique, visant à mieux représenter les éléments en cause, vus sous divers angles.

a – Attitudes du chercheur durant le processus de communication

L'attitude du chercheur durant le processus de communication est dictée par les objectifs scientifiques qu'il s'est fixés. Il doit plaire à son informateur et lui inspirer confiance, mais il doit aussi être efficace et accumuler les informations qui expliquent le phénomène étudié. L'attitude du chercheur, au moment de l'entrevue, se compose de trois éléments : ouverture d'esprit, appréciation des champs de connaissance de l'informateur, et refus de considérer toute réponse comme définitive.

1° *L'ouverture d'esprit.* Même s'il possède un schéma d'entrevue qu'il doit couvrir dans un temps limité (entrevue centrée), le chercheur ne doit pas s'enfermer exclusivement dans cet univers, mais plutôt laisser libre-cours à la verve de son informateur. À ce compte seulement pourront apparaître des données inattendues, mais pertinentes. L'ouverture d'esprit est d'une valeur inestimable dans l'exploration où il s'agit, entre autres, d'obtenir tous les éléments devant concourir à la définition du problème. Ce n'est pas un simple état de réceptivité, c'est aussi le désir de ne point se fixer prématurément dans un schème d'explication et de ne point influencer les perceptions et les explications de l'informateur. En somme, c'est une attitude scientifique, une attitude raisonnée et contrôlée qui vise à accroître la productivité et la validité de l'entrevue.

2° *L'appréciation des champs de connaissance de l'informateur.* Il est important également que l'homme de recherche repère et apprécie les champs particuliers de connaissance de l'informateur, afin d'y orienter les échanges et de bénéficier pleinement de ses expériences. Certains informateurs sont peu enclins à

parler abondamment des sujets qu'ils connaissent le mieux, surtout si le chercheur est directif et passe d'un sujet à l'autre. En principe, l'entrevue est une situation privilégiée où le chercheur doit tirer avantage des connaissances et expériences de l'informateur.

3° *Le refus de considérer toute réponse comme définitive.* Le chercheur expérimenté est méfiant ; il examine d'un œil critique les informations qu'il récolte. Ce doute nécessaire à l'égard des faits d'observation est un élément essentiel de la recherche. Aussi le chercheur doit-il prévoir des modes de vérification interne et externe lorsque cela est possible. Cela l'amènera à poser des sous-questions, à demander des explications à certaines réponses (vérification interne) et à effectuer des observations sur les lieux et dans le milieu plus large (vérification externe).

Les expériences conduites dans des conditions très variées ont clairement démontré que l'informateur s'identifie au chercheur. Il essaie de lui fournir le genre d'informations que celui-ci recherche afin de lui plaire et de se conformer à son attente, telle qu'il la perçoit.

b – Les manières de conduire une entrevue

La technique de l'entrevue est changeante. Les personnalités des informateurs et des chercheurs se distribuent sur toute l'échelle des types humains ; les situations de recherche sont elles-mêmes extrêmement complexes et variables, de telle sorte qu'il n'existe point de méthode normalisée pour conduire une entrevue, ni d'ensemble de règles techniques applicables dans la plupart des circonstances. C'est ainsi que l'on en vient à concevoir la conduite de l'entrevue comme un art difficile, qui ne s'acquiert jamais complètement. Le principe de l'expérience est de créer un climat naturel qui favorise la confiance mutuelle, la sincérité, et la reconstitution d'univers de vie significatifs. Cela suppose une communication dans les deux sens, l'élimination des brouillages techniques, la réduction des distances socio-économiques et des barrières psychologiques, une véritable *expérience sociale* partagée.

Ce n'est pas ici le lieu de définir les manières précises de poser des questions et sous-questions et de soutenir la communication proprement dite. Ces aspects techniques sont développés dans des ouvrages spécialisés sur l'entrevue.

3. Le rapport d'entrevue

A. Rapports extensifs ou rapports orientés ?

[Retour à la table des matières](#)

À l'occasion de l'analyse du processus de la recherche empirique, nous avons mis en relief l'importance de l'annotation systématique, qu'il s'agisse d'observation, d'entrevue, de recherche personnelle ou de travail d'équipe. Le rapport peut être une transcription intégrale d'une entrevue enregistrée sur ruban de magnétophone, une reconstitution aussi intégrale que possible de ce qui a été entendu (*rapport littéral*), ou encore une présentation sommaire orientée en fonction d'objectifs particuliers. Établissons, au départ, que les rapports extensifs sont à recommander surtout dans les études d'exploration et les études descriptives. Dans ce genre de recherche, on ne sait pas d'avance quels éléments peuvent devenir importants. Quant aux études centrées sur des sujets précis, ou à celles dont on connaît déjà les données de base ou d'arrière-plan, le chercheur peut rédiger ses rapports en fonction de ces aspects réduits de la réalité afin d'accélérer son travail. Les rapports d'entrevue présentés dans ce chapitre sont du type *extensif*.

Avec la rationalisation des fonctions de recherche, les chercheurs s'astreignent de plus en plus à rédiger des rapports d'entrevue qui soient compréhensibles non seulement pour eux au moment de l'analyse des données et de la rédaction du rapport général, mais aussi pour les autres, quelle que soit leur équipe. Elle est bel et bien révolue l'époque des notes sur fiche que seul leur auteur pouvait déchiffrer. Il existe donc des méthodes uniformes pour consigner les observations récoltées durant une entrevue. Ce sont ces aspects techniques que nous allons considérer ci-après.

B. La présentation du rapport

Dans sa présentation, le rapport doit permettre une identification rapide de l'informateur et des circonstances de l'entrevue, une distinction entre les questions du chercheur et les réponses de l'informateur, et une codification et classification des matériaux annotés.

a – L'en-tête

Tout rapport d'entrevue porte, en guise d'introduction, un en-tête qui spécifie le nom du projet de recherche, le type de technique, le nom de l'informateur, le sujet de l'entrevue, le lieu géographique, l'endroit de l'entrevue, le moment et la durée, la date, le nom du chercheur, le nombre de pages, le numéro. *Exemple* : C.N., N.E., entrevue de J.B. sur les changements à Saint-Augustin, à sa résidence du village, le lundi 2 août 1965, de 20 h 30 à 23 h 30, M.A.T. et P.C., 8 pages, entrevue N° 25.

Cet en-tête permet de connaître les circonstances de l'entrevue au moment de sa rédaction et d'identifier rapidement les sources des informations lors de l'analyse.

b – Le rapport d'entrevue

L'analyse détaillée des objectifs et des modalités de l'observation dans la leçon précédente ainsi que les illustrations de certains types d'entrevue nous justifient de nous limiter ici aux aspects les plus fondamentaux du rapport, c'est-à-dire les modes d'organisation des matériaux et les unités de présentation.

1° *Les modes d'organisation des matériaux.* Il existe deux façons de rapporter une entrevue : l'ordre chronologique et l'arrangement thématique.

Le rapport chronologique introduit, un à un, les sujets discutés dans leur ordre d'apparition en ayant bien soin de distinguer les questions du chercheur des réponses de l'informateur. C'est donc une pellicule photographique sans découpage ni montage, une reconstitution fidèle de l'entretien tel qu'il s'est déroulé. En plus d'être exhaustif, ce type de rapport permet au chercheur de prendre conscience de ses lacunes et des influences qu'il a exercées sur son informateur. Il suppose, cependant, que le chercheur dispose du temps nécessaire à une consignation extensive des matériaux recueillis.

Très différent, le second type de rapport organise la présentation des sujets autour des principaux thèmes. Il élimine les répétitions, les commentaires non essentiels, les hésitations et les points de vue imprécis qui s'éclaircissent en cours de route. Ce ne sont plus les aspects interpersonnels, ni les modes de pensée de l'informateur, ni même les influences du chercheur qui intéressent le rapporteur, mais le contenu de la communication, décortiqué de tous ses éléments superflus. L'entrevue centrée se prête bien à cet arrangement puisque les échanges y portent sur un nombre limité de thèmes. C'est un modèle qui s'utilise également pour l'entretien clinique et l'entrevue d'exploration. Dans les deux cas, c'est une première forme d'organisation des matériaux, qui se prêtent ainsi plus facilement à la codification et à l'analyse. Les rapports thématiques ne sont pas nécessairement sommaires : tout dépend des intentions du chercheur et du stade de la recherche.

2° *Les unités de présentation.* Il s'agit de présenter les notes d'entrevue de telle manière qu'il soit possible de les découper en unités de classification et d'analyse. Les notes seront donc groupées en paragraphes de quinze lignes chacun (trois paragraphes par page de 8½" x 11"). Il faudra ensuite codifier chacun des paragraphes. Toute information importante est représentée par le chiffre correspondant utilisé dans le système de codification. Il y aura en moyenne, par paragraphe, quatre ou cinq informations importantes ainsi codifiées. C'est dire qu'un paragraphe donné sera reproduit quatre ou cinq fois, et que chaque exemplaire de la fiche apparaîtra dans le classeur approprié (correspondant au numéro de code). Dans ce système à classements multiples, il est possible de

constituer un fichier central où seront disponibles, au fur et à mesure, l'ensemble des informations recueillies.

4. L'évaluation critique de l'entrevue

[Retour à la table des matières](#)

En principe, le chercheur doit évaluer chaque rapport d'entrevue, et cela pour une double raison. En premier lieu, il doit juger la qualité de l'informateur et de l'entrevue ainsi que la manière dont il l'a conduite. En second lieu, l'évaluation permet de faire progressivement le point sur ce qui est recueilli par rapport aux données essentielles. Nous énumérons ci-après le genre de questions que doit se poser le chercheur.

- A-t-il couvert tous les champs d'interrogation qu'il se proposait d'aborder ?
- A-t-il conduit l'entrevue en conformité avec ses buts et la situation de recherche ?
- A-t-il profité de l'ensemble des connaissances de l'informateur ?
- Quelles ont été les influences du chercheur et de la situation de recherche sur l'informateur et quelle fut la nature des informations ?
- Quelles difficultés a-t-il rencontrées durant l'entrevue ? Pour quelles raisons ? (Définition du rôle du chercheur, nature du sujet à l'étude, situation de la recherche, circonstances particulières, etc.).
- Dans quelle mesure le nombre et la qualité des informations recueillies font-ils progresser la recherche et amènent-ils une meilleure compréhension du phénomène ?
- Comment orienter les prochaines entrevues sur les mêmes questions ? Serait-il utile de rencontrer de nouveau le même informateur ? Si oui, quelles informations faut-il en obtenir ?

En un mot, l'évaluation critique de l'entrevue permet de juger de la qualité des informations recueillies, d'identifier les fausses manœuvres du chercheur et d'orienter les phases ultérieures de la recherche.

VI. – Conclusion générale

[Retour à la table des matières](#)

Pour bien saisir la structure de cette technique qu'est l'entrevue, il faut se reporter à trois modèles théoriques, soit celui de l'information, celui des rôles et celui des relations interpersonnelles. Chacun introduit dans la situation de recherche des contraintes que le chercheur doit respecter afin d'atteindre la réalité. C'est là, il faut l'avouer, une situation d'autant plus complexe que les modèles théoriques s'expriment différemment selon qu'il s'agit d'entrevues libres ou d'entrevues dirigées. Parallèlement, les mêmes différences se reflètent sur la conduite de l'entrevue, la façon d'orienter le processus de communication et le maintien de relations interpersonnelles. Si l'entrevue est une technique d'appréhension du réel, elle est aussi une tâche qui doit permettre la reconstitution objective de l'événement, la saisie des modes de pensée et d'agir de l'informateur, ainsi que la compréhension de ses systèmes de valeur. Ce sont les matériaux que veut réunir le chercheur pour élaborer des types d'explication valables et suffisamment démontrés.

Ces résultats sont possibles à la triple condition que les informateurs soient choisis en fonction du problème à l'étude, qu'ils soient productifs et que le chercheur applique le plus intégralement possible les principes qui régissent la conduite de l'entrevue.

Quatorzième leçon

L'entrevue sur échantillon

I. – Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Comme nous l'affirmions plus tôt, l'entrevue sur échantillon ¹ est un sous-type si important et si différent des autres qu'il faut lui accorder une place de choix dans un exposé d'initiation à la méthode scientifique et aux techniques d'observation dans la recherche empirique. Nous décrirons, en premier lieu, les principales caractéristiques de la technique. Ensuite nous examinerons les divers éléments à contrôler dans la construction du questionnaire. Plus loin, nous aborderons les principes à respecter au moment de son utilisation pour effectuer des lectures uniformes. Enfin, nous évaluerons la technique et la comparerons aux autres sous-types d'entrevue.

II. – Les caractéristiques du questionnaire

1. Les types d'enquête globale

L'entrevue sur échantillon comporte habituellement l'utilisation d'un questionnaire ou d'un formulaire. Celui-ci sert à interroger un certain nombre d'individus choisis, à un moment donné, selon des critères préalablement définis dans un modèle d'échantillonnage, et il est construit en fonction de thèmes particuliers. C'est la technique du questionnaire, le prototype des études

¹ Synonymes : questionnaire, *questionnaire-survey*, enquête globale.

transversales. Contrairement aux autres types d'entrevue, qui permettent des études qualitatives (en profondeur), le questionnaire fournit le cadre des études quantitatives portant sur plusieurs segments sociaux à la fois. Il existe deux types d'enquêtes globales¹ : descriptive, et explicative ou d'expérimentation.

A. L'enquête globale descriptive

L'enquête globale descriptive vise à recueillir des données numériques comparables en mesurant une ou plusieurs variables dans un univers donné. Essentiellement, elle recueille des constatations très précises sans être en mesure de les replacer dans leur contexte plus large ou de les expliquer. Comme l'indique le qualificatif, elle décrit une situation en y introduisant des précisions uniformes. Bien que ce type d'enquête ne permette pas d'établir des relations entre variables, il doit s'appuyer sur une conceptualisation adéquate et sur une analyse conceptuelle élaborée. Dans ses études sur questionnaire du comportement sexuel, Kinsey utilisait jusqu'à trois cents indicateurs différents représentant diverses dimensions.

B. L'enquête globale explicative

L'enquête globale explicative permet d'établir des relations entre variables et d'élaborer des schémas d'explication. Ce type d'enquête est possible lorsque le problème est conceptuellement bien défini, et que ces définitions ont déjà été expérimentées dans des situations concrètes. On se sert habituellement des résultats d'une enquête descriptive ou d'entrevues d'exploration pour construire le questionnaire. On y utilise le modèle expérimental en essayant, toutefois, de le reproduire dans un contexte naturel (*natural setting*). Au lieu d'identifier les variables antécédentes ou indépendantes (les *causes*) et de les isoler complètement en laboratoire pour établir la nature de leurs influences respectives, le chercheur doit les étudier *in vivo*.

2. Les principales caractéristiques

A. Un instrument de mesure

[Retour à la table des matières](#)

C'est un instrument de mesure dans un schème de vérification. Il définit les dimensions d'une variable indépendante afin d'analyser ses influences sur la variable dépendante. Le questionnaire bien construit essaie de reproduire les conditions de l'expérimentation en contrôlant l'ensemble des facteurs en présence afin de les étudier séparément.

¹ H. Hyman, *Survey design and analysis*, p. 60-83.

Toute expérience construite en vue de vérifier l'hypothèse d'une relation causale entre un facteur *X* et un phénomène *P* comprend les éléments suivants :

- Deux situations ou deux groupes.
- Le facteur causal *X* est retracé ou introduit dans le groupe expérimental tandis qu'il est absent dans le groupe-contrôle.
- Présence ou absence du phénomène *P* prédit.

Le phénomène *P* est observé dans le groupe expérimental et dans le groupe-contrôle (s'il est présent) de la façon suivante :

- 1° *Dans le groupe expérimental*, l'observateur vérifie si l'hypothèse est valable à l'aide de la méthode des différences. Le principe s'exprime ainsi : si le phénomène n'apparaît pas lorsque sa cause présumée apparaît, on ne peut affirmer que celle-ci est sa cause véritable.
- 2° *Dans le groupe-contrôle*, l'hypothèse est vérifiée à l'aide de la méthode de la concordance. Ce principe s'exprime ainsi : si la cause présumée d'un phénomène n'apparaît pas chaque fois qu'apparaît le phénomène, on ne peut affirmer qu'elle est la cause véritable.

B. Un instrument normalisé ¹

Tout instrument normalisé est le résultat d'une systématisation de l'observation.

- a) Les questions sont déterminées d'avance. Les réponses obtenues seront comparables parce qu'elles proviendront des mêmes *stimuli*. Autrement, les différences individuelles pourraient être dues à des différences de la sensibilité instrumentale.
- b) Les questions posées aux interrogés possédant les mêmes caractéristiques sont identiques. Cela aussi favorise la rigueur des comparaisons interindividuelles.
- c) Ces questions sont toujours posées dans le même ordre.

C. Un instrument calibré

C'est un instrument qui a été mis à l'essai, c'est-à-dire qu'il a été utilisé en vue d'évaluer s'il mesure bien ce pour quoi il a été construit et s'il produit invariablement le genre d'associations verbales que l'on veut mesurer.

¹ Pour étudier l'histoire de cette technique, voir Pauline Young, *Scientific Social Survey and Research*, New York, Prentice-Hall, 1949, p. 1-76.

D. Un instrument qui mesure à la fois les données objectives et les données subjectives

Par données subjectives, on entend les états affectifs tels que les attitudes, les aspirations, les privations, les tensions, les émotions, etc. Les données objectives sont notamment celles sur l'âge, le sexe, l'affiliation religieuse, la profession et le revenu.

E. Le double aspect de la mesure

a – Aspect individuel

Chaque questionnaire représente une unité d'observation qui peut être analysée pour elle-même. Ainsi, on peut reconstituer le profil des attitudes d'un individu.

b – Aspect collectif

Il se rapporte au genre d'analyse que l'on entreprend sur un ensemble de questionnaires. On regroupe les réponses afin d'obtenir les tendances moyennes. Ces dernières peuvent être obtenues pour l'échantillon tout entier en tenant compte ou non du milieu de résidence de l'interrogé.

F. Utilisation d'un échantillon quantitatif

Comme nous l'avons affirmé plus tôt, le questionnaire s'adresse à un segment de la population dont les caractéristiques sont préalablement définies. L'enquête globale s'est améliorée surtout avec les progrès dans le domaine de l'échantillonnage. Il est maintenant possible, à condition de respecter certaines méthodes, d'extraire d'un univers donné un nombre restreint d'unités avec la certitude qu'elles représentent l'ensemble des caractéristiques de l'univers.

G. Tout questionnaire est construit en fonction de l'analyse

Il tient compte des échelles, indices, typologies, analyse corrélative, ainsi que des types d'explication retenus.

L'examen de ces différentes caractéristiques souligne bien les conditions préalables à l'utilisation d'un questionnaire. Il faut que le sujet à l'étude soit parfaitement connu. Cela nécessite aussi l'élaboration d'un appareil opératoire compliqué. Ce sont les mécanismes même de cette élaboration que nous allons considérer maintenant en examinant systématiquement les principes à respecter dans la construction d'un questionnaire.

III. – La construction du questionnaire

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette section, nous nous proposons de traiter sommairement des aspects suivants : les objectifs de l'enquête globale ; le genre d'informations à recueillir ; la formulation des questions ; la formulation des réponses ; la codification des réponses ; la mise à l'épreuve du questionnaire ; l'exemple d'une variable du *Family Life Survey*.

1. Définition des objectifs de l'enquête globale

Dans nos études sur la santé mentale en Nouvelle-Écosse, nous avons utilisé plusieurs instruments de travail, dont le questionnaire. En 1952, l'équipe sociologique administra l'un de ces questionnaires, le *F.L.S. (Family Life Survey)*, à 2 000 familles. Nous nous en servons pour illustrer les principes exposés ici. Dans le cas du *F.L.S.*, les objectifs étaient les suivants :

A. Mesurer l'intensité de la désintégration sociale dans le comté de Stirling par l'utilisation de sept variables (pauvreté-richesse, acculturation-marginalité, sécularisation, désastre, migration, changements sociaux rapides et santé physique). Établir des estimations statistiques sur la distribution de ces sept variables sociologiques dans les différentes unités sociales fonctionnelles du comté.

B. Mesurer la fréquence des désordres psychiatriques par le dépistage systématique d'individus manifestant des symptômes d'ordre ou d'intérêt psychiatrique.

C. Vérifier et compléter les résultats du travail anthropologique.

Au moment où le questionnaire fut construit, nous nous sommes rendu compte de l'importance des travaux anthropologiques préliminaires à travers le comté (entrevues d'exploration, informateurs-clés, observation-participante, monographies de villages et de villes). Cela valait autant pour l'opérationnalisation des variables à l'étude (par le choix d'indicateurs valables) que pour la formulation des questions à un niveau d'abstraction compréhensible par la majorité des individus du milieu et pour le choix des mots et des phrases.

Les objectifs du *F.L.S.* s'insèrent dans d'autres beaucoup plus vastes, à savoir l'exploration des relations qui existent entre les désordres psychiatriques et le milieu social avec l'intention d'évaluer la proposition générale que les facteurs sociaux et culturels sont des causes dans l'étiologie du déséquilibre émotif. De plus, ces objectifs devaient être atteints par l'utilisation d'instruments multiples tels

que la psychothérapie, les tests psychologiques, les entrevues, quelques histoires de vie, l'observation-participante et les forums de discussion. En dernier lieu, ces objectifs particuliers du questionnaire découlent d'un schéma conceptuel qui confère une orientation théorique générale à tout le travail de recherche y compris à l'enquête globale. Sans ce modèle théorique, il est tout à fait impensable de construire un modèle opératoire duquel découlera un questionnaire adéquat.

Pour fins d'orientation, mentionnons quelques-uns des éléments sur lesquels repose ce cadre conceptuel ¹. L'hypothèse primordiale est la suivante : le milieu est un facteur important dans la genèse et l'évolution des désordres psychologiques. À l'intérieur de ce milieu, il faut distinguer deux catégories de facteurs socioculturels :

- a) ceux qui engendrent des troubles psychologiques ;
- b) ceux qui favorisent la maturité affective.

Parmi ceux qui engendrent les troubles psychologiques, les facteurs de désintégration sociale semblent jouer un rôle capital.

Cette hypothèse fondamentale s'appuie sur les trois postulats suivants

- Chez l'enfant, un milieu désorganisé gêne le développement normal.
- Chez l'adulte, un milieu désorganisé entrave la satisfaction des besoins essentiels et des tendances les plus élémentaires comme la sociabilité.
- Chez le malade, un milieu désorganisé réduit sensiblement les chances de guérison.

De plus, cette hypothèse fondamentale exige une double vérification :

- au niveau du groupe où l'intégration et la désintégration sont étudiées (perspective écologique) ;
- au niveau de l'individu – expériences personnelles de chacun des individus avec les variables de désorganisation.

¹ Cf. Alexander H. Leighton, *Name is Legion : Foundation for a Theory of Man in Relation to Culture*, New York, Basic Books Inc., 1959.

2. Le genre d'informations à recueillir

[Retour à la table des matières](#)

Après avoir déterminé les variables auxquelles on s'intéresse et les relations qui existent entre elles, il s'agit, par la suite, de définir le genre d'observations qu'il faudra recueillir. Chacune des variables choisies devra donc être analysée, c'est-à-dire traduite par des dimensions et des indicateurs. Ces derniers devront permettre l'observation directe du concept. Comme nous l'avons déjà vu, des variables comme la pauvreté, la marginalité culturelle, la sécularisation, ne peuvent être observées directement. Il faudra choisir des secteurs du comportement humain dans lesquels se traduisent des privations de toutes sortes, l'ambiguïté dans l'identification ethnique et l'affaiblissement du sentiment religieux. Cette traduction des variables dans des indices capables de les représenter adéquatement établit une liaison entre les objectifs de l'enquête et le genre de questions à formuler.

Utilisons, comme exemple, la variable pauvreté-prospérité.

Six dimensions mesureront le degré de pauvreté et de prospérité d'une famille :

- a) *La profession* – genre d'emploi, niveau professionnel, genre d'industrie, une seule ou plusieurs occupations, stabilité ou mobilité professionnelle.
- b) *Le niveau de revenu disponible* – salaire, revenus provenant d'autres sources, épargne, endettement.
- c) *La stabilité de l'emploi et du revenu* – chômage ou emploi stable, durée du chômage, compensations (assurance-chômage).
- d) *Le niveau de vie* – déterminer le niveau de vie des familles par la présence ou l'absence de possessions matérielles et « culturelles ».
- e) *Le niveau des aspirations.*
- f) *L'attitude face aux conditions de vie* – image des conditions de vie, attitude vis-à-vis du travail, du salaire.

3. La formulation des questions

[Retour à la table des matières](#)

Par les questions posées et les réponses obtenues, nous sommes en mesure de vérifier si les interrogés sont pauvres, à l'aise ou riches. Si nous transposons ces données individuelles sur le plan des unités sociales ou écologiques, nous pourrions alors identifier les villages les plus pauvres et les plus prospères.

Si, d'autre part, les instruments psychologiques dépistent plus de malades mentaux dans les villages défavorisés, nous aurons une démonstration préliminaire (à un premier niveau) que les déséquilibres émotifs sont associés à la désintégration sociale.

Lors de la formulation des questions, on doit viser deux objectifs principaux :

- Traduire les indicateurs (d'une dimension et variable) dans une forme apte à être communiquée et saisie par l'interrogé.
- Créer, par le type de questions posées et par l'ordre dans lequel elles le sont, un climat psychologique favorable entre le chercheur et l'interrogé, afin d'obtenir sa franche collaboration. Il faut, en outre, tenir compte de trois éléments : le langage et le vocabulaire, le niveau d'information de l'interrogé, et l'agencement des questions.

Ces considérations nous amènent à discuter séparément les aspects techniques de la formulation des questions.

A. La forme de la question

a – La clarté de l'expression

« Êtes-vous favorable ou défavorable à la grève des étudiants ? »

et non

« Avez-vous approuvé la façon dont les étudiants se sont comportés lorsque le Premier Ministre n'a pas voulu les recevoir ? »

b – Une seule idée à la fois

« Êtes-vous favorable ou défavorable à la grève des étudiants (1958) et à l'éducation gratuite pour tous à tous les niveaux de l'enseignement ? »

FAVORABLE ☐

DÉFAVORABLE ☐

Que l'interrogé réponde « Favorable » ou « Défavorable », vous ne saurez pas de façon certaine s'il l'est à la grève, à l'éducation gratuite pour tous, à l'instruction gratuite à tous les niveaux, ou à plusieurs de ces propositions. Il y a trois idées qu'il faut dissocier et exprimer dans trois questions différentes.

- 1) « Êtes-vous favorable ou défavorable à la grève des étudiants ? »
- 2) « Êtes-vous favorable ou défavorable à l'instruction gratuite généralisée ? »

Si la réponse est « Favorable »

- 3) « Est-ce que l'instruction gratuite généralisée devrait ou non exister à tous les paliers de l'enseignement ? »
 - ☐ Au primaire seulement ;
 - ☐ Au primaire et au secondaire seulement ;
 - ☐ Au primaire, secondaire et universitaire ;
 - ☐ Ne sais pas.

c – Le caractère facilement compréhensible de la question

1° Éviter les termes techniques comme :

« Quel est votre background ethnique ? »

« Est-ce que vous croyez qu'il existe une certaine stratification sociale dans la ville de Québec ? »

« Est-ce qu'il y a beaucoup ou peu de mobilité sociale dans la ville de Québec ? »

Il faut donc choisir les mots que les interrogés les moins instruits pourront comprendre (niveau d'abstraction). Si l'interrogé ne saisit pas la question, il se sentira inférieur et accordera difficilement sa coopération. Même s'il persiste à coopérer, il répondra mal et diminuera la validité du questionnaire, qui ne recueillera plus les informations désirées.

2° Utiliser les expressions régionales

« Jusqu'à quel grade ¹ êtes-vous allé à l'école ? »

¹ Expression utilisée en Acadie.

B. La pertinence des questions

a – L'importance de la continuité

De façon générale, il faut regrouper toutes les questions qui se rapportent au même sujet afin que l'interrogé puisse se concentrer sur un aspect du problème plutôt que de voyager superficiellement d'un sujet à l'autre. Supposons que nous désirions étudier la mobilité géographique d'un individu ; nous lui poserons, en un bloc, toutes les questions qui se rapportent :

1° au lieu de naissance ; 2° au nombre d'années vécues sur place ; 3° à l'histoire des déménagements successifs ; 4° à ses attitudes concernant les milieux de résidence.

b – Nécessité d'une transition entre les séries de questions

Il faut une transition entre un type de questions et un autre. Celle-ci prend la forme d'une explication sommaire. Ainsi, si nous venons de poser une série de questions sur l'occupation, et si nous voulons maintenant passer à des questions sur les *désastres*, il faudra une transition comme celle-ci :

« Nous nous intéressons également aux graves problèmes que les familles de votre village ont connus depuis quelques années. »

Si cette explication n'est pas fournie, il y a risque que l'interrogé interprète mal les intentions du chercheur ou rejette ces nouvelles questions parce qu'à son point de vue elles n'ont point de rapport évident avec l'objectif. S'il nourrit déjà des soupçons, il est possible qu'il réduise sa collaboration.

C. Le niveau d'information de l'interrogé

Il ne faut pas préjuger du niveau d'information de l'interrogé. On ne doit pas le considérer, *a priori*, comme un spécialiste de la question étudiée, tels les problèmes internationaux, et lui demander :

« Croyez-vous que l'occupation des enclaves portugaises de l'Inde par le gouvernement indien a diminué, sur la scène internationale, le prestige de Nehru comme pacifiste ? »

L'interrogé pourra fournir une réponse qui décèlera une certaine connaissance de la politique internationale. Pourtant, le plus souvent, il ne saura pas ce dont vous parlez et pourra faire un commentaire du genre :

- « Je ne savais pas que le Portugal avait des possessions en Inde. »
- « Je ne savais pas que les Indiens avaient occupé les possessions portugaises de leur territoire. »

Nous venons de choisir un exemple un peu inhabituel. Cependant, dans le même ordre d'idée, il ne faudra pas considérer l'interrogé comme un spécialiste des questions ouvrières et lui demander à brûle-pourpoint :

« Est-ce que les ouvriers de Murdochville avaient ou n'avaient pas de raison de se mettre en grève ? »

Avaient raison ☐ N'avaient pas raison ☐
Je ne sais pas ☐

Ce genre de questions dépasse les expériences immédiates d'un grand nombre de gens. Il s'agit d'éviter de les embarrasser en leur posant des questions qu'ils ne connaissent que peu ou pas du tout.

Par ailleurs, il faut donner à l'interrogé l'impression que l'on cherche à connaître son opinion, et que celle-ci équivaut à celle des autres. Quelques interrogés hésiteront à donner leur opinion, par humilité (« Je ne pense pas vous apprendre grand-chose »), ou par orgueil (« tout le monde connaît ça »).

S'il faut éliminer les questions trop techniques et celles qui présupposent certaines expériences, il faut éviter aussi de poser des questions banales. Nous le verrons un peu plus tard, il est habile de chercher à savoir d'avance si les informations que l'on désire obtenir ont été accessibles à celui que l'on interroge.

D. Critères à utiliser dans la formulation des questions

a – La neutralité

Il faut s'arranger pour ne pas biaiser les réponses dans un sens ou dans un autre par la manière de formuler la question. Il existe au moins trois façons de provoquer des biais : 1° en ne présentant dans la question qu'une seule des options possibles ; 2° en valorisant un genre de réponse au détriment d'un autre ; 3° en posant un jugement de valeur dans la question. Voyons comment cela se produit dans des exemples concrets.

1° *Présentation d'une seule option.* Si l'on veut poser une question sur une attitude, on inscrira dans la question l'attitude positive et l'attitude négative. Ainsi, les possibilités d'avoir une réponse véridique sont accrues puisque chaque proposition a une chance égale d'apparaître dans la réponse.

On ne dira pas

« Vous êtes en faveur de la cessation des expériences nucléaires, n'est-ce pas ? »

OUI ☐ NON ☐

Dans ce cas, la réponse « oui » sera nécessairement la plus fréquente, parce que l'interrogé voudra être d'accord avec la réponse que vous apportez par votre question. Vous aurez influencé son jugement, biaisé sa réponse – par un vice de l'instrument.

Mais on dira :

« Êtes-vous favorable ou défavorable à la cessation des expériences nucléaires ? »

FAVORABLE ☐

DÉFAVORABLE ☐

Ou encore :

« Choisissez la proposition qui ressemble le plus à votre opinion actuelle au sujet des expériences nucléaires »

– Je suis d'avis que les essais nucléaires

a) devraient cesser immédiatement

b) devraient continuer pour certaines fins

c) devraient continuer sans limitations.

2° *La valorisation d'une réponse par la manière de poser la question.* On peut aussi biaiser la réponse d'un interrogé en valorisant (charge émotionnelle) une proposition au détriment d'une autre, soit par un jugement de valeur, soit encore par un acte approuvateur ou réprouvateur.

On ne dira pas

« Avez-vous exercé votre droit de citoyen aux dernières élections provinciales en votant ? »

OUI ☐

NON ☐

Mais on dira :

« Avez-vous voté aux dernières élections ? »

OUI ☐

NON ☐

Il est bien certain que la première version trouvera beaucoup plus de votants que la deuxième.

On ne dira pas

« En tant qu'ouvrier à salaire modeste, êtes-vous favorable à l'instruction gratuite à tous les niveaux ? »

OUI ☐

NON ☐

INDÉCIS ☐

Mais on dira :

« Êtes-vous favorable ou défavorable à l'instruction gratuite à tous les niveaux ? »

3° *Le jugement de valeur*, dans une question, influencera l'interrogé.

On ne dira pas :

« Êtes-vous favorable ou défavorable à l'idée de donner le surplus de blé canadien aux peuples qui meurent de faim ? »

L'interrogé sera nécessairement favorable puisque lui non plus ne voudra pas laisser les gens mourir de faim.

b – L'utilisation des questions-filtre

Avant de poser une question à un interrogé, il faut être assuré qu'elle s'applique à lui, ou que l'interrogé possède l'information désirée.

On ne commencera pas un questionnaire par la question suivante « Combien avez-vous d'enfants vivant avec vous dans cette maison ? »

Il faudra auparavant connaître l'état matrimonial de l'interrogé (marié, célibataire, veuf, séparé).

S'il est marié, on pourra chercher à savoir s'il a des enfants. Dans l'affirmative, on lui demandera alors : « Combien d'enfants vivent avec vous dans cette maison ? »

E. L'utilisation des questions d'explication

Il existe une logique interne dans la construction d'un questionnaire. On doit passer des questions les plus générales aux plus particulières, en procédant par élimination. C'est une erreur fréquente que de poser des questions qui ne s'appliquent pas à l'interrogé. De plus, l'instrument doit incorporer des éléments de vérification interne ; autrement dit, l'interrogateur doit être capable de juger par les réponses (les mêmes questions peuvent revenir à des intervalles différents). Si l'interrogé est sincère, s'il est franc et répond au mieux de ses connaissances, il doit y avoir concordance entre les réponses aux questions semblables ou analogues.

De plus, les questions doivent être posées de façon à demander des explications à l'interrogé au sujet de ses attitudes et de ses jugements. Ainsi, si l'interrogé est favorable à la gratuité des études à l'Université, il faut lui demander pourquoi. C'est par la médiation de ces sous-questions que le chercheur pourra connaître les raisons qui motivent les choix de l'interrogé. Ce sont ces données qualitatives qui enrichissent un questionnaire.

F. Genres de questions

Il existe deux types de données auxquelles correspondent deux types de questions : les *données objectives* et les *données subjectives*. Les premières doivent précéder les secondes dans le formulaire. De la même manière, les données subjectives doivent s'appliquer à des faits, des situations et des conduites révélés par l'instrument. Les questions portant sur l'âge, le sexe, le niveau professionnel, l'affiliation religieuse, le degré de scolarité, sont du type *objectif*, tandis que celles sur les états affectifs, les attitudes, les valeurs, les croyances sont du type *subjectif*.

G. Le nombre des questions

Le nombre des questions contenues dans un formulaire varie en fonction : a) du nombre et de la complexité des variables étudiées ; b) des caractéristiques de la population sous observation ; c) du personnel de recherche ; d) des modes d'administration : un questionnaire distribué par le courrier devra être court, tandis que celui qu'utilise directement le chercheur auprès de son interrogé pourra durer jusqu'à une heure et demie.

H. Agencement et continuité des questions

a – Utilisation de plusieurs questions

Il est nécessaire d'utiliser plusieurs questions afin de bien saisir les différents aspects d'un problème : impossible de tout saisir en une seule question si le sujet est complexe. Une question suffira pour les informations de type factuel (âge, sexe, éducation), alors que des informations sur l'occupation (genre d'emploi, niveau professionnel, genre d'industrie, stabilité, sécurité) en exigeront une série. Si l'on s'intéresse aux attitudes et aux aspirations, il faudra plusieurs questions bien formulées pour les caractériser d'une manière satisfaisante.

b – L'ordre des questions

L'ordre dans lequel apparaissent les questions est un des éléments structuraux importants du questionnaire. Il faut connaître dès le départ l'orientation générale de l'interrogé afin de l'amener graduellement à préciser sa pensée. De plus, on évitera de biaiser ses réponses dans les questions suivantes, et l'on cherchera à éveiller et à soutenir l'intérêt de l'interrogé. En application de ces considérations générales, les questions iront, dans la plupart des cas, du général au particulier, du facile au difficile, et de l'impersonnel au personnel.

Exemple :

Imaginons que nous voulons interroger un individu sur sa forte mobilité géographique et sur les attitudes ou états d'esprit associés à ces migrations successives. Selon notre approche, les questions se suivront dans l'ordre que voici :

- 1) « Pourquoi êtes-vous venu demeurer (retourné) ici ? »
- 2) « Avez-vous déjà désiré retourner dans d'autres endroits où vous avez vécu ? »

OUI, BEAUCOUP ☐ OUI, UN PEU ☐ NON ☐

Si oui :

- 2 a) « À quel endroit ? »
- 2 b) « Pourquoi là plutôt qu'ailleurs ? »
- 3) « Lorsque vous vous êtes installé ici (ou que vous y êtes retourné), vous a-t-il été facile ou difficile de faire connaissance avec les gens ? »

☐ TRÈS FACILE	☐ DIFFICILE
☐ MOYENNEMENT FACILE	☐ AUTRE (PRÉCISER)
- 4) « Quelle fut votre impression de la manière dont les gens vous ont reçu lorsque vous êtes venu vous installer ici ? »

☐ TRÈS BONNE	☐ MAUVAISE
☐ ASSEZ BONNE	☐ TRÈS MAUVAISE
☐ PAS DE DIFFÉRENCE	
- 5) « Est-ce que le fait de déménager ici fait beaucoup ou peu de différence dans votre vie ? »

☐ BEAUCOUP	☐ TRÈS PEU
☐ UN PEU	☐ PAS DU TOUT

Si beaucoup ou un peu :

- 5a) « Quelle sorte de différence cela vous a-t-il fait ? »
- 6) « Avez-vous déjà voulu partir d'ici pour aller vivre ailleurs sans pouvoir le faire ? »

OUI ☐	NON ☐
------------------------------	------------------------------

Si oui :

6a) « Quand ? »

« Pourquoi ? »

« Qu'en pensez-vous maintenant ? »

I. Le modèle multidimensionnel dans les sondages d'opinion ¹

À ce stade de l'exposé, nous aimerions discuter un modèle de questionnaire utilisé dans les études sur *l'opinion publique*. Ce modèle définit cinq champs d'interrogation complémentaire pour que le sondage d'opinion puisse être interprété correctement et posséder une valeur scientifique. Nous le présentons ici parce qu'il a fortement influencé le renouveau structurel de cette technique durant les deux dernières décennies.

a – Critiques sur les sondages d'opinion

Indiquons, en premier lieu, les critiques qui ont été adressées aux sondages d'opinion avant ce renouvellement.

- 1) Les questions sont posées à des individus qui, souvent, ne sont pas au courant du problème étudié.
- 2) Aucune distinction n'est effectuée entre ceux qui passent des jugements spontanés ou intuitifs et ceux dont les jugements sont éclairés.
- 3) Trop de poids est accordé aux questions comportant les réponses « non » et « oui ». Ces réponses dichotomiques ignorent parfois la complexité du phénomène.
- 4) La terminologie des questions prête à ambiguïté et mésinterprétation.
- 5) On essaie trop peu de savoir le *pourquoi* de la prise de position d'un individu.
- 6) On néglige l'intensité de la prise de position.

b – Le modèle multidimensionnel

Le modèle multidimensionnel utilise cinq catégories de questions. À l'intérieur de chacune, on peut poser un nombre variable de questions : tout dépend du problème étudié et des circonstances. Bien que cinq ou six questions suffisent pour

¹ Cf. Gallup, Georges, « The quintamensional Plan of Questionnaire design », *Public Opinion Quarterly*, Vol. II, 1947, p. 385-393.

couvrir les cinq champs d'interrogation, ce modèle est extensible ou réductible pour s'ajuster aux besoins d'une situation de recherche.

Ces catégories comportent les cinq types de questions suivants : question-filtre ou d'information, question ouverte, question à réponse dichotomique, question d'explication, et question sur l'intensité.

1° *La question-filtre* vise à évaluer les connaissances de l'interrogé sur le sujet à l'étude. « Avez-vous entendu parler de ... ? Avez-vous vu la déclaration de ... ? » Ce degré de connaissance du sujet pourra être classé avec les autres données obtenues et utilisé au moment de l'explication.

2° *La question ouverte* laisse beaucoup de liberté à l'interrogé dans sa manière de répondre. Il peut s'exprimer librement et introduire toutes les nuances nécessaires.

3° *La question à réponse dichotomique* oblige l'interrogé à se prononcer favorablement ou défavorablement sur un sujet, ou à adopter une position neutre. Les deux premières séries de questions (filtre et ouverte) permettent au chercheur d'évaluer surtout les interrogés qui se placent dans une catégorie neutre ou « sans opinion », soit par manque de familiarité, soit parce qu'ils désirent vraiment conserver une certaine neutralité.

4° *La question d'explication* cherche à connaître les circonstances et les motifs qui influencent l'individu dans ses prises de position. Le chercheur peut ainsi mieux définir les dimensions qualitatives de l'opinion de l'interrogé.

5° *La question d'intensité* permet de mesurer l'intensité de l'opinion.

Exemple d'un sondage qui s'inspire de ce modèle :

- Projet du gouvernement provincial d'accroître l'aide financière aux universités.
- Échantillon : le monde ouvrier
- Les questions

Question-filtre

« Avez-vous entendu parler du fait que le Premier Ministre voulait augmenter l'aide financière aux universités ? »
« Pourriez-vous dire pourquoi le Premier Ministre veut augmenter l'aide financière aux universités ? »

Question ouverte

« Que pensez-vous de ce projet de loi ? »

Question dichotomique

« Conseilleriez-vous à votre député de voter pour ou contre ce projet de loi ? »

POUR ☐

CONTRE ☐

SANS OPINION ☐

Question d'explication

« Pourquoi lui conseilleriez-vous ce vote ? »

Question d'intensité

« Votre opinion à ce sujet est-elle

TRÈS FORTE ☐

PLUTÔT FORTE ☐

PAS TRÈS FORTE ☐

TRÈS PEU FORTE ☐

4. La formulation des réponses

[Retour à la table des matières](#)

Il faut distinguer quatre types de réponse : la réponse dichotomique, la réponse à possibilités fixes, la réponse libre, et la réponse projective.

A. La réponse dichotomique

a) L'interrogé doit prendre position et exprimer son accord ou son désaccord avec la question posée quand il s'agit d'une attitude.

« Êtes-vous favorable ou défavorable à l'abolissement de la peine de mort ? »

FAVORABLE ☐

DÉFAVORABLE ☐

« Avez-vous déjà été obligé de changer d'emploi pour cause de maladie ? »

OUI ☐

NON ☐

B. La réponse à possibilités fixes

a) *Les catégories ne sont pas exhaustives ou mutuellement exclusives les unes des autres. Aussi, l'interrogé peut choisir la catégorie « autres », ou même indiquer que plusieurs réponses correspondent à sa situation.*

Supposons que nous voulions savoir dans quelles circonstances les canadiens français ont des contacts avec leurs meilleurs amis d'origine anglaise. Nous poserons alors la question suivante :

« Considérant votre meilleur ami parmi les Anglais, dans quelles circonstances le rencontrez-vous ? »

☐ À L'ÉGLISE OU DANS LES ORGANISATIONS PAROISSIALES ?

☐ DANS LE VOISINAGE ?

☐ AU TRAVAIL ?

☐ DANS DES ORGANISATIONS SOCIALES ?

☐ DANS LES LOISIRS ? AUTRES (PRÉCISER) ?

Si nous désirons connaître l'intensité de ce contact interculturel, il faudra ajouter une question de cette nature :

« Environ combien de fois le rencontrez-vous ? »

☐ PLUSIEURS FOIS PAR SEMAINE

☐ À PEU PRÈS UNE FOIS PAR SEMAINE

☐ PLUSIEURS FOIS PAR MOIS

☐ PEU PRÈS UNE FOIS PAR MOIS

☐ MOINS D'UNE FOIS PAR MOIS

b) Les catégories sont exhaustives et mutuellement exclusives

L'interrogé ne peut choisir qu'une seule catégorie parmi celles qui lui sont offertes.

Si nous voulons établir une comparaison entre le niveau de vie de l'interrogé et celui des autres, nous pourrions demander :

« Comment votre manière de vivre se compare-t-elle à celle des autres ? »

☐ BEAUCOUP MIEUX QUE LA PLUPART

☐ MIEUX QUE LA MOYENNE

☐ PAS TOUT À FAIT DANS LA MOYENNE

☐ NETTEMENT EN DESSOUS DE LA MOYENNE

☐ SANS OPINION

c) Les difficultés de ce genre de réponses

1° Il est parfois difficile d'établir une liste exhaustive et de s'assurer que le choix d'une catégorie entraîne le rejet de toutes les autres. Plusieurs techniques d'analyse (Échelle Guttman, par exemple) s'appuient sur ce postulat.

2° Puisqu'une question comme la précédente exige de porter un jugement sur les conditions de vie des autres, il y aura tendance chez certains à choisir la catégorie *sans opinion*. Tout dépendra des connaissances de l'interrogé et de son aptitude à établir ce genre de comparaison. Dans un questionnaire bien fait, il faudra éviter d'avoir trop d'individus dans les catégories *indécis*, *sans opinion*, *je ne sais pas*, parce que le caractère représentatif de l'échantillon risque d'en souffrir.

C. La réponse libre

a) L'interrogé traduit, dans ses propres mots, son opinion concernant un problème.

« Que pensez-vous de l'instruction gratuite à tous les niveaux ? »

Cela suppose non seulement que l'interrogé connaisse le problème mais aussi qu'il se soit formé une opinion à son sujet.

b) L'interrogé explicite une attitude générale exprimée auparavant. Vous savez, par exemple, qu'il est favorable à la cessation des expériences nucléaires, et vous poursuivez l'interrogation en lui demandant pour quelles raisons,

Par ses réponses explicites, l'interrogé permet d'élaborer, au moment de l'analyse, les schèmes d'interprétation.

D. La réponse projective

Quand un sujet est particulièrement délicat et que le chercheur risque de blesser l'interrogé, il vaut mieux utiliser une approche indirecte. Pour ce faire, on crée une situation fictive et l'on demande à l'interrogé de s'identifier à l'une ou l'autre des situations décrites. Ainsi, pour mesurer l'attachement d'un individu à son village, on peut lui poser la question projective suivante :

« Si le chef de famille pouvait obtenir un emploi qui paie mieux à 200 milles d'ici, que pensez-vous qu'il devrait faire ? »

☐ ACCEPTER L'EMPLOI ET DÉMÉNAGER LA FAMILLE ;

☐ ACCEPTER L'EMPLOI ET LAISSER LA FAMILLE ICI ;

☐ REFUSER CE NOUVEL EMPLOI.

De même, pour mesurer la solidité du sentiment religieux :

« Si vous aviez un ami intime de la même religion que vous, et qu'il l'abandonnait, que feriez-vous ? »

- ☐ JE SERAIS MOINS AMI AVEC LUI ;
- ☐ JE RESTERAIS SON AMI, MAIS J'ESSAIERAI DE LE RAMENER À L'ÉGLISE ;
- ☐ JE CONSIDÉRERAI QUE SON CHANGEMENT DE RELIGION NE ME CONCERNE PAS.

E. Conclusions sur les catégories-réponses du questionnaire

[Retour à la table des matières](#)

Est-il préférable que l'interrogé réponde dans ses propres mots ou vaut-il mieux qu'il choisisse, entre les possibilités qui lui sont présentées, celles qui reflètent le plus fidèlement ses sentiments et ses opinions ? En d'autres termes, quel genre de réponse doit-on préparer ? On peut toujours énoncer le principe de l'équilibre entre les divers types de questions, mais cela ne résoudrait rien. Ici, comme souvent d'ailleurs en recherche empirique, il n'y a pas de normes certaines ou de principes sûrs. Il existe cependant certains points qu'il faudra examiner avant d'adopter tel type de structure plutôt que tel autre. Ce sont : les objectifs de l'entrevue, le niveau de connaissance présumé de l'interrogé au sujet de la question étudiée, sa motivation et son aptitude à communiquer ses idées, ses attitudes, Sans entrer dans les détails, apportons quelques exemples pour illustrer tout cela.

a – L'objectif de l'entrevue

Si l'intention du chercheur est de classer l'interrogé, il vaudra mieux utiliser l'éventail de réponses fixées d'avance. L'interrogé n'aura qu'à choisir celle qui le caractérise le mieux, ou qui traduit le plus fidèlement son état d'esprit.

Si, par contre, le chercheur veut en plus déceler les facteurs sous-jacents d'une attitude et les motifs qui l'appuient, il devra utiliser des questions libres.

b – Le niveau d'information de l'interrogé

Lorsque les niveaux d'information sont variables ou inconnus, il sera préférable de faire appel aux questions ne laissant le choix qu'entre des possibilités fixes. Si au contraire, on veut établir le niveau d'information sur des sujets complexes, ou si l'on veut connaître le caractère profond et l'intensité d'une attitude, il faudra avoir recours à des questions dont les réponses seront strictement individuelles. Évidemment, ces réponses devront être classées en catégories *a posteriori* avant d'être comparées.

c – Le pouvoir motivant de la question

La question dont toutes les possibilités sont inscrites dans la réponse exige moins de réflexion. Elle demande moins de motivation parce qu'elle est plus facile et non compromettante. En effet, on peut toujours choisir le « je ne sais pas » en cas de difficulté.

À l'inverse, la question dont la réponse est entièrement libre est plus compromettante et exige plus de réflexion. Cependant, elle flatte l'orgueil de l'interrogé et lui accorde de l'importance par ses « Que pensez-vous de ... ? » ou « Que feriez-vous si ... ? »

d – L'aptitude à communiquer

Ici encore, l'interrogé qui a de la facilité à s'exprimer répondra aisément aux questions libres tandis que ceux qui ont de la peine à s'exprimer seront souvent incapables de communiquer entièrement leur pensée. Il faudra en tenir compte au moment de l'analyse.

5. La codification des réponses

[Retour à la table des matières](#)

C'est un aspect technique très important dont nous énoncerons ici les objectifs.

Dans le cas de la codification *a priori*, les catégories sont déterminées par avance et correspondent à chacune des possibilités inscrites dans la réponse. Cela suppose une bonne connaissance du sujet étudié.

La codification *a posteriori* est plus compliquée. Elle consiste à élaborer des catégories à partir d'une analyse du contenu des diverses réponses.

Les catégories (*a priori* comme *a posteriori*) servent par la suite à construire les instruments d'analyse.

6. La mise à l'épreuve du questionnaire

Prenons pour acquis que l'on respecte toutes les règles de la construction du questionnaire et que l'on utilise bien les informations possédées sur le sujet de l'étude. Tout cela n'empêche pas qu'il est impossible de construire, du premier coup, l'instrument parfait, c'est-à-dire celui qui refléterait également bien les connaissances préalables du chercheur sur le sujet, les niveaux d'information de l'interrogé, et les différentes variables à l'étude. C'est pourquoi il faudra le mettre à l'épreuve sur un groupe restreint avant de l'utiliser à tout l'univers. On étudiera successivement les objectifs de cette mise à l'essai et les critères à utiliser dans l'examen critique des réponses recueillies.

A. Les objectifs de l'essai

- a) Vérifier le degré de compréhension des questions en surveillant le niveau d'abstraction de la question et la terminologie. Il s'agira de savoir si les questions ont les mêmes significations pour tous les interrogés et si elles sont facilement compréhensibles.
- b) Vérifier si les réponses obtenues se prêtent à l'établissement des relations que l'on veut étudier.
- c) Vérifier l'ordre des questions. S'assurer que cet ordre n'influence pas les réponses. S'assurer aussi qu'il n'y a pas de discontinuité entre les questions et que le passage d'un sujet à l'autre se fait sans heurt, presque naturellement.
- d) Rechercher les variables négligées. Lorsque l'interrogé dévoile ses expériences, ses attitudes, il peut suggérer de nouvelles variables, jusque là ignorées ou jugées inappropriées.
- e) Évaluer le degré de coopération des interrogés. Dépister les questions trop délicates, celles qui suscitent des réactions émotives.

B. Les critères de la qualité des questions

- a) Les réponses manquent de cohérence et d'ordre.
- b) Les réponses sont identiques et ne divisent pas l'univers à l'étude en sous-groupes. La question manque donc de *pouvoir discriminatoire* et n'a aucune utilité telle quelle. Les réponses peuvent aussi être stéréotypées. Au lieu de traduire les attitudes véritables de l'interrogé elles reflètent l'attitude générale, couramment admise.
- c) Un grand nombre d'interrogés sont indécis : *Je ne sais pas* – *Je ne peux choisir* – *Indécis*, etc. Cela peut signifier que la question est trop vague ou trop complexe. Il faudra la poser différemment, établir d'autres catégories de réponses, etc.
- d) La question suscite un très grand nombre de nuances, de réserves et de commentaires.
- e) Le refus de répondre. Trop d'interrogés refusent de répondre à la question :
 - « Je n'ai pas de réponse à vous donner. »
 - « Je ne veux pas me compromettre. »
 - « Je crains que vous répétiez ce que je dirais »

« Ça ne vous regarde pas. »

« Il m'est impossible de vous répondre. »

Il faudra donc évaluer la qualité de l'instrument en tenant compte des critères énumérés ici.

7. Exemple d'une variable du « Family Life Survey » ¹

La solidité du sentiment religieux

[Retour à la table des matières](#)

A. Pratiques religieuses (Dimension)

a – Affiliation à une Église (indicateur)

Q. 121 « Appartenez-vous à une Église ? »

☐ OUI (PRÉCISER) ☐ NON (QUELLE EST VOTRE PRÉFÉRENCE ?)

Q. 122 « Votre femme (mari) appartient-elle à une Église ? »

☐ OUI (PRÉCISER) ☐ NON (QUELLE EST SA PRÉFÉRENCE ?)

Q. 123 « À quelle Église votre mère appartient-elle (appartenait) ? »

_____ (PRÉCISER) ☐ AUCUNE (QUELLE EST SA PRÉFÉRENCE ?)

Q. 124 « À quelle Église votre père appartient-il (appartenait) ? »

Sens des questions 121 à 124

Étude de l'affiliation religieuse de l'interrogé, de sa femme et de ses parents. C'est ici que l'on pourra découvrir les mariages interreligieux ainsi que les changements d'une génération à l'autre.

Q. 125 « Est-ce que vous avez déjà appartenu à une Église différente ? »

☐ OUI (PRÉCISER)

ANNÉE DE LA CONVERSION _____ ☐ NON

¹ Cf. Hughes, C.C., Tremblay, Marc-Adélar, et. al., *People of Cove and Woodlot*, New York, Basic Books, 1960, p. 495-528, où apparaît l'instrument au complet.

Q. 126 « Est-ce que votre femme (mari) a déjà appartenu à une Église différente ? »

☐ OUI

ANNÉE DE LA CONVERSION _____ ☐ NON

Ici, on veut mesurer les changements dans l'affiliation religieuse qui peuvent être dus à un changement dans le milieu même ou au mariage mixte.

b) Existence de l'église correspondant à l'affiliation religieuse (Indicateur)

Q. 127 « Y a-t-il une église de votre confession religieuse ? »

☐ OUI ☐ NON — À QUELLE ÉGLISE ALLEZ-VOUS PRIER ?

☐ NON — JE NE VAIS JAMAIS À L'ÉGLISE

On cherche ici à identifier la préférence institutionnelle de l'interrogé – Église présente ou non.

c) Présence aux cérémonies religieuses (Indicateur)

Q. 128 « Assistez-vous aux cérémonies religieuses de cette église ? »

☐ TOUTES ☐ À PEU

☐ À LA PLUPART ☐ AUCUNE (SAUTER Q. 130)

☐ À QUELQUES-UNES

Q. 129 « En moyenne, combien de fois assistez-vous à ces cérémonies ? »

☐ PLUS D'UNE FOIS PAR SEMAINE

☐ UNE FOIS PAR SEMAINE

☐ UNE FOIS PAR MOIS

☐ UNE FOIS EN QUELQUES MOIS

☐ UNE OU DEUX FOIS PAR AN

☐ À PEU PRÈS JAMAIS

☐ JAMAIS

Ici, on veut mesurer la participation de l'interrogé aux cérémonies religieuses.

d) Niveau de participation aux associations religieuses (Indicateur)

Q. 136 « Votre Église organise-t-elle des activités ? »

☐ OUI

☐ NON (PASSER À Q. 138)

Q. 137 « Quelles sont-elles ? »

« Y participez-vous ? »

« Combien de fois ont-elles lieu ? »

- ☐ TOUTES LES SEMAINES
- ☐ TOUTES LES DEUX SEMAINES
- ☐ TOUS LES MOIS
- ☐ QUELQUES FOIS PAR ANNÉE
- ☐ UNE FOIS PAR AN

« Combien de fois y participez-vous ? »

- ☐ LA PLUPART DU TEMPS
- ☐ PARFOIS
- ☐ TRÈS RAREMENT

On essaie ici de savoir si une Église particulière organise des associations, et de quel genre. On essaie aussi de mesurer les activités (fréquence) des associations et la participation de l'interrogé.

e) Pratiques religieuses privées et comparaisons intergénérationnelles (Indicateur)

Q. 138 « Dites-vous le *benedicite* aux repas de votre famille ? »

- ☐ RÉGULIÈREMENT
- ☐ AUX GRANDES OCCASIONS SEULEMENT
- ☐ SOUVENT
- ☐ JAMAIS

Q. 139 « Maintenant dans votre famille, dites-vous le *benedicite* au repas plus ou moins souvent que lorsque vous étiez tout jeune ? »

- ☐ PLUS SOUVENT MAINTENANT
- ☐ À PEU PRÈS LA MÊME CHOSE
- ☐ MOINS SOUVENT MAINTENANT

Q. 140 « Quand vous étiez enfant, vos parents récitaient-ils les prières du soir et du matin ? »

- ☐ RÉGULIÈREMENT
- ☐ PAS DU TOUT
- ☐ PARFOIS

Q. 141 « Est-ce que vous les dites maintenant plus ou moins souvent que vos parents ? »

- ☐ PLUS SOUVENT ☐ MOINS SOUVENT
☐ LA MÊME CHOSE

Sens des questions 138 à 142

Essai pour évaluer la pratique religieuse privée et les changements intergénérationnels en utilisant la génération d'*ego*, celle de son père, et celle de ses enfants s'il en a.

B. Intensité du sentiment religieux (Dimension)

[Retour à la table des matières](#)

a – Les dons à l'Église et autres contributions (Indicateur)

Q. 132 « En moyenne, combien d'argent pensez-vous que chaque famille affiliée à l'Église, ici à X, donne dans une année pour la soutenir ? »

\$ _____ (MONTANT ANNUEL)

Q. 133 « Vous-même, donnez-vous plus ou moins que ce montant ? »

- ☐ PLUS ☐ MOINS
☐ LE MÊME MONTANT

Q. 134 « À part les dons en argent, aidez-vous votre Église d'une autre façon, p. ex. en fournissant du travail, en donnant des choses, etc. ? »

- ☐ OUI (PRÉCISER QUOI) ☐ NON

Cette série définit l'intensité d'attachement aux normes de participation religieuse et aux autres responsabilités associées à l'appartenance à une Église (à évaluer en fonction de la position socio-économique de l'interrogé).

b – L'importance de la religion dans la vie (Indicateur)

Q. 143 « Est-ce que la religion est importante ou non dans votre vie ? »

- ☐ TRÈS IMPORTANTE ☐ AUCUNE IMPORTANCE
☐ ASSEZ IMPORTANTE

Q. 144 « Pour vous, est-ce que la religion est plus ou moins importante maintenant qu'elle ne l'était auparavant ? »

- ☐ PLUS IMPORTANTE ☐ AUCUNE IMPORTANCE
☐ À PEU PRÈS LA MÊME CHOSE

Q. 145 « Pensez-vous que la religion était plus ou moins importante au cours de la vie de votre père (mère, si l'interrogé est du sexe féminin) ?

- ☐ PLUS IMPORTANTE POUR MOI
☐ À PEU PRÈS LA MÊME CHOSE
☐ PLUS IMPORTANTE POUR LUI (ELLE)

Sens des questions 143 à 145

Mesure de l'état subjectif de l'interrogé quant à l'importance qu'il accorde à la religion dans sa vie. Changements dans cet état affectif et comparaison avec la génération ascendante (en choisissant le parent du même sexe que l'interrogé).

c – Situations spéciales (indicateur)

Q. 131 « Si vous aviez un ami qui était de votre Église et s'il l'abandonnait,

- ☐ VOUS SERIEZ MOINS AMI AVEC LUI
☐ VOUS RESTERIEZ AMI TOUT EN ESSAYANT DE LE FAIRE REVENIR
☐ VOUS CONSIDÉRERIEZ QUE CE CHANGEMENT DE RELIGION N'EST PAS DE VOS AFFAIRES

Mesure, par une situation projective, dans laquelle l'individu se place hypothétiquement, de son attachement à son Église.

N.B. À remarquer que les croyances sont omises afin de ne pas blesser l'interrogé.

C. Influence de l'Église dans les activités profanes (Dimension)

Q. 153 « Croyez-vous que les prêtres (ministres) doivent s'occuper seulement des affaires religieuses ou s'ils peuvent s'engager dans les autres activités de l'endroit ? »

- ☐ SEULEMENT AFFAIRES RELIGIEUSES (PASSER À Q. 155)
☐ LES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ENDROIT AUSSI

Q. 154 « De quelles autres activités, en dehors des activités religieuses, devrait-il s'occuper ? »

☐ ÉCOLES PUBLIQUES

☐ COMMERCE

☐ POLITIQUE ET

☐ AUTRES (PRÉCISER)

GOUVERNEMENT

☐ RÉCRÉATION

Pour chaque activité mentionnée,

Q.154 a « De quelle manière devrait-il s'en occuper ? »

Les questions 153 et 154 portent sur l'influence que doit avoir l'Église dans les activités profanes : séparation complète ou une certaine perméabilité à tous les niveaux. Le fait que l'interrogé voie le rôle de l'Église d'une manière extensive indique une plus grande religiosité que s'il veut limiter ce rôle aux activités religieuses.

D. Stabilité de l'Église (Dimension)

[Retour à la table des matières](#)

Q. 150 « À votre connaissance, dans les dix (10) dernières années, y a-t-il eu une période où il n'y a pas eu de prêtre ? »

☐ OUI _____ MOIS ☐ NON

Q. 151 « Y a-t-il eu plusieurs prêtres à la fois dans votre paroisse dans les dix (10) dernières années ? »

☐ CINQ (5) OU PLUS

☐ TROIS (3) ou QUATRE (4)

☐ DEUX (2) (PASSER À Q. 153)

☐ UN (1) (PASSER À Q. 153)

☐ PAS DE PRÊTRE

Q. 152 « Croyez-vous que ces changements ou vacances ont nui à votre Église ou si cela l'a aidée ? »

☐ BEAUCOUP NUI ☐ CELA N'A PAS NUI

☐ ASSEZ NUI ☐ CELA À AIDÉ

L'influence qu'a eue l'instabilité des fonctionnaires religieux sur l'interrogé. Le problème de la continuité de la direction religieuse.

E. Complexité du climat religieux (Dimension)

a – L'homogénéité-hétérogénéité de la paroisse (indicateur)

On considère cet indicateur du point de vue de l'origine ethnique des membres et de l'intensité du sentiment religieux.

Q. 146 « Pouvez-vous dire que les membres de votre Église ici, à X, sont :

☐ TOUS DE LA MÊME DESCENDANCE ? »

☐ DE DESCENDANCES DIFFÉRENTES ? » (EXPLIQUER)

Q. 147 « À votre connaissance, est-ce que cela a toujours été ainsi, ou s'il y a eu des changements ? »

☐ TOUJOURS ÉTÉ AINSI

☐ CHANGEMENTS (EXPLIQUER)

Changements perçus par l'interrogé de l'hétérogénéité quant à la descendance ethnique.

Q. 148 « Peut-on dire que les membres de votre paroisse sont :

☐ TOUS TRÈS RELIGIEUX ? »

☐ LA PLUPART TRÈS RELIGIEUX ? »

☐ QUELQUES-UNS TRÈS RELIGIEUX ? »

☐ AUTRES (EXPLIQUER)

Perception de l'homogénéité-hétérogénéité de la dévotion des membres, Aussi, évaluation subjective de la dévotion du groupe confessionnel pris globalement.

Q. 149 « Est-ce que cela a toujours été ainsi dans votre paroisse ou si cela a changé ? »

☐ TOUJOURS AINSI

☐ CHANGEMENT (EXPLIQUER COMMENT)

b – Importance relative des Églises (Indicateur)

Q. 155 « Quelle Église semble la plus importante ici, à X ? »

NOM _____ (SI UNE SEULE ÉGLISE, PASSER À Q. 158)

Q. 156 « Comment les gens des différentes Églises s'entendent-ils à X ? »

Q. 157 « Que ressentez-vous du fait qu'ici il y a plus d'une Église ? »

- ☐ C'EST UNE BONNE CHOSE
- ☐ ÇA NE FAIT AUCUNE DIFFÉRENCE
- ☐ ÇA ME TRACASSE UN PEU
- ☐ ÇA ME TRACASSE BEAUCOUP

c – Changements religieux (indicateur)

Q. 125 – objet : conversion personnelle.

Q. 126 – objet : conversion du partenaire.

Q. 130 – objet : présence aux cérémonies religieuses.

Q. 139 – objet : récitation des prières – plus ou moins qu'avant.

Q. 141 – objet : récitation des prières – plus ou moins que les parents.

Q. 144 – objet : importance de la religion – plus ou moins qu'avant.

Q. 145 – objet : importance de la religion – plus ou moins que les parents.

Q. 147 – objet : composition du groupe confessionnel quant à l'origine ethnique de ses membres.

Q. 149 – objet sentiment religieux de la congrégation.

Si l'on examine l'ensemble de ces questions dans leur ordre chronologique (121 à 157 inclusivement), on aperçoit alors la continuité qui existe entre elles.

IV. – L'administration du questionnaire

[Retour à la table des matières](#)

Une fois le questionnaire construit, mis à l'épreuve et corrigé, il est temps de l'utiliser sur un échantillon d'individus. *L'administration* d'un instrument aussi complexe est fort difficile, car il est nécessaire de rendre les conditions de l'observation strictement comparables les unes aux autres. Il est impossible d'examiner en détail tous les aspects de l'administration. En nous référant parfois au questionnaire sur les conditions de vie ¹ nous étudierons les aspects les plus importants, à savoir l'échantillon, les relations chercheur-interrogé, l'objectivité du chercheur et la vérification du rapport. L'analyse de ces questions permettra de saisir les moyens de maintenir une participation active chez l'interrogé tout en garantissant des réponses valides et fiables, et par suite des lectures authentiques et utilisables.

1. Instructions générales

A. L'échantillon

a – Conserver l'intégrité de l'échantillon

Le modèle d'échantillonnage précise les caractéristiques de ceux qui seront interrogés, leur nombre (taille de l'échantillon) ainsi que leur localisation. Le chercheur possède donc une liste de noms ou d'adresses qui constituent les unités de l'échantillon. À cette liste principale s'ajoute une liste supplémentaire devant servir au remplacement des unités perdues (pour les fins de l'étude) pour des raisons telles que l'absence du foyer, le refus de participation ou l'incapacité de remplir un questionnaire. Aucun formulaire ne doit être rempli pour un individu qui n'apparaît pas dans les listes formelles de l'échantillon. D'ailleurs, le chercheur doit d'abord utiliser la liste principale avant de recourir à la liste supplémentaire. L'indisponibilité d'un trop grand nombre des unités originales échantillonnées peut compromettre le succès de l'étude sur échantillon. Il est donc extrêmement important de conserver l'intégrité de ce dernier.

b – L'éligibilité des interrogés

Les critères d'éligibilité sont les caractéristiques minimales de l'interrogé pour qu'il fasse partie de l'étude. Ainsi, l'étude sur les conditions de vie des familles salariées exigeait que les travailleurs soient d'expression française et chefs de

¹ *Les Comportements* p. 335-375.

famille complète depuis au moins un an. Toutes les familles échantillonnées n'étaient pas nécessairement éligibles : ce sont les premières questions qui permettaient d'en juger. Si l'unité échantillonnée était inéligible, le chercheur devait remplir un questionnaire spécial très court où apparaissaient la raison de cette inéligibilité et certaines des caractéristiques socioculturelles du chef de famille. Dans tous les cas, le chercheur devait interrompre la lecture du questionnaire, expliquer à l'interrogé pourquoi il ne pouvait faire partie de l'étude et le remercier de sa collaboration.

c – L'absence définitive du foyer (ou maison inhabitée)

Lorsque le chercheur n'obtient pas de réponse à l'endroit où il s'adresse, il lui faudra déterminer si la maison (logement) est habitée ou non. Dans le dernier cas, l'unité devra être remplacée par une autre. Si la maison est habitée, il s'agira de savoir si l'absence est passagère ou définitive. Par *définitive*, nous entendons qu'il sera impossible au chercheur d'entrer en relation avec l'interrogé échantillonné durant la période de l'enquête sur le terrain. Assez souvent, les voisins seront en mesure de fournir les renseignements permettant de prendre une telle décision. Si l'absence est passagère, ou si le chercheur ne peut déterminer si l'absence est passagère ou non, il devra se présenter au même endroit à différentes heures de la journée. Après trois visites infructueuses, il pourra abandonner l'unité d'observation et la remplacer par une autre de la liste supplémentaire.

d – Le refus de participation

Lorsque les individus éligibles ne veulent point participer à l'étude et « répondre au questionnaire », on peut alors considérer qu'il y a *refus de participation*. Toute étude sur échantillon vise à éliminer les refus ou à les réduire au minimum afin de conserver l'échantillon original. Il est important de connaître les raisons de ces refus ainsi que les caractéristiques de ceux qui ne veulent pas collaborer. On comparera ces caractéristiques à celles de ceux qui les remplacent.

e – L'incapacité de répondre

Si l'individu échantillonné est dans l'incapacité de répondre aux questions qui lui sont posées, il faut alors le remplacer par un autre. Cette incapacité peut être le résultat d'une affection physique, d'un trouble psychologique ou tout simplement d'un niveau d'intelligence inférieur.

B. Les relations chercheur-interrogé

a – Comment se présenter

L'impression première que produit le chercheur sur l'individu échantillonné est l'un des facteurs prépondérants dans la décision de celui-ci d'accepter ou de refuser sa collaboration. Comme dans l'entrevue, il s'établit entre l'interrogé et le chercheur des liens interpersonnels qui influenceront sur le degré de participation et sur la qualité des réponses.

Il n'existe pas de formule magique qui « ouvrirait toutes les portes », ou « gagnerait tous les cœurs ». Il existe cependant une manière générale de se définir et de présenter rapidement le but de sa visite. Dans le cas de l'étude des conditions de vie, la formule proposée était la suivante :

« Bonjour, Madame, je m'excuse de vous déranger. Je suis étudiant à l'Université Laval. Nous poursuivons une étude sur les conditions de vie des salariés à travers la Province. Nous aimerions connaître votre opinion là-dessus. Pourrais-je avoir quelques minutes de votre temps ? Ce sont des études dans le genre du programme de télévision *Joindre les deux bouts*. Monsieur le curé a dû en dire un mot en chaire récemment ... »

Après cette première identification du chercheur, de l'organisation pour laquelle il travaille, du genre d'étude qu'il effectue (éviter d'utiliser le mot « enquête »), la conversation peut prendre à peu près toutes les directions, pas toujours prévisibles ! Dans bon nombre de cas, cependant, l'interrogé posera des questions sur le chercheur, sur l'organisme qui le finance, sur les buts de son travail et l'utilisation qu'il fera des matériaux, et sur la nature de sa participation. Il voudra également savoir pourquoi et comment il a été choisi, en quoi ses réponses peuvent être de quelque utilité. Le chercheur doit être franc dans ses réponses et s'exprimer dans des mots à la portée de son interlocuteur. La simplicité des manières ainsi qu'une tenue vestimentaire propre et de bon goût sont habituellement des facteurs qui réduiront le taux de refus de participation. Quelles que soient les aptitudes du chercheur à *vendre son projet*, il rencontrera des oppositions qui se traduisent effectivement par le refus plus ou moins avoué de participation. Comment faut-il alors se comporter ? Ce sont ces situations que nous examinerons maintenant.

b – Comment éviter le refus de participation

Nous nous inspirerons du manuel technique préparé à l'intention des enquêteurs de l'étude sur les conditions de vie, et qui contenait des suggestions pour réduire le taux des refus catégoriques de participation et accroître la qualité des réponses.

En général, le taux de refus, dans les enquêtes conduites par les Universités varie entre 3% et 8%. Ce pourcentage reflète assez fidèlement le degré de coopération de la population. Dans notre cas, ce taux dépassera peut-être légèrement l'écart maximum car il s'agit d'une enquête portant sur les revenus, les dépenses, l'épargne, l'endettement, etc. Cela ne doit cependant pas nous effrayer outre mesure puisque l'exemple de la mise à l'essai du questionnaire (publicité partielle mais bien faite) suffit à démontrer qu'il est possible d'obtenir ces informations sans froisser l'interrogé. Il est de première importance de bien le préparer en définissant son rôle et de se montrer confiant sur son éventuelle collaboration.

Il peut arriver que certaines personnes refusent de se prêter à une entrevue sur questionnaire au moment où vous leur en faites la demande. On tente alors, bien

entendu, de changer cette attitude défavorable. Nous verrons tour à tour les différentes raisons des refus et les manières de les contourner. Dans toutes les situations, le chercheur devra garder son sang-froid, demeurer poli et compréhensif, et non pas s'offusquer ou se fâcher. Il faut poursuivre la conversation et expliquer plus longuement en quoi consiste l'étude afin de réduire, sinon effacer, les inquiétudes de l'interrogé. Les principaux motifs de refus sont les suivants : 1° manque d'intérêt ; 2° hostilité à l'encontre de l'organisation qui dirige le travail ; 3° manque d'importance de l'étude ; 4° méfiance envers les étrangers ; 5° mauvaise interprétation des buts de l'enquête ; 6° personnalité du chercheur qui indispose ; 7° temps inopportun ; 8° manque de confiance dans la nature confidentielle des données ; 9° l'interrogé ne se croit pas assez intelligent pour répondre.

Sans prétendre que cette liste soit exhaustive et qu'il existe des méthodes pour convaincre à l'épreuve de toute circonstance, nous croyons qu'il est possible de réduire sensiblement le taux de refus en se conformant aux prescriptions qui suivent. Il faut chercher à savoir ce qui est à la base de l'hésitation ou de l'opposition. Lorsque, après explications supplémentaires, le refus devient de plus en plus catégorique, on remplit le questionnaire spécial et l'on se retire tout en s'excusant d'avoir dérangé. Si le refus provient du père parce que c'est lui que l'on a rencontré le premier, on a intérêt à insister pour parler à la mère de famille en personne. En fait, c'est toujours elle qu'il faudra demander à la porte après avoir sonné.

1° Manque d'intérêt

Lorsque l'interrogé dit qu'il n'est pas intéressé, on peut considérer qu'on se trouve en présence d'un refus généralisé. Il faut déceler le motif de ce désintéressement. De fait, les raisons données alors seront d'ordinaire l'une ou l'autre des huit énumérées plus haut.

2° Hostilité à l'encontre de l'organisation qui dirige l'étude

Si l'interrogé n'aime pas l'organisation qui dirige l'étude (ici l'Université ou les Caisses Populaires), il s'agira encore de connaître la raison exacte de cette attitude afin de voir s'il y a préjugé ou non. Dans le premier cas, le chercheur doit rétablir les faits, même si cela ne réussit pas nécessairement à faire disparaître toutes les objections de l'interrogé. Si ce dernier n'aime pas ceux qui patronnent l'étude (parce que l'Université a renvoyé son fils ou sa fille ou que les Caisses n'ont pas voulu accorder de prêt), il est fort probable que vous serez dans l'impossibilité de modifier son attitude première.

3° Manque d'importance de l'étude

Lorsque l'interrogé affirme qu'un tel travail ne sert à rien, faites-lui comprendre que la connaissance d'une situation est essentielle si on veut la changer. Rappelez-

lui que c'est à la suite d'études de ce genre que le gouvernement fédéral a établi le système d'allocations familiales, le plan d'assurance-chômage et la plupart des plans de pension et d'aide aux individus et aux familles dans le besoin. Il est finalement assez facile de montrer l'utilité de l'enquête.

Il faut toutefois se garder d'exagérer en faisant des promesses irréalisables, ou en laissant entendre que l'enquête va aider directement et immédiatement l'interrogé.

4° Méfiance envers les étrangers

Si l'interrogé semble hésiter parce qu'il ne vous connaît pas personnellement et qu'il n'a jamais entendu parler de vous auparavant, il faudra vous présenter d'une manière un peu plus élaborée, en donnant vos références (étudiant, l'annonce en chaire par le curé, le gérant de la Caisse Populaire, et dans certains cas, le nom de gens influents que vous connaissez dans la région), et en explicitant davantage la nature du projet de recherche.

5° Mauvaise interprétation

Si après avoir fourni les explications préliminaires sur vous-même et les objectifs de l'enquête, vous constatez par les réactions de l'interrogé qu'il comprend mal le but de l'étude et le sens de votre démarche, il faudra alors réexpliquer ce que vous faites, comment vous le faites et pourquoi. Ces réactions pourront être : « c'est le gouvernement qui veut ces renseignements pour l'impôt ! », ou bien : « c'est pour écrire un livre que vous voulez tous ces détails-là », ou encore : « c'est pour l'évaluation municipale (ou la taxation scolaire) que vous voulez nous questionner ». Lorsque, malgré des explications supplémentaires, on insiste pour vous dire que vous mentez, il faudra alors considérer cette attitude comme un refus catégorique.

6° Personnalité du chercheur qui indispose

Cette raison de refus n'est pas aussi fréquente que les autres, quoiqu'elle puisse, dans bien des cas, être sous-jacente. C'est pour cela qu'en face d'un refus catégorique on offrira toujours à l'interrogé, comme dernier recours, d'être visité par un autre membre de l'équipe. C'est pour diminuer des refus de ce genre qu'il faut éviter le langage trop châtié, le vocabulaire technique, un air de supériorité ou de condescendance, l'habillement trop « voyant », en un mot, tout ce qui est de nature à indisposer l'informateur moyen. Si vous décelez que la mère hésite à vous accorder l'entrevue demandée, suggérez alors d'envoyer un enquêteur féminin au moment qui lui conviendra le mieux.

7° Temps inopportun

Celle-ci est certes la raison la plus souvent mentionnée. Elle se traduit dans les expressions comme : « je suis occupée », « je n'ai pas le temps », « je dois m'absenter dans quelques minutes » ou « j'ai de la visite », etc. La plupart du temps, ces individus sont récupérables si l'on n'insiste pas pour les interroger immédiatement (ce qui est à éviter, puisque la validité de l'instrument serait compromise). Il est préférable d'essayer de trouver le moment qui leur conviendrait le mieux. On indiquera que l'on est disposé à revenir au moment que l'interrogé choisira : une motivation suffisante est une condition essentielle à la tenue de toute entrevue.

8° Manque de confiance dans la nature confidentielle des données

L'interrogé laisse entendre qu'il n'a pas confiance et qu'il craint que ses réponses soient ébruitées. Votre réponse dépendra en partie de la façon dont il définit son attitude. En règle générale, il faudra insister sur le caractère impersonnel des données et faire comprendre que l'on n'a pas besoin d'inscrire le nom de la famille et des enfants puisque ces données sont numérotées et transposées sur des cartes que l'on poinçonne. Les chercheurs désirent faire des moyennes statistiques et non pas considérer les réponses d'un seul individu. Ils visiteront un grand nombre de familles et les réponses aux mêmes questions seront regroupées. Il faut insister sur le fait que l'on n'a pas le droit de raconter à d'autres ce que l'on a entendu, que les questionnaires sont gardés sous clef et qu'il est à peu près impossible que des indiscretions soient commises. Si la crainte de l'interrogé persiste, il faut considérer cette situation comme un refus.

9° Manque d'intelligence

Lorsque l'interrogé soutient qu'il n'est pas assez intelligent pour répondre aux questions, dans les rares cas où vous jugerez cette raison justifiée, vous remplirez le questionnaire spécial et considérerez que cette perte d'informateur est due à l'incapacité, non à un refus. Sinon, vous insisterez sur le fait que le questionnaire est construit pour interroger des gens d'expérience, mais qu'il n'est nullement un test d'intelligence ou d'aptitude. Il faut expliquer que le questionnaire est une occasion d'exprimer ses opinions sur certaines situations, et qu'il n'y a pas de *bonne* ou de *mauvaise* réponse. Ce qui fait qu'une réponse est utile, c'est qu'elle traduit fidèlement les attitudes et conduites de celui qui la donne. Si, en dépit de vos explications supplémentaires, l'interrogé maintient sa position, il faut estimer que vous faites face à un refus catégorique.

C. L'objectivité du chercheur

a – *Le questionnaire : un instrument normalisé*

[Retour à la table des matières](#)

Le questionnaire est un instrument qui se veut normalisé. Pour qu'il soit valide (c'est-à-dire pour qu'il soit apte à mesurer ce pour quoi il a été construit) et fiable (pour que les mesures que l'on obtient en l'utilisant soient stables et puissent être enregistrées à nouveau à un moment ultérieur), il faut que le chercheur l'utilise tel quel. Ce n'est que parce que tous les interrogés sont soumis aux mêmes *stimuli* que les réponses données peuvent se comparer les unes aux autres, en prenant pour acquis, bien entendu, qu'elles sont authentiques. Il est certain que si chaque chercheur change la structure de l'instrument en posant les questions dans son propre vocabulaire, en changeant le sens ou l'ordre des questions, les résultats ne seront pratiquement plus comparables. Nous ne saurions trop insister sur ce point puisque ce manque d'objectivité introduit un biais souvent indéfinissable, donc incontrôlable, lorsqu'il ne compromet pas entièrement les résultats. Que serviraient en effet tous ces efforts préliminaires de conceptualisation et d'opérationnalisation, si l'instrument qui en résulte devait être utilisé dans des perspectives théoriques différentes et se rapporter à d'autres réalités concrètes par suite du biais de celui qui s'en sert ?

Cette *rigidité* instrumentale ne doit cependant pas rendre toute lecture impossible. Le questionnaire est construit pour l'interrogé moyen (degré d'abstraction des questions, vocabulaire, etc.), mais il peut se révéler inadéquat chez certaines catégories de salariés (faible niveau d'instruction). Dans ce cas, au lieu de perdre complètement certaines informations parce que l'interrogé ne comprendrait pas le sens de la question, il vaut mieux la répéter en utilisant d'autres termes que de sauter à la suivante.

Il est une autre situation où l'action individuelle (c'est-à-dire non prévue formellement) est possible, c'est celle où l'interrogé est imprécis dans sa réponse. L'exemple classique est celui de l'interrogé qui, devant choisir entre trois ou quatre propositions mutuellement exclusives, utilise deux de ces propositions dans sa réponse. L'interrogateur, sans pour cela influencer l'interrogé, doit alors le forcer à fixer son choix sur une seule proposition. De même, si l'interrogé mentionne une catégorie qui n'a pas été prévue, il faudra exiger qu'il choisisse celle qui ressemble le plus à sa position.

En résumé, la fonction principale du chercheur se servant d'un questionnaire est de l'utiliser tel quel et d'annoter avec précision les réponses obtenues. Son jugement doit s'exercer dans le but de déceler toute tentative de tromper, ou toute autre situation qui invaliderait les résultats. Il doit demeurer observateur et

n'influencer l'observé d'aucune manière. Si l'interrogé est vague dans ses déclarations, on l'amènera à préciser ce qu'il veut dire de la façon décrite dans la section suivante.

b – Comment accroître la précision des réponses

1° En présence d'autres personnes durant l'entrevue

Il est indispensable de réduire au minimum toute influence extérieure. Autant que possible, il faudra éviter d'interroger la mère en présence de parents (autres que son mari), d'amies ou de voisins. Ces derniers, en plus de rendre difficile le contrôle de la situation, peuvent influencer considérablement sur l'interrogé, surtout dans le secteur des privations, des attitudes et des aspirations. Une fois que le chercheur aura expliqué le but de sa visite à la mère de famille, il devra lui faire comprendre, si des parents ou amies sont présents, que l'entrevue doit se poursuivre avec elle seulement. Dans le cas où cela dérangerait l'interrogé, on prendra rendez-vous pour un moment plus convenable.

2° La question n'amène pas de réponse.

Si l'interrogé ne comprend pas la question après une première lecture, on la relira, mais beaucoup plus lentement. Si la question n'amène pas de réponse ou si celle-ci reflète un manque de compréhension, on donnera des explications supplémentaires qui respecteront le sens original de la question. Il est donc important de bien connaître le sens de chaque question et les raisons de leur utilisation.

Ici, il faudra distinguer entre celui qui ne comprend pas une question (nécessité d'une intervention de l'interrogateur), et celui qui comprend mais qui est blessé ou outragé par la question (une question apparemment dénuée de charge émotive peut provoquer des réactions très différentes chez les interrogés). Les niveaux de perception et d'affectivité ainsi que les expériences varient énormément d'un individu à un autre. Il est impossible de prévoir toutes ces réactions personnelles. Lorsqu'une question a blessé l'interrogé et que ce dernier hésite à répondre ou semble importuné, on inscrira dans l'espace réservé à cette fin « Pas de réponse » ou « S.R. (sans réponse), et l'on posera la question suivante.

3° Les questions analogues

Tout questionnaire contient des questions analogues ou semblables, mais posées à des moments différents de l'entrevue dans des buts distincts. Même si ces questions ne sont pas utilisées pour fins de vérification interne, il arrive fréquemment que le chercheur puisse prédire la réponse de l'interrogé, il devra le noter à l'endroit réservé à la réponse, puis que l'interrogé a déjà fait des commentaires sur le sujet. Le chercheur doit tout de même poser ces questions dans les termes de leur formulation originale. Lorsqu'il découvre des

contradictions dans les réponses de l'interrogé, il devra le noter à l'endroit réservé à la réponse, puis il décrira la situation dans tous ses détails dans la partie de vérification du questionnaire. L'oubli d'enregistrer ces observations spéciales diminue la qualité de l'instrument puisqu'il contient, à certains endroits, de fausses lectures qui peuvent influencer sur les résultats en masquant ou en déformant la situation concrète. Il est donc indispensable de poser toutes les questions qui s'appliquent à la situation de l'interrogé, et dans l'ordre préétabli.

4° Les questions sous forme de tableau

Certaines questions se présentent sous forme de tableau. Il faudra les poser en commençant par la colonne de gauche pour un individu donné, puis continuer par la deuxième colonne pour le même individu, jusqu'à ce que toutes les colonnes aient été épuisées. Ainsi, dans la première question qui s'adresse au chef de famille, il faudra savoir le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la profession, et enfin chercher à savoir s'il a travaillé ou non durant la dernière année. On passera, par la suite, à la mère de famille pour lui poser les mêmes questions, en lisant les colonnes une à une horizontalement. Dans d'autres cas, les individus sont placés dans la colonne et les questions sur les lignes. Le même principe s'applique alors mais en sens inverse. En règle générale, on pose toutes les questions se rapportant à un individu avant de passer à un autre individu.

5° Instructions techniques sur le formulaire

Souvent ces instructions sont encadrées. Elles sont fournies afin de faciliter l'utilisation de l'outil et d'éviter de poser à l'interrogé des questions qui ne le concernent pas. L'interrogé, en effet, pourrait s'impatienter si on lui posait des questions qui ne s'appliquent pas à sa situation.

Le chercheur doit être constamment éveillé afin de bien poser les questions dans l'ordre et de suivre toutes les instructions. Il devra notamment faire les transitions suggérées entre chacune des sections du questionnaire.

6° La lecture des réponses fixes

Dans le cas de questions comportant des possibilités fixes, le chercheur devra les lire les unes à la suite des autres, dans l'ordre, jusqu'à la dernière. C'est seulement après les avoir toutes lues qu'il enregistrera la réponse. Il ne devra cependant jamais mentionner la catégorie « je ne sais pas » afin de forcer l'interrogé à effectuer un choix. Si l'interrogé indique qu'il ne sait pas, il faudra noter cette réponse telle quelle et passer à la question suivante.

7° Les questions libres

Tout questionnaire contient des questions d'explication, ouvertes, qui veulent faire ressortir chez l'interrogé les raisons pour lesquelles il exprime telle attitude ou

telle aspiration, ou pourquoi il se comporterait d'une façon plutôt que d'une autre dans une situation donnée. L'interrogé, à la manière d'un informateur dans une entrevue libre, peut donc expliciter ses points de vue aussi longuement qu'il le juge nécessaire.

Il se peut que ces réponses soient assez brèves et leur annotation systématique possible. Mais si l'interrogé fournit un long développement, le chercheur devra, avant d'enregistrer le contenu sur le formulaire, résumer la pensée de l'interrogé et s'assurer qu'il ne la déforme pas.

8° Questions hypothétiques

Un questionnaire peut contenir des questions hypothétiques du genre :

« Si vous aviez \$20 de plus par semaine, parmi ces usages, lesquels ou lequel choisiriez-vous ? »

- ☐ AUGMENTER LES DÉPENSES DE TOUS LES JOURS
- ☐ FAIRE DES DÉPENSES IMPORTANTES
- ☐ FAIRE DES ÉCONOMIES

Il ne faut pas accepter une réponse comme celle-ci : « Mais je n'ai pas ces \$20 ». Il faudra expliquer à l'interrogé que vous considérez une situation fictive et que vous aimeriez savoir ce qu'il ferait s'il se trouvait dans cette situation. En d'autres termes, vous lui demandez de s'identifier à cette condition afin de mieux décrire la nature de son comportement.

c – Questions de l'interrogé

Si l'interrogé, pour des raisons personnelles, vous demande votre opinion sur une question, vous ne devez pas l'exprimer avant que lui-même ait exprimé la sienne propre. S'il est indécis, indiquez sa première réaction plutôt que de le forcer à effectuer un second choix. Lorsqu'il aura fourni sa réponse, vous pourrez donner votre opinion à la condition, bien entendu, d'éviter que la discussion prenne un ton polémique. Dans ce cas, l'administration du questionnaire serait compromise (refus de poursuivre l'entrevue ou attitude hâtive en vue de se débarrasser).

Lorsque l'interrogé cherche à savoir le pourquoi d'une question, il vaudra la peine de lui expliquer entièrement la dimension que l'on veut mesurer, mais seulement après qu'il aura fourni sa réponse.

Il arrive que l'interrogé demande qu'on lui rapporte l'opinion d'un de ses amis ou voisins sur une question. On insistera alors sur le fait que l'on doit respecter entièrement les confidences d'un autre, et que cette règle s'applique à tous.

Si l'interrogé cherche, par des moyens détournés ou directs, à savoir si vous avez déjà essuyé des refus, il sera préférable de souligner la coopération reçue et l'intérêt soulevé par l'étude chez la très grande majorité des interrogés plutôt que d'insister sur les quelques échecs inévitables.

d – Comment maintenir l'intérêt

Il est de toute première importance, durant l'administration du questionnaire, de maintenir l'intérêt de l'interrogé. Chez celui-ci, il peut y avoir deux attitudes principales au départ : d'abord celle de celui qui est plutôt hésitant et qui finalement accepte de se prêter à l'entrevue pour vous aider dans votre travail ; et ensuite l'attitude de celui qui est motivé à divers degrés et qui veut remplir le formulaire au mieux de ses connaissances.

Dans le premier cas, on s'évertuera à accroître l'intérêt de l'interrogé, alors dans que le second, on s'efforcera de le maintenir. Il ne faut pas oublier que la relation chercheur-interrogé est une relation provoquée, donc temporaire, qui a pour but la reconstitution d'attitudes et de comportements. Pour que ces objectifs soient atteints, il faut que chaque membre de la dyade remplisse adéquatement le rôle qui lui est assigné. Cela revient à dire que le chercheur doit favoriser les échanges et la participation active de l'interrogé par tous les moyens à sa disposition. Il évitera donc de se plonger dans le questionnaire et de poser les questions mécaniquement, sans tenir compte des niveaux d'information et des états affectifs de l'interrogé. Au contraire, il faut permettre tout développement que l'interrogé veut donner à une question en écoutant attentivement et sans jamais interrompre. En dépit de la structure interne de l'instrument qui oblige à suivre certaines règles assez rigoureusement (la formulation et l'ordre des questions notamment), le chercheur possède encore quelque initiative dans son utilisation. En effet, c'est lui, et lui seul, qui est en mesure de déterminer le *tempo* de la conversation. Lorsque l'interrogé, après avoir livré le minimum requis par l'instrument, désire expliquer davantage son attitude, son opinion ou la situation décrite, il faut évidemment s'intéresser à ce qu'il dit et en prendre note. Utilisez toutes les occasions de partager avec l'interrogé vos expériences communes. Cela s'applique en particulier lorsque l'interrogé raconte des événements qui lui sont émotionnellement importants (maladie grave, décès, chômage prolongé, endettement). Il faut alors savoir trouver l'attitude ou le commentaire qui traduit votre sympathie. Si le récit menace de prendre une tournure dramatique (colère, peine) vous ramènerez l'interrogé au questionnaire avec tact et sans le brusquer.

Cette participation active de l'interrogé peut s'exprimer par son désir de s'asseoir près de vous et de lire les questions en même temps que vous. Cette attitude est possible, parfois même souhaitable. Dans que vous. Cette attitude est possible, parfois même souhaitable.

En conclusion, soyez naturel, mettez l'interrogé à l'aise. Ayez de l'assurance en connaissant bien l'instrument que vous utilisez ; l'interrogé aura alors confiance en vous et croira à l'importance de votre travail.

2. La vérification du questionnaire et le rapport d'évaluation

A. Vérification

[Retour à la table des matières](#)

Les questionnaires que vous remplissez seront, sauf de très rares exceptions, codifiés par des personnes qui n'ont pas participé à son administration. Il est donc essentiel que votre travail ne puisse laisser aucune équivoque dans l'esprit des codificateurs. Il va sans dire que vous devez écrire les réponses très lisiblement et que vous ne devez employer que des abréviations claires ou convenues au départ. De plus, il vaut mieux mettre plus de détails que moins : quelques mots qui signifient beaucoup pour le chercheur par suite de son expérience personnelle avec la famille et de sa connaissance intime du contexte, peuvent devenir incompréhensibles pour le codificateur. De même, lorsque le contexte est important pour saisir le sens d'une réponse, il faut le décrire puisque le codificateur l'ignore.

Si le schéma d'analyse n'est pas encore complètement déterminé, on évitera de préjuger les fonctions opératoires de chacune des questions. Certains détails qui sont superflus si la question est destinée à mesurer telle variable, peuvent devenir très importants si la question est employée à une autre fin. Dans l'ensemble, il sera préférable d'inclure tous les détails connus.

Une fois le questionnaire rempli, il est important de vérifier trois points :

a) L'identification du questionnaire est-elle complète et toutes ses parties concordent-elles ? Un questionnaire non identifié devient non utilisable.

b) Toutes les questions ont-eues une réponse claire et compréhensible pour le codificateur. Nous avons insisté plus haut sur la nécessité de la clarté de la réponse. Nous nous attarderons plutôt ici sur le fait qu'il doit y avoir une réponse à toutes les questions. Si une question n'a pas été posée parce qu'elle a été oubliée ou parce qu'elle ne s'applique pas, on portera ces raisons sur le questionnaire. Lorsque l'interrogé ne veut pas, pour un motif quelconque, répondre à une question, il faut aussi l'indiquer.

B. Le rapport d'évaluation

Outre le questionnaire à remplir en présence de l'interrogé, on a souvent recours à un rapport d'évaluation que l'interrogé ne doit pas voir. Ce rapport est essentiel au codificateur afin qu'il se rende compte de la valeur de l'information et

aussi afin qu'il connaisse le contexte permettant d'interpréter les réponses. Il sera aussi très utile à l'analyste pour l'interprétation des cas marginaux ou déviants.

Dans notre étude sur les conditions de vie, ce rapport d'évaluation comprend un certain nombre de questions permettant de mesurer la position socio-économique de l'interrogé.

Les cinq premières questions cherchent à déterminer les conditions objectives de l'entrevue : durée, nombre de visites, présence d'autres personnes et notamment du mari.

La sixième question se rapporte à la qualité des informations reçues. Il s'agit ici surtout d'évaluer :

- a) Le degré de coopération de l'interrogé : s'est-il prêté de bonne grâce ou était-il réticent ? La réticence a-t-elle nui à la véracité des réponses ?
- b) Le degré d'information de l'interrogé : est-il au courant du budget ? Est-il assez intelligent pour comprendre le sens des questions ?
- c) La véracité des réponses : l'interrogé se contredit-il ? Quelle est l'impression générale sur la confiance à accorder aux réponses ?
- d) La facilité d'expression de l'interrogé et son effet sur la qualité du contact avec lui ainsi que sur la démarche générale de l'entrevue.

On ajoutera toute remarque pouvant permettre d'évaluer la qualité des informations recueillies.

La réponse à la septième question doit être une évaluation subjective du quartier ou du village où réside la famille interrogée. Une échelle à quatre degrés est fournie à cette fin. Naturellement, c'est une évaluation subjective, et c'est pourquoi il faudra la justifier à la question 8, c'est-à-dire indiquer les critères qui servent de base à ce jugement.

La neuvième question appelle une description de la maison habitée par l'interrogé tandis que la dixième en concerne l'intérieur.

La onzième question demande d'évaluer la vie familiale de l'interrogé. Il s'agit ici de donner les impressions les plus marquantes sur la famille et sa situation particulière. On tiendra compte, par exemple, de l'autorité dans la famille (femme ou mari), de son degré de solidarité, de sa participation au milieu, de certaines situations (maladies, chômage, abandon, etc.) et de leurs effets sur la vie journalière, de certaines formes de comportements visant à sauvegarder ou diminuer la solidarité, du jugement des parents sur leurs enfants, etc.

La douzième question s'intitule « Autres remarques ». Il faut y noter toutes les informations recueillies en dehors du questionnaire ainsi que toutes les autres observations qui permettraient de mieux comprendre cette famille et de mieux interpréter les réponses. Nous avons déjà insisté plus haut sur la nécessité de présenter tous les renseignements connus sur l'interrogé, sa famille et son milieu.

V. – L'évaluation de la technique

[Retour à la table des matières](#)

Nous étudierons les lignes de force et les points faibles du questionnaire comparativement à la technique de l'entrevue.

1. La précision de la mesure

L'un des buts de la science est la description objective et précise des phénomènes sous observation afin de comprendre les interrelations qui existent entre les divers éléments qui les composent et de les expliquer. Par l'utilisation des techniques statistiques, le questionnaire permet une quantification des observations et l'introduction de certains contrôles de type semi-expérimental dans l'analyse des relations entre variables. L'entrevue, au contraire, ne permet pas une analyse aussi rigoureuse, tout au moins au niveau du groupe.

2. Une technique de vérification

Si l'on exclut l'enquête globale descriptive, le questionnaire est construit en fonction d'une analyse devant permettre la vérification d'une ou plusieurs hypothèses. Celles-ci découlent d'un modèle théorique et de la connaissance du type de réalité à observer : le modèle opératoire s'efforcera d'ailleurs de concilier théorie et situation de recherche. C'est là une caractéristique qui est une ligne de force lorsque le modèle théorique lui-même est parfaitement opérationnalisé et que toutes les exigences de la vérification (y compris l'utilisation de l'instrument) sont respectées. Cette qualité peut devenir une faiblesse lorsqu'il se glisse des imperfections tant dans les définitions opératoires du modèle théorique que dans leur mise en application dans la situation de recherche. L'entrevue est, au contraire, une technique d'exploration qui permet une meilleure définition théorique des problèmes. Une fois ceux-ci mesurés et interreliés par le questionnaire, l'entrevue peut à nouveau servir de technique d'approfondissement.

3. Observations généralisées

[Retour à la table des matières](#)

De par sa structure et sa mise en application, le questionnaire permet de généraliser les observations recueillies à l'univers tout entier. Cela suppose une connaissance préalable des caractéristiques de l'univers, un modèle d'échantillonnage qui les intègre et un échantillon concret qui y corresponde. Il est donc clair que tous les interrogés ont une valeur égale et que leurs réponses sont strictement comparables. Au contraire, l'entrevue utilise un échantillon qualitatif, puisqu'elle choisit les informateurs en fonction de leurs connaissances spéciales. Sa structure est flexible pour tenir compte de la situation de recherche et des caractéristiques de l'informateur. Celui-ci aborde plusieurs champs, dans l'ordre qu'il préfère. Aussi les entrevues ne sont-elles pas rigoureusement comparables, et les lectures qu'elles effectuent ne sont pas, non plus, généralisables. Le questionnaire, de son côté, peut difficilement prévoir, dans sa structure, toutes les situations possibles. Ce manque de flexibilité ne lui permet pas de documenter aussi bien les cas marginaux et déviants. L'entrevue, par ailleurs, élabore sa structure au fur et à mesure qu'elle se déploie. La communication est un véritable échange qui s'enrichit par le principe de la rétroaction. Rien de cela n'est possible dans le questionnaire, qui doit s'en tenir aux mêmes *stimuli* et qui doit respecter intégralement l'ordre dans lequel ils apparaissent.

4. L'obtention de données qualitatives

Les avantages obtenus par l'utilisation d'un instrument structuré peuvent-ils être conservés sans sacrifier les aspects qualitatifs d'un phénomène ? Quelle stratégie peut-on utiliser pour compenser cette déficience structurelle de la technique ? Les « solutions » suivantes sont habituellement invoquées :

- a) Susciter une meilleure compréhension de la signification de la réponse obtenue à une question en insérant celle-ci dans un ensemble complexe de questions interdépendantes.
- b) Atteindre les véritables attitudes et opinions de l'interrogé en présentant une liste plus complète et mieux définie d'attitudes possibles dans la réponse.
- c) Incorporer dans l'instrument plusieurs questions ouvertes et de type projectif.

Le questionnaire est donc une technique qui comporte plusieurs avantages marqués, surtout lorsque certaines de ses déficiences « naturelles » sont compensées par des corrections du genre de celles que nous suggérons ci-haut et lorsque ses lectures sont enrichies par celles d'autres techniques d'observation. Étant donné sa complexité, les sources d'erreurs, de biais et d'imperfections sont non seulement nombreuses mais potentiellement présentes à chacune des étapes de sa conception et de son utilisation. Cela fut clairement établi à l'occasion de l'analyse de la sûreté et de la validité des instruments.